BOSTON
MEDICAL LIBRARY
ASSOCIATION.

Section ..... Shelf .....

No. .....

LOANED BY
Dr. Wm. Read.

RG
93
M44
1740a
v.1 + 2

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/traitdesmaladi02maur

OBSERVATIONS
SUR
LA GROSSESSE
ET
L'ACCOUCHEMENT
DES FEMMES,
ET SUR LEURS MALADIES,
Et celle des enfans nouveau-nés.

En chacune desquelles les causes & les raisons des principaux événemens sont décrites & expliquées ;

Par FRANÇOIS MAURICEAU, Maître-ès-Arts, & ancien Prevôt de la Compagnie des Maîtres Chirurgiens Jurés de la Ville de Paris.

TOME SECOND.

Nouvelle Edition, revûe & corrigée.

A PARIS,
PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIE'S.

M. DCCXXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

BOSTON MEDICAL
JAN 22 1918
LIBRARY

PRÉFACE.

COMME *les exemples perſuadent bien mieux que les ſimples raiſonnemens, & que l'expérience donne la perfection à tous les Arts, on verra dans ce Livre d'Obſervations, les véritables preuves & la confirmation de tous les préceptes de l'Art des Accouchemens, que j'ai enſeigné dans mon Livre des Maladies des Femmes groſſes, & de celles qui ſont accouchées, que j'ai donné au Public dès l'année 1668. Ce ne ſont point des relations empruntées ou inventées, comme ſont celles des Empiriques & des Charlatans; ou falſifiées, comme ſont la plûpart de celles qu'un nouvel Auteur* * *vient de donner au Public: mais ce ſont toutes Obſervations que j'ai faites moi-même, qui ont pour fondement des expériences très-certaines, & une ſimple vérité hiſtorique, à laquelle j'ai ſeulement ajoûté les raiſons des principaux évenemens, qui ſerviront, comme je viens de dire, à faire d'autant mieux connoître les préceptes de l'Art, que je me ſuis plus attaché à les expliquer bien intelligiblement, qu'à les exprimer par la politeſſe du diſcours. On trouvera dans ces Obſervations des exemples que l'on doit imiter, & d'autres qui doivent être évités. Et comme je n'ai conſideré en les communiquant, que l'utilité que le Public en peut recevoir, je ne me ſuis pas contenté de rapporter les ſeuls exemples des bons évenemens, mais j'ai fait un fidele récit des mauvais auſſi-bien que des bons, & de tout ce que j'ai reconnu par une longue expérience, qui a pu contribuer au ſoulagement & à la ſanté des femmes qui m'ont appellé pour les ſecourir dans le tems de leur groſſeſſe & de leur accouchement, & pour remedier à leurs autres maladies en d'autres temps. On y verra donc des exemples de toutes ſortes; & ſi dans le grand nombre que j'en rapporte on en trouve pluſieurs d'une même eſpece, ils ſe-*

* Les Lecteurs équitables pourront voir facilement la preuve de ce que j'avance, s'ils ſe donnent la peine de conférer l'Obſervation CDL. de mon préſent Livre avec la même que ce nouvel Auteur a affecté de rapporter tout differemment, avec beaucoup de ſuppoſitions, dans la page 150. & dans les ſuivantes de ſa *Pratique des Accouchemens*. Ils pourront voir auſſi en même-tems, avec quel déguiſement il a rapporté en la page 16 de ſon Livre, l'hiſtoire de la fauſſe groſſeſſe d'une certaine Dame qu'il avoit entretenuë durant plus d'un an d'une vaine eſperance de groſſeſſe d'enfant contre mon ſentiment. C'eſt la même Dame dont j'ai parlé en l'Obſervation DLXVI. On connoîtra bien par ces deux ſimples échantillons l'eſtime que l'on doit faire de cet Auteur & de ſon Ouvrage.

ront mieux connoître que les préceptes qu'on en peut tirer, ſont d'autant plus certains, que les événemens en ont été ſemblables. Je n'ai pas déclaré dans toutes ces relations hiſtoriques, le nom, la qualité, & les autres circonſtances qui auroient pû faire connoître, contre leur volonté, toutes les differentes perſonnes qui en ſont les ſujets, y en ayant de toute ſorte de qualités, depuis les premieres & les plus éminentes, juſqu'aux plus baſſes; & je me ſuis même abſtenu d'en rapporter pluſieurs, qui auroient trop préciſément indiqué quelques perſonnes, dont je n'aurois pas pû parler ſans une expreſſe permiſſion. C'eſt pourquoi j'ai crû qu'il ſuffiſoit de leur laiſſer à toutes également la ſimple qualité de femme qui leur eſt commune, & d'en tenir ſeulement mémoire par la date du temps auquel j'ai vû toutes les choſes arriver, comme je les ai fidelement décrites. Et quoiqu'il y ait plus de trente-cinq ans que je faſſe une profeſſion particuliere de l'Art des Accouchemens, avec une continuelle aſſiduité, je ne rapporte que ſept cens des plus conſidérables Obſervations que j'ai choiſies entre plus de trois mille autres que j'ai faites depuis les vingt-cinq dernieres années: parce que je n'ai pas tenu regiſtre de toutes celles que j'avois faites avant ce temps, ſinon de quelques autres qu'on peut voir dans mon Livre des Accouchemens. Mais j'ai écrit celles-ci journellement avec une grande exactitude, depuis que je me ſuis propoſé de les communiquer au Public; & comme il y a dans ces ſept cens Obſervations des exemples de toute nature, j'ai crû qu'il n'étoit pas beſoin d'en donner un plus grand nombre.

AVERTISSEMENT.

JE travaille à donner incessamment une quatrieme Edition de mon Livre *des Maladies des Femmes grosses & accouchées*, que j'ai augmenté de beaucoup de préceptes très-considérables, & de plusieurs nouvelles figures qui lui donneront une bien plus grande perfection qu'il n'avoit pas dans les trois précédentes Editions. Et comme plusieurs Libraires de Lyon, avec lesquels je suis à présent en instance, ont depuis peu, par une pure avidité d'un injuste gain, contrefaits furtivement ledit Livre sur ces mêmes précédentes Editions, qui sont bien moins parfaites que cette quatrieme que je vais donner au Public, j'ai crû que je lui rendrois service en lui donnant le présent Avertissement, auquel j'ajoûte encore que j'ai lû & éxaminé avec attention le Livre nouveau qui vient de paroître sous le titre de *la Pratique des Accouchemens*. Voici en général quel est mon sentiment sur ce Livre. Il m'a paru que c'étoit l'ouvrage de trois personnes différentes; car outre le stile naturel du Chirurgien sous le nom duquel il paroît, on y reconnoît encore celui d'un Prédicateur zelé, & l'éloquence affectée d'un Médecin. Mais en attendant que je communique au Public toutes les remarques particulieres que j'ai faites sur ce Livre, afin d'en faire connoître la mauvaise doctrine, & toutes les dangereuses erreurs qui y sont contenuës, ce que je ne manquerai pas de faire, Dieu aidant, aussi-tôt que j'aurai achevé de faire imprimer la quatriéme Edition de mon Livre *des Maladies des Femmes grosses & accouchées*, que je viens de promettre, je crois que je puis dire, sans me tromper, que je n'ai jamais vû d'Auteur si bien nommé que celui-là, qui par une fatalité qui lui est originairement annexée, a toûjours porté *Omen in nomine*.

Pour ce qui est de son Ouvrage, comme il se soumet aux judicieuses réfléxions de Messieurs les Docteurs en Médecine, & qu'il dit en sa préface, *que ses Confreres lui feront beaucoup d'honneur de le juger digne de leur censure*, je laisse à ces Messieurs les Docteurs d'en faire tel jugement qu'il leur plaira. Mais pour moi qui ai toute ma vie fait profession de ne pas déguiser mes sentimens, je déclare ingénuëment, que si l'on vouloit tirer quelque utilité de son Livre, on devroit en augmenter le titre d'un seul mot bien significatif, en l'intitulant, *La mauvaise Pratique des Accouchemens*. Cette épithete serviroit comme de garde-fou pour empêcher les jeunes Chrurgiens & les Sagesfemmes de tomber dans beaucoup d'erreurs pernicieuses, que ceux qui sont connoissans en l'Art pourront remarquer aussi facilement que moi en lisant ce Livre, où ils ne trouveront pas, si je ne me trompe, le *sat bene* que l'Auteur a pris pour sa devise. C'est pourquoi je veux bien qu'il sache que ce seroit pour moi une complaisance criminelle d'en supporter tous les défauts, comme ils le demande. Il y en a qui sont d'une trop dangereuse conséquence, pour ne pas les découvrir au Public, afin d'empêcher qu'il ne soit trompé, sous le spécieux prétexte de trois ou quatre authentiques Approbations de Doyens & Docteurs en Médecine, qui pouvoient faire un meilleur usage de leur Rhétorique.

L'Approbation de deux de ces Messieurs doit être suspecte au Public, puisque cet Auteur en la p. 500. de son Livre, déclare qu'ils sont ses bons amis. Je me suis figuré ce Livre ainsi qu'un de ces Médecins se l'est représenté, comme le Parterre d'un jardin. J'en ai éxaminé toute la structure, je l'ai trouvée très-mal ordonnée; & en entrant dans ce prétendu partere, au lieu de *fleurs d'une beauté éclatante*, & d'une suave odeur, j'y ai trouvé beaucoup de funestes plantes d'une odeur empestée, & quantités de brousailles qui ne sont propres qu'à jetter au feu. J'y ai vû la charité blessée en plusieurs endroits,

Je n'y ai pas trouvé, comme dit cet Approbateur, *cette Physique la plus recherchée, l'Anatomie la plus nouvelle, la Médecine la plus curieuse, la Morale la plus exacte*, ni *la Religion & les Sacremens traités avec dignité*. Car à l'égard de *l'Anatomie la plus nouvelle*, il n'est pas vrai, comme il le dit en la p. 37. *que les vaisseaux du Placenta se réunissent pour se terminer enfin en deux veines & deux arteres, & composer ce corps que nous appellons le Cordon:* les moindres Apprentifs en l'Anatomie sçavent bien qu'il n'y a qu'une seule veine & deux arteres dans ce Cordon, & que l'*os sacrum* & ceux des hanches ne s'ouvrent point en l'accouchement pour le passage de l'enfant, comme il l'assure positivement dans les pages 164. & 185. Pour *la Morale, la Religion & les Sacremens*, ils y sont traités avec indignité, comme il paroît par un grand nombre de meurtres de pauvres enfans que cet Auteur a témérairement massacrés en les tirant vivans avec des crochets sous le spécieux, mais mauvais précepte qu'il doute, comme il dit en la p. 368. de la validité du batême d'un enfant, que l'on auroit effectivement ondoyé sur la tête qui se présente à découvert au passage dans le tems de l'accouchement. L'on peut voir des exemples de tous ces horribles meurtres* dans les pages 298. 344. 346. 347. 348. 356. 361. 362. 446. 450. 601. & en beaucoup d'autres, & connoître en même tems que cette doctrine est aussi pernicieuse pour la Religion que pour l'Etat. C'est pourquoi *videant Consules ne quid detrimenti Respublica patiatur*. Les Magistrats doivent empecher qu'on n'introduise de si dangereuses maximes.

* *Vous verrez dans la page 356. comme il appelle ces meurtres, en s'applaudissant, des coups de Maître.*

Après avoir examiné le Partere de cet Approbateur, je me suis aussi figuré ce Livre comme la table d'un festin, ainsi que l'Approbateur suivant se le représente. Mais comme j'ai assurement un autre goût que lui en cette matiere, loin d'en trouver tous les mets aussi exquis qu'il se l'imagine, ils m'ont paru pour la plûpart abominables & capables d'empoisonner ceux qui n'en connoissant pas si bien que moi la mauvaise qualité, s'en voudroient servir: ce qui me donne lieu de croire que ces Messieurs les Approbateurs ne se sont pas souvenus en cette occasion de ce sage & pieux conseil de *Fernel* leur Confrere: *Levibus in rebus falsis interdum assentiri aut connivere nihil fraudi est: at veró in seriis & gravibus quæ tanti sunt ad hominum salutem momenti, in primis dolosum, omninoque veritas in lucem fidenter perferenda.* En choses de petite conséquence il n'y a quelquefois pas grand mal de souscrire & de conniver à quelques légeres erreurs: mais c'est une grande fraude quand la chose est aussi importante au salut des hommes, qui est celle-ci, d'approuver l'erreur, au lieu de faire voir manifestement la vérité.

Pathol. cap. 9. lib. 9.

Pour ce qui est de la succinte Approbation que le Chirurgien Accoucheur a donné à ce même Livre, en disant simplement *que ceux qui se dévoueront à cet utile emploi, y trouveront la vraie méthode pour le pratiquer habilement;* il est bon que le Public soit averti que je ne suis pas de ce sentiment. Cependant si ce nouvel Auteur & ses Approbateurs veulent bien lire avec attention les instructions que j'ai ci-devant données au Public, & celles que je lui donne encore dans le présent Livre d'Observations, ils y apprendront beaucoup de choses qu'ils ignorent. *Itaque ne pudeat, quæ nescieris te velle doceri.* Car il me semble qu'après avoir travaillé avec quelque succès à perfectionner l'Art dont je fais une profession particuliere depuis un si long-tems, comme l'ont assez témoigné la plûpart des Etrangers qui ont traduit mon Ouvrage en leur langue, je puis bien, sans trop de vanité, selon la morale de Plutarque, me servir des paroles que Ciceron disoit à son fils, au premier Livre de ses Offices: *Quoniam in eo studio ætatem consumpsi, si id mihi assumo, videor id meo jure quodammodo vendicare.*

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, Roy de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Ballifs, Sénéchaux, leurs Lieutenant Civils, & autres Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé MICHEL-ETIENNE DAVID, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire réimprimer & donner au Public *les Oeuvres de Scaron, tant en Prose qu'en Vers ; l'Histoire Universelle du feu Evêque de Meaux, avec la continuation ; les Oeuvres de Pierre & Thomas Corneille ; la Géographie du sieur Robbe avec les Cartes ; les Oeuvres du Pere Malbranche ; le Nouveau Testament du Pere Amelot, Prêtre de l'Oratoire ; les Epîtres & Evangiles de toute l'année, & l'Ordinaire de la Messe, du même Auteur ; les Oeuvres du sieur de Racine ; Journal des Audiences ; Oeuvres de Moliere avec sa vie ; Instruction pour les Jardins fruitiers & potagers, par le sieur de la Quintinie ; Oeuvres de Mauriceau ; Histoire de Don Guichotte avec la suite de Avellaneda ; Oeuvres du sieur de Saint-Evremont, Oeuvres de Madame de Villedieu ; les Contes des Fées par M. Daunois ; Fables mises en Vers par le sieur de la Fontaine ; les Loix Civiles par Domat ; Histoire de la Bible par Royaumont ; l'Histoire de l'Empire par le sieur de Heisse.* Mais comme il ne peut les faire réimprimer sans s'engager à de très-grands frais, il nous a très-humblement fait supplier de vouloir bien pour l'en dédommager, lui accorder nos Lettres de continuation de Privilége sur ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit exposant, & lui donner moyen de continuer à réimprimer ou faire réimprimer les grands Ouvrages ci-dessus énoncés, & qui sont très-utiles au Public pour l'avancemedt des Sciences & des belles Lettres ; Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes de faire réimprimer lesdits Livres ci-dessus spécifiés, en tels Volumes, formes, marges, caracteres, & de toutes grandeurs qu'il jugera à propos, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de vingt années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Livres ci-dessus mentionnés, en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que se soit d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere, ou autrement, sans le consentement par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de dix mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registres de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'empression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'exposer en vente, les Manuscrits ou imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les Approbations auront été données, ès mains de notre très-chere & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur Daguesseau ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publie, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier, Chancellier de France le Sieur Daguesseau, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Sécretaiaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-sixiéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cens vingt, & de notre Regne le cinquiéme. Par le Roy en son Conseil.

FOUQUET.

Registré sur le Registre IV. de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 613, N°. 658, *conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du* 13 *Août* 1703. *A Paris le* 9 *Juillet* 1720. *Signé* DE LAUNE, Syndic.

APPROBATION

De Monsieur BOURDELOT, *Conseiller, Médecin ordinaire du Roy, & de Monseigneur le Chancelier; & Docteur de la Faculté de Médecine de Paris.*

J'Ai vû & lû le *Traité des Maladies des Femmes grosses & accouchées*, composé par Monsieur MAURICEAU, Maître Chirugien Juré à Paris, qu'il a augmenté de beaucoup d'Observations considerables, d'Aphorismes, & de plusieurs figures pour une cinquiéme Edition, qui sera très-utile au Public. A Paris le dix Juillet 1693.

BOURDELOT.

APPROBATION

De Messire ANTOINE DAQUIN, *Conseiller du Roy en ses Conseils, premier Médecin de Sa Majesté.*

NOus soussigné, Conseiller du Roy en ses Conseils, premier Médecin de Sa Majesté, certifions avoir lû & examiné *les Observations sur la Grossesse & l'Accouchement des Femmes, & sur leurs Maladies & celles des enfans nouveaux nés*, composées par le Sieur MAURICEAU, dans lesquelles nous avons vû plusieurs faits particuliers très-propres à l'instruction des Chirurgiens qui s'appliquent à cette opération. Fait à Versailles ce 17 Août 1693. DAQUIN.

APPROBATION

De Monsieur FELIX, *premier Chirurgien du Roy.*

NOus premier Chirurgien du Roy, certifions avoir lû le *Traité des Maladies des Femmes grosses & accouchées*, composé par Monsieur MAURICEAU, Maître Chirurgien Juré à Paris, que nous croyons très-utile & très-digne d'être donné au Public. Fait à Versailles le 18 Août 1693. FELIX.

In laudem FRANCISCI MAURICEAU, *utilissimum de mulierum partu Librum scribentis.*

LUCINAM auxiliis inopem jam absistite, Matres,
Partubus ut præsit, voce vocare DEAM:
Nam vos, ô Gravidæ, melius Liber iste juvabit;
Et proli & vobis, hoc duce parta salus.

FRANC. DULAURENS.

BOSTON MEDICAL
JAN 2 1918
LIBRARY

OBSERVATIONS
SUR
LA GROSSESSE
ET
L'ACCOUCHEMENT
DES FEMMES,
SUR LEURS MALADIES,
& celle des Enfans nouveau-nés.

OBSERVATION I.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit resté au passage, à cause de l'extréme grosseur de sa tête.

LE 13 Mars 1669, j'ai accouché une femme âgée de 35 ans, qui étoit en travail depuis huit jours entiers de son premier enfant, qui pour l'extrême grosseur de sa tête étoit resté au passage, & y étoit mort depuis plus de quatre jours. Cette femme étoit pour lors à l'extrémité, & avoit été abandonnée dans ce déplorable état par trois ou quatre Chirurgiens qui l'avoient vûe avant moi; dont l'un lui avoit fait une incision au bas de la vulve,

s'imaginant faciliter par cette incision l'accouchement de cette femme ; mais son opération fut entierement inutile à son intention ; car le plus grand empêchement dans ces sortes d'accouchemens ne procede pas des parties charnues extérieures, mais seulement des parties intérieures, & principalement de l'articulation du *coccix*, qui ne cede pas si facilement en se refléchissant en arriere pour le passage de l'enfant aux femmes avancées en âge, qu'aux jeunes dans leur accouchement ; comme aussi de l'orifice interne de la matrice, qui étant plus dur & coriace, ne se dilate pas pour lors si aisément qu'il fait dans un âge moins avancé. Je tirai cet enfant mort avec l'aide d'un crochet, après avoir fait une ouverture au milieu de sa tête, pour en vuider une partie du cerveau, afin d'en diminuer l'extrême grosseur qui l'empêchoit de céder à l'attraction du crochet. Cette femme toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laissa pas de vivre encore onze jours après que je l'eus ainsi accouchée ; une grosse fiévre qu'elle avoit cinq ou six jours auparavant, lui ayant continué avec des redoublemens durant tout ce tems : c'est ce qui me fait croire qu'elle seroit indubitablement échappée, si les Chirurgiens qui furent appellés deux ou trois jours avant moi pour la secourir, l'eussent accouchée de la maniere que je fis, après qu'elle en eût été entierement abandonnée.

Observation II.

D'une femme qui avoit l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur du pouce, un mois avant qu'elle accouchât.

Le 14 Mars 1669, je vis une femme qui m'avoit mandé chez elle, pour lui donner mon avis sur la difficulté de son accouchement, dans l'opinion qu'elle avoit d'être effectivement en travail, comme l'en assuroient deux Sagesfemmes qui étoient présentes. L'ayant touchée pour reconnoître l'état où elle étoit, je trouvai l'orifice interne de sa matrice dilaté de la largeur du pouce, & je sentis même aisément avec le doigt la tête de son enfant à travers de ses membranes, qui étoient molasses & tapissées contre elle immédiatement, sans être aucunement tendues ; mais comme cette femme me dit que depuis six jours entiers elle avoit des douleurs dans le ventre, qui toutefois ne répondoient point

en bas, ainſi que devoient faire les véritables douleurs de l'accouchement, & que je ne ſentis point aucune préparation des eaux de ſon enfant, je lui conſeillai de ſe contenter de prendre quelque ſimple clyſtere, & de ſe tenir en repos chaudement en ſon lit; ce qu'ayant fait, ſes douleurs ceſſerent; après quoi elle fut encore un mois entier à faire toutes les fonctions de ſon negoce & de ſon ménage, & accoucha au bout de ce tems très-doucement d'un enfant vivant. Or il eſt très certain que pour le peu qu'on eût contribué à mettre cette femme en travail, elle ſeroit accouchée à huit mois; ce qui auroit pû lui cauſer un grand préjudice & à ſon enfant, en avançant d'un mois ſa naiſſance. Cet exemple, qui eſt très remarquable, nous fait connoître que l'ouverture de l'orifice interne de la matrice, n'eſt pas toujours un indice certain que la femme groſſe ſoit en travail, ſi ce ſigne n'eſt accompagné de la préparation des eaux, que l'on ſent par la tenſion de leurs membranes qui répond au doigt dans le tems de l'impulſion de la douleur.

OBSERVATION III.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été ſurpriſe de ſi furieuſes convulſions, qu'elle étoit preſque agoniſante.

LE 23 Mars 1669, j'ai accouché une femme âgée de 25 ans, qui étant en travail de ſon premier enfant, fut ſurpriſe de ſi furieuſes convulſions durant un jour & demi, avec perte de toute connoiſſance, qu'elle s'étoit coupée preſque toute la langue avec les dents. Elle fut vûe en ce déplorable état par pluſieurs Médecins & Chirurgiens, qui tous l'avoient abandonnée, avant que j'euſſe été mandé par un de mes Confreres pour la ſecourir, étant pour lors preſque agoniſante; nonobſtant quoi ayant jugé plus convenable d'eſſayer à lui donner un remede douteux, que de l'abandonner comme avoient fait ceux qui l'avoient vûe avant moi, dans un déſeſpoir certain, je l'accouchai ſur l'heure, en lui tirant ſon enfant du ventre avec l'aide d'un crochet, vû la certitude qu'il y avoit, que cet enfant ne pouvoit pas être vivant, après un jour & demi de ces cruelles convulſions de la mere, joint aux autres ſignes qui le faiſoient ſuffiſamment connoitre. Auſſitôt que j'eus ainſi accouché cette femme, ſes convulſions ceſſerent: mais elle reſta encore ſans connoiſſance juſqu'au lendemain, au-

quel tems après lui avoir fait donner un clystere, & l'avoir fait saigner du pied, la raison lui revint six heures ensuite, sans néanmoins avoir aucune mémoire ni croyance d'être accouchée; après quoi elle se porta très-bien, & fit d'autres enfans dans la suite, dont je l'ai accouchée heureusement.

Observation IV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit la tête dans une situation oblique, & l'autre venoit les pieds devant.

Le 30 Mars 1669, j'ai accouché une femme de deux enfans, qui avoient chacun leur arrierefaix séparé l'un de l'autre; & comme ces enfans étoient tous deux assez gros, la mere après avoir été fort incommodée durant toute sa grossesse, ainsi qu'il arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont plusieurs enfans, eut un long & pénible travail; à cause que les enfans se nuisant l'un à l'autre, ne peuvent pas être poussés si en ligne droite au passage par les douleurs, que lorsqu'il n'y en a qu'un. Ce fut pour ce sujet que le premier des deux enfans de cette femme, lequel étoit un garçon, étoit resté la tête au passage depuis un jour & demi, sans pouvoir être poussé dehors, lorsque je fus mandé par la Sagefemme pour la secourir, comme je fis aussitôt que je fus arrivé, en dégageant & conduisant la tête de ce premier enfant en ligne droite hors du passage, où elle avoit été long-tems retenue dans une situation un peu oblique; ce qu'étant fait, je tirai dehors dans le même tems cet enfant, & incontinent ensuite le second, qui étoit une fille, laquelle présentoit les pieds devant, & étoit encore enveloppée de ses membranes, que je rompis aussitôt avec mes doigts, pour en faire écouler les eaux, & accélerer par ce moyen l'extraction de ce second enfant, qui étoit vivant aussi-bien que le premier; après quoi je délivrai la mere des arrierefaix de ces deux enfans, qui vécurent l'un trois mois, & l'autre quatre, à ce que me dit la mere, qui se porta si bien après que je l'eus ainsi accouchée, qu'elle nourrit elle-même ses deux enfans durant tout ce tems.

Observation V.

De l'accouchement d'une femme qui étoit réduite à l'extrémité par une grande perte de sang.

Le 29 Avril 1669, j'ai accouché une femme qui étoit à l'extrémité, à cause d'une grande perte de sang qu'elle avoit. Je la trouvai vuidant quantité de gros caillots de sang, & tombant en de fréquentes foiblesses, avec des douleurs suffoquantes, qui ne faisant aucune impulsion, ne donnoient pas lieu d'espérer qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même; ce qui m'obligea de rompre aussitôt les membranes des eaux de son enfant, & de le tirer dans le même tems par les pieds, après l'avoir retourné. Par ce prompt secours, qui est le plus salutaire que l'on puisse donner aux femmes qui sont en ce déplorable état, je sauvai la vie à cette femme, qui se porta bien dans la suite, à l'exception d'une boufissure universelle qu'elle eut seulement durant quinze ou vingt jours, comme il arrive assez souvent après les grandes pertes de sang de cette nature; & je procurai le Baptême à l'enfant qui avoit encore assez de vie pour le recevoir. Ces sortes de boufissures viennent de ce que le nouveau sang qui s'engendre ensuite de ces grandes pertes, contient en soi beaucoup de parties excrémenteuses, qui regorgeant dans toutes les parties du corps, les tuméfient de la sorte, jusqu'à ce qu'ayant été repurgé de toutes ses parties superflues, il ait enfin acquis la perfection qu'avoit le premier, qu'il n'acquiert que peu à peu dans la suite, par le moyen de son mouvement circulaire, réitéré autant de fois qu'il est besoin pour lui donner toutes les qualités nécessaires à son entiere perfection. J'ai souvent remarqué que les femmes, après ces grandes pertes de sang, sont encore sujettes à des maux de tête, & à des simples fiévres, qui de soi ne sont point dangereuses; parce qu'elles ne viennent que du bouillonnement de ce sang nouvellement engendré, qui semblable au vin nouveau venant à se fermenter, cause ces sortes d'accidens, jusqu'à ce qu'il ait été épuré, comme j'ai dit, de toutes ses parties superflues.

Observation VI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit tout le col de la matrice renversé & tombé depuis trois jours.

Le 11 Mai 1669, je vis une femme qui étant en travail d'enfant ne pouvoit accoucher, à cause que tout le col de la matrice étoit entierement renversé, & tombé depuis trois jours hors de la partie honteuse, d'une longueur & d'une grosseur si prodigieuse, que sa Sagefemme en fut toute étonnée, ne sçachant pas même ce que ce pouvoit être, tant la chose étoit extraordinaire. Ce col ainsi tombé étoit de la longueur de plus d'un grand demi-pied, & une fois plus gros que la tête d'un enfant : on voyoit en son extrémité l'orifice interne de la matrice qui représentoit une espece de gros *phymosis*, dont les bords étoient épais de plus de trois travers de doigts en toute sa circonférence ; ce qui en étrecissoit tellement le passage, que l'enfant n'en pouvant sortir, & y étant arrêté, poussoit toujours de plus en plus la matrice en dehors, & les humeurs y affluant en abondance, à cause des efforts inutiles que la femme y faisoit, gonfloient extraordinairement ce col de la matrice, qui en étoit déja tout livide & disposé à la mortification ; laquelle seroit indubitablement arrivée dans peu, si je n'eusse promptement accouché cette femme, en m'y comportant de la maniere que je vais dire. Comme il n'y avoit pas lieu pour lors de réduire ce col de la matrice ainsi tombé, non-seulement à cause de son extrême grosseur, mais aussi à cause que la tête de l'enfant étant trop avancée dans le passage, n'auroit pas pû être repoussée sans une extrême violence, qui auroit été très-préjudiciable à la mere & à l'enfant, j'introduisis ma main peu-à-peu dans ce gros *phymosis*, l'ayant trempée auparavant tout-à-fait dans l'huile d'olive ; après quoi je fis efforcer la femme, en conduisant la tête de l'enfant à chaque douleur, & la faisant ainsi avancer peu-à-peu dans le passage que ma main lui préparoit, sans l'en retirer que pour la retremper de fois à autre dans l'huile, & la remettre aussi-tôt comme auparavant : ainsi faisant je donnai lieu à la tête de l'enfant de passer par cette ouverture, ma main lui servant toujours à disposer & entretenir son passage, en écartant tous les doigts les uns des autres en forme de dilatatoire, & les retirant

peu à peu, à proportion que la tête s'avançoit, juſqu'à ce qu'elle eût été entierement pouſſée dehors par les ſeules douleurs de la femme, qui étoient très-fortes; après quoi l'ayant priſe avec mes deux mains de côté & d'autre en la maniere ordinaire, je tirai facilement l'enfant qui étoit vivant, & délivrai entierement la femme; enſuite de cela je réduiſis auſſitôt ſa matrice en ſa ſituation naturelle, recommandant à la Sagefemme de lui bien étuver tous les jours les parties baſſes, pour empêcher la pourriture à laquelle elles étoient très diſpoſées. Cette femme guérit en peu de jours nonobſtant un ſi grand accident, après quoi je lui mis un peſſaire qu'elle porta ſans aucune incommodité depuis ce tems, pour retenir en état ſa matrice, dont elle ſouffroit une fâcheuſe deſcente depuis dix ans entiers, ſans avoir trouvé perſonne qui pût y remédier comme je fis.

OBSERVATION VII.

De l'accouchement d'une femme qui ayant vuidé près d'une pinte d'eau, qui pouvoit venir d'une eſpece d'hidropiſie de matrice, fut ſurpriſe d'une grande perte de ſang.

LE 14 Août 1669, j'ai accouché une femme, qui le jour précédent avoit vuidé tout d'un coup près d'une pinte d'eau par la matrice; après quoi elle fut ſurpriſe d'une grande perte de ſang avec de gros caillots: mais quoiqu'elle eût ainſi vuidé cette grande abondance d'eau dès le jour précédent, les véritables eaux de ſon enfant n'étoient pas encore écoulées: ce qui dénotoit que ces premieres évacuées pouvoient venir d'une eſpece d'hydropiſie de matrice; car pour l'accoucher, je fus obligé de rompre les membranes des eaux de ſon enfant, qui n'étant pas encore percées, contenoient ces eaux en aſſez grande abondance. Cet enfant étoit mort depuis deux ou trois jours dans le ventre de ſa mere, comme il me parut à ſa corruption: il ſe préſentoit naturellement par la tête; mais je fus obligé de le retourner pour le tirer par les pieds; à cauſe que la mere n'avoit plus aucune douleur, ni aſſez de force pour donner lieu d'eſpérer qu'elle pût accoucher d'elle-même; ce ſecours lui étant abſolument néceſſaire pour la préſerver du danger où la mettoit la grande perte de ſang qu'elle avoit. Cette femme, qui étoit d'une humeur fort prompte & colere, étoit ſi

sujette à des pertes de sang de cette nature, que je l'ai encore accouchée dans la suite par trois autres différentes fois de la même maniere, étant à chaque fois près d'expirer à cause de semblables pertes de sang; nonobstant quoi elle se porta toujours bien après: mais de ces quatre différentes fois que je l'ai ainsi accouchée, je n'ai pû sauver qu'un seul de ses enfans qui étoit vivant, les autres étant auparavant morts en son ventre.

Observation VIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un pied & un genoüil avec l'arrierefaix, qui venant le premier avoit causé une grande perte de sang à cette femme.

Le 18 Août 1669, j'ai accouché une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefaix qui se présentoit le premier au passage, avec un pied & un genouil de l'enfant. Et comme cet arrierefaix étoit à demi sorti du passage, lorsque je fus arrivé pour secourir cette femme, j'essayé aussitôt de le tirer, afin qu'il ne m'empêchât pas de jouir facilement des pieds de l'enfant: mais ayant reconnu qu'il étoit encore en quelque façon retenu, non pas qu'il fût adherent au lieu où il est ordinairement attaché, qui est le fond de la matrice; mais cette adhérence qui le retenoit en cette occasion, ne procédoit plus que des membranes de l'enfant, ausquelles il tenoit encore fortement; ce qui fit que ne le pouvant tirer facilement sans en déchirer toutes les membranes, je fus obligé de repousser aussitôt en-dedans la partie de cet arrierefaix qui se présentoit au passage, & incontinent après je tirai dehors l'enfant qui étoit encore vivant, mais si foible qu'il mourut une heure ensuite. Le prompt secours que je donnai à cette femme qui étoit près d'expirer avec son enfant dans le ventre, à cause de la grandeur de sa perte de sang, sauva la vie à la mere, qui se porta bien ensuite, & procura le Baptême à son enfant, dont il auroit été privé sans cette assistance.

OBSERVATION IX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de cinq mois après avoir pris une médecine purgative.

LE 25 Août 1669, je vis une femme groſſe de cinq mois, ou environ, qui avoit une petite perte de ſang continuelle depuis trois ſemaines, & qui n'avoit pas laiſſé d'avoir reglément tous les mois ſes menſtrues, mais un peu moins qu'à ſon ordinaire; & juſqu'alors elle n'avoit pas encore ſenti remuer ſon enfant: ce qui fit croire à un Médecin qui la voyoit, qu'elle étoit ſeulement groſſe de quelque mole, quoique je l'aſſuraſſe que cette femme étoit véritablement groſſe d'enfant, lui citant même pluſieurs exemples de femmes que j'avois vûes, qui n'avoient pas laiſſé d'accoucher à terme d'enfans vivans, nonobſtant un ſemblable accident. Mais ce Médecin perſiſtant avec opiniâtreté dans ſa penſée, fit prendre à cette femme quelques jours enſuite que je l'eus vûe, une médecine purgative, qui au lieu de lui procurer l'expulſion d'une mole, comme il le prétendoit, lui cauſa l'avortement d'un enfant, qui expira preſque auſſitôt, lequel il auroit pû conſerver, s'il s'étoit ſimplement contenté d'approuver une ſaignée du bras, & le ſeul repos que j'avois conſeillé à cette femme pour tout remede.

OBSERVATION X.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 21 Septembre 1669, j'ai vû une femme âgée de 47 ans, qui après avoir eu une entiere privation de ſes menſtrues durant deux années entieres, ſe ſentant pour lors incommodée de fréquens rhumatiſmes, comme il arrive ordinairement aux femmes de cet âge, au lieu de la ſaignée qui lui auroit été plus convenable, avoit uſé des étuves à un tel excès, que s'en étant ſervi juſqu'à huit fois en deux jours, croyant par-là être mieux ſoulagée des douleurs de ſon rhumatiſme, elle fut ſurpriſe tout d'un coup d'une perte de ſang, qui lui avoit duré continuellement depuis deux années entieres, avec une excrétion de matiere purulente très-fé-

tide, qui venoit d'un ulcere carcinomateux de la matrice, dont elle mourut quinze jours après que je l'eus vûe, comme je l'avois bien prédit par le mauvais état où je la trouvai. Cette perte de sang qui survint ainsi à cette femme après l'entiere privation de ses menstrues, la trompa fort: car dans le commencement n'en connoissant pas la conséquence fâcheuse, elle la prit pour un signe salutaire, au lieu de la considérer comme un signe avantcoureur de la mort qui lui en devoit arriver dans la suite. Car il faut remarquer que toutes les pertes de sang qui viennent ainsi aux femmes avancées en âge, après une entiere privation de leurs menstrues durant plusieurs années, sont toujours mortelles dans la suite, si elles continuent plus d'un mois ou deux sans cesser entierement; & qu'il n'y a que les simples évacuations qui sont reglées de mois en mois comme à l'ordinaire, durant quelques jours seulement, qui puissent être quelquefois salutaires en ce tems; ce qui est très rare: car ordinairement ce sont de véritables pertes de sang, qui sont presque toujours suivies ou accompagnées d'un ulcere carcinomateux de la matrice, qui étant entierement incurable, fait toujours mourir dans la suite les femmes qui en sont affligées, après leur avoir fait traîner durant un assez long-tems une misérable vie languissante.

Observation XI.

D'une femme qui étoit à l'extrémité, par une trop grande perte de sang causée par un faux germe.

Le 2 Octobre 1669, je vis une femme, qui croyant être grosse de trois mois & demi, ou environ, étoit depuis trois jours en une si grande perte de sang, qu'elle en étoit presque réduite à l'extrémité. En entrant chez elle, je la trouvai ayant de très-fréquentes foiblesses, qui de moment en moment interrompoient sa confession qu'elle faisoit à un Prêtre, qui aussitôt qu'il m'eut apperçû, se dépêcha de terminer l'entretien qu'il avoit avec elle, par l'absolution qu'il lui donna promptement, afin que je pusse aussi lui donner sans aucun délai le secours qui lui étoit nécessaire, comme je fis aussitôt en la délivrant d'un faux germe de la grosseur du poing, qui lui avoit causé cette perte de sang, qui cessa dès l'instant que je lui eus tiré de la matrice ce corps étrange. Mais

cé qui avoit d'autant plus contribué à augmenter cette perte de ſang, c'étoit de l'eau de ſureau, & certains autres breuvages diurétiques que la Sagefemme de cette femme lui avoit fait prendre mal à propos avec pluſieurs clyſteres extrémement forts, comme la plûpart des autres Sagefemmes, & même quelques Médecins ont coutume de faire en pareilles rencontres, pour lui exciter, à ce qu'elle prétendoit, l'expulſion de ce corps étrange, au lieu de l'en délivrer, comme je fis en ſa préſence par l'opération de la main, que l'on doit toujours préférer à tous ces prétendus remedes ſpécifiques, qui ſouvent au lieu de produire le bon effet qu'on en eſpere, cauſent par leur chaleur & par leur forte irritation de très pernicieux accidens, en excitant de grandes pertes de ſang, comme il étoit arrivé à cette femme & à d'autres, des fiévres, des inflammations de matrice, des flux de ventre immodérés, ou des dangereuſes fluxions de poitrine, comme je l'ai vû arriver aſſez ſouvent.

OBSERVATION XII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui lui avoit laiſſé la tête accrochée par le menton vers l'os pubis.

LE 24 Octobre 1669, j'ai accouché une femme, dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui l'ayant voulu tirer par les pieds qu'il préſentoit d'abord, n'avoit pas eu la précaution ni l'induſtrie de lui tourner la face en deſſous, comme elle devoit faire en inclinant peu à peu le corps de l'enfant à meſure qu'elle en faiſoit extraction, du côté où il pouvoit avoir plus de diſpoſition à lui donner cette bonne ſituation néceſſaire, ce qui avoit été cauſe que la tête de l'enfant demeurant au paſſage accrochée par le menton, au-deſſous de l'os *pubis* de la mere ſans pouvoir être tirée dehors, par tous les efforts que cette Sagefemme avoit faits, cet enfant avoit péri. L'ayant trouvé en ce mauvais état, lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme, je gliſſai ma main droite applatie, juſques ſur la face de l'enfant, qui étoit ainſi mal ſituée en deſſus; & ayant introduit un des doigts de la même main dans la bouche de l'enfant, pour en accrocher le menton, & le dégager hors du paſſage, je lui tournai la face en-deſ-

sous, tournant en même tems le corps de l'enfant que je soutenois de ma main gauche, pour lui donner le même mouvement qu'à la tête ; après quoi je tirai facilement dehors la tête de cet enfant, qui étoit mort pour n'avoir pas été secouru assez à tems par la Sagefemme, comme il falloit.

OBSERVATION XIII.

D'une femme qui mourut d'un flux dyssentérique dix jours après être accouchée d'un enfant de six mois.

LE 18 Novembre 1669, j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois qui étoit encore vivant, nonobstant que la mere eût eu depuis deux mois & demi un flux dyssentérique, qui après l'avoir fait ainsi accoucher prématurément, lui ayant encore continué après son accouchement, la fit mourir dix jours ensuite, comme je l'avois bien prédit. Cette femme eut de fréquens vomissemens un jour devant que de mourir, excités par la grande douleur qu'elle sentoit dans tout le ventre, causée par une ulcération des intestins, qui s'augmenta de telle sorte par l'érosion d'une bile érugineuse, qu'ils me parurent même en avoir été percés, en ce que cette femme ne rendit plus aucune déjection par le siége durant le dernier jour ; toutes les matieres contenues dans les intestins s'étant vraisemblablement épanchées dans le ventre, qui en devint subitement si tendu, qu'elle en suffoqua peu d'heures ensuite. Il faut remarquer, que les femmes grosses qui ont un flux de ventre de longue durée, sont en grand danger d'avorter ; & d'autant plus, si ce flux est dyssentérique & avec fiévre, comme étoit celui de cette femme ; & qu'il leur est presque toujours mortel, s'il continue plus de trois ou quatre jours après leur accouchement.

OBSERVATION XIV.

De l'accouchement d'une femme qui eut un très laborieux travail.

LE 25 Novembre 1669, je fus appellé pour secourir une femme âgée de 28 ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis deux jours entiers après l'écoulement de ses eaux, sans pou-

voir accoucher, quoiqu'elle eût eu durant dix heures de très fortes douleurs, qui avoient bien fait avancer ſon enfant juſqu'au paſſage, où il étoit reſté depuis douze heures entieres, ſans pouvoir être pouſſé dehors par les douleurs de la mere, qui après s'être ralenties peu à peu, avoient entierement ceſſé, quoique ſa Sagefemme lui eût donné deux clyſteres aſſez forts, pour tâcher de lui exciter de nouvelles douleurs, & qu'elle l'eût fait auſſi ſaigner du bras ſuivant mon conſeil, pour lui rendre plus libre la reſpiration qu'elle avoit engagée par l'émotion de ſon travail. Ayant trouvé cette femme en cet état, je lui fis prendre une infuſion de deux drachmes de ſené dans peu de liqueur, y mêlant le jus d'une orange aigre, pour éviter qu'elle ne vomît ce remede, & deux heures après je lui fis donner un clyſtere un peu fort; afin que ces deux remedes agiſſant en même tems, les douleurs de l'accouchement qui étoient entierement ceſſées, en puſſent être plus facilement reveillées & provoquées, comme elles furent auſſitôt qu'ils commencerent à faire leur effet: de ſorte que durant leur opération étant ſurvenu de nouvelles douleurs aſſez fortes à cette femme, elle accoucha heureuſement une heure enſuite, d'un gros enfant mâle, qui étoit encore vivant, & qui ſans le ſecours de ce remede, ſeroit indubitablement mort au paſſage où il étoit ainſi reſté après l'entiere ceſſation des douleurs de la mere. J'ai ſouvent vû de très-bons effets de l'uſage de ce ſimple remede, dont j'ai coutume de me ſervir avec bon ſuccès, de la maniere que je fis en cette femme, dans ces ſortes d'accouchemens laborieux, où les enfans ſont en danger de périr auſſi-bien que les meres, quand la tête de l'enfant demeure trop long-tems arrêtée au paſſage après l'écoulement des eaux, comme il arrive ſouvent dans les premiers accouchemens des femmes un peu avancées en âge: mais il faut prendre garde à ne pas s'en ſervir, qu'après avoir fait ſaigner du bras la femme qui eſt en travail, & à ne pas le donner à celles qui ont une fiévre trop conſidérable.

OBSERVATION XV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit la main avec la tête.

LE 2 Janvier 1670, je fus appellé pour accoucher la femme d'un homme de guerre, dont l'enfant préſentoit la main avec

la tête. Ayant reconnu que la tête de cet enfant étoit bien située, & que cette femme pourroit accoucher naturellement, parce qu'elle avoit de bonnes douleurs, je me contentai de repousser la main de cet enfant jusqu'au derriere de sa tête; ce qui étant fait, & recommandant à la mere de s'efforcer, la tête de l'enfant ayant été dégagée de cet empêchement, prit place au passage, & la femme accoucha heureusement un petit quart d'heure ensuite: mais comme je commençois à repousser ainsi la main de l'enfant au derriere de sa tête, la mere ayant fait un assez grand cri, plûtôt par une simple appréhension, que par aucune douleur considérable qu'elle en ressentît, dans le même instant son mari qui étoit présent, compâtissant aveuglément à la clameur de sa femme, mit brusquement la main sur la garde de son épée, comme pour la tirer contre moi, prétendant m'empêcher de faire du mal à sa femme; ce qui m'obligea de surseoir le salutaire secours qne je lui donnois, jusqu'à ce que j'eusse obligé cet inconsidéré mari de sortir de la chambre de sa femme; afin qu'ayant la présence d'esprit qu'on doit toujours conserver en ces occasions, je pusse opérer plus sûrement, & plus facilement. Aussitôt que j'eus ainsi accouché cette femme, je fis ouvrir la porte de la chambre à son mari, qui reconnoissant l'obligation qu'il m'avoit, pour le secours que je venois de donner à sa femme, commença pour lors à me regarder comme le meilleur de ses amis. J'ai rapporté cet exemple pour faire connoître qu'il ne faut pas souffrir dans la chambre des femmes en travail, des personnes qui puissent par leur compassion indiscrete distraire la présence d'esprit de ceux qui y sont pour les secourir.

Observation XVI.

Du violent accouchement d'une femme, qui mourut quatre jours ensuite, par la faute de ceux qui avoient tenté les premiers de l'accoucher.

Le 26 Janvier 1670, je vis une femme en travail de son premier enfant, laquelle étant pour lors presque agonisante, avoit reçû tous ses Sacremens, à cause des extrêmes violences qu'elle avoit souffertes de trois Chirurgiens qui avoient tenté l'un après l'autre de l'accoucher, sans en pouvoir venir à bout durant

trois heures entieres. Je trouvai cette femme en ce déplorable état, lorſque deux de ces Chirurgiens me requirent de leur préter mon ſecours pour accoucher cette femme, déclarant ingénument qu'ils avoient épuiſé inutilement toute leur induſtrie, auſſi-bien que toutes leurs forces à différentes repriſes. La tête de l'enfant qui étoit mort, étoit au paſſage avec une de ſes jambes qui en étoit entierement ſortie; mais ces Chirurgiens avoient tiré cette jambe avec tant de violence, qu'elle étoit toute ſéparée du genouil, n'y tenant plus que par la ſeule peau; quoi faiſant ils avoient tellement engagé la cuiſſe & la hanche de l'enfant avec ſa tête dans le paſſage, qu'ils en avoient rendu dans cet état l'extraction de l'enfant impoſſible, faute d'avoir repouſſé la tête devant que de tirer cette jambe auſſi fortement qu'ils avoient fait. De ſorte que voyant qu'ils ne le pouvoient pas tirer par les pieds, ils eſſayerent une autre maniere qui leur fut auſſi inutile, qui étoit de fendre la tête de l'enfant pour en vuider le cerveau; car l'ayant fait, ils ne purent encore venir à bout de tirer l'enfant; ce qui fit qu'après s'être tant fatigués qu'ils en ſuoient à groſſes goutes, quoique l'on fût en plein hyver, ils furent obligés de renoncer à la beſogne, & de m'envoyer querir pour l'achever, comme je fis en leur préſence, avec preſque autant de facilité que ſi l'accouchement eût été naturel, en opérant avec plus de méthode qu'ils n'avoient pas fait. Pour y procéder, j'achevai premierement d'extirper entierement cette jambe, qu'ils avoient tant tirée, qu'elle étoit tout-à-fait hors du paſſage, ne tenant plus au genouil que par la ſeule peau, parce qu'elle m'eût empêché de repouſſer au dedans, auſſi facilement que je fis enſuite, la cuiſſe & la hanche, afin de laiſſer la ſeule tête au paſſage où elle étoit. Ce qui étant fait, je tirai auſſitôt avec un crochet cette tête entierement dehors; incontinent après quoi l'ayant priſe avec mes deux mains, j'achevai facilement de tirer le reſte du corps de l'enfant. Ce qui m'obligea de repouſſer plûtôt la cuiſſe de l'enfant pour le tirer ainſi par la tête, fut le danger qu'il y avoit d'uſer d'une autre maniere; à cauſe que les os de cette tête étant tout écartés, avec pluſieurs aſpérités cauſées par les coups de crochet dont ces Chirurgiens s'étoient inutilement ſervis, auroient ſans doute grandement bleſſé la matrice, ſi j'euſſe repouſſé au-dedans la tête en cet état, pour tirer l'enfant par les pieds. Auſſitôt que j'eus ainſi accouché cette femme, elle ſe trouva beaucoup ſoulagée de toutes les cruelles douleurs qu'elle ſentoit auparavant; mais elle ne laiſſa pas de mourir quatre jours enſuite,

comme je l'avois bien préjugé ; encore étoit-il bien étonnant qu'elle eût pû subsister si long-tems, après les grandes violences que ces trois Chirurgiens lui avoient fait souffrir.

Observation XVII.

De l'accouchement d'une femme qui mourut par une excessive perte de sang.

Le 25 Février 1670, j'ai accouché une femme qui avoit une perte de sang depuis trois semaines, laquelle ayant été durant tout ce tems assez médiocre, devint tout d'un coup si grande, que cette femme en tomboit en de fréquentes foiblesses, vuidant beaucoup de gros caillots depuis huit heures entieres ; pour raison dequoi elle avoit déja reçu tous ses Sacremens, lorsque je fus mandé pour la secourir, comme je fis dès l'instant que je fus arrivé chez elle, en l'accouchant sans aucune violence d'un enfant vivant qui alloit indubitablement périr avec sa mere qui étoit moribonde. Par ce secours je sauvai bien la vie à l'enfant, mais la mere ne laissa pas de mourir sept heures ensuite ; la trop grande abondance du sang qu'elle avoit perdu avant que je l'accouchasse, lui ayant ôté la force de supporter la perte de celui qui s'écoule ordinairement après l'accouchement ; ce qui ne seroit pas arrivé vrai-semblablement, si j'eusse été mandé plûtôt pour la secourir ; car quoique l'accouchement soit bien le plus salutaire secours que l'on puisse donner aux femmes qui sont surprises de ces sortes de pertes de sang surabondantes, il leur est souvent inutile, si l'on differe trop long-temps à leur donner ; n'étant pas possible que la femme en échappe, s'il ne lui reste plus assez de sang pour la faire subsister après l'opération, quoiqu'elle ait été bien & dûëment faite sans aucune violence, comme il arriva à cette femme suivant la prédiction que j'en avois faite auparavant à tous ses parens, qui m'avoient très-instamment requis de l'accoucher toute moribonde qu'elle étoit, pour tâcher au moins de sauver son enfant, comme je fis. Ce fut ainsi que ma propre sœur mourut en l'année 1665, pour n'avoir pas été accouchée d'assez bonne heure par la faute du Chirurgien qui avoit été mandé pour la secourir en mon absence. J'en ai rapporté l'histoire

ſ'hiſtoire avec toutes ces circonſtances en mon livre des Accouchemens, au chapitre de la Perte de ſang.

OBSERVATION XVIII.

Du très-laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit le bras.

LE 26 Février 1670, j'ai accouché une femme dont le travail étoit un des plus laborieux & des plus pénibles que l'on puiſſe voir, tant pour la mauvaiſe ſituation de ſon enfant qui préſentoit un bras, que pour la mauvaiſe diſpoſition du ventre de cette femme, qui pendoit juſqu'au milieu de ſes cuiſſes en maniere de ſac; pour lequel ſujet je fus obligé de faire une extrême contorſion de tout mon bras juſqu'au coude, pour réfléchir ma main par deſſus l'os *pubis* de la mere, afin d'aller prendre juſqu'au fond de ce ſac les deux pieds de ſon enfant; lequel y étant tout en un tas fortement engagé, étoit empêché par la réflexion de la figure recourbée de ſon corps, de céder auſſi facilement qu'il auroit pû faire à l'attraction des pieds, dans une diſpoſition plus naturelle que n'étoit pas celle du ventre de cette femme. Cependant quoique ce travail fût, comme j'ai dit, un des plus laborieux & pénibles, je tirai cet enfant vivant, & la mere ſe porta bien enſuite, s'eſtimant très-heureuſe de ce que je l'avois ainſi ſecourue dans cette urgente néceſſité.

OBSERVATION XIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé plus d'une pinte d'eau, ſix ſemaines auparavant.

LE 2 Mars 1670, j'ai vû une femme accouchée à terme depuis douze jours, d'un enfant vivant, laquelle avoit vuidé tout d'un coup plus d'une pinte d'eau ſix ſemaines avant que d'accoucher; nonobſtant quoi elle en avoit encore vuidé beaucoup le jour qui précéda ſon accouchement, ces dernieres eaux ayant percé comme à l'ordinaire. Cela peut donner lieu de croire que ces premieres eaux écoulées ſubitement en une ſi grande abon-

dance, venoient vraisemblablement de quelque espece d'hydropisie de matrice contenue hors des membranes de l'enfant ; car si elles eussent été les véritables eaux de l'enfant, l'accouchement seroit arrivé peu de tems ensuite de leur écoulement.

Observation XX.

De deux femmes qui ne laisserent pas d'accoucher heureusement, quoique l'une eût été saignée quarante-huit fois durant sa grossesse, & l'autre jusqu'à quatre-vingt-dix fois.

Le 6 Mars 1670, un de mes Confreres me dit avoir saigné sa femme quarante-huit fois durant le cours d'une seule grossesse ; sçavoir, quarante-cinq fois du bras, deux fois du pied, & une fois de la gorge, m'assurant qu'il n'avoit pû la soulager d'une continuelle oppression qu'elle avoit, par d'autres remedes que par la saignée si souvent réitérée, nonobstant quoi elle ne laissa pas d'accoucher heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien. Mais je joindrai à cet exemple un autre encore bien plus remarquable, qui est d'une jeune femme de dix-huit ans que je vis le 31 Mars 1688, qui étoit heureusement accouchée à terme depuis trois mois de son premier enfant, qui se portoit assez bien, & elle aussi, quoiqu'elle eût été saignée quatre-vingt-dix fois dans le tems de sa grossesse, & notamment vingt-deux fois du bras par l'ordonnance d'un célebre Médecin, étant dans le huitiéme mois de sa grossesse, & même deux fois du pied. Mais selon mon sentiment, ces fréquentes saignées, nonobstant l'événement, qui par fortune n'en fut pas malheureux, n'avoient pas été judicieusement conseillées à cette femme par plusieurs Médecins, pour remédier, à ce qu'ils prétendoient, à une grande oppression accompagnée de foiblesse, dont elle étoit presque journellement travaillée, qui n'étoit en effet, à ce que je crois, qu'une véritable suffocation de matrice ; à quoi on auroit pû remédier par d'autres voies que par ces saignées si fréquentes, qui contribuoient plûtôt par la grande inanition qu'elles faisoient, à lui causer quelquefois des mouvemens convulsifs, & de fréquentes récidives de cette maladie, qu'à l'en guérir véritablement ; parce que le sang nouvellement engendré à la place de celui qu'on lui tiroit journellement par toutes ces saignées, étant plus sujet à se fermenter par l'in-

ſection de quelques vapeurs hyſtériques, réitéroit par ſon bouillonnement les grandes ſuffocations dont cette femme étoit fort ſouvent incommodée. Je ne rapporte pas ces deux prodigieux exemples, pour en approuver la pratique que je blâme fort, mais ſeulement pour faire connoître juſqu'à quel point certaines femmes groſſes peuvent ſupporter la ſaignée, lorſqu'elles en ont beſoin, puiſque celle-ci, nonobſtant qu'elle eût été ſaignée, à ce que je croi, plus de quatre-vingt fois ſans néceſſité durant le tems de ſa groſſeſſe, ne laiſſa pas de porter ſon enfant juſqu'à terme, & d'en accoucher aſſez heureuſement.

OBSERVATION XXI.

De deux femmes qui furent ſurpriſes de convulſions après être accouchées, dont l'une échappa, & l'autre mourut.

LE 15 Mars 1670, je vis une femme, qui un jour après être accouchée aſſez heureuſement à terme, à ce que me dit ſa Sagefemme, fut ſurpriſe tout d'un coup de très-violentes convulſions, qui lui continuerent quatre ou cinq jours par différens intervalles, durant tout lequel tems elle fut ſans aucune connoiſſance, ce qui faiſoit croire qu'elle devoit certainement mourir; mais lui ayant tiré quelques petites portions d'arrierefaix & de membranes, que la Sagefemme qui l'avoit accouchée, lui avoit laiſſées dans la matrice, qui pouvoient contribuer à ſon mal, & ayant été ſaignée ſix fois du bras, & deux fois du pied, ſes convulſions ceſſerent peu à peu, & elle revint à ſon bon ſens, & ſe porta bien dans la ſuite. Mais le 12 Septembre de la même année je vis une autre femme, qui ne fut pas ſi heureuſe que celle dont je viens de parler; car ayant été ſurpriſe de pareilles convulſions trois heures après être accouchée naturellement, à ce que me fit auſſi entendre la Sagefemme, elle mourut le jour ſuivant, à quoi contribuerent beaucoup, à ce que je croi, deux priſes de vin émétique qu'un Médecin qui la vit avec moi, lui avoit ordonnées contre mon ſentiment, qui étoit de la ſaigner même pluſieurs fois s'il étoit néceſſaire, comme j'avois conſeillé de faire à celle de ci-deſſus qui étoit bien réchappée. Ce dernier exemple & beaucoup d'autres ſemblables que j'ai vûs, m'ont toujours fait connoître que ce remede eſt très-pernicieux en ces occaſions.

Observation XXII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & l'autre présentoit les pieds.

Le 16 Avril 1670, j'ai accouché une femme de deux enfans vivans, qui avoient chacun leur arrierefaix entierement séparé l'un de l'autre ; sinon qu'ils étoient seulement joints par un intervalle membraneux, large d'un travers de doigt. Le premier de ces deux enfans, qui étoit une fille de médiocre grosseur, vint naturellement la tête la premiere ; & le second, qui étoit un garçon bien plus gros & plus fort, vint les pieds devant. L'on peut connoître par cet exemple, ce qui m'a été confirmé par beaucoup d'autres semblables, que la bonne ou la mauvaise situation des enfans ne dépend point de leur vigueur plus ou moins grande ; & que ce n'est pas aussi toujours le plus fort des enfans jumeaux qui se présente le premier pour sortir dans l'accouchement : car si cela étoit, le garçon auroit pris la place de la fille, & seroit venu le premier en bonne situation, & non pas le dernier en la mauvaise qu'il avoit ; & l'on doit remarquer qu'il arrive assez souvent que l'un ou l'autre des enfans jumeaux, & quelquefois même l'un & l'autre viennent en mauvaise situation, à cause qu'étant fort pressés dans la matrice, ils se nuisent l'un à l'autre, n'ayant pas une entiere liberté de se retourner pour prendre une bonne situation.

Observation XXIII.

D'une femme qui étant grosse de sept mois, fut traitée de la maladie Vénérienne, dont elle fut bien guérie, & accoucha ensuite heureusement.

Le 28 Juin 1670, un de mes Confreres me pria d'aller voir une jeune femme âgée de vingt-deux ans, grosse de sept mois, qu'il traitoit de la maladie Vénérienne, étant en peine de ce qu'elle n'avoit point senti remuer son enfant depuis trois jours ; mais elle me dit en la visitant, qu'elle venoit de le sentir. Cette femme avoit pour lors un flux de bouche assez copieux, qui lui

avoit été excité par pluſieurs frictions d'onguent de mercure, vuidant juſqu'à cinq ou ſix baſſins par jour, ſans aucun autre accident extraordinaire ; par lequel flux elle fut bien guérie de cette fâcheuſe maladie, & accoucha enſuite heureuſement à terme d'un enfant fort ſain, qui auroit été en grand riſque d'être infecté de cette maladie contagieuſe de la mere, ſi elle eût différé à s'en faire traiter après ſon accouchement.

OBSERVATION XXIV.

D'une femme groſſe de deux mois, qui avoit des vomiſſemens ſi violens, qu'ils lui cauſoient quelque ſorte de mouvemens convulſifs.

LE 3 Août 1670, j'ai vû une femme âgée de vingt-cinq ans, qui ayant eu un avortement au terme de deux mois & demi de ſa premiere groſſeſſe, & une autre fois une fauſſe couche d'un faux germe, environ au même terme, ſe voyant groſſe pour la troiſiéme fois, & craignant la même choſe qui lui étoit arrivée à ſes deux précédentes groſſeſſes, me manda chez elle pour ſçavoir de moi ce que je lui conſeillerois de faire pour éviter que les fréquens vomiſſemens dont elle étoit travaillée, avec de ſi violens efforts, qu'ils lui cauſoient quelque ſorte de mouvemens convulſifs, ne la fiſſent encore avorter dans peu, n'étant pour lors groſſe que de deux mois. Et comme elle me parut d'un tempérament ſanguin, & d'une habitude aſſez replete, je lui conſeillai de ſe faire ſaigner du bras dès le même jour, ſans attendre plus longtems ; & ſur ce qu'elle me dit, que ſi elle ſe faiſoit ſaigner devant le terme de quatre mois & demi de ſa groſſeſſe, auquel on a coutume de conſeiller ce remede à la plûpart des femmes groſſes, elle craignoit que cette ſaignée prématurément faite, à ce qu'elle croyoit, au terme de deux mois, au lieu de la ſoulager, ne lui causât encore plûtôt une fauſſe couche ; je la déſabuſai de l'erreur où elle étoit, qui eſt auſſi grande qu'elle eſt commune, lui faiſant connoitre par ſa propre expérience, qu'il n'y avoit pas de raiſon de ſuivre cette mauvaiſe coutume, & d'attendre qu'elle fût groſſe de quatre mois & demi, & à lui faire un remede pour la préſerver d'un accident qui lui étoit déja arrivé par deux fois avant la fin du troiſiéme mois. Car il eſt certain que de dix femmes qui ont des fauſſes couches, il s'en trouve neuf à qui cet accident

arrive avant la fin du troisiéme mois de leur grossesse, par la trop grande abondance de sang, qui noyant, s'il faut ainsi dire, en elles la conception dès les premiers mois de leur grossesse, détruit le principe de vie du *fétus*, qui pour sa petitesse ne peut pas en ce tems consumer pour sa nourriture tout le sang superflu : de sorte qu'ayant persuadé par mon raisonnement cette femme de se faire saigner dès le même jour, & ayant suivi le bon conseil que je lui donnai, elle fut tout-à-fait soulagée de ses violens vomissemens ; & s'étant préservée par ce remede salutaire d'une troisiéme fausse couche, dont elle étoit menacée, elle se porta bien dans la suite, & accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit aussi fort bien.

OBSERVATION XXV.

D'une femme qui étoit tombée en une grande suffocation hystérique, immédiatement après une dyssenterie de trois mois.

LE 12 Août 1670, je vis une jeune femme qui étoit tombée en une grande suffocation hystérique avec perte de connoissance, immédiatement après une dyssenterie de trois mois, accompagnée de fiévre sans discontinuer, qui l'avoit rendue presque étique. Ses parens ne connoissant pas d'abord que ce fût cette maladie, mais croyant plûtôt qu'elle alloit effectivement mourir, venoient de lui faire apporter l'Extrême-onction, lorsque j'arrivai chez elle : mais je les consolai aussitôt, en les assurant que ce n'étoit qu'une maladie passagere, dont ils furent persuadés par l'événement ; car cette femme, après que l'accès de sa suffocation eut été entierement dissipé, se porta bien dans la suite. J'ai rapporté cet exemple, pour faire seulement connoître que la suffocation de matrice vient bien plûtôt du sang menstruel retenu ou corrompu, que de la superfluité de la semence ; car il n'y a pas d'apparence que la suffocation de matrice de cette femme procedât d'une telle superfluité, après une continuelle dyssenterie durant trois mois, qui l'avoit rendue si émaciée qu'elle en paroissoit étique, comme j'ai dit ; pendant tout lequel tems elle n'avoit point été bien reglée dans l'évacuation de ses menstrues.

OBSERVATION XXVI.

D'une femme qui mourut avec ſon enfant dans le ventre, qui n'en put jamais être tiré par un Médecin Anglois qui avoit entrepris de l'accoucher.

LE 19 Août 1670, j'ai vû une petite femme âgée de 38 ans, qui étoit en travail de ſon premier enfant depuis huit jours, ſes eaux s'étant écoulées dès le premier jour qu'elle avoit commencé à ſe trouver mal, ſans preſque aucune dilatation de la matrice. Etant reſtée en cet état juſqu'au quatriéme jour, je fus mandé pour en dire mon ſentiment à ſa Sageſemme, à laquelle je conſeillai de la faire ſaigner; & au cas que la ſaignée ne produisît pas le bon effet que l'on en pouvoit eſpérer, de lui faire prendre l'infuſion de deux drachmes de ſené, pour lui provoquer les douleurs qu'elle n'avoit point; ce qui fut fait le jour ſuivant, & réuſſit aſſez bien, ce remede lui ayant excité des douleurs qui dilaterent la matrice autant qu'il étoit poſſible. Néanmoins pour tout cela elle ne put jamais accoucher, & ſon enfant qui venoit la tête devant, mais la face en deſſus, reſta toujours au même lieu, ſans pouvoir avancer au paſſage, que cette femme, qui étoit très-petite, avoit tellement étroit, & les os qui le forment ſi ſerrés & proches l'un de l'autre, & l'os du croupion ſi recourbé en dedans, qu'il me fut entierement impoſſible d'y introduire ma main pour l'accoucher, quoique je l'aye aſſez petite, lorſque je fus mandé pour lui donner ce ſecours, trois jours enſuite de la premiere fois que je l'avois vûe; de ſorte qu'y ayant tâché inutilement il ne me fut pas poſſible d'en venir à bout, ne pouvant introduire ma main qu'avec un extrême effort, à cauſe de l'étroiteſſe du paſſage d'entre les os; & l'ayant introduite elle ſe trouvoit ſi ſerrée, qu'il m'étoit impoſſible d'en remuer ſeulement les doigts, & de la faire avancer aſſez pour pouvoir conduire un crochet avec ſûreté, afin d'en tirer cet enfant, qui étoit mort depuis près de quatre jours, ſuivant l'apparence; ce qu'ayant eſſayé je déclarai l'impoſſibilité d'accoucher cette femme à tous les aſſiſtans, qui en étant bien perſuadés, me prierent de lui tirer ſon enfant du ventre par l'opération Céſarienne; laquelle je ne voulus pas entreprendre, ſçachant bien qu'elle eſt toujours très-certainement mortelle à la mere. Mais après que j'eus laiſſé cette femme

en cet état, ne m'étant pas possible de la secourir, comme j'aurois fait toute autre qui auroit eu une disposition du corps plus naturelle, il survint aussitôt un Médecin Anglois, nommé *Chamberlen*, qui étoit alors à *Paris*, & qui de pere en fils faisoit une profession ordinaire des accouchemens en Angleterre dans la Ville de *Londres*, où il a acquis depuis ce tems-là le suprême degré de réputation en cet Art. Ce Médecin voyant cette femme en l'état que je viens de déclarer, & ayant appris que je n'avois pas trouvé aucune possibilité de l'accoucher, témoigna être étonné de ce que je n'en avois pas pû venir à bout, moi, qu'il disoit & assuroit être le plus habile homme de ma profession qui fût à *Paris*; nonobstant quoi il promit d'abord de l'accoucher très-assurément en moins d'un demi-quart d'heure, quelque difficulté qu'il pût y trouver; pour quoi faire, il se mit aussitôt en besogne, & au lieu d'un demi-quart d'heure, il travailla durant plus de trois heures entieres, sans discontinuer que pour reprendre haleine. Mais ayant épuisé inutilement toutes ses forces, aussi-bien que toute son industrie, & voyant que la pauvre femme étoit près d'expirer entre ses mains, il fut contraint d'y renoncer, & d'avouer qu'il n'étoit pas possible d'en venir à bout, comme je l'avois bien déclaré. Cette pauvre femme mourut avec son enfant dans le ventre vingt-quatre heures après les extrêmes violences qu'il lui avoit faites: & par l'ouverture que je fis de son corps, en lui faisant après sa mort l'opération Césarienne, que je n'avois pas voulu lui faire, comme j'ai dit, durant qu'elle vivoit, je trouvai son enfant & toutes les autres choses disposées comme je les ai spécifiées ci-dessus, & la matrice toute déchirée & percée en plusieurs endroits, par les instrumens dont ce Médecin s'étoit servi aveuglément sans la conduite de sa main; laquelle pour être une fois plus grosse que la mienne, il n'avoit vraisemblablement pas pû introduire assez avant pour l'en préserver. Néanmoins ce Médecin étoit venu d'*Angleterre* à *Paris* depuis six mois, dans l'espérance d'y faire fortune, faisant courir le bruit qu'il avoit un secret tout particulier pour les accouchemens de cette nature, se vantant de faire les plus desespérés & abandonnés en moins d'un demi-quart d'heure; & il avoit même proposé à M. le premier Médecin du Roi, que si on vouloit lui faire donner dix mille écus de récompense, il communiqueroit son prétendu secret. Mais la seule expérience de ce fâcheux accouchement le dégoûta tellement de ce pays-ci, qu'il s'en retourna peu de jours ensuite

ensuite en *Angleterre ;* voyant bien qu'il y avoit à *Paris* de plus habiles gens en l'art des accouchemens que lui. Mais avant que de partir pour *Londres*, il me rendit visite chez moi, pour me faire compliment sur le Livre des Accouchemens que j'avois donné au Public depuis deux ans ; & me dit pour lors, qu'il n'avoit jamais trouvé d'opération si difficile à faire, que l'accouchement de cette femme, dont il n'avoit pas pû venir à bout, me louant de ce que je ne l'avois pas voulu entreprendre aussi inconsidérément qu'il avoit fait. Je reçûs son compliment comme je devois, lui faisant entendre qu'il s'étoit bien trompé, en croyant trouver autant de facilité à accoucher les femmes à *Paris*, comme il avoit pû trouver à *Londres*, où il s'en retourna dès le lendemain, emportant avec lui un exemplaire de mon Livre, qu'il fit imprimer après l'avoir traduit en Anglois, en l'année 1672 ; depuis laquelle traduction il s'est acquis un si haut degré de réputation en l'art des Accouchemens dans la ville de *Londres*, qu'il y a gagné plus de trente mille livres de rente, qu'il possede présentement, à ce que m'ont dit depuis peu des personnes de sa connoissance. S'il lit quelque jour cette Observation, lorsque je l'aurai rendue publique, & qu'il soit aussi sincere que je le suis, je croi qu'il avouera que je l'ai rapportée avec toute la religion que peut demander une vérité très-constante, dont il peut fort bien se souvenir. L'extraordinaire difficulté qui se rencontra en cet accouchement m'a fait inventer un Instrument, auquel j'ai donné le nom de *tire-tête*, pour son usage, qui est incomparablement plus commode & plus sûr que celui des crochets. Si j'avois eu pour lors un pareil instrument, je suis certain qu'avec son aide j'aurois pû sauver la vie à cette femme. J'en ai fait représenter la figure dans mon Livre des Accouchemens, où j'ai enseigné très-exactement la maniere de s'en bien servir.

Observation XXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une très-grande perte de sang.

Le 22 Septembre 1670, j'ai accouché une femme qui avoit depuis le jour précédent eu une si grande perte de sang avec caillots, qu'elle couroit grand risque de perdre la vie, si je ne l'eusse promptement secourue en retournant entierement son enfant, pour le tirer par les pieds comme je fis, n'ayant pas d'espé-

rance par le défaut des douleurs de la mere, qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, quoique son enfant se présentât dans la posture naturelle. Cette femme se porta bien ensuite, & son enfant aussi, nonobstant un si laborieux & si dangereux travail.

OBSERVATION XXVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de six mois, par les efforts d'une violente toux qui lui causa une perte de sang.

LE 10 Novembre 1670, je vis une femme grosse de six mois, qui avoit depuis huit jours une médiocre perte de sang avec quelques caillots, causée par les efforts d'une violente toux, qui avoit fait dilater sa matrice de la largeur du doigt; pour raison de quoi je prédis qu'elle avorteroit certainement dans peu, nonobstant qu'elle n'eût pour lors aucune douleur; parce que l'ouverture de la matrice me faisoit connoître que cette perte de sang venant des parties intérieures, il étoit impossible que l'agitation de cette violente toux n'achevât de produire le mauvais effet qu'elle avoit commencé, comme il arriva le jour ensuite, cette femme étant avortée d'un très-petit enfant, qui ne vécut qu'un jour & demi.

OBSERVATION XXIX.

De l'accouchement d'une femme qui étoit en travail depuis cinq jours, son enfant ayant la tête arrêtée au passage.

LE 17 Novembre 1670, j'ai accouché une jeune femme âgée de seize ans, qui étoit en très-grand péril de la vie, pour l'impossibilité qui étoit en elle d'accoucher naturellement, à cause de l'extrême grosseur de son enfant, qui néanmoins présentoit la tête la premiere. Cette femme étoit en travail depuis cinq jours entiers, & la longueur de ce tems avoit causé la mort à son enfant en son ventre, sa tête étant restée au passage, sans pouvoir avancer plus outre. J'en fis extraction en cette posture, me servant d'un crochet, dans l'entiere certitude que j'avois de la mort de l'enfant depuis deux ou trois jours. Pour y parvenir j'imprimai premierement mon crochet à côté de la tête de cet enfant mort, sur un des

os pariétaux, & l'ayant un peu fait avancer, je retirai le crochet du premier endroit où je l'avois mis pour le ficher en l'autre côté de cette tête, afin de la faire avancer en la redreſſant dans le paſſage ; & uſant de cette méthode de côté & d'autre alternativement, ſelon qu'il étoit convenable, j'achevai de faire l'extraction de ce gros enfant mort, ſans en ouvrir aucunement la tête pour en vuider le cerveau, comme j'avois quelquefois eſſayé en d'autres occaſions ; mais la méthode n'en eſt pas ſi ſûre, que de tâcher de faire paſſer ainſi la tête entiere, ſi on le peut ; car lorſque le cerveau en eſt vuidé, les os de la tête de l'enfant n'ayant plus d'appui, empêchent que le crochet ne s'y imprime ſi aiſément ; & ils en ſont ſouvent rompus & lacérés avec peu d'aide ; & en s'écartant enſuite de côté & d'autre, ils bleſſent la femme de toutes parts, & incommodent beaucoup le Chirurgien en ſon opération ; lequel n'ayant plus cette priſe ſolide de la tête entiere, a quelquefois bien de la peine à faire avancer les épaules de l'enfant au paſſage : car la matrice venant à ſe contracter, à proportion que la tête s'affaiſſe, quand on en vuide le cerveau, retient fortement les épaules au-dedans, ce qui n'arrive pas ſitôt quand la tête entiere par ſa groſſeur leur fait paſſage. Il faut remarquer qu'il ſurvient ſouvent pourriture aux parties baſſes des femmes, dont les enfans demeurent long-tems de la ſorte au paſſage ; enſuite de quoi il leur arrive par fois durant quelque tems un flux involontaire d'urine, qui vient de la ſuppuration d'une partie du col de la veſſie qui a été trop long-tems violemment comprimé ; & auſſi à cauſe que l'urine & les autres excrémens ont été ſupprimés par la même compreſſion durant trois ou quatre jours devant l'accouchement. Cette pourriture ſuit ordinairement l'inflammation qui eſt toujours en ces parties en pareille occaſion, & ſuccede auſſi très-ſouvent aux lacérations de ces mêmes parties pour petites qu'elles ſoient. Il arriva un pareil accident à cette femme, mais elle fut guérie en peu de jours par le ſoin que j'en pris, & releva de ſa couche en parfaite ſanté.

Observation XXX.

D'une femme qui après une perte de sang durant quatorze mois entiers, devint grosse & accoucha ensuite heureusement.

Le 2 Janvier 1671, j'ai vû une femme âgée de 35 ans, qui étoit pour lors grosse de trois mois passés, dont je fus assez étonné à cause d'une perte de sang presque continuelle, qu'elle avoit eue avant sa grossesse durant quatorze mois entiers; dans tout lequel tems je l'avois vûe par plusieurs fois vuider une prodigieuse quantité de sang; car je craignois plûtôt que cet accident ne lui causât dans la suite quelque ulcere en la matrice, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont sujettes à ces sortes de pertes de sang de longue durée, que je ne soupçonnois qu'elle pût devenir grosse, comme il lui arriva un mois après que sa perte de sang eut enfin cessé de paroître, à quoi avoit beaucoup contribué l'usage du lait de vache que je lui avois conseillé. Elle se porta bien dans tout le reste du tems de sa grossesse, s'étant fait faire suivant mon avis par précaution, quelques saignées du bras, qui l'ayant préservée de la récidive de sa perte de sang, aiderent à lui faire porter jusqu'à terme son enfant, qui étoit une fort grosse fille, dont elle accoucha heureusement le 24 Juin de la même année.

Observation XXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui présentoient tous deux les pieds.

Le 15 Janvier 1671, j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles vivans, qui avoient chacun leur arrierefaix séparé l'un de l'autre. Je les tirai tous deux par les pieds, parce qu'ils s'étoient présentés en cette posture, qui étoit celle qu'ils avoient toujours eue naturellement; laquelle est commune à tous les autres enfans, durant les sept ou huit premiers mois de la grossesse, n'ayant pas pû se tourner la tête en bas, comme tous les enfans ont coutume de faire vers le dernier mois, à cause qu'ils étoient trop pressés en la matrice. C'est ce qui fait que des enfans jumeaux il y en a presque

toujours quelqu'un qui vient en cette mauvaise situation, & que même assez souvent tous les deux se présentent ainsi.

OBSERVATION XXXII.

D'une femme qui avoit une tumeur de la grosseur des deux poings à la lévre gauche de la vulve.

LE 1 Février 1671, j'ai vû avec deux de mes Confreres une femme âgée de plus de soixante ans, qui avoit depuis vingt-cinq ans une tumeur de la grosseur des deux poings à la lévre gauche de la vulve à laquelle il s'étoit fait depuis peu une fluxion très-considérable, qui avoit entierement disposé cette tumeur à suppurer; pour raison de quoi nous conclumes à en faire ouverture, afin de donner une entiere issue à la matiere qui y étoit contenue; ce qui fut fait deux jours ensuite. L'on tira par l'ouverture de cette tumeur une grande abondance de matiere anévrismale, semblable à la lie de vin rouge, après quoi cette femme fut parfaitement bien guérie en peu de jours de cette indisposition, qu'elle avoit gardée durant un si long-tems avec une grande incommodité; n'ayant jamais osé s'en faire traiter auparavant, dans le soupçon qu'elle avoit que ce fût quelque vraie hergne; mais elle n'étoit seulement que similitudinaire. Ces sortes de tumeurs particulieres sont connues en ce qu'elles ont leur matiere renfermée dans une espece de chyste, & qu'elles n'ont aucune continuité jusques dans l'aîne, ni les propres accidens des vraies hergnes. J'ai vû plusieurs autres femmes, & même des femmes grosses, avoir de ces sortes de tumeurs de médiocre grosseur, à l'une des lévres extérieures de la matrice, sans aucun autre accident qu'une douleur assez considérable qui en précédoit la suppuration.

OBSERVATION XXXIII.

De l'accouchement laborieux d'une femme qui croyoit que son enfant, qui étoit vivant, fût certainement mort, à cause qu'elle ne l'avoit point senti remuer depuis deux jours.

LE 25 Février 1671, j'ai accouché une femme âgée de trente ans, d'une habitude fort replette, qui avoit vuidé toutes les

eaux de son enfant, qui avoient toujours continué de couler peu à peu depuis huit jours sans aucune douleur, sinon depuis un jour & demi qu'elle étoit effectivement en travail, & que sa matrice avoit commencé à se dilater manifestement, avec de très-fortes douleurs, qui néanmoins n'avoient pas pû jusqu'alors la faire accoucher, à cause de l'extrême grosseur de son enfant, qui demeura un jour entier la tête au passage, sans pouvoir être poussé dehors. Cette femme fit pour lors tout son possible, aussi-bien que tous ses parens, pour me persuader de l'accoucher de quelque maniere que ce fût, dans la croyance qu'elle avoit que son enfant, qu'elle disoit n'avoir point senti remuer depuis près de deux jours, étoit mort dans son ventre. Mais comme il venoit naturellement, & que je n'avois pas d'autre preuve qu'il fût mort, que celle qu'alléguoit la mere de ne l'avoir point senti remuer durant ce tems, qui me paroissoit très-douteuse, je n'y voulus pas consentir; d'autant qu'il n'y avoit pas lieu de tirer cet enfant en la situation où il étoit, sans se servir d'instrumens; & que j'avois encore espérance, vû les forces & les douleurs de la mere, qu'elle pourroit accoucher naturellement, comme elle fit assez heureusement deux heures ensuite, son enfant étant encore vivant. J'ai rapporté cet exemple pour faire remarquer, que souvent les femmes en travail ne sentent pas ou très-peu remuer leur enfant, quoiqu'il soit vivant, un jour après que leurs eaux ont percé, & qu'elles se sont entierement écoulées; ce qui arrive à cause que la matrice joignant pour lors exactement, & serrant le corps de l'enfant, ne lui laisse plus la liberté de se remuer, comme il l'avoit durant que les eaux étoient encore contenues en la matrice entierement, ou en partie; c'est ce qui fait qu'on ne doit pas trop se fier à ce signe, pour juger certainement de la mort de l'enfant; d'autant qu'il est bien équivoque en ces rencontres, s'il n'est confirmé par plusieurs autres moins douteux.

OBSERVATION XXXIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui se présentoient en mauvaise posture, l'un étant mort & corrompu, & l'autre étant vivant.

LE 27 Février 1671, une femme m'envoya querir pour la secourir en son accouchement, & pour terminer un grand

différend qu'elle avoit avec ſa Sagefemme, qui étoit fondé ſur ce que nonobſtant qu'elle ſentoit manifeſtement ſon enfant remuer en ſon ventre, ſa Sagefemme lui vouloit faire croire qu'il étoit mort, à cauſe des excrétions puantes & cadavéreuſe qu'elle vuidoit de la matrice depuis deux jours: mais lorſque j'eus examiné ce qui en étoit, je trouvai qu'elles avoient toutes deux raiſon, car j'accouchai ſur l'heure cette femme de deux enfans mâles, dont le premier étoit mort & entierement corrompu, d'où procédoient ces excrétions puantes qu'elle vuidoit, & l'autre étoit vivant. Je les tirai tous deux par les pieds à cauſe qu'ils ſe préſentoient en mauvaiſe poſture, ayant été obligé pour ce ſujet de percer les eaux du dernier qui étoit vivant, afin de le tirer incontinent après que j'eus fais l'extraction de ce premier qui étoit mort. Il faut encore obſerver, que les excrétions de la matrice peuvent auſſi être rendus fétides & cadavéreuſes par la ſeule corruption de quelques caillots de ſang extravaſé, qui ont ſéjourné durant quelque tems dans la matrice, ce qui n'empêche pas que l'enfant ne ſoit vivant.

OBSERVATION XXXV.

D'une femme qui ayant une fiévre continue depuis trois ſemaines, avorta d'un enfant de cinq mois, & mourut deux jours enſuite.

LE 1 Mars 1671, j'ai vû une femme groſſe de cinq mois, qui après trois ſemaines de fiévre continue avec redoublement, étant avortée d'un petit enfant qui expira auſſitôt, mourut elle-même deux jours enſuite; l'extrême danger où elle étoit s'étant encore augmenté après ſon avortement, comme je l'avois bien prédit aux Médecins qui la voyoient, leſquels furent fruſtrés de la vaine eſpérance qu'ils avoient, que les vuidanges de la couche pourroient contribuer à faire ceſſer la fiévre de cette femme, & qu'elle pourroit auſſi faire plus facilement dans la ſuite les remedes convenables à ſa maladie: car bien loin de cela, l'on voit ordinairement en ces occaſions, que la fiévre s'augmente encore incontinent après l'accouchement, & qu'elle ſe redouble plus fortement par l'entiere ſuppreſſion des vuidanges qui ſe fait pour lors preſque toujours, dont les humeurs corrompues refluent auſſitôt, & vont faire un dépôt ſubit ſur les parties internes qui ont cauſé la premiere indiſpoſition, après quoi la malade tarde peu à mourir, parce que

la nature qui étoit déja presque accablée par une maladie qui de soi étoit mortelle, ne peut pas jamais bien régir ni achever l'évacuation nécessaire des vuidanges. C'est pourquoi ceux qui sont appellés pour traiter les femmes grosses en leurs maladies, doivent surtout empêcher autant qu'ils peuvent par tous leurs remedes, qu'elles n'avortent durant leur maladie, car la plûpart des femmes à qui cet accident arrive, meurent très-peu de tems ensuite; & principalement celles dont la fiévre est accompagnée de fluxion de poitrine, dont j'ai vû beaucoup d'exemples semblables à celui de cette femme de laquelle je viens de parler, à qui je trouvai par l'ouverture de son corps après sa mort, le poulmon du côté gauche tout purulent, & beaucoup de sérosité sanglante épanchée en l'un & en l'autre côté de la poitrine, & le foie tout déssséché.

Observation XXXVI.

De l'accouchement de trois femmes qui furent surprises de fortes convulsions durant leur travail.

Le 12 Avril 1671, j'ai accouché une femme, qui étoit près d'expirer, à cause des fortes convulsions dont elle avoit été surprise, étant en travail de son premier enfant, qui étoit un garçon, que je tirai vivant après l'avoir retourné par les pieds, & qui se porta bien dans la suite. La mere nonobstant le secours que je lui donnai, qui pouvoit lui être aussi salutaire qu'à son enfant, mourut le huitiéme jour après que je l'eus ainsi accouchée, faute, à ce que je croi, d'avoir été saignée, comme je l'avois expressément recommandé, à quoi ne voulurent jamais consentir plusieurs femmes de ses parentes, sur ce que j'avois conseillé qu'on la seignât du bras, à cause que la grande enflure de ses jambes empêchoit qu'on la pût saigner du pied, disant pour leur raison, que la saignée du bras lui retiendroit encore davantage ses vuidanges qui étoient supprimées. C'est une faute que commettent journellement la plûpart des femmes, qui ne peuvent pas seulement souffrir qu'on parle de saigner du bras une femme en couche, laquelle est cause que plusieurs meurent faute de ce secours, comme il arriva à celle-ci, & à une autre femme que j'accouchai de la même maniere peu de tems ensuite, laquelle avoit été surprise de semblables convulsions,

vulsions, qui l'avoient réduite à l'extrémité devant que je l'accouchasse. Elle mourut pareillement le huitiéme jour, à quoi contribua beaucoup, si je ne me trompe, un Médecin qui, au lieu de la faire saigner, comme je l'avois fort recommandé, lui fit prendre du vin émétique dès le second jour après que je l'eus ainsi accouchée, croyant la mieux guérir par ce remede, des convulsions qui lui venoient encore de fois à autre après son accouchement, ne sçachant pas qu'il est très-pernicieux en ces sortes d'occasions, où la convulsion n'arrive ordinairement que par compassion. Les enfans de ces deux femmes s'étoient présentés la tête la premiere, qui est la posture naturelle; mais comme ils étoient encore vivans, ne pouvant pas à cause de cela me servir d'instrumens pour les tirer en cette posture, je fus obligé de les retourner entierement pour les tirer promptement par les pieds, afin de leur sauver la vie, comme je fis. Si une certaine Dame dont la mort surprenante a été connue de tout *Paris*, laquelle expira en convulsion avec son enfant dans le ventre le 8 Mai 1692, eût été secourue de la maniere par le Chirurgien qu'elle avoit choisi pour l'accoucher de son premier enfant, il y auroit eu lieu d'espérer que cette opération auroit pû être salutaire à la mere & à l'enfant, qui périrent tous deux ensemble, faute de leur avoir donné ce secours, comme ce Chirurgien devoit nécessairement faire, aussitôt qu'il la vit surprise de ce funeste accident.

OBSERVATION XXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 2 Juin 1671, j'ai accouché une femme, dont l'enfant présentoit la tête la premiere dans une figure naturelle avec sortie du cordon de l'ombilic, qui auroit été certainement cause de la mort de l'enfant, si je ne l'eusse secouru en le retournant pour le tirer par les pieds, comme je fis, après avoir connu qu'il étoit certainement vivant, par le battement des arteres de son cordon que l'on sentoit manifestement. Cette opération est à la vérité laborieuse pour la mere, aussi-bien que pour le Chirurgien, à cause qu'il faut entieremenr retourner l'enfant, pour le tirer ainsi par les pieds; mais elle est nécessaire pour sauver la vie à l'enfant, qui périroit certainement si on ne le secouroit promptement de la

sorte ; car lorsque le cordon de l'ombilic est sorti, il se refroidit, après quoi le sang qu'il contient étant destitué de ses esprits par le défaut de chaleur naturelle, s'y coagule, & l'enfant n'en peut plus être vivifié ; ne pouvant aussi, au défaut de ce sang, user de la respiration durant qu'il est au ventre de la mere, comme il auroit besoin ; joint à ce que le cordon de l'ombilic ainsi sorti, étant fort comprimé par la tête de l'enfant qui est au passage, le mouvement du sang y est intercepté, qui est cause de la mort de l'enfant s'il n'est promptement secouru, comme je fis en cette occasion, avec une grande satisfaction de la mere, qui n'avoit pas d'autre enfant que celui-là, à qui je sauvai la vie, qu'il auroit indubitablement perdue, si pour m'exemter de cette laborieuse opération, j'eusse commis cet accouchement à la seule natute.

Observation XXXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête de côté, avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 30 Juin 1671, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mort en son ventre, qui présentoit la tête de côté, avec sortie du cordon de l'ombilic depuis plus de 24 heures. Lorsque je fus mandé pour la secourir elle avoit été vûe par deux autres Chirurgiens, qui n'avoient pas voulu l'accoucher, pour l'espérance vaine qu'ils avoient & qu'ils avoient donnée, qu'elle accoucheroit naturellement ; ne considérant pas que la tête de son enfant se présentant de côté, & étant renversée sur l'épaule, dans le tems des douleurs de la mere, la nature faisoit des efforts tout-à-fait inutiles depuis plus de deux jours que cette femme étoit en travail ; & comme je connus que l'enfant étoit certainement mort, en touchant le cordon de son ombilic qui pendoit au dehors, que je sentis tout froid & flétri, & sans aucune pulsation, & qu'il n'y avoit pas lieu d'espérer que la nature pût elle seule pousser dehors cet enfant, à cause de la mauvaise situation de sa tête qui se présentoit de côté, je le tirai avec le crochet, après avoir redressé & réduit par le moyen de cet instrument, la tête de l'enfant en une situation convenable à l'extraction que j'en fis aussitôt, qui fut entierement salutaire à la mere, qui seroit morte sans ce secours. J'ai expliqué en la précédente Observation la raison pour laquelle

la sortie du cordon de l'ombilic est ordinairement cause de la mort subite de l'enfant.

OBSERVATION XXXIX.

Du très-laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la tête.

LE 16 Juillet 1671, j'ai accouché la femme d'un de mes Confreres, en présence de plusieurs autres Chirurgiens aussi de nos Confreres, laquelle étoit en un très-laborieux travail depuis plus de trois jours entiers, avec ses eaux écoulées, ne pouvant accoucher, à cause que son enfant présentoit le côté de la tête; ce qui le fit mourir au passage en cette posture, y restant sans pouvoir venir naturellement, ainsi que deux autres Chirurgiens des plus célebres en l'art des accouchemens, lui avoient fait espérer inutilement depuis ces trois jours, par quatre différentes fois qu'ils l'avoient vûe, pour lequel sujet je fus prié par son mari de l'aller voir, pour lui dire mon avis de l'état où elle étoit. Je la trouvai presque réduite à l'agonie, ayant le ventre extraordinairement dur & tendu quasi jusqu'à la gorge, & toutes les parties extérieures de la vulve extrêmement tuméfiées, & entierement disposées à la mortification, à cause de leur inflammation qui commençoit à se communiquer aux parties internes de la matrice; ayant outre cela une grosse fiévre, & une entiere suppression de l'urine & des autres excrémens, dont son ventre ne se pouvoit point décharger; pour raison de quoi elle avoit deja reçû tous ses Sacremens. Néanmoins comme je crus qu'il valoit mieux tenter un remede incertain, que de laisser la malade dans un désespoir assuré; ayant fait connoître à ce mien Confrere l'impossibilité qu'il y avoit que sa femme accouchât d'elle-même, ainsi que ces deux Chirurgiens, qui se piquoient d'être les plus habiles au fait des accouchemens, lui avoient toujours fait espérer vainement, je lui conseillai de la faire accoucher au plûtôt, à quoi je fis consentir ces deux mêmes Chirurgiens qu'il envoya querir dans cet instant, pour sçavoir s'ils avoueroient en ma présence que la chose fût comme je la lui avois déclarée; de quoi ils furent obligés de demeurer d'accord, ne pouvant pas nier la vérité du fait, que je leur fis reconnoître devant plusieurs autres de nos Confreres qui étoient aussi

présens. Mais comme il étoit question de faire l'opération sur l'heure (car le délai en étoit mortel) le plus ancien des deux, qui dans tout le long-tems qu'il a vécu a toujours fui les mauvaises cures autant qu'il a pû, sçachant bien l'extrême difficulté qu'il y avoit de tirer cet enfant, & le mauvais état où étoit la mere, prit pour prétexte, afin de s'en exempter, que de toute la journée il n'avoit ni bû ni mangé, quoiqu'il fût six heures du soir : de sorte que prenant ainsi congé de la compagnie, il dit en s'en allant, que ces Messieurs, parlant de cet autre Chirurgien & de moi, feroient bien ce qu'il faudroit sans lui. Mais l'autre vouloit pareillement s'en aller & user de la même politique, avouant franchement qu'il l'auroit fait, si je n'avois été présent ; ce qui étoit le sujet pour lequel il consentit enfin d'entreprendre l'opération, dans la confiance qu'il avoit que je lui aiderois au besoin, quand il se seroit lassé, comme il prévoyoit aussi-bien que moi qu'il arriveroit. En un mot, après que ce Chirurgien se fut bien fatigué, se servant inutilement du crochet pour venir à bout de cette opération qui étoit une des plus laborieuses & des plus difficiles, à cause que toutes les parties extérieures de la vulve étoient extrémement tuméfiées, & que la matrice où il y avoit inflammation, étoit entierement à sec, il me céda sa place, ensuite de quoi j'accouchai cette femme d'un très-gros enfant mort, ayant été obligé pour ce faire de le retourner par les pieds, à cause que les épaules de cet enfant étoient si fortement enchâssées dans la substance de la matrice tuméfiée, qu'elles ne pouvoient pas être déplacées par la seule attraction du crochet imprimé sur la tête, qui étant toute de côté, ne pouvoit pas aussi pour lors être réduite en une figure droite. L'opération lui fut néanmoins infructueuse, si ce n'est qu'elle lui prolongea la vie durant quelques jours, à cause d'une grosse fiévre qu'elle avoit devant que d'accoucher, qui continua toujours ensuite avec deux ou trois redoublemens par jour, qui étoient ordinairement précédés de frissons ; ayant aussi toujours eu depuis son accouchement un grand flux de ventre qui la fit mourir neuf jours ensuite. Mais il est certain que si on l'eût secourue d'assez bonne heure, elle seroit réchappée, puisqu'elle résista encore si long-tems nonobstant le déplorable état où elle étoit, quand nous lui tirâmes son enfant, qu'on auroit aussi sauvé si ces deux Chirurgiens eussent connu dès le commencement, qu'il présentoit le côté de la tête ; ce qui étoit le seul sujet pour lequel cette pauvre femme n'avoit pas pû accoucher d'elle-même.

OBSERVATION XL.

D'une femme qui étoit devenue groſſe, nonobſtant qu'elle portât toujours actuellement un peſſaire.

LE 27 Juillet 1671, j'ai accouché une femme d'un fort gros garçon, laquelle avant ſa groſſeſſe étoit fort incommodée depuis ſix ou ſept ans, d'une fâcheuſe deſcente de matrice; pour laquelle m'étant venu conſulter, je lui mis dans le col de la matrice un peſſaire, en maniere de petit bourlet circulaire, ouvert en ſon milieu, dont elle fut entierement ſoulagée, & même guérie; & nonobſtant qu'elle portât toujours actuellement ce peſſaire, elle ne laiſſa pas de devenir groſſe, & ne l'ôta point qu'elle ne le fût de ſix mois, après m'en avoir demandé avis; ce que je lui conſeillai de faire; tant parce qu'il falloit laiſſer à la matrice la liberté de s'étendre, que parce qu'étant fort dilatée dans le tems avancé de la groſſeſſe, elle eſt ſuffiſamment empêchée de tomber, étant pour lors ſoutenue ſur la face intérieure des os des *Iſles* par ceux du paſſage. Ces ſortes de peſſaires ſont préférables à tous autres; parce qu'étant percés d'un grand trou dans leur milieu, ils n'empêchent point la réception de la ſemence de l'homme dans la matrice, & donnent une libre iſſue à l'écoulement des menſtrues, & aux autres excrétions de la matrice. On en peut voir la figure dans mon Livre des Accouchemens, où j'ai enſeigné la maniere de les faire, & de s'en bien ſervir.

OBSERVATION XLI.

D'une femme qui eut une exceſſive perte de ſang cauſée par les fortes épreintes d'un flux de ventre, qui la fit mourir ſix jours après être accouchée.

LE 31 Août 1671, j'ai accouché une femme qui avoit une perte de ſang depuis huit jours, excitée par les fortes épreintes d'un flux de ventre, dont elle étoit travaillée depuis douze jours: cette perte de ſang étant enfin devenue exceſſive, m'obligea de retourner ſon enfant pour le tirer par les pieds, quoiqu'il

présentât la tête la premiere, afin de tâcher, autant qu'il étoit possible, de sauver la vie à cette femme, qu'elle couroit risque de perdre dans peu d'heures, aussi-bien que son enfant, que je tirai vivant : mais nonobstant le bon secours que je lui donnai, qui fit bien cesser sa perte de sang, son flux de ventre ayant toujours continué, elle ne laissa pas que de mourir le sixiéme jour après que je l'eus ainsi accouchée, la nature n'ayant pas pû résister à l'excès de deux évacuations si considérables, qui en cet état, étant chacune en particulier mortelle d'elle-même, contribuerent d'autant plus, succédant & étant jointes l'une à l'autre, à faire mourir cette femme.

OBSERVATION XLII.

D'une femme qui eut un laborieux travail à cause de l'écoulement prématuré des eaux de son enfant.

LE 7 Octobre 1671, j'ai accouché une femme qui avoit vuidé toutes les eaux de son enfant, qui s'étoient écoulées subitement sans aucune douleur, trente heures auparavant, & sans aucune manifeste dilatation de la matrice, qui ne commença à s'ouvrir qu'incontinent après leur entier écoulement, comme il arrive ordinairement en ces sortes d'occasions, où le travail de la femme est prolongé, & rendu beaucoup plus laborieux dans le premier accouchement, que dans les suivans ; car les eaux de l'enfant s'écoulant ainsi prématurément, à cause de la foiblesse des membranes qui les contiennent, devant que les douleurs qui contribuent à la dilatation de la matrice, ayent précédé, pour lors l'enfant y restant enfermé à sec, en est bien plus difficilement expulsé par les douleurs, qui ne deviennent ordinairement bonnes, qu'après l'entier écoulement des eaux ; joint à cela que l'orifice interne de la matrice, qui n'a pas encore été jamais dilaté, s'ouvre alors bien plus mal-aisément.

OBSERVATION XLIII.

D'une femme qui deux jours après être avortée d'un fétus *de six semaines, eut une grande perte de sang causée par la rétention de l'arrierefaix.*

LE 18 Octobre 1671, je délivrai une femme qui étoit avortée depuis deux jours d'un petit *fétus* de six semaines, laquelle étoit en une très-grande perte de sang avec des foiblesses réitérées, causée par la rétention de l'arrierefaix, dont la nature n'avoit pas pû se délivrer ; parce que le corps de cet avorton qui étoit très-petit & molasse, comme il arrive ordinairement en ces sortes de fausses couches, n'ayant pas fait d'ouverture de la matrice de cette femme, qui n'avoit jamais eu d'autres enfans, qu'à proportion de sa petitesse, le corps de cet arrierefaix qui étoit trois fois plus gros & plus étendu, n'en avoit pas pû être expulsé ; ce qui étoit cause que la nature faisant des efforts inutiles, cette perte de sang en étoit excitée ; qui étant surabondante, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, la mettoit en danger de la vie, si je ne l'eusse promptement délivrée de cet arrierefaix ainsi retenu.

OBSERVATION XLIV.

*D'une femme qui avoit une déchirure de toute la partie inférieure de la vulve jusqu'à l'*anus.

LE 25 Octobre 1671, une femme vint chez moi m'offrir toute la reconnoissance que je désirerois d'elle, si je pouvois remédier à une simple difformité, qui sans lui causer aucune incommodité, lui donnoit un extrême chagrin. C'étoit une déchirure de toute la partie inférieure de l'entrée extérieure de la vulve, jusqu'à l'*anus*, arrivée il y avoit neuf ans, dans le tems de son dernier accouchement, par l'ignorance & mauvais traitement de sa Sagefemme, à ce qu'elle croyoit : mais comme elle me dit en même-tems, que l'enfant qu'elle avoit eu en ce dernier accouchement, étoit d'une grosseur excessive, je lui fis entendre qu'ayant été fort contente de sa Sagefemme dans tous ses précédens accouchemens, elle l'accusoit peut-être à tort d'ignorance, à cause de

la déchirure qui s'étoit faite de cette partie, lors de son dernier accouchement, laquelle vrai-semblablement n'avoit été causée que par la grosseur excessive de son enfant: & sur ce qu'elle me prioit instamment de remédier à cette difformité, je lui dis qu'il n'étoit plus tems présentement que cette partie déchirée étoit enduite d'une forte cicatrice, qui s'étant rendue caleuse depuis un si long-tems, ne pouvoit pas être réunie, sans renouveller par une incision très-douloureuse toute la superficie de cette cicatrice, & que pouvant avoir encore d'autres enfans aussi gros que le dernier, qui renouvelleroient infailliblement cette déchirure au tems de l'accouchement, je lui conseillois de souffrir plûtôt la difformité de cette partie sans incommodité, que de se faire faire l'opération douloureuse qui y convenoit pour sa réunion, qui auroit dû être faite immédiatement après son accouchement: car pour lors, n'y ayant aucune perte de substance en cette partie nouvellement déchirée, elle se seroit réunie plus facilement, étant en son entier, qu'après avoir été tout-à-fait cicatrisée depuis un si long-tems.

Observation XLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la tête avec un pied, & chute du cordon de l'ombilic.

Le 29 Octobre 1671, j'ai accouché une femme d'un gros enfant, qui présentoit le côté de la tête avec un pied, & chute du cordon de l'ombilic jusqu'à l'entrée extérieure du passage; auquel cordon l'on sentoit un battement manifeste, qui me fit connoître que l'enfant étoit encore vivant, bien qu'il y eût près de deux heures qu'il fût en cette mauvaise situation, lorsque la Sagefemme qui assistoit cette femme, me manda pour la secourir. Mais ce qui est de remarquable en cet exemple, est que ce fut le pied de l'enfant qui se présentoit avec la tête, qui préserva l'enfant de mourir, en préservant le cordon de l'ombilic qui se présentoit aussi, d'une entiere compression, que cette tête en auroit faite par sa rondeur égale, si elle se fût présentée seule avec ce cordon; laquelle compression interceptant le mouvement du sang qui y devoit être libre, auroit été certainement cause de la mort de cet enfant, que je tirai vivant en le prenant

nant par les pieds, après avoir un peu repouſſé au-dedans la tête avec le cordon de l'ombilic qui ſe préſentoient, pour en faire plus facilement l'extraction.

OBSERVATION XLVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant

LE 7 Novembre 1671, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, qui venoit le cul devant, ayant la face & les pieds vers le ventre de ſa mere, comme ont la plûpart des enfans qui préſentent le cul le premier; parce que leur premiere ſituation naturelle étoit d'avoir la face ainſi tournée vers le ventre de la mere, dans laquelle ſituation ils reſtent, nonobſtant l'affaiſſement du cul qui ſe préſente le premier au paſſage. L'opération qui convient à l'extraction de l'enfant eſt aſſez facile en cette occaſion, ſi l'on fait comme j'ai coutume de faire, qui eſt, qu'il faut faire enſorte qu'en tirant l'enfant qui ſe préſente par le cul, il vienne la face en deſſous; car, comme nous avons dit, lorſqu'il vient ainſi par le cul, ayant ordinairement la face & les pieds vers le ventre de la mere, ſi on le tiroit de la ſorte en ligne droite, ſans le retourner peu à peu à meſure qu'on en fait l'extraction, la face étant ainſi en deſſus dans ſa premiere ſituation, le menton de l'enfant s'accrocheroit au-deſſous de l'os *pubis*, & la tête en ſeroit arrêtée au paſſage, où il périroit très-promptement.

OBSERVATION XLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit la tête au paſſage avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 3 Décembre 1671, je vis une jeune femme de ſeize ans en travail de ſon premier enfant, dont la tête étoit au paſſage, avec ſortie du cordon de l'ombilic depuis quatre heures; lequel cordon étant tout froid, flétri, & ſans aucun battement, me fit connoître que l'enfant étoit très-certainement mort faute d'avoir été ſecouru dans le tems, par la Sagefemme qui étoit auprès de cette femme, comme elle auroit dû faire en repouſſant au-dedans

jusqu'au derriere de la tête de l'enfant, ce cordon, dès le commencement qu'il avoit été poussé dehors ; ce qu'ayant négligé, ce cordon ainsi sorti, ayant été fort comprimé durant un si long-tems, par la tête de l'enfant qui occupoit tout le passage, avoit été la cause manifeste de la mort de l'enfant, par l'entiere interception du mouvement du sang, auquel il doit continuellement donner un libre passage, durant tout le tems que l'enfant est au ventre de la mere : & comme pour ce sujet il n'y avoit plus aucune espérance de pouvoir sauver cet enfant, qui étoit mort lorsque je fus appellé pour voir cette femme, & que d'ailleurs elle n'avoit aucun autre accident, & avoit des forces & des douleurs suffisantes pour accoucher d'elle-même, je conseillai de commettre le reste de l'accouchement à la nature, qu'elle acheva deux heures ensuite assez heureusement pour la mere, mais malheureusement pour l'enfant, qui vint mort, comme je l'avois prédit, pour la raison que je viens d'expliquer.

Observation XLVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venant le cul devant, eut la cuisse cassée par un violent mouvement de contorsion que fit la mere.

Le 11 Décembre 1671, j'ai accouché une femme d'un des plus gros enfans que l'on puisse voir, qui venoit le cul devant, d'une situation oblique, & qui avoit vuidé beaucoup de *meconium*, un jour auparavant ; nonobstant quoi je le tirai vivant, & se portant bien, sinon que la mere par une extrême impatience, ou plûtôt par une grande opiniâtreté, venant à faire un subit & violent mouvement de contorsion de tout le corps, durant que j'étois occupé à dégager la cuisse de son enfant hors du passage, pour le tirer ensuite par les pieds, fut cause qu'elle fut rompue dans ce moment ; mais l'ayant réduite avec un petit bandage convenable, incontinent après que j'eus ainsi tiré l'enfant, il guérit parfaitement en vingt-cinq jours, sans qu'il lui arrivât aucun accident durant ce tems ni dans la suite.

OBSERVATION XLIX.

De la diſpoſition de la matrice d'une femme qui avoit été pendue dans le tems qu'elle avoit actuellement ſes menſtrues.

LE 12 Janvier 1672, ayant pour lors l'honneur d'être Prevôt de notre célebre Compagnie des Maîtres Chirurgiens Jurés de cette ville de *Paris*, je remarquai très-manifeſtement en la diſſection d'une femme, qui avoit été pendue pour ſes crimes, dans le tems qu'elle avoit actuellement ſes menſtrues, ſur le cadavre de laquelle un aſpirant à la maîtriſe faiſoit ſon chef-d'œuvre anatomique, ce que j'avois déja bien reconnu par la diſſection du corps de pluſieurs autres femmes ſemblables à celle-ci; qui eſt, que les menſtrues de la femme, quand elle n'eſt pas groſſe, s'écoulent toujours de la cavité intérieure du propre corps de la matrice, & non pas ſeulement des vaiſſeaux qui aboutiſſent à ſon orifice interne, auſſi-bien quand elle n'eſt pas groſſe, que quand elle l'eſt, comme quelques Auteurs le voudroient perſuader. C'eſt ce qu'on reconnoiſſoit manifeſtement en cette femme; car toute la cavité du fond de la matrice étoit enduite de petits grumeaux de ſang caillé, & ſes vaiſſeaux paroiſſoient beaucoup plus gros que ceux de ſon col, & même tout pleins de ce ſang caillé vers les orifices qui ſe dégorgeoient dans le fond de la matrice. Je ne veux pourtant pas ſoutenir que les menſtrues ne s'écoulent auſſi parfois de quelques vaiſſeaux du col de la matrice, en même tems qu'elles fluent des vaiſſeaux du fond: mais je ſoutiens ſeulement, que l'opinion de ceux qui veulent que les menſtrues ne s'écoulent en tout tems que par les vaiſſeaux qui ſe terminent au col de la matrice, n'eſt pas véritable, comme ces expériences le prouvent très-bien, étant très-certain que les vaiſſeaux qui aboutiſſent au col de la matrice, ne ſervent ſeuls à l'évacuation de la ſuperfluité du ſang menſtruel, que dans le tems de la groſſeſſe, à certaines femmes, qui pour être trop ſanguines, ont encore beſoin quelquefois de cette évacuation dans les premiers mois qu'elles ſont groſſes.

Observation L.

D'un enfant de cinq mois & demi qui présentoit les pieds, & qui étoit encore vivant, quoique la mere eût vuidé près de deux pintes d'eau vingt jours auparavant.

Le 20 Janvier 1672, j'ai accouché une femme d'un enfant de cinq mois & demi, dont les eaux s'étoient écoulées vingt jours auparavant, en ayant vuidé plus de deux pintes dès le premier jour, & s'en étant encore écoulé tous les jours quelque peu, jusqu'au jour que je l'accouchai de cet enfant qui présentoit les pieds; lequel je tirai vivant, & faisant quelques cris assez forts par intervalles, durant une heure qu'il vécut. Ces sortes d'écoulemens d'eaux, qui arrivent ainsi prématurément, & causent ordinairement dans la suite l'avortement, viennent de l'extrême foiblesse des membranes qui les contiennent; ausquelles il se fait quelque rupture, par quelque cause si peu violente qu'elle soit, comme il arriva à cette femme, qui étoit seulement tombée assez légérement sur un genoüil. Mais ce qui est de plus remarquable en cette observation, est qu'un si petit enfant ait été encore bien vivant, après un si grand & si subit écoulement de ses eaux vingt jours auparavant, n'étant point extraordinaire qu'il se fût présenté les pieds devant; car c'est la posture naturelle à un enfant de ce terme.

Observation LI.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement d'un enfant vivant, quoiqu'elle eût eu plusieurs fortes convulsions.

Le 5 Février 1672, une femme de vingt-cinq ans, étant en travail de son premier enfant depuis deux jours, fut surprise de plusieurs fortes couvulsions, étant seulement assistée par sa Sage-femme, à laquelle l'accident parut si pressant, qu'elle obligea le mari de la malade de me venir querir au plûtôt, pour lui donner secours. Etant allé chez cette femme aussitôt que j'en fus averti, je la trouvai venant d'accoucher d'une fille vivante, par une forte douleur qu'elle avoit eûe ensuite de la derniere convulsion qui

avoit duré près d'une demi-heure, à ce que l'on me dit. Je crois que deux choſes contribuerent beaucoup à faire accoucher ainſi heureuſement cette femme, nonobſtant un des plus dangereux accidens qui puiſſent arriver à une femme qui eſt en travail, qui eſt la convulſion ; la premiere eſt, que cette femme revenoit à connoiſſance incontinent après que l'accès des convulſions, dont elle avoit été travaillée, étoit paſſé ; durant lequel bon intervale la nature ne laiſſoit pas de travailler à l'expulſion de l'enfant ; & la ſeconde eſt, que cet enfant étant une fille de médiocre groſſeur, l'accouchement en fut d'autant moins difficile.

OBSERVATION LII.

D'une femme qui après avoir eu un laborieux travail durant neuf jours, mourut pour avoir commis ſon accouchement à la ſeule nature.

LE 12 Février 1672, je vis une femme âgée de quarante-trois ans, qui étoit en travail de ſon premier enfant depuis neuf jours, à ce qu'elle me dit, ſans avoir pû accoucher, quoique cet enfant vînt naturellement ; lequel étoit néanmoins mort en ſon ventre depuis deux ou trois jours, lorſque je la vis en cet état, ce que je reconnus par la grande féteur des excrétions de la matrice, & par la molleſſe de la tête de l'enfant qui étoit au paſſage, & par la vacillation de ſes os, & autres ſignes évidens ; pour la raiſon de quoi, je dis qu'il falloit promptement le tirer du ventre de cette femme ; & que nonobſtant qu'elle parût moribonde, elle pourroit peut-être en échapper par cette voie, que je croyois plus sûre, toute incertaine qu'elle étoit, que de continuer à laiſſer l'accouchement, comme on avoit fait juſqu'alors, à la ſeule nature, qui paroiſſoit toute accablée en cette femme, qui avoit le ventre extraordinairement tendu, & dur comme du bois vers le fond de la matrice, & toutes les parties extérieures de la vulve tuméfiées & enflammées, avec une groſſe fiévre ; pour leſquels accidens elle avoit reçû tous ſes Sacremens : mais m'étant diſpoſé à donner ce ſecours à la pauvre malade, qui m'en prioit inſtamment, ſes parens, & autres aſſiſtans qui étoient en ſa chambre, me dirent que ſi je ne pouvois les aſſurer qu'elle échapperoit par la voie que je venois de propoſer, ils aimoient mieux la laiſſer mourir ainſi, que de la tourmenter par une opération inutile. Cette

demande qui étoit sans raison, vû le déplorable état où étoit la malade, m'obligea de l'abandonner à son mauvais sort, pour éviter le blâme qu'on m'auroit pû donner sans sujet, venant à mourir ensuite de l'opération : & m'étant retiré dans la croyance qu'elle mourroit certainement dans peu avec cet enfant qui étoit déja mort en son ventre, je fus étonné d'apprendre quelques jours ensuite, que cette femme étoit accouchée d'elle-même de cet enfant mort la nuit suivante du jour que je la vis ; mais qu'ayant toutes les parties gangrenées, & les forces entierement abbatues, elle n'avoit pas laissé de mourir deux jours après être ainsi accouchée. Néanmoins ce long intervalle de tems, durant lequel la nature presque accablée travailla & résista, est une preuve manifeste, que sans sa malheureuse destinée elle seroit indubitablement échappée, si on l'avoit secourue, comme il étoit nécessaire de faire plus de deux jours devant que je l'eusse vûe, en lui tirant du ventre cet enfant mort. L'on ne doit pas toutefois inférer de cet exemple, que cette femme toute moribonde qu'elle paroissoit, étant accouchée d'elle-même contre mon opinion, il faille toujours commettre à la nature les accouchemens où l'enfant se présente en posture naturelle, comme quelques-uns croyent sans raison ; car il est très-constant que ce fut le trop long séjour que cet enfant fit au ventre de la mere après y être mort, qui la fit mourir dans la suite, par la mauvaise impression que la corruption cadavéreuse de cet enfant avoit faite en toute la matrice : & si la nature vint enfin à bout d'expulser cet enfant par un dernier effort, après en avoir fait tant d'inutiles durant un si long-tems qu'il y avoit que cette femme étoit en travail, ce ne fut que le funeste secours de la grande corruption de l'enfant, qui ayant beaucoup diminué la grosseur de sa tête, par l'affaissement & la colliquation du cerveau, en fut une cause inopinée, qui ne pouvoit jamais être salutaire à la mere, que l'on auroit sauvée, si on lui eût tiré du ventre assez à tems cet enfant mort, sans en commettre ainsi l'expulsion à la seule nature, qui n'en put venir à bout que trop tard.

OBSERVATION LIII.

D'un enfant que l'on connoiſſoit venir les pieds devant, à travers les membranes de ſes eaux.

LE 16 Février 1672, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, lequel je connus venir les pieds devant à travers les membranes de ſes eaux, qui n'étoient pas encore percées quand je fus mandé pour la ſecourir; ce qui me parut par l'inégalité des pieds que l'on ſentoit. Ayant trouvé la matrice ſuffiſamment dilatée, je rompis les membranes des eaux, & tirai auſſitôt & fort aiſément, l'enfant par les pieds qu'il préſentoit, les eaux contribuant à rendre ſon extraction plus facile, & à le retourner avec moins de peine dans la matrice pour le tirer par les pieds, comme il eſt néceſſaire de faire quand il ſe préſente en d'autres poſtures plus vicieuſes.

OBSERVATION LIV.

D'une femme qui courut grand riſque de la vie, pour avoir été purgée dès le quatriéme jour après être accouchée au cinquiéme mois de ſa groſſeſſe.

LE 23 Février 1672, j'ai accouché une femme groſſe de cinq mois, qui avoit une groſſe fiévre depuis trois jours, & étoit en médiocre perte de ſang depuis un mois entier; laquelle perte de ſang étant devenue très-grande depuis un jour, avec beaucoup de caillots, m'obligea d'accoucher cette femme, pour la préſerver du grand danger de mourir où elle étoit; pour quoi faire, ayant rompu les membranes des eaux de ſon enfant, je le tirai auſſitôt par les pieds qu'il préſentoit, & délivrai en même tems cette femme d'un arrierefaix extraordinairement gros pour la petiteſſe de l'enfant, plein de gros caillots de ſang qui y étoient attachés, du côté que cet arrierefaix s'étoit prématurément détaché de la matrice, ce qui avoit été cauſe de cette grande perte de ſang, & de la mort de l'enfant. Cette femme ſe porta bien enſuite juſqu'au quatriéme jour, qu'un apprentif Médecin qui la voyoit, l'ayant purgée mal à propos, elle fut ſurpriſe d'une groſſe fiévre conti-

nue qu'elle eut durant trois semaines, dont elle pensa mourir dans la suite ; & comme je voulus faire connoître à ce Médecin que la faute qu'il avoit faite de purger ainsi prématurément cette femme, la mettoit en très-grand danger de perdre la vie que je lui avois sauvée en l'accouchant, il m'allégua une fort mauvaise raison, qui étoit, que le jour qu'il avoit purgé cette femme, étoit le septiéme jour que sa précédente fiévre avoit commencé de lui prendre, quoique ce ne fût que le quatriéme de son accouchement, & qu'aux maladies des femmes accouchées, il falloit compter les jours du commencement de la maladie, & non pas du tems de l'accouchement : mais je lui dis que cette périlleuse expérience, dont il étoit témoin, lui devoit confirmer ce que beaucoup d'autres m'avoient appris, qui est, qu'on ne doit jamais purger les femmes, & principalement celles qui sont nouvellement accouchées, durant que la matrice est en fluxion.

Observation LV.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois qui avoit une très-grande perte de sang.

Le 16 Mars 1672, j'ai accouché une femme grosse de sept mois, ou environ, qui étoit en très-grande perte de sang avec des fréquentes foiblesses qui la mettoient en grand danger de la vie, si je ne l'eusse au plûtôt secourue, en lui tirant du ventre son enfant par les pieds, après l'avoir retourné, ce qui fit cesser cette perte de sang, qui avoit été causée par le détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier. Cet enfant, quoique foible & petit comme un avorton, ne laissa pas de vivre encore 24 heures, & la mere se porta bien ensuite ; ainsi que beaucoup d'autres, à qui j'ai donné le même secours pour de semblables pertes de sang, qui cessent ordinairement d'abord que les vaisseaux ouverts par le détachement de l'arrierefaix, qui dégorgeoient du sang en abondance, durant que l'enfant & l'arrierefaix contenus dans la matrice, la tenoient en distention, viennent à se refermer & à être bouchés par la contraction de la propre substance de la matrice, aussitôt qu'elle a été vuidée par l'accouchement, de tout ce qu'elle contenoit ; sans lequel prompt secours, on voit souvent des femmes périr en peu d'heures avec leur enfant dans le ventre.

OBSERVATION LVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant mourut, sa tête restant accrochée au passage, par la faute de la Sagefemme.

LE 1 Avril 1672, j'ai accouché une femme d'un enfant mort, dont la tête & les bras étoient restés au passage depuis une heure & demie. La Sagefemme qui assistoit cette femme, avoit bien tenté de le tirer par les pieds, à cause qu'il s'étoit présenté le cul devant; mais n'en ayant pas pû venir à bout, faute d'industrie, elle fut cause de la mort de cet enfant, qui demeura accroché au passage par le menton, faute de ne lui avoir pas mis la face en dessous, comme elle devoit faire, en tournant peu à peu le corps de l'enfant, à mesure qu'elle en faisoit extraction. Aussitôt que j'eus reconnu cette mauvaise situation de la tête de l'enfant, je la réduisis à celle qui lui étoit convenable, après avoir dégagé du passage les bras de l'enfant l'un après l'autre, pour me donner lieu d'introduire plus facilement le doigt indice de ma main droite, dans la bouche de l'enfant; duquel doigt j'accrochai la machoire inférieure, pour tourner peu à peu la tête, à proportion que de toute la main gauche je soutenois & faisois tourner en même tems tout le corps de l'enfant du même côté de la face; après quoi je tirai facilement cette tête hors du passage, où elle avoit été retenue par sa mauvaise situation.

OBSERVATION LVII.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté en la matrice, après être avortée d'un enfant de quatre mois.

LE 2 Avril 1672, je délivrai une femme de l'arrierefaix qui étoit resté en sa matrice, après être avortée d'un enfant mort tout émacié, au terme de quatre mois; sa Sagefemme ne l'ayant pas pû délivrer, à cause que ce *fétus* avorton, qui étoit tout flétri, n'avoit fait ouverture de la matrice, qu'à proportion de sa petitesse; laquelle ouverture ne répondant pas à la grosseur de cet arrierefaix, fut cause qu'il fut retenu au-dedans, comme il arrive assez souvent en ces sortes d'avortemens.

Observation LVIII.

D'une femme qui fut surprise d'une forte convulsion demi-heure après être accouchée.

Le 3 Avril 1672, je vis une femme âgée de trente ans, qui demi-heure après avoir été accouchée & bien délivrée par sa Sagefemme, fut surprise d'une forte convulsion, qui lui dura un gros quart d'heure; après quoi elle revint à connoissance, & se porta bien dans la suite; à quoi contribua beaucoup une bonne & copieuse évacuation des vuidanges de sa couche, qui la préserva de récidive de cet accident, dont elle avoit encore été surprise de la même maniere en son précédent accouchement, à ce qu'elle me dit, me demandant ce qu'elle devoit faire pour éviter une autre fois ce dangereux accident. Comme il n'y a pas de meilleur remede pour le prévenir, que la saignée, je lui dis que redevenant grosse, elle devoit se faire saigner du bras, douze ou quinze jours devant le tems de son accouchement, & réitérer encore une autre fois ce même remede, dès qu'elle commenceroit d'être en travail. Ayant suivi le salutaire conseil que je lui donnai, elle a été préservée dans tous ses autres accouchemens suivans, de l'accident qui lui étoit arrivé dans les deux précédens, à cause de l'abondance du sang extraordinairement échauffé par la grande agitation du travail, dont il s'étoit fait un transport au cerveau, qui avoit excité la convulsion.

Observation LIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois, qui avoit une très-grande perte de sang.

Le 21 Avril 1672, j'ai accouché une femme grosse de six mois & demi, qui étoit en une très-grande perte de sang depuis six heures, vuidant beaucoup de caillots, & tombant souvent en foiblesse. Elle étoit en ce déplorable état lorsque je fus mandé pour la secourir; mais n'ayant trouvé aucune disposition à sa matrice, à pouvoir être dilatée suffisamment pour l'accoucher dans ce tems,

JOSLIN DIABETIC
JAN 22 1918
LIBRARY

je lui fis donner auſſitôt un lavement, pour lui faire vuider une prodigieuſe quantité d'excrémens retenus depuis long-tems, qui rempliſſoient de telle maniere le gros inteſtin, & étoient ſi durs, qu'il ſembloit en touchant cette femme, que c'étoient les membres de ſon enfant, qui ſe fuſſent affaiſſés dans le paſſage, qui en étoit empêché par le gonflement de cet inteſtin, qui en étoit tout plein; ce qui empêchoit que l'orifice de ſa matrice ſe pût dilater ſi facilement qu'il commença à faire, après qu'elle eut rendu tous ces excrémens par le moyen de ce lavement. Mais ayant encore attendu durant deux heures dans l'eſpérance d'une plus grande préparation à l'accouchement, & voyant que cette femme couroit grand riſque de la vie, à cauſe de la grandeur de ſa perte de ſang, j'entrepris de l'accoucher quoique ſa matrice ne fût dilatée pour lors, qu'à y pouvoir introduire l'extrémité de trois de mes doigts, avec leſquels joints enſemble je la dilatai peu à peu, ſuffiſamment pour donner paſſage à toute ma main, avec laquelle je la délivrai d'un enfant mâle, qui étoit encore en vie, l'ayant retourné pour le tirer par les pieds, après avoir un peu repouſſé & rangé à côté la tête de l'enfant & l'arrierefaix qui s'étoient préſentés les premiers, enſuite de quoi je la délivrai auſſitôt de l'arrierefaix, & de quantité de gros caillots de ſang, qui avoient été retenus au-dedans. Ce ſalutaire ſecours procura le baptême à cet enfant, qui étoit près d'expirer, & ſauva la vie à la mere qui ſe porta bien enſuite.

OBSERVATION LX.

D'une femme qui étant groſſe de trois mois & demi, vuida tout d'un coup par la matrice près d'un demi-ſeptier d'eau, nonobſtant quoi elle porta ſon enfant juſqu'à terme, & en accoucha heureuſement.

LE 2 Mai 1672, j'ai vû une femme groſſe de trois mois & demi ou environ, qui après avoir vuidé, à ce qu'elle me dit, par la matrice tout d'un coup en dormant, près d'un demi-ſeptier d'eau, il y avoit quatre jours, ſentoit des douleurs dans le ventre qui répondoient en bas avec grande peſanteur, qui ſembloient la menacer d'un prochain avortement, joint à ce que le jour ſuivant elle vuida encore quelques eaux avec un peu de ſang, juſqu'à marquer ſa chemiſe de la largeur de la main, nonobſtant quoi l'ayant tou-

chée, je lui trouvai l'orifice interne de la matrice exactement fermé, & fort menu ; ce qui ne dénotant pas la même disposition à l'avortement que faisoient les autres signes qui en sont les avant-coureurs ordinaires, me fit espérer qu'elle pourroit conserver sa grossesse ; pour lequel sujet je lui conseillai de se faire saigner du bras, & de garder le repos au lit durant dix ou douze jours ; ce qu'ayant fait, & usé du lait d'ânesse ensuite durant quelque tems, elle conserva jusqu'au terme parfait son enfant, qui étoit un garçon, dont je l'accouchai heureusement le six Octobre suivant. Cette expérience, dont l'événement fut heureux pour la mere & pour l'enfant, nous fait connoître qu'il ne faut jamais perdre l'espérance de pouvoir conserver la grossesse des femmes qui ont quelque disposition à l'avortement, jusqu'à ce que l'on reconnoisse certainement par l'ouverture de la matrice, qu'il est inutile de l'espérer.

Observation LXI.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux en la matrice, dont la corruption étoit si grande, qu'il s'y engendroit des vers.

Le 7 Mai 1672, je vis une femme âgée de cinquante ans, qui après une entiere cessation de ses menstrues durant deux années, fut surprise d'une perte de sang, qui lui dura sept mois sans discontinuer ; ensuite de quoi il lui vint un ulcere carcinomateux à la matrice, rendant journellement des séro sités roussâtres, fétides, & sanglantes de tems en tems, avec une corruption si grande, qu'il s'y engendroit des vers gros comme des grains d'orge. Elle mourut six mois ensuite, comme je l'avois prédit à son mari, après avoir beaucoup souffert, & langui misérablement durant tout ce tems. Ces sortes de pertes de sang, que l'on voit venir aux femmes âgées après une longue cessation de leurs menstrues, procédant ordinairement d'une disposition ulcéreuse de la matrice, sont toujours incurables & mortelles dans la suite.

OBSERVATION LXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit la tête avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 12 Mai 1672, j'ai accouché une femme d'un fort gros enfant, qui venoit naturellement la tête la premiere ; mais comme le cordon de l'ombilic qui ſe préſentoit avec elle, auroit été certainement cauſe de la mort de l'enfant, avant que la nature eut achevé de le pouſſer dehors, tant pour le refroidiſſement de ce cordon, qui étoit ſorti, que pour la compreſſion qu'en faiſoit la tête de l'enfant au paſſage, je retournai auſſitôt cet enfant, que je tirai enſuite par les pieds, vivant & ſe portant bien, & la mere pareillement, qui me remercia bien fort d'avoir ainſi ſauvé la vie à ſon enfant, qu'il alloit perdre ſans le ſecours que je lui donnai dans ce preſſant beſoin.

OBSERVATION LXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit l'épaule avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 21 Mai 1672, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle extraordinairement gros, qui préſentoit l'épaule au paſſage avec ſortie du cordon de l'ombilic, pour raiſon de quoi je fus obligé de le retourner pour le tirer par les pieds, afin de lui ſauver la vie, qu'il auroit très-certainement perdue, tant par ſa mauvaiſe ſituation, qui auroit été auſſi funeſte à la mere, que par le refroidiſſement du cordon de l'ombilic : ainſi faiſant, je tirai l'enfant vivant, ſans aucun préjudice de la ſanté de la mere, qui ſe porta bien enſuite.

OBSERVATION LXIV.

D'un enfant nouveau-né qui étoit d'une figure toute monſtrueuſe.

LE 29 Mai 1672, je vis un petit enfant mort d'une femme nouvellement accouchée à ſept mois & demi, lequel étoit d'une très-monſtrueuſe figure, ayant les bras & les pieds tout

contrefaits, & la tête sans aucun col, jointe immédiatement à la poitrine, ayant sur sa tête au lieu de cerveau, une espece de calotte épaisse, en maniere de loupe rouge, applatie, qui avoit une production comme une queue, qui se continuoit tout le long de l'épine du dos, jusqu'à l'os *sacrum*; ayant outre cela au droit du nombril, une grosse tumeur livide, en maniere d'hernie ventrale, dans laquelle plusieurs parties du bas ventre étoient enfermées. Cet enfant étoit mort au ventre de sa mere, deux ou trois jours devant qu'elle en accouchât, comme il me parut par l'épiderme de quelques-unes de ses parties, qui s'en séparoit; & comme elle me dit qu'elle avoit eu une très-grande fâcherie dans le commencement de sa grossesse, je crus que cette violente passion avoit été une suffisante cause pour mettre le trouble dans l'arrangement des parties de l'enfant, qui étant toutes molles dans le commencement de la grossesse, en avoient été ainsi monstrueusement conformées; & principalement le cerveau, qui pour son extrême mollesse, reçut en ce tems un plus grand ébranlement de toutes ses parties qui en furent déplacées.

Observation LXV.

D'une femme qui avoit une très-grande enflure des lévres de la vulve, venant d'une disposition inflammatoire de la matrice, qui la fit mourir trois jours aprés être avortée de deux enfans de quatre mois.

Le 2 Juin 1672, j'ai vû une femme qui avoit depuis quinze jours une très-grande enflure des deux lévres de la vulve, comme aussi des cuisses & des jambes; ce qui lui étoit arrivé par un grand dépôt qui s'étoit fait sur ces parties, & sur la matrice, où elle sentoit une grande douleur, lorsqu'on comprimoit de la main médiocrement son ventre, qui étoit assez enflé pour faire croire que cette femme étoit grosse, quoiqu'elle n'eût pas eu ses menstrues depuis quatorze mois entiers, qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée de son deuxiéme enfant; leur suppression pouvant être attribuée à l'état maladif où elle avoit été ayant eu les fiévres durant les huit premiers mois, ou à la grossesse qui avoit succédé à la bonne disposition où elle avoit été après sa maladie durant quelques mois. Mais comme elle n'avoit encore senti aucun mouvement d'enfant, & que son sein étoit fort flasque, & qu'on ne la pouvoit toucher par bas, pour examiner la disposition de la ma-

trice, à cauſe de la grande enflure des lévres de la vulve, qui en empêchoit, je lui dis que quoique je ne puſſe pas l'aſſurer poſitivement de ſa groſſeſſe, dont j'avois un grand ſoupçon, je lui conſeillois de ſe traiter en femme groſſe, & qu'on pouvoit néanmoins lui faire quelques ſcarifications aux deux lévres extérieures de la vulve, pour donner par ce moyen iſſue à une grande abondance de ſéroſités, dont elles étoient ſi extraordinairement tuméfiées, qu'il y avoit danger que la mortification n'y arrivât; ce qu'ayant été exécuté par ſon Chirurgien ordinaire ſeulement deux jours enſuite, il ſortit par les ſcarifications qu'il y fit, une très-grande abondance d'eau durant pluſieurs jours, qui fit deſenfler conſidérablement toutes ces parties; & quelques jours après cette femme accoucha de deux enfans de quatre mois ou environ, dont elle étoit groſſe, comme je l'avois bien ſoupçonné. L'un de ces enfans étoit vivant, & l'autre étoit mort en ſon ventre, & avoit été vraiſemblablement cauſe, par la mauvaiſe impreſſion que ſa corruption avoit faite en la matrice, d'une diſpoſition inflammatoire qui y étoit arrivée, qui s'étant communiquée juſqu'aux parties extérieures, les fit tomber en mortification, & fit mourir cette femme le troiſiéme jour enſuite, comme je l'avois bien prédit en la voyant le jour précédent. C'eſt ce qui arrive preſque toujours quand ces ſortes de tumeurs qui paroiſſent au-dehors en ces parties, ſont éréſipélateuſes, & procedent de la diſpoſition inflammatoire des parties intérieures : mais quand elles ne ſont ſimplement qu'œdémateuſes, comme il en arrive aſſez ſouvent aux femmes groſſes de pluſieurs enfans, & principalement vers les derniers mois de leur groſſeſſe, elles ne ſont pas ordinairement ſi dangereuſes.

OBSERVATION LXVI.

D'une femme qui accoucha à ſix mois d'un enfant mort par les trop fréquentes ſaignées que l'on lui fit.

LE 18 Juin 1672, je vis une jeune femme âgée de vingt ans, de complexion aſſez délicate, groſſe de ſon premier enfant de ſix à ſept mois, laquelle étoit au lit depuis quinze jours, pour des douleurs de reins & de ventre qu'elle reſſentoit, qui lui avoient cauſé dans la ſuite quelques accès de fiévre précédés de

friſſons vers les derniers jours, pour raiſon de quoi les Médecins qui la voyoient ordinairement, l'avoient fait ſaigner juſqu'à ſix fois en huit jours de tems contre mon ſentiment, qui étoit d'uſer de ce remede avec modération, en la faiſant ſaigner deux ſeules fois, que je croyois ſuffiſantes pour la préſerver, autant qu'il étoit poſſible, de l'avortement qui lui arriva enſuite de ces trop fréquentes ſaignées, comme je l'avois prédit, ſon enfant étant mort en ſon ventre depuis deux jours qu'elle avoit eu ces accès de fiévre précédés de friſſons : de ſorte que ce même remede, qui auroit pû lui être ſalutaire, s'il eût été fait avec la modération que je viens de dire, contribua beaucoup, à ce que je crus, étant fait par excès, à cauſer l'accident que l'on vouloit éviter. Il ſeroit inutile pour réfuter mon opinion, de m'alléguer que l'on a vû des femmes groſſes qui ont été ſaignées des douze & quinze fois, & même davantage, pour des maladies dont elles étoient affligées, & qui n'ont pas laiſſé d'accoucher heureuſement à terme ; car je répondrois qu'on en a vû auſſi bien plus ſouvent que deux ou trois ſaignées faites mal-à-propos ont fait avorter.

Observation LXVII.

D'une femme groſſe de cinq mois, dont la matrice étoit tombée de la groſſeur du poing.

Le 19 Juin 1672, je vis une femme groſſe de cinq mois, ou environ, dont la matrice étoit tombée de la groſſeur du poing ; ce qui lui cauſoit une grande difficulté d'uriner, par la compreſſion que le col de la veſſie en recevoit. Elle lui tomboit de cette maniere depuis tout le tems qu'elle étoit groſſe, & ne rentroit que quand elle étoit couchée. L'orifice interne de ſa matrice étoit extrêmement gros & allongé ; mais d'une ſubſtance très-égale, ſouple & molle, n'étant point dur comme il paroît en quelques fauſſes groſſeſſes : il étoit fort entr'ouvert à l'extérieur, même juſqu'à y pouvoir facilement inſérer mon doigt juſqu'à la moitié de ſa longueur, avant que de parvenir à la partie interne de cet orifice, qui étoit très-exactement fermée. Après avoir réduit la matrice qui étoit ainſi tombée à cette femme, je lui mis un peſſaire, pour la retenir

tenir en état dans la situation naturelle, l'avertissant de la maniere qu'elle se devoit comporter durant tout le reste du tems de sa grossesse; qui étoit de demeurer en repos le plus qu'elle pourroit, de ne point se serrer dans ses habits, & d'éviter tout ce qui pouvoit contribuer à lui faire faire quelque effort, & lui recommandant de ne point retirer le pessaire que je lui avois mis dans le col de la matrice, que vers le dernier mois de sa grossesse; ce qu'ayant exécuté ponctuellement, elle porta son enfant jusqu'à terme, & en accoucha heureusement; & huit jours ensuite ayant remis ce même pessaire, comme je lui avois conseillé, elle se préserva par son moyen de la récidive de la chute de sa matrice.

OBSERVATION LXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang causée par le détachement de l'arrierefaix qui se présentoit.

LE 22 Juin 1672, j'ai accouché une femme qui étoit en une perte de sang continuelle depuis un mois, laquelle n'étoit venue fort abondante avec caillots, comme elle étoit, que depuis six heures que cette femme commençoit d'être en travail, étant à terme à quelques jours près, ainsi qu'elle croyoit. Ayant reconnu qu'une partie de l'arrierefaix se présentoit, & que ses eaux n'étoient pas encore écoulées, j'en rompis aussitôt les membranes; après quoi ayant retourné son enfant, je le tirai par les pieds; quoi faisant je trouvai que le cordon de l'ombilic étoit engagé entre les cuisses de l'enfant, & que ce cordon faisoit outre cela deux tours à son col; ce qui me fit croire que l'engagement de ce cordon autour de ces parties de l'enfant, étoit la véritable cause de cette perte de sang, qui avoit commencé environ le huitiéme mois de la grossesse de cette femme, & vraisemblablement dans le tems que l'enfant s'étoit tourné, comme il a coutume d'arriver vers les derniers mois: car ce cordon ainsi embarrassé autour des parties de l'enfant, en étant accourci, & tiraillant pour ce sujet l'arrierefaix, l'avoit fait détacher en partie de la matrice, & avoit ainsi excité la perte de sang. Je tirai cet enfant vivant, qui étoit une grosse fille; & par le secours que je donnai ainsi à la mere, qui se porta bien ensuite, je la préservai du danger de mourir où elle étoit, à cause de la grandeur de sa perte de sang.

OBSERVATION LXIX.

D'une femme qui eut une très-grande perte de sang causée par un simple faux germe.

LE même jour 22 Juin 1672, je vis une femme qui croyant être grosse de trois mois & demi, ou environ, fut surprise d'une très-grande perte de sang avec foiblesses réitérées, vuidant beaucoup de caillots par la matrice, pour s'être blessée, à ce qu'elle prétendoit, en faisant quelque effort il y avoit trois jours. L'ayant touchée je trouvai sa matrice ouverte d'une largeur suffisante à y pouvoir introduire deux doigts, à travers laquelle ouverture je sentois ce qui étoit contenu en elle; ce qu'ayant reconnu, je dis à cette femme, & à son mari présent, que cette perte de sang ne cesseroit pas devant que la matrice eût été vuidée de tout ce qu'elle contenoit: mais ils ne purent pas s'y résoudre dans ce tems; pour raison dequoi je m'en allai sans lui donner le secours qui lui étoit nécessaire, l'avertissant du danger où elle étoit: mais la perte de sang & les foiblesses continuant toujours, le mari revint chez moi trois heures ensuite, me prier instamment de retourner au plus vîte chez lui; où étant allé, je délivrai aussitôt sa femme d'un faux germe de la grosseur d'un petit œuf de poule, dans lequel étoient contenues quelques simples glaires semblables au blanc d'un œuf: incontinent après quoi cette perte de sang cessa, & cette femme qui en avoit été réduite presqu'à l'extrémité, se porta bien ensuite, & fut tout-à-fait consolée de l'affliction où elle étoit de s'être blessée, comme elle le croyoit, quand je lui eus fait entendre que sa grossesse n'ayant été que d'un simple faux germe, & non d'un enfant, la nature auroit très-certainement tenté de s'en dégager d'elle-même, comme elle a toujours coutume de faire dans ces sortes de fausses grossesses, au même tems, ou à peu près, qu'elle avoit été surprise de cet accident, qui lui seroit indubitablement arrivé dans peu, quand elle n'auroit pas souffert l'effort qu'elle avoit fait, qui en trois jours de tems n'auroit pas pû avoir rendu imperceptible un enfant formé de trois mois & demi, en le convertissant au simple faux germe dont je l'avois délivrée.

OBSERVATION LXX.

D'une femme qui fut hydropique durant neuf ans, & qui nonobſtant cela fit en ce tems quatre enfans dont elle accoucha heureuſement.

LE 30 Juin 1672, j'ai accouché la femme d'un de mes Confreres, d'un enfant mâle aſſez vigoureux, nonobſtant qu'elle fût hydropique depuis neuf ans, l'étant devenue enſuite d'une couche. Elle fut traitée dans le commencement durant pluſieurs mois, par le conſeil de pluſieurs Médecins, avec tous les remedes convenables à cette maladie, dont elle ne reçut aucun ſoulagement; après quoi, ſans en avoir eu aucun ſoupçon auparavant, elle s'apperçut enfin qu'elle étoit groſſe d'enfant, nonobſtant l'extrême hydropiſie de ſon ventre; qui bien loin de diminuer, après qu'elle fut accouchée, comme on eſpéroit, s'augmenta encore davantage; & ce qui eſt de plus admirable, eſt qu'outre ce dernier enfant, dont je l'accouchai, elle avoit encore fait auparavant durant cette maladie trois autres enfans; l'un deſquels étoit une fille, qui à l'âge de cinq ans & demi qu'elle avoit pour lors, étoit ſi forte & ſi robuſte, qu'elle paroiſſoit avoir plus de ſept ans. Lorſque je l'eus accouchée de ce dernier enfant, ſon ventre ne me parut pas plus diminué que s'il n'en fût ſorti qu'un œuf de poule; & il reſta encore d'une groſſeur ſi prodigieuſe, que je croi qu'il y avoit plus de trente pintes d'eau dedans; ce qui lui a enfin cauſé la mort, après une chute de très-grande hauteur qu'elle fit malheureuſement trois ſemaines auparavant, dans l'eſcalier d'un logis où elle étoit, laquelle lui ayant fait une grande commotion de tout le corps, à cauſe de l'exceſſive groſſeur & peſanteur de ſon ventre, contribua beaucoup à avancer la fin de ſes jours. La rareté du fait n'eſt pas de voir une femme hydropique; car c'eſt une choſe aſſez commune; mais c'eſt de voir une femme l'être juſqu'à un tel excès durant neuf ans entiers; & nonobſtant cette maladie, accoucher heureuſement à terme de quatre enfans vivans, dont les deux derniers ſont encore préſentement en très-parfaite ſanté. J'ai rapporté en l'Obſervation CCXLIX, l'hiſtoire d'une autre femme, qui n'eſt pas moins conſidérable que celle-ci.

OBSERVATION LXXI.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui fut traitée de la maladie vénérienne, & accoucha ensuite heureusement à terme.

LE 4 Juillet 1672, j'ai vû une jeune femme de vingt-deux ans, mariée seulement depuis cinq mois, & grosse de deux mois & demi, à qui son mari, qui étoit infecté depuis peu de la maladie vénérienne, avoit communiqué la même maladie, comme il paroissoit par quantité de pustules malignes, & par plusieurs ulceres aux deux lévres extérieures de la vulve; pour raison dequoi je conseillai à son Chirurgien, qui m'avoit fait voir cette femme, de la traiter de sa maladie, nonobstant sa grossesse, mais avec grande précaution: ce qu'il fit avec bon succès, lui ayant procuré un flux de bouche modéré durant un mois, s'étant abstenu, comme je lui avois conseillé, de l'usage ordinaire des bains, qui auroient pû provoquer l'avortement à cette femme, qui par ce traitement fut parfaitement guérie de la maladie contagieuse dont elle étoit infectée, & accoucha ensuite heureusement à terme d'un enfant fort sain, qui avoit été en même tems préservé de cette maligne contagion, qui sans ce même traitement, l'auroit indubitablement fait périr au ventre de sa mere, ou peu de tems après être né, comme il a coutume d'arriver à ceux qui viennent au monde infectés de cette pernicieuse maladie.

OBSERVATION LXXII.

D'une femme qui ayant eu une fiévre continue avec redoublement six jours devant que d'accoucher, mourut le troisiéme jour après son accouchement.

LE 22 Juillet 1672, j'ai vû une femme qui étant dans le neuviéme mois de sa grossesse, avoit depuis six jours une fiévre continue avec de forts redoublemens, accompagnés de grandes douleurs de ventre, sans avoir aucune disposition à travail, à ce que me dit le Chirurgien qui l'accouchoit ordinairement, qui étoit présent: mais comme lorsque je la vis, elle avoit vuidé depuis peu

quelques eaux par la matrice, dont l'orifice étoit ouvert à y introduire facilement un doigt, & qu'elle ſentoit quelques douleurs, qui quoique lentes, ne laiſſoient pas de répondre un peu en bas, j'aſſurai la malade & ſon Chirurgien qu'elle accoucheroit ce même jour, comme il arriva ; de quoi ils parurent ſe réjouir, dans l'eſpérance vaine qu'ils avoient que l'accouchement contribueroit beaucoup à la guériſon de la maladie de cette femme : mais je leur dis, que j'étois d'une opinion tout-à-fait contraire à la leur : car la nature qui étoit occupée & preſque accablée par une maladie qui de ſoi eſt mortelle, comme étoit celle de cette femme, ne pouvoit pas bien dans la ſuite régir l'évacuation des vuidanges de la couche, qui étant ſupprimées augmenterent ſa maladie, comme je l'avois prédit, & la firent mourir le troiſiéme jour après être ainſi accouchée d'un enfant qui ne vécut que peu de jours.

OBSERVATION LXXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit un pied qui étoit ſorti avec le cordon de l'ombilic.

LE 8 Août 1672, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mort, qui avoit un pied ſorti de la matrice avec le cordon de l'ombilic, depuis deux heures entieres, lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme. Auſſitôt que je fus arrivé chez elle, voyant que ce pied ainſi ſorti n'étoit point tuméfié, comme il auroit dû être, ſi l'enfant eût été vivant, & que le cordon de l'ombilic étoit ſans battement, & entierement refroidi depuis un tems aſſez conſidérable, je jugeai bien que l'enfant devoit être mort : mais comme j'eus fait ſortir tout le corps de cet enfant en le tirant par les deux pieds, ſa tête qui étoit fort groſſe, demeura quelque tems arrêtée au paſſage, en une ſituation de côté qui retarda un peu ſon extraction, quoique j'euſſe ſitué le corps directement en deſſous, comme il devoit être ; ce qui arriva à cauſe que le col n'ayant pas de fermeté en un enfant mort, ne fait pas ſituer ſi directement la tête en la même figure du corps, comme quand l'enfant eſt vivant ; car pour lors la fermeté du col fait qu'elle ſuit preſque toujours la figure qu'on donne au corps de l'enfant. Mais ayant reconnu que la ſituation oblique de la tête de cet enfant ainſi arrêtée au paſſage, étoit le ſeul obſtacle à l'extraction que j'en avois

voulu faire, je la réduisis aussitôt en la figure convenable, en mettant la face directement en-dessous, avec l'aide de mon doigt introduit au-dedans de la bouche, pour dégager le menton du passage; après quoi je tirai facilement dehors toute la tête, sans aucun préjudice de la santé de la mere, qui se porta bien ensuite.

Observation LXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé les eaux de son enfant depuis six jours.

Le 16 Août 1672, je vis une femme qui avoit vuidé les eaux de son enfant depuis six jours, sans avoir eu aucune manifeste ouverture de la matrice, sinon depuis douze heures qu'elle avoit commencé à se dilater; & quoique la tête de son enfant qui se présentoit naturellement, n'eût pas encore passé le détroit du croupion, & ne fût pas fort avancée dans le passage, elle avoit en sa partie supérieure une tumeur fort considérable, procédant seulement de l'enflure de ses tégumens, qui faisoit croire à la Sagefemme qui assistoit cette femme, que l'enfant présentoit le cul devant; pour laquelle fausse croyance j'avois été mandé pour la secourir: mais je reconnus aussitôt que c'étoit la tête, en introduisant mon doigt par-delà cette tumeur; n'y ayant que la partie, qui s'en présentoit au passage depuis long-tems, qui se fût ainsi tuméfiée, les autres qui n'étoient pas comprimées étant restées en leur état naturel; pour lequel sujet je ne voulus pas tenter pour lors de tirer cet enfant, dans l'espérance qu'il y avoit encore que la mere pouvoit accoucher naturellement. C'est pourquoi m'étant contenté de prescrire à la Sagefemme ce qu'il convenoit faire, pour aider la nature à achever son opération, je la laissai avec cette espérance, que je ne lui donnai pas vainement; car cette femme accoucha cinq heures ensuite, comme je lui avois prédit; mais son enfant étoit mort par la longueur du laborieux travail de la mere, après l'écoulement de ses eaux depuis un si long-tems.

OBSERVATION LXXV.

D'une femme qui étoit en très-grande perte de ſang, cauſée par la rétention de l'arrierefaix d'un petit enfant de deux mois, dont elle étoit avortée.

LE 19 Août 1672, je délivrai une femme qui étoit en très-grande perte de ſang, cauſée par la rétention de l'arrierefaix d'un petit enfant de deux mois, grand comme le doigt, dont elle étoit avortée depuis deux jours; lequel remua très-manifeſtement durant un quart d'heure, & fut même baptiſé par un Prêtre qui ſe trouva par bonheur au logis de cette femme; après quoi ce petit enfant, qui étoit encore palpitant, ayant été laiſſé ſur une table par quelques femmes aſſiſtantes, qui coururent pour aider la mere qui étoit tombée en foibleſſe, fut mangé & avalé entierement avec quelques caillots de ſang, que ces femmes avoient crû abuſivement être l'arrierefaix de ce petit avorton, par un chat qui ſurvint inopinément; ce qui fut cauſe que la Sagefemme de cette femme, qui n'étoit arrivée qu'enſuite, ayant trouvé l'orifice de ſa matrice trop fermé, pour juger préciſément s'il n'y étoit pas reſté quelque corps étrange, crut auſſi bien que ces autres femmes, que les caillots que ce chat avoit auſſi avalés avec l'enfant, pouvoient être l'arrierefaix, qui néanmoins étoit reſté tout entier dans la matrice, & avoit cauſé une ſi grande perte de ſang à cette femme, qu'elle ſeroit morte ſi je ne l'en euſſe délivrée comme je fis.

OBSERVATION LXXVI.

D'une femme qui après un fâcheux accouchement de ſon premier enfant, avoit depuis quatre ans une iſſue involontaire de l'urine.

LE 2 Septembre 1672, je vis une femme, qu'un Chirurgien fort célebre avoit accouchée il y avoit quatre ans de ſon premier enfant, qui étant reſté au paſſage depuis pluſieurs jours, & y étant mort, la mettoit en grand danger de la vie, ſi on eût différé davantage à l'en délivrer, en lui tirant du ventre cet enfant mort, comme fit ce Chirurgien, par le moyen des inſtrumens, avec leſ-

quels elle croyoit avoir été blessée ; depuis lequel tems elle avoit toujours rendu son urine involontairement, sa vessie ayant été lacérée, à ce qu'elle prétendoit, par la violence de l'opération, & n'étoit point redevenue grosse ; ayant néanmoins quelque soupçon de l'être depuis cinq mois, qu'elle n'avoit pas eu ses menstrues, & que son ventre étoit devenu assez gros. Mais l'ayant examinée, je ne la trouvai pas grosse, son ventre n'étant dur & tendu, comme il étoit, que par le gonflement de son mesentere & de sa rate, vers laquelle elle sentoit depuis huit jours une très-grande douleur avec fiévre, & par quelques eaux ou matieres contenues au bas ventre. En la touchant par bas, je trouvai à un doigt plus avant que l'entrée extérieure du col de la matrice, une cicatrice fort dure, qui étoit circulaire, comme si c'eût été une espece d'orifice interne, à travers quoi sortit un corps charnu d'une rondeur oblongue, & de la grosseur d'une noix, lequel je crus être une partie du corps de la vessie contractée. Mais ne pouvant toucher cette femme plus avant, pour la douleur qu'elle sentoit, je ne pûs pas juger distinctement de la disposition de l'orifice interne de sa matrice, qui étoit situé profondément. Ayant trouvé cette femme en ce mauvais état, je la dissuadai non seulement de l'opinion qu'elle avoit d'être grosse, mais aussi de celle qu'elle avoit toujours eue jusqu'alors que le Chirurgien qui l'avoit accouchée l'avoit blessée avec ses instrumens, lui faisant entendre que l'issue involontaire d'urine qu'elle avoit toujours eue depuis ce tems-là, ne venoit pas de ce que sa vessie eût été lacérée par les instrumens avec lesquels il avoit tiré son enfant, mais bien de la gangrene qui lui étoit arrivée en ces parties, à cause de l'extrême compression que la tête de son enfant restée trop long-tems au passage en avoit faite ; & principalement à tout le col de la vessie, qui ayant été mortifié, s'en étoit ensuite entierement séparé par la suppuration. Cette femme mourut trois semaines après que je l'eus vûe en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit à son mari ; & par l'ouverture de son corps, l'on trouva que son ventre n'étoit tuméfié que par un abscès de tout le mesentere survenu après la suppression de ses menstrues.

OBSERVATION LXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de ſang, cauſée par l'entier détachement de l'arrierefaix.

LE 10 Septembre 1672, j'ai accouché une femme qui étoit en une extrême foibleſſe, ayant une très-grande perte de ſang, cauſée par l'entier détachement de l'arrierefaix. Son enfant qui étoit à peu près à terme, préſentoit le côté de la tête avec ſortie du cordon de l'ombilic; qui étant flétri, molaſſe, froid, & ſans aucun battement, me fit connoître certainement que cet enfant étoit mort. C'eſt pourquoi voyant que cette femme, qui n'avoit plus de douleurs efficaces, étoit en très-grand péril de la vie, à cauſe de la grandeur de ſa perte de ſang, je ne voulus pas laiſſer ſon accouchement à l'œuvre de la nature qui ſuccomboit, comme avoit fait un autre Chirurgien, qui l'avoit vûe avant moi. Pour cet effet ayant un peu repouſſé la tête de cet enfant, qui ſe préſentoit de côté, je le retournai par les pieds, pour le tirer comme je fis dans le même inſtant, durant quoi l'arrierefaix qui étoit entierement détaché, ſortit de ſoi-même. Cet enfant, qui vraiſemblablement n'étoit mort que depuis peu d'heures, avoit une enfonçure aſſez conſidérable de toute la partie ſupérieure du pariétal dextre, ſemblable à l'enfonçure des pots d'étain, cet os paroiſſant très-ferme en ce lieu: ce qui pouvoit faire croire que ce vice de conformation avoit été fait de longue main, peu-à-peu, par la continuelle compreſſion des os du paſſage. Un Médecin ayant vû cette femme le lendemain de ſon accouchement, ſur ce qu'elle ſe plaignoit d'une douleur en l'hypocondre droit qu'elle avoit depuis deux mois, ordonna de la ſaigner du bras; ce que je conſeillai de ne pas faire, à cauſe de la grande abondance du ſang qu'elle avoit perdu avant que je l'accouchaſſe; recommandant à ſon mari de faire entendre à ce Médecin la raiſon pour laquelle je n'avois pas été de ſon ſentiment. Mais lorſqu'il revint dès le ſoir du même jour voir cette femme, il la trouva en une foibleſſe ſi grande, que croyant qu'elle alloit mourir, il ſe retira promptement, diſant qu'elle mourroit pour n'avoir pas été ſaignée, & l'abandonna ainſi: ce que le mari croyant bonnement, & ne voulant pas laiſſer ſa femme ſans ſecours, il fut querir auſſitôt un autre

Médecin, qui dit que ce premier n'avoit pas de raison de vouloir la faire saigner du bras, & que c'étoit du pied qu'il falloit la saigner; ce qu'il fit faire dès l'instant qu'elle fut revenue de cette foiblesse, qui lui dura deux heures entieres. Mais comme je la fus voir le lendemain, apprenant tout ce qui s'étoit passé, je dis hautement que si cette femme venoit à mourir, cette saignée faite avec aussi peu de raison que de nécessité, à une personne qui avoit perdu presque tout son sang, en seroit véritablement la cause; & qu'au cas que la malade fût assez heureuse pour en revenir, elle échapperoit un double danger, & seroit bien plus long-tems à recouvrer la santé, qu'elle n'auroit fait, si elle n'eût pas été saignée; ce qui fit que l'on congédia ce second Médecin, & le prognostic du premier se trouva faux; car cette femme par le moyen du salutaire secours que je lui avois donné en l'accouchant, recouvra une parfaite santé, n'ayant pas voulu dans la suite, aussi bien que son mari, suivre d'autre conseil que le mien.

OBSERVATION LXXVIII.

De l'heureux accouchement d'une femme qui ne put être soulagée d'une extrême douleur vers la région du foie, qu'en prenant du Laudanum.

LE 23 Septembre 1672, j'ai vû une femme grosse de huit mois & demi, qui après quelques jours de dégoût & d'aigreur d'estomac, fut surprise tout d'un coup d'une extrême douleur entre la région du rein droit & celle du foie, qui se communiquoit vers le devant, avec une continuelle agitation du corps durant deux jours entiers; pour raison dequoi elle fut saignée par quatre fois du bras, & prit plusieurs lavemens dont elle ne fut aucunement soulagée; ce qui nous obligea de lui faire donner une prise de *Laudanum*, qui produisit un très-bon effet, la faisant reposer toute la nuit; après quoi ces douleurs cesserent, & les forces de la malade qui étoient beaucoup abbatues, se rétablirent, ayant vuidé par les selles quantité de matieres qui avoient contribué à cette grande douleur, qui ne procédoit vraisemblablement que d'un dégorgement de bile de la vessie du fiel dans l'intestin *duodenum*; laquelle bile n'avoit pas pû avoir une libre issue, à cause de la rétention des matieres, qui étant dans les premiers intestins n'avoient pas pû être attirées par les premiers lavemens; ensuite dequoi cette

femme reſta deux ou trois jours aſſez en repos, & je l'accouchai très-heureuſement le 29 du même mois de Septembre, d'un enfant mâle qui ſe portoit fort bien.

Observation LXXIX.

De l'accouchement d'une femme groſſe de ſept mois, dont l'enfant ſe préſentoit par les pieds, la mere s'étant bleſſée en allant dans un rude caroſſe de voiture.

Le 2 Octobre 1672, j'ai accouché une jeune femme, qui étant groſſe de ſept mois de ſon premier enfant, s'étoit bleſſée en allant le jour précédent à *Verſailles* dans un carroſſe de voiture trop rude. Lorſque je fus appellé pour la ſecourir, je trouvai que ſa Sage-femme ayant tenté de la délivrer de cet enfant, qui s'étoit préſenté par les pieds, avoit bien fait ſortir tout le corps, mais que la tête étoit reſtée au paſſage, ſans l'en pouvoir tirer, comme je fis à l'inſtant même que je fus arrivé, après en avoir dégagé le menton du paſſage, avec l'aide de mon doigt introduit dans la bouche de ce petit enfant, qui palpitoit encore lorſque je l'eus tiré. Après que j'eus ainſi accouché & délivré cette femme, elle me dit que d'abord qu'elle avoit ſenti les premieres douleurs de l'accouchement, elle s'étoit conſolée par la croyance commune qu'elle avoit qu'étant groſſe de ſept mois, ſon enfant pourroit vivre dans la ſuite. Mais elle fut bien déſabuſée par ſa propre expérience de cette opinion vulgaire; car ſon enfant étoit ſi petit, comme ſont tous les enfans de ce terme, qu'il n'auroit jamais pû vivre dans la ſuite, quand même elle en auroit accouché ſans aucun accident à ce même terme de ſept mois, dont les accouchemens qui ſont toujours prématurés, devroient plûtôt être appellés avortemens, que véritables accouchemens, comme on les nomme abuſivement.

OBSERVATION LXXX.

De l'accouchement d'une femme à qui le cordon de l'ombilic de l'enfant se présentoit avec la tête.

LE 16 Octobre 1672, j'ai accouché une femme, de qui je fus obligé de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds comme je fis, quoiqu'il vînt naturellement la tête la premiere; parce que cette femme n'avoit point de douleurs qui pussent faire espérer qu'elle accoucheroit d'elle-même, & avoit une grande perte de sang, & qu'outre cela, le cordon de l'ombilic de l'enfant se présentoit avec sa tête; ce qui auroit mis la mere & l'enfant en très-grand danger de la vie, que je sauvai à l'un & à l'autre, en les secourant promptement de la maniere que je viens de dire.

OBSERVATION LXXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de huit mois, qui avoit les deux lévres de la vulve & les cuisses extraordinairement enflées.

LE 19 Octobre 1672, je vis une femme grosse de huit mois, ou environ, qui avoit de très-grandes douleurs dans le ventre, dont toutes les parties inférieures étoient extrémement tuméfiées, avec une très-grande enflure œdémateuse de toutes les deux lévres de la vulve, ausquelles je fis quelques legeres scarifications, pour en faire évacuer les eaux dont elles étoient toutes remplies, & les cuisses extraordinairement enflées. Cette femme accoucha le lendemain assez heureusement; & toutes ces eaux, & la grande tumeur de son ventre, des lévres de la vulve, & des cuisses se dissiperent entierement, & elle se porta bien ensuite. Ces sortes de tumeurs œdémateuses viennent ordinairement de quelque obstruction des reins, qui est cause que toutes les humidités superflues du corps n'en étant pas bien séparées, refluent sur toutes ces parties inférieures qu'elles tuméfient de la maniere qu'il étoit arrivé à cette femme.

OBSERVATION LXXXII.

D'une femme qui ayant une fiévre continue avec redoublemens, accoucha à sept mois, & mourut dès le lendemain.

LE 23 Octobre 1672, j'ai vû une femme qui étant grosse de sept mois, avoit été saignée depuis quinze jours dix fois des bras, & même deux fois du pied assez mal-à-propos, à ce que je croi, & avoit pris plusieurs purgations par le conseil des Médecins qui la voyoient, pour une fiévre continue avec redoublement, & une très-grande douleur de côté qu'elle avoit, ce qui la fit enfin accoucher d'un enfant qui ne vécut qu'un quart-d'heure; & la mere mourut dès le lendemain, comme je l'avois bien prédit à ces Médecins, qui furent trompés de l'espérance qu'ils avoient donnée qu'elle pourroit plûtôt réchapper de sa maladie après être accouchée; ce qui étoit le sujet pour lequel ils lui avoient ordonné fort mal-à-propos, comme j'ai dit, ces deux saignées du pied contre mon sentiment, outre plusieurs purgations qu'ils lui avoient fait prendre, qui avoient autant contribué que sa maladie à la faire accoucher prématurément, & à la faire mourir le jour ensuite. Car il faut remarquer que l'accouchement peut bien apporter du soulagement, & guérir les indispositions qui ne sont causées que par la grossesse; mais que les maladies qui n'en dépendent point, & qui de soi sont dangereuses, ne manquent pas pour l'ordinaire de devenir mortelles après l'accouchement; la nature ne pouvant pas bien conduire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la suppression est pour lors incomparablement plus funeste qu'en d'autres tems.

OBSERVATION LXXXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 3 Novembre 1672, j'ai accouché une femme, dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic, auquel cordon ayant senti un battement manifeste, je reconnus

que cet enfant étoit encore certainement vivant, lorsque je fus mandé pour remédier à cet accident, qui le mettoit en très-grand danger de la vie. Je le retournai aussitôt pour le tirer par les pieds, comme je fis en même tems ; & par ce prompt secours je préservai cet enfant de la mort, sans aucun préjudice de la santé de la mere, qui se porta bien ensuite, nonobstant un si laborieux travail.

Observation LXXXIV.

D'une femme qui ayant eu les cuisses & les lévres de la vulve extrêmement tuméfiées, mourut le septiéme jour après son accouchement.

Le 22 Novembre 1672, j'ai vû une femme, qui étant grosse à terme avoit toutes les jambes, les cuisses & les lévres de la vulve extrémement tuméfiées & remplies d'eau ; de sorte que commençant à sentir les douleurs de l'accouchement, on fut obligé de faire quelques legeres scarifications avec la lancette aux deux lévres de la partie, pour en faire évacuer les eaux, & faciliter d'autant plus par ce moyen l'accouchement qui succéda deux heures après : mais comme la grande tumeur qui étoit à ces deux lévres me parut participer un peu de l'inflammation, & que cette femme avoit la fiévre depuis trois ou quatre jours, je préjugeai bien qu'elle étoit en grand danger de mourir dans la suite, comme il arriva le septiéme jour après son accouchement ; la fiévre lui ayant toujours continué avec tension de ventre, grande oppression de poitrine, & un flux de ventre qui lui arriva le troisiéme jour de sa couche. Il faut remarquer que ces sortes de tumeurs qui arrivent quelquefois aux cuisses & aux lévres extérieures de la vulve aux femmes grosses, ne sont pas ordinairement dangereuses quand elles ne sont simplement qu'œdémateuses, & ne procedent seulement que d'une obstruction des reins, comme étoient celles de cette femme dont j'ai parlé en l'Observation LXXXI. mais qu'au contraire celles qui participent de l'inflammation sont souvent les présages d'un mauvais événement dans la suite ; cette inflammation qui paroît au-dehors, n'étant pour lors qu'une communication de celle qui est déja au-dedans, comme il est arrivé à la femme dont j'ai parlé en la présente Observation.

OBSERVATION LXXXV.

Du laborieux accouchement d'une femme qui eut enſuite une iſſue involontaire de l'urine durant un très long-tems.

LE 23 Novembre 1672, j'ai vû une femme âgée de vingt-trois ans, qui étoit en travail de ſon premier enfant depuis quatre jours après l'écoulement de ſes eaux, ayant une entiere ſuppreſſion de l'urine & des gros excrémens, cauſée par l'extrême compreſſion que la tête de ſon enfant qui étoit arrêtée au paſſage, faiſoit de toutes les parties circonvoiſines. Elle avoit pour lors la veſſie ſi pleine d'urine, que ſon ventre en étoit tuméfié de telle ſorte, qu'il y paroiſſoit deux éminences diſtinctes & ſéparées l'une de l'autre, qui auroient pû faire croire qu'elle auroit eu deux enfans ſans cette conſidération. Ayant vû cette femme en ce mauvais état avec un Médecin & deux Chirurgiens de mes Confreres qui étoient préſens, je conclus à la néceſſité qu'il y avoit de lui tirer ſon enfant du ventre à l'heure même par l'opération de la main, avec l'aide des inſtrumens convenables. Mais quoique cet enfant fût mort ſelon beaucoup de ſignes qui le dénotoient, & qu'il eût été ondoyé dès le jour précédent par la Sagefemme qui aſſiſtoit cette femme, mes deux autres Confreres feignant, pour éluder mon ſentiment par un prétexte ſpécieux, de n'être pas tout-à-fait certains que cet enfant fût effectivement mort, ne voulurent pas être de mon avis, nonobſtant que je les euſſe obligé d'avouer qu'ils n'avoient aucune eſpérance que cette femme pût accoucher d'elle-même dans le mauvais état où elle étoit réduite. Leur avis contraire au mien fut cauſe qu'après avoir fait connoître le danger de la vie où étoit cette femme, je m'en allai ſans lui donner le ſecours que j'avois déclaré lui être abſolument néceſſaire, pour la préſerver de mourir; après quoi elle reſta ainſi abandonnée juſqu'au lendemain; auquel tems un autre de mes Confreres, ſuivant le bon conſeil que j'avois donné dès le jour précédent, & blâmant celui des autres, lui tira ſon enfant du ventre, avec l'aide du crochet du bout du manche d'une cuillier à pot, qu'il prit en la cuiſine du logis, dont il fut obligé de ſe ſervir faute d'avoir pour lors aucun autre inſtrument plus propre; ayant trouvé cette opération plus difficile qu'il n'avoit crû avant que

de l'entreprendre. Ce secours quoiqu'un peu trop différé, ne laissa pas de sauver la vie à cette femme, qui se porta bien ensuite, sinon qu'elle eut durant un très long-tems une issue involontaire de l'urine; auquel accident le délai de l'opération & le défaut d'instrument convenable pour la faire sans violence, avoient, à ce que je croi, beaucoup contribué.

OBSERVATION LXXXVI.

D'une femme qui étant en travail de son premier enfant, fut surprise de convulsions qui la firent mourir.

LE dernier jour de l'année 1672, je fus en poste à dix lieues de cette ville de *Paris*, pour accoucher une femme, qui étant en travail de son premier enfant, fut surprise au commencement du deuxiéme jour de son travail, de très-violentes convulsions qu'elle eut durant vingt heures: mais ayant été averti trop tard, quelque diligence que je fisse, je ne pus arriver assez à tems pour la secourir; car elle étoit déja morte il y avoit plus d'une heure; ayant été accouchée auparavant par trois Chirurgiens du pays, qui peut-être ne s'entendant pas bien en ces opérations, avoient trop différé pour la secourir, & l'avoient extrémement tourmentée durant plus d'une grande heure, pour lui tirer le mieux qu'ils purent son enfant par morceaux: lui ayant outre cela laissé une partie de l'arrierefaix dans la matrice; ce qui fut cause que la convulsion ne laissa pas de continuer, & que l'opération fut entierement infructueuse à cette pauvre femme, qui mourut quelques jours ensuite. Mais le plus grand mal procédoit principalement du délai de l'opération, qui fut causé par le Curé du lieu, qui soutenoit positivement qu'on ne pouvoit pas baptiser un enfant dans le ventre de sa mere, & que dans le soupçon qu'on avoit qu'il pouvoit être encore vivant, on ne devoit pas hasarder sa vie pour sauver celle de la mere. Mais un bon Religieux, qui étoit apparemment meilleur Théologien que ce Curé, & qui faisoit la fonction de Prédicateur au même lieu, assuroit avec raison le contraire, qui est qu'on peut baptiser l'enfant au ventre de la mere sans le voir, pourvû qu'on le puisse toucher, & que l'eau soit effectivement versée sur quelqu'une des parties de son corps; & qu'après cela fait on devoit toujours préférer la vie de la mere à celle de l'enfant, quand il n'y avoit pas moyen de

de la leur sauver à tous deux ; lequel sentiment fut suivi comme le meilleur ; mais ce fut trop tard, comme j'ai dit ; car la plus grande partie du jour & toute la nuit se passerent à consumer le tems inutilement, pour vuider la contestation du Curé & du Prédicateur, & pour faire venir des lieux circonvoisins ces trois Chirurgiens qui l'accoucherent comme ils purent.

OBSERVATION LXXXVII.

D'une femme qui après avoir été cruellement travaillée d'une colique néphrétique, accoucha d'un enfant de sept mois mort en son ventre.

LE 27 Février 1673, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, mort en son ventre selon l'apparence, depuis trois jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti s'agiter extraordinairement durant un jour de tems, qu'elle fut cruellement travaillée d'une colique néphrétique à laquelle elle étoit sujette, qui ayant fait ainsi périr son enfant en son ventre, causa ensuite à la mere cet accouchement prématuré, nonobstant quoi elle se porta bien dans la suite, tout le mauvais événement de l'accouchement n'ayant été que pour l'enfant, dont la délicatesse n'avoit pas pû résister à la grande agitation qu'il reçut dans le tems que sa mere fut violemment travaillée de cette colique néphrétique.

OBSERVATION LXXXVIII.

D'une femme qui avoit eu deux fâcheux accouchemens, dans lesquels ses enfans avoient eu les bras & les jambes rompues, par la faute de de la Sagefemme & du Chirurgien qui l'avoient accouchée.

LE 14 Mars 1673, j'ai vû une femme qui sentoit de continuelles douleurs vers l'intestin *rectum*, qui lui répondoient à la matrice, à laquelle une Sagefemme avoit dit qu'il se formoit un abscès, dont cette femme fut fort alarmée dans la pensée qu'elle avoit d'avoir été blessée à cette partie dans ses deux précédens accouchemens. Elle me dit qu'ayant été fort maltraitée dans le pénultiéme par une Sagefemme, qui voulant un peu trop faire la capable, avoit

été cause de la mort de son enfant, auquel elle avoit rompu bras & jambes en le tirant ; elle avoit eu recours dans son dernier accouchement à un Chirurgien dont elle n'avoit pas été gueres mieux secourue, qui n'avoit pareillement pû lui tirer son enfant du ventre sans lui rompre un bras, & qu'il ne mourût peu après : de sorte que cette femme croyant avoir été blessée dans ce dernier accouchement il y avoit quatre mois, fut conseillée par les Médecins qui la voyoient de m'envoyer querir, pour sçavoir de moi, s'il y avoit quelque chose d'extraordinaire en sa matrice, où elle disoit sentir des douleurs très-considérables. L'ayant examinée, je trouvai cette partie en un état assez naturel, & qu'elle sentoit seulement de la douleur en appuyant le doigt sur le *vagina*, du côté de l'intestin *rectum*, qui étoit tuméfié par l'enflure de quelques hémorroïdes internes, qui étant enflammées & continuellement irritées par un flux de ventre diffentérique qu'elle avoit depuis deux mois, communiquoient quelque intempérie à la matrice, par la proximité du lieu ; pour raison dequoi je lui conseillai, après une saignée du bras que je lui fis faire, de prendre tous les jours deux fois du lait de vache tout récemment trait, par l'usage duquel elle fut rétablie dans peu de jours en bonne santé ; & étant redevenue grosse dans la suite, je l'ai accouchée fort heureusement de quatre enfans fort sains, qu'elle a eus depuis ces deux derniers qui en venant au monde avoient malheureusement péri, comme j'ai dit, faute d'être secourue par des personnes assez entendues en leur art.

Observation LXXXIX.

D'une femme qui avoit une difficulté d'uriner, causée par une pierre qu'elle avoit en la vessie.

Le 27 Avril 1673, j'ai vû une femme âgée de cinquante-cinq ans qui avoit depuis quatre mois une difficulté d'uriner avec grande douleur, qu'elle croyoit causée par une relaxation de sa matrice, qui à ce qu'on lui avoit persuadé, venant à comprimer le col de la vessie, empêchoit qu'elle pût rendre librement son urine ; mais ayant trouvé sa matrice en assez bonne disposition, je reconnus par la sonde, que cette femme avoit une pierre en la vessie, qui étoit la véritable cause de sa difficulté d'uriner, dont

l'unique remede étoit de ſe faire tirer cette pierre, comme elle fit par mon conſeil, en ſe faiſant tailler quelques jours enſuite avec un heureux ſuccès.

OBSERVATION XC.

D'une femme qui mourut aprés avoir été accouchée d'un très-gros enfant mort, qui lui avoit cauſé de très-violentes convulſions.

LE 14 Mai 1673, j'ai accouché une femme de vingt-ſix ans groſſe à terme de ſon premier enfant, qui étoit extraordinairement gros, & mort en ſon ventre depuis plus de trois jours, ainſi qu'il paroiſſoit par ſa corruption, & par l'extrême puanteur des excrétions de la matrice. Cette femme ayant eu durant les derniers mois de ſa groſſeſſe les deux cuiſſes & les jambes extrémement tuméfiées, fut ſurpriſe de très-violentes convulſions après un jour de travail fort laborieux, la tête de ce gros enfant mort étant reſtée au paſſage. Cette mauvaiſe diſpoſition de la mere & de l'enfant ayant fait perdre toute eſpérance de pouvoir ſauver la vie à la mere, qu'en lui tirant promptement ſon enfant du ventre (ce qui ne ſe pouvoit faire que par le moyen des inſtrumens) la Sagefemme qui l'avoit aſſiſtée durant tout ſon travail, me manda pour lui donner ce ſecours, que je ne voulus pas lui dénier auſſitôt que je fus arrivé, pour ſatisfaire à l'inſtante priere de tous les aſſiſtans, quoique je n'euſſe gueres d'eſpérance, vû le très-mauvais état où elle étoit, qu'il pût lui être ſalutaire. D'abord que je lui eus tiré du ventre ce gros enfant mort avec l'aide d'un crochet, il ſortit de la matrice une très-grande abondance d'humeurs très-fétides, qui ayant fait une mauvaiſe impreſſion à cette partie par leur corruption, furent cauſe que les convulſions ne laiſſant pas de continuer à cette femme, elle mourut quelques heures enſuite, comme je l'avois bien prédit; étant à obſerver que ces ſortes de convulſions qui procedent d'un enfant mort & corrompu, ainſi qu'étoit celui-là, cauſent bien plûtôt la mort aux femmes qui en ſont attaquées dans le tems de l'accouchement, que celles dont les enfans ſont encore vivans, ou à tout le moins morts depuis peu d'heures; deſquelles pluſieurs échappent, ſi elles ſont bien & duement ſecourues aſſez à tems, ce qui n'arrive pas aux autres qui meurent preſque toutes, ſoit qu'on les accouche par art, ou qu'elles accouchent d'elles-mêmes.

Observation XCI.

De l'accouchement laborieux d'une femme dont l'enfant venoit la face en dessus, ses eaux étant écoulées depuis huit jours.

Le 12 Juin 1673, j'ai accouché une femme grosse de six mois de son premier enfant, dont le travail fut assez laborieux, pour deux principales raisons; la premiere, parce qu'elle avoit vuidé continuellement les eaux de son enfant depuis huit jours; ce qui faisoit qu'il ne pouvoit pas être poussé dehors si facilement par cette femme qui n'avoit pas eu d'autres enfans; & la seconde, parce que son enfant, quoiqu'il présentât la tête la premiere, avoit la face en-dessus; ce qui étoit cause que les douleurs de la mere étant toutes entrecoupées, ne pouvoient pas bien servir à son expulsion: car le ventre de la femme se comprimant dans le tems de ces douleurs, sur les inégalités que faisoient les bras & les jambes de l'enfant, qui dans cette mauvaise situation étoient placés en-devant, cela interceptoit aussitôt le mouvement convulsif de ces douleurs, qui ne pouvoient pas si facilement produire leur effet qu'elles auroient fait, si l'enfant eût eu le dos tourné vers le ventre de la mere, comme il auroit dû avoir naturellement. Cette femme, quoique fatiguée par la longueur de son laborieux travail, ne laissa pas de se porter fort bien après être accouchée; mais son enfant ne vécut qu'un jour, à cause de sa foiblesse naturelle, qui contribua d'autant plus à le faire mourir.

Observation XCII.

D'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement prématuré de l'arriere-faix.

Le 14 Juin 1673, je vis une femme grosse à terme, qui avoit une grande perte de sang depuis quatre heures: pour raison dequoi la Sagefemme qui l'assistoit, l'avoit fait saigner du bras, & lui avoit fait boire de l'oxicrat, & du jus de pourpié, & fait autres remedes accoutumés; nonobstant lesquels cette perte de sang avoit toujours continué, jusqu'à l'heure que je fus mandé

pour ſecourir cette femme, que je trouvai néanmoins diſpoſée à accoucher d'elle-même naturellement, lorſque j'arrivai chez elle; ayant encore le pouls aſſez bon, & des forces ſuffiſantes, & des douleurs qui donnoient lieu de le pouvoir eſpérer; pour leſquelles bonnes diſpoſitions ne voyant pas de néceſſité abſolue de preſſer l'accouchement de cette femme, je jugeai qu'il étoit plus convenable d'en commettre l'opération à la nature, qui en vint à bout une demi-heure après, comme je l'avois fait eſpérer, aſſez heureuſement pour la mere, qui ſe porta bien enſuite; mais l'enfant mourut auſſitôt, pour avoir été trop débilité par cette grande perte de ſang, qui venoit du détachement prématuré de l'arriere-faix d'avec la matrice, comme il paroiſſoit par des caillots de ſang de la groſſeur des deux poings, que la Sagefemme tira de la matrice de cette femme en la délivrant de ſon arrierefaix; ce qui fait bien connoître que quoique le ſang ſemble quelquefois s'arrêter en ces grandes pertes, il ne laiſſe pas de couler au-dedans, où ſe caillant il demeure; après quoi il n'en exſude ſeulement que la ſéroſité qui s'en ſépare. On doit obſerver que dans ces ſortes de grandes pertes de ſang, l'on peut bien commettre l'accouchement à la nature, comme en cette occaſion, ſi la femme a des forces & des douleurs ſuffiſantes; mais ſi elle tombe ſouvent en foibleſſe, n'ayant plus de véritables douleurs, pour lors elle tarde peu à mourir avec ſon enfant dans le ventre, ſi l'on ne l'en délivre au plûtôt en l'accouchant.

OBSERVATION XCIII.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont l'un préſentoit le coude avec la tête, & l'autre venoit par les pieds.

LE 14 Août 1673, j'ai accouché une femme de deux enfans mâles, dont le premier qui préſentoit le coude & la tête étoit mort au paſſage, pour y avoir demeuré trop long-tems ſans être aidé par la Sagefemme, qui auroit dû repouſſer comme je fis le coude de cet enfant juſqu'au derriere de ſa tête, pour donner lieu à la nature de le pouſſer dehors, comme elle fit, après que je l'eus ainſi aidée; & le ſecond étoit vivant & ſe préſentoit par les pieds; ce qui m'obligea de percer la membrane de ſes eaux, & de le tirer en cette poſture, auſſitôt que j'eus fait venir le premier,

durant que la matrice étoit suffisamment dilatée, pour donner facilement passage à ce second, que je sauvai par ce prompt secours. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun, comme il arrive le plus souvent aux enfans jumeaux.

Observation XCIV.

D'une femme qui ayant été en travail durant quatre jours, mourut avec son enfant dans le ventre, faute d'avoir été secourue.

Le 19 Août 1673, on me vint querir pour accoucher une femme, qui étoit en travail depuis quatre jours de son premier enfant, qui avoit la tête arrêtée au passage; mais comme en arrivant chez elle, je la trouvai agonisante, & que je reconnus bien que son enfant étoit très-certainement mort en son ventre il y avoit déja près de deux jours, je ne la voulus point accoucher comme j'en étois requis; car c'eût été profaner le remede, n'y ayant plus aucune espérance de sauver la mere, qui seroit indubitablement morte dans le tems de l'opération, tant elle étoit près de l'extrémité de la vie, qu'elle perdit deux heures après que je l'eus laissée en ce déplorable état: ce qui ne lui seroit pas arrivé, si deux autres Chirurgiens qui l'avoient vûe deux jours avant moi, au lieu de l'entretenir vainement comme ils avoient fait, dans l'espérance qu'elle accoucheroit d'elle-même, lui avoient tiré du ventre son enfant mort, comme il étoit néceſſaire de faire avant qu'elle eût été réduite à l'extrémité où je la vis.

Observation XCV.

D'une femme grosse de quatre mois qui avoit une descente de matrice.

Le 28 Août 1673, je vis une femme grosse de quatre mois, à qui la matrice, dont elle souffroit une descente depuis dix ans, ne laissoit pas de tomber en partie nonobstant sa grossesse. L'on voyoit manifestement pour lors l'orifice interne de la matrice fort gros, mais mollet, comme il est toujours dans la grossesse, se présenter tout-à-fait au dehors avec une partie de la vessie, qui étoit poussée conjointement, dont cette femme souffroit

une grande incommodité, qui auroit pû dans la ſuite la faire accoucher prématurément, ſi après avoir repouſſé doucement ſa matrice au-dedans, & la partie de la veſſie qui ſe préſentoit, je ne lui euſſe mis, comme je fis, un peſſaire dans le *vagina*, pour tenir ces parties par ſon moyen dans leur ſituation naturelle; lui recommandant de ne retirer ce peſſaire que lorſqu'elle ſeroit groſſe de ſept ou huit mois: car le globe de la matrice eſt aſſez étendu en ce tems pour ſe ſoutenir de ſoi-même, étant appuyé ſur la face interne des os des *iſles* ſans l'aide d'aucun peſſaire. Cette femme ayant ſuivi mon conſeil, porta ſon enfant juſqu'à terme, & en accoucha heureuſement; après quoi ſe ſervant du même peſſaire, comme je lui avois conſeillé, elle ſe garantit de la grande incommodité que cette deſcente de matrice lui avoit cauſée durant un ſi long-tems.

OBSERVATION XCVI.

De deux filles à qui la matrice étoit entierement tombée d'une prodigieuſe groſſeur.

LE 14 Septembre 1673, une pauvre fille âgée de vingt-trois ans, vint chez moi me demander le ſecours néceſſaire à ſon infirmité, qui étoit une chute entiere de la matrice, qui lui étoit arrivée dès l'âge de ſeize ans par un violent effort qu'elle avoit fait en frotant un plancher; & comme elle n'avoit jamais oſé par honte déclarer ſa maladie à perſonne, elle laiſſa ainſi ſa matrice tombée, ſans la pouvoir en aucune façon remettre durant ſept ans entiers; après tout lequel tems ſe laſſant enfin de mener une vie miſérable, à cauſe de la grande incommodité qu'elle en recevoit, elle vint chez moi me prier d'y remédier, comme je fis charitablement. Sa matrice, qui étoit pour lors preſque auſſi groſſe que la tête d'un enfant, lui ſortoit entierement hors de la partie honteuſe, lui pendant par-delà le milieu des cuiſſes; & au bas de cette monſtrueuſe tumeur, qui paroiſſoit comme une groſſe veſſie charnue, laquelle n'étoit autre choſe que la ſubſtance du col de la matrice extrémement dilatée & bourſoufflée, on ſentoit le propre corps de la matrice; à l'extrémité duquel on voyoit ſon orifice interne très-petit, par lequel les menſtrues ſortoient réglément dans le tems ordinaire. Je tâchai de réduire doucement la matrice

de cette fille, lorsqu'elle me vint voir; mais y ayant trouvé de la difficulté à cause de l'extrême grosseur de la tumeur, & ne voulant user d'aucune violence pour faire cette réduction, je jugeai à propos de différer deux jours, afin d'en venir à bout plus facilement; durant lesquels je lui conseillai de se tenir en repos au lit, lui recommandant de ne vivre que de seuls bouillons, comme aussi de prendre quelques clysteres, pour vuider le ventre de ses excrémens; ce qu'ayant été fait, je lui réduisis la matrice en sa situation naturelle; & pour la retenir & l'empêcher de retomber, je lui mis aussitôt un pessaire dans le *vagina*, par le moyen dequoi elle fut entierement délivrée de cette grande & fâcheuse infirmité, dont elle avoit été affligée depuis un si long-tems. Le 30 Mai 1675, j'ai encore réduit la matrice d'une autre fille de vingt-quatre ans, à qui elle étoit aussi tombée entierement depuis sept années, & sans avoir pû être réduite depuis près de deux ans, qu'elle lui pendoit pareillement entre les cuisses de plus de la grosseur de la tête d'un enfant: mais comme le corps de la matrice étoit fort tuméfié & extrémement endurci, & que cette fille étoit sur le point d'avoir ses menstrues lorsque je la vis pour la premiere fois, je ne jugeai pas à propos de lui faire en ce tems-là la réduction de sa matrice; mais après l'avoir fait tenir au lit durant dix jours, ensuite de l'évacuation de ses menstrues, & l'avoir fait saigner outre cela deux fois du bras, & purger une fois, je lui réduisis sa matrice; après quoi je lui mis un pessaire qu'elle porta depuis ce tems-là sans aucune incommodité. Ces deux exemples, qui ont beaucoup de conformité, font bien connoître que les filles ne laissent pas quelquefois de souffrir des descentes & des chutes entieres de la matrice, aussi-bien que les femmes qui ont eu des enfans, quoique beaucoup plus rarement; & que ces chutes sont encore plus difficilement réduites à celles qui n'ont pas eu d'enfans, à cause qu'elles ont l'entrée extérieure de la partie honteuse beaucoup plus étroite qu'elle n'est aux femmes qui en ont eu.

OBSERVATION

OBSERVATION XCVII.

D'une femme grosse de trois mois, qui étant tombée sur le côté, devint toute bouffie par le corps.

LE 4 Octobre 1673, j'ai vû une jeune femme âgée de vingt ans, grosse de quatre mois de son premier enfant, laquelle étant tombée sur le côté, devint peu de tems ensuite toute bouffie par le corps, jusques aux deux lévres extérieures de la vulve, qui en paroissoient toutes enflées; mais après quelques jours il lui arriva un flux d'urine, qui la soulagea entierement, & fit dissiper toute l'enflure de ces parties; ensuite dequoi elle se porta bien, & accoucha heureusement à terme. Cette enflure procédoit apparemment de ce que le rein qui avoit été blessé par cette chute, n'avoit pas pû bien faire sa fonction, jusqu'à ce que l'intempérie qui lui étoit survenue, à raison de la douleur que cette même chute lui avoit causée, eût été dissipée avec le tems.

OBSERVATION XCVIII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 6 Novembre 1673, j'ai vû une femme âgée de quarante-quatre ans, qui avoit un ulcere carcinomateux avec chair superflue à l'orifice interne de la matrice, qui s'y étoit formé après un flux continuel de fleurs blanches durant plus d'une année, & des pertes de sang surabondantes qui lui arrivoient de tems en tems, laquelle maladie je crus être absolument incurable, & devoir certainement faire mourir cette femme dans la suite, comme il lui arriva, après avoir traîné une vie languissante & pleine de douleurs durant dix-huit mois. Il faut remarquer que les femmes de cet âge sont bien plus sujettes à cette pernicieuse maladie que les autres, parce que l'évacuation des menstrues commence en ce tems à n'être plus si bien réglée qu'elle étoit auparavant, ou même à être supprimée; ce qui cause une grande intempérie à la matrice, à laquelle succede d'autant plûtôt un ulcere funeste de cette nature, que les femmes avoient auparavant l'évacuation de leurs

mois surabondante. On doit encore observer que tous les ulceres de cette nature, qui arrivent en cette partie, quelques petits qu'ils soient, sont entierement incurables, & qu'il n'y a que les ignorans & les charlatans qui se vantent de les pouvoir guérir. Je pourrois, pour confirmer cette vérité, rapporter plus de deux cens exemples de femmes que j'ai vû affligées de cette funeste maladie, dont elles sont toutes mortes dans la suite, comme je l'avois prédit, après avoir usé inutilement de toutes sortes de remedes.

OBSERVATION XCIX.

D'une femme grosse de deux mois, qui fut fort incommodée de vomissemens, de suffocations de matrice, & de fiévres, jusqu'au quatrieme mois de sa grossesse.

LE 11 Novembre 1673, j'ai vû une femme d'un tempérament sanguin, laquelle étant grosse de deux mois, avoit des vomissemens continuels depuis quinze jours, ensuite dequoi elle fut fort incommodée de suffocations de matrice, qu'on appelle ordinairement vapeurs, & eut fort souvent des accès de fiévre jusqu'au quatriéme mois de sa grossesse; mais après avoir été ainsi languissante durant ces deux mois, elle ne laissa pas de se bien porter, & d'accoucher heureusement à terme. Je conseillai à cette femme de se faire saigner du bras dès ce deuxiéme mois de sa grossesse, lui faisant entendre que toutes ces incommodités qu'elle ressentoit, ne procédoient que de ce que l'enfant qui est fort petit pour lors, ne pouvoit pas consumer pour sa nourriture tout le superflu du sang de la mere, qui ne pouvant pas être repurgé dans le tems de la grossesse, comme il avoit coutume auparavant par l'évacuation des menstrues, causoit différens accidens selon les différentes parties où cette superfluité du sang & des autres humeurs étoit portée & retenue. Mais elle aima mieux endurer avec opiniâtreté toutes ses incommodités, qui étoient assez grandes pour la mettre en danger d'accoucher prématurément, & différer, comme ont coutume de faire la plûpart des femmes, cette saignée que je lui avois conseillée avec raison, jusqu'à ce qu'elle fût grosse de quatre mois & demi, auquel tems elles ont ordinairement moins besoin de ce remede, que dans les premiers mois de la grossesse; car l'enfant étant devenu plus grand, consume

pour lors plus de ſang pour ſa nourriture, que dans les premiers mois ; ce qui fait que n'en reſtant plus tant de ſuperflu, les femmes commencent à ſe mieux porter, comme fit celle-ci. Je pourrois bien rapporter plus de mille exemples ſemblables, qui ne ſerviroient qu'à prouver la même choſe que je me ſuis propoſée par celui-ci, qui eſt que la ſaignée que la plûpart des femmes ont coutume de ſe faire faire ſeulement lorſqu'elles ſont groſſes de quatre mois & demi, leur ſeroit bien plus utile & ſouvent plus néceſſaire dès le deuxiéme mois (auquel tems elles ſont ordinairement plus incommodées pour la raiſon que j'ai alléguée) qu'elle n'eſt quand leur groſſeſſe eſt plus avancée.

OBSERVATION C.

D'une femme qui fut traitée avec bon ſuccès de la maladie vénérienne dans le tems de ſa groſſeſſe.

LE 12 Novembre 1673, j'ai vû une femme âgée de trente ans, groſſe de cinq mois de ſon quatriéme enfant, laquelle avoit été traitée de la maladie vénérienne au deuxiéme mois de cette derniere groſſeſſe, par un Chirurgien qui lui avoit procuré un flux de bouche durant un mois, comme je lui avois conſeillé, nonobſtant quoi elle ne laiſſa pas de ſe bien porter enſuite, ainſi qu'il me parut, lorſque je la vis au cinquiéme mois de ſa groſſeſſe. Il faut remarquer que lorſqu'une femme groſſe eſt malheureuſement infectée de cette maladie contagieuſe, il y a plus de ſûreté de l'en traiter dans les premiers mois de la groſſeſſe ; car l'enfant, qui eſt très-petit en ce tems, n'ayant beſoin que de très-peu de ſang pour ſa nourriture, n'eſt pas tant débilité de la grande évacuation qui ſe fait par le flux de bouche, que lorſqu'étant devenu plus grand, il lui faut auſſi une nourriture plus abondante, dont il ſeroit fruſtré par ce copieux flux de bouche, que l'on eſt obligé d'exciter à la mere, pour la guériſon de cette maladie, laquelle outre cela par ſa pernicieuſe malignité qui augmente de jour en jour, ne manqueroit pas de faire périr dans la ſuite l'enfant au ventre de ſa mere, ou très-peu de tems après être né, ſi on différoit trop long-tems à l'en traiter, comme pluſieurs exemples de cette nature nous l'ont confirmé.

Observation CI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qu'elle avoit conçû étant debout, présentoit un genou & un pied.

Le 19 Décembre 1673, j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi d'une fille vivante, qui présentoit un genou & un pied devant, ne s'étant pas tournée dans le ventre de sa mere la tête en bas, comme les enfans ont coutume de faire vers les derniers mois de la grossesse, & étant venue dans la premiere situation qu'ils ont ordinairement, qui est d'avoir la tête en haut, la face en devant, & les pieds en bas. Cet accouchement ne fut gueres plus difficile que si l'enfant eût présenté les deux pieds en même tems; car ayant gliſſé mon doigt dans le pli du genou j'en dégageai aussitôt la jambe & le second pied, qui étant joint au premier, me donna lieu de tirer facilement l'enfant dehors. Mais j'ajouterai à cette observation une chose bien plus particuliere, que cette femme m'avoit dite confidemment, en me consultant dans le commencement de sa grossesse, doutant pour lors d'être enceinte; qui est qu'elle avoit très-assurément fait cet enfant, étant toute debout, à-travers les barreaux de la grille d'un logis où elle étoit enfermée; ce qui prouve bien que la matrice suce & attire même la semence de l'homme, dont elle est désireuse, & la retient nonobstant une situation contraire.

Observation CII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux filles, dont la premiere présentoit la tête, & la seconde le pied.

Le 23 Décembre 1673, j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi de deux filles vivantes, qui avoient chacune leur arriere-faix séparé, dont les membranes se tenoient néanmoins par un petit intervalle vers le bas. La premiere de ces filles se présentoit naturellement par la tête, & la seconde par les pieds. Mais comme la membrane des eaux de cette seconde fille se présentoit au passage d'une grosseur très-considérable, la tête du pre-

mier enfant dont les eaux n'étoient aucunement préparées, étoit empêchée de descendre au passage ; ce qui avoit été cause que cette femme n'avoit pas pû accoucher depuis deux jours entiers qu'elle étoit en travail, lorsque je fus mandé pour la secourir, comme je fis en perçant aussitôt la membrane des eaux de ce second enfant, pour débarrasser entierement par l'écoulement de ses eaux, le passage qui en étoit tout occupé ; après quoi sentant la simple extrémité de quelques doigts du pied de ce second enfant, je reconnus qu'il se présentoit en mauvaise posture : mais comme ce même enfant étoit encore situé bien haut, & que la tête du premier étoit un peu descendue, je la logeai au passage, après avoir percé la membrane de ses eaux qui la tenoit trop suspendue ; ensuite dequoi cette femme accoucha presque aussitôt de ce premier enfant, qui étant sorti me donna lieu de tirer incontinent après le second qui présentoit les pieds.

OBSERVATION CIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit les pieds, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 28 Janvier 1674, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, qui se présentoit les pieds devant, avec sortie du cordon de l'ombilic, qui mettoit cet enfant en grand danger de la vie, si je ne l'eusse promptement secouru, en le tirant par les pieds qu'il présentoit, après avoir repoussé au-dedans le cordon de l'ombilic qui étoit sorti, tant pour éviter que ce cordon restant au-dehors, ne se refroidît durant le tems que je faisois extraction de l'enfant, que pour empêcher aussi qu'il ne fût cependant comprimé au passage par le corps & par la tête de l'enfant ; parce que l'une & l'autre cause auroient été préjudiciables à sa vie, par l'interception du mouvement du sang, qui doit être libre dans ce cordon, durant tout le tems que l'enfant est au ventre de la mere.

Observation CIV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de trois mois, eut durant trois semaines de fâcheux accidens, causés par la rétention de l'arrierefaix.

Le 8 Février 1674, je fus mandé avec deux de mes Confreres, pour voir une femme qui étoit avortée depuis quatre heures d'un enfant de trois mois, dont l'arrierefaix qui lui étoit resté dans la matrice, lui causoit une grande perte de sang. Pour y remédier je fus du sentiment de l'en délivrer sur l'heure, y trouvant de la possibilité par l'ouverture de la matrice, qui bien que médiocre étoit suffisante; joint que la perte de sang humectant le passage, rendoit l'extraction de cet arrierefaix encore plus facile. Mais ces deux Confreres, qui pour être mes anciens n'en étoient pas plus capables, éluderent mon sentiment, en disant qu'il y avoit danger, que par cette opération on ne fît une violence à la matrice, qui augmenteroit cette perte de sang, ne considérant pas qu'elle n'étoit causée que par la rétention de cet arrierefaix. Ce terme de *violence* dont ils userent pour contrarier mon avis, fit que la malade aima mieux pour lors commettre à la nature l'expulsion de ce corps étrange, comme ils lui conseillerent, que de souffrir que je l'en délivrasse en ce tems, comme j'aurois facilement fait, si elle eût voulu me le permettre, sans différer au lendemain qu'elle me manda pour ce sujet: mais l'occasion en étoit passée; car la matrice s'étant refermée, il n'y avoit plus de possibilité d'en tirer cet arrierefaix, qui restant ainsi retenu au-dedans, la mit en danger de la vie durant trois semaines, à cause des accidens qui lui arriverent, ainsi que je lui avois prédit, par la suppuration de ce corps étrange, dont l'infection lui causa, comme il arrive ordinairement en pareilles occasions, de très-grandes douleurs vers la région de la matrice & des reins, une fiévre continue avec des redoublemens, des suffocations de matrice, des excrétions sanieuses très-fétides de cette partie, & de fréquentes foiblesses durant tout ce tems.

OBSERVATION CV.

De l'accouchement d'une très-petite femme dont l'enfant venoit les pieds devant, laquelle rendoit aſſez ſouvent des vents par la matrice, lorſqu'elle n'étoit pas groſſe.

LE 12 Février 1674, j'ai accouché une très-petite femme, âgée de vingt-cinq ans, d'un gros enfant vivant, qui venoit les pieds devant. Elle avoit déja eu trois autres enfans avant ce dernier, qui s'étant auſſi préſentés en mauvaiſe poſture, n'avoient pû être tirés vivans par d'autres Chirurgiens qui avoient accouché cette femme avant moi; mais c'étoit apparemment faute d'une ſuffiſante capacité en leur art; puiſque j'ai encore accouché dans la ſuite cette même femme de cinq ou ſix autres enfans, qu'elle a eus depuis ce tems-là, que je lui ai tous tirés vivans & ſe portant bien, quoiqu'ils ſe ſoient tous préſentés en différentes mauvaiſes poſtures; à quoi avoit beaucoup contribué la petiteſſe de la mere, dont le ventre avoit trop peu d'étendue pour laiſſer la liberté à ſes enfans, qui étoient aſſez gros, de ſe retourner dans la matrice, & d'y prendre la poſture naturelle, qui eſt de préſenter la tête la premiere. Cette petite femme avoit encore en elle une choſe bien particuliere, qui étoit que n'étant pas groſſe, elle rendoit aſſez ſouvent des vents par la matrice, avec auſſi grand bruit que ſi c'eût été de l'*anus*; ce qui procédoit vraiſemblablement de quelque humeur gluante & viſqueuſe, qui étant renfermée dans la matrice, & venant à s'y rarefier par la chaleur de cette partie, s'y convertiſſoit en ces ventoſités, qui venant à ſortir ſubitement & avec impétuoſité de ſon orifice interne, faiſoient un bruit tout ſemblable à celui des vents qui ſortent ordinairement de l'*anus*. J'ai encore vû pluſieurs autres femmes, & même quelques femmes groſſes ſujettes au même accident, dont elles ne ſouffroient aucune autre incommodité que l'indécence de ce bruit, qu'elles rendoient toujours involontairement en quelque compagnie qu'elles fuſſent.

Observation CVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

Le 13 Février 1674, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, dont l'arrierefaix se présentoit le premier ; ce qui avoit causé une grande perte de sang à la mere, & la mort à cet enfant, que je tirai aussitôt que je fus arrivé pour la secourir, tout enveloppé de ses membranes, avec l'aide d'une forte douleur qui survint à la mere, qui le poussa dehors presque d'elle-même, & l'arrierefaix en même tems, à cause de la médiocre grosseur de cet enfant, qui n'étant pas à terme, étoit beaucoup plus petit que les autres dont cette femme étoit accouchée auparavant au terme de neuf mois complets. Il faut remarquer que l'enfant ne pouvant être vivifié que par le sang de la mere, durant qu'il est dans la matrice, ne manque pas de périr comme fit celui-ci, aussitôt qu'il est frustré de la communication de ce sang par l'entier détachement de l'arrierefaix, à moins qu'il ne soit secouru dans ce même moment, en le tirant dehors pour lui donner la liberté de respirer, dont il a indispensablement besoin au défaut d'être vivifié par cette communication du sang de la mere.

Observation CVII.

De l'extraction d'un enfant mort au ventre de sa mere.

Le 4 Mars 1674, j'ai accouché une femme âgée de trente ans de son premier enfant, dont la tête étoit au passage depuis deux ou trois jours après l'écoulement de ses eaux ; lequel étant déja mort, ainsi qu'il me parut lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, auroit aussi très-certainement fait mourir la mere dans peu, si on ne l'eût délivrée promptement, comme je fis, en lui tirant du ventre sans aucune violence cet enfant mort, par le moyen d'un instrument de mon invention très-convenable à cette opération laborieuse, auquel j'ai donné le nom de *Tire-tête*, à cause de son usage, qui est incomparablement meilleur en cette occasion, que celui des crochets ordinaires, comme je le puis bien témoigner par beaucoup de pareilles expériences

périences. Par ce moyen je sauvai la vie à cette femme, qui sans ce salutaire secours, seroit indubitablement morte avec son enfant dans le ventre. L'on peut voir la figure de cet instrument que j'ai fait représenter dans mon Livre des Accouchemens, où j'ai enseigné fort exactement la maniere de s'en bien servir.

Observation CVIII.

D'une femme qui croyant être grosse de deux mois & demi, vuida un petit fétus, *qui n'étoit pas plus gros qu'une simple mouche à miel.*

Le même jour 4 Mars 1674, je vis une femme, qui croyant être grosse de deux mois & demi, après avoir senti quelques douleurs de reins, vuida en ma présence, avec une grande perte de sang, une poche membraneuse & charnue, de la grosseur d'un œuf de poule, pleine d'eau, dans le milieu de laquelle je trouvai après l'avoir ouverte, un petit *fétus*, qui n'étoit pas plus gros qu'une simple mouche à miel, dont la tête n'étoit que de la grosseur d'un petit pois, & le reste du corps à proportion, les autres parties ne pouvant pas être bien facilement distinguées, à cause de leur petitesse & de leur mollesse, sinon qu'on voyoit manifestement en cette tête les deux yeux, qui paroissoient comme deux petits points noirs; & l'on voyoit aussi très-bien le cordon de l'ombilic, qui s'alloit attacher à une espece de petit *placenta*. Mais il faut remarquer, que bien que cette femme crût être grosse de deux mois & demi, lorsque cet avortement lui arriva, il ne faut pas inférer, qu'un *fétus* de ce terme ne soit que de la grosseur de cet avorton; car pour l'ordinaire les enfans de deux mois & demi sont de la longueur du plus grand doigt de la main. Mais la cause pour laquelle ces sortes d'avortons paroissent souvent beaucoup plus petits qu'ils ne devroient être au tems que la nature les expulse, est que leur principe de vie ayant été détruit long-tems auparavant, ils restent seulement de la grosseur qu'ils étoient en ce tems, se flétrissant pour lors, au lieu d'augmenter, comme font les fruits des arbres, quand ils viennent à être privés de la séve qui entretenoit leur principe de vie.

Observation CIX.

D'une femme qui mourut par l'ignorance d'un Chirurgien, qui lui avoit violemment tiré la matrice, croyant que ce fût un corps étrange.

Le 10 Mai 1674, j'ai vû une femme à laquelle un Chirurgien voulant, à ce qu'il disoit, extirper un corps étrange qui lui sortoit de la matrice, avoit tellement tiré par ignorance le corps de la matrice, dont elle souffroit une descente depuis quelques années, qu'elle en mourut peu de jours ensuite; à cause de l'extrême douleur qu'il lui fit en tiraillant ainsi violemment cette partie, à laquelle il survint aussitôt une grande inflammation accompagnée de douleurs de ventre insupportables, avec une grosse fiévre, & autres funestes accidens, qui la firent périr quelques jours après que je l'eûs vûe en ce mauvais état.

Observation CX.

*De l'accouchement d'une femme, qui au quatriéme mois de sa grossesse avoit rendu par plusieurs fois des vents par la matrice, avec aussi grand bruit que si c'eût été de l'*anus.

Le 18 Mai 1674, j'ai accouché une femme âgée de vingt-cinq ans, de tempérament pituiteux, de son second enfant qui étoit une fille, qui vint au terme de huit mois & vingt jours, à ce que me dit la mere, qui sçavoit précisément le jour qu'elle étoit devenue grosse. Cet enfant se portoit assez bien, quoique la mere eût rendu par plusieurs fois des vents par la matrice, avec aussi grand bruit que si c'eût été de l'*anus*, lorsqu'elle étoit au quatriéme mois de cette grossesse, ce qui faisoit que son Médecin, ne croyant pas qu'elle fût grosse en ce tems, lui avoit conseillé de faire plusieurs remedes qui auroient pû être préjudiciables à sa grossesse, si je ne l'en eusse détournée, en l'assurant qu'elle étoit effectivement grosse d'enfant, nonobstant l'accident des vents qu'elle rendoit pour lors par la matrice. Ces vents, comme je l'ai déja expliqué ci-devant en l'Observation CV, ne procédoient que de quelques humeurs gluantes & visqueuses, qui s'étant renfer-

mées dans la matrice hors des membranes de l'enfant, & venant à s'y raréfier par la chaleur de cette partie, ſe convertiſſoient en ces ſortes de ventoſités, qui venant à ſortir ſubitement & avec impétuoſité de ſon orifice interne, qu'elles faiſoient entr'ouvrir, cauſoient un bruit ſemblable à celui des vents qui ſortent de l'*anus*.

OBSERVATION CXI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 24 Mai 1674, j'ai vû une femme âgée de trente ans, qui après avoir eu durant un an un continuel écoulement de fleurs blanches malignes, qui lui cauſerent un ulcere carcinomateux à la matrice, y avoit une excroiſſance de chair fongueuſe, groſſe comme une noix, qui ſortoit de l'orifice interne avec de continuelles excrétions très-puantes; & quoique cette chair fongueuſe me parût ſe pouvoir retrancher par la ligature, à cauſe qu'elle n'avoit point de ſentiment, & qu'elle avoit la baſe étroite, néanmoins je crus que l'opération lui ſeroit inutile; à cauſe que cet ulcere étoit véritablement carcinomateux, & d'une nature incurable: & comme cette femme avoit ſoupçon que ſon mari qui étoit fort débauché, lui eût communiqué quelque malignité vénérienne qui lui avoit cauſé cet ulcere, elle me demanda ſi elle ne pourroit point guérir par le flux de bouche, & par autres remedes dont l'on ſe ſert ordinairement pour la guériſon de la maladie vénérienne, ainſi qu'un Chirurgien qu'elle avoit conſulté avant moi lui avoit promis. Je lui dis que l'on pouvoit bien guérir par ces remedes les ulceres malins qui n'étoient qu'aux lévres extérieures de la matrice; mais que ceux qui étoient à ſon orifice interne étoient entierement incurables: flatée néanmoins de l'eſpérance de guériſon que cet autre Chirurgien lui avoit donnée contre mon ſentiment, elle s'en fit traiter de la maniere qu'il lui avoit propoſée; mais ce fut en vain, car elle mourut peu de tems enſuite, comme je l'avois bien prédit.

Observation CXII.

D'une femme qui mourut d'un schyrre de matrice qu'elle eut durant six années.

Le 4 Juin 1674, j'ai vû une femme âgée de trente-deux ans, qui avoit depuis un an un véritable schyrre de toute la matrice, qui lui étoit arrivé après une perte de sang qui lui avoit duré un an entier, laquelle perte de sang lui avoit été causée, à ce qu'elle me dit, par les violences que lui avoit fait un Chirurgien qui l'avoit accouchée de son dernier enfant. Lorsque je vis cette femme cette premiere fois, sa matrice étoit de la grosseur des deux poings, extrémement dure & sans aucune douleur, même en la comprimant avec la main, nonobstant quoi elle ne laissoit pas d'être bien reglée à son ordinaire; mais elle sentoit des douleurs assez considérables dans le tems de ses menstrues; après lequel tems elle avoit encore des fleurs blanches durant huit ou dix jours; ensuite dequoi elle ne vuidoit plus rien, jusqu'au tems que ses menstrues revenoient, & ne sentoit aucune douleur dans cet intervalle de tems, sinon une pesanteur au bas du ventre, causée par ce schyrre de la matrice, qui dans la suite s'augmenta de telle sorte, qu'il devint de la grosseur de la tête d'un enfant, & fit enfin mourir cette femme au bout de six années, comme je l'avois bien prédit. Il faut remarquer que ce qui contribua beaucoup à faire vivre cette femme durant un si long-tems, nonobstant une si fâcheuse maladie, est qu'elle ne laissoit pas d'avoir assez reglément l'évacuation de ses menstrues, qui se faisoit seulement par quelques-uns des vaisseaux de la matrice, qui n'étoient pas si embarrassés que la plus grande partie des autres, où ce schyrre faisoit une grande obstruction.

Observation CXIII.

D'une femme qui quoiqu'elle eût vuidé très-souvent, depuis le second mois de sa grossesse jusqu'au cinquiéme mois, des eaux par la matrice, accoucha très-heureusement.

Le 12 Juin 1674, j'ai vû une femme qui depuis le second mois de sa grossesse, jusqu'au cinquiéme mois, avoit vuidé très-

ſouvent quantité d'eaux de la matrice, où il s'en engendroit encore de nouvelles, auſſitôt qu'elle en avoit vuidé, comme elle fit par beaucoup de différentes fois ; nonobſtant quoi cette femme accoucha dans la ſuite heureuſement à terme, d'un garçon qui ſe portoit fort bien, & que j'ai vû depuis à l'âge de douze ans. L'événement heureux de la groſſeſſe de cette femme, fait bien connoître que ces eaux qu'elle avoit ſi ſouvent vuidées, comme j'ai dit, ne venoient que d'une eſpece d'hydropiſie de matrice, contenue hors des membranes de l'enfant ; car ſi ces eaux euſſent été les véritables eaux de l'enfant, cette femme auroit indubitablement avorté après leur écoulement, qui n'auroit pas pû auſſi ſe faire ſans la rupture des membranes qui les contiennent, après laquelle rupture les nouvelles eaux qui ſe ſeroient engendrées, n'auroient pas pû être retenues dans la ſuite, par l'impoſſibilité de la réunion de cette rupture. Il faut remarquer que la raiſon pour laquelle cet écoulement d'eaux ceſſa après le cinquiéme mois de la groſſeſſe de cette femme, eſt que l'enfant étant devenu plus grand, & conſumant plus d'humeurs pour ſa nourriture, il ne reſtoit plus tant de ſuperfluités inutiles, que dans les premiers mois.

OBSERVATION CXIV.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 4 Août 1674, j'ai vû une femme âgée de cinquante ans, qui venant à être tout-à-fait déréglée dans l'évacuation de ſes menſtrues, qu'elle avoit eue de tout tems en grande abondance, & qui étoit preſque toujours ſuivie d'une écoulement de fleurs blanches, avoit depuis ſix mois des excrétions purulentes de la matrice très-fétides, & par intervalle des pertes de ſang très-abondantes, qui venoient d'un ulcere carcinomateux de la matrice, que je jugeai être entierement incurable, & devoir certainement la faire mourir, comme il arriva ſept mois enſuite ; pendant tout lequel tems cette femme traîna une vie languiſſante & accompagnée de continuelles douleurs, comme ont fait un très-grand nombre d'autres femmes que j'ai vû mourir de cette pernicieuſe maladie, ainſi que je leur avois prédit, dont il n'eſt pas néceſſaire que je faſſe une plus ample relation, l'hiſtoire de celle-ci, qui leur eſt à peu près ſemblable, étant ſuffiſante à l'intention

que j'ai de faire remarquer que cette funeste maladie arrive bien plus ordinairement aux femmes de l'âge & du tempérament de celles dont je viens de parler, qu'aux autres ; car en ce tems l'évacuation des menstrues n'étant pas bien reglée, comme elle avoit coutume d'être dans un âge moins avancé, il arrive souvent des intempéries à la matrice par la suppression de cette évacuation, qui causent dans la suite un ulcere incurable en cette partie, & par intervales des pertes de sang surabondantes & déréglées, avec une continuelle excrétion de sérosité roussâtre semblable à la lavure de chair, ou purulente, qui est souvent d'une odeur extrémement fétide & cadavéreuse. Les femmes qui ont quelque disposition à cette fâcheuse maladie, ne peuvent pas s'en préserver plus surement que par le fréquent usage de la saignée, pour suppléer au défaut de l'évacuation menstruelle qui commence à se supprimer avec l'âge, jusqu'à ce que la nature soit accoutumée durant quelques années à être tout-à-fait privée de cette évacuation. Mais la plûpart des femmes répugnent à user de ce remede salutaire, dans la croyance qu'elles ont que leurs menstrues ne viennent à se supprimer avec le tems, que parce qu'elles n'engendrent pas tant de sang qu'elles faisoient en un âge moins avancé : mais elles s'abusent ; car les menstrues ne se suppriment en ce tems, que parce que les voies qui servoient à leur évacuation viennent à se fermer : de sorte que tous les vaisseaux de la matrice venant à s'emplir extraordinairement, jusqu'à en regorger après une suppression de plusieurs mois, il se fait ensuite une impétueuse irruption de ce sang, & souvent une évacuation surabondante par la rupture de quelques-uns des vaisseaux de cette partie, où il se forme ensuite un ulcere incurable. Mais il faut observer que la saignée que je viens de conseiller pour prévenir cette maladie en cet âge avancé, est celle du bras, afin de vuider par son moyen la plénitude des vaisseaux, & désaccoutumer peu à peu la nature à porter ce sang avec trop d'abondance vers la matrice, dont les voyes qui servoient à son évacuation reglée, ne sont plus libres. C'est pourquoi la saignée du bras est préférable en ce tems à la saignée du pied, qui ne feroit qu'attirer encore davantage les humeurs sur cette partie, qui n'a plus de disposition à en permettre une évacuation reglée, comme dans un âge moins avancé.

OBSERVATION CXV.

D'une femme qui avoit conçû quatre enfans, dans le tems même qu'elle portoit actuellement un peſſaire pour une deſcente de matrice, dont elle étoit incommodée depuis quinze ans.

LE 11 Août 1674, j'ai vû une femme qui avoit une deſcente de matrice, qui l'avoit obligée de porter toujours un peſſaire depuis quinze ans, nonobſtant quoi elle avoit fait quatre enfans dont elle étoit accouchée heureuſement à terme, n'ayant retiré ce peſſaire qu'elle portoit ainſi continuellement, que lorſqu'elle étoit près d'accoucher, & le remettant toujours après ſes couches. Ce peſſaire qui étoit fait en figure d'un petit bourlet circulaire, percé d'un trou dans le milieu, donnoit lieu à la ſemence de l'homme d'être reçue à travers ſon ouverture dans la matrice, pour la conception, & aux menſtrues de s'en écouler dans les tems néceſſaires. L'uſage de ce peſſaire lui étoit néanmoins ſuperflu après le ſixiéme mois de ſa groſſeſſe; car la matrice pour lors ſe ſoutenoit bien d'elle-même, appuyée ſur la face intérieure des os des *iſles*, par le moyen de ſa grande extenſion ſans avoir aucun beſoin de peſſaire.

OBSERVATION CXVI.

D'une femme qui eut une grande perte de ſang, cauſée par un faux germe.

LE 26 Août 1674, j'ai vû une femme, qui croyant être groſſe de trois mois, avoit vuidé il y avoit trois jours, des eaux de la matrice, qui en ſortirent tout d'un coup avec bruit, comme ſi c'eût été les eaux d'un enfant qui euſſent percé; après quoi elle fut ſurpriſe d'une ſi grande perte de ſang, qu'elle en étoit réduite preſqu'à l'extrémité, lorſque je fus mandé pour la ſecourir, comme je fis en la délivrant d'un faux germe de la groſſeur d'un œuf de poule, qui lui avoit cauſé cette perte de ſang, qui ceſſa auſſitôt que je lui eus tiré de la matrice ce corps étrange, qui paroiſſoit d'une conſiſtence aſſez ferme; la matrice ayant beaucoup contribué par ſa contraction, après l'écoulement des eaux qui étoient

contenues en ce faux germe, à lui donner la figure d'une maniere compacte & rassemblée, semblable au gesier d'une volaille. Cet exemple & un très-grand nombre d'autres semblables que j'ai vûs, m'ont fait connoître une chose très-remarquable touchant la génération de ces especes de faux germes; qui est, qu'ils sont toujours de véritables germes dans le commencement de la conception, qui, semblables à beaucoup de fleurs des arbres, viennent à avorter peu de tems après être épanouies, aussitôt que leur principe de vie est détruit; après quoi il n'en reste plus que la simple queue qui se sépare de l'arbre peu de tems ensuite; comme font ces sortes de faux germes, qui ne sont proprement que les membranes & le *placenta* de petits *fétus* avortons, dont le principe de vie a été détruit dès les premiers jours de leur conception; & qui n'ayant pris aucun accroissement, ne sont pas ordinairement bien visibles, à cause de leur extrême petitesse, comme sont ces membranes & le *placenta*, qui s'étant augmentés par la nourriture qu'ils tirent durant quelque tems de la matrice, où ils sont attachés, paroissent manifestement à la vûe semblables à un œuf sans coquille, quand les eaux qui y sont contenues, n'en sont pas encore écoulées: mais après l'écoulement de ces eaux, la matrice venant à se contracter, rassemble en un petit espace toutes ces membranes, & les moulant, s'il faut ainsi dire, en sa propre cavité, leur donne une figure compacte & ramassée, semblable, comme nous avons dit, à une espece de gesier de volaille.

Observation CXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la face.

Le 25 Septembre 1674, j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit le côté de la face, qui étoit en-dessus, dans une situation oblique, aussi-bien que son corps; ce qui m'obligea de le retourner entierement pour le tirer par les pieds, comme je fis, à cause qu'il auroit été impossible de réduire la tête de cet enfant, en une bonne situation, vû la mauvaise posture où étoit le corps, qui n'auroit pas pû suivre le mouvement qu'on auroit pû donner à la tête, sans danger de lui tordre le col. Par ce moyen je sauvai la vie à cet enfant, qu'il auroit sans doute perdue, si je ne l'eusse tiré promptement de la sorte, comme je fis en

en présence d'un autre Chirurgien, qui depuis un jour entier qu'il étoit auprès de cette femme, n'avoit pas pû reconnoître la nécessité de lui donner ce secours, par l'impossibilité qu'il y avoit que la tête de cet enfant, qui étoit renversée sur l'épaule dans le tems des douleurs de la mere, pût en être poussée dehors.

OBSERVATION CXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la hanche.

LE 26 Septembre 1674, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit le côté de la hanche, lequel je tirai vivant après l'avoir retourné par les pieds; & quoique la mere ne fût grosse que de huit mois & une semaine, & qu'elle eût eu deux accès de fiévre assez forts deux jours avant que d'accoucher, elle ne laissa pas de se porter bien ensuite, & son enfant pareillement; sinon qu'il étoit un peu délicat, pour être né trois semaines avant le tems ordinaire. La cause qui avoit pû contribuer à la mauvaise situation de cet enfant, étoit une chute que la mere avoit faite sur les genoux, trois semaines avant que je l'accouchasse. Il faut remarquer que ces sortes de chutes où le ventre de la femme grosse ne porte point à terre en tombant, & n'est pas violemment heurté contre quelque corps solide, font bien des ébranlemens & des commotions qui peuvent faire mal tourner un enfant, comme il étoit arrivé à cette femme; mais quand le ventre de la femme qui fait une chute, porte à terre, ou reçoit un heurt considérable, ces sortes de chutes sont pour lors très-dangereuses pour la mere & pour l'enfant; tant à cause de la contusion qu'en reçoit la matrice, qu'à cause des pertes de sang qui arrivent souvent par le détachement prématuré de l'arrierefaix.

Observation CXIX.

D'une femme grosse de cinq mois, qui après une perte de sang durant plus d'un mois, avorta d'un enfant mort, & vuida encore le jour ensuite une espece de faux germe tout corrompu.

Le 27 Septembre 1674, j'ai vû une femme, qui ensuite d'une perte de sang durant plus d'un mois, avorta d'un enfant mort au cinquiéme mois de sa grossesse; après quoi ayant été bien délivrée par sa Sagefemme, à ce qu'elle me dit, elle vuida encore le jour suivant une espece de faux germe tout corrompu, ou plûtôt, à ce que je croi, quelque reste de délivre, ou quelque caillot de sang qu'elle prenoit abusivement pour un véritable faux germe, comme je lui eusse bien fait connoître, si on me l'eût montré, ainsi qu'elle l'avoit recommandé: mais la Sagefemme l'avoit fait jetter dans les lieux, devant que l'on m'eût mandé, pour éviter apparemment que je reconnusse que c'étoit une partie de l'arrierefaix qu'elle lui avoit laissée dans la matrice en la délivrant, que la nature avoit expulsée d'elle-même dans la suite. Cette femme eut une grosse fiévre, avec le ventre dur & fort tendu durant le premier jour; mais après qu'elle eut vuidé ce corps étrange, & que son ventre se fut ouvert par un petit flux, tous ces accidens, qui succédant à un avortement de cette nature sembloient d'abord la devoir faire mourir, cesserent, & elle se porta bien ensuite.

Observation CXX.

De l'accouchement d'une femme, que l'on pouvoit croire avoir porté son enfant durant dix mois entiers.

Le 30 Novembre 1674, j'ai accouché une très-grande femme de son troisiéme enfant, dont elle fut durant vingt-quatre heures en travail. Ses eaux s'écoulerent d'abord sans douleurs, & elle fut ensuite un jour entier avec de fausses douleurs, après quoi lui en étant venu de bonnes, elle accoucha heureusement au bout d'une heure d'un enfant mâle extraordinairement gros & puissant.

Cette femme croyoit auſſi-bien que ſon mari, qu'elle étoit groſſe de près de onze mois, en comptant du jour que l'évacuation de ſes menſtrues étoit finie la derniere fois, ou à tout le moins de dix mois, en comptant ſeulement du tems que cette évacuation auroit dû revenir, ſi elle n'avoit pas été groſſe. Un mois avant que je l'accouchaſſe, elle avoit eu une fauſſe allarme, qui lui faiſant croire qu'elle accoucheroit dès ce tems, l'avoit obligée de faire venir une Sagefemme, & de faire préparer toutes choſes pour ſon accouchement, qui fut encore retardé près d'un mois entier. Il faut remarquer que ces circonſtances jointes à l'extraordinaire groſſeur de cet enfant, prouvent manifeſtement qu'il y avoit lieu de croire que cette femme étoit effectivement groſſe de dix mois entiers, ou environ: c'eſt pourquoi j'ai trouvé cet exemple d'autant plus remarquable, que la groſſeſſe de cette femme avoit excédé le terme ordinaire de neuf mois, non-ſeulement de quelques jours, comme il arrive aſſez communément à pluſieurs femmes, dont les enfans ſont toujours fort gros pour ce ſujet, mais d'un mois entier; ce qui eſt extrémement rare.

Observation CXXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit la tête avec ſortie du cordon de l'ombilic.

Le 17 Décembre 1674, j'ai accouché une femme dont l'enfant préſentoit la tête la premiere avec ſortie du cordon de l'ombilic, que la Sagefemme qui aſſiſtoit cette femme, avoit tâché inutilement de réduire au-dedans par pluſieurs fois; parce que la tête de cet enfant n'étant pas encore aſſez avancée au paſſage, ne pouvoit pas empêcher que ce cordon ne fût continuellement pouſſé au-dehors dans le tems des douleurs de la mere; ce qui mettoit cet enfant en très-grand danger de la vie, qu'il auroit certainement perdue, tant à cauſe du refroidiſſement de ce cordon, qu'à cauſe de la forte compreſſion que la tête de l'enfant en auroit faite quand elle auroit été plus avancée dans le paſſage, ſi je ne l'euſſe promptement tiré dehors, comme je fis, après l'avoir retourné par les pieds, ſans aucun préjudice de la ſanté de ſa mere, qui ſe porta bien enſuite.

OBSERVATION CXXII.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté son enfant dix mois entiers, quoiqu'étant grosse de six mois, elle eût eu la fièvre durant plus de trois semaines.

LE 21 Décembre 1674, j'ai accouché une femme d'une fille qui se portoit fort bien, nonobstant que la mere étant grosse de six ou sept mois, eût eu durant plus de trois semaines une fièvre intermittente, dont les accès qui étoient très-violens, la prenoient tous les jours, & lui duroient quinze heures entieres; pour lequel sujet elle fut saignée cinq ou six fois du bras, & purgée trois ou quatre fois légérement; après quoi elle se porta bien durant trois mois, jusqu'au tems que je l'acconchai heureusement. Elle croyoit pour lors être grosse de dix mois entiers; & sur ce que je lui témoignai, que j'avois de la peine à croire qu'elle ne se fût pas trompée à la supputation du tems de sa grossesse, elle me dit qu'elle en avoit des preuves très-certaines; & de plus, que sa mere l'avoit toujours assurée qu'elle avoit été pareillement grosse d'elle dix mois entiers. Ce qui est de plus remarquable en l'exemple de cette femme, est qu'après la dangereuse maladie qu'elle avoit eue au six ou septiéme mois de sa grossesse, qui sembloit plûtôt la devoir faire accoucher prématurément dès ce tems-là, elle avoit encore porté son enfant bien par-delà le terme ordinaire, s'il étoit vrai qu'elle ne se fût pas effectivement trompée à cette supputation qu'elle faisoit de sa grossesse, comme on en pouvoit douter.

OBSERVATION CXXIII.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui avoit une gonorrhée virulente, nonobstant quoi elle accoucha à terme d'un enfant très-sain.

LE 28 Décembre 1674, j'ai vû une femme grosse de deux mois & demi, qui avoit une gonorrhée virulente, qui lui étoit survenue un mois après l'ouverture d'un bubon vénérien que son mari lui avoit communiqué : de sorte qu'elle paroissoit avoir été infectée de ce venin presque dans le même tems qu'elle étoit de-

venue grosse, nonobstant quoi elle accoucha à terme d'un enfant très-sain; ce qui étoit une marque évidente que la mere n'avoit pas reçû d'infection, qu'après la conception de cet enfant, qu'elle me dit avoir senti mouvoir à six semaines, comme elle avoit coutume de sentir ses autres enfans dans ses précédentes grossesses: car si ce venin eût été communiqué à la mere avant que de devenir grosse, il est certain que l'enfant n'auroit pas pû être aussi sain qu'il étoit.

Observation CXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu de continuels vomissemens durant six ou sept jours, causés par la grosseur de son enfant.

Le 6 Janvier 1675, j'ai vû une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit de continuels vomissemens depuis six ou sept jours, dont elle étoit si extraordinairement abbatue qu'on eût crû qu'elle en mourroit. Mais elle ne laissa pas d'accoucher quelques jours ensuite, d'un très-gros enfant vivant, qui avoit beaucoup contribué, à ce que je croi, par sa grosseur, à lui causer ces fréquens vomissemens, par la compression que le globe de la matrice, extrémement étendu dans ce dernier tems de la grossesse, faisoit de l'estomac de cette femme, laquelle même compression faisant aussi en même tems regorger la bile de la vessie du fiel dans l'estomac, augmentoit encore pour ce sujet la violence de ces continuels vomissemens, qui cesserent aussitôt que cette femme fut accouchée de ce gros enfant qui étoit son premier.

Observation CXXV.

D'une femme qui vuida un faux germe retenu en sa matrice depuis six mois entiers.

Le 10 Janvier 1675, j'ai vû une femme qui venoit de vuider d'elle-même un faux germe retenu en sa matrice depuis six mois entiers, lequel pour sa grosseur, qui excédoit celle du poing, pouvoit être appellé *mole*. Cette femme étoit en une continuelle perte de sang depuis quinze jours, & avoit déja eu en d'autres différentes fausses grossesses plus d'une douzaines d'autres faux ger-

mes, qu'elle avoit toujours rendus avec grande perte de sang vers le deuxiéme ou troisiéme mois. Il faut remarquer qu'on appelle communément *faux germes*, ces sortes de corps étranges, que les femmes vuident ordinairement avant la fin du troisiéme mois. Mais lorsqu'elles les gardent plus long-tems (ce qui arrive rarement) & que ces mêmes corps étranges viennent à grossir, on les nomme *moles*; de sorte que les véritables moles ont toujours été des faux germes dans leur commencement.

OBSERVATION CXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main & le cul devant, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 16 Janvier 1675, j'ai accouché une femme, dont l'enfant présentoit la main & le cul devant, avec sortie du cordon de l'ombilic. L'ayant trouvée en cet état, lorsque je fus mandé pour la secourir, je reconnus d'abord en touchant le cordon de l'ombilic, qui étoit sorti, que son enfant étoit déja mort; car je trouvai ce cordon tout froid & sans aucun battement, ce qui est un signe tout-à-fait démonstratif; de sorte qu'il n'y avoit plus pour lors que la mere qui eût besoin du secours que je lui donnai aussitôt, en repoussant le cordon & la main de l'enfant au-dedans; afin que le passage en étant débarrassé, le cul pût être poussé au-dehors plus facilement, comme il fut incontinent après par le moyen d'une forte douleur qui survint à la mere, d'abord que j'eus retiré ma main, avec laquelle je venois de repousser celle de l'enfant. Si la Sagefemme qui avoit été inutilement auprès de cette femme, eût ainsi repoussé au-dedans la main & le cordon de l'ombilic de l'enfant, durant qu'il étoit encore vivant, comme il étoit nécessaire, elle lui auroit indubitablement sauvé la vie, qu'il perdit faute de ce secours.

OBSERVATION CXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras qui étoit sorti jusqu'à l'épaule.

LE 26 Janvier 1675, j'ai accouché une femme d'un gros enfant, dont le bras étoit sorti jusqu'à l'épaule depuis deux heu-

res entieres, lorſque je fus mandé pour la ſecourir. Je trouvai ce bras ainſi ſorti beaucoup tuméfié, & tout livide, à cauſe des efforts que la Sagefemme avoit faits en vain, pour tirer l'enfant par cette partie, qu'elle auroit dû au contraire repouſſer au-dedans, dès le commencement qu'elle la vit ſe préſenter au paſſage, pour le retourner & le tirer enſuite par les pieds, ainſi que je fis. Mais comme cet accouchement eſt un des plus laborieux que l'on puiſſe voir, la plûpart des Sagefemmes ne ſont pas capables de l'entreprendre, & quelques-unes après l'avoir tenté inutilement, ſont ſouvent obligées d'y renoncer, pour la difficulté qu'on y rencontre ordinairement, qui demande toujours la dextérité de la main des plus experts en l'art: car dans cette ſituation de l'enfant, outre que l'on eſt obligé d'aller chercher ſes pieds juſqu'au fond de la matrice, où ils ſont ordinairement ſitués, c'eſt qu'il a pour lors la tête & le corps dans une ſituation oblique, qui augmente encore la difficulté de le retourner; nonobſtant laquelle je tirai ce gros enfant vivant, & la mere ſe porta bien enſuite.

OBSERVATION CXXVIII.

D'une femme qui accoucha aſſez heureuſement au terme de huit mois, de deux enfans vivans, laquelle étant groſſe de trois mois, avoit eu durant ſix ſemaines entieres une fiévre continue.

LE 30 Janvier 1675, j'ai accouché une petite femme aſſez délicate, de deux enfans vivans, au terme de huit mois, laquelle avoit eu au troiſiéme mois de ſa groſſeſſe, durant ſix ſemaines entieres, une fiévre continue avec des redoublemens, pour laquelle maladie elle avoit été ſaignée neuf ou dix fois, & avoit fait pluſieurs autres remedes que ſon Médecin lui avoit ordonnés, dans tout le tems de cette indiſpoſition, qui l'avoit preſque réduite à l'extrémité; nonobſtant quoi elle accoucha ainſi heureuſement de ces deux enfans vivans; ayant auſſi été très-incommodée auparavant durant quinze jours, d'une fréquente toux avec vomiſſement, & d'une grande enflure de jambes avec bouffiſſure de la face; tous leſquels accidens étant diſparus quelques jours après l'accouchement, cette femme que l'on avoit crû devoir mourir, ſe porta bien peu de tems enſuite. Il y a trois choſes en cet exemple qui ſe remarquent en la plûpart des femmes qui ſont groſſes

de deux enfans : la premiere, qu'elles sont toujours plus valétudinaires dans tout le tems de leur grossesse, que les autres ; la seconde, qu'elles ont ordinairement les jambes fort enflées vers les derniers mois de leur grossesse ; & la troisiéme, qu'elles accouchent presque toujours quelque tems devant le terme ordinaire : mais le tems de celle-ci fut encore accéléré par la fréquente toux, dont elle fut fort incommodée devant que d'accoucher.

OBSERVATION CXXIX.

D'une femme qui mourut au septiéme jour de sa couche, à cause de la rétention d'un corps étrange resté en sa matrice.

LE 12 Février 1675, je vis une espece de faux germe, ou corps étrange, gros comme un œuf, & long comme la main, qu'une femme avoit rendu par la matrice quelques jours après être accouchée, quoiqu'elle eût été délivrée dans le tems de son accouchement d'un arrierefaix bien entier, à ce que m'assura sa Sagefemme qui l'avoit accouchée, qui étoit assez célebre. Cette femme mourut néanmoins au septiéme jour de sa couche ; & par l'ouverture de son corps l'on trouva encore une petite portion de ce même corps étrange adhérente au fond de la matrice, qui avoit été cause que l'inflammation y étant arrivée, cette femme étoit ainsi morte ensuite. Mais par la considération de la substance de ce prétendu faux germe, ou corps étrange, laquelle étoit toute semblable à celle de l'arrierefaix, je crus que c'étoit plûtôt une partie de ces sortes d'arrierefaix, qui ont quelquefois une petite production de même substance allongée, ou séparée du principal corps de l'arrierefaix, qui n'y adhere que par les seules membranes, comme j'en ai souvent vû, qu'un véritable faux germe entierement séparé de l'arrierefaix, comme cette Sagefemme me vouloit persuader. Mais quoi que ce fût, la rétention de ce corps étrange en la matrice de cette femme, lui causa le même funeste accident, que l'on voit quelquefois arriver par la rétention d'une partie de l'arrierefaix.

OBSERVATION CXXX.

De l'accouchement d'une femme réduite à l'extrémité, par une grande perte de ſang qu'elle avoit depuis huit jours.

LE 18 Février 1675, j'ai accouché une femme qui étoit réduite à l'extrémité, par une grande perte de ſang qu'elle avoit depuis huit jours, cauſée par l'entier détachement de l'arrierefaix d'avec la matrice, à l'occaſion de l'extrême accourciſſement du cordon de l'ombilic, dont l'enfant avoit le col embarraſſé. Le ſecours que je donnai pour lors à cette femme en l'accouchant au déplorable état où elle étoit, fut inutile à l'enfant qui étoit mort en ſon ventre il y avoit plus de deux jours, & ne ſervit qu'à prolonger la vie de la mere de trois jours, ne lui étant pas reſté aſſez de ſang pour pouvoir réchapper, comme elle auroit pû faire, ſi pluſieurs Chirurgiens qui l'avoient vûe deux ou trois jours avant moi, l'euſſent accouchée dès ce tems, comme ils devoient faire; ne l'ayant voulu entreprendre, de crainte qu'elle ne mourût entre leurs mains dans le tems de l'opération.

OBSERVATION CXXXI.

D'une femme groſſe de ſix mois, qui ayant une grande perte de ſang, mourut avec ſon enfant dans le ventre, n'ayant jamais voulu permettre qu'on l'accouchât.

LE 25 Février 1675, je vis une femme groſſe de ſix mois, qui étoit preſqu'à l'extrémité, à cauſe d'une grande perte de ſang qu'elle avoit depuis un jour, laquelle avoit déja commencé à paroître depuis huit jours, après un coup qu'un jeune garçon lui avoit donné ſur le ventre. Et comme nonobſtant le mauvais état où étoit cette femme, lorſque je fus mandé pour la ſecourir, il y avoit encore quelque eſpérance de lui pouvoir ſauver la vie en l'accouchant, je fis mon poſſible pour la réſoudre à ſouffrir cette opération qui lui étoit abſolument néceſſaire, lui repréſentant l'impoſſibilité qu'il y avoit qu'elle pût jamais échapper que par ce ſecours. Mais quelque inſtance que je lui en fis, & quelque raiſon que je lui puſſe alléguer, elle n'y voulut jamais conſentir, n'en ayant point d'autre de ſon refus, ſinon qu'elle croyoit que Dieu

par sa miséricorde lui pardonneroit, puisqu'il ne lui avoit pas donné assez de force d'esprit & de courage, pour se pouvoir résoudre à souffrir les cruelles douleurs qu'elle supposoit qu'on lui feroit pour l'accoucher, protestant qu'elle aimoit mieux mourir que de les endurer. Mais voyant que toutes mes raisons jointes aux pressantes exhortations du Confesseur de cette femme, qui étoit présent, ne la pouvoient pas résoudre à souffrir que je l'accouchasse, comme il étoit nécessaire de faire, je la laissai avec regret en ce déplorable état, après lui avoir fait mon prognostic tendant à une mort certaine, qui lui arriva six heures ensuite, étant expirée comme je lui avois prédit, avec son enfant dans le ventre, que l'obstination de la mere fit ainsi malheureusement périr avec elle.

Observation CXXXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 5 Mars 1675, j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit la main avec sortie du cordon de l'ombilic ; ce qui m'obligea de le retourner par les pieds, afin de lui sauver la vie, comme je fis, par le prompt secours que je lui donnai ; observant la méthode dont j'ai coutume de me servir aux accouchemens de cette nature ; qui est qu'ayant pris un seul pied de l'enfant, & le tirant ensuite, je fis sortir en même tems son autre cuisse pliée vers le ventre, sans qu'il fût besoin de faire davantage de violence à la femme pour aller chercher l'autre pied de son enfant, qui se dégagea presque de soi-même, en tirant ce seul pied, comme il a coutume d'arriver lorsque l'enfant n'est pas trop gros, & que la matrice est assez dilatée pour faciliter cette opération.

Observation CXXXIII.

De huit enfans qui en venant au monde avoient le cordon de l'ombilic noué d'un véritable nœud.

Le 2 Avril 1675, j'ai accouché une femme d'une fille vivante qui vint naturellement, dont je trouvai le cordon de l'ombi-

lic noué d'un véritable nœud, qui s'étoit ainſi fait dans le ventre de ſa mere, par la grande longueur de ce cordon, dont il s'étoit fait un cercle, dans lequel il falloit que tout le corps de l'enfant eût paſſé, lorſqu'il s'étoit tourné. Ce nœud étoit extrémement ſerré : mais cela ne s'étoit fait ſeulement que dans la ſortie de l'enfant ; car s'il eût été long-tems ſerré de la ſorte dans le ventre de la mere, l'enfant auroit certainement péri, à cauſe que le mouvement du ſang qui lui étoit néceſſaire, auroit été entierement intercepté dans ce cordon. J'ai encore accouché depuis ce tems-là ſept autres femmes, dont les enfans qui étoient tous vivans, avoient pareillement le cordon noué d'un ſemblable nœud, qui s'étoit fait de la même maniere, par l'extraordinaire longueur de leur cordon : de ces ſept derniers enfans, cinq étoient des garçons, & les deux autres étoient des filles, comme cette premiere dont j'ai parlé.

OBSERVATION CXXXIV.

D'une femme qui étant groſſe de ſix mois & demi, avoit une continuelle toux accompagnée de fiévre depuis dix jours, qui la mettoit en danger d'avorter.

LE 5 Avril 1675, je vis une femme groſſe de ſix mois & demi, qui avoit depuis dix jours une toux continuelle, accompagnée de fiévre, qui la mettoit en grand danger d'avorter, & même en grand péril de la vie. Elle avoit déja été ſaignée trois fois du bras pour cette maladie, & vouloit qu'on la ſaignât du pied, ſuivant le conſeil qu'on lui en avoit donné, à deſſein de la faire accoucher, croyant qu'elle ſe porteroit mieux quand elle ſeroit accouchée. Mais je la diſſuadai de ce pernicieux conſeil, en l'aſſurant que l'accouchement ſurvenant durant ſa maladie, la mettroit encore en bien plus grand danger de mourir. Ayant ſuivi le conſeil que je lui donnai, elle s'en trouva bien dans la ſuite, & porta ſon enfant juſqu'à terme, dont elle accoucha heureuſement.

OBSERVATION CXXXV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit resté au passage, à cause de la diminution & cessation presque entiere des douleurs de son travail.

LE 9 Avril 1675, j'ai accouché une femme âgée de trente ans de son premier enfant, qui étoit resté au passage depuis quinze heures, lorsque je fus mandé pour la secourir; ce qu'ayant reconnu, & que les douleurs de la mere, qui avoient été très-fortes dans le commencement de son travail, étoient tout-à-fait diminuées, & presque cessées, & qu'elle ne pouvoit plus prendre de lavement pour lui en exciter de nouvelles, tant étoit grande la compression que la tête de son enfant, qui étoit fortement engagé dans le passage, faisoit au gros intestin, je lui fis prendre par la bouche l'infusion de deux drachmes de séné dans peu de liqueur, avec le jus d'une orange aigre. Ce remede faisant son effet, lui excita des douleurs plus fortes qu'auparavant qui la firent accoucher heureusement six heures ensuite, d'un gros enfant vivant, qui avoit le col embarrassé de deux tours du cordon de son ombilic; ce qui accourcissant de beaucoup la longueur naturelle de ce cordon, avoit été cause que l'enfant qui en étoit ainsi bridé, n'avoit pû que très-difficilement être poussé dehors par les douleurs de la mere, qui auroit pû succomber dans son laborieux travail, sans le secours de ce petit remede, que je lui fis prendre fort à propos.

OBSERVATION CXXXVI.

D'une femme grosse de sept mois, qui ayant eu une perte de sang presque continuelle durant quatre mois, avorta d'un petit enfant qui n'étoit pas plus grand qu'un enfant de trois mois.

LE 14 Avril 1675, j'ai délivré une femme d'un petit enfant mort en son ventre depuis long-tems, selon l'apparence, lequel n'étoit pas plus grand qu'un enfant de trois mois, quoique la mere fût grosse de près de sept mois. Elle avoit presque continuellement vuidé quelque peu de sang par la matrice depuis qua-

tre mois entiers ; ayant eu durant tout ce tems des douleurs de reins & des diſpoſitions à cet avortement, qui lui arriva enfin par une grande perte de ſang, dont elle fut tout d'un coup ſurpriſe, qui ceſſa auſſitôt qu'elle fut accouchée, après quoi cette femme ſe porta bien. La perte de ſang qu'elle avoit eue preſque continuelle durant quatre mois, avoit rendu ce petit enfant avorton ſemblable à ces fruits avortés, qui ne groſſiſſant plus dès le moment qu'ils viennent à être privés de la ſéve de l'arbre dont ils tiroient leur nourriture, deviennent tout flétris, & s'en ſéparent long-tems devant leur parfaite maturité.

OBSERVATION CXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit à l'extrémité à cauſe d'une grande perte de ſang.

LE 20 Avril 1675, j'ai accouché une femme qui étoit à l'extrémité, à cauſe d'une grande perte de ſang qu'elle avoit depuis deux jours, avec de fréquentes foibleſſes ; pour raiſon dequoi elle avoit déja reçû tous ſes Sacremens, lorſque je fus mandé pour la ſecourir, ne l'ayant pas pû être de deux Chirurgiens des plus célebres, qui l'ayant vûe avant moi, n'avoient pas voulu l'accoucher, comme il étoit abſolument néceſſaire de faire pour lui ſauver la vie, dans la crainte qu'ils avoient qu'elle ne mourût entre leurs mains, & que leur réputation n'en fût diminuée. Mais voyant qu'il y avoit encore quelque petite eſpérance de pouvoir ſauver la vie à cette femme, & ne conſidérant que ce que la conſcience me ſuggéroit, je l'accouchai ſur l'heure en la préſence d'un de ces Chirurgiens, qui avoient refuſé de l'entreprendre. Pourquoi faire je rompis les membranes des eaux de l'enfant, & le retournai enſuite pour le tirer auſſitôt par les pieds. L'opération fut inutile à l'enfant ; car il étoit mort au ventre de ſa mere il y avoit près d'un jour, ſelon l'apparence ; mais par ce ſecours je ſauvai la vie à la mere, qui toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laiſſa pas de ſe bien porter enſuite.

Observation CXXXVIII.

D'une femme qui étant grosse de trois mois de son premier enfant, fut traitée de la maladie vénérienne, & accoucha ensuite heureusement à terme.

Le 26 Mai 1675, j'ai vû avec deux Chirurgiens de mes Confreres une jeune femme grosse de trois mois de son premier enfant, laquelle étoit infectée de la maladie vénérienne, que son mari lui avoit communiquée; de sorte qu'y ayant apparence que son enfant ne manqueroit pas de périr par la malignité de cette maladie, si on n'en traitoit pas la mere, nous fûmes d'avis qu'il étoit plus sûr pour la mere & pour l'enfant, de l'en traiter pour lors, sans attendre plus long-tems; ce qui fut entrepris par l'un de ces Chirurgiens, qui la traita de cette maladie dont elle guérit fort bien, & accoucha ensuite heureusement à terme d'une fille qui se portoit bien, & qui n'avoit aucune marque de la maladie dont sa mere avoit été infectée dès le commencement de sa grossesse: mais cette femme fut traitée avec les mêmes précautions que j'ai marquées en l'exemple d'une autre femme dont j'ai parlé en l'Observation LXXI.

Observation CXXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été fort fatiguée durant trois jours par beaucoup de remedes que sa Sagefemme lui avoit fait prendre inutilement pour l'accélerer.

Le 17 Juin 1675, j'ai vû une femme qui sentoit depuis trois jours entiers de grandes douleurs par tout le ventre, qui ne répondoient aucunement en bas, comme font les véritables douleurs de l'accouchement. Sa Sagefemme qui étoit auprès d'elle depuis ces trois jours, voyant qu'elle avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour la faire accoucher, sans en pouvoir venir à bout, m'envoya querir pour avoir mon conseil, croyant que cette femme n'accoucheroit jamais, & même qu'elle mourroit en ce travail. Je trouvai la malade extrémement abbatue, tant par les continuelles douleurs qu'elle avoit senties durant tout ce tems, que par qua-

tre ou cinq lavemens âcres, & pluſieurs autres remedes qu'elle lui avoit fait donner, pour accélérer ſon accouchement, outre deux ſaignées qu'elle lui avoit fait faire pour la même intention. Mais ayant conſidéré qu'elle étoit ſans fiévre, & que ſa matrice n'étoit ſeulement dilatée que de la largeur de l'extrémité du doigt, ſans aucune préparation des eaux de ſon enfant qui étoit peu abaiſſé; cela me fit connoître qu'on avoit fatigué fort en vain la malade pour accélérer ſon accouchement devant que ſon travail eût été tout-à-fait déclaré, ce qu'on reconnoît par la préparation des eaux, & par les douleurs qui répondent en bas; c'eſt pourquoi je conſeillai à cette Sagefemme, au lieu de continuer à fatiguer en vain la malade, en la faiſant tenir debout, & la faiſant promener dans ſa chambre, comme elle avoit ſouvent fait depuis ces trois jours, de la laiſſer repoſer dans ſon lit, pour la remettre de toutes ces fatigues inutiles, & d'attendre avec patience que le travail ſe déclarât tout-à-fait de lui-même; ce qu'ayant fait, cette femme s'étant repoſée deux jours entiers, & ſon travail s'étant enſuite véritablement déclaré, elle accoucha heureuſement, comme je lui avois prédit. J'ai ſouvent vû en d'autres accouchemens des exemples ſemblables à celui-ci, où la Sagefemme avoit pris une ſimple diſpoſition à travail, pour une déclaration du travail, lequel ne doit être eſtimé véritable, que lorſque l'on ſent les eaux de l'enfant ſe préparer, & répondre manifeſtement au toucher du doigt dans le tems des douleurs de la femme.

Observation CXL.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice, dont elle fut traitée inutilement par un Chirurgien qui prétendoit la guérir.

Le 26 Juin 1675, j'ai vû une femme âgée de quarante-ſix ans, qui avoit un ulcere carcinomateux en la matrice, qui avoit été précédé d'une perte de ſang qu'elle avoit depuis deux ans entiers, ſans diſcontinuer, ſinon quelquefois durant quelque peu de jours. Je trouvai l'orifice interne de ſa matrice tout ulcéré, ſans aucune figure réguliere, avec de gros bords ſchirreux renverſés, nonobſtant quoi en lui touchant le ventre qu'elle avoit aſſez mollet, on ne ſentoit pas que le corps de la matrice fût plus gros ni plus

dur qu'à l'ordinaire ; & comme cette maladie étoit un véritable *cancer*, je la jugeai entierement incurable. Cependant un de mes Confreres entreprit contre mon sentiment de l'en traiter comme si c'eût été une maladie vénérienne, en lui excitant un flux de bouche : mais ce fut inutilement, car elle mourut trois mois ensuite, comme je l'avois bien prédit.

OBSERVATION CXLI.

D'une femme qui ayant soupçon de grossesse depuis quelques semaines, vuida de la matrice quelques membranes, & un petit corps blanc de la grosseur d'un grain de millet, qui paroissoit être un commencement de génération.

LE 14 Juillet 1675, j'ai vû une femme qui venoit de vuider de la matrice quelques membranes charnues avec perte de sang. Je trouvai dans ces membranes un peu d'eau glaireuse, au milieu de laquelle il y avoit un petit corps blanc, gros seulement comme un grain de millet, auquel on voyoit quelque petit point noir, qui me faisoit conjecturer que c'étoit un commencement de génération qui avoit été empêchée par une chute que cette femme avoit faite il y avoit quinze jours, ayant pour lors un soupçon de grossesse depuis quelques semaines. Cela fait voir de quelle petitesse est un *fétus* humain dans les premiers jours de la conception ; & l'on doit croire que celui-ci n'avoit pas profité depuis le tems qu'il avoit été privé de son principe de vie, par la chute que cette femme avoit faite.

OBSERVATION CXLII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras, lequel enfant elle avoit porté mort en son ventre durant cinq semaines.

LE 17 Juillet 1675, j'ai accouché une femme d'un enfant mort en son ventre depuis cinq semaines, laquelle s'étoit blessée en tombant sur les genoux, étant grosse de six mois ; après quoi elle porta encore son enfant ces cinq semaines entieres, jusqu'au jour que je l'accouchai, sans le sentir mouvoir : mais elle sentoit seulement de tems en tems de faux mouvemens en maniere de soulevemens de son ventre. Cet enfant présentoit le bras devant ;

devant ; ce qui m'obligea de retourner, pour le tirer par les pieds, & la mere nonobstant ce fâcheux accident se porta bien ensuite. L'on auroit de la peine à se persuader qu'un enfant pût rester si long-tems mort dans le ventre de la mere, que celui-ci y resta, si la chose ne nous étoit confirmée par beaucoup d'autres semblables exemples que nous avons vûs ; l'enfant se conservant sans corruption considérable dans ses eaux, quand elles ne sont pas écoulées, comme dans une espece de saumure, de la maniere que nous voyons que certains fruits se conservent dans leur saumure, qui les préserve de la corruption, qui ne manque pas de leur arriver aussitôt qu'on les en retire. Ainsi en arrive-t-il des enfans morts au ventre de la mere, qui n'y peuvent pas demeurer que fort peu de tems, après que les eaux sont écoulées, à cause que pour lors il s'en fait une corruption cadavéreuse, qui excite la matrice à les expulser.

OBSERVATION CXLIII.

De l'accouchement d'une femme qui étant grosse de deux petits enfans, avoit une perte de sang depuis quinze jours.

LE 1 Août 1675, j'ai accouché une femme de deux petits enfans mâles, de trois ou quatre mois : & quoique sa matrice fût très-peu dilatée, je fus obligé d'en tirer ces deux enfans pour garantir la mere du danger où elle étoit de mourir ; tant à cause d'une perte de sang assez considérable qu'elle avoit depuis quinze jours, avec de grandes douleurs dans le ventre, ayant vuidé dès le jour précédent plusieurs gros caillots avec quelques membranes, que pour éviter que ces enfans qui étoient morts ne se corrompissent en la matrice par le trop long séjour qu'ils y auroient pû faire, ce qui auroit été très-périlleux pour la mere, qui avoit déja la fiévre depuis deux ou trois jours. Aussitôt que je l'eus délivrée de ces deux enfans & de leur arrierefaix, qui étoit unique & commun à tous deux, elle reposa tranquillement durant toute la nuit, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit une main, & un peu du cordon de l'ombilic avec la tête.

LE 12 Octobre 1675, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit une main, & un peu du cordon de l'ombilic avec la tête. Je repoussai assez facilement cette main avec le cordon de l'ombilic au derriere de la tête de l'enfant, aussitôt que ses eaux furent percées, & cette femme accoucha très-peu de tems ensuite. Mais bien que j'eusse réduit sans aucune difficulté cet accouchement en une disposition naturelle, & que l'enfant vînt de soi-même à la deuxiéme douleur de la mere, il se trouva si foible étant venu, qu'il ne vécut qu'une petite demi-heure. J'en attribuai la cause à trois tours du cordon de l'ombilic dont il avoit le col embarrassé en venant au monde, lesquels faisoient que ce cordon étoit aussi serré de la sorte, que s'il eût été fortement engagé entre la tête de l'enfant & le passage; parce que étant devenu trop court par ces contours au col, il étoit fortement tiré du côté de l'arriere-faix, qui étoit attaché au fond de la matrice, & pareillement du côté de la tête de l'enfant qui étoit poussée au passage par les douleurs de la mere; ce qui faisoit que le mouvement du sang ne pouvoit pas être libre dans ce cordon, comme il étoit nécessaire qu'il fût pour vivifier l'enfant.

OBSERVATION CXLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit les pieds & les mains fortement engagés au passage avec la tête.

LE 17 Octobre 1675, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant vivant, qui avoit les pieds & les mains fortement engagés au passage avec la tête, lorsque je fus mandé pour la secourir. Sa Sagefemme ayant tenté de tirer cet enfant par un pied, sans en pouvoir venir à bout, avoit au contraire encore plus fortement engagé la tête de l'enfant au passage, faute de l'avoir repoussée en-dedans, aussi bien que les mains qui se présentoient,

avant de le tirer par les pieds, comme je fis en ſa préſence, lui faiſant comprendre qu'en ces opérations le bon jugement de celui qui travaille eſt encore plus néceſſaire que la force du corps, qu'elle diſoit n'avoir pas, pour pouvoir faire ces laborieux accouchemens.

OBSERVATION CXLVI.

D'une femme qui accoucha de trois enfans au terme de huit mois, dont le mari étoit paralitique de la moitié du corps depuis deux ans.

LE 6 Novembre 1675, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de ſa groſſeſſe, de trois enfans vivans aſſez gros, qui vinrent tous trois dans la poſture naturelle, qui eſt la tête la premiere, & avoient chacun leur arrierefaix ſéparé l'un de l'autre. Le premier de ces enfans étoit une fille, & les deux autres des garçons. Auſſitôt que la nature eut pouſſé d'elle-même dehors cette premiere fille, je perçai les membranes des eaux du ſecond, afin d'en accélérer la ſortie, qui arriva auſſitôt enſuite; & je fis encore la même choſe pour faciliter le paſſage du troiſiéme, qui vint immédiatement après la ſortie du ſecond. C'eſt ainſi qu'il faut toujours faire quand il y a pluſieurs enfans. Par ce moyen on accélere de beaucoup la ſortie des derniers, qui faute de cette aide, pourroient reſter des jours entiers, & même quelquefois pluſieurs jours ſans pouvoir venir. Mais ce que je trouvai de plus extraordinaire, eſt que le mari de cette femme étoit paralitique de la moitié de ſon corps depuis deux ans entiers; nonobſtant quoi il n'avoit pas laiſſé de faire tout d'un coup ces trois enfans à ſa femme, qu'il croyoit exempte de tout ſoupçon d'avoir commis en leur conception aucune infidélité envers lui. Cet exemple confirme aſſez, ce me ſemble, le dire de nos bonnes gens, qui ſoutiennent qu'un homme eſt capable de génération, tant qu'il a la force de ſoulever un boiſſeau de ſon. Les deux premiers de ces trois enfans moururent en peu de jours, & le troiſiéme vécut juſqu'à quinze jours; mais la mere ſe porta fort bien enſuite.

Observation CXLVII.

Du cruel accouchement d'une femme qui mourut par la faute d'un ignorant & téméraire Chirurgien.

Le 29 Novembre 1675, je parlai à une femme, qui me dit qu'il n'y avoit qu'une heure que sa pauvre sœur étoit morte, par les violences extraordinaires qu'un téméraire & mal-adroit Chirurgien lui avoit faites en sa présence durant deux heures entieres pour l'accoucher ; lequel au lieu de lui tirer du ventre son enfant qui étoit vivant, l'avoit tué avec ses instrumens, & avoit en même tems crevé & déchiré de tous côtés la matrice de la mere ; ce qui avoit été cause qu'elle mourut une heure ensuite, & qu'une grande partie des intestins & du mesentere de cette pauvre femme sortirent hors de son ventre par l'endroit de ces déchiremens, aussitôt que son enfant lui eut été tiré hors de la matrice, en la présence de ce Chirurgien, par un autre que l'on avoit envoyé querir, après qu'on eut vû le cruel traitement, & les excessives violences inutilement faites à cette pauvre femme par ce même premier Chirurgien, qui rejetta aussitôt effrontément sa faute sur cet autre, qui avoit mis le dernier la main à l'œuvre. La vérité de ce triste récit me fut aussitôt confirmée par un de mes Confreres, qui me dit avoir été mandé à l'heure même par ce second Chirurgien, pour faire la réduction des intestins de cette femme qui étoit agonisante, lesquels il trouva tout-à-fait hors de son ventre, tout meurtris, & le mesentere tout déchiré en lambeaux, m'assurant qu'il n'avoit jamais vû un spectacle plus horrible, & en même tems plus pitoyable, parce que cette pauvre femme avoit pour lors sept autres petits enfans vivans. Mais quoique j'attribue la cruelle mort de cette pauvre femme à l'ignorance & à la témérité de ce premier Chirurgien, je ne trouve pas que le second soit tout-à-fait exemt du soupçon que ce premier rejettoit sur lui par son accusation ; & je le blâme de ce qu'après avoir tiré l'enfant du ventre de cette femme, au lieu d'avoir recours à ce troisiéme Chirurgien, comme il fit, pour lui réduire les intestins & le mesentere qui en étoient sortis, il n'en avoit pas fait lui-même la réduction, comme il devoit bien faire aussitôt qu'il les vit sortir. Si j'ai fait le récit de cette lamentable histoire, ce n'est pas pour insulter à la

mémoire de ce premier Chirurgien, qui tout ignorant qu'il étoit, se vantoit effrontément d'être plus capable que qui que ce soit en l'art des accouchemens; mais c'est afin de faire connoître au public combien il est dangereux de se fier aux vaines promesses de ceux qui n'en ont pas une véritable connoissance.

OBSERVATION CXLVIII.

De l'accouchement d'une femme qui six semaines auparavant avoit vuidé par la matrice une très-grande abondance d'eau.

LE 3 Décembre 1675, j'ai accouché une femme d'un enfant qui se portoit bien, laquelle six semaines avant que d'accoucher, avoit vuidé par la matrice une si grande abondance d'eau durant le tems d'une matinée, qu'elle en mouilla plus de quinze serviettes l'une après l'autre, qui en étoient toutes trempées, ayant même quelques douleurs médiocres, qui lui firent croire qu'elle accoucheroit le même jour, & l'obligerent à m'envoyer querir. Mais n'ayant pour lors reconnu en elle aucune disposition prochaine à l'accouchement, je me contentai de lui recommander le repos au lit, qu'elle garda durant deux ou trois jours seulement, & huit jours ensuite elle recommença encore à vuider quelques eaux de la matrice; après quoi elle se porta très-bien jusqu'au terme parfait de son accouchement, qui fut fort heureux, & n'arriva que six semaines entieres après qu'elle eut vuidé ces premieres eaux, qui venoient selon l'apparence de quelque espece d'hydropisie de matrice; car dans le tems de son accouchement, son enfant qui se portoit très-bien, avoit toutes ses eaux, & leurs membranes entieres & assez fortes, qui ne se percerent qu'un quart-d'heure avant qu'elle accouchât.

OBSERVATION CXLIX.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre, d'où il fut tiré par l'opération césarienne après sa mort.

LE 15 Décembre 1675, je vis une femme qui étoit morte avec son enfant dans le ventre, après avoir été deux jours entiers

en travail sans pouvoir accoucher. Aussitôt que je fus arrivé chez elle, l'ayant trouvée qui venoit d'expirer il n'y avoit qu'un moment, je lui fis l'opération césarienne pour lui tirer du ventre son enfant que je trouvai tout corrompu & extrémement tuméfié, se présentant au passage la face en-dessus, & la tête de côté, qui étoit la cause pour laquelle cette femme n'en avoit pû accoucher : & comme la Sagefemme qui l'avoit assistée durant tout son travail, me dit que lorsque ses eaux s'écoulerent, elles avoient une grande féteur, je jugeai que cet enfant étoit mort dès auparavant que sa mere eût été en travail, & que cette Sagefemme s'étoit assurément trompée dans la croyance qu'elle avoit que la mere l'avoit senti remuer manifestement depuis ce tems-là ; ce qui étoit impossible, vû la grande corruption qui étoit à l'enfant, & les autres circonstances qui le dénotoient. Si j'eusse été mandé un jour auparavant, j'aurois peut-être sauvé la vie à cette pauvre femme, en lui tirant du ventre en la maniere ordinaire cet enfant mort, qu'elle ne put jamais pousser dehors, à cause de sa mauvaise situation ; parce que sa tête venant de côté, étoit renversée sur les épaules ; joint à cela que c'étoit un premier enfant, & une petite femme extrémement grasse. Par l'ouverture que je fis de son corps, je trouvai l'enfant en la disposition & situation que j'ai marquée, & la substance de la matrice extrémement mince dans toute sa partie antérieure & inférieure, n'ayant pas plus d'épaisseur qu'en peut avoir la vessie étendue ; mais dans son fond vers sa partie postérieure, elle avoit l'épaisseur de deux lignes, non-seulement à l'endroit où l'arrierefaix étoit attaché, mais encore à la largeur de deux travers de doigt par-delà, dans toute sa circonférence. Mais cette épaisseur de sa substance vers la circonférence de l'arrierefaix, procédoit de la contraction & du resserrement qui s'en étoit fait deux jours auparavant par l'évacuation des eaux de l'enfant ; & cette contraction s'étoit seulement faite vers le fond où étoient situées les jambes de l'enfant, qui ne tenoient pas tant de place que le corps, qui étant situé vers le devant, avoit toujours tenu la matrice dans son extension, & étoit cause qu'elle étoit si mince en ce lieu. C'est ce que je fis remarquer à plusieurs personnes qui étoient présentes, pour leur faire connoître que la matrice est extrémement mince vers les derniers mois de la grossesse, & non pas épaisse d'un travers de doigt ou plus, comme beaucoup le croyent très-abusivement.

OBSERVATION CL.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux en la matrice.

LE 24 Décembre 1675, j'ai vû une femme âgée de quarante ans, qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, dont elle mourut deux mois enſuite, comme je l'avois certainement prédit, vû le mauvais état où je la trouvai. L'orifice interne étoit confus avec le corps de ſa matrice, ſes bords étant tout retirés & renverſés en-dedans; & tout le côté qui touchoit le gros inteſtin étoit entierement ſchirreux; ce qui cauſoit à cette femme une grande difficulté de rendre les gros excrémens, & une très-grande peine à marcher depuis trois mois, ſentant une très-grande douleur & une peſanteur extraordinaire vers le ſiége, qui la faiſoit boiter tout bas; à cauſe que les gros nerfs qui ſortent de l'os *ſacrum* pour aller ſe diſtribuer aux cuiſſes, étoient abreuvés des humeurs malignes, dont tout le corps de la matrice étoit embarraſſé, auſſi bien que toutes les parties voiſines. Cette maladie étoit arrivée à cette femme après le déréglement de ſes menſtrues, & des pertes de ſang qui avoient eu de fréquentes récidives durant une année.

OBSERVATION CLI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 1 Janvier 1676, je vis une autre femme âgée de ſoixante ans, qui avoit depuis un an une perte de ſang qui recommençoit de tems en tems, avec une continuelle excrétion de fleurs blanches qui venoient d'un ulcere carcinomateux qu'elle avoit en la matrice, que je trouvai toute ſchirreuſe. Cette femme avoit été bien réglée en l'évacuation de ſes menſtrues, juſqu'à l'âge de cinquante ans, après lequel âge, cette évacuation ayant entierement ceſſé en elle durant huit ou neuf années, il lui arriva des pertes de ſang, qu'elle croyoit dans le commencement lui devoir être ſalutaires, ne ſçachant pas que ces ſortes de pertes de ſang qui viennent ainſi dans un âge avancé, après la ceſſation entiere des menſtrues durant pluſieurs années, ſont toujours mortelles; parce qu'el-

les sont toujours suivies d'un ulcere carcinomateux entierement incurable, comme il étoit arrivé à cette femme, qui mourut quatre mois ensuite que je l'eûs vûe en cet état, comme je l'avois prédit.

Observation CLII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit un bras au-devant de sa tête, & l'autre venoit naturellement.

Le 24 Janvier 1676, j'ai accouché une femme de deux enfans vivans, dont le premier qui étoit un garçon, présentoit un bras au-devant de sa tête. Ayant trouvé cette femme en cet état, lorsque je fus mandé pour la secourir, je repoussai aussitôt le bras de l'enfant au-derriere de sa tête, laquelle je mis ensuite en bonne situation au passage; après quoi je fis donner à la femme un clystere assez fort, qui ayant réveillé ses douleurs qui étoient très-violentes, la fit accoucher un peu après heureusement de ce premier enfant, qui auroit couru risque de la vie, si je ne l'eusse secouru de la maniere; & comme le second enfant qui étoit une fille qui se présentoit naturellement, étoit encore enveloppé de ses eaux & de ses membranes, je les rompis aussitôt pour en accélérer promptement la sortie, durant que le passage étoit ouvert par la sortie du premier; ce qu'ayant fait, ce second enfant qui étoit plus petit que le premier, fut promptement poussé dehors; après quoi je délivrai la femme d'un fort gros arrierefaix, qui étant unique, étoit commun à ces deux enfans; observant de tirer premierement le cordon du premier enfant, afin que la partie de l'arrierefaix qui y répondoit, précédât, pour en rendre l'attraction & la sortie plus facile.

Observation CLIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le cordon de l'ombilic au-devant de sa tête, ayant outre cela le col embarrassé de ce même cordon.

Le 29 Janvier 1676, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, qui présentoit le cordon de l'ombilic au-devant de

sa

sa tête, ayant outre cela le col embarrassé de deux tours de ce cordon, ce qui empêchoit de le pouvoir réduire bien avant. Mais je remédiai à cette difficulté, après avoir repoussé ce cordon en le tenant sujet avec l'extrémité de mes doigts dans le tems des douleurs de la mere, pour empêcher qu'il ne fût derechef poussé dehors, & qu'il ne fût en même tems comprimé par la tête de l'enfant, laquelle compression de ce cordon aussi bien que son refroidissement, auroit été également préjudiciable à la vie de l'enfant, par l'entiere interception du mouvement du sang, si je n'y eusse ainsi remédié par ce secours, qui fit que la mere accoucha fort heureusement de cet enfant vivant.

Observation CLIV.

D'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'arrierefaix d'un petit fœtus, *dont elle étoit avortée au deuxiéme mois de sa grossesse.*

Le 4 Février 1676, je délivrai une femme qui étoit avortée il y avoit six heures, avec une grande perte de sang qui lui étoit arrivée au deuxiéme mois de sa premiere grossesse, laquelle perte de sang étoit entretenue par l'arrierefaix qui étoit resté en sa matrice, après qu'elle eut avorté d'un petit *fœtus*, dont il n'avoit paru que la tête grosse comme une petite aveline, ayant deux petits points noirs qui en marquoient les yeux, la figure du reste de ce petit corps s'étant écrasée, & effacée à cause de sa mollesse, par l'agitation des efforts de l'avortement. Aussitôt que j'eus délivré cette femme de l'arrierefaix de ce petit avorton, cette grande perte de sang qui l'avoit fait tomber plusieurs fois en foiblesse, cessa, & la malade se porta bien ensuite. L'on voit souvent dans les avortemens qui arrivent dans les deux ou trois premiers mois de la grossesse, que l'arrierefaix est ainsi retenu au-dedans de la matrice, à cause qu'étant beaucoup plus gros que le corps de l'enfant, il ne peut que difficilement être expulsé de la matrice, par le peu d'ouverture qu'a fait le petit corps mollasse d'un enfant de ce terme, ce qui est cause que les efforts que la matrice fait pour expulser cet arrierefaix, qui pour lors tient lieu de corps étrange, excitent des pertes de sang, qui ne cessent pas ordinairement, qu'elle n'en ait été entierement délivrée.

OBSERVATION CLV.

D'une femme qui étant grosse de cinq mois, avorta de deux enfans morts.

LE 10 Février 1676, je vis une jeune femme, qui étant grosse de cinq mois de deux enfans pour la premiere fois, avoit la fiévre avec de grandes douleurs par tout le ventre; pour raison de quoi je lui conseillai de se faire tirer seulement deux palettes de sang du bras; mais au lieu de suivre précisément le bon conseil que je lui avois donné, on lui fit en un même jour deux saignées très-copieuses de plus de trois palettes chacune; & quelques jours ensuite on lui donna par le conseil d'un Médecin, contre mon avis, une médecine très-forte, qui la fit avorter dès le même jour d'un enfant mort, qu'elle vuida, sans que la Sagefemme qui étoit présente la pût délivrer d'un autre enfant qui étoit aussi mort, qu'elle lui laissa dans le ventre durant trois jours entiers, sans demander d'autre secours que celui du même Médecin, au bout duquel tems la nature poussa dehors l'arrierefaix avec ce second enfant, qui lui étoit ainsi resté dans la matrice. Cette femme après un si dangereux avortement, eut une assez grosse fiévre durant plusieurs jours; nonobstant quoi elle fut assez heureuse pour en revenir, & se porter bien dans la suite.

OBSERVATION CLVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été surprise de violentes convulsions.

LE 19 Février 1676, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans de son premier enfant, qui un jour après l'écoulement de ses eaux, lui étoit resté au passage depuis douze heures entieres, qu'elle avoit été surprise de trois violentes convulsions, avec perte de toute connoissance durant tout ce tems; & comme cette femme ne laissoit pas d'avoir encore de tems en tems quelques douleurs dans l'intervalle des accès de ces convulsions, lorsque je fus mandé pour la secourir, je la fis aussitôt saigner pour

prévenir d'autres convulsions ; & fis mon possible de dilater le passage en l'humectant avec axonge, afin de faire avancer la tête de l'enfant. Mais bien que je tournasse facilement ma main autour d'elle, & que cette tête fût assez dégagée, les douleurs n'étant que foibles, & la femme n'ayant aucune connoissance pour les faire valoir, tout ce que je pûs faire fut de la conduire jusqu'au couronnement, où elle demeura sans pouvoir plus avancer ; ce qui fit que voyant qu'il n'y avoit plus lieu d'espérer aucune chose de la part de la nature, & qu'il survint encore une forte convulsion à la femme, je fus obligé de lui tirer son enfant du ventre avec le crochet en la posture qu'il étoit, pour tâcher de sauver la vie à sa mere, qui n'auroit jamais pû en accoucher autrement ; joint à ce que l'enfant dont la tête étoit déja fortement engagée dans le passage, n'auroit pas pû être repoussé pour le retourner, & le tirer par les pieds avec la seule main, sans faire une extrême violence, qui auroit fait succomber la mere dans cette laborieuse opération, & que cet enfant me parut être mort, par plusieurs signes évidens. Ce salutaire secours sauva la vie à cette femme, qui ne revint néanmoins à connoissance que le lendemain, après quoi elle se porta bien, & a fait plusieurs autres enfans depuis ce tems-là, dont je l'ai accouchée fort heureusement. J'ai souvent remarqué que ce fâcheux accident de la convulsion n'arrive ordinairement que dans le premier accouchement des femmes, & principalement à celles qui sont un peu avancées en âge ; & que les enfans de ces sortes de femmes sont presque toujours des enfans mâles, qui par la grosseur de leur corps augmentant la difficulté de l'accouchement, contribuent beaucoup plus à causer cet accident, que les filles, qui par rapport aux garçons n'ont pas la tête si grosse, ni les épaules si larges ; de sorte que c'est une espece de bonheur à la femme qui accouche pour la premiere fois, de faire une fille plûtôt qu'un garçon.

OBSERVATION CLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le bras sorti jusqu'à l'épaule.

LE 21 Février 1676, j'ai accouché une femme d'un fort gros enfant, qui présentoit un bras que je trouvai sorti jusqu'à l'épaule, depuis quatre heures, lorsque je fus mandé pour secourir

cette femme, sa Sagefemme ayant fait beaucoup d'efforts inutiles de tirer cet enfant, en tirant si fortement le bras qui se présentoit, qu'on en voyoit paroître l'épaule. Ce bras ainsi sorti, étoit si gros & si tuméfié, que je ne pûs pas le repousser au-dedans, devant que d'avoir été querir les deux pieds de l'enfant, qui me donnerent lieu en les tirant de le retourner, & de repousser en même tems au-dedans ce gros bras de l'enfant, dont le passage étoit embarrassé; ce qu'étant fait, j'achevai de tirer dehors cet enfant, en le tirant par les deux pieds : il étoit encore vivant, mais si foible, pour n'avoir pas été secouru d'assez bonne-heure de la maniere que je fis, qu'il ne vécut qu'une petite demi-heure. La mere se porta bien dans la suite, nonobstant ce laborieux travail, qui étoit de la nature de ceux qui ne demandent pas moins la force & la dextérité des mains, que la force du jugement de celui qui opere; qui sont deux conditions fort nécessaires en ces sortes d'occasions, qui manquoient toutes deux à la Sagefemme que cette femme avoit choisie pour l'accoucher: car elle avoit bien manqué de jugement, croyant tirer cet enfant dehors en le tirant comme elle avoit fait, par le bras qu'il présentoit; après quoi faute de force ayant tenté inutilement de repousser ce même bras qu'elle avoit ainsi tiré fort mal-à-propos, elle n'en avoit pas pû venir à bout.

OBSERVATION CLVIII.

D'une femme accouchée depuis trois jours, qui sentoit de très-grandes douleurs vers la région de la matrice.

LE 27 Février 1676, je vis une femme accouchée depuis trois jours, qui ressentoit de très-grandes douleurs dans le ventre, & particulierement vers la région de la matrice, qui étoit fort tuméfiée & très-douloureuse; à cause de la violence que la Sagefemme lui avoit faite pour la délivrer de son arrierefaix, dont le cordon s'étoit rompu; ce qui l'avoit obligée de porter sa main dans la matrice, & avoit beaucoup contribué à exciter dans la suite les grandes douleurs que cette femme y ressentoit, qui auroient sans doute causé inflammation de cette partie, si je n'eusse empêché de lui trop comprimer le ventre avec son bandage, & de lui presser & manier la matrice, comme elle vouloit faire devant moi, en y faisant des frictions avec la main, pour en faire sortir, à ce qu'elle

prétendoit, les vuidanges qui pouvoient y être retenues, s'imaginant comme font beaucoup d'autres sans raison, que l'agitation de ces frictions appaiseroit les grandes douleurs que la femme y ressentoit : ce qui au contraire auroit d'autant plus contribué à augmenter la douleur, & à causer ensuite inflammation à cette partie, de la même maniere que l'on voit souvent succéder l'inflammation à la simple démangeaison d'une partie que l'on gratte. C'est pourquoi je recommandai à la Sagefemme de s'abstenir entierement de ces sortes de frictions, & de ne serrer ni comprimer aucunement le ventre de la malade, & d'y faire des fomentations, mettant sur toute la région de la matrice, des linges trempés en une décoction émolliente, & de la faire promptement saigner du pied ; par le moyen desquels remedes elle fut bientôt soulagée des grandes douleurs qu'elle sentoit, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLIX.

D'une femme qui ayant eu les jambes & les cuisses fort enflées durant les derniers mois de sa grossesse, accoucha toute seule de deux gros enfans, dont l'arrierefaix étoit resté en la matrice.

LE 5 Mars 1676, je délivrai une femme d'un fort gros arrierefaix qui étoit commun à deux gros enfans mâles vivans, dont elle étoit accouchée toute seule depuis une demi-heure, sans autre secours que celui de la nature, quoiqu'elle eût été très-incommodée durant les deux derniers mois de sa grossesse d'une enflure des jambes & des cuisses qui étoient fort tuméfiées ; ayant même les deux lévres de la vulve, depuis quinze jours, extrémement grosses, & toutes remplies d'humidités qui regorgeoient sur toute la partie inférieure de l'hypogastre, & dont ces parties étoient si tuméfiées, qu'elle ne pouvoit marcher, ni même se tenir assise. Néanmoins elle ne laissa pas d'accoucher ainsi très-heureusement de ces deux enfans vivans, & de se bien porter ensuite. Ces sortes d'enflures des jambes & des cuisses, & de ces autres parties, sont fort ordinaires, vers les derniers mois de la grossesse, aux femmes qui ont plusieurs enfans ; à cause que la grande extension de la matrice, faisant pour lors une très-grande compression des vaisseaux iliaques qui se distribuent aux cuisses & en toutes ces parties, retarde & intercepte le mouvement du sang & des autres

humeurs ; ce qui fait que la partie la plus séreuse de ces humeurs venant à s'échapper des vaisseaux, & se glissant dans la propre substance des parties, les tuméfie extraordinairement, ainsi qu'il étoit arrivé à cette femme. Mais toutes ces enflures se dissipent peu de tems après l'accouchement, quand elles n'ont point d'autre cause que celle que je viens d'expliquer.

OBSERVATION CLX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le cul-devant, laquelle avoit eu les deux lévres de la vulve fort tuméfiées.

LE 11 Mai 1676, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui présentoit le cul devant ; laquelle avoit eu durant le dernier mois de sa grossesse les jambes fort enflées, & les deux lévres de la vulve si tuméfiées d'humidités, qu'on avoit été obligé dix jours devant que je l'accouchasse, d'y faire plusieurs scarifications, pour en faire évacuer les eaux, dont elles étoient pleines ; ce qui avoit été fait fort utilement ; car lorsque j'accouchai cette femme, les lévres de sa vulve n'étant plus aucunement enflées, comme elles avoient été auparavant, me donnerent lieu de dégager plus facilement les pieds de son enfant, que je tirai vivant, après quoi la mere se porta fort bien.

OBSERVATION CLXI.

D'une fille qui ayant trompé des Médecins en feignant d'être hydropique, accoucha de deux enfans.

LE 4 Avril 1676, j'ai accouché une vieille fille de trente-cinq ans, qui étant grosse de deux enfans mâles, avoit si bien celé sa grossesse, sous le prétexte d'une très-grande dévotion, dont elle avoit fait profession durant toute sa vie, que feignant toujours d'être hydropique jusqu'au jour de son accouchement, elle avoit trompé plusieurs Médecins, qui lui avoient fait prendre quantité de violens remedes, prétendans la guérir de cette hydropisie simulée ; nonobstant lesquels elle ne laissa pas de porter ces deux enfans jusqu'à terme. Lorsque je fus mandé pour guérir cette hydro-

piſie charnue, qui n'avoit pas été connue des Médecins qui l'avoient traitée, elle étoit accouchée il y avoit dix-huit heures du premier de ces enfans qui étoit vivant; mais le ſecond qui étoit mort depuis deux ou trois jours comme il me parut par ſa corruption, étoit reſté en ſon ventre, faute d'avoir été aidée à s'en délivrer par ſa Sagefemme, qui avoit reçû ce premier enfant, comme elle auroit dû avoir fait, en rompant ainſi que je fis, les membranes du ſecond enfant, qui étoient ſi fortes, qu'elles n'avoient pas pû être rompues par les foibles douleurs que la mere avoit eûes depuis la ſortie du premier. Auſſitôt que j'eus rompu les membranes de ce ſecond enfant pour en faire écouler les eaux, les douleurs de la mere ſe fortifierent, & peu après pouſſerent dehors ce dernier enfant, qui quoique mort, vint dans la ſituation naturelle; après quoi je la délivrai des arrierefaix de ces deux enfans, qui avoient chacun le leur ſéparé l'un de l'autre; obſervant en les tirant de faire précéder celui du premier enfant, comme on doit toujours faire, afin que l'extraction en ſoit plus facile.

OBSERVATION CLXII.

D'une femme qui mourut le huitiéme jour de ſon accouchement, une partie de l'arrierefaix étant reſtée en la matrice.

LE 10 Avril 1676, j'ai vû une femme, qui le jour précédent étoit accouchée de ſon premier enfant; après quoi ſa Sagefemme ne l'ayant pû délivrer avoit envoyé querir un Chirurgien, qui ne put auſſi lui tirer de la matrice qu'environ le tiers de l'arrierefaix par morceaux, y ayant laiſſé tout le reſte, pour la grande difficulté qu'il trouva en cette opération. Lorſque je fus appellé pour voir cette femme, elle avoit une groſſe fiévre avec de très-grandes douleurs dans le ventre, & principalement vers la région de la matrice, dont l'orifice interne, qui étoit preſque tout fermé par l'inflammation qui étoit ſurvenue, ne me parut aucunement diſpoſé à pouvoir être dilaté ſans trop de violence, pour en pouvoir tirer ce qui étoit reſté de l'arrierefaix. C'eſt pourquoi je jugeai plus à propos d'en commettre l'expulſion à la nature, qui deux jours enſuite jetta bien d'elle-même dehors le reſte de cet arrierefaix à demi corrompu; mais l'inflammation de la matrice qui avoit été trop violentée, ayant toujours continué, & la fiévre avec de

très-grands frissons, & un transport au cerveau qui se fit le quatriéme jour durant quelques heures, cette femme mourut le huitiéme jour de son accouchement. Je suis persuadé par plusieurs autres exemples semblables, que sa mort ne fut pas tant causée par la rétention de l'arrierefaix dans la matrice, puisque la nature l'en expulsa d'elle-même dès le troisiéme jour, que par l'inflammation qui se fit en cette partie par la violence qu'elle avoit reçûe dans cette extraction forcée. C'est pourquoi en pareilles rencontres il est bien moins dangereux de commettre entierement à la seule nature l'expulsion de l'arrierefaix ainsi resté en la matrice après l'accouchement, que de faire aucune violence considérable à cette partie pour l'en tirer.

Observation CLXIII.

De l'accouchement d'une petite femme dont l'enfant présentoit tout le bras avec la tête, ayant la face en-dessus.

Le 20 Avril 1676, j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit tout le bras avec la tête, ayant la face en-dessus : & comme c'étoit une petite femme, dont l'enfant, par la disposition du bras qui se présentoit, me paroissoit être assez gros, devant que d'en venir à l'extrémité, qui étoit de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds, je jugeai plus à propos d'essayer un remede plus doux pour la mere & pour l'enfant. C'est pourquoi je me contentai de repousser en-dedans le bras de l'enfant qui s'étoit avancé ; & je plaçai sa tête droit au passage, ayant toutefois la face en-dessus, ne lui pouvant pas donner une meilleure situation, parce que le corps de l'enfant étant aussi en même situation, je n'aurois pas pû lui mettre la face en-dessous sans retourner aussi en même tems tout le corps ; ce qui ne se pouvoit pas faire sans beaucoup violenter la mere & l'enfant, à cause de la petitesse & délicatesse de la mere, & de la grosseur de l'enfant ; me contentant pour lors de lui faire donner un clystere aussitôt que j'eus repoussé le bras de son enfant, afin de lui exciter des douleurs qui pussent faire avancer sa tête au passage ; ce qui ayant réussi comme je l'avois préjugé, cette femme accoucha heureusement deux heures après de cet enfant vivant, & elle se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLXIV.

D'une femme qui étant groſſe de quatre mois, avorta d'un enfant mort, dont l'arrierefaix étoit reſté en ſa matrice.

LE 21 Avril 1676, j'ai vû une femme qui étoit avortée depuis trois heures d'un enfant mort de quatre mois, après avoir été bleſſée à la preſſe en une Egliſe il y avoit trois ſemaines, depuis lequel tems elle avoit toujours ſenti de grandes douleurs dans le ventre, & avoit commencé à vuider un peu de ſang vers le neuviéme jour de ſa bleſſure, après quoi elle n'avoit plus ſenti remuer ſon enfant, & en étoit avortée ſans avoir vuidé l'arrierefaix, qui lui étoit reſté dans la matrice; ſa Sagefemme qui étoit préſente ne l'ayant pas pû tirer, à cauſe que la matrice s'étoit refermée incontinent après qu'elle eut expulſé cet enfant mort. Ayant examiné moi-même ſi je trouverois de la diſpoſition à pouvoir délivrer cette femme de l'arrierefaix ainſi reſté; & ayant reconnu que ſa matrice n'étoit pas ouverte que pour y introduire un ſeul doigt, je jugeai qu'il étoit plus ſûr d'en commettre pour lors l'opération à la nature, & de la différer à un autre tems, que de lui faire aucune violence, pour lui tirer de la matrice auſſi peu dilatée cet arrierefaix, le remede me paroiſſant en cet état plus préjudiciable que la maladie. C'eſt ce qui me fit différer juſqu'au lendemain; auquel tems ayant trouvé la matrice de cette femme bien plus dilatée qu'elle n'étoit le jour précédent, je la délivrai heureuſement de cet arrierefaix; & quoique cette femme eût pour lors la fiévre, elle ſe porta bien néanmoins dans la ſuite.

OBSERVATION CLXV.

D'une femme qui étoit accouchée toute ſeule de deux enfans de ſept mois, ſans être délivrée de leur arrierefaix.

LE 29 Avril 1676, j'ai délivré une femme qui étoit accouchée toute ſeule depuis une heure de deux enfans de ſept mois, qui avoient chacun leur arrierefaix ſéparé l'un de l'autre. Le premier de ces enfans étoit vivant, & l'autre étoit mort incontinent après

être venu au monde. J'avois vû cette femme le jour précédent, & lui avois bien prédit qu'elle étoit grosse de deux enfans : car elle avoit pour lors le ventre grandement tendu en largeur, avec une dépression vers le milieu, & les jambes & les cuisses extrémement enflées, comme aussi toutes les deux lévres de la vulve, qui étoient si tuméfiées que son Chirurgien avoit été obligé d'y faire plusieurs scarifications, pour en évacuer les sérosités. Ces dispositions étant presque toujours ordinaires à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans ; & comme cette femme avoit la fiévre depuis plusieurs jours, & qu'il étoit survenu un commencement de mortification aux scarifications que son Chirurgien lui avoit faites un peu trop profondes, à l'un des côtés de ces lévres de la vulve, où il y avoit inflammation assez considérable, je crûs cette femme en grand danger de la vie ; cependant elle se porta bien après que je l'eus délivrée. Mais ce qui contribua beaucoup à la facilité de son accouchement, nonobstant le mauvais état où elle étoit, fut qu'elle avoit eu auparavant plusieurs autres enfans dont elle étoit accouchée à terme, qui étoient beaucoup plus gros que ces derniers jumeaux qui étoient petits.

Observation CLXVI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un vint naturellement, & l'autre se présentoit en mauvaise posture, l'orifice interne de la matrice de cette femme ayant été dilaté de la largeur du pouce vingt-trois jours auparavant.

Le 6 Mai 1676, j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans, dont le premier vint naturellement ; & comme le second se présentoit en mauvaise posture, je rompis les membranes de ses eaux incontinent après la sortie du premier, pour le tirer par les pieds après l'avoir retourné. Ces deux enfans avoient chacun leur délivre séparé l'un de l'autre, lesquels délivrés n'étoient joints que par leurs membranes. J'avois prédit à cette femme plus de quatre mois devant qu'elle accouchât, qu'elle étoit grosse de deux enfans, par les signes que j'avois reconnus en elle. Mais ce que je trouvai encore de plus remarquable en cette femme, est que vingt-trois jours devant que je l'accouchasse de ces deux enfans, elle avoit ressenti durant quelques jours de fausses

douleurs dans le ventre, dès lequel tems je trouvai l'orifice interne de ſa matrice dilaté de la largeur du pouce, ſentant pour lors facilement avec mon doigt la tête de ce premier enfant, qui étoit tournée & poſée contre cet orifice de la matrice, nonobſtant quoi elle porta encore durant ces vingt-trois jours entiers ces deux enfans vivans, dont je l'accouchai fort heureuſement, comme je viens de dire.

OBSERVATION CLXVII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 9 Mai 1676, j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit une perte de ſang preſque continuelle depuis cinq mois, cauſée par un ulcere carcinomateux qu'elle avoit à la matrice, dont l'orifice interne étoit tout ſchyrreux, avec de gros bords applatis ſans aucune figure réguliere. Cette femme avoit eu ſon huitiéme enfant il y avoit deux ans, lequel elle avoit aſſez bien nourri ſans aucune manifeſte incommodité durant quinze mois entiers; pendant tout lequel tems elle avoit eu, à ce qu'elle me dit, tous les mois reglément ſes menſtrues, comme ſi elle n'eût point été nourrice, ce qui ne lui étoit jamais arrivé en nourriſſant tous ſes autres enfans: après ce tems cette perte de ſang lui étant ſurvenue fort abondante, elle ne fut plus réglée en ſes menſtrues, au lieu de quoi la même perte de ſang ſe renouvelloit de tems en tems, & dans les intervalles elle avoit encore une continuelle excrétion de fleurs blanches ſéreuſes, qui n'avoient pas grande féteur, comme toutes les excrétions de ces ſortes d'ulceres ont ordinairement, nonobſtant quoi je jugeai que ſa maladie étoit très-certainement mortelle. Mais ce qui étoit de plus remarquable en cette femme, étoit de voir que cette maladie lui fût arrivée, bien qu'elle alaitât un enfant, de laquelle elle auroit dû, ce ſemble, être préſervée par la continuelle révulſion des humeurs qui ſe fait par l'alaitement de l'enfant: Mais ayant eu tous les mois ſes menſtrues, contre la regle des nourrices, qui ne les ont pas ordinairement, cela l'avoit rendue plus diſpoſée à la fâcheuſe maladie dont elle étoit affligée, qui lui cauſa la mort quelques mois enſuite, comme je l'avois bien prédit.

Observation CLXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu durant les trois premiers mois de sa grossesse ses menstrues fort abondamment.

Le 15 Mai 1676, j'ai accouché une femme d'une fille à terme, qui se portoit bien, quoique la mere eût eu durant les trois premiers mois de sa grossesse ses menstrues fort abondamment, ou plûtôt des pertes de sang qui lui arrivoient deux ou trois fois par mois; ce qui faisoit qu'elle n'auroit jamais crû être grosse dans ces commencemens, si je ne l'en eusse assurée, l'ayant bien reconnu par d'autres signes qui le dénotoient nonobstant cette évacuation, qui n'étant pas réglée, comme sont ordinairement les menstrues, devoit plûtôt être appellée une perte de sang accidentelle, qu'une évacuation menstruelle. Et comme ce sang ne sortoit seulement que des vaisseaux qui aboutissent à l'extérieur de l'orifice interne, & nullement du dedans de la matrice, qui étoit exactement fermé, cette femme ne laissa pas de conserver sa grossesse par le moyen de deux saignées du bras que je lui fis faire à quinze jours l'une de l'autre, & d'un grand repos qu'elle garda, avec une entiere abstinence du coït que je lui avois recommandée sur toutes choses; ce principal repos de la partie étant le plus nécessaire de tous les remedes en ces occasions.

Observation CLXIX.

D'une femme qui eut une grande perte de sang causée par un faux germe, dont ayant été délivrée, elle eut quelques jours ensuite la petite vérole.

Le 20 Mai 1676, j'ai vû une jeune femme de vingt ans, qui croyant être grosse de deux mois ou environ, étoit tombée il y avoit douze jours assez rudement sur les genoux dans sa chambre, sans en être aucunement incommodée durant les huit premiers jours. Mais après cela elle eut de grandes douleurs dans le ventre; & au troisiéme jour de sa chute, il lui survint un flux de ventre, qui lui dura seulement un jour; après quoi ayant vuidé

quelques eaux de la matrice, elle eut une très-grande perte de ſang cauſée par un faux germe, que la nature ne put pas expulſer, à cauſe du peu de dilatation de ſa matrice, qui n'étant ouverte que pour y introduire un ſeul doigt avec aſſez de difficulté, ne donnoit pas lieu de lui pouvoir tirer ce corps étrange qu'avec grande peine; & ce qui rendoit l'opération d'autant plus difficile, étoit que cette jeune femme n'avoit pas encore eu d'enfans. Je lui tirai néanmoins la plus grande partie de ce faux germe, pour éviter le danger de cette grande perte de ſang, qui lui avoit déja cauſé pluſieurs foibleſſes, me ſervant du mieux que je pûs du ſeul doigt indice porté à l'entrée de la matrice, & du pouce introduit ſeulement dans le *vagina*. Mais comme la racine de ce faux germe étoit reſtée adhérente au fond de la matrice, auquel lieu je ne pouvois pas atteindre avec mon doigt, j'y laiſſai le reſte de ce corps étrange, pour éviter la violence qu'il auroit fallu faire pour l'en tirer, laquelle petite partie ainſi reſtée ſe fondit dans la ſuite en ſuppuration très-fétide, qui cauſa durant trois ou quatre jours à la malade une fiévre avec pluſieurs friſſons, comme il arrive ordinairement, lorſqu'il ſe fait quelque ſuppuration de la matrice. Mais cette fiévre & tous les accidens qui l'accompagnoient ceſſerent auſſitôt qu'elle eut vuidé gros comme une aveline du reſte de ce corps étrange, lui ayant fait uſer pour ce ſujet d'injections émollientes dans la matrice; enſuite de quoi cette femme s'étant bien portée pendant quelques jours, fut ſurpriſe de la petite vérole, dont elle guérit néanmoins fort heureuſement. L'on pourroit douter laquelle de ces deux cauſes ayant détruit le principe de vie en la conception de cette femme, lui avoit excité dans la ſuite la fauſſe couche qu'elle eut; ſçavoir, la chute qu'elle avoit faite au deuxiéme mois de ſa groſſeſſe, ou la diſpoſition intérieure qu'elle pouvoit avoir eue dès le commencement à la petite vérole qu'elle eut ſeulement quelques jours enſuite de cette fauſſe couche. Pour moi je croi que ce fut plûtôt la diſpoſition intérieure qu'elle avoit eue à cette maladie, jointe à quelqu'autre choſe, qui ayant détruit le principe de vie en la conception dès le commencement, l'avoit convertie en faux germe; car ſi c'eût été ſeulement la chûte que cette femme avoit faite vers le deuxiéme mois, on auroit vû paroître pour lors un enfant tout formé, & non pas un ſimple faux germe.

Observation CLXX.

D'une femme grosse de sept mois, qui ayant une grande perte de sang, mourut avec son enfant dans le ventre, n'ayant pas voulu qu'on l'accouchât.

Le 25 Mai 1676, je vis une femme grosse de sept mois, qui après une grande fâcherie avoit vuidé toutes les eaux de son enfant, & avoit depuis deux jours une très-grande perte de sang causée par le détachement de l'arrierefaix, qui se présentoit le premier, ainsi que je le reconnus après l'avoir examiné ; & comme il n'y avoit pas de plus salutaire remede que l'accouchement, pour sauver la vie à cette femme, qu'elle couroit grand risque de perdre dans peu, m'étant disposé à lui donner ce secours, elle ne voulut jamais le permettre, quelque raison que je lui pusse alléguer pour l'y faire résoudre, & pour lui faire comprendre la nécessité qu'il y avoit d'entreprendre cette opération, que je préjugeois néanmoins devoir être assez laborieuse ; tant à cause que l'orifice interne de sa matrice, qui étoit assez dur & fort épais, n'étoit que peu dilaté, qu'à cause de la force & de la dureté des membranes dont son enfant étoit encore entierement enveloppé sans aucune interposition de ses eaux, qui étoient écoulées il y avoit plus de deux jours ; lesquelles membranes il falloit rompre pour introduire la main au-dedans, afin de retourner l'enfant pour le tirer ; ce qu'il faut toujours faire autant qu'il est possible, devant que d'introduire la main bien avant dans la matrice, afin qu'elle soit garantie de contusion par l'interposition de ces membranes : car qui voudroit introduire la main entre les membranes de l'enfant & la propre substance de la matrice, mettroit la femme en bien plus grand danger de la vie. Mais voyant la grande opiniâtreté de cette femme à refuser le salutaire secours que je lui voulois donner, je la laissai avec regret dans le déplorable état où elle étoit, lui prédisant une mort certaine. Aussitôt que je l'eus quittée, elle envoya querir un autre célebre Chirurgien, qui au lieu de lui faire entendre, comme il devoit, la nécessite qu'il y avoit de l'accoucher, usant d'une politique blâmable, pour ne pas se charger du douteux événement de cette opération, lui donna une vaine espérance qu'elle pourroit accoucher d'elle-même ; mais elle mourut le jour

enſuite avec ſon enfant dans le ventre, ainſi que je lui avois bien prédit, pour n'avoir pas voulu ſouffrir que je l'accouchaſſe, comme je voulois faire pour tâcher de lui ſauver la vie.

OBSERVATION CLXXI.

D'une femme à qui la matrice étoit entierement tombée de la groſſeur de la tête d'un enfant, ſans pouvoir être reduite depuis près de trois ans.

LE 27 Mai 1676, j'ai réduit la matrice d'une pauvre femme âgée de quarante-huit ans, qui en ſouffroit une fâcheuſe deſcente depuis vingt-cinq ans. Sa matrice, qui étoit pour lors plus groſſe que la tête d'un enfant, étoit entierement tombée ſans pouvoir être réduite depuis près de trois ans, qu'elle avoit reçû un coup de pied de ſon mari en cette partie, qui reſta toujours enſuite ainſi tuméfiée & pendante au-dehors, avec une très-grande incommodité de cette femme, à laquelle je donnai charitablement le ſecours dont elle avoit grand beſoin, en réduiſant ſa matrice, & lui mettant un peſſaire propre pour la retenir en ſa ſituation, l'ayant fait ſaigner auparavant deux fois du bras, & fait tenir de repos, & vivre de régime durant quatre jours, afin que la groſſeur de ſa matrice, qui étoit en continuelle fluxion, étant diminuée, la réduction que j'en fis enſuite, en fût plus facile. Cette maladie arrive rarement aux femmes riches qui ont moyen de garder le repos néceſſaire, & d'y remédier dès le commencement qu'elles s'en apperçoivent; mais elle eſt très-commune aux pauvres femmes, qui étant obligées par indigence de travailler continuellement pour gagner leur vie, négligent de garder le repos, & de faire les autres remedes qui leur ſeroient néceſſaires pour les en préſerver. Comme je ſortois du logis de cette pauvre femme, à qui je venois de réduire la matrice, je trouvai à ſa porte un Chirurgien, qui ſe croyant beaucoup plus habile homme qu'il n'étoit, me dit en m'arrêtant: Vous venez apparemment de voir cette femme qui a cette prodigieuſe deſcente de matrice? Je lui répondis, qu'oüi. Il me dit auſſitôt, qu'il l'avoit vûe avant moi, & qu'il lui avoit propoſé, vû l'impoſſibilité qu'il avoit trouvée à réduire ſa deſcente, de ſouffrir qu'il lui fît la même opération qu'il diſoit avoir faite à une autre femme qui étoit affligée d'une pareille maladie. Je lui demandai quelle étoit cette opération. Il me répondit; quoi!

Monsieur, vous n'avez pas oüi parler de la belle opération que je fis il y a quelques années, à une femme à qui j'extirpai entierement la matrice, dont elle souffroit une descente, qui ne se pouvoit pas réduite, & qui en est réchappée, me citant plusieurs Médecins & Chirurgiens devant qui il avoit fait, à ce qu'il me dit, cette opération, qu'il qualifioit fort mal-à-propos du titre de belle. Mais il fut fort surpris quand je lui dis, que les personnes qu'il me citoit, étoient autant de témoins de son imprudence & de son ignorance; & que s'il m'eût fait voir cette femme auparavant, je lui aurois assurément fait une bien plus belle opération, en lui conservant & réduisant sa matrice, comme je venois de faire à la femme dont je viens de parler, lui recommandant pour lors de la visiter, afin d'en être témoin, & que par cet exemple il pût être mieux instruit en son art, qu'il n'avoit été jusqu'alors.

Observation CLXXII.

D'une petite fille de quatre ans, qui n'avoit l'entrée extérieure de la vulve perforée que d'un petit trou égal à la grosseur du tuyau d'une plume de pigeon.

Le 9 Juin 1676, j'ai vû une petite fille âgée de quatre ans, qui avoit naturellement l'entrée extérieure de la vulve tout-à-fait clause, à l'exception d'un simple petit trou, qui étoit seulement égal à la grosseur du tuyau d'une plume de pigeon, situé au-dessous du conduit de l'urine; laquelle disposition pouvoit passer pour un véritable *hymen*, qui ne se rencontre jamais de la sorte, si ce n'est très-rarement, & contre l'ordre de la nature, à quoi il falloit remédier par une petite incision. Mais comme l'âge peu avancé de cette fille ne rendoit point encore nécessaire l'opération qui convenoit à ce vice de conformation, je conseillai à sa mere de la différer jusqu'à ce que la fille eût huit ou dix ans; afin qu'étant dans un âge plus raisonnable, & ayant le corps plus formé, on pût pour lors plus facilement faire l'incision qui seroit convenable, & la proportionner plus justement aux parties de l'enfant, pour lui faciliter par ce moyen une libre évacuation de ses menstrues, & pour la rendre capable de mariage, lorsqu'il en seroit tems.

OBSERVATION CLXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit preſqu'à l'agonie, dont l'enfant, qui étoit mort, étoit reſté la tête au paſſage depuis trois jours.

LE 2 Juillet 1676, j'ai accouché une femme âgée de vingt-quatre ans, de ſon premier enfant, qui étoit reſté la tête au paſſage depuis trois jours, après l'écoulement de ſes eaux. Cette femme avoit pour lors un continuel vomiſſement depuis près de deux jours, avec une groſſe fiévre, ayant même vomi juſqu'aux matieres noires depuis un jour, pour lequel ſujet je la jugeai être en très-grand péril de la vie. Mais quoiqu'elle fût preſqu'à l'agonie, & qu'elle eût été abandonnée par deux autres Chirurgiens qui l'avoient vûe avant moi, leſquels ne l'avoient pas voulu accoucher, comme ils devoient faire dès le jour précédent; je ne laiſſai pas de lui tirer ſon enfant du ventre, pour ne la pas laiſſer tout-à-fait ſans aucune eſpérance, ainſi que ces Chirurgiens avoient fait, me ſervant pour ce ſujet d'un inſtrument de mon invention, auquel j'ai donné le nom de *Tire-tête*, dont je trouvai l'uſage ſi commode, que je ne croi pas que l'on en puiſſe jamais inventer de plus utile en ces ſortes d'occaſions; & comme il me parut que cet enfant étoit mort, par pluſieurs ſignes qui le dénotoient certainement, je ne fis aucune difficulté de le tirer avec cet inſtrument. Cette femme, nonobſtant le très-mauvais état où elle étoit devant que je lui tiraſſe du ventre cet enfant mort, ne laiſſa pas de vivre encore plus de ſix ſemaines, & ſeroit même échappée, ſi après que je l'eus ainſi accouchée, elle n'avoit pas eu un grand flux de ventre avec fiévre, qui la fit enfin mourir; le ſecours que je lui avois donné ne lui ayant ſervi qu'à prolonger ſes jours.

Observation CLXXIV.

D'une femme qui se fit faire l'opération du retranchement des deux nymphes, laquelle même femme eut l'année suivante un enfant qui présentoit le bras.

Le 25 Juillet 1676, je fis l'opération du retranchement des deux nymphes, à une femme qui me pria de lui faire cette opération ; tant parce qu'étant obligée, à ce qu'elle me dit, d'aller souvent à cheval, l'allongement de ces nymphes qu'elle avoit très-grandes, lui causoit par le froissement, une douloureuse cuisson, que parce que cette indécence lui déplaisoit extrêmement, aussi-bien qu'à son mari. Aussitôt que je lui eus fait cette opération avec le ciseau, elle ne perdit pas le quart d'une palette de sang, durant une heure entiere que je demeurai auprès d'elle, pour remédier à l'hémoragie qui pouvoit y survenir ; après quoi l'ayant laissée dans la confiance que j'avois qu'il ne lui arriveroit rien, je fus assez étonné qu'étant revenu chez elle le soir du même jour pour la panser, je trouvai qu'elle avoit eu une si prodigieuse perte de sang, que je ne l'eusse jamais cru, si je n'eusse vû quantité de linges qui en étoient tout pleins. L'évacuation en fut si grande, qu'elle en étoit tombée en foiblesse par plusieurs fois ; ayant perdu plus de douze palettes de sang en cinq ou six heures de tems qu'il y avoit que je l'avois quittée ; à quoi je remédiai néanmoins aussitôt, ensorte qu'elle n'en perdit plus depuis ce tems-là, & guérit tout-à-fait en dix jours de tems, & se porta bien ensuite ; ayant grande satisfaction de l'opération que je lui avois faite. J'accouchai cette même femme le 19 Juin de l'année suivante, d'un très-gros enfant, qui venant le bras devant, l'auroit mise en grand péril de la vie, sans le secours que je lui donnai, en tirant cet enfant par les pieds après l'avoir retourné. Cette derniere opération étoit absolument nécessaire à la conservation de la vie de cette femme, & de celle de son enfant : mais elle se seroit bien passé de la premiere que je lui avois faite, par le retranchement de ses nymphes trop allongées, qui n'étoit utile que pour la décoration.

OBSERVATION CLXXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

LE 31 Juillet 1676, j'ai accouché une femme grosse de huit mois, qui ensuite d'un faux pas qu'elle avoit fait il y avoit trois jours, qui lui avoit causé une grande secousse de tout le corps, avoit été surprise d'une grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefaix, qui se présentoit le premier. Son enfant, qui étoit mort en son ventre depuis ces trois jours, comme il me parut par sa corruption, avoit le col embarrassé de trois tours du cordon de l'ombilic; ce qui accourcissant extrémement la longueur de ce cordon, avoit été cause que la grande secousse qu'elle s'étoit donnée par ce faux pas, avoit entierement détaché l'arrierefaix de la matrice, & conséquemment excité la grande perte de sang que cette femme avoit, qui la mettoit en très-grand péril de la vie, dont je la préservai en l'accouchant, comme je fis aussitôt que j'eus été mandé pour la secourir.

OBSERVATION CLXXVI.

D'une femme à qui une partie de l'arrierefaix étoit restée en la matrice, après être avortée d'un enfant de quatre mois & demi.

LE 19 Août 1676, je vis une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant mort de quatre mois & demi, dont les deux tiers de l'arrierefaix étoient restés en la matrice. Sa Sage-femme ne l'en ayant pas pû délivrer, m'envoya querir pour le faire s'il y avoit moyen. Mais je trouvai la matrice de cette femme, qui n'avoit pas encore eu d'enfans que celui-là, si fermée intérieurement, & embrassant si étroitement cet arrierefaix, que je ne jugeai pas à propos de lui faire aucun effort pour tirer le reste de ce corps étrange; à cause que la violence qu'il eût été besoin de lui faire pour ce sujet, lui auroit été bien plus préjudiciable que sa maladie même; joint à cela que cette femme étoit dans

de grandes foiblesses, & d'une impatience extraordinaire ; pour raison de quoi n'ayant seulement tenté l'opération que médiocrement, & lui ayant tiré environ la moitié de ce corps étrange, je laissai le reste à l'œuvre de la nature, n'y ayant pas pour lors de disposition pour ces considérations à le tirer. Car la partie intérieure de l'orifice interne de la matrice faisant un fort étranglement semblable à celui du ventre d'une callebasse, retenoit tellement au-dedans de la matrice ce corps étrange, qu'il n'étoit pas possible pour lors de l'en faire sortir, sans mettre cette femme en plus grand danger de la vie : & pour aider la nature à mettre dehors d'autant plus facilement le reste de ce corps étrange, je fis donner à cette femme plusieurs clysteres, & lui fis faire trois ou quatre fois par jour des injections émollientes dans la matrice, qui aiderent beaucoup à l'expulsion qu'elle en fit au quatriéme jour, ensuite de quoi cette femme se porta bien.

Observation CLXXVII.

D'une femme qui mourut ayant un ulcere au rein, causé par plusieurs pierres, laquelle on avoit traitée durant un long-tems, comme si elle eût eu une relaxation de matrice.

Le 20 Août 1676, j'ai vû une femme âgée de quarante-huit ans, qui depuis quatre ans qu'elle n'avoit plus ses menstrues, étoit grandement incommodée de fréquentes & violentes douleurs vers les reins, la vessie & la matrice, ce qui l'avoit obligée d'être continuellement durant tout ce tems dans les remedes, dont elle avoit usé de toutes sortes sans en avoir reçû aucun soulagement ; & bien loin de cela, son mal étoit tellement augmenté depuis six mois, qu'elle avoit été contrainte d'être presque toujours au lit, pour les grandes douleurs qu'elle sentoit vers toutes ces parties, qui lui causoient de fréquentes foiblesses en manieres de vapeurs, avec une grande pesanteur vers la région de la matrice jusqu'au siege ; ce qui faisoit croire aux Médecins qui la traitoient, que la cause de tous ses maux étoit en cette partie. Mais l'ayant examinée pour lors, je trouvai sa matrice en très-bonne disposition, & que son mal procédoit de la région de la vessie qu'elle avoit très-douloureuse, aussi-bien que tout le col de cette partie, qui étoit beaucoup plus tuméfié qu'à l'ordinaire ; & comme je remar-

quai dans les urines de cette femme des glaires & pluſieurs petits corps furfureux & purulens, je jugeai qu'elle avoit aſſurément quelque ulcere en la veſſie ou au rein ; ce qui n'avoit pas encore été connu juſqu'alors par pluſieurs célebres Médecins & Chirurgiens qu'elle avoit conſultés, pour ſçavoir la cauſe de ſa maladie, que la plûpart attribuoient à une prétendue rélaxation de matrice ; à cauſe de la grande peſanteur & de la douleur qu'elle ſentoit vers cette partie, toutes les fois qu'elle rendoit ſon urine & les autres excrémens ; ne prenant pas garde que cette douleur n'étoit qu'accidentelle à celle qu'elle ſentoit extrême vers le col de la veſſie, qui lui excitant de grandes épreintes après avoir uriné, étoit cauſe de cette grande peſanteur qu'elle ſentoit en même tems vers la matrice, & en toutes les parties voiſines, juſqu'au ſiege ; ce qu'ils n'avoient point reconnu, faute de l'avoir auſſi-bien examiné que je fis en leur préſence. Mais quoique j'euſſe fait connoître pour lors bien évidemment la maladie de cette femme, elle ne laiſſa pas de mourir dans la ſuite, après avoir encore langui durant huit mois, ſentant de continuelles douleurs dans toutes les voies de l'urine ; & par l'ouverture de ſon corps après ſa mort, on lui trouva pluſieurs pierres qui étoient hors du baſſinet dans la ſubſtance charnue du rein, ſans aucun ulcere en la veſſie, la douleur continuelle qu'elle y reſſentoit durant ſa vie, n'étant cauſée que par la compaſſion de celle du rein, communiquée par la continuité du conduit nerveux de l'uretere.

OBSERVATION CLXXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit la face en-deſſus, laquelle femme avoit eu une gonorrhée durant tout le tems de ſa groſſeſſe, & l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur du doigt, trois ſemaines avant d'accoucher.

LE 24 Août 1676, j'ai accouché une femme d'un enfant qui préſentoit la face en-deſſus, & qui avoit ſes membranes très-fortes, & tapiſſées immédiatement ſur la tête ; la mere ayant vuidé toutes ſes eaux un jour auparavant, ſans douleur ; leſquelles trois circonſtances rendirent ſon travail un peu plus long, & plus laborieux qu'il n'auroit été, ſi ces diſpoſitions ne s'y fuſſent pas rencontrées ; car l'écoulement prématuré des eaux avoit laiſſé

l'enfant à sec dans la matrice ; & les membranes qui étoient tapissées sur sa tête sans aucune interposition d'eaux, faisoient que la tête en étant retenue, comme par une espece de bandeau, les douleurs de la mere ne pouvoient pas la faire avancer dans le passage ; ce qui m'obligea de les rompre, pour faciliter l'accouchement ; & la situation du corps de l'enfant en-dessus, faisoit que les douleurs de la mere ne pouvoient pas faire une impulsion si directe, que s'il avoit été en-dessous : car lorsque l'enfant est dans la situation naturelle, qui est d'avoir la face en-dessous, aussi-bien que le corps, la matrice & les muscles du bas ventre se contractant dans le tems de la douleur, sur l'égalité du dos de l'enfant qui se roidit contre la douleur, sa tête en est bien plus facilement poussée au passage, que lorsqu'il a le corps & la face en-dessus ; parce qu'en cette situation les bras & les jambes de l'enfant, qui sont tournés contre le ventre la mere, interceptent par leur inégalité le mouvement impulsif de la douleur. Trois semaines devant que j'accouchasse cette femme, elle avoit senti durant un jour des douleurs dans le ventre, qui lui firent croire qu'elle étoit en travail, mais ce n'étoit que des fausses douleurs, qui avoient été excitées par le changement de situation de son enfant, qui s'étoit tourné la tête en bas, comme il arrive ordinairement vers le dernier mois de la grossesse ; & bien qu'elle eût pour lors l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur d'un denier, elle ne laissa pas pour cela de porter encore son enfant durant ces trois semaines entieres ; lequel se portoit assez bien, quoique sa mere eût eu durant tout le tems de sa grossesse une gonorrhée, qui lui avoit causé une évacuation presque continuelle & très-abondante de fleurs blanches fort fétides, & son arrierefaix étoit aussi nonobstant cela, assez beau & assez sain ; ce qui étoit un témoignage que la malignité de ces humeurs ne s'étoit point encore communiquée aux parties intérieures de la matrice.

OBSERVATION CLXXIX.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté dans la matrice depuis cinq jours, après être avortée d'un petit fœtus *de la grosseur d'une médiocre féve.*

LE 28 Août 1676, je délivrai une femme d'un arrierefaix de la grosseur de la moitié d'un œuf, en forme de champignon, qui commençoit à se corrompre; lequel étoit resté en sa matrice, depuis cinq jours qu'elle étoit avortée d'un petit *fœtus* de la grosseur d'une médiocre féve, après avoir vuidé des eaux roussâtres & du sang quelques jours auparavant. Lorsque je la délivrai de cet arrierefaix, je le trouvai dans la capacité du col de la matrice, venant d'être expulsé de son orifice interne, après que cette femme avoit eu durant trois heures une perte de sang, & de très-fortes douleurs semblables à celles de l'accouchement, qui venoient de cesser quand j'arrivai pour la secourir; à cause que corps étrange ne faisoit plus aucune irritation à la matrice, n'étant plus pour lors contenu dans sa capacité intérieure, dont il venoit apparemment d'être expulsé, comme j'ai dit, dans la capacité de son col, d'où je le tirai très-facilement.

OBSERVATION CLXXX.

D'une femme qui eut une grande perte de sang causée par un faux germe dont elle fut délivrée.

LE 15 Septembre 1676, je délivrai une femme d'un faux germe membraneux, de la grosseur d'un petit œuf de poule, plein d'eau glaireuse, qui lui avoit causé depuis deux jours une très-grande perte de sang avec gros caillots, & des grandes foiblesses réitérées; lesquels accidens n'étant entretenus que par la présence de ce corps étrange, que la nature avoit tenté inutilement d'expulser, cesserent aussitôt que je l'eus tiré hors de la matrice. La Garde de cette femme me montra pour lors une autre espece de petit corps étrange, qu'elle me dit que la malade avoit déja vuidé dès le jour précédent, prétendant que c'étoit un autre faux

germe; m'assurant que le Médecin à qui elle l'avoit montré, avoit été de ce même sentiment. Mais l'ayant un peu mieux examiné, je fis voir manifestement à cette Garde que ce prétendu corps étrange n'étoit qu'un boyau de poulet dont elle s'étoit servie pour revêtir le canon de la seringue, pour lui faire moins de douleurs en lui donnant un lavement, à cause des hémorrhoïdes dont elle étoit incommodée.

OBSERVATION CLXXXI.

De l'accouchement de deux femmes qui avoient porté leur enfant mort en leur ventre, l'une huit jours, & l'autre quinze jours entiers.

LE 26 Septembre 1676, j'ai accouché une femme âgée de vingt ans de son premier enfant, que je jugeai bien être mort en son ventre depuis sept ou huit jours; parce qu'après l'avoir senti tout d'un coup s'agiter fort extraordinairement, elle ne l'avoit plus aucunement senti mouvoir depuis ce tems-là, ni durant tout le tems de son travail; & comme la tête de cet enfant mort étoit extrémement molasse, & que tous ses os n'avoient aucun soutien, cela fut cause qu'il fut arrêté par les épaules; cette tête, pour sa molleſſe, n'en ayant pas pû préparer auparavant le passage; ce qui m'obligea de la tirer fortement pour les faire passer, & d'introduire même mon doigt jusques sous l'aisselle, pour faire plus facilement extraction de cet enfant, qui étoit tout corrompu, pour être mort, comme j'ai dit, depuis six ou sept jours au moins, dans le ventre de la mere, qui nonobstant cela se porta très-bien ensuite, & ne fut point incommodée durant tout le tems de sa couche; non plus qu'une autre femme que j'accouchai six semaines après, d'un enfant qui étoit encore mort en son ventre depuis quinze jours; ne l'ayant aucunement senti remuer durant tout ce tems. Elle étoit venue chez moi huit jours auparavant pour me consulter; auquel tems je lui prédis que son enfant étoit mort, quoiqu'elle se portât bien pour lors, & qu'il lui arriveroit ce qui étoit arrivé à cette autre femme dont je viens de parler: & en effet, son travail fut tout semblable, & je la délivrai de son enfant mort de la même maniere. L'on voit assez souvent que la mort des enfans dans le ventre de la mere les met en danger de la vie, & que les infirmités de la mere intéressent aussi souvent la santé des enfans

fans dans le tems de sa grossesse ; mais comme la mere & l'enfant ont chacun dans ce tems leur principe de vie séparé l'un de l'autre, l'on voit quelquefois des femmes porter long-tems en leur ventre, sans incommodité considérable, des enfans morts & corrompus, & en accoucher assez heureusement, & se porter bien ensuite, comme avoient fait les deux femmes dont je viens de rapporter les exemples ; & l'on voit aussi d'autres fois des enfans se porter assez bien nonobstant les funestes maladies de leur mere.

OBSERVATION CLXXXII.

D'une femme à qui un Chirurgien peu connoissant avoit mis un gros morceau de liege solide dans le col de la matrice, pour lui servir de pessaire.

LE 20 Octobre 1676, je tirai de la matrice d'une femme âgée de soixante ans, un morceau de liege solide de la grosseur d'un œuf, qu'un Chirurgien peu connoissant en ce fait lui avoit mis il y avoit quatre ans, pour lui servir de pessaire, à cause d'une relaxation de matrice qu'elle avoit. Mais comme ce gros morceau de liege solide étoit inégal & raboteux, à cause qu'il n'étoit point recouvert de cire, il lui causoit une grande douleur en cette partie, & y entretenoit une intempérie continuelle, en empêchant la libre issue des humides excrétions de la matrice ; pour lequel sujet je lui tirai ce corps étrange avec un petit crochet, sans l'aide duquel il auroit été très-difficile d'en faire l'extraction. Les pessaires dont on peut se servir pour les descentes de matrice, doivent avoir la figure d'un petit bourlet circulaire, & être percés d'un assez grand trou dans leur milieu, pour donner un libre passage à toutes les excrétions de cette partie, sans les retenir, comme font ceux qui sont solides comme une boule, ainsi qu'étoit ce gros morceau de liege, & comme font encore les éponges, dont quelques femmes se servent mal-à-propos ; car l'éponge empêche aussi l'issue des excrétions de la matrice ; & ces mêmes excrétions restant dans cette éponge qui s'en abbreuve, causent ensuite une très-grande infection en cette partie.

Observation CLXXXIII.

De l'accouchement de deux femmes dont les enfans venoient le bras devant avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 28 Octobre 1676, j'ai accouché une femme d'un enfant qui venoit le bras devant, avec sortie du cordon de l'ombilic. Ayant reconnu par le battement que je sentis en ce cordon, que l'enfant étoit vivant, je le retournai aussitôt pour le retirer par les pieds, sans lequel secours cet enfant que je tirai vivant, alloit indubitablement périr par le refroidissement de ce cordon qui avoit été poussé au-dehors dans le même tems que ses eaux s'étoient écoulées par la rupture de leurs membranes ; la grande longueur qu'avoit ce cordon ayant beaucoup contribué à le faire sortir dans ce tems, joint à la mauvaise situation de l'enfant, qui faisoit que le passage n'étant pas si exactement bouché, que si la tête de l'enfant s'y fût présentée, ce même cordon avoit eu plus de lieu de se glisser, & d'être ainsi poussé au-dehors avec le bras. Deux mois & demi ensuite je donnai encore le même secours à une autre femme, avec une bonne issue pareille pour la mere & pour l'enfant, qui s'étoit aussi présenté le bras devant avec sortie du cordon de l'ombilic.

Observation CLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, laquelle mourut au bout de deux mois, à cause de plusieurs mauvaises dispositions de son corps.

Le 29 Octobre 1676, j'ai accouché une femme qui avoit une grande perte de sang, vuidant beaucoup de gros caillots, & ayant de fréquentes foiblesses. Je tirai son enfant vivant, après avoir rompu les membranes de ses eaux, pour le retourner par les pieds. La mere & l'enfant se porterent assez bien ensuite, pour avoir été secourus assez à tems, sans quoi l'un & l'autre auroient assurément péri dans peu d'heures. Mais la mere après s'être assez bien portée durant les six premiers jours, eut durant quelque tems un flux de ventre, & une fiévre continue avec redoublemens, qui lui dura deux mois entiers, dont elle mourut à la fin. Par l'ou-

verture de ſon corps on lui trouva la matrice très-ſaine & fort petite, le foie & les reins grands, & vingt-quatre pierres groſſes comme des pois dans la veſſie du fiel, & les poulmons abſcedés, avec une pinte de matiere purulente dans la poitrine. Elle avoit eu durant les derniers jours de ſa vie les deux cuiſſes fort enflées. La ſimple relation de toutes les mauvaiſes diſpoſitions que l'on trouva au corps de cette femme, fait bien voir manifeſtement que quelques perſonnes qui attribuoient ſans aucune raiſon ſa mort à ſon accouchement, ne ſe connoiſſoient guere bien en l'art, ignorant qu'une femme pour être groſſe, ou accouchée, n'eſt pas moins ſujette à toutes les indiſpoſitions humaines, qui la pourroient également faire mourir en d'autres tems, auſſi-bien que des hommes, qui ſeroient affligés de ſemblables maladies, & des mêmes accidens qui arriverent à cette femme enſuite de ſon accouchement, qui lui auroit indubitablement ſauvé la vie, ſans les mauvaiſes diſpoſitions de ſon corps.

OBSERVATION CLXXXV.

De trois petites filles, l'une de neuf ans, & les deux autres de ſix ou ſept ans, qui avoient des gonorrhées virulentes.

LE 15 Novembre 1676, une femme amena chez moi ſa fille, âgée ſeulement de neuf ans, pour me la faire viſiter ; à laquelle je trouvai une gonorrhée virulente, dont elle ſe plaignoit depuis trois ſemaines, vuidant une abondance de vilaine matiere par la matrice, qui me fit juger qu'elle avoit été aſſurément violée, quoiqu'il ne parût pas aucune fraction à l'entrée extérieure de ſa vulve. Cette petite ruſée, voyant qu'elle ne pouvoit plus nier ſon délit, comme elle avoit toujours fait juſqu'alors, fut contrainte d'avouer qu'un jeune garçon de douze ans avoit exercé le coït avec elle. Mais comme il n'étoit pas vraiſemblable que ce jeune garçon lui eût communiqué cette gonorrhée virulente, ſi ce n'étoit qu'il eût eu auſſi du mal vénérien ; je dis à la mere qu'il étoit plus croyable que quelqu'autre garçon plus âgé, & infecté de pareil mal, eût auſſi abuſé de cette fille ; & que cette infection pouvoit bien lui avoir été communiquée, ſans avoir ſouffert l'intromiſſion d'une verge plus groſſe que celle de ce jeune garçon de douze ans. J'ai encore vû depuis ce tems-là deux autres petites filles

âgées seulement de six ou sept ans, qui avoient toutes deux de semblables gonorrhées virulentes, que leurs meres qualifioient de fleurs blanches, me disant qu'elles étoient étonnées de ce que leurs filles avoient cette incommodité en un si jeune âge. Mais ayant visité ces petites innocentes en leur présence, & ayant bien reconnu la nature de leur maladie, quoiqu'il ne parût en elles aucune fraction manifeste des parties extérieures de la matrice, qui pût faire croire qu'elles eussent effectivement souffert une entiere introduction du membre viril, je leur fis avouer avec un bien plus grand étonnement de leurs meres, que des coquins de domestiques, qui méritoient d'être brûlés pour un crime si énorme, avoient eu brutalement avec elles des attouchemens impudiques & impurs, qui leur avoient causé ces gonorrhées virulentes. Ces exemples que j'ai vûs de mes propres yeux, me pourroient faire croire que c'étoit peut-être plûtôt une semblable gonorrhée que des fleurs blanches, que *Fernel* dit avoir vûes à une petite fille âgée de huit ans.

Observation CLXXXVI.

D'une femme qui ayant eu une hydropisie de matrice étant grosse, mourut au sixiéme jour de sa couche.

Le 1 Décembre 1676, j'accouchai une femme de trente-deux ans ou environ, qui au troisiéme mois de sa grossesse, avoit vuidé subitement par la matrice en divers flots, plus d'un demi-septier d'eau, & même quelque peu de sang durant quelques jours ensuite, & s'étoit assez bien portée jusqu'au huitiéme mois; auquel tems elle avoit encore vuidé quelques eaux par la matrice; nonobstant quoi elle avoit porté jusqu'à terme son enfant, qui étoit un garçon assez fort & vigoureux, dont elle accoucha très-heureusement; lequel enfant avoit ses eaux & ses membranes entieres dans le tems de l'accouchement; ce qui faisoit connoître que les eaux que la mere avoit vuidées durant sa grossesse, procédoient d'une espece d'hydropisie de matrice. Cette femme se porta assez bien durant les trois premiers jours de sa couche; mais au quatriéme jour, il lui survint une fiévre double tierce, avec une si grande évacuation par la matrice de simples sérosités claires sans aucune teinture de sang, que je n'en ai jamais vû de plus abon-

dante ; laquelle fiévre lui continua jusqu'au sixiéme jour, à la fin duquel elle mourut : ayant vuidé par la matrice tous les jours jusqu'à la mort, une prodigieuse quantité de ces séro sités, qui étoient si âcres, qu'elles lui avoient causé une espece d'inflammation à toute cette partie, qui s'étoit communiquée jusqu'aux deux lévres extérieures de la vulve, qui en étoient fort tuméfiées ; ce qui étoit tout-à-fait extraordinaire : car dans les autres inflammations de la mattice, il y a presque toujours suppression des vuidanges avec fiévre continue, & tension du ventre ; lequel elle eut toujours assez mol & souple jusqu'à la mort. Dans l'intervalle des accès de sa fiévre, elle avoit le poulx fort bon, & si bien reglé, qu'on n'auroit jamais jugé qu'elle dût mourir de cette maladie. Mais durant tout le tems des accès de la fiévre, elle avoit le poulx petit, fréquent, & extrémement retiré, avec les extrémités froides, & une grande chaleur au-dedans, & de continuelles foiblesses en maniere de vapeurs hystériques, qui étoient de très-mauvais signes. Par l'ouverture de son corps, qui fut faite en présence de plusieurs Médecins & Chirurgiens, nous trouvâmes tout le corps de la matrice de la grosseur des deux poings, sa substance étant fort épaisse, mais sans dureté ; ayant toute sa face interne parsemée d'une matiere en forme de crasse visqueuse, épaisse & séparée par quantité de petits grumeaux, qui étoient collés contre tous les orifices des vaisseaux de la matrice, depuis son orifice interne jusqu'à son fond ; laquelle crasse visqueuse & grossiere étant au droit de tous les orifices de ces vaisseaux, par petits pelotons séparés en forme de cotyledons, faisoit qu'il n'y avoit que la simple sérosité du sang qui s'écouloit, & étoit comme filtrée à travers ces grumeaux, qui empêchoient que la partie la plus grossiere du sang en pût être évacuée à l'ordinaire, ce qui contribua beaucoup à causer cette espece d'inflammation à la matrice. Nous trouvâmes outre cela bien une pinte de sérosité épanchée dans la capacité du bas ventre, dont les autres parties étoient assez saines, & bien conformées, à l'exception de la vessie du fiel qui étoit extrémement grosse, & pleine d'une bile de la couleur d'un vert noirâtre. Mais toute la poitrine étoit pleine d'eau fort claire, y en ayant de chaque côté plus d'une pinte, quoique les deux poulmons fussent assez sains ; & dans le ventricule droit du cœur, & à l'embouchûre de la veine cave, il y avoit trois ou quatre corps étranges séparés l'un de l'autre, de la grosseur du doigt, de substance molle & blanche comme du lait caillé, qui n'étoient,

à ce que je croi, que du chile coagulé. Cette hydropisie de poitrine, qui étoit proprement la véritable cause de la mort de cette femme, étoit aussi celle des fréquentes foiblesses en forme de vapeurs, dans lesquelles elle étoit presque continuellement, dans le tems des accès de sa fiévre, dont l'ardente chaleur raréfioit & faisoit bouillonner ces eaux qui étoient dans sa poitrine, & qui comprimoient par ce moyen le cœur, & lui empêchoient sa dilatation dans toute son étendue; ce qui faisoit que son poulx étoit pour lors très-petit & resserré, avec grande oppression & difficulté de respirer. Ces dispositions nous firent bien connoître que la plûpart des indispositions, qu'on croit ordinairement procéder des vapeurs hystériques, viennent plûtôt de la qualité du sang, & des dispositions du cœur & de ses parties, que de ces prétendues vapeurs qui s'élevent de la matrice. Mais quoique l'accouchement de cette femme eût été très-heureux, comme j'ai dit, certains ignorans & médisans, jaloux de ma réputation, tâchoient de m'imputer la cause de sa mort, qui ne pouvoit pas être attribuée qu'à ces mauvaises dispositions, que l'on reconnut par l'ouverture de son corps: car en tout ce qui concerne l'art de la Médecine, aussi-bien qu'en ce qui regarde celui de la Guerre, l'on nous attribue ordinairement tous les mauvais événemens, qui ne dépendent que de la fortune.

Observation CLXXXVII.

D'une femme qui avoit un grand abscès à la lévre gauche de la vulve, causée par la violence que cette partie avoit soufferte dans le tems de l'accouchement.

Le 16 Décembre 1676, j'ai vû une autre femme accouchée depuis trois semaines de son premier enfant, que la Sage-femme avoit fait périr au passage, la tête de cet enfant y étant restée trop long-tems, en le tirant par les pieds; ce qu'elle fit avec si peu de méthode, & tant de violence, qu'il survint à cette femme un fort grand abscès à toute la lévre gauche de la vulve, dont je fis ouverture, pour en tirer plus d'une palette de matiere purulente qui y étoit contenue; après quoi elle guérit en peu de jours, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de ſang, cauſée par une violente chûte.

LE 20 Décembre 1676, j'ai accouché une femme groſſe de huit mois, qui avoit une grande perte de ſang, cauſée par une violente chûte qu'elle avoit fait dans la montée de ſon logis, il y avoit quinze jours. Cette perte de ſang n'avoit été que médiocre, & par intervales, durant les premiers jours de ſa chûte: mais elle étoit devenue ſi grande depuis quatre heures, avant que je l'accouchaſſe, qu'un de mes Confreres qui étoit préſent, n'étoit pas d'avis que j'en entrepriſſe l'opération, pour le peu d'eſpérance qu'il y avoit de ſauver cette femme, qui étoit prête d'expirer, tombant pour lors de moment en moment en de grandes foibleſſes, avec tintement des oreilles, & la vûe trouble & toute égarée; nonobſtant quoi je ne laiſſai pas de l'entreprendre, n'y ayant aucune eſpérance de la pouvoir ſauver que par ce ſecours. Cette perte de ſang avoit été ſi grande, qu'elle avoit déja fait périr l'enfant, que je fus obligé de retourner pour le tirer par les pieds; mais la mere fut ſauvée par l'opération, & ſe porta bien enſuite.

OBSERVATION CLXXXIX.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice, cauſé par une extrême ſiccité de ſon ventre.

LE 29 Janvier 1677, je vis une femme âgée de cinquante-deux ans, d'une habitude aſſez replete, qui ſentoit de continuelles douleurs vers le côté droit de la matrice, qui lui répondoient au rein, & à l'aîne du même côté, vuidant outre cela très-ſouvent de la matrice des ſéroſités ſanglantes, & étant ordinairement ſi reſerrée du ventre, qu'elle étoit quelquefois quinze jours ſans aller à la ſelle. Je lui trouvai l'orifice interne preſque confus avec le corps de la matrice, ayant pluſieurs inégalités à ſes bords, cauſées par un ulcere carcinomateux, que je jugeai être entierement incurable, & la devoir très-certainement faire mourir,

comme il arriva quinze jours ensuite, après avoir traîné durant tout ce tems une vie languissante, contre la promesse de plusieurs charlatans qui l'avoient toujours entretenue d'une vaine espérance de guérison. Cette fâcheuse maladie étoit arrivée à cette femme par deux causes principales. La premiere, à cause qu'ayant toujours négligé de se faire saigner de tems en tems, comme elle auroit dû faire, lorsque dans l'âge avancé où elle étoit, cette évacuation avoit commencé à cesser entierement. La seconde de ces causes étoit l'extrême siccité de son ventre, dont les gros excrémens, étant retenus quelquefois des quinze jours entiers, échauffoient extraordinairement le sang qui croupissoit dans tous les vaisseaux de la matrice & des parties voisines, & les faisant souvent bouillonner & fermenter dans ces parties, y causoit de grandes douleurs, y entretenoit une continuelle intempérie, qui causa dans la suite ce funeste ulcere.

OBSERVATION CXC.

De l'accouchement d'une femme, qui étoit si petite, que tous ses enfans n'ayant pas la liberté de se tourner en son ventre, venoient les pieds devant.

LE 7 Février 1677, j'ai accouché une femme d'un enfant qui venoit les pieds devant, laquelle étoit si petite & avoit les os du passage si serrés, & le croupion si recourbé en-dedans, qu'il me fut impossible d'empêcher que la tête de son enfant, qui étoit des plus grosses, ne fut arrêtée trop long-tems au passage pour le pouvoir sauver tout-à-fait; à cause que le recourbement extraordinaire du croupion de la mere faisoit toujours tourner la tête de l'enfant de côté, quoique je l'eusse mise dans une bonne situation. La même chose étoit déja arrivée à cette femme pour la même cause, en trois précédens accouchemens qu'elle avoit eus, où un Chirurgien qui l'avoit toujours assistée n'avoit jamais pû tirer aucun de ses enfans vivans, qui étoient tous péris dans la longueur de l'opération, s'étant aussi tous présentés les pieds devant; parce que cette femme étoit si petite, que ses enfans n'avoient pas assez de liberté en son ventre, pour se pouvoir tourner la tête en bas, comme les enfans des autres femmes ont coutume de faire, vers le dernier mois de la grossesse,

grosseſſe ; ce qui avoit été cauſe qu'étant reſtés dans leur premiere ſituation, ils étoient tous venus les pieds devant, comme ce dernier que je tirai vivant ; étant néanmoins ſi foible, qu'il expira au bout d'une demi-heure ; mais la mere ſe porta fort bien enſuite.

OBSERVATION CXCI.

D'une femme ſtérile durant quinze ans, qui devint féconde après la conception de deux faux germes.

LE 8 Février 1677, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans de ſon premier enfant, qu'elle eut en la quinziéme année de ſon mariage ; n'ayant point eu durant tout ce tems d'autres enfans que celui-là, qui avoit été ſeulement précédé de la conception de deux ſimples faux germes, qu'elle avoit eus à quelques mois d'intervalle l'un de l'autre, avant cette bonne groſſeſſe, qui lui ſurvint environ un mois après avoir vuidé le ſecond de ces faux germes. Il y a deux choſes à remarquer en cette Obſervation. La premiere eſt que le faux germe ne ſe pouvant engendrer ſans le concours & l'union de la ſemence de l'homme avec celle de la femme, c'eſt un ſigne avant-coureur de la fécondité en la femme qui a été auparavant ſtérile : & la ſeconde eſt, qu'il y a certaines femmes qui ne ſont ſtériles que pour un tems ſeulement, leſquelles changeant de tempéramment avec l'âge, deviennent enfin fécondes, comme a été *Catherine de Médicis*, femme de notre Roi *Henri II.* laquelle après avoir été durant les dix premieres années de ſon mariage ſans avoir d'enfans, devint enfin ſi féconde, qu'elle eut enſuite dix enfans ; ſçavoir cinq fils & cinq filles. Mais un exemple qui eſt encore bien plus remarquable, eſt celui de notre illuſtre Reine *Anne d'Autriche*, qui après une ſtérilité de vingt-deux ans, eut au grand contentement de toute la France, notre invincible Monarque *Louis XIV.* qui par toutes ſes actions plus qu'héroïques, a bien mieux mérité qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, le ſurnom de *Grand*, qui renferme en ſoi tous les éloges qu'on a donnés aux meilleurs & aux plus puiſſans Monarques du monde : de ſorte que de tous les Souverains qui regnent ſur la terre, c'eſt de lui qu'on peut véritablement dire, *Major nemo ſurrexit*, qu'il n'y en a jamais eu de plus grand ; & que comme il eſt l'amour de ſes peuples, & la terreur de ſes ennemis, il doit ſervir d'exemple à tous les Rois à venir.

Observation CXCII.

De plusieurs enfans qui ont été étouffés par leurs nourrices, qui s'étoient endormies dessus, en leur donnant à teter.

Le 15 Février 1677, j'ai accouché une femme d'un très-bel enfant, qui fut malheureusement étouffé le jour ensuite par sa nourrice, qui s'étoit endormie sur ce pauvre enfant, en lui donnant à teter, ce qui causa une douleur d'autant plus sensible à la mere, que sa joye avoit été grande d'être accouchée très-heureusement de cet enfant vivant, qui étoit un garçon, qui se portoit fort bien, après avoir déja eu deux autres enfans morts en son ventre, dans ses deux premieres grossesses précédentes; ce qui avoit obligé son mari de me prier d'accoucher sa femme cette troisiéme fois, dans la croyance qu'il avoit, à ce qu'il me dit, que je la secourerois bien mieux que n'avoit pas fait un autre Chirurgien qui l'avoit accouchée ces deux premieres fois. J'ai encore vû depuis ce tems-là cinq ou six autres enfans nouveau-nés, aussi malheureusement étouffés par leurs nourrices, qui s'étoient pareillement endormies dessus, en leur donnant à teter. Ces funestes exemples font assez connoître la nécessité qu'il y a de prendre garde à une chose de si grande importance. C'est pourquoi les nourrices doivent toujours mettre coucher leur enfant séparément dans un berceau, & ne doivent jamais leur donner à teter durant la nuit, qu'elles ne soient bien éveillées; pour quoi faire, il faut qu'elles soient à leur séant dans tout le tems qu'elles leur donnent la mammelle, de crainte que s'endormant insensiblement durant que l'enfant tete, elle ne l'étouffent ainsi, faute de cette précaution si nécessaire.

Observation CXCIII.

De l'heureux accouchement d'une femme qui eut un continuel flux de ventre durant tout le tems de sa grossesse.

Le 1 Mars 1677, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude assez replete, qui avoit eu un con-

tinuel flux de ventre durant tous les neuf mois de ſa groſſeſſe, qui l'avoit rendue preſque émaciée, nonobſtant quoi elle accoucha heureuſement d'un enfant qui ſe portoit très-bien, & le flux de ventre de la mere qui s'étoit converti en habitude journaliere dans tout le tems de la groſſeſſe, ceſſa peu de jours après ſon accouchement; enſuite de quoi elle ſe porta bien, & revint en ſon embonpoint naturel; la nature ayant trouvé à ſe dégager par l'évacuation des vuidanges de la couche, des humeurs qui avoient entretenu juſqu'alors ce flux de ventre d'une ſi longue durée; pour lequel la malade avoit fait inutilement durant le tems de ſa groſſeſſe, tous les remedes que la Médecine a inventés & jugés être les plus convenables à cette maladie. Je n'ai pas vû juſqu'à préſent un événement de cette nature plus rare, car on n'auroit jamais crû que cette femme eût pû porter ſon enfant juſqu'à terme, & en accoucher auſſi heureuſement qu'elle fit après une ſi longue & ſi fâcheuſe maladie.

OBSERVATION CXCIV.

De l'accouchement d'une femme qui fut ſurpriſe de deux violentes convulſions.

LE 10 Mars 1677, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans, de ſon premier enfant, laquelle deux heures devant que d'accoucher, fut ſurpriſe de deux violentes convulſions, à une heure l'une de l'autre, après quinze heures de travail, nonobſtant quoi elle accoucha aſſez heureuſement d'un enfant tout émacié, qui n'avoit aucun ſigne de vie, que par quelques petits mouvemens du cœur, que l'on ſentoit très-foibles. Cet enfant étoit ſi menu, que bien que ſa mere fut groſſe de huit mois & demi, à ce qu'elle croyoit, il n'étoit pas plus gros qu'un enfant de ſix mois & demi au plus. Auſſitôt que j'eus accouché la mere de cette enfant, il lui ſurvint encore une convulſion auſſi forte que les deux précédentes: mais ce qui étoit de bon, étoit que dans les intervalles de ces convulſions, elle revenoit à connoiſſance; ce qui me donna une bonne eſpérance pour la mere; & comme lorſqu'elle fut ſurpriſe de la premiere de ces convulſions, ſon enfant qui étoit petit, étoit preſqu'au paſſage, & qu'après l'accès de cette convulſion, elle avoit encore d'aſſez fortes douleurs,

pour pouvoir espérer qu'elle accoucheroit d'elle-même, je jugeai qu'il y avoit moins de danger pour la mere, en commettant l'accouchement à la nature, que de tenter pour lors l'extraction de l'enfant devant que cette femme tombât ainsi en convulsion. Je remarquai qu'elle avoit le poulx fort élevé, plein & dur, avec quelqu'égarement de la vûe ; ce qui me donna lieu de craindre cet accident, qui ne laissa pas de lui arriver, quoique je l'eusse fait saigner auparavant du bras, pour le prévenir autant qu'il étoit possible. Mais le 18 Mars de l'année suivante, j'accouchai cette même femme fort heureusement de son second enfant, qui étoit un garçon qui se portoit très-bien. Pour éviter qu'un pareil accident ne lui arrivât cette seconde fois comme la premiere, je la fis saigner du bras par trois fois dans le tems de sa grossesse, & encore une quatriéme fois dès le moment qu'elle commença d'être en travail, sans laquelle précaution je croi qu'elle n'auroit pas manqué de tomber encore en convulsion ; car durant tout son travail elle eut de fréquens tressaillemens subits, qui paroissoient en être les avant-coureurs, dont elle fut garantie par ces saignées, que je lui avois ainsi fait faire par précaution, qui contribuerent beaucoup à la faire accoucher heureusemeut.

Observation CXCV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit l'orifice interne de la matrice ouvert de la largeur du pouce douze jours auparavant, dont la grossesse n'avoit pas été connue de plusieurs Médecins dans le commencement.

Le 26 Mars 1677, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui se portoit très-bien ; laquelle ayant senti de fausses douleurs dans le ventre, douze jours devant que d'accoucher, m'avoit envoyé querir, croyant dèslors être en travail : mais je reconnus qu'elle n'y étoit aucunement, bien que l'orifice interne de sa matrice fût dilaté dès ce tems-là, de la largeur du pouce, & que je sentis à travers cette dilatation, la tête de son enfant ; car ces douleurs ne procédant que d'une simple colique, l'on ne les sentoit pas répondre sur le doigt, comme font les véritables douleurs de l'accouchement ; & l'on ne sentoit point aussi aucune préparation des eaux de son enfant, ce qui me fit

bien juger qu'elle n'accoucheroit pas encore sitôt. Cette femme dans les premiers mois de sa grossesse, avoit consulté plusieurs Médecins, pour une abondante évacuation de fleurs blanches qui lui déplaisoit, & pour quelques autres incommodités qu'elle avoit, lesquels ne la croyant pas grosse, la firent saigner plusieurs fois du bras, & même deux fois du pied, & lui ordonnerent beaucoup d'autres remedes, qui nonobstant sa complexion qui étoit assez forte, l'auroient indubitablement fait avorter, si je ne l'eusse empêché d'en continuer l'usage, en l'assurant positivement qu'elle étoit grosse, comme elle le reconnut bien elle-même peu de tems ensuite, par le mouvement de son enfant, qu'elle sentit manifestement.

OBSERVATION CXCVI.

D'une femme qui après une petite perte de sang durant trois semaines, avorta d'un petit enfant mort de trois mois & demi.

LE 29 Mars 1677, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant mort de trois mois & demi, après avoir eu auparavant durant trois semaines entieres une petite perte de sang, qui à la fin s'étoit augmentée considérablement durant deux heures, avec de grandes douleurs dans le ventre, qui lui firent vuider ce petit *fœtus*, avec son arrierefaix en même tems. On doit remarquer que dans ces sortes d'avortemens, l'arrierefaix est assez facilement tiré, ou expulsé avec l'enfant, lorsque la femme a senti, long-tems avant son avortement, des douleurs considérables avec quelque perte de sang; car ces douleurs contribuent beaucoup à faire détacher l'arrierefaix de la matrice; ce qui n'arrive pas ordinairement de même, quand l'avortement se fait subitement, & presque sans douleur; car l'enfant qui est petit & molasse, est bien assez facilement expulsé de la matrice; mais la matrice n'étant pas assez ouverte, à proportion de la grosseur de l'arrierefaix, retient pour cette cause, cet arrierefaix au-dedans, où il est encore adhérent, & d'où il ne peut pour lors être tiré, ou expulsé qu'avec peine.

Observation CXCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

Le 14 Avril 1677, je vis une femme grosse à terme, qui avoit depuis quelques heures une perte de sang assez considérable. L'ayant touchée pour connoître si elle avoit quelque disposition à l'accouchement, je trouvai sa matrice seulement ouverte pour y introduire le doigt indice; par laquelle ouverture sortoit un caillot de sang de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui pendoit dans le col de la matrice. Je jugeai bien par là, que cette perte de sang venant du dedans de la matrice, ne cesseroit pas que cette femme ne fût accouchée. Mais parce que l'orifice interne, qui étoit si peu dilaté, étoit fort épais & dur, & que la femme avoit encore toutes ses forces, pour n'avoir pas perdu plus de trois ou quatre palettes de sang, je trouvai plus à propos de différer à l'accoucher, jusqu'à ce qu'il y eût plus de préparation aux parties, qu'il n'y avoit pas pour lors; me contentant de lui prescrire quelques remedes que je jugeai lui être plus convenables, par le moyen desquels elle demeura encore huit jours dans le même état, sans vuider que très-peu de sang, après quoi ayant vuidé les eaux de son enfant, le jour précédent, sans aucune douleur, sa perte de sang recommença à devenir si grande, qu'elle en tomba par plusieurs fois en foiblesse, & auroit indubitablement perdu la vie dans peu d'heures, si je ne l'eusse promptement accouchée, en retournant son enfant par les pieds, que je tirai étant encore vivant. L'on doit remarquer que le salutaire secours que je donnai à cette femme, en l'accouchant dans le tems qu'il étoit absolument nécessaire, lui auroit pû être mortel, si je lui avois donné prématurément huit jours auparavant, dans le tems que je l'avois vûe pour la premiere fois; pour la violence qu'il lui auroit fallu faire, pour dilater sa matrice en l'état où je la trouvai. C'est pourquoi en ces sortes de pertes de sang, quand on trouve l'orifice de la matrice peu dilaté, fort épais & dur, comme il étoit à cette femme, lorsque je la vis la premiere fois, il faut différer l'opération autant que le peut permettre la grandeur de l'accident, jusqu'à ce que l'on trouve plus de préparation, par l'amolissement & la diminution de l'épaisseur de l'orifice interne, à l'entreprendre plus sûrement & plus facilement.

OBSERVATION CXCVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit vivant, lequel un Chirurgien avoit voulu tirer avec le crochet, le croyant mort plus de ſix heures auparavant.

LE 25 Avril 1677, j'ai vû une femme âgée de vingt-cinq ans, en travail de ſon premier enfant, qui étoit reſté au paſſage après l'écoulement de ſes eaux, depuis trente heures. Cette femme depuis près de trois jours qu'elle étoit en travail, avoit été aſſiſtée par un Chirurgien qui lui avoit fait prendre durant ce tems juſqu'à huit lavemens, qui l'avoient tant fatiguée, qu'elle n'avoit preſque plus de force; de ſorte que ce Chirurgien voyant que tous ſes ſoins avoient été inutiles, propoſa qu'il lui falloit néceſſairement tirer du ventre ſon enfant avec le crochet, le croyant mort, à ce qu'il diſoit, depuis plus de ſix heures. Mais comme on ne voulut pas ſuivre ſon ſentiment, il abandonna pour lors cette femme en cet état; après quoi on me manda pour la ſecourir. L'ayant touchée je trouvai que la tête de ſon enfant étoit encore dans une ſituation un peu haute; & je jugeai par la fermeté de la tumeur qui étoit à la tête, qu'il pouvoit être encore vivant; & comme il y avoit auſſi quelque eſpérance que cette femme pourroit accoucher d'elle-même, en lui provoquant ſes douleurs qui avoient ceſſé, je lui fis prendre auſſitôt par la bouche une infuſion de deux drachmes de ſéné, avec le jus d'une orange aigre; après quoi je la laiſſai repoſer dans ſon lit durant deux heures, juſqu'à ce que ce remede commençant d'opérer, je lui fis donner un lavement, & la fis enſuite tenir debout, afin de réveiller ſes douleurs par l'action de ces deux remedes en même tems; ce qui ayant produit le bon effet que j'en avois eſpéré, fit accoucher heureuſement cette femme trois heures après, d'un gros enfant qui étoit encore vivant. Cette exemple fait connoître qu'il faut bien prendre garde devant que de tirer un enfant avec les inſtrumens, à ne pas traiter un enfant vivant, comme s'il étoit mort, ainſi que ce Chirurgien avoit voulu faire, il y avoit plus de ſix heures, avec autant de témérité que d'imprudence.

Observation CXCIX.

D'une femme qui après être accouchée d'un enfant extrémement gros, qu'elle croyoit avoir porté neuf mois & demi, eut une si grande évacuation de vuidanges, qu'elle tomba plusieurs fois en foiblesse.

Le 22 Mai 1677, j'accouchai une femme d'un enfant mâle extrémement gros, laquelle croyoit être grosse de neuf mois & demi complets. Mais quoique son enfant vînt dans la situation naturelle, & qu'il fût très-fort, elle eut des douleurs très-lentes dans le commencement de son travail, durant cinq ou six heures, & une si grande évacuation de vuidanges aussitôt qu'elle fut accouchée, qu'elle en tomba par plusieurs fois en foiblesse, durant plus d'une heure; après quoi elle se porta bien. Je remarquai en l'accouchement de cette femme trois choses assez considérables, que j'ai observées en beaucoup d'autres semblables accouchemens; dont la premiere est, que les enfans qui naissent après le terme de neuf mois entierement accompli, sont toujours plus gros qu'à l'ordinaire; leur grosseur étant proportionnée au sejour qu'ils ont fait dans le ventre de la mere: la seconde, que les femmes, dont les enfans sont extraordinairement gros, ont des douleurs plus lentes dans le commencement de leur travail; à cause que l'enfant pour son extrême grosseur, a de la peine à descendre & à être poussé dans le passage: & la troisiéme, que les femmes qui font de fort gros enfans, sont sujettes à avoir une très-grande évacuation de vuidanges, aussitôt qu'elles sont accouchées. Parce que les gros enfans ont ordinairement de gros arrierefaix, dont les vaisseaux sont aussi fort gros; & ceux de la matrice leur étant pour lors proportionnés, il en sort immédiatement après l'accouchement de si grands torrens de sang, que la femme en tombe quelquefois en grande foiblesse; à quoi contribue la grande agitation du travail, qui est toujours fort laborieux sur la fin, quand les enfans sont extraordinairement gros, ce qui fait que le sang qui en est extrémement échauffé, s'écoule plus promptement de ces gros vaisseaux. Pour éviter cet accident, ces femmes doivent se faire saigner au moins deux ou trois fois dans le tems de leur grossesse, & même dans le commencement de leur travail; afin que la plénitude des vaisseaux ayant été

été un peu diminuée, le ſang ne ſe porte pas en ſi grande abondance vers la matrice, & elles doivent auſſi éviter tout ce qui les peut trop échauffer quand elles ſont en travail.

OBSERVATION CC.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit reſté en la matrice depuis quatre heures qu'elle étoit accouchée.

LE 3 Juin 1677, j'ai délivré une femme à laquelle l'arrierefaix étoit reſté en la matrice depuis quatre heures qu'elle étoit accouchée : le cordon s'en étant rompu & détaché entierement, lorſque ſa Sagefemme l'avoit voulu délivrer, dont elle imputoit ſeulement la cauſe à la trop grande adhérence de l'arrierefaix. Mais il faut remarquer que le cordon de l'arrierefaix s'en détache ainſi ordinairement pour deux autres cauſes. La premiere, à cauſe de la foibleſſe & délicateſſe de ce cordon, qui fait que pour le peu qu'on le tire pour faire extraction de l'arrierefaix, il vient à ſe rompre & à s'en détacher entierement, à quoi ſont fort ſujets ces ſortes de cordons qui paroiſſent comme s'ils étoient froncés : & la ſeconde, parce que la Sagefemme n'ayant pas bien pris l'occaſion de tirer l'arrierefaix de la matrice immédiatement après la ſortie de l'enfant, durant qu'elle étoit ſuffiſamment ouverte, elle vient à tirer trop fortement ce cordon, dans le tems que la matrice s'étant refermée après la ſortie de l'enfant, ſon ouverture n'eſt plus ſuffiſante pour en laiſſer ſortir l'arrierefaix, qui étant retenu endedans, plûtôt pour cette raiſon, que pour ſon adhérence, fait ainſi rompre ce cordon, quand on le tire trop fort.

OBSERVATION CCI.

D'une femme qui avoit une médiocre perte de ſang depuis trois ou quatre mois, cauſée par un faux germe qu'elle avoit porté durant ſix ou ſept mois entiers.

LE 15 Juillet 1677, j'ai délivré une femme d'un faux germe de la groſſeur d'un gros œuf de poule, qui étoit tout corrompu : laquelle avoit toujours eu depuis ſix ou ſept mois un ſoup-

çon de grossesse, sentant des douleurs & une grande pesanteur dans le ventre, & ayant une médiocre perte de sang presque continuelle depuis trois ou quatre mois ; ensuite de quoi elle eut de très-fortes douleurs semblables à celles de l'accouchement, qui firent un peu ouvrir la matrice, & me donnerent lieu de lui tirer ce corps étrange, que la nature avoit tâché inutilement d'expulser durant les trois ou quatre mois de cette perte de sang, sans en pouvoir venir à bout, comme elle a coutume de faire ordinairement dès le deuxiéme ou le troisiéme mois de la conception des faux germes. Ce qui est de plus remarquable en cet exemple, est le long séjour que ce corps étrange avoit fait en la matrice, à cause de la forte adhérence qu'il avoit à cette partie.

Observation CCII.

D'une fille qui avoit une grande perte de sang, causée par un avortement qu'elle s'étoit volontairement procuré au sixiéme mois de sa grossesse.

Le 19 Juillet 1677, j'ai accouché une fille de vingt-cinq ans, d'un enfant mort de six mois, qui présentoit le bras devant ; laquelle s'étoit procuré volontairement cet avortement par de mauvais remedes qu'elle avoit pris quelques jours auparavant, pour cacher par cette voie dénaturée sa grossesse. Elle avoit pour lors une si grande perte de sang, que je croi qu'elle seroit indubitablement morte, sans le secours que je lui donnai, bien qu'elle ne le méritât pas, pour l'énormité de son crime ; & quoique ces sortes d'avortemens volontaires soient pour l'ordinaire beaucoup plus dangereux, que ceux qui viennent d'eux-mêmes sans les exciter, elle ne laissa pas de se bien porter dans la suite. Dieu n'ayant pas voulu la punir pour lors du crime qu'elle avoit commis, en se procurant cet avortement.

Observation CCIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit mort, avoit le bras hors de la matrice jusqu'à l'épaule.

Le 22 Juillet 1677, j'ai accouché une femme d'un enfant mort en son ventre depuis quelques heures, lequel présentoit le

bras gauche hors de la matrice juſqu'à l'épaule, lorſque je fus appellé pour la ſecourir. Cet enfant me parut pourtant avoir été vivant dans le commencement du travail de la mere; car tout le bras & l'épaule qui étoient au paſſage, étoient livides de meurtriſſures que la Sageſemme y avoit faites, ſoit en tirant ce bras avec violence, comme elle avoit fait mal-à-propos; ſoit en eſſayant de le repouſſer, dont elle n'avoit pas pû venir à bout, pour le tirer enſuite par les pieds, ainſi que je fis, après avoir entierement repouſſé au-dedans tout ce bras qui étoit ſorti; afin d'avoir enſuite plus de facilité à lui aller chercher les pieds pour le retourner, comme on doit toujours faire en pareilles rencontres. Cette femme nonobſtant la fatigue d'un ſi mauvais travail, ne laiſſa pas de ſe bien porter enſuite.

Observation CCIV.

D'une femme qui avoit une très-grande perte de ſang, cauſée par un faux germe dont elle fut délivrée.

Le 23 Août 1677, je délivrai une femme d'un faux germe de la groſſeur d'un petit œuf, laquelle avoit une très-grande perte de ſang, qui ceſſa auſſitôt que je lui eus tiré ce faux germe de la matrice; & comme cette femme s'étoit bleſſée trois jours auparavant en tombant ſur les reins, croyant pour lors être groſſe de près de trois mois, elle étoit extrémement affligée, dans la penſée qu'elle avoit, que ſans cette chute, elle auroit pû eſpérer d'accoucher heureuſement à terme de l'enfant dont elle croyoit être groſſe, comme elle auroit ſouhaité paſſionnément, parce qu'elle n'avoit point d'enfans. Mais je la conſolai en lui faiſant entendre, que n'étant ſeulement groſſe que d'un ſimple faux germe, & non pas d'un enfant, comme elle avoit crû, ſa chute n'avoit fait qu'accélérer la ſortie de ce faux germe, que la matrice n'avoit pas pû retenir gueres plus long-tems, quand elle n'auroit pas fait cette chute, & que la preuve évidente de ce que je lui diſois, étoit que ſi c'eût été d'un enfant qu'elle eût été véritablement groſſe, cet enfant au terme de près de trois mois de ſa groſſeſſe, auroit dû être manifeſtement viſible, & de la longueur du plus grand doigt de la main; de quoi l'ayant perſuadée, elle eut de la joie d'être ainſi heureuſement délivrée de ce corps étrange.

Observation CCV.

De l'extraction d'un enfant mort dont la tête étoit extrêmement grosse, lequel présentoit le bras.

Le 24 Septembre 1677, j'accouchai une femme d'un enfant mort, qui présentoit le bras devant : mais comme cet enfant étoit fort gros, & la femme très-petite, après que je l'eus entierement retourné pour le tirer par les pieds, il me fut impossible de faire passer la tête de l'enfant, quoique je l'eusse mise dans une bonne situation, tant à cause de l'extrême grosseur de cette tête, que pour l'étroitesse du passage de la mere, sans me servir d'un crochet pour en faciliter l'extraction, y ayant été obligé, parce que les vertebres du col s'en étant séparées, & la machoire inférieure ayant aussi quitté en la tirant avec la main, il y avoit grand danger que la tête de cet enfant, qui ne tenoit plus qu'aux seules chairs & au cuir, ne fût entierement séparée de son corps, & ne restât ensuite dans la matrice, dont elle n'auroit été tirée pour lors que bien plus difficilement, & avec beaucoup plus de péril pour la mere, qui nonobstant un si laborieux accouchement se porta bien après quelques jours. Si certains Chirurgiens que je connois, avoient usé de la méthode dont je me servis pour faire extraction de la tête de cet enfant, après la séparation des vertebres du col, lorsqu'ils se sont trouvés en pareilles occasions, ils n'auroient pas laissé dans la matrice des restes d'enfans entierement séparés du corps, qui y étant restés, ou en ayant été tirés ensuite avec une trop grande difficulté & une violence extrême, ont été cause de la mort des pauvres femmes qui avoient eu en vain recours à eux.

Observation CCVI.

De l'accouchement de deux femmes dont les enfans présentoient un pied & une main avec la tête, à l'un desquels le cordon de l'ombilic sortoit encore.

Le 4 Octobre 1677, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant qui présentoit un pied & une main, avec la tête qui étoit

près du passage. Je le tirai par les pieds après avoir repoussé la main & la tête au-dedans ; ayant jugé plus à propos & plus facile de le tirer ainsi, que de repousser le pied & la main, pour le faire venir la tête la premiere : car le pied qui se présentoit avec la tête, n'auroit pas pû être repoussé au fond de la matrice, sans faire une violence beaucoup plus préjudiciable à la mere & à l'enfant. Trois semaines ensuite j'accouchai encore une autre femme de la même maniere, d'un enfant pareillement vivant, qui se présentoit en la même posture, & de plus, avec sortie du cordon de l'ombilic qui s'étoit ainsi glissé au-dehors, dans le tems de l'écoulement des eaux, par le vuide qui restoit au passage entre les inégalités des parties de l'enfant qui s'y présentoient. Ces deux femmes se porterent bien ensuite, & leurs enfans pareillement, quoiqu'ils se fussent présentés dans une si mauvaise posture, où leur corps étoit tout en double.

Observation CCVII.

D'une femme qui, après avoir eu une perte de sang continuelle durant quatre mois, avorta d'un enfant de cinq mois qui étoit encore vivant.

Le 10 Octobre 1677, j'ai vû une femme qui ne croyant pas être grosse, comme elle l'étoit de trois mois & demi, avoit une perte de sang continuelle depuis près de deux mois & demi, n'ayant pas été durant tout ce tems deux jours entiers sans vuider par la matrice du sang, quelquefois pur, & parfois très-fétide & corrompu, ou des sérosités sanglantes en si grande abondance, qu'il y avoit toute apparence de croire qu'il lui arriveroit indubitablement dans peu une fausse couche, étant impossible, vû la grandeur de cet accident, qu'elle pût rester grosse. Mais l'ayant touchée par plusieurs fois en différens jours, je trouvai toujours sa matrice exactement fermée, & assez bien située ; ce qui me donnoit sujet de croire qu'elle étoit effectivement grosse. Parce que si sa maladie n'eût été qu'une simple perte de sang, l'orifice interne de sa matrice n'auroit pas été dans une si bonne situation, ni si mollet, & sans douleur, comme il étoit : mais il auroit été indubitablement plus dur & schirreux, & elle auroit senti de très-grandes douleurs vers les reins, avec une pesanteur au bas ventre, comme il a coutume d'arriver aux femmes indisposées de ces pertes de sang invétérées. Enfin après que cette femme eut encore con-

tinué de perdre du sang & des sérosités de tems en tems en abondance durant six semaines, vuidant même sur la fin des caillots de sang de la grosseur d'une noix, elle avorta d'un enfant de cinq mois, qui vint les pieds devant, lequel étoit encore vivant, dont je fus obligé de la délivrer, pour la préserver du grand danger de la vie où cette perte de sang, qui étoit devenue excessive, l'avoit mise. Elle avoit déja senti remuer manifestement cet enfant en son ventre, deux mois avant qu'elle en avortât ainsi, à la fin du cinquiéme mois de sa grossesse, après avoir eu cette perte de sang durant tous les quatre derniers mois.

Observation CCVIII.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté dans la matrice, après être avortée d'un enfant de cinq ou six mois.

Le 9 Novembre 1677, j'ai délivré une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant de cinq ou six mois, mort en son ventre depuis plusieurs jours, à laquelle sa Sagefemme, qui étoit présente à son avortement, n'avoit pas pû, faute d'industrie, tirer l'arrierefaix, qu'elle lui avoit laissé tout en morceaux dans la matrice, croyant que la nature en feroit bien l'expulsion. Mais le degré de la corruption de l'enfant, qui pouvoit avoir déja fait une mauvaise impression à la matrice, m'ayant fait connoître qu'il auroit été dangereux d'y laisser séjourner davantage ce corps étrange, je l'en délivrai sur l'heure sans aucune violence, préférant l'opération de la main aux drogues que la Sagefemme vouloit lui faire prendre par la bouche, pour le lui faire vuider d'elle-même, à ce qu'elle prétendoit, dont l'événement n'auroit peut-être pas correspondu à l'espérance qu'elle en avoit.

Observation CCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 12 Janvier 1678, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit le bras devant avec sortie du cordon de l'ombilic;

auquel cordon ayant ſenti un battement manifeſte, lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme, je reconnus que ſon enfant étoit vivant; c'eſt pourquoi ayant auſſitôt repouſſé ce cordon & le bras au-dedans, je retournai l'enfant, & le tirai dans le même tems par les pieds. Cette opération fut ſalutaire à la mere, qui ſe porta bien enſuite, & à l'enfant pareillement, qui fut préſervé par ce moyen du double danger où il étoit de périr dans peu, tant à cauſe de ſa mauvaiſe ſituation, qu'à cauſe de la ſortie du cordon de ſon ombilic, qui par ſon refroidiſſement lui auroit été indubitablement funeſte, ſans le prompt ſecours que je lui donnai dans cette extrême néceſſité.

Observation CCX.

De l'accouchement de deux femmes qui avoient une grande perte de ſang, cauſée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui ſe préſentoit le premier.

Le 13 Janvier 1678, j'ai accouché une femme groſſe de ſept mois ou environ, qui avoit une très-grande perte de ſang, cauſée par le détachement entier de ſon arrierefaix, qui ſe préſentoit le premier avec ſortie du cordon de l'ombilic; auquel ne ſentant aucun battement, je connus que l'enfant étoit mort lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme, qui alloit perdre la vie par la grandeur de ſa perte, ſi je ne l'euſſe promptement délivrée de cet enfant qui étoit déja mort; y procédant de la maniere que je vais dire; qui fut, que bien que l'arrierefaix ſe préſentât le premier au paſſage, je ne jugeai pas à propos de le tirer le premier, parce que je ne l'aurois pas pû faire ſans dilacérer toutes les membranes qui enveloppoient encore l'enfant qui préſentoit l'épaule; & comme pour tirer cet enfant il falloit le détourner par les pieds, je me contentai de ranger un peu à côté cet arrierefaix, afin d'introduire plus facilement ma main dans l'ouverture des membranes de l'enfant, par où le cordon de l'ombilic étoit tombé au-dehors, & pour éviter par l'interpoſition intérieure de ces membranes, que la matrice qu'elles tapiſſoient, ne reçût quelque léſion, en retournant ainſi l'enfant, pour le tirer par les pieds comme je fis, préſervant par ce moyen ſalutaire la mere du grand danger de la vie, où cette exceſſive perte de ſang l'avoit miſe.

Quatre mois ensuite j'accouchai encore une autre femme grosse, au même terme de sept mois, laquelle avoit une semblable perte de sang, causée aussi par le détachement de son arrierefaix qui se présentoit le premier, ce qui m'obligea pareillement de retourner entierement son enfant, pour le tirer par les pieds, comme je fis, pour tâcher de sauver la vie à cette femme, autant qu'il étoit possible, en l'état déplorable où elle étoit lorsque je lui donnai ce secours, qui lui fut aussi salutaire qu'à cette autre premiere femme, l'une & l'autre s'étant bien portées dans la suite.

Observation CCXI.

D'une fille de dix-sept ans qui avoit une grande perte de sang depuis quinze jours.

Le 14 Janvier 1678, je vis une fille âgée de dix-sept ans, qui avoit une grande perte de sang depuis quinze jours, ayant même vuidé par plusieurs fois depuis ce tems, des caillots gros comme des noix ; ce qui me fit douter de la pudicité de cette fille. L'ayant examinée suivant la réquisition que m'en fit une de ses parentes, je lui trouvai l'orifice externe de la matrice assez étroit, & nullement défiguré ; où j'introduisis même assez justement mon doigt jusqu'à l'orifice interne, où elle sentoit de la douleur ; mais cette fille avoit les nymphes de la vulve un peu trop allongées & trop livides, pour croire qu'elle n'eût pas souffert quelque attouchement en cette partie ; joint à cela, qu'on voit très-rarement des filles vierges avoir des pertes de sang surabondantes de cette nature, avec excrétion de caillots, comme elle avoit. Lui en ayant déclaré ma pensée, elle fut obligée de m'avouer, que dès l'âge de treize ans elle avoit usé du coït par deux fois avec un homme, sans qu'elle eût eu pour lors aucun épanchement de sang ; parce qu'en ce tems elle n'avoit pas souffert une véritable intromission, & elle me dit qu'elle n'avoit même commencé d'avoir ses menstrues qu'à l'âge de seize ans. Mais quoique cette fille niât absolument d'avoir usé du coït depuis l'âge de treize ans, & que par l'étroitesse de l'entrée extérieure de la matrice, il parût vrai-semblable qu'elle n'avoit pas pû souffrir la parfaite intromission d'un membre viril de médiocre grosseur ; je crûs pourtant que cette perte de sang ne venoit

noit que de quelque disposition de grossesse récente, qui avoit été violentée; & qu'elle avoit bien pû concevoir, comme d'autres filles que j'ai vûes, en recevant intérieurement la semence de l'homme, éjaculée seulement à l'entrée extérieure de la matrice; sans aucune introduction du membre viril, dont elle me parut d'accord par son silence.

OBSERVATION CCXII.

De l'accouchement d'une femme de quarante-quatre ans, qui eut deux enfans, en la grossesse de laquelle on remarquoit tous les signes qui le pouvoient dénoter.

LE 22 Janvier 1678, j'ai accouché une femme de deux filles vivantes, qui se présentoient toutes deux naturellement, & qui n'avoient qu'un seul arrierefaix commun. Cette femme, après avoir eu un grand nombre d'enfans, se lassant d'être trop souvent grosse, s'étoit avisée de faire lit à part avec son mari durant plusieurs années: mais étant à l'âge de quarante-quatre ans ou environ, & croyant n'être plus en état de redevenir grosse, elle retourna dans cette confiance coucher avec son mari, qui lui fit, dès la premiere fois qu'il la vit, ces deux enfans; la longue abstinence du coït ayant encore augmenté la fécondité de cette femme, qui se trouva bien punie de sa stérilité volontaire, par la grossesse de ces deux enfans, dont elle fut beaucoup plus incommodée que dans toutes ses autres précédentes grossesses, qui n'avoient été que d'un seul enfant. Aussitôt que le premier de ces deux enfans fut venu, je rompis les membranes des eaux du second, afin d'en accélérer la sortie, qui arriva un petit demi-quart d'heure ensuite. Si je n'eusse ainsi rompu les membranes de ce second enfant, l'accouchement en auroit été beaucoup retardé, à cause de l'épaisseur & de la dureté de ces membranes. J'avois bien prédit à cette femme, plus de deux mois avant son accouchement, qu'elle auroit certainement deux enfans: ayant remarqué en elle tous les signes qui le peuvent faire connoître, & principalement ceux qui suivent, qui sont, qu'elle étoit beaucoup plus grosse, & avoit été bien plus incommodée durant tout le tems de cette derniere grossesse, que de toutes les autres précédentes qu'elle avoit eues; elle sentoit différens mouvemens en même tems, en différens endroits

de son ventre, dont les deux côtés étoient également pleins, avec une dépression vers le milieu; & avoit eu les pieds & les jambes fort enflés dans les derniers mois de cette grossesse, comme ont ordinairement toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, lesquelles accouchent presque toujours quinze jours devant la fin du neuviéme mois de leur grossesse, ainsi qu'il arriva à cette femme.

OBSERVATION CCXIII.

De l'accouchement d'une femme qui fit un gros enfant mâle, quoiqu'elle eût eu durant seize heures de petites douleurs très-lentes, qui donnoient lieu de croire, suivant l'opinion commune, qu'elle feroit une fille.

LE 23 Janvier 1678, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, laquelle eut durant seize heures de petites douleurs très-lentes devant que d'accoucher, ainsi qu'il lui étoit arrivé en ses trois précédens accouchemens, ausquels elle avoit eu aussi des garçons, comme en ce dernier: cela me fit bien connoître la fausseté de la commune opinion que l'on a, que les femmes qui sont grosses de filles, ont ordinairement des douleurs fort lentes dans leur accouchement; le contraire étant bien justifié en cette femme, qui avoit eu quatre filles avant ces quatre garçons; de toutes lesquelles filles elle étoit accouchée très-promptement, & avec beaucoup moins de peine, qu'elle n'avoit pas fait de tous ses garçons. La raison naturelle de cet événement est, que les garçons, par rapport aux filles, ayant la tête plus grosse, & les épaules plus larges, ont plus de peine, pour ce sujet, à descendre, & à être poussés dans le passage par les douleurs de la mere, que les filles, qui ayant la tête plus étroite & plus petite, & les épaules moins larges, en sont plus facilement & plus promptement expulsées; de même que nous voyons qu'un petit batteau passe bien plus facilement & plus promptement dans le courant de l'eau, par dessous l'arche d'un pont, qu'un gros batteau qui vient à occuper toute la largeur & l'étendue de la même arche de ce pont. C'est pour cette raison que les femmes qui accouchent de garçons, ont ordinairement des douleurs bien plus lentes dans tout le commencement de leur travail, que celles qui accouchent de filles: ce qui

eſt néanmoins contraire à l'opinion commune, fondée ſeulement ſur quelques événemens particuliers, ſans aucune réflexion ſur ce qui arrive le plus ſouvent. Car comme la plûpart des peres & des meres déſirent ordinairement d'avoir plûtôt des garçons que des filles; les femmes prévenues de ce ſouhait & de cette opinion commune, qui accouchent d'une fille, après avoir eu des douleurs lentes, pour quelque autre cauſe, qui a pû y contribuer, ne manquent pas de dire qu'elles l'avoient bien connu auparavant, par la lenteur de leurs douleurs; le chagrin qu'elles ont de n'avoir pas fait un garçon, comme elles avoient déſiré, les fortifiant encore davantage dans l'erreur de cette opinion commune. Mais celles qui viennent à faire un garçon, comme elles avoient ſouhaité, ſe voyant délivrées de la crainte qu'elles avoient eue d'avoir une fille, ſe contentent de dire ſeulement en paſſant, auſſi-bien que toutes les autres femmes qui ſont préſentes à leur travail, qu'elles ont été trompées, & qu'elles croyoient & auroient gagé que ce devoit être une fille, par la conſidération de la nature de leurs douleurs, ſans ſe mettre en peine de faire une plus grande réflexion ſur la véritable cauſe de la lenteur des douleurs de leur travail.

OBSERVATION CCXIV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois, qui préſentoit un bras avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 4 Février 1678, j'ai délivré une femme d'un petit enfant mort de trois mois & demi, qui préſentoit un bras avec ſortie du cordon de l'ombilic, lorſque je fus mandé pour la ſecourir. Cette femme avoit en ce tems cinq enfans vivans, dont elle étoit accouchée fort heureuſement; mais elle me dit, que depuis quatre années qu'elle avoit été accouchée avec beaucoup de violence par un Chirurgien qu'elle me nomma, elle n'avoit pas pû porter juſqu'à terme aucun de tous les autres enfans qu'elle avoit eus depuis ce tems-là, & qu'elle en avoit avorté comme de ce dernier; & même qu'elle avoit failli de mourir en l'un de ces avortemens, où ce même Chirurgien lui avoit laiſſé l'arrierefaix dans la matrice, qu'elle n'avoit pas vuidé que quatre jours enſuite avec de très-grands accidens. Et comme la cauſe de ces fréquens avortemens me parut procéder, de ce que cette femme venoit à concevoir,

avant que sa matrice, qui avoit été débilitée par la violence de cet accouchement, eût été parfaitement rétablie, & bien fortifiée, je lui conseillai de s'abstenir de coucher avec son mari, au moins durant cinq ou six mois ; afin que par ce long repos nécessaire à cette partie grandement affoiblie par la fréquence de ces avortemens, elle pût plus facilement dans la suite, étant fortifiée, porter jusqu'à terme les enfans qu'elle pourroit concevoir, comme elle fit après avoir suivi le conseil que je lui donnai ; ce qui contribua beaucoup à conserver quelques autres enfans qu'elle a eus depuis ce tems-là, dont elle est accouchée à terme aussi heureusement que des premiers qu'elle avoit eus avant ces derniers avortemens.

OBSERVATION CCXV.

Du laborieux accouchement d'une petite femme, qui n'étoit devenue grosse qu'après dix années de son mariage.

LE 10 Février 1678, j'ai accouché une femme âgée de trente-un an, de son premier enfant, dont elle n'étoit devenue grosse, qu'après dix années de son mariage. Comme c'étoit une femme de petite taille, qui avoit le passage étroit, & que la tête de son enfant étoit assez grosse, elle eut un travail fort laborieux durant près de deux jours ; tant à cause de son âge un peu avancé, que par la disposition de la taille de son corps, & par les mauvaises douleurs lentes qu'elle eut durant un jour & demi, devant que j'eusse été mandé pour la secourir ; son enfant étant pour lors resté au passage depuis douze heures après l'écoulement de ses eaux, & étant en grand danger d'y périr ; parce que les douleurs de la mere, qui avoient été assez fortes durant trois ou quatre heures, s'étoient tout-à-fait ralenties : ce qu'ayant reconnu, je lui fis prendre par la bouche l'infusion de deux drachmes de séné avec le jus d'une orange, & un clystere deux heures ensuite, pour lui réveiller un peu ses douleurs par l'opération de ces deux remedes ; ce qui produisant le bon effet que j'en avois espéré, la fit accoucher heureusement cinq heures ensuite d'un enfant vivant, qui sans cela auroit indubitablement péri en restant au passage, & auroit mis sa mere en danger de la vie. L'on doit remarquer par cet exemple, qu'il y a certaines femmes qui ne sont stériles que pour un tems, après lequel ayant changé de tempérament, elles

deviennent fécondes, comme il étoit arrivé à celle dont je viens de parler ; laquelle outre ce premier enfant dont je l'accouchai après ces dix années de ſtérilité, en a fait encore pluſieurs autres, dont je l'ai auſſi accouchée depuis ce tems-là. Lorſque je l'accouchai de ce premier enfant, elle me dit qu'elle croyoit que les eaux du village de *Paſſy*, dont elle avoit uſé durant neuf mois entiers, avoient beaucoup contribué à la faire devenir groſſe, & qu'elle en avoit bû durant tout ce tems deux bouteilles par jour. Cela me paroît aſſez vrai-ſemblable, n'y ayant pas de meilleur remede pour toutes les ſtérilités guériſſables, que l'uſage des eaux minérales, comme ſont celles de Forges & autres, qui ſont très-convenables aux obſtructions qui cauſent la plûpart de ces ſtérilités.

OBSERVATION CCXVI.

De l'accouchement d'une femme groſſe de ſix mois, qui avoit une très-grande perte de ſang.

LE 26 Février 1678, j'ai accouché une femme d'un enfant de ſix mois, laquelle avoit une perte de ſang depuis quinze jours ; qui n'ayant été que médiocre dans le commencement, étoit devenue à la fin ſi exceſſive, que ſi je ne lui euſſe tiré du ventre ſon enfant, qui étoit encore vivant, il alloit indubitablement périr avec ſa mere, qui étoit déja tombée par pluſieurs fois en de grandes foibleſſes, à cauſe de l'excès de cette perte de ſang, qui venoit du détachement d'une partie de l'arrierefaix, comme il me parut après avoir délivré cette femme, par pluſieurs caillots de ſang noirâtre, qui étoient fortement collés contre la partie de cet arrierefaix, qui s'étoit ainſi détachée de la matrice ; l'autre partie qui y étoit demeurée adhérente, ayant ſervi à la nourriture de l'enfant ; cela fit, que quoique très-foible, il étoit encore vivant, lorſque je le tirai du ventre de ſa mere, qui par ce ſalutaire ſecours, fut préſervée du grand danger où elle étoit de mourir dans peu d'heures ; & cet enfant reçut le baptême, dont il auroit été privé, ſi je n'euſſe au plûtôt rompu les membranes de ſes eaux, pour le tirer dans le même tems par les pieds, comme je fis après l'avoir retourné. Le mari de cette femme me dit que cette perte de ſang lui étoit arrivée par la grande affliction qu'elle avoit eue de la mort d'une Dame de ſes amies ; à quoi il y avoit bien de

l'apparence : car il est très-certain que les grands chagrins, aussi-bien que la peur, sont capables de causer cet accident, en concentrant subitement le sang en trop grande abondance vers les parties intérieures, dont les vaisseaux se rompent à cause de leur excessive plénitude.

OBSERVATION CCXVII.

D'une femme qui étoit devenue grosse, quoiqu'elle portât actuellement un pessaire, pour une descente de matrice dont elle étoit incommodée.

LE 28 Février 1678, je mis un pessaire en la matrice d'une femme, pour remédier à une descente de matrice qu'elle avoit. Cette femme étoit accouchée depuis trois mois d'un enfant à terme, dont elle étoit devenue grosse, nonobstant qu'elle portât toujours un autre pessaire, que je lui avois donné deux ans auparavant, lequel elle n'avoit seulement retiré de sa matrice que quinze jours devant que d'accoucher, l'ayant porté durant tout le tems de sa grossesse, sans aucune incommodité. Mais comme la Sagefemme qui l'avoit accouchée, lui avoit mis un autre pessaire recouvert de cire jaune neuve, qui étant plus chaude que la cire blanche, entretenoit une espece d'intempérie en cette partie, qui lui causoit une abondante excrétion de fleurs blanches, dont il se faisoit une vilaine crasse autour de ce pessaire, qui dans la suite acqueroit une grande puanteur ; je lui en donnai un autre semblable au premier dont elle s'étoit servie, qui étoit recouvert de cire blanche ; laquelle étant bien moins chaude que la neuve, est plus propre à cet usage ; lui recommandant de le retirer de tems en tems pour le nettoyer, comme l'on est obligé de faire, si l'on n'en veut pas changer, en en mettant un nouveau, ainsi qu'il seroit bien plus convenable. Mais ce qui est de plus remarquable en cet exemple, est que cette femme étoit devenue grosse, comme j'ai dit, quoiqu'elle portât actuellement le pessaire que je lui avois mis en sa matrice, qui n'avoit pas laissé de bien recevoir la semence de l'homme pour la conception, à travers l'ouverture de ce pessaire, ainsi que je l'ai vû encore arriver à plusieurs autres femmes, à qui j'avois pareillement donné des pessaires, pour remédier à des descentes de matrice dont elles étoient incommodées.

OBSERVATION CCXVIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit le cul devant, & l'autre les pieds.

LE 2 Mars 1678, j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles vivans, qui avoient chacun leur délivre séparé l'un de l'autre, & qui étoient fort sains, quoique la mere eût eu durant toute sa grossesse une très-grande abondance de fleurs blanches, à quoi elle étoit très-sujette depuis trois ans, que son mari lui avoit communiqué une gonorrhée virulente; de sorte que cette femme, dans le commencement de sa grossesse, étant extraordinairement incommodée d'une grande pesanteur de matrice, avec grande douleur de reins, en attribuoit la seule cause à cette abondante excrétion de fleurs blanches, qu'elle croyoit procéder de quelque disposition ulcéreuse de sa matrice. Mais m'ayant consulté sur son incommodité dès le premier mois de sa grossesse, qu'elle ignoroit pour lors; je l'assurai dès ce tems-là que cette abondante excrétion de fleurs blanches dont elle se trouvoit beaucoup plus incommodée qu'à l'ordinaire depuis trois semaines que ses menstrues étoient supprimées, à ce qu'elle me dit, ne venoit que de ce qu'elle étoit véritablement grosse; ce que je reconnus par la bonne disposition de l'orifice interne de sa matrice qui étoit exactement fermée, & par quelques autres signes qui me le confirmoient; ce qui faisoit que l'évacuation de ses menstrues, qui étoit supprimée, avoit augmenté celle de ses fleurs blanches. Lorsque j'accouchai cette femme elle étoit extraordinairement grosse, & avoit été beaucoup plus incommodée dans toute cette grossesse, que dans les autres précédentes; & avoit eu les jambes fort enflées dans les derniers mois, & plusieurs autres signes qui m'avoient donné occasion de lui prédire, plus de trois mois devant que d'accoucher, qu'elle étoit certainement grosse de plusieurs enfans. Le premier de ces enfans, qui étoit un peu moins gros que le second, se présenta le cul devant; & le second, qui étoit un peu plus fort que le premier, vint les pieds devant. Je rompis les membranes des eaux de ce second pour le tirer, aussitôt que j'eus accouché la mere du premier, laquelle avec l'aide que je lui donnai, ne fut pas plus de deux petites heures en tout son travail de ces deux gros enfans,

& se porta très-bien ensuite, comme aussi ces deux enfans que j'ai vûs depuis à l'âge de trois ans en parfaite santé.

Observation CCXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le col embarrassé de deux tours du cordon de son nombril, laquelle femme dans sa grossesse avoit vuidé au deuxiéme mois plus de deux pintes d'eau de la matrice.

Le 15 Mars 1678, j'ai accouché une femme qui eut durant vingt-quatre heures des douleurs très-lentes, quoique son enfant, qui étoit un garçon, vînt dans une situation naturelle, & qu'il fût d'une médiocre grosseur; à quoi contribua beaucoup une cause qui est très-commune dans ces sortes d'accouchemens, qui étoit, que l'enfant avoit le col embarrassé de deux tours du cordon de son nombril; ce qui empêchoit que les douleurs de la mere ne pussent si facilement le faire avancer au passage; de sorte qu'étant, s'il faut ainsi dire, comme bridé de ce cordon, dont la longueur naturelle étoit extrémement accourcie par ces contours, cela faisoit que le mouvement impulsif de la douleur en étoit intercepté, comme on le voit arriver très-souvent en beaucoup de femmes, qui ont un travail fort long pour cette seule cause, qui n'apporte pourtant aucun autre danger à la mere ni à l'enfant, si ce n'est que quelquefois ce cordon par trop accourci par ces contours, venant à tirailler l'arrierefaix, auquel il tient, dans le tems que l'enfant se remue, ou lorsqu'il est poussé par les douleurs de la mere, le fait détacher prématurément de la matrice, & cause par fois, pour ce sujet, de grandes pertes de sang. Cette femme accoucha au terme de huit mois & demi de sa grossesse; & nonobstant qu'elle eût anticipé de quinze jours le terme parfait, qui est celui de neuf mois entiers, son enfant se portoit assez bien. Elle me dit qu'elle avoit toujours coutume d'accoucher ainsi à huit mois & demi, & que de sa précédente grossesse elle étoit accouchée à ce même terme d'une fille vivante, bien qu'au deuxiéme mois de cette grossesse, elle eût vuidé en un ou deux jours plus de deux pintes d'eau de la matrice; ce qui ne pouvoit venir que d'une espece d'hydropisie de

cette

cette partie : car ſi c'eût été les véritables eaux de ſon enfant qu'elle eût vuidées pour lors, elle en auroit indubitablement avorté peu de tems enſuite.

OBSERVATION CCXX.

D'une femme qui mourut avec ſon enfant dans le ventre, par une grande perte de ſang.

LE 16 Mars 1678, une Dame des plus conſidérables mourut en ſix ou ſept heures de tems, avec ſon enfant dans le ventre, au huitiéme mois de ſa groſſeſſe, par une grande perte de ſang, qui lui arriva deux jours après avoir pris une médecine purgative, que ſes Médecins lui avoient ordonnée à cauſe de quelques vers qu'elle avoit vuidés par les ſelles ; ce qui fit que quelques-uns en blâmerent les Médecins, prétendant que cette médecine avoit excité cette perte de ſang, qui lui avoit cauſé une mort ſi ſubite : mais je croi que le Chirurgien qui avoit été appellé pour ſecourir cette Dame, dès le commencement qu'elle fut ſurpriſe de cette perte de ſang, étoit bien plus blâmable de ne l'avoir pas accouchée : car il n'y avoit que ce ſeul moyen pour lui ſauver la vie & à ſon enfant. L'on avoit néanmoins auſſi quelque ſujet de blâmer les Médecins, qui, faute d'une parfaite connoiſſance de l'état où étoit la malade, s'étoient entiérement rapportés avec trop de confiance à la ſeule prétendue bonne foi de ce Chirurgien qui n'en avoit ordinairement gueres en ces ſortes d'occaſions dangereuſes, où il aimoit mieux laiſſer ainſi mourir les femmes ſans les toucher, que de riſquer ſa réputation, en entreprenant une opération dont l'iſſue étoit incertaine. C'eſt ce qui fit, qu'il dit aux Médecins, qu'il n'y avoit pas lieu d'accoucher cette pauvre Dame, qui l'en conjuroit elle-même fortement, & qu'elle mourut en ſa préſence avec ſon enfant dans le ventre, ſans qu'il lui donnât aucun ſecours. Mais ceux qui ſe connoiſſent en l'art, ſçavent bien qu'en ces ſortes de pertes de ſang, il y a toujours aſſez de poſſibilité d'accoucher les femmes ; & qu'il n'y a pour lors que ce ſeul moyen de leur ſauver la vie, & à leur enfant, qui faute de ce ſecours, ne manque pas de périr en même tems avec la mere. C'eſt ainſi que la damnable politique de ce même Chirurgien fut encore cauſe de la mort de ma propre ſœur, dont j'ai

rapporté l'exemple au 21 chapitre du premier livre de mon Traité des maladies des femmes grosses & accouchées.

Observation CCXXI.

D'une femme qui mourut d'une fluxion de poitrine, le quatriéme jour après être avortée d'un petit enfant de six mois.

Le même jour 16 Mars 1678, j'ai accouché une femme de vingt-deux ans d'un petit enfant de six mois, qui ne vécut que trois heures après être né. La mere avoit pour lors depuis neuf jours une grande fluxion de poitrine, & une fiévre continue avec redoublemens, pour raison de quoi elle avoit été saignée cinq ou six fois par le conseil des Médecins qui la voyoient journellement. Mais quoiqu'elle fût accouchée fort facilement de cet enfant, dont elle ne fut pas plus de deux petites heures en travail, je jugeai bien néanmoins que sa maladie, qui de soi étoit mortelle, ne manqueroit pas d'augmenter après son accouchement : car pour avoir lieu de croire que la mere en dût recevoir du soulagement, ainsi que ses Médecins faisoient vainement espérer, il eût été nécessaire que la nature eût été bien réglée dans l'évacuation des vuidanges de la couche, qu'elle ne peut pas bien régir, étant accablée par une semblable maladie ; outre que vers le deuxiéme ou le troisiéme jour de l'accouchement, il se fait ordinairement un reflux des humeurs vers la poitrine, pour la génération du lait ; ce qui me fit bien préjuger que cette femme ne manqueroit pas de mourir, comme il lui arriva le quatriéme jour après être accouchée ; parce que le principal siége de sa maladie étoit à la poitrine, qu'elle avoit déja engagée jusqu'à commencer à râler dès le tems que je l'accouchai.

Observation CCXXII.

De l'accouchement d'une femme qui fut surprise d'une fiévre ardente avec rêverie, deux jours après être accouchée.

Le 23 Mars 1678, j'ai accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de son premier enfant, qui étoit un garçon ; mais

quoiqu'il vînt dans la poſture naturelle, la mere ne laiſſa pas d'être près de deux jours en travail. Elle eut durant un jour & demi des douleurs aſſez lentes, devant que les bonnes lui vinſſent; ce qui m'obligea de la faire ſaigner du bras; de ſorte que par le moyen de cette ſaignée, ſa poitrine ayant été un peu dégagée, & ſa reſpiration en étant devenue plus libre, elle commença à mieux faire valoir ſes douleurs, qui par ce moyen, étant devenues bonnes & très-fortes, la firent accoucher trois heures enſuite aſſez heureuſement. Mais comme cette jeune femme étoit d'une humeur fort prompte, & d'un tempérament bilieux, elle fut ſurpriſe d'une ardente fiévre avec rêverie, deux jours après ſon accouchement, duquel accident tous ſes parens furent fort allarmés, croyant qu'elle allât mourir. Mais je jugeai bien que cet accident n'auroit aucune mauvaiſe ſuite pour la malade; parce qu'elle avoit eu dans le commencement une aſſez abondante évacuation de ſes vuidanges, & qu'elle avoit le ventre bien mollet, & ſans douleur, & la reſpiration aſſez libre; cette fiévre & cette rêverie ne procédant que de la grande douleur de ſes mammelles, & n'étant véritablement qu'une fiévre de lait, un peu plus ardente qu'à l'ordinaire; à quoi ſon tempérament naturel contribuoit beaucoup; ces ſortes de fiévres étant ſemblables à ces feux de paille qui s'éteignent preſque auſſitôt qu'ils ſont allumés, quand ils n'ont point d'autre matiere qui les puiſſe entretenir. C'eſt ce qui arriva à cette femme, qui ſe porta très-bien dans la ſuite, n'ayant plus aucune fiévre ni rêverie au quatriéme jour de ſon accouchement.

OBSERVATION CCXXIII.

D'une femme qui eut une très-grande perte de ſang cauſée par une ſubite frayeur, & par un faux germe retenu en ſa matrice.

LE 19 Avril 1678, j'ai vû une femme qui avoit depuis deux heures une très-grande perte de ſang, qui lui étoit arrivée tout ſubitement, par une frayeur qu'elle eut de voir ſon mari qui arrivoit de l'armée, ayant pour lors la tête bandée, à cauſe d'une contuſion qu'il s'étoit faite en tombant de cheval, dans la croyance qu'elle avoit qu'il étoit mortellement bleſſé. Je la trouvai en arrivant chez elle dans une très-grande foibleſſe, avec perte de connoiſſance, tintement d'oreilles, & froideur des extrémités; &

comme on me dit qu'elle avoit déja eu plusieurs autres grandes foiblesses semblables à celle en laquelle elle étoit pour lors, & qu'elle croyoit être grosse de trois mois ou environ, l'ayant touchée, je trouvai l'orifice de sa matrice seulement dilaté à y introduire avec peine l'extrémité du doigt, avec quoi je sentis un corps étrange qui étoit contenu en la matrice; duquel je tirai seulement une petite partie grosse comme une aveline, qui se présentoit, laquelle me parut être de substance semblable à celle d'un faux germe. Mais comme la matrice n'étoit pas assez dilatée, pour pouvoir tirer sans violence ce qui étoit contenu en elle, & que le grand torrent de cette perte de sang commençoit un peu à s'appaiser, je jugeai qu'il étoit plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de ce corps étrange, qui n'étoit qu'un simple faux germe de la grosseur d'un petit œuf, que cette femme vuida d'elle-même deux jours ensuite, en rendant un lavement que je lui avois fait prendre pour en faciliter l'expulsion, après quoi elle se porta bien, cette frayeur subite qu'elle avoit eue de voir son mari en l'état qu'elle l'avoit vû arriver, ayant servi par accident à accélérer la sortie de ce faux germe, dont la nature n'auroit pas laissé de se délivrer dans peu, sans cet accident; car c'est environ le troisiéme mois qu'elle a coutume de tenter l'expulsion de ces sortes de corps étranges.

Observation CCXXIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la hanche, laquelle femme avoit eu une fiévre lente, & la jauniſſe durant tout le cours de sa grossesse.

Le 20 Avril 1678, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit le côté de la hanche. Je le tirai vivant, & se portant assez bien, après l'avoir retourné par les pieds; ce que je fis aussitôt que j'eus rompu les membranes de ses eaux, qui ne s'étant pas écoulées prématurément, me donnerent lieu de le retourner, & de le tirer avec plus de facilité; ayant néanmois attendu devant que de rompre ainsi les membranes des eaux, que la matrice eût été assez dilatée pour y introduire ma main sans violence. Cette femme avoit eu une fiévre lente & la jauniſſe, durant tout le tems de sa grossesse, qui n'avoit pas même été connue par un Chirur-

gien qui avoit aſſez de réputation pour les accouchemens, qu'elle avoit conſulté étant groſſe de près de quatre mois ; lequel lui avoit dit qu'elle pouvoit en toute sûreté ſe faire traiter de ſa maladie ; l'aſſurant pour lors qu'elle n'étoit pas groſſe. Mais peu de jours enſuite, ayant elle-même ſenti remuer ſon enfant, elle connut bien que ce Chirurgien s'étoit lourdement trompé, & qu'il avoit riſqué par ſon mauvais conſeil à la faire avorter, par les violens remedes qu'elle prit pour ſa fiévre, & pour ſa jauniſſe, dans la croyance qu'elle avoit de n'être pas groſſe, comme il l'en avoit aſſurée. C'eſt ce qui fit que voyant que ce Chirurgien s'étant trompé de la ſorte, & n'ayant plus pour ce ſujet de confiance en lui, elle m'envoya querir pour l'accoucher, afin d'éviter un accident ſemblable à celui qui lui étoit arrivé en ſon précédent accouchement, où ſon enfant, qui apparemment venoit en mauvaiſe poſture comme ce dernier, avoit péri ſans baptême, n'ayant été ſecourue pour lors que par une Sagefemme peu entendue en ſon art, qui fut, à ce qu'elle me dit, plus de deux heures entieres à lui tirer l'enfant du ventre avec une très-grande peine, & un grand danger pour la mere, qui en penſa mourir dans la ſuite. Mais elle ſe porta très-bien après que je l'eus accouchée de ce dernier enfant, ainſi que j'ai dit.

Observation CCXXV.

D'un enfant véritablement né à huit mois, qui ſe portoit aſſez bien pour pouvoir vivre.

Le 20 Mai 1678, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle de huit mois au plus, qui ſe portoit aſſez bien pour pouvoir vivre, ainſi que quantité d'autres, dont j'ai accouché les meres à ce même terme ; quoique la plûpart du monde croye, que les enfans qui naiſſent à huit mois, ne peuvent pas vivre, comme font bien, à ce qu'on s'imagine, ceux qui naiſſent à ſept mois. Mais c'eſt un pur abus, qui eſt auſſi grand qu'il eſt commun. On peut néanmoins ſe déſabuſer facilement de cette vieille erreur, que l'on a, s'il faut ainſi dire, ſuccée avec le lait, par une raiſon fort naturelle, qui nous eſt tous les jours confirmée par des expériences très-certaines. Cette raiſon eſt, qu'étant très-conſtant qu'un enfant eſt d'autant plus gros & plus fort, qu'il approche plus du terme

de son entiere maturité, qui est la fin du neuviéme mois, l'enfant de huit mois étant de la moitié plus gros & plus fort que celui de sept mois, il doit bien plus facilement vivre; & cela est si vrai, que si l'on compare, comme j'ai souvent fait, des enfans de ces deux différens termes l'un contre l'autre, l'on verra qu'un enfant de sept mois pese la moitié moins, & est une fois plus petit & plus foible qu'un enfant de huit mois; & que pour ce sujet, les enfans de huit mois peuvent bien mieux vivre, que ceux qui naissent au septiéme mois; lesquels j'ai toujours trouvés être si petits & si débiles, que de tous les enfans que j'ai reçûs, depuis plus de trente-cinq ans que je fais une profession particuliere des accouchemens, je n'en ai jamais vû un seul, de ceux que j'ai crû être véritablement nés à sept mois, qui ait vêcu seulement sept jours. Mais je pourrois rapporter plus de deux cens exemples d'enfans de huit mois, que j'ai moi-même reçus, dont plus de la moitié ont vêcu, & vivent encore. On voit à la vérité mourir beaucoup de ces enfans de huit mois, peu de tems après être nés, si l'on n'en a un très-grand soin, en leur donnant une bonne nourrice, dont les mammelles soient de facile trait; parce qu'étant venus prématurément un mois avant leur parfaite maturité, ils sont si petits & si foibles, qu'ils ne peuvent tetter qu'à grande peine dans le commencement. Mais si après ces expériences on doutoit de cette vérité que je viens d'alléguer, ceux qui auroient de la peine à s'en persuader, auroient besoin pour se désabuser de cette vieille erreur, de la reconnoître par leur propre expérience, en voyant leur femme accoucher d'enfans semblables à certains gros enfans forts & vigoureux, qui ayant neuf mois de façon, viennent à la vérité à sept mois de mariage. Ce qui aide à entretenir l'erreur, est que l'on voit assez souvent des femmes qui se trompent elles-mêmes à la supputation du tems de leur grossesse, & qui croyant être accouchées à sept ou à huit mois, sont accouchées à neuf mois; la suppression ou l'évacuation de leurs menstrues leur faisant quelquefois ignorer leur grossesse durant un ou deux mois dans le commencement; & l'on en voit d'autres aussi qui trompent les crédules, en celant leur grossesse durant les premiers mois. Mais pour bien juger si les femmes qui accouchent se sont trompées à la supputation du terme de leur grossesse, ou si n'en ignorant pas le véritable tems, elles veulent tromper les autres, il n'y a qu'à considérer la proportion naturelle du corps de l'enfant qui est le témoin le plus fidéle qu'il y ait en ce doute. Je sçai bien qu'on me peut alléguer

que l'on voit quelquefois des enfans de neuf mois, qui ne ſont pas guere plus gros que certains enfans de ſept ou huit mois. Mais pour faire une comparaiſon juſte & raiſonnable, il ne faut pas comparer un des plus gros enfans de ſept mois, avec un des plus petits de neuf mois ; ce ſont les plus gros de ces deux différens termes qu'il faut comparer l'un à l'autre, afin de bien connoître par la différente proportion naturelle de leur corps, le véritable terme auquel ils naiſſent. Ce fut par cette conſidération que je jugeai bien que l'enfant de cette femme dont j'ai rapporté l'exemple, étoit né véritablement à huit mois, comme la mere qui en étoit très-certaine me le confirma, parce qu'il n'y avoit que neuf mois & demi qu'elle étoit accouchée de ſon premier enfant, & que ſon mari, qui avoit été abſent, n'étoit revenu la voir que ſix ſemaines après ſon accouchement.

OBSERVATION CCXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui étoit moribonde, ayant une très-grande perte de ſang cauſée par une grande peur.

LE 2 Août 1678, j'ai accouché une femme groſſe de huis mois, qui avoit une très-grande perte de ſang cauſée par une grande peur qu'elle avoit eue il y avoit quinze jours, à quoi avoit encore contribué une grande fâcherie qu'elle avoit auſſi eue depuis ce tems-là. Cette perte de ſang, qui n'avoit été dans le commencement que médiocre & par intervalles, étoit devenue ſi exceſſive depuis trois ou quatre heures, que je fus obligé d'accoucher cette femme, pour éviter que ſon enfant périſſant avec elle en même tems, ne fût privé de la grace du Baptême, qu'il reçut après que je l'eus tiré vivant du ventre de ſa mere, qui parce qu'elle étoit déja moribonde lorſque je fus appellé pour la ſecourir, expira quatre heures enſuite que je l'eus ainſi accouchée, l'opération quoiqu'inutile à la mere ayant ſervi pour procurer le Baptême à ſon enfant.

Observation CCXXVII.

Du laborieux accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier présentoit le côté de la tête; laquelle femme ayant toujours eu ensuite un grand flux de ventre, mourut le quatorziéme jour.

Le 4 Août 1678, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, au terme de huit mois de sa premiere grossesse, de deux filles qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. Lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, il y avoit près de quatre jours que les eaux du premier de ces enfans étoient écoulées, & plus de deux jours que cet enfant avoit la tête au passage, où il étoit mort par le trop long séjour qu'il y avoit fait, à cause qu'il présentoit la tête de côté; ce qu'ayant bien reconnu, je tirai aussitôt cet enfant mort, par le moyen d'un crochet, après en avoir un peu redressé la tête, pour la tirer dehors plus facilement; & ensuite ayant reconnu que le second de ces enfans étoit encore vivant, & enveloppé de ses eaux, j'en rompis aussitôt les membranes pour le tirer avec ma seule main, après l'avoir retourné par les pieds; ce qu'il étoit nécessaire de faire en cette occasion, pour le tirer vivant, comme je fis; car sans cela ce second enfant auroit péri comme le premier, devant que la nature, qui étoit pour lors presque accablée par la longueur de ce laborieux travail, eût pû le pousser dehors. Mais quoique j'eusse fait de ma part tout ce qui étoit nécessaire pour sauver la vie à cette femme, en l'accouchant ainsi de ces deux enfans sans lui faire aucune violence, elle ne laissa pas de mourir le quatorziéme jour ensuite, ayant toujours eu depuis son accouchement un grand flux de ventre, auquel avoient beaucoup contribué, à ce que je croi, la trop grande & fréquente boisson de vin pur, & d'autres liqueurs échauffantes, & la trop grande quantité de lavemens âcres que sa Sage-femme lui avoit fait prendre durant tout le tems de son travail.

OBSERVATION CCXXVIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de cinq mois, dont l'enfant présentoit les pieds, laquelle s'étoit blessée en tombant, & avoit déja eu auparavant quatre autres avortemens pour une pareille cause.

LE 12 Août 1678, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, qui présentoit les pieds devant. Cette femme étoit si sujette à se blesser en tombant, que c'étoit-là le cinquiéme enfant dont elle étoit avortée consécutivement, pour une pareille cause. Lorsque je fus mandé pour la secourir, je trouvai les eaux de son enfant formées, qui se présentoient de la grosseur d'un œuf de poule, & l'orifice interne de la matrice ouvert en sa partie extérieure à proportion de la grosseur de ces eaux. Mais comme cet orifice n'étoit dilaté en sa partie intérieure que pour y introduire un seul doigt, faisant en cet endroit un fort étranglement, je jugeai qu'il étoit plus sûr de différer quelque peu de tems à accoucher cette femme, comme je fis durant quatre heures, pour éviter la violence qu'il eût fallu lui faire pour dilater sa matrice, dans la disposition où son orifice interne étoit pour lors; lequel durant ce délai s'étant suffisamment dilaté, par le moyen des médiocres douleurs que la femme eut après un lavement que je lui fis prendre pour y aider, me donna lieu de l'accoucher après facilement de cet enfant, que je n'aurois pas pû tirer auparavant qu'avec une très-grande difficulté, qui auroit pû être préjudiciable à la mere qui se porta bien ensuite. Il faut remarquer que les femmes grosses étant beaucoup plus sujettes à tomber que les autres, tant à cause de la pesanteur du fardeau de leur grossesse, & de la débilité de leurs jambes, que parce que l'éminence de leur ventre les empêche de voir où elles posent leurs pieds en marchant; celles qui sont sujettes à se blesser par ces sortes de chutes, doivent demeurer au lit, ou au moins dans leur chambre, comme je conseillai à cette femme de faire, pour se préserver par ce moyen, autant qu'elle pourroit, de ce fâcheux accident qui lui étoit déja arrivé par cinq fois consécutives, faute de cette précaution.

Observation CCXXIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit le bras devant, avec le cordon de l'ombilic.

Le 19 Août 1678, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle que je tirai vivant & se portant bien, qui présentoit le bras devant, avec le cordon de l'ombilic qui avoit été aussi poussé dehors, dans le tems que ses eaux avoient percé. Je repoussai aussitôt ce bras & le cordon, & retournai promptement l'enfant pour le tirer par les pieds, comme je fis : mais devant que d'accoucher ainsi cette femme, elle me dit que puisque son enfant se présentoit en mauvaise posture, comme je lui avois déclaré, elle étoit bien assurée que c'étoit un garçon, le connoissant bien par l'expérience qu'elle avoit de tous les autres enfans qu'elle avoit eus auparavant, au nombre de six ou sept, dont trois autres garçons étoient pareillement venus en mauvaise posture, comme ce dernier ; & tous les autres, qui étoient des filles, étoient venus dans dans la posture naturelle ; ce qui en effet étoit véritable, & m'étoit bien connu pour l'avoir accouchée de la plûpart de ces enfans ; & comme elle me demanda la cause de ce différent événement, je lui dis que je croyois que la grosseur du corps de ces enfans mâles, qui excédoit quasi d'un tiers celui de ses filles, avoit pu beaucoup contribuer à les faire venir ainsi en mauvaise posture, à cause qu'ils n'avoient pas pû se tourner aussi facilement en son ventre pour prendre la posture naturelle, comme avoient fait ses filles, qui étoient bien plus petites.

Observation CCXXX.

De la mort subite d'une femme qui expira une demi-heure après être heureusement accouchée, ayant été surprise d'une convulsion causée par une grande perte de sang.

Le 5 Septembre 1678, j'ai accouché une femme d'une habitude fort replete, âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit une grosse fille vivante, qui vint naturellement.

Cette femme fut près de deux jours en travail avec de petites douleurs lentes ; après quoi ſes eaux ayant percé par une forte douleur, elle en eut de bonnes, & de très-fortes durant trois heures entieres, qui la firent accoucher auſſi heureuſement qu'on le pouvoit déſirer ; & je la délivrai auſſitôt enſuite avec une ſi grande facilité, que ſe voyant ainſi heureuſement accouchée, elle dit à ſon mari qui étoit préſent, qu'elle rendoit graces à Dieu, de ce qu'il lui avoit inſpiré de me choiſir pour l'accoucher plûtôt que tout autre. Mais choſe étonnante ! à peine y avoit-il un petit quart-d'heure qu'elle étoit accouchée, qu'elle tomba tout d'un coup en de grandes foibleſſes avec oppreſſion de poitrine, & une grande agitation de tout le corps, qui fut auſſitôt ſuivie d'une convulſion, cauſée par une grande perte de ſang qui la fit mourir un quart-d'heure enſuite. Ce fut un de ces ſortes de malheurs de la deſtinée, que toute la prudence humaine ne peut pas éviter : car comme cette femme étoit, ainſi que j'ai dit, d'une habitude fort replette, & d'un tempérament ſanguin, & qu'elle avoit déja eu peu de tems avant ſa groſſeſſe une très-grande perte de ſang, cauſée par un ſimple faux germe ; pour la préſerver autant qu'il étoit poſſible d'un pareil accident, je l'avois fait ſaigner par trois fois en différens tems de ſa groſſeſſe, & encore une autre fois dès le commencement de ſon travail ; & pendant les deux jours qu'il dura, j'avois empêché qu'on lui donnât à boire ni vin, ni aucune autre liqueur qui la pût échauffer. Mais comme en Médecine auſſi-bien qu'en Guerre l'on nous rend ſouvent garants des événemens de la mauvaiſe fortune, quelques envieux de ma réputation firent leur poſſible de m'imputer malicieuſement la cauſe de la mort de cette femme, qui ne devoit être attribuée qu'à ſa malheureuſe deſtinée & à la diſpoſition particuliere de ſon tempérament, comme le témoigna fort bien une Dame d'eſprit & de grand jugement, qui avoit été préſente durant tout le travail de cette femme qu'elle venoit de voir mourir, me diſant avec l'approbation de pluſieurs autres perſonnes, qui avoient auſſi vû que j'avois fait tout ce qui ſe pouvoit humainement, pour éviter ce funeſte accident, que j'étois ſemblable à ces bons Pilotes, qui méritent plus de louange, quoique leur vaiſſeau périſſe malheureuſement en arrivant au port, par la violence d'un impétueux & inopiné coup de vent, après avoir évité par leur induſtrie tous les efforts d'une furieuſe tempête ; que ces mauvais Pilotes, qui n'ayant aucune capacité en leur art, ne laiſſent pas de conduire heureuſement leur vaiſſeau

dans le tems de la bonace. Mais quoique cette perte de sang & la convulsion dont elle fut auſſitôt ſuivie, fuſſent une cauſe aſſez manifeſte de la mort ſubite de cette femme, je conſeillai ſes parens de faire faire ouverture de ſon corps, pour examiner ſi quelqu'autre cauſe originaire n'y avoit pas beaucoup contribué. Par cette ouverture qui fut faite en préſence de pluſieurs Médecins, nous trouvâmes le fond de la matrice un peu déprimé en-dedans, comme eſt le cul d'une phiole de verre, au lieu d'avoir une figure ronde, comme on le voit ordinairement; ce qui vrai-ſemblablement n'étoit arrivé, que parce que la matrice qui eſt extrêmement étendue dans la groſſeſſe, n'avoit pas eu le tems, ni la force de contracter bien régulierement toutes ſes fibres, pour reprendre ſa figure & ſa rondeur naturelle: ce qui avoit été cauſe que ſon fond s'étoit ainſi déprimé vers ſa partie intérieure, par l'affaiſſement de ſes membranes. Nous trouvâmes auſſi dans la veſſie du fiel quatorze pierres, de figure cube en quelque façon, & de groſſeur environ comme des dez à jouer. Je jugeai par cette derniere diſpoſition, qu'y ayant eu une obſtruction aux canaux qui devoient donner un libre paſſage à la bile, pour être dégorgée dans l'inteſtin *duodenum*; c'étoit ce qui avoit cauſé la génération de toutes ces pierres qui étoient dans la veſſie du fiel, & que la plus grande partie de la bile, qui n'étoit pas bien repurgée à cauſe de cette obſtruction, reſtant dans la maſſe du ſang de cette femme, & le rendant plus ſubtil & plus échauffé, joint à l'agitation extraordinaire du long & laborieux travail qu'elle avoit eu, qui donnant un plus prompt & impétueux mouvement à ce même ſang, & augmentant encore ſa chaleur naturelle, l'avoit rendue plus diſpoſée à cette exceſſive perte de ſang, & à la convulſion dont elle fut ſuivie, qui la fit mourir en ſi peu de tems, immédiatement après une extrême mais courte joie, qu'elle avoit eue de ſe voir accouchée bien plus heureuſement qu'elle n'avoit eſpéré; à cauſe de l'excès de ſon embonpoint, & de l'âge avancé où elle étoit, & que c'étoit ſa premiere groſſeſſe.

OBSERVATION CCXXXI.

De l'opération de la perforation de la vulve, faite à une fille de dix-sept ans, pour donner une libre issue à ses menstrues.

LE 14 Septembre 1678, je fis l'opération de la perforation de la vulve à une fille de dix-sept ans, qui m'avoit été adressée par des personnes qui croyoient qu'elle eût une descente de matrice; à cause d'une tumeur plus grosse que le poing, qui lui sortoit de l'endroit où devoit être l'entrée extérieure de la vulve; laquelle tumeur grossissoit de tems en tems, lorsque la nature faisoit ses efforts pour se décharger du sang menstruel, qui remplissant en grande abondance tout le col de la matrice, & n'en pouvant avoir aucune issue, poussoit ainsi au-dehors, depuis deux ans entiers, une membrane charnue assez épaisse, dont la vulve de cette fille étoit entierement recouverte, & nullement perforée que du seul conduit de l'urine, qui étoit dans la situation ordinaire. Ayant fait une ouverture longitudinale au milieu de cette tumeur, à l'endroit où la nature avoit manqué d'ouvrir la partie extérieure du col de la matrice, il en sortit aussitôt près de trois livres de sang grossier, noirâtre & verdâtre; après quoi je mis dans cette ouverture une tente de plomb cannulée, de la grosseur du doigt, laquelle j'y laissai durant huit ou dix jours; au bout duquel tems cette fille fut entierement guérie, & délivrée de beaucoup d'accidens fâcheux que ce sang retenu depuis un si long-tems lui causoit; & par cette opération qui la rétablit en parfaite santé, lui faisant un passage capable de donner une libre issue à ses menstrues, je la rendis en même tems propre au mariage, & à la génération. Je fis encore une semblable opération le 21 Juillet 1687, à une femme, dont j'ai rapporté l'histoire en l'observation CCCCXCV.

OBSERVATION CCXXXII.

D'une femme qui ayant été stérile durant toute sa vie, par la privation de l'évacuation menstruelle, mourut hydropique.

LE même jour 14 Septembre 1678, j'ai vû une femme âgée de trente-quatre ans, qui n'avoit jamais eu aucune évacuation menstruelle, & qui pour ce sujet étoit stérile depuis douze

ans qu'elle étoit mariée, quoique pour lors elle se portât assez bien d'ailleurs, sinon qu'elle étoit seulement sujette de tems en tems à un mal de gorge, & à des douleurs de mammelles. L'ayant examinée je lui trouvai l'orifice interne de la matrice assez ouvert, pour la juger capable de conception, si elle n'avoit eu d'autre empêchement. Mais cet orifice regardoit un peu trop en-dessus, & étoit si court & retiré vers sa partie supérieure, qu'il étoit presque confus avec le propre corps de la matrice. Cette femme mourut quatre années ensuite, après avoir été hydropique durant une année & demie. On doit remarquer en cet exemple la principale cause de la stérilité des femmes, qui est la privation de l'évacuation menstruelle, par le défaut de laquelle évacuation, la superfluité du sang refluoit de tems en tems en d'autres parties, qui étoit cause que cette femme, qui étoit entierement stérile, étoit sujette à des maux de gorge, & à des douleurs de mammelles, ces parties étant ordinairement plus disposées en elle à recevoir cette superfluité : & l'on peut croire que cette même privation d'évacuation menstruelle, étoit cause de la briéveté, & de la mauvaise disposition de l'orifice interne de la matrice, qui en étoit tout retiré & contracté en soi-même, vers sa partie supérieure, au défaut d'être humecté, comme il est ordinairement aux autres femmes, par la fluxion de leurs menstrues. Il faut encore remarquer en ce même exemple, que ce fut l'entiere privation de cette évacuation menstruelle, qui fut cause de l'hydropisie dont cette femme mourut dans la suite, & que cette maladie succede bien plus ordinairement à la privation & à la suppression des menstrues, qu'elle ne fait aux pertes de sang, quelque abondantes qu'elles puissent être ; c'est ce qui prouve manifestement qu'il n'y a pas de plus salutaire remede pour prévenir une si dangereuse maladie, en cette sorte de disposition, que la saignée réitérée de tems en tems, pour suppléer au défaut de l'évacuation menstruelle ; & que les femmes qui négligent en cet état ce remede, craignant de devenir hydropiques, s'abusent grandement.

OBSERVATION CCXXXIII.

De deux femmes, dont chacune avoit vuidé un faux germe rempli d'eau glaireuse, au milieu de laquelle il paroissoit un petit corps blanc de la grosseur d'un grain de millet, que l'on pouvoit conjecturer être un petit fœtus *avorté.*

LE 15 Septembre 1678, j'ai vû une femme qui ayant depuis deux jours une médiocre perte de sang, après un soupçon de grossesse de six semaines, venoit de vuider de la matrice une espece de faux germe membraneux, & médiocrement charnu vers sa base, de la grosseur d'un œuf de pigeon, rempli au-dedans d'une eau glaireuse, dans laquelle il paroissoit un petit corps blanc, de figure de croix un peu ramassée. L'on n'y pouvoit rien remarquer distinctement, à cause de sa petitesse, sinon que le travers de cette petite croix pouvoit être les deux bras du *fœtus*, & que le haut & le bas pouvoient être la tête & le reste du corps. Mais tout ce petit corps blanc étant amassé en un globe, n'étoit que de la grosseur d'un grain de millet; & sa matiere étoit si molasse, que le jugement qu'on pouvoit faire que ce fût un petit *fœtus* avorté, n'étoit que par conjecture; & comme il étoit si petit au terme de six semaines, qu'il y avoit que cette femme croyoit être grosse, l'on pouvoit juger qu'il n'avoit pas pris d'augmentation depuis les cinq ou six premiers jours de la conception, par quelque empêchement survenu, qui dèslors en avoit détruit le principe de vie: car un *fœtus* de six jours est vrai-semblablement encore plus gros & plus formé, que ce petit corps ne l'étoit, lorsque cette femme le vuida. Trois semaines ensuite je vis encore une autre femme qui vuida un semblable faux germe, après un retardement de ses mensîtrues de dix-huit ou vingt jours, dans lequel je trouvai aussi quelque peu d'eau glaireuse avec un petit point de matiere un peu blanche, qui flotoit dans cette eau glaireuse, qui représentoit à peu près un commencement de génération, semblable à l'autre exemple que j'ai rapporté.

OBSERVATION CCXXXIV.

D'une femme grosse pour la premiere fois de deux enfans, qui avoit les jambes fort enflées, & un œdéme phlegmonneux à toutes les deux levres de la vulve.

LE 20 Septembre 1678, j'ai vû une femme grosse à terme, ou environ, pour la premiere fois, qui avoit les jambes fort enflées, comme les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, ont ordinairement vers les derniers mois de leur grossesse, & avoit outre cela un œdéme phlegmonneux à toutes les deux levres de la vulve, qui étoient extrémement tuméfiées, & si douloureuses & enflammées, que je n'y voulus pas faire pour lors aucune scarification, de peur qu'il n'y survînt pourriture; me contentant d'ordonner à la malade une saignée du bras, & des remedes anodins & rafraîchissans appliqués sur la partie, par le moyen desquels la plus grande ardeur & la douleur furent un peu calmées. Mais cette enflure excessive des levres de la vulve persévérant toujours, je fus obligé trois jours ensuite d'y faire plusieurs légeres scarifications avec la lancette, qui en vingt-quatre heures de tems firent entierement desenfler la tumeur de ces deux levres, par l'écoulement d'une grande abondance de sérosité, après quoi cette femme se porta bien mieux, & accoucha sept jours ensuite fort heureusement de deux enfans mâles, qui se portoient aussi assez bien.

OBSERVATION CCXXXV.

D'une femme qui avorta au troisiéme mois de sa grossesse d'un petit fœtus *mort, dont l'arrierefaix resta jusqu'au second jour dans la matrice; laquelle femme fut surprise de la petite vérole dès le lendemain, dont elle mourut le neuviéme jour.*

LE 23 Septembre 1678, je vis une femme, qui après avoir senti durant deux jours de grandes douleurs de reins, avec fiévre & grande douleur de tête, avorta d'un petit *fœtus* de trois mois ou environ, de la longueur de quatre travers de pouce, qui étoit fort flétri, & tout émacié; l'arrierefaix étant pour lors retenu au-dedans de la matrice, qui n'avoit pas pû l'expulser, à cause

cauſe que le peu de dilatation que le corps de ce petit *fœtus* émacié y avoit faite, ne pouvoit pas donner paſſage à cet arrierefaix, qui étoit beaucoup plus gros : & comme je ne trouvai pas la matrice ouverte que pour y introduire un ſeul doigt, je jugeai qu'il étoit plus convenable d'en commettre l'expulſion à la nature, que de tenter de le tirer dans cette diſpoſition ; à cauſe que la violence qu'il eût fallu faire, pour dilater ſuffiſamment la matrice, auroit pû être préjudiciable à la malade, dont le corps commença dès le lendemain de cet avortement, à paroître tout couvert de petite vérole ; & au ſecond jour lui étant ſurvenue une médiocre perte de ſang avec quelques douleurs qui firent un peu dilater ſa matrice, je me ſervis fort à propos de cette occaſion, pour la délivrer de l'arrierefaix qui y étoit reſté. Mais cette petite vérole qui étoit très-maligne, & accompagnée de fiévre continue avec une très-grande douleur de tête & de gorge, fit mourir la malade le neuviéme jour après ſon avortement ; à quoi contribuerent peut-être beaucoup les trop fréquentes ſaignées du bras juſqu'au nombre de dix, qu'un Médecin, ſon beau-frere, lui fit faire contre mon ſentiment ; qui étoit de la ſaigner ſeulement une fois du pied, & une autre fois du bras, & de commettre enſuite le reſte à la nature, qui agiſſant ſeule, dompte aſſez ſouvent mieux d'elle-même la malignité de cette pernicieuſe maladie, quand elle n'eſt pas détournée de ſon opération, que ne font la plûpart des remedes, dont on uſe, croyant l'aider, qui ſouvent ne lui ſervent que d'empêchement.

OBSERVATION CCXXXVI.

D'une femme qui eut une perte de ſang, qui ayant été très-abondante dans le commencement, lui dura encore cinq ſemaines entieres ; après quoi elle ceſſa par la vertu d'une ceinture de Centinode *portée ſur la région des reins.*

LE 13 Octobre 1678, j'ai vû une femme qui venoit d'être ſurpriſe d'une perte de ſang ſi abondante, qu'elle en avoit vuidé plus de ſept ou huit palettes depuis une demi-heure. L'ayant touchée je ne trouvai point de corps étrange retenu en ſa matrice, qui eût pû cauſer cette perte de ſang, qui venoit d'un dégorgement ſubit de ſes menſtrues, qu'elle avoit coutume d'avoir en

très-grande abondance durant sept ou huit jours ; & comme il y avoit bien deux mois & demi qu'elle ne les avoit pas eues, depuis une fausse couche qui lui étoit arrivée au deuxiéme mois de sa grossesse, & qu'elle avoit eu presque toujours depuis ce tems-là une fiévre double tierce avec de grandes douleurs de reins, la nature avoit fait enfin un subit effort pour se décharger par les menstrues, qui avoient seulement commencé à paroître quelque peu, quatre ou cinq jours auparavant ; après quoi cette perte de sang devint tout d'un coup ainsi excessive : laquelle je jugeai néanmoins être pour lors sans danger : cependant elle ne laissa pas de lui durer encore cinq semaines entieres avec assez d'abondance ; ce qui donnoit lieu de craindre qu'il ne survînt quelque ulcere à la matrice de cette femme. Mais au bout de ce tems, cette perte de sang lui cessa entierement, après qu'elle eût porté sur la région des reins, comme je lui avois conseillé, une ceinture de *Centinode*, appellée vulgaire *Renouée ;* laquelle ayant la vertu de tempérer & de calmer le bouillonnement du sang qui se fait dans les gros vaisseaux intérieurs de cette région, a aussi celle d'arrêter les pertes de sang qui en sont quelquefois causées ; ensuite de quoi elle commença à se mieux porter, à l'exception d'une douleur fixe qu'elle sentoit avec quelque dureté vers la région du *pancreas*, qui lui causoit de tems en tems quelque accès de fiévre, & des vomissemens & autres accidens, dont je crûs qu'elle seroit long-tems incommodée, comme elle fut durant près de neuf mois : après quoi ayant été par mon conseil à *Forges* prendre les eaux minérales, elle guérit parfaitement, & devint grosse ensuite d'une fille, dont je l'accouchai heureusement à terme le 20 Juin 1680.

Observation CCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme au terme de six mois, d'un enfant qui venoit les pieds devant, laquelle avoit une perte de sang qui lui étoit arrivée après une grande fâcherie.

Le 12 Novembre 1678, j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois, qui venoit les pieds devant, laquelle avoit depuis trois jours une médiocre perte de sang, qui lui étoit arrivée après une grande fâcherie. J'avois déja accouché cette même femme le 13 du mois de Janvier précédent, pour une autre très-

grande perte de ſang, qui lui étoit encore arrivée par une ſemblable cauſe, au ſeptiéme mois de ſa précédente groſſeſſe, étant pour lors preſque à l'extrémité. Ces ſortes de paſſions de l'eſprit, quand elles ſont violentes, comme elles ſont ordinairement aux femmes, & principalement la colere, leur cauſent aſſez ſouvent, auſſi-bien que les trop grandes agitations du corps, des pertes de ſang, & des avortemens de cette nature ; parce que donnant au ſang un ſubit & impétueux mouvement, qui fait qu'il ſe porte en trop grande abondance vers la matrice, l'enfant en eſt ſuffoqué ; ou bien il ſe fait une rupture des vaiſſeaux de la matrice, qui étant trop pleins, viennent à ſe crever, en faiſant en même-tems détacher prématurément l'arrierefaix d'avec elle.

OBSERVATION CCXXXVIII.

D'une femme qui mourut d'une grande perte de ſang avec ſon enfant dans le ventre.

LE 19 Décembre 1678, on vint me querir pour aller accoucher une femme groſſe de huit mois & demi, qui avoit une très-grande perte de ſang : mais comme par malheur pour cette pauvre femme, je ne pus pas aller chez elle pour la ſecourir, parce que j'étois en ce même tems occupé à l'accouchement d'une autre femme, elle mourut quatre heures enſuite avec ſon enfant dans le ventre, par la faute d'un autre Chirurgien qu'on avoit auſſitôt envoyé querir à mon défaut, lequel ne voulut jamais l'accoucher, comme il étoit abſolument néceſſaire de faire, pour tâcher, autant qu'il étoit poſſible, de lui ſauver la vie, ſoit qu'il refuſât d'en entreprendre l'opération par ignorance, ou que ce fût par une blâmable politique, pour éviter de ſe charger d'un ſi douteux événement, que pouvoit être un accouchement de cette nature ; préférant ſa réputation au devoir de ſa conſcience, qui lui pouvoit bien faire connoître qu'il valoit mieux en cette occaſion éprouver un remede douteux, que de laiſſer ainſi certainement mourir cette pauvre femme, qui ſeroit peut-être échappée s'il l'eût accouchée, comme il devoit faire.

Observation CCXXXIX.

D'une femme qui avorta de deux enfans morts au quatriéme mois de sa grossesse, sa Sagefemme ayant imprudemment tiré l'arrierefaix de la matrice, devant que de la délivrer du second enfant qui y étoit resté.

Le 7 Janvier 1679, je délivrai une femme d'un petit enfant de quatre mois & demi, laquelle avant que je fusse arrivé chez elle pour la secourir, avoit déja vuidé, il y avoit deux heures, un autre petit enfant mort, dont sa Sagefemme venoit de tirer l'arrierefaix; par la grosseur duquel je jugeai que cet arrierefaix étoit unique pour ces deux enfans; quoiqu'il n'y parût qu'un seul endroit d'où l'un des cordons de ces deux enfans avoit été détaché, l'autre lieu où devoit être le cordon du second enfant ne paroissant pas, à cause qu'il avoit été un peu déchiré par la Sagefemme, qui avoit imprudemment tiré cet arrierefaix devant que de délivrer cette femme de son second enfant, comme on doit toujours faire en pareille occasion; soit qu'il n'y ait qu'un arrierefaix commun à tous les deux enfans, soit qu'ils ayent chacun le leur séparément; tant parce que n'y ayant qu'un arrierefaix, on ne peut pas le tirer, que l'on ne déchire toutes les membranes dont le second enfant est enveloppé, qui sont attachées à cet arrierefaix, que parce que l'on peut causer une perte de sang considérable, en faisant ainsi détacher prématurément l'arrierefaix de l'enfant qui est sorti le premier; à cause que la matrice étant toujours dans une grande distension, jusqu'à ce que le second enfant en ait été mis dehors, ses vaisseaux contre lesquels cet arrierefaix étoit attaché, demeurent aussi toujours ouverts, & ne se referment qu'après que ce second enfant en ayant été tiré, ces mêmes vaisseaux viennent à être bouchés en partie par la contraction de la substance membraneuse de la matrice, outre que n'y ayant qu'un arrierefaix commun à tous les deux enfans, comme il arrive assez souvent, si on vient à le tirer immédiatement après la sortie du premier enfant, le second ne manque pas de périr, aussitôt que par le détachement prématuré de l'arrierefaix, il est privé du sang vital qu'il en recevoit, dont il a indispensablement besoin; au défaut duquel ne pouvant respirer, lorsqu'il est dans la matrice, il est en même tems suffoqué. Cette femme avoit été toujours fort incommodée

depuis le commencement de cette grossesse, qui étoit sa seconde, comme sont ordinairement la plûpart des femmes qui ont deux enfans ; elle se porta néanmoins bien après être ainsi avortée de ces deux enfans morts.

OBSERVATION CCXL.

D'un enfant né à huit mois, qui se portoit assez bien, quoique la mere eût vuidé de la matrice tout d'un coup six jours auparavant, près d'une pinte d'eau, & qu'il eût été engendré d'un pere vieux & goutteux.

LE 14 Janvier 1679, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui se portoit assez bien, quoique sa mere crût n'être grosse que de huit mois, comme il paroissoit assez manifestement par la médiocre proportion du corps de l'enfant, & qu'elle eût vuidé de la matrice tout d'un coup, six jours auparavant, près d'une pinte d'eau claire, & que le pere de cet enfant fût âgé de plus de soixante ans, & très-sujet à la goutte ; ce qui a été vraisemblablement cause, que les jointures des bras & des jambes de cet enfant ont été nouées jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans ; après lequel tems tous ses membres s'étant d'eux-mêmes insensiblement dénoués, il est devenu aussi libre & dégagé, & aussi fort, que si sa mere l'eût porté en son ventre durant neuf mois entiers, & qu'il eût été engendré d'un pere plus jeune & plus sain. Cet exemple me confirme bien que les enfans qui naissent au huitiéme mois, vivent bien plus facilement que ceux qui viennent à sept mois, ce qui est néanmoins fort contraire à l'opinion commune, fondée sur une grande erreur que j'ai suffisamment refutée en l'observation CCXXV.

Observation CCXLI.

De l'accouchement d'une femme dont l'arrierefaix schirreux étoit cause de la mort de tous ses enfans en son ventre, au terme de six mois & demi.

Le 1 Février 1679, j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois & demi, qui présentoit le cul devant; lequel étoit mort en son ventre depuis dix ou douze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer; c'étoit le cinquiéme enfant mort que cette femme avoit eu consécutivement de la sorte, sans être aucunement blessée, ni s'être apperçue d'aucune cause manifeste, qui pouvoit avoir fait ainsi mourir, à ce même terme de six mois & demi, tous ses enfans en son ventre, douze ou quinze jours devant que d'en accoucher: & nonobstant qu'elle eût usé dans cette derniere grossesse de toutes les précautions que je lui avois conseillées, dont les deux principales étoient de garder le repos au lit, ou à tout le moins en la chambre, & de s'abstenir entierement du coït, ce même accident ne laissa pas de lui arriver. Mais comme l'arrierefaix des enfans de cette femme étoit ordinairement tout schirreux, je crus que cette mauvaise disposition, qui empêchoit que l'enfant ne pût tirer de cette partie une suffisante nourriture, lorsque commençant à devenir grand, il en avoit plus besoin, étoit la véritable cause de sa mort, & de l'avortement qui arrivoit ensuite.

Observation CCXLII.

D'une femme qui accoucha prématurément au terme de six mois, pour s'être blessée en levant trop les bras: & d'une autre femme qui étant grosse de sept mois, étoit tombée du haut d'un troisiéme étage, nonobstant quoi elle accoucha heureusement au terme de neuf mois.

Le 14 Février 1679, j'ai délivré une femme qui venoit d'avorter d'un enfant de six mois, après s'être blessée il y avoit quinze jours, en levant trop les bras pour attacher un clou à une tapisserie. Aussitôt qu'elle eut fait ce leger effort, elle fut surprise

d'une petite perte de sang, qui continua durant les deux premiers jours ; après quoi elle vuida seulement durant le reste de ce tems, une simple sérosité sanglante semblable à lavure de chair, dont elle saliſſoit deux serviettes par chacun jour ; & nonobstant cet accident, elle ne laissa pas d'accoucher assez heureusement de cet enfant qui étoit encore vivant. La cause de ces sortes de blessures qui arrivent aux femmes grosses qui font effort en levant les bras, vient de ce que les grands muscles qui les font abbaisser, étant extrêmement tendus dans cette action des bras, ils font pour lors une violente compression des côtés du ventre & de la matrice, qui faisant détacher en partie l'arrierefaix, cause ensuite une perte de sang qui excite l'avortement. L'on voit des femmes si délicates qu'elles ne peuvent pas faire le moindre effort étant grosses, sans se blesser, & sans avorter ensuite, comme avoit fait cette femme dont je viens de rapporter l'exemple ; & d'autres au contraire sont d'une complexion si robuste, que j'en ai accouché une, qui étant grosse de sept mois, étoit tombée du haut d'un troisiéme étage, voulant, pour se garantir d'être brûlée toute vive, descendre par la fenêtre du logis où elle étoit, se tenant à des draps, pour éviter le feu qui étoit en ce lieu ; la grande peur qu'elle en avoit, lui ayant fait quitter la prise de ses mains, aussitôt qu'elle se vit suspendue en l'air hors de la fenêtre : & quoique cette femme fût une des plus grosses que l'on puisse voir, & qu'en se précipitant ainsi elle fût tombée sur de grosses pierres, & que dans cette furieuse chûte elle se fût rompu un des os de l'avant-bras, & démis le poignet, & meurtri tout le corps, elle ne laissa pas de guerir, & d'accoucher ensuite heureusement à terme, d'un enfant qui se portoit bien. Cette exemple pour sa rareté pourroit passer pour fabuleux, s'il n'étoit bien connu d'un très-grand nombre de personnes, qui furent témoins de cet étrange accident.

OBSERVATION CCXLIII.

De deux femmes qui moururent d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 19 Mars 1679, je vis deux femmes âgées de quarante-deux ans, ou environ, qui avoient des pertes de sang presque continuelles, l'une depuis trois ans, & l'autre depuis un an, après être

accouchée toute seule sans le secours de personne ; & comme les pertes de sang de ces deux femmes leur avoient causé un ulcere carcinomateux à la matrice, je ne crûs pas pour lors qu'elles pussent passer un an sans mourir très-certainement, comme il arriva dans la suite, l'une étant morte au bout de sept mois, & l'autre au bout de neuf mois, après avoir traîné durant tout ce tems une vie si languissante, & si pleine de douleurs, comme ont coutume de faire toutes les femmes qui sont affligées de cette maladie incurable, que la mort qui les en délivra, leur servit, s'il faut ainsi dire, de remede & de consolation.

Observation CCXLIV.

D'une femme à qui l'arrierefaix étant demeuré en la matrice, après être avortée d'un enfant de trois mois, n'en sortit qu'en suppuration, qui dura près de trois semaines.

Le 2 Avril 1679, j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans, de tempérament fort attrabilaire, qui venoit d'avorter d'un petit enfant de trois mois tout émacié ; & comme la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet avorton, l'arrierefaix fut retenu au-dedans, sans en pouvoir être expulsé, ni tiré ; à cause que la matrice s'étant presque entierement refermée immédiatement après l'expulsion de ce petit *fœtus*, il eût fallu faire trop de violence pour la dilater suffisamment. Cette disposition nous obligea d'en commettre l'opération à la nature, dans l'espérance qu'elle en viendroit bien à bout d'elle-même, comme on le voit assez souvent arriver en pareilles occasions, où l'arrierefaix de semblables petits *fœtus* est expulsé de la matrice sans grand accident, deux ou trois jours après l'avortement, & quelquefois même au bout de huit ou neuf jours. Mais celui-ci ne vint que tout en suppuration, qui dura près de trois semaines, pendant lequel tems cette femme fut obligée de se servir d'injections émolientes dans la matrice, pour aider à laver & nettoyer journellement les excrétions purulentes & fétides de cette partie, qui venoient de la suppuration de cet arrierefaix retenu : & jusqu'à ce que la matrice eût été entierement délivrée de ce corps étrange, qui se fondit ainsi en suppuration ; cette femme fut incommodée de fiévre par intervalles, avec grande douleur de tête, & des suffocations

tions de matrice, qui ſont les accidens ordinaires en ces ſortes d'occaſions, après quoi elle ſe porta bien.

OBSERVATION CCXLV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté ſon enfant mort en ſon ventre depuis plus d'un mois.

LE 12 Avril 1679, j'ai accouché une femme au terme de ſix mois de ſa premiere groſſeſſe, d'un enfant mort en ſon ventre depuis plus d'un mois, qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, après avoir eu une très-grande frayeur en verſant dans un carroſſe : & comme cet enfant n'avoit point profité depuis qu'il étoit mort, il n'avoit que la proportion d'un enfant de cinq mois, comme il étoit lorſque cet accident arriva à ſa mere ; & bien qu'il fût mort depuis un ſi long-tems, lorſqu'elle en accoucha, il n'avoit pas grande corruption ; à cauſe que ſes eaux, qui ne s'étoient pas écoulées, l'avoient préſervé de la pourriture cadavéreuſe, qui ne manque pas d'arriver, à l'enfant dans le ventre de la mere, auſſitôt que l'air vient à pénétrer au-dedans de la matrice, après la rupture des membranes, & l'écoulement des eaux qu'elles contenoient. Cette femme ne laiſſa pas nonobſtant cet accident, d'accoucher aſſez heureuſement de cet enfant mort, & de ſe bien porter enſuite.

OBSERVATION CCXLVI.

D'une femme qui avorta au terme de cinq ſemaines d'un petit fœtus, *dont toutes les parties du corps étoient auſſi parfaitement formées, que celles d'un enfant de neuf mois.*

LE 27 Avril 1679, j'ai vû une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fœtus* de ſexe féminin, qu'elle avoit vuidé au terme de cinq ſemaines de groſſeſſe, tout enveloppé de ſes membranes, lequel je conſerve par rareté en mon cabinet dans une petite phiole pleine d'eſprit de vin, à cauſe de la petiteſſe de ce *fœtus*, qui quoiqu'il ne ſoit pas plus haut que l'ongle du doigt, a toutes les parties du corps auſſi parfaitement formées qu'un enfant de neuf mois. C'eſt ce qui me confirme dans l'opinion que j'ai, que la formation

du *fœtus* est entierement achevée, & qu'il a vie dès les premiers jours de sa conception, quoique pour lors toutes ses parties soient peu apparentes, à cause de leur extrême petitesse, & de leur grande mollesse, qui fait même que leur figure s'efface entierement, par la moindre cause violente qui vient à exciter une fausse couche à la femme dans les sept ou huit premiers jours après la conception.

Observation CCXLVII.

De l'accouchement d'une femme, qui quoiqu'elle eût eu une perte de sang assez considérable au quatriéme mois de sa grossesse, ne laissa pas de porter son enfant jusqu'à la fin de son terme, & même neuf ou dix jours par de-là neuf mois.

Le 31 Juillet 1679, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude extrémement replette, qui au quatriéme mois de sa grossesse, avoit eu une perte de sang assez considérable, toutefois sans caillots; ce qui faisoit qu'elle ne croyoit pas être grosse pour lors, quoique je l'en assurasse. Mais s'étant fait saigner du bras comme je lui avois conseillé, & ayant gardé le repos au lit durant quelque tems, elle ne laissa pas de porter son enfant jusqu'à la fin de son terme, & même neuf ou dix jours par de-là neuf mois, comme elle le croyoit; ce qui paroissoit bien vrai-semblable; en considérant l'extrême grosseur de son enfant, dont elle accoucha fort heureusement. Car l'on doit remarquer que tous les enfans qui passent le terme ordinaire, sont toujours d'autant plus gros, qu'ils l'excedent de plus long-tems; & comme la perte de sang que cette femme eut au quatriéme mois de sa grossesse étoit, comme j'ai dit, sans caillots, quoiqu'elle fût assez considérable, c'étoit un signe qu'elle ne venoit que de quelque vaisseau, qui par plénitude s'étoit ouvert à l'extérieur de l'orifice interne, & non pas des vaisseaux du dedans de la matrice, d'où viennent ordinairement ces excessives pertes du sang qui excitent toujours dans la suite l'avortement.

OBSERVATION CCXLVIII.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en ſon ventre, par une grande frayeur qu'elle avoit eue.

LE 7 Août 1679, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans, de ſon premier enfant, mort à terme dans ſon ventre depuis cinq jours, enſuite d'une grande frayeur qu'elle avoit eue il y avoit quinze jours, en voyant ſa ſœur qui s'étoit rompu la jambe, en faiſant ſeulement un faux pas dans ſa chambre; depuis lequel ſubit effroi elle n'avoit pas ſenti remuer ſon enfant que très-foiblement, & point du tout depuis les cinq derniers jours qu'il étoit mort, ſelon qu'il me parut à ſa corruption. Le travail de cette femme fut aſſez laborieux pour pluſieurs cauſes, qui ſe rencontrant toutes enſemble en même tems, en augmentoient la difficulté: ſçavoir, l'âge de la femme, qui étoit un peu avancé pour un premier enfant; la petiteſſe de ſa taille, qui étoit au-deſſous de la médiocre; l'extrême chagrin qu'elle avoit, de n'avoir point du tout ſenti remuer ſon enfant depuis les cinq jours qu'il étoit mort en ſon ventre, comme elle le préjugeoit bien; la groſſeur de ſon enfant, qui ſurpaſſoit de beaucoup les bornes de la médiocrité; & ſa mort, qui avoit fait que ſa tête étant devenue toute mollaſſe, & s'étant allongée pour ce ſujet, n'avoit pas fait un paſſage ſuffiſant pour la ſortie des épaules, comme elle auroit pû faire par ſa ſolidité & par ſa groſſeur naturelle, ſi l'enfant avoit été vivant; ce qui fit que cet enfant étant demeuré fort engagé dans le paſſage au droit des épaules, il me fallut le tirer bien fortement par la tête, & gliſſer même le doigt indice en maniere de crochet, juſques ſous les aiſſelles de l'enfant, pour en dégager plus aiſément les épaules: mais nonobſtant ce pénible & laborieux travail, la mere ne laiſſa pas de ſe bien porter enſuite, & de faire pluſieurs autres gros enfans vivans, dont je l'ai accouchée à terme fort heureuſement. La raiſon pour laquelle cette grande frayeur fit ainſi mourir ce gros enfant dans le ventre de ſa mere, eſt que dans l'agitation de cette violente paſſion de l'ame, tout le ſang de ſon corps ſe concentrant trop ſubitement vers les parties intérieures, l'enfant fut ſuffoqué par la trop grande abondance de celui qui fut porté en même tems avec trop d'impétuoſité vers la matrice.

Observation CCXLIX.

D'une femme qui avoit une hydropisie d'une si prodigieuse grosseur, que son ventre avoit deux aunes de circuit, nonobstant laquelle hydropisie elle avoit fait trois enfans, & en étoit accouchée heureusement à terme.

Le 8 Août 1679, j'ai vû une femme âgée de vingt-huit ans, qui étoit venue exprès de la ville de *Lens* à *Paris*, pour consulter sur une hydropisie qu'elle avoit d'une si prodigieuse grosseur, que son ventre avoit de circuit deux aunes de notre mesure de *Paris*. Cette femme me dit que cette hydropisie lui étoit arrivée il y avoit neuf ans, lorsqu'elle étoit encore fille, & qu'étant dèslors presque aussi grosse qu'elle étoit pour le présent, la grande tumeur de son ventre s'étoit dissipée deux ans après son commencement, par une chute qu'elle avoit faite sur le ventre, qui l'avoit fait vomir des eaux par plusieurs fois, & lui en avoit fait rendre aussi par les urines & par le ventre, avec plusieurs vents; mais tout ce qu'elle avoit manifestement vuidé, n'excédoit pas de deux pintes ce qu'elle avoit pris; ce qui pouvoit faire conjecturer que cette prodigieuse enflûre du ventre procédoit en partie de vents; de sorte qu'en quinze jours son ventre désenfla tout-à-fait; après quoi étant venue en parfaite santé, elle se maria pour lors; mais peu de tems après son mariage, elle redevint hydropique, & grosse en même tems d'un enfant dont elle accoucha à terme, son hydropisie étant restée, & s'augmentant toujours; & quelque tems ensuite elle tomba encore une autre fois sur le ventre, & eut tous les mêmes accidens, & la même guérison que la premiere fois. Mais peu de tems après elle redevint hydropique comme auparavant, & ne laissa pas durant cette hydropisie, de faire encore deux enfans, & d'en accoucher heureusement, dont le dernier, qui étoit un garçon, étoit vivant & avoit un an. Et comme il y avoit grande contestation pour sçavoir si son ventre étoit rempli de vents ou d'eau, car plusieurs croyoient que ce n'étoit que des vents, à cause du peu d'eau qu'elle avoit vuidé dans ces deux précédentes guérisons, je lui conseillai de se faire peser contre une autre personne de sa taille. Elle me dit qu'elle l'avoit fait, & qu'étant en parfaite santé, elle pesoit environ cent dix livres, & que

pour le présent elle en pesoit deux cens vingt ; ce qui étoit une preuve très-manifeste que c'étoit de l'eau qui étoit contenue en son ventre en quantité de plus de soixante pintes, selon qu'on pouvoit bien juger par la proportion du reste de l'habitude de son corps, avec celui d'une autre personne de sa taille. Cette femme au reste se portoit très-bien en toutes les fonctions de son corps, & avoit toujours été de même, à ce qu'elle me dit, & bien réglée en l'évacuation de ses menstrues. Mais comme depuis deux ou trois mois elle avoit les jambes, & même les cuisses fort enflées, je crûs que cette maladie la feroit mourir au plûtard dans l'année, si elle ne recevoit sa guérison de l'opération de la ponction du ventre que quelques Médecins lui proposoient, ou des bains, & de la boisson des eaux de *Bourbon*, ou de *Vichy*, que je lui conseillai plûtôt que cette opération. J'ai sçû depuis, qu'étant retournée peu de tems après en son pays, on lui avoit appliqué des cauteres aux jambes, par l'escarre desquels toute l'eau de son ventre s'étoit entierement écoulée ; mais qu'elle étoit morte peu de jours ensuite de l'évacuation de ces eaux. J'ai rapporté en l'Observation LXX l'exemple d'une autre femme presque semblable à celle-ci, laquelle ne laissa pas d'accoucher heureusement de quatre enfans vivans, durant neuf années qu'elle fut hydropique ; mais le ventre de celle-ci étoit encore beaucoup plus gros que celui de l'autre.

OBSERVATION CCL.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit encore vivant, quoique le cordon de son ombilic fût sorti depuis deux ou trois heures.

LE 22 Août 1679, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, dont le cordon de l'ombilic étoit sorti il y avoit deux ou trois heures, dans le tems que ses eaux avoient percé ; ce qui s'étoit fait devant que je fusse arrivé pour la secourir, comme je fis, en repoussant ce cordon au derriere de la tête de l'enfant, sans quoi il seroit indubitablement mort ; car il étoit si foible lorsque j'arrivai, qu'il s'étoit déja vuidé dans le ventre de sa mere, qui accoucha heureusement de cet enfant vivant, nonobstant cet accident ; la grande chaleur de la saison ayant beaucoup contribué à empêcher l'entier refroidissement de ce cordon, lorsqu'il étoit sorti ; lequel refroidissement auroit pû être funeste à l'enfant en

une saison plus froide, en interceptant dans ce cordon le mouvement du sang, qui sert à le vivifier dans tout le tems qu'il est au ventre de sa mere.

Observation CCLI.

D'une femme qui mourut en travail avec son enfant dans le ventre, par l'ouverture du corps de laquelle, après sa mort, on trouva cet enfant au milieu des boyaux, étant sorti de la matrice par une rupture qui s'y étoit faite.

Le 12 Octobre 1679, je vis avec un de mes Confreres, une jeune femme que nous trouvâmes agonisante, après avoir été depuis deux jours entiers en travail, sans pouvoir accoucher, comme on l'avoit vainement espéré. Mais comme son enfant, qui étoit fort gros, présentoit la face & le ventre en-dessus, & la tête de côté, il n'y avoit pas eu lieu de pouvoir avoir l'espérance qu'en avoit donnée un Chirurgien, qui avoit été appellé dès le jour précédent par sa Sagefemme, lequel s'étoit grandement trompé, croyant à cause que l'enfant présentoit la tête, que l'accouchement se feroit naturellement; & comme cette pauvre femme étoit agonisante, lorsque je fus mandé seulement pour la voir, n'étant plus en état de pouvoir être secourue, elle expira en ma présence au bout d'un quart d'heure; incontinent après quoi mon Confrere qui m'avoit mandé, lui fit l'opération césarienne, pour lui tirer du ventre son enfant, que nous trouvâmes mort, & sorti de la matrice par une rupture qui s'y étoit faite, ayant tout le corps dans la capacité du ventre de la mere entre ses boyaux : la seule tête de cet enfant étant restée engagée dans le passage en la mauvaise situation que j'ai ci-devant déclarée : & comme la matrice étoit entierement vuide, & que l'arrierefaix même en étoit aussi sorti, & tombé dans la même capacité du ventre, elle étoit épaisse de trois ou quatre travers de doigt; à cause qu'elle s'étoit toute contractée, aussitôt que cet enfant, qui étoit très gros, en étoit aussi sorti, & tombé dans le ventre, par la rupture qui s'y étoit faite vers la partie latérale dextre; laquelle rupture est arrivée par les grands efforts inutiles que cette femme avoit faits, qui ne pouvant pas pousser l'enfant dehors, à cause de sa mauvaise situation, avoient été cause de ce funeste

accident. Nous trouvâmes auſſi dans le ventre de cette femme un grand épanchement de ſang, qui venoit de cette même rupture de la matrice, laquelle on croyoit avoir été cauſée par une chute que cette femme avoit faite ſur les genouils, un jour devant qu'elle commençât d'être en travail. Mais comme durant ce même jour elle n'avoit ſenti aucune incommodité, il eſt bien plus vrai-ſemblable qu'elle s'étoit ſeulement faite par les violens efforts inutiles du travail, à cauſe de la mauvaiſe ſituation & de la groſſeur de l'enfant, à quoi il avoit été impoſſible de remédier.

OBSERVATION CCLII.

De l'accouchement d'une femme qui perdit le jugement durant trois quarts d'heure, ſon ſang étant trop échauffé par les violentes douleurs de travail; l'enfant de laquelle préſentoit le coude avec la tête.

LE 13 Octobre 1679, j'ai accouché une jeune femme de ſon premier enfant, qui étoit un garçon, qui préſentoit le coude avec la tête, & vint au terme de ſept mois & huit jours de ſa groſſeſſe; durant tout le tems de laquelle elle avoit eu des vomiſſemens extrémement violens, & même quelque diſpoſition à avoir une fauſſe couche, vers la fin du deuxiéme mois; auquel tems elle avoit eu une grande colique, avec quelques excrétions ſanglantes de la matrice. Deux jours devant que d'accoucher, les eaux de ſon enfant percerent inſenſiblement, & continuerent de couler peu à peu, avec quelques petites & legeres douleurs durant trente heures entieres; après quoi elle eut durant quatre ou cinq heures de ſi fortes & violentes douleurs, dont ſon ſang fut ſi échauffé, que s'en étant fait un trop grand tranſport au cerveau, elle en perdit le jugement durant trois quarts d'heure; ce qui me donnant lieu de craindre qu'il ne lui arrivât auſſi quelque convulſion, m'obligea de la faire ſaigner auſſitôt du bras, pour prévenir ce fâcheux accident avec plus de ſûreté. Mais comme le défaut de jugement qu'elle avoit pour lors, étoit ſans aucun autre accident, & qu'il ne venoit que du ſang ainſi échauffé par la violente agitation du travail de cette femme, elle ne laiſſa pas, par le moyen du bon ſecours que je lui donnai, en repouſſant doucement le coude de ſon enfant,

jusqu'au derriere de la tête qu'il présentoit en même tems, d'accoucher assez heureusement de cet enfant vivant, qui quoique menu & décharné, étoit néanmoins assez fort & grandelet pour le terme de sept mois & huit jours auquel il étoit venu. L'arrierefaix de cet enfant étoit fort gros, vû ce terme ; & son cordon avoit en toute sa longueur trente de ces prétendus nœuds, ou pour mieux dire, des éminences également distantes l'une de l'autre, qui lui donnoient la figure d'une colomne torse ; suivant le nombre desquels nœuds, si le dire vulgaire eût été véritable, cette femme auroit dû avoir dans la suite un aussi grand nombre d'enfans : mais hélas ! il s'est trouvé bien faux à son égard ; car elle n'en a jamais eu d'autres que celui-là, qui fut en même tems son premier & son dernier ; lequel ayant vécu seulement trois mois, mourut de convulsion ; à quoi contribua beaucoup la grosseur de sa tête, qui excédoit un peu trop la proportion de son corps, qui étoit, comme j'ai dit, menu & décharné, quand il vint au monde. Et quoique l'on me pût alléguer cet exemple, pour me prouver qu'un enfant né à sept mois peut bien vivre, puisque celui-ci avoit vécu jusqu'à trois mois, & n'étoit mort que par l'accident de la convulsion, qui lui arriva en ce tems, auquel il paroissoit assez fort, ne se sentant plus de la délicatesse & de la foiblesse qui est naturelle aux enfans du terme prématuré où il étoit né : je croi néanmoins que s'il fût venu justement à sept mois, il n'auroit pas vécu seulement sept jours, comme je l'ai toujours vû arriver aux enfans que j'ai crû être véritablement de ce terme ; & qu'ayant encore huit jours de plus que les sept mois accomplis, ces huit jours de plus avoient beaucoup contribué, aussi bien que le soin qu'on eut de lui donner une très-bonne nourrice, à le faire échapper du danger de mourir, où il avoit été à cause de sa naissance prématurée. Pour ce qui est de la mere, aussitôt que je l'eus accouchée de cet enfant, la connoissance qu'elle avoit perdue depuis près d'une heure lui revint ; & elle se porta si bien ensuite, qu'elle se leva dès le sixiéme jour, & marcha dans sa chambre, pour marque de sa bonne santé. Mais l'évacuation des vuidanges de sa couche ayant continué bien plus long-tems qu'elle n'auroit désiré, & cette évacuation lui déplaisant encore plus qu'elle ne l'incommodoit, elle usa de toutes sortes de remedes que différentes personnes lui conseillerent mal-à-propos pour l'arrêter, qualifiant cette évacuation naturelle de prétendue perte de sang,

ne

ne considérant pas que son propre tempérament, qui étoit fort sanguin & bilieux, contribuoit beaucoup à rendre en elle ces excrétions plus abondantes qu'en d'autres, & à prolonger le tems de leur évacuation : & comme cette femme dans son état naturel avant sa grossesse, avoit toujours coutume d'avoir, au moins durant douze jours entiers, ses menstrues en très-grande abondance, elle les eut encore plus copieusement après être accouchée, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes la premiere fois après leur accouchement ; & n'y ayant eu que peu d'intervalle entre l'évacuation des vuidanges de sa couche, & celle de ses menstrues, qui fut encore plus abondante qu'à l'ordinaire, elle s'imagina, comme on lui faisoit accroire sans raison, que c'étoit une véritable perte de sang, ne considérant pas que ce n'étoit seulement que l'évacuation de ses menstrues qui avoit recommencé, comme je l'en assurois ; de sorte qu'ayant fait contre mon sentiment certains remedes, qu'on lui conseilla très mal-à-propos, pour diminuer cette abondante évacuation qui lui étoit naturelle, on la lui supprima entierement ; après quoi il lui survint une fluxion sur la poitrine, qui l'ayant fait languir durant cinq ou six mois, la fit enfin mourir, comme je l'avois bien prédit. On lui trouva, par l'ouverture de son corps après sa mort, les poulmons tout corrompus, & la poitrine pleine de matiere purulente ; mais sa matrice étoit très-saine en toutes ses parties, & aussi petite que si c'eût été la matrice d'une fille qui n'auroit pas eu d'enfans ; le défaut d'évacuation menstruelle durant les cinq ou six mois qui précéderent sa mort, ayant contribué à la faire diminuer de telle sorte, qu'elle en paroissoit bien plus petite qu'elle n'auroit dû être en une femme qui avoit eu un enfant ; laquelle disposition convainquoit bien de médisance certains envieux de ma réputation, qui avoient voulu persuader cette femme, que sa prétendue perte de sang pouvoit venir d'avoir été mal accouchée, quoiqu'elle les assurât bien du contraire, qui lui étoit assez connu.

OBSERVATION CCLIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit monstrueux en grosseur & en figure, présentoit les pieds.

LE 31 Octobre 1679, j'ai accouché une femme d'un enfant monstrueux en grosseur & en figure, qui présentoit les pieds devant. Il avoit les jambes & les bras fort gros & tout racourcis & ramassés, ensorte que la longueur des cuisses & des jambes, aussi bien que celle des bras, n'avoit pas plus de quatre travers de doigt, n'y paroissant aucun os, mais seulement deux boules de chair jointes l'une à l'autre, à l'extrémité desquelles étoient les pieds & les mains. Sa tête étoit extraordinairement grosse, mais un peu applatie par devant & par derriere, & le col fort court; ensorte que tout le gros corps de cet enfant ressembloit en quelque façon à celui d'une grosse tortue, à cause de l'extrême briéveté de ses bras & de ses jambes. La mere croyoit pour lors être grosse de neuf mois & demi, & me dit qu'elle n'avoit jamais senti remuer cet enfant que très-foiblement; & que lorsqu'elle le sentoit se mouvoir, ces mouvemens lui paroissoient être bien plus intérieurs, que ceux des autres enfans qu'elle avoit eus; ce qui procédoit du vice de conformation des bras & des jambes de cet enfant, qui n'ayant pas l'étendue & la longueur ordinaire, ne pouvoient pas se mouvoir si facilement, ni se faire sentir à la mere, comme si ces parties eussent eu une disposition naturelle: & c'est aussi, à ce que je crois, ce qui fit que la mere porta cet enfant en son ventre quinze jours plus que le terme ordinaire, à cause que tout son corps étoit presque comme une grosse masse de chair, sans aucun considérable mouvement des bras & des jambes, qui est ce qui contribue beaucoup à accélérer les douleurs de l'enfantement. Cet enfant, semblable à ces poissons qui meurent aussitôt qu'ils sont hors de l'eau, expira un quart d'heure après qu'il fut né, ayant seulement fait quelques grands baillemens sans jetter aucun cri. Mais nonobstant sa figure monstrueuse je ne laissai pas de l'ondoyer, parce qu'il avoit plus de rapport à la figure humaine, qu'à celle de tout autre animal. La mere me dit qu'elle s'étoit toujours bien doutée que son enfant pourroit être d'une figure monstrueuse; parce qu'elle avoit regardé durant le tems de

ſa groſſeſſe, avec trop grande attention, la figure d'un renard qui étoit peint en un tableau qu'elle avoit dans ſa chambre. Mais comme la figure monſtrueuſe de ſon enfant n'avoit aucun rapport à celle de cet animal ; je crûs que ſa véritable cauſe venoit plûtôt d'une violente chûte qu'elle avoit faite en marchant ſur la glace dans le commencement de ſa groſſeſſe ; par laquelle chûte le corps de cet enfant, dont la matiere étoit fort molle en ce tems, avoit reçû un tel ébranlement, que la figure naturelle de ſes parties en étoit devenue toute monſtrueuſe.

OBSERVATION CCLIV.

De l'accouchement d'une femme qui eut un très-laborieux travail durant quatre ou cinq jours, après quoi il lui ſurvint un très-grand abcès qui occupoit toutes les deux feſſes.

LE 20 Janvier 1680, je vis une jeune femme âgée de vingt ans, qui étoit en travail de ſon premier enfant, depuis quatre ou cinq jours, les eaux de ſon enfant s'étant écoulées depuis deux jours entiers, ſans qu'il fût tout-à-fait deſcendu au paſſage, la matrice ne s'étant pas aſſez dilatée pour le permettre ; ce qui étoit cauſe que cette femme étoit extrémement fatiguée. Son ventre étoit fort dur, & principalement vers la région de la matrice, à l'endroit où l'arrierefaix lui eſt attaché, lequel endroit étoit fort tuméfié ; la malade ayant outre cela une groſſe fiévre, qui donnoit lieu de craindre, qu'il ne lui arrivât une inflammation de matrice ; mais afin de l'en garantir, je la fis ſaigner du bras auſſitôt que je l'eus vûe en cet état ; & comme elle n'avoit plus pour lors de véritables douleurs, je lui fis donner deux heures après cette ſaignée un lavement, qui lui ayant renouvellé ſes douleurs, la fit accoucher une heure enſuite. La Sagefemme qui l'accoucha me dit en la retournant voir, qu'elle avoit eu bien de la peine à la délivrer de ſon arrierefaix, qui étoit très-gros, & commençoit à ſe corrompre ; & qu'il étoit ſorti de ſa matrice en même tems quantité de vuidanges fort puantes, nonobſtant quoi ſon enfant étoit encore vivant quand il vint au monde ; mais il mourut quatre heures enſuite : & comme ces humeurs, qui commençoient à ſe corrompre, avoient fait une mauvaiſe impreſſion à la matrice, la malade continua d'avoir durant les ſix premiers jours après ſon ac-

couchement, la fiévre avec des redoublemens, & une grande dureté de la matrice qui étoit très-douloureuse ; ce qui m'obligea de la faire saigner trois fois du bras ; après lequel tems il lui survint un très-grand abcès qui occupoit toutes les deux fesses, vers lesquelles parties il s'étoit fait un grand dépôt d'humeurs : mais enfin après deux mois entiers de cette maladie, elle se porta bien. L'on doit remarquer deux choses considérables en cet exemple : la premiere, que les excrétions puantes de la matrice, ne sont pas toujours un signe certain de la mort de l'enfant qui est dans la matrice, puisque celui-ci étoit encore vivant, quoique les vuidanges de la mere fussent très-puantes, & qu'il y eût quatre ou cinq jours qu'elle fût en travail ; & la seconde, que l'on doit toujours préférer, comme je fis, la saignée du bras à celle du pied, quand il y a quelque disposition inflammatoire à la matrice, comme cette femme avoit, pour ne pas attirer une plus grande fluxion sur cette partie, comme on auroit pû faire par la saignée du pied.

Observation CCLV.

D'une femme qui avoit une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois, causée par un ulcere carcinomateux de la matrice, dont elle mourut.

Le 27 Février 1680, j'ai vû une femme âgée de trente-huit ans, qui après avoir eu quelque petit retardement de ses menstrues, avoit quelque soupçon de grossesse, à cause de la grosseur de son ventre, quoiqu'elle eût pour lors une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois. L'ayant touchée, je trouvai que le soupçon de sa prétendue grossesse étoit très-mal fondé, l'éminence de son ventre n'étant causée que par sa ratte, qui étoit extrêmement grosse & dure, & que sa perte de sang venoit d'un ulcere carcinomateux de la matrice, qui me fit croire que cette femme ne passeroit pas cinq ou six mois sans mourir, ce qui arriva, comme je l'avois prédit à son mari.

OBSERVATION CCLVI.

D'un enfant nouveau-né qui fut trouvé en le démaillotant avoir perdu beaucoup de ſang par le nombril.

LE 28 Mars 1680, j'ai vû un enfant nouveau-né, qui la premiere fois qu'on le démaillota, fut trouvé avoir perdu beaucoup de ſang par le nombril, quoique ſon cordon eût été fort bien noué. Mais comme c'étoit un fort gros cordon, la ligature s'en étoit un peu lâchée, à proportion que la flétriſſure de ce cordon en avoit diminué la groſſeur; ce qui étoit cauſe que cette ligature ne ſe trouvant plus ſi exactement ſerrée, qu'elle avoit été auparavant, le ſang étoit exprimé des vaiſſeaux de ce cordon, à quoi contribuoient auſſi les grands cris de l'enfant, qui étoit beaucoup travaillé de douloureuſes tranchées. C'eſt pourquoi lorſque l'on voit ces ſortes de gros cordons, il faut y faire, pour une plus grande ſûreté, deux ligatures, ajoûtant à la premiere, qui doit être faite au lieu ordinaire, une ſeconde à l'extrémité de ce cordon, qui doit être extrémement ſerrée, & bien affermie par pluſieurs tours & nœuds redoublés.

OBSERVATION CCLVII.

D'un enfant né depuis quinze jours, qui avoit à la tête une groſſe tumeur pleine de matiere purulente.

LE 31 Mars 1680, je vis un enfant né depuis quinze jours, qui avoit une tumeur à la tête, ſur la partie ſupérieure de l'un des pariétaux, de la groſſeur de la moitié du poing, pleine de matiere purulente, ſans changement de couleur de la peau, qui venoit vrai-ſemblablement de la même cauſe, que ces tumeurs que l'on voit aſſez ſouvent à la tête des premiers enfans, qui reſtent par trop long-tems au paſſage. Je fis faire l'ouverture de cette tumeur par un Chirurgien qui n'avoit pas oſé l'entreprendre, ſans avoir mon avis, ayant peur que l'enfant n'en mourût; & craignant même que ce ne fût une partie de la ſubſtance du cerveau qui fût contenue dans cette tumeur; mais ce n'étoit qu'une ſimple ma-

tiere purulente, qui étoit seulement contenue entre le cuir chevelu & le pericrane ; laquelle matiere ayant eu issue par l'ouverture de cette tumeur, l'enfant fut parfaitement guéri en peu de tems, comme je l'avois bien préjugé. Il n'y a pas de meilleur remede pour empêcher que ces sortes de tumeurs, que l'on voit paroître au-dessus de la tête des enfans nouveau-nés, qui ont demeuré trop long-tems au passage, ne viennent à abscéder ainsi, que d'y mettre dès le premier jour une compresse de linge trempée en eau-de-vie, que je préfere en cette occasion au vin, afin de donner une plus libre transpiration aux humeurs extravasées, qui sont pour lors fortement engagées dans toute la substance du cuir chevelu, & du pannicule charnu, qui en sont extraordinairement tuméfiés.

Observation CCLVIII.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui étant tombée en apoplexie, fut saignée plusieurs fois du pied, & prit trois ou quatre fois de l'émétique, & beaucoup d'autres remedes, nonobstant quoi elle porta son enfant jusqu'à terme, & en accoucha heureusement.

LE 10 Avril 1680, je vis une femme âgée de trente ans, d'une habitude assez replete, qui étoit tombée en une foible apoplexie, qui dégénera aussitôt en une paralysie de tout le côté gauche du corps ; & comme on me dit qu'elle n'avoit pas eu ses menstrues depuis deux mois & demi, je crûs qu'il y avoit lieu de croire qu'elle pourroit être grosse, ainsi que je la reconnus être véritablement après l'avoir examinée. Mais comme son mari, qui ne s'y connoissoit pas si bien que moi, disoit qu'il étoit bien assuré qu'elle ne l'étoit point, deux Médecins qui furent mandés pour voir la malade, se confiant plûtôt au dire de son mari qu'au mien, la traiterent de son apoplexie & de sa paralysie, comme si elle n'eût pas été grosse, quoique je les assurasse qu'elle l'étoit : ils la firent saigner quantité de fois du bras & du pied, & lui donnerent par plusieurs fois de l'émétique, & beaucoup d'autres remedes, nonobstant quoi elle ne laissa pas de porter son enfant jusqu'à terme, & d'en accoucher heureusement ; & même la paralysie, qui étoit toujours restée à son bras, commença à se dégager presque entierement, aussitôt qu'elle fut accouchée, ne lui restant plus qu'un engourdissement vers le gros de l'épaule. Cet exemple fait bien

voir, que c'eſt un grand abus que d'attendre qu'une femme ſoit groſſe de quatre mois & demi, pour la faire ſaigner ; car il eſt certain que cette femme qui étoit, comme j'ai dit, d'une habitude aſſez replete, n'étoit tombée en cette apoplexie, que par une trop grande abondance de ſang dont la nature étoit ſurchargée ; laquelle abondance ayant été évacuée plûtôt par quelque ſaignée, cette femme auroit été vrai-ſemblablement garantie de ce fâcheux accident par ce remede ſalutaire.

OBSERVATION CCLIX.

D'une femme qui croyant être groſſe de près de quatre mois, & ayant une grande perte de ſang, avorta d'un petit fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'une féve d'haricot.*

LE 15 Avril 1680, j'ai délivré une femme qui étoit en très-grande perte de ſang depuis douze heures, laquelle avoit déja commencé à couler médiocrement il y avoit quinze jours ; & quoique cette femme crût pour lors être groſſe de près de quatre mois, le *fœtus* avorton, dont je la délivrai, qui étoit encore tout enveloppé de ſes membranes & de ſes eaux, n'étoit pas plus gros qu'une féve d'haricot ; & ſon arrierefaix, qui paroiſſoit plûtôt une eſpece de faux germe, étoit gros comme un œuf de poule, ſans aucune figure réguliere, à cauſe du ſang caillé dont il étoit tout farci. La petiteſſe de ce *fœtus* auroit pû faire croire que cette femme s'étoit beaucoup trompée à la ſupputation du tems de ſa groſſeſſe ; car il ne paroiſſoit pas être de plus d'un mois, mais la véritable cauſe de ſa petiteſſe venoit de ce que ſon principe de vie ayant été détruit il y avoit déja long-tems, par cette perte de ſang, & par quelqu'autre cauſe qui l'avoit précédée, bien loin de prendre aucun accroiſſement, il s'étoit enſuite flétri, comme font les fruits avortés, dès le moment qu'ils ſont privés de la nourriture qu'ils reçoivent de l'arbre.

Observation CCLX.

De l'accouchement d'une femme à qui le cordon de l'ombilic de l'enfant se présentoit avec la tête.

Le 19 Avril 1680, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, dont le cordon de l'ombilic se présentoit avec la tête : mais comme les douleurs de la mere étoient très-bonnes & fréquentes, & que le cordon ne descendoit seulement que dans le col de la matrice, sans sortir au-dehors ; je ne me mis pas en peine de repousser ce cordon jusqu'au derriere de la tête de l'enfant, voyant que la mere alloit accoucher promptement, comme elle fit heureusement à la troisiéme douleur, après que le cordon de son enfant se fût ainsi présenté. Mais pour le peu que j'eusse crû que l'accouchement n'eût pas dû être aussi prompt qu'il le fut, il eût été nécessaire de repousser ce cordon jusqu'au derriere de la tête de l'enfant, pour empêcher qu'il n'en eût été comprimé trop long-tems : car la forte & longue compression de ce cordon, aussi bien que son refroidissement, est souvent funeste à l'enfant, en interceptant le mouvement du sang, qui le doit vivifier durant tout le tems qu'il est au ventre de sa mere.

Observation CCLXI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

Le 22 Avril 1680, j'ai accouché une femme qui avoit eu depuis trois semaines un commencement de perte de sang, qui avoit paru deux ou trois fois seulement, vuidant à chaque fois environ une palette de sang, sans continuation. Mais cette perte devint à la fin si grande, que si je n'eusse promptement accouché cette femme, comme je fis, en rompant les membranes des eaux de son enfant, pour le tirer incontinent après par les pieds, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre. Ce prompt secours fut salutaire à la mere & à l'enfant, qui se porterent bien tous deux ensuite : car comme ces sortes de pertes de sang surabondantes, qui causent des foiblesses réitérées, ainsi qu'il étoit arrivé à cette femme, viennent par le détachement

détachement de l'arrierefaix d'avec la matrice, elles mettent toujours la mere & l'enfant en très-grand péril, dont ils ne peuvent être garantis que par l'accouchement, qui en est l'unique remede; lequel quoique douteux en cette occasion, est néanmoins préférable à un desespoir certain.

OBSERVATION CCLXII.

D'une femme qui après être accouchée, eut de très-douloureuses tranchées, causées par une partie des membranes de l'arrierefaix restées en sa matrice.

LE 23 Mai 1680, j'ai vû une femme récemment accouchée, qui n'avoit pas pû être bien délivrée par sa Sagefemme, qui ayant rompu le cordon de l'arrierefaix, avoit été obligée de porter la main à l'entrée de la matrice, pour en tirer l'arrierefaix qui y étoit resté : ce qu'elle fit assez bien à la vérité, l'ayant tiré tout entier, à l'exception d'une partie de ses membranes, qui pour leur foiblesse s'étant rompues & détachées du corps de l'arrierefaix, étoient restées attachées au-dedans de la matrice, qui s'étoit refermée immédiatement après la sortie de l'arrierefaix; lesquelles membranes ainsi retenues, causerent à cette femme une bien plus abondante évacuation de vuidanges que dans ses autres couches, & de très-douloureuses tranchées durant quatre jours, au bout duquel tems elle vuida ce reste de membranes farcies de sang caillé, de la grosseur d'un petit œuf de poule, que la Sagefemme prétendoit qualifier de faux germe, pour ne pas avouer que c'étoit une partie des membranes de l'arrierefaix, qui s'en étant détachées, étoient restées, ainsi que j'ai dit, dans la matrice; ce qui arrive assez ordinairement en ces sortes d'accouchemens, si l'on n'y prend bien garde, à cause que le cordon de l'arrierefaix étant rompu, l'on est obligé, à son défaut, de tirer avec la main la masse de l'arrierefaix, quoi faisant ses membranes s'en déchirent, & s'en séparent bien plus facilement, que quand on tire seulement le cordon qui n'en est point détaché. C'est pourquoi l'on doit toujours bien prendre garde aussitôt que l'on a délivré la femme de son arrierefaix, si toutes les membranes en sont entieres; & si l'on voit qu'il en soit resté quelque partie au-dedans de la matrice, il faut faire ensorte de la tirer, durant que la ma-

trice est encore assez ouverte pour la pouvoir faire sans aucune violence.

OBSERVATION CCLXIII.

D'un enfant né depuis trois jours qui mourut de convulsion causée par de très-douloureuses tranchées.

LE 29 Juin 1680, je vis un gros enfant, qui quoiqu'il se portât très-bien, lorsque j'en avois accouché la mere il n'y avoit que trois jours, venoit de mourir de convulsion, causée par de très-douloureuses tranchées, qui lui étoient arrivées, comme je l'avois bien prédit, pour lui avoir donné de la boulie dès les premiers jours, en attendant que la nourrice qui lui avoit été destinée, que la mere vouloit faire venir de la campagne, fût arrivée pour lui donner à teter; s'imaginant, ainsi qu'ont coutume la plûpart des femmes, que la boulie est bonne pour appaiser les tranchées des enfans nouveaux-nés. Mais au contraire cet aliment grossier & visqueux ne pouvant pas être bien digéré par le foible estomac de l'enfant nouveau-né, est capable de le faire mourir, comme il étoit arrivé à celui-ci, & à beaucoup d'autres que j'ai vû périr ainsi, pour cette seule même cause; de sorte que pour éviter un pareil accident, l'on ne doit point du tout donner de boulie aux enfans nouveau-nés, durant tout le premier mois; le seul lait de la nourrice étant plus que suffisant pour les nourrir pendant ce tems.

OBSERVATION CCLXIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit les deux bras.

LE 7 Août 1680, j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans, qui n'avoient qu'un arrierefaix qui leur étoit commun. Le premier de ces enfans vint naturellement la tête la premiere; mais le second présentoit les deux mains. Aussitôt que j'eus reçû le premier, je rompis les membranes des eaux du second, pour le tirer par les pieds, comme je fis assez facilement, après l'avoir retourné. C'est ainsi que l'on doit faire lorsqu'il y a

pluſieurs enfans : car le premier ſorti ayant fait un ſuffiſant paſſage au ſecond, on doit toujours rompre auſſitôt la membrane des eaux du ſecond, pour en accélérer par ce moyen la ſortie, que l'on doit néanmoins commettre enſuite à la nature, ſi l'enfant ſe préſente en bonne ſituation, & que la mere ait des forces & des douleurs ſuffiſantes pour le pouſſer dehors. Mais ſi après avoir ainſi rompu la membrane des eaux du dernier enfant, on reconnoît qu'il ne ſe préſente pas dans la poſture naturelle, on doit tout auſſitôt le retourner & le tirer par les pieds.

OBSERVATION CCLXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, dont elle mourut trois mois enſuite.

LE 20 Août 1680, j'ai accouché une femme groſſe de huit mois, d'un enfant mort en ſon ventre, depuis cinq jours que ſes eaux s'étoient écoulées, ſans aucune dilatation de la matrice, à l'orifice interne de laquelle elle avoit un ulcere endurci, qui me parut être dèſlors carcinomateux, & que je crûs la devoir infailliblement faire mourir dans peu, comme il arriva trois mois après ſon accouchement. Cette femme avoit été malade au lit depuis quatre mois entiers, durant leſquels elle avoit ſenti de continuelles douleurs en urinant, avec la fiévre de tems en tems ; ayant auſſi par intervalles quelque petite perte de ſang par la matrice, qui venoit de cet ulcere. Elle me dit en l'accouchant, qu'elle avoit été fort incommodée de fleurs blanches depuis quatre ans, & que néanmoins il n'y avoit qu'un an qu'elle étoit accouchée heureuſement d'un autre enfant vivant, ce qui étoit une preuve manifeſte que l'ulcere qu'elle avoit à l'orifice interne de la matrice, ne s'y étoit formé que depuis le tems de cette derniere groſſeſſe ; car ſi cet ulcere y eût été auparavant, il eſt certain que la conception n'auroit par pû s'y faire. La corruption de ce dernier enfant mort dont je l'accouchai, avoit rendu les vuidanges de ſa couche ſi malignes & ſi putrides, qu'elles firent eſcarre à toute la circonférence intérieure du col de la matrice, & au col même de la veſſie, d'où pluſieurs lambeaux de ſubſtance membraneuſe ſe détacherent pendant douze ou quinze jours ; la malade ayant eu durant ce tems une fiévre aſſez violente, avec des redoublemens toutes les nuits,

& un flux de ventre avec issue involontaire de l'urine ; tous lesquels accidens ayant encore augmenté la malignité de l'ulcere carcinomateux qui étoit à l'orifice interne de sa matrice, accélérerent sa mort, qui arriva, comme j'ai dit, trois mois après son accouchement. Mais quoique ce fût une femme très-pieuse, je crûs néanmoins qu'il y avoit lieu de soupçonner, que ce malin ulcere venoit de quelque infection vénérienne, que son mari lui avoit pu communiquer.

Observation CCLXVI.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois & demi, dont l'enfant étoit mort en son ventre, & l'arrierefaix tout schirreux & corrompu.

Le 9 Septembre 1680, je vis une femme qui venoit d'accoucher d'un enfant de sept mois & demi, qui me parut avoir été mort en son ventre depuis trois jours : car il étoit déja si corrompu, que l'épiderme de son corps commençoit à se séparer. Cette femme eut au troisiéme mois de sa grossesse une fiévre continue avec redoublemens durant treize jours, dont elle pensa mourir : étant néanmoins guérie de cette dangereuse maladie, elle eut encore un mortel chagrin au sixiéme mois de sa grossesse, la petite vérole ayant fait mourir en ce tems-là un enfant unique qu'elle avoit, & qu'elle aimoit passionnément. Cela fut cause qu'elle passa tout le reste du tems de sa grossesse, jusqu'à l'heure de son accouchement, en continuelle affliction ; ce qui me fit juger auparavant qu'il seroit fort difficile qu'elle portât son enfant jusqu'à terme. L'arrierefaix de cet enfant étoit tout schirreux & fort corrompu : cette disposition schirreuse étant vrai-semblablement un effet de la maladie que cette femme eut au troisiéme mois de sa grossesse, & la corruption une suite ordinaire de la mort de l'enfant, qu'on pouvoit bien attribuer à ce funeste chagrin de la mere, & à l'air contagieux qu'elle avoit continuellement respiré, en veillant nuit & jour auprès de son autre enfant qui étoit mort de la petite vérole. Cependant nonobstant tout cela cette femme se porta bien après être accouchée.

OBSERVATION CCLXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras, laquelle huit jours devant que d'accoucher, avoit la matrice dilatée de la largeur de deux doigts.

LE 18 Septembre 1680, j'ai accouché une femme d'un gros enfant vivant, qui présentoit le bras. Elle eut des douleurs de reins huit jours devant que d'accoucher, qui avoient dès ce tems-là fait dilater sa matrice de la largeur de deux doigts, avec quelque commencement de préparation d'eaux, que l'on y sentoit. Mais ces fausses douleurs s'étant tout-à-fait appaisées, par l'effet d'un simple lavement que je lui fis donner, & d'une saignée que je lui fis faire, elle passa ces huit jours assez tranquillement; après quoi son travail s'étant véritablement déclaré par de bonnes douleurs, & ses eaux étant tout-à-fait bien préparées, j'en rompis les membranes, & ayant aussitôt repoussé le bras que l'enfant présentoit, je le retournai, & le tirai par les pieds. L'on peut connoître par cet exemple, & par beaucoup d'autres semblables que j'ai vûs, que la simple dilatation de la matrice n'est pas toujours un véritable indice du travail déclaré, si elle n'est accompagnée de la préparation des eaux, que l'on sent répondre sur le doigt, par la tension de leurs membranes dans le tems de l'impulsion des douleurs.

OBSERVATION CCLXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis un mois entier.

LE 26 Septembre 1680, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, qu'elle avoit porté mort en son ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Cet enfant n'étoit que médiocrement corrompu, & n'avoit aucune féteur, s'étant conservé dans ses propres eaux, qui ne s'écoulerent que dans le tems de l'accouchement de cette femme, qui se porta aussi bien ensuite, que si elle eût accouché à terme d'un enfant vivant: & comme je lui avois prédit trois semaines auparavant que son en-

fant étoit mort en son ventre, & qu'elle le connoissoit bien elle-même, par la privation entiere du mouvement de cet enfant, elle me sollicitoit instamment de la faire accoucher dès ce tems-là, suivant le conseil d'un Médecin qui la voyoit, qui craignoit fort que cet enfant mort venant à se corrompre dans le ventre de sa mere, ne la mît en grand danger de la vie : mais elle suivit celui que je lui donnai comme le meilleur, qui étoit d'attendre, ainsi qu'on doit toujours faire en pareille occasion, que la nature eût commencé elle-même de tenter l'expulsion de l'enfant mort, par une déclaration effective du travail, qui ne doit pas être accéléré devant ce tems : car si l'on fait autrement, au lieu d'aider la nature, qui feroit bien son opération avec le tems, on l'en détourne en l'irritant, pour la contraindre de l'entreprendre devant qu'elle y soit préparée. C'est pourquoi il est beaucoup plus sûr de laisser mûrir, s'il faut ainsi dire, ces sortes de mauvais fruits, qui avec le tems tombent d'eux-mêmes de l'arbre, aussi bien que les bons.

OBSERVATION CCLXIX.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de cinq mois, mourut dès le lendemain.

LE 27 Septembre 1680, je vis une femme, qui ayant depuis trois semaines une fiévre continue avec redoublemens, venoit d'avorter d'un enfant de cinq mois, qui étoit encore vivant ; cet avortement ne lui étant pas seulement arrivé par la grandeur de sa maladie, mais bien plûtôt par le mauvais effet d'une potion émétique que son Médecin lui apporta, & lui donna lui-même contre mon sentiment, dans la vaine espérance qu'il avoit, que l'accouchement pourroit donner quelque soulagement à la malade ; qui au contraire étant avortée ensuite des violens efforts du vomissement que ce pernicieux remede lui causa, mourut dès le lendemain, ainsi que j'avois prédit qu'il arriveroit certainement. Ce Médecin ne m'allégua pas d'autre raison pour justifier son procédé, sinon qu'il valoit mieux essayer un remede douteux, que de laisser la malade dans un désespoir certain. Je demeurai bien d'accord de cette proposition générale, quoique je fusse d'un sentiment fort contraire à celui du Médecin, qui en avoit fait une mauvaise application ; car bien loin de croire que son mauvais remede,

& l'avortement que je prévoyois qu'il exciteroit, fût un remede douteux en cette occaſion, je croyois au contraire que c'étoit un déſeſpoir certain ; & que c'eût été un très-bon remede, que de n'en point faire à cette femme en l'état où elle étoit, & de commettre pour lors ſa guériſon douteuſe à la nature, en l'aidant ſeulement par un ſimple régime de vivre convenable à ſa maladie.

OBSERVATION CCLXX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit mort en ſon ventre depuis huit jours, ſans aucune cauſe manifeſte que celle d'une grande fâcherie.

LE 11 Octobre 1680, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mort en ſon ventre depuis huit jours entiers qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer ; cet accident lui étant arrivé ſans aucune autre cauſe manifeſte, que celle d'une grande fâcherie. Elle ne laiſſa pas néanmoins d'accoucher auſſi heureuſement de ce gros enfant mort, que ſi c'eût été d'un enfant vivant, & de ſe bien porter enſuite. Comme cette femme étoit très-ſanguine & fort replette, la trop grande abondance de ſon ſang contribua beaucoup à faire ſuffoquer ſon enfant en ſon ventre, par cette grande fâcherie, qui éteignit auſſitôt la chaleur naturelle de celui qui ſe porta auſſi en trop grande quantité, & avec trop de précipitation dans le corps de l'enfant, durant le tems de cette violente paſſion, de même que l'on voit la flâme d'un feu s'éteindre ſubitement par la trop grande abondance de la même matiere qui lui ſert d'aliment, quand elle eſt en une quantité modérée.

OBSERVATION CCLXXI.

D'une femme qui avoit un ſchirre dans le bas ventre depuis ſept ans, qui étant enfin devenu de la groſſeur de la tête d'un homme, la fit enfin mourir.

LE 12 Octobre 1680, j'ai vû une femme âgée de cinquante-deux ans, qui avoit un ſchirre dans le bas ventre, qui s'y étoit formé depuis ſept ans, lorſqu'à l'âge de quarante-cinq ans elle avoit

perdu ses menstrues, après avoir eu durant quelque tems des pertes de sang. Ce schirre, à ce que me dit cette femme, avoit été durant six ans de médiocre grosseur. Mais depuis un an, il étoit devenu de la grosseur de la tête d'un homme; & quoiqu'il eût son principal siége vers la région de la matrice, je ne crûs pas pourtant que ce fût le corps même de la matrice qui fût ainsi tuméfié; parce qu'en touchant cette femme je trouvai l'orifice interne de la matrice dans une disposition naturelle; ce qui n'auroit pas été assurément de la sorte, si ç'eût été le propre corps de la matrice qui eût été ainsi schirreux. Cette maladie qui étoit confirmée depuis un si long-tems, me parut pour lors entierement incurable, & devoir faire mourir certainement cette femme dans peu, comme il arriva quatre mois après que je l'eus vûe en cet état. Le Chirurgien qui fit ouverture de son corps après sa mort, me dit trois jours ensuite, qu'il avoit trouvé en sa matrice, à ce qu'il prétendoit, une mole charnue pesant huit livres & demie, qui lui faisoit cette tumeur au bas ventre, de la grosseur de la tête d'un homme; & qu'à côté de cette grosse tumeur il avoit aussi trouvé comme une seconde matrice d'une grosseur ordinaire. Mais je crois que ce Chirurgien, qui étoit fort ignorant en l'anatomie, s'étoit grandement trompé; & que ce qu'il avoit pris par inadvertance pour une seconde matrice, n'étoit véritablement que la matrice même, aux environs de laquelle, soit à l'un des testicules, comme je l'ai vû arriver en d'autres femmes, ou à quelque autre partie voisine, cette grosse tumeur schirreuse s'étoit formée. J'en ai rapporté un exemple très-considérable en l'Observation CCCLXXXIII. & ce qui me le faisoit conjecturer ainsi, étoit que six semaines avant que cette femme mourût, j'avois encore trouvé l'orifice interne de sa matrice dans une disposition aussi naturelle que celle où je l'avois trouvée la premiere fois que je la vis. Ce même Chirurgien me dit encore qu'il avoit trouvé outre cela dans le ventre de cette femme une autre tumeur schirreuse, de la grosseur du poing, vers le *pancreas*, & une autre semblable au côté gauche du diaphragme dans la poitrine.

OBSERVATION CCLXXII.

De l'heureux accouchement d'une femme, qui ayant eu trois ou quatre violens accès de fiévre tierce, en avoit été guérie par l'uſage du Quinquina, *douze jours avant que d'accoucher.*

LE 28 Octobre 1680, j'ai accouché une femme qui avoit eu il y avoit quinze jours trois ou quatre violens accès de fiévre tierce, qui m'obligerent après une ſaignée du bras de lui faire prendre le *quinquina;* par le moyen duquel remede ſa fiévre ceſſa entierement : après quoi ayant été en bonne ſanté durant dix ou douze jours, elle accoucha fort heureuſement d'un gros garçon qui ſe portoit fort bien. Cette expérience me fit manifeſtement connoître ce qui m'a été confirmé par beaucoup d'autres ſemblables, que les femmes groſſes peuvent auſſi ſûrement uſer de ce remede pour ces ſortes de fiévres, que les autres perſonnes, ſans qu'il cauſe aucun préjudice à la mere ni à l'enfant.

OBSERVATION CCLXXIII.

D'une femme qui mourut de la petite vérole, n'ayant pas voulu être ſaignée, quoiqu'elle en eût grand beſoin, lorſqu'elle fut ſurpriſe de cette maladie.

LE 16 Novembre 1680, je reçûs l'enfant d'une femme, dont l'accouchement fut très-heureux pour la mere & pour l'enfant. Elle vuida beaucoup plus dans les premiers jours de cette derniere couche qu'elle n'avoit fait en ſes précédentes; & s'étant fort bien portée enſuite, elle fut ſurpriſe au bout de ſept ſemaines de la petite vérole, & mourut au huitiéme jour de cette pernicieuſe maladie, qui étoit environ le tems auquel ſes menſtrues avoient toujours coutume de lui revenir, après ſes autres accouchemens. C'eſt pourquoi comme elles n'avoient pas encore paru depuis cette derniere couche, je lui avois conſeillé de ſe faire ſaigner dans le commencement de cette maladie, pour diminuer un peu la plénitude, qui étoit plus grande en elle dans ce tems, que dans un autre. Mais n'ayant pas voulu ſuivre mon conſeil, à cauſe

de la répugnance qu'elle avoit pour ce remede, qui, à ce qu'elle s'imaginoit sans raison, auroit pû faire rentrer sa petite vérole, cela contribua vrai-semblablement à la faire mourir d'autant plûtôt; joint qu'elle avoit été, comme j'ai dit, surprise de cette maladie dans un tems où toute l'habitude du corps n'ayant pas été repurgée par l'évacuation des menstrues, son sang avoit pour lors beaucoup plus de disposition à être entierement corrompu, qu'il n'auroit eu en d'autre tems.

Observation CCLXXIV.

D'une femme qui ayant la fiévre depuis un mois, accoucha d'un enfant de sept mois, qui ne vécut que cinq jours.

Le 30 Novembre 1680, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de sept mois & cinq ou six jours, qui étoit proportionné en force & en grandeur de corps au terme où il vint, & à l'état où étoit la mere, qui avoit depuis un mois entier la fiévre, qui avoit été d'abord continue durant deux ou trois jours, & étoit ensuite devenue tierce & double tierce; pour raison de quoi son Médecin l'avoit fait saigner sept fois du bras; lesquelles saignées trop souvent réitérées en cette femme, qui étoit d'une médiocre complexion, contribuerent bien plûtôt à la faire accoucher prématurément de cet enfant, qui pour sa petitesse & foiblesse ne vécut que cinq jours, qu'à la guérir de sa fiévre, qui s'augmenta encore, & lui dura près d'un mois après son accouchement. Et sur ce que j'avois conseillé à ce Médecin, de se contenter de faire saigner cette femme une ou deux fois seulement, & de lui faire prendre ensuite du *quinquina* pour la guérison de sa fiévre, il me dit que mon métier étoit de l'accoucher quand il en seroit tems, & que le sien étoit de la guérir de la fiévre par les remedes qu'il jugeroit être les plus convenables. Mais il n'en put pas venir à bout, & ne voulut pas changer de sentiment, pour ne pas paroître acquiescer au mien, que je connoissois être assurément meilleur que le sien; car il est constant que la saignée ne guérit point ces sortes de fiévres, & qu'elle n'est seulement utile que pour ôter la plénitude qui auroit été suffisamment diminuée en cette femme, qui étoit, comme j'ai dit, de médiocre complexion, par une ou deux saignées seulement; après lesquelles si elle eût pris du *quin-*

quina, ainsi que je l'avois conseillé, elle auroit été indubitablement guérie de sa fiévre, & auroit ensuite pû porter son enfant jusqu'à terme, & en accoucher aussi heureusement qu'ont fait quantité d'autres femmes, qui ayant de pareilles fiévres, ont usé de ce remede par mon conseil, après une seule saignée.

OBSERVATION CCLXXV.

D'une femme qui croyoit être véritablement en travail d'enfant, laquelle n'étoit pas seulement grosse.

LE 9 Décembre 1680, je fus à Saint Germain en Laye, pour une Dame qui m'avoit mandé pour l'accoucher, croyant être grosse de neuf mois entiers, & même être véritablement en travail d'enfant, ainsi que l'en avoit toujours persuadée, & persuadoit encore sa Sagefemme que je trouvai auprès d'elle quand j'arrivai. Mais ayant aussitôt examiné moi-même l'état où elle pouvoit être, je reconnus d'abord, & lui dis, que non-seulement elle n'étoit point en travail, comme cette Sagefemme lui faisoit accroire, mais même qu'elle n'étoit point du tout grosse d'enfant, comme elle se l'étoit imaginée; de laquelle déclaration bien contraire à son attente, elle ne fut pas moins surprise que son mari, qui en fut si étonné qu'il faillit d'en tomber à la renverse. Cette Dame, qui étoit âgée de trente-huit ans, & mariée seulement depuis un an, avoit à la vérité le ventre presque aussi gros que si elle eût été effectivement grosse d'enfant, & prête d'accoucher, & avoit senti depuis cinq mois entiers, à ce qu'elle me dit, des mouvemens en son ventre, qu'elle croyoit semblables à ceux d'un enfant: mais elle s'étoit bien trompée, car ce n'étoit, selon l'apparence, que certains tressaillemens que sentent ordinairement les femmes qui ont de ces sortes de fausses grossesses; son ventre s'étant ainsi tuméfié, parce que depuis tout le tems que cette fausse grossesse avoit commencé, elle n'avoit pas eu ses menstrues que la moitié moins qu'elle avoit coutume de les avoir auparavant, lesquelles n'avoient pas même été si colorées qu'à l'ordinaire; ce qui avoit été cause que toutes les parties de son bas ventre en étoient devenues ainsi gonflées. Cette Dame étant fille avoit été assez maigre & délicate; mais depuis qu'elle fut mariée, elle devint d'un embonpoint extraordinaire, ayant tous les tégumens du

ventre fort gras : ce qui joint à son nombril que je trouvai extrémement déprimé en-dedans, & à l'orifice interne de sa matrice qui étoit très-menu, me fit juger certainement, qu'elle n'étoit point du tout grosse d'enfant, ainsi qu'elle avoit toujours crû jusqu'à ce moment : & comme elle avoit l'honneur d'être Femme de Chambre de la Reine, dont elle étoit aimée, Sa Majesté ayant la bonté de prendre soin de sa santé, me fit l'honneur de m'envoyer querir aussitôt que je fus arrivé à Saint Germain, pour s'informer de moi de l'état où j'avois trouvé cette Dame, qui lui avoit paru être grosse, aussi bien qu'aux yeux de toutes les personnes de la Cour, durant un très long-tems, & qui en effet ne l'étoit aucunement, ainsi que je le déclarai à Sa Majesté, qui n'en fut pas moins étonnée que le furent plusieurs Dames de la premiere qualité qui étoient avec elle, lorsque j'eus l'honneur de lui parler. Le grand chagrin que cette Dame eut de n'être pas grosse, comme elle avoit crû, diminua peu à peu dans la suite la grosseur de son ventre, en diminuant son embonpoint, ensorte qu'elle redevint de sa taille ordinaire après quelque tems sans aucun autre accident.

Observation CCLXXVI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 18 Janvier 1681, je vis une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit un ulcere carcinomateux à l'orifice interne de la matrice, qui lui étoit arrivé après une évacuation continuelle de fleurs blanches depuis plusieurs années, & une perte de sang depuis deux mois. Mais comme cette femme avoit la réputation d'avoir été d'une vie peu réglée, je crûs que cette prétendue évacuation de fleurs blanches ne venoit que de quelque gonorrhée virulente, qui avoit beaucoup contribué à lui causer ce malin ulcere, qui la fit mourir cinq mois ensuite, comme je l'avois bien prédit ; car souvent les femmes déguisent le vilain nom de ces sortes de gonorrhées, qu'elles qualifient du terme honnête de fleurs blanches.

OBSERVATION CCLXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui l'ayant voulu tirer par les pieds, n'en avoit pas pû venir à bout.

LE 24 Janvier 1681, j'ai accouché une femme d'un enfant que ſa Sagefemme avoit voulu tirer par les pieds; mais n'en ayant pas pû venir à bout, elle avoit laiſſé périr cet enfant au paſſage ſans même l'ondoyer; n'étant pas moins imprudente qu'elle étoit ignorante. Lorſque j'arrivai pour ſecourir cette femme, il étoit trop tard pour ſauver ſon enfant; car il étoit déja mort il y avoit près d'une heure. Je le trouvai ſorti ſeulement juſqu'à la poitrine, cette ignorante Sagefemme attendant vainement qu'il prît des douleurs à la malade, pour achever de la délivrer de cet enfant, auquel elle auroit pû facilement ſauver la vie dans le commencement, ſi elle avoit été bien entendue en ſon art. Mais ce qui contribua beaucoup à accélérer d'autant plûtôt la mort de cet enfant, eſt que dans l'état où je le trouvai, ayant le corps fortement engagé au paſſage, le cordon de ſon ombilic en étoit entierement comprimé; de ſorte que par cette forte compreſſion le mouvement du ſang étant tout-à-fait intercepté dans ce cordon, cela fut cauſe de la mort ſoudaine de l'enfant; à quoi le refroidiſſement de ce cordon qui étoit au-dehors, avoit encore aidé, en cauſant auſſi le même mauvais effet.

OBSERVATION CCLXXVIII.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont le premier venoit le cul devant, & le ſecond ſe préſentoit en la poſture naturelle.

LE 2 Février 1681, j'ai accouché une femme âgée de trente-quatre ans, de deux enfans mâles vivans, laquelle n'ayant pas eu d'enfans depuis huit ans, avoit été beaucoup plus incommodée dans cette derniere groſſeſſe que dans les précédentes, & accoucha dix ou douze jours devant le terme de neuf mois complets, ayant eu les jambes fort enflées durant le dernier mois de ſa

grossesse, comme ont coutume d'avoir toutes les femmes qui sont grosses de deux enfans. Aussitôt que je l'eus accouchée du premier de ces enfans qui venoit le cul devant, je rompis la membrane des eaux du second, comme on doit toujours faire, soit qu'il vienne en la posture naturelle, comme venoit celui-ci, soit qu'il se présente en toute autre posture, afin d'en accélérer plus promptement la sortie, pendant que le passage est tout préparé. Faute d'user de cette méthode, qui est la meilleure, quand une femme a deux enfans, l'on voit souvent des Sagefemmes laisser mal-à-propos languir une femme durant une journée entiere, & quelquefois davantage, après qu'elle est accouchée d'un enfant; la nature qui a été débilitée par l'accouchement du premier enfant, n'ayant plus assez souvent la force de pousser d'elle-même dehors le second, qui reste ainsi en danger de la vie, s'il n'est promptement secouru en rompant, comme j'ai dit, les membranes dont il est enveloppé, qui pourroient retarder sa sortie. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul délivre qui leur étoit commun.

OBSERVATION CCLXXIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, qui avoit une grande perte de sang.

LE 3 Février 1681, j'ai accouché une femme au terme de sept mois & demi de sa grossesse, de deux enfans mâles vivans, laquelle avoit une grande perte de sang qui la mettoit en très-grand danger de la vie, qu'elle auroit certainement perdue le même jour, si je ne l'eusse accouchée de ces deux enfans, que je fus obligé de retourner pour les tirer par les pieds, immédiatement après avoir rompu les membranes de leurs eaux. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul & même arrierefaix qui leur étoit commun. Par ce prompt secours je sauvai la vie à cette femme, & procurai en même tems le Baptême à ces deux enfans, qui en auroient été privés, en périssant en son ventre par la grandeur de cette perte de sang, qui avoit déja causé à la mere plusieurs foiblesses réitérées.

OBSERVATION CCLXXX.

D'une femme qui accoucha toute ſeule, quoique ſon enfant vînt les pieds devant.

LE 25 Mars 1681, je vis une femme qui venoit d'accoucher toute ſeule, quoique ſon enfant vînt par les pieds, la nature l'ayant pouſſé d'elle-même dehors, auſſi-bien que l'arrierefaix. Mais c'étoit un enfant de huit mois, dont la médiocre groſſeur avoit beaucoup contribué à aider la nature à l'expulſer de la ſorte, ſans quoi il auroit été impoſſible à cette femme de ſe délivrer ainſi d'elle-même de cet enfant, s'il avoit été entierement à terme, & auſſi gros que tous les autres enfans qu'elle avoit eus auparavant, leſquels venans tous en mauvaiſe poſture, auroient certainement fait mourir la mere, ſi je ne l'euſſe ſecourue, comme j'avois fait en cinq ou ſix de ſes précédens accouchemens. Cette expérience nous peut confirmer que dans tous les accouchemens prématurés au-deſſous de cinq mois, il ne faut pas beaucoup ſe mettre en peine de la mauvaiſe ſituation de l'enfant, aux femmes qui ont déja eu d'autres enfans à terme; parce que le volume de tout le petit corps de ces derniers avortons, n'égalant pas la groſſeur de la tête d'un enfant à terme, n'empêche pas qu'ils ne puiſſent bien être expulſés en quelque mauvaiſe poſture qu'ils ſe préſentent.

OBSERVATION CCLXXXI.

Du laborieux accouchement d'une femme, dont l'enfant préſentoit la face.

LE 16 Avril 1681, j'ai accouché une petite femme âgée de trente-trois ans, de ſon premier enfant, qui étoit fort gros, & préſentoit la face devant. Lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme, il y avoit trois jours entiers qu'elle étoit en travail, & deux jours que les eaux de ſon enfant étoient écoulées; & comme il n'étoit pas poſſible en ce tems-là de le mettre en une bonne ſituation, pour eſpérer que la nature le pût pouſſer d'elle-même dehors, & qu'il n'y avoit pas lieu de le retourner, pour le tirer

ensuite par les pieds, à cause que toute la matrice étant à sec, & disposée à l'inflammation, on eût fait à la mere une violence mortelle, qui n'auroit pas manqué de faire aussi périr l'enfant dans l'opération, quand il auroit été encore vivant; je fus obligé pour ce sujet, & à l'instante priere de tous les parens de cette femme pour lui sauver la vie, de lui tirer du ventre son enfant en la situation qu'il étoit avec le crochet, ayant une certitude morale qu'il étoit mort; à cause des humidités cadavéreuses qui sortoient de la matrice de cette femme, & que suivant son rapport, elle ne l'avoit point senti remuer depuis un jour & demi. Néanmoins, après avoir ainsi tiré cet enfant, il ne me parut aucune corruption en tout son corps; ce qui pouvoit faire croire qu'il n'y avoit vraisemblablement que peu d'heures qu'il étoit mort; la puanteur des humidités qui sortoient de la matrice, ne venant que des humeurs extrémement échauffées qui avoient croupi en-dedans, durant tout le tems de ce long & laborieux travail; nonobstant lequel cette femme, par le moyen du secours que je lui donnai dans cette urgente nécessité, se porta bien ensuite.

Observation CCLXXXII.

De l'accouchement d'une femme au terme de huit mois, dont l'enfant présentoit un bras.

Le 19 Avril 1681, j'ai accouché une femme d'un enfant de huit mois vivant, qui présentoit un bras, que je repoussai au-dedans de la matrice; après quoi ayant retourné cet enfant, je le tirai par les pieds. Sa naissance fut accélérée d'un mois entier, par un voyage que la mere avoit fait depuis quelques jours dans une voiture assez rude, qui avoit contribué à la mauvaise situation de l'enfant, qui au lieu de se tourner directement pour venir la tête la premiere, qui est la situation naturelle, s'étoit tourné de travers; un de ses bras s'étant ainsi engagé dans le passage. Cela fait manifestement connoître, qu'il n'y a point de tems dans tout le cours de la grossesse, où les femmes doivent plus se tenir de repos que dans le neuviéme mois; parce que c'est environ ce tems-là, que l'enfant a coutume de tourner, pour prendre la situation naturelle, qui est d'avoir pour lors la tête en bas, pour la présenter la premiere en naissant; de sorte que si la femme vient à faire quelque exercice, qui lui donne quelque

que extraordinaire agitation, l'enfant au lieu de ſe tourner en droite ligne, ſe tourne de travers. Cependant, par un abus qui eſt auſſi grand qu'il eſt commun, on recommande à toutes les femmes groſſes de faire bien de l'exercice dans les derniers mois de leur groſſeſſe, afin qu'elles en accouchent plus heureuſement, à ce que l'on prétend. Mais l'expérience nous fait tous les jours connoître que c'eſt un pernicieux conſeil, qui cauſe ſouvent de très-fâcheux accouchemens, ſoit en excitant des pertes de ſang funeſtes, ſoit en faiſant prendre une mauvaiſe ſituation à l'enfant pour la raiſon que je viens d'expliquer.

OBSERVATION CCLXXXIII.

D'une femme dont tous les enfans mouroient en ſon ventre au terme de ſix mois & demi.

LE 31 Mai 1681, j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans, de tempérament fort attrabilaire, qui venoit d'avorter au terme de ſix mois & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant mort en ſon ventre depuis dix ou douze jours, ſans s'être aucunement bleſſée. Elle avoit déja eu trois ou quatre mauvaiſes couches précédentes au même terme ou environ, avec de pareils accidens, qui étoient qu'en ce tems elle ne ſentoit plus mouvoir ſon enfant, mais elle ſentoit ſeulement certains ſoulevemens de la matrice, & vuidoit quelque peu de ſang durant douze ou quinze jours avant ſon avortement. Les arrierefaix de cette femme étoient tout ſchirreux, à quoi contribuoit beaucoup ſon tempérament attrabilaire; ce qui faiſoit que ſes enfans étant devenus grands, & ayant pour lors beſoin d'une nourriture plus abondante, & n'en pouvant pas recevoir une ſuffiſante, à cauſe de cette diſpoſition ſchirreuſe de l'arrierefaix, mouroient ainſi en ſon ventre ſans aucune autre cauſe manifeſte.

OBSERVATION CCLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de ſang.

LE 20 Juin 1681, j'ai accouché une femme qui couroit grand riſque de perdre la vie, à cauſe d'une grande perte de ſang, dont elle fût tout d'un coup ſurpriſe, après l'avoir eue médiocre,

& seulement de tems en tems durant quinze jours. Cette femme étoit grosse pour lors de huit mois ; & cette perte de sang lui étoit d'autant plus dangereuse, qu'elle lui étoit venue de s'être blessée en tombant par deux différentes fois. Je lui tirai son enfant vivant après avoir rompu les membranes de ses eaux & l'avoir retourné par les pieds ; & nonobstant l'extrême danger de la vie où la mere & l'enfant étoient pour lors, ils se porterent tous deux très-bien ensuite.

Observation CCLXXXV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant mort, au terme de quatre mois & demi de sa premiere grossesse.

Le 12 Juillet 1681, j'ai délivré une jeune femme âgée de vingt ans, d'un petit enfant mort, dont elle avorta au terme de quatre mois & demi de sa premiere grossesse, après s'être blessée le jour précédent en tombant sur les genoux. Mais comme cet enfant me parut fort corrompu, aussi bien que l'arrierefaix, & que cette femme me dit, que depuis quelque tems elle n'avoit pas senti remuer son enfant, & que ses urines avoient été extraordinairement épaisses ; je crûs que la cause externe de sa chûte avoit seulement accéléré ce que la cause interne auroit certainement excité dans peu. Cette femme, qui étoit d'un tempérament sanguin, étant devenue grosse une seconde fois, appréhendoit fort de tomber dans le même accident qui lui étoit arrivé en sa premiere grossesse ; mais ayant suivi le conseil que je lui avois donné, de se faire saigner dès le second mois de sa grossesse, elle en fut préservée, comme elle l'a pareillement été dans toutes ses autres grossesses suivantes, ayant eu depuis ce tems-là six enfans vivans, dont je l'ai accouchée fort heureusement à terme.

Observation CCLXXXVI.

D'une femme qui avoit été traitée jusqu'au terme de huit mois qu'elle accoucha d'un enfant, comme si elle eût seulement un schirre de matrice.

Le 31 Août 1681, j'ai vû une Demoiselle grosse de huit mois, qui avoit été traitée depuis six mois entiers par un ancien

Médecin, comme ſi elle eût eu un ſchirre de matrice ; pour raiſon de quoi ce Médecin, qui ne connoiſſoit pas ſa groſſeſſe, l'avoit fait ſaigner quantité de fois des bras & des pieds, & baigner trente-cinq fois, & purger bien autant, s'étant lourdement laiſſé tromper par cette Demoiſelle, qui étant mariée ſecrettement avec un Officier domeſtique du même logis où elle demeuroit, lui avoit celé le ſoupçon de groſſeſſe qu'elle avoit lieu d'avoir, ne croyant pas toutefois elle-même pouvoir être effectivement groſſe, à cauſe qu'elle n'avoit jamais ſouffert, à ce qu'elle me dit, l'introduction de la partie de ſon mari, qui me confirma la même choſe. Mais après avoir examiné cette Demoiſelle en préſence de ſon mari, je les aſſurai tous deux, que la tumeur de ſon ventre étoit cauſée par une vraie groſſeſſe d'enfant, & non point par un prétendu ſchirre de matrice, comme le Médecin l'avoit crû juſqu'alors. Je leur dis même, qu'elle accoucheroit dans peu de jours, ainſi que je le reconnus par les diſpoſitions qui étoient en elle, lui recommandant au reſte de ne pas prendre un dernier remede que ce Médecin lui avoit apporté lui-même, l'aſſurant qu'il y avoit beaucoup plus de confiance qu'en tous les précédens qu'il lui avoit ordonnés, & que c'étoit un nouveau ſecret qu'il avoit appris depuis peu, dont ceux qui le lui avoient enſeigné, avoient vû des cures admirables en de ſemblables maladies que la ſienne. Mais elle me dit, que c'étoit la trop grande appréhenſion qu'elle avoit que ce dernier remede ne la fatiguât encore plus que tous les autres, qui l'avoit obligée de me conſulter, avant que de le prendre ; & que puiſque je l'aſſurois qu'elle étoit effectivement groſſe d'enfant, ce qu'elle me proteſta avoir toujours ignoré juſqu'alors, elle commettroit entierement ſa guériſon à la ſeule nature, comme je lui conſeillois ; ce qu'ayant fait, elle accoucha deux jours enſuite d'un enfant vivant, mais très-foible & tout émacié, qui fut reçu par une Sage-femme à qui cette Demoiſelle avoit déclaré en ſecret ſa groſſeſſe, après m'avoir conſulté. Son mari étant venu quelques jours enſuite chez moi, pour me remercier du ſalutaire conſeil que j'avois donné à ſa femme, me dit qu'elle s'étoit heureuſement tiré d'affaires, ſans aucune participation de ſon Médecin, qui attribuant ſa guériſon au dernier remede qu'il lui avoit apporté, qu'elle n'avoit pas pris, vantoit hautement l'admirable effet qu'il avoit produit, à ce qu'il croyoit. Sur cela je dis au mari qu'il étoit obligé de tirer le Médecin de l'erreur où il étoit, en lui déclarant la choſe comme elle s'étoit paſſée ; afin qu'en autre pareille occaſion, il pût prendre

garde à n'être pas deçû, comme il avoit été en celle de sa femme. Mais il me dit que la nécessité de ses affaires ne lui permettant pas que ce Médecin eût connoissance de leur mariage, il aimoit mieux le laisser dans son erreur se vanter partout, comme il faisoit, de la guérison de sa femme, par l'effet de son prétendu remede, que de lui communiquer leur secret. Mais l'ignorance de ce Médecin ne me parut pas moins grande, que l'erreur où il avoit été; en ce qu'attribuant la guérison du prétendu schirre de la matrice de cette femme au seul effet de son remede, il ne reconnut pas qu'il s'étoit effectivement trompé, ne prenant pas garde qu'un schirre de matrice confirmé depuis un si long-tems, n'auroit pas pû, sans une espece de miracle, recevoir une si prompte guérison: & cette Demoiselle s'étoit aussi bien trompée elle-même, ne croyant pas avoir pû devenir grosse, à cause qu'elle n'avoit pas souffert aucune introduction de la partie de son mari, ne sçachant pas que la conception ne laisse pas quelquefois de se faire, comme il lui étoit arrivé, par la seule éjaculation de la semence de l'homme, qui est reçûe & succée, s'il faut ainsi dire, par la matrice qui en est désireuse, quand elle est directement déchargée à sa seule entrée.

Observation CCLXXXVII.

D'une femme accouchée depuis dix jours, qui avoit une inflammation de matrice, qui lui avoit causé des mouvemens convulsifs.

Le 18 Septembre 1681, je vis une femme accouchée de son premier enfant depuis dix jours, laquelle avoit une grosse fiévre avec grande tension du ventre, où elle sentoit une extrême douleur venant d'une inflammation de la matrice, qui la nuit précédente lui avoit causé des mouvemens convulsifs. Les vuidanges de cette femme n'avoient été depuis le second jour de sa couche, que de simple séro sités sans aucune teinture de sang, ce qui avoit été cause que la partie la plus grossiere de l'humeur, qui auroit dû s'écouler, étant demeurée embarrassée dans la substance de la matrice, avoit fait cette inflammation; & comme les parties enflammées retiennent ordinairement les humeurs qui s'en devroient écouler, cela étoit cause que cette femme ne vuidoit presque rien qu'une simple séro sité, comme je viens de dire; ce que voyant le Chirurgien qui l'avoit accouchée, il lui avoit fait donner de-

puis trois jours des lavemens extrémement âcres, croyant lui procurer par leur moyen une plus convenable évacuation des vuidanges : mais au contraire l'acrimonie de ces remedes trop irritans n'avoit ſervi qu'à augmenter davantage l'inflammation de la matrice, qu'il auroit pû prévenir bien plus facilement par quelques ſaignées. Cette femme étoit en ſi mauvais état, quand je fus appellé pour lui donner mon conſeil, que je la crûs pour lors en très-grand danger de la vie, & quoique je connuſſe que la ſaignée étoit le meilleur remede que l'on pût faire à la malade, je crûs néanmoins qu'ayant attendu trop tard à lui donner ce ſecours, il pourroit lui être inutile, ſçachant bien que cette dangereuſe maladie eſt beaucoup plus facile à prévenir, qu'à guérir quand elle eſt arrivée ; cependant comme il y avoit encore quelque peu d'eſpérance que ce remede qui avoit été négligé lui pourroit être ſalutaire, je la fis ſaigner par deux fois du bras dès ce même jour, & du pied deux jours enſuite ; & au lieu de ces lavemens âcres que ce Chirurgien qui l'avoit accouchée, lui avoit fait prendre fort mal-à-propos dans l'état où elle étoit, je ne lui fis donner que de ſimples décoctions anodines & émollientes, & lui fis faire des fomentations ſur le ventre, mettant ſur toute la région de la matrice des linges trempés dans ces mêmes décoctions tiedes, & les renouvellant de tems en tems, à proportion qu'ils ſe deſſéchoient ; leſquels remedes ayant produit le bon effet que j'en avois eſpéré, firent en peu de jours ceſſer entierement l'inflammation de la matrice, & tous les accidens qui l'accompagnoient : après quoi la malade ſe porta bien. L'on doit remarquer qu'en ces ſortes d'occaſions où la matrice ſouffre inflammation, l'on doit préférer d'abord la ſaignée du bras comme je fis celle-ci, à la ſaignée du pied, qui ne doit pour lors être pratiquée qu'après que la plénitude a été ſuffiſamment diminuée par quelques ſaignées du bras ; car ſi on faiſoit d'abord la ſaignée du pied, on augmenteroit encore la fluxion ſur la partie qui eſt affligée d'inflammation.

Observation CCLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, qui après neuf ans de stérilité, ayant eu un seul enfant, redevint stérile par l'augmentation de son embonpoint.

Le 26 Septembre 1681, j'ai accouché une femme âgée de trente-trois ans de son premier enfant, qui étoit une fille, dont elle n'étoit devenue grosse qu'après neuf années de stérilité depuis son mariage, laquelle n'a point eu d'autre enfant, étant redevenue stérile depuis ce tems-là, quoiqu'elle ait toujours paru être d'un fort bon tempérament. Cette femme étoit à la vérité du nombre de celles qui ne sont stériles que pour un certain tems, & qui changeant avec l'âge leur premier tempérament, deviennent fécondes. Mais sa fécondité étoit si petite, qu'elle dégénera aussitôt en sa précédente stérilité, par le grand embonpoint qui lui survint dès qu'elle fut accouchée de ce seul & unique enfant; les humeurs qui auroient dû contribuer à la génération d'autres enfans, étant consumées par l'augmentation de cet embonpoint, comme on le voit arriver à beaucoup de femmes, qui de fécondes qu'elles étoient auparavant, deviennent stériles quand elles deviennent extraordinairement grasses.

Observation CCLXXXIX.

D'une femme qui mourut six jours après être accouchée assez heureusement d'un très-gros enfant, par les fâcheux accidens qui lui survinrent au troisiéme jour.

Le 30 Septembre 1681, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant vivant, qui vint naturellement sans aucune autre difficulté, sinon que la mere vuida tout d'un coup les eaux de son enfant vingt heures devant que d'accoucher; durant tout lequel tems elle n'eut que de très-petites douleurs, qui ne produisoient aucun effet; après quoi lui en étant survenu de bonnes, elle accoucha assez heureusement en une demi-heure. Cette femme étoit sujette à avoir de grandes pertes de sang immédiatement après

être accouchée, qui lui cauſoient des foibleſſes durant deux ou trois heures, comme il lui arriva durant cette derniere, où elle vuida des caillots de ſang excédant la groſſeur des deux poings; l'extrême groſſeur de ſes enfans & de l'arrierefaix qui leur étoit proportionné, contribuant beaucoup à lui cauſer cet accident. Mais après qu'elle fût revenue de ces premieres foibleſſes, elle ſe porta aſſez bien juſqu'au troiſiéme jour, auquel tems il lui ſurvint une grande fluxion éréſipelateuſe qui occupoit toute la joue, l'oreille & la gorge du côté gauche, avec une très-grande douleur de tête accompagnée de fiévre, & de quelques mouvemens convulſifs, qui la firent mourir à la fin du ſixiéme jour de ſon accouchement. Je crus pour lors qu'on ne pouvoit pas attribuer la cauſe de la mort de cette femme à d'autre cauſe qu'au tranſport qui s'étoit fait vers la tête, d'un ſang trop échauffé, qui ayant déja fait quelque impreſſion aux membranes du cerveau dès le tems de ſon travail, y avoit cauſé une inflammation dans la ſuite, vers le troiſiéme jour après l'accouchement, dans le tems de la plus grande ardeur de la fiévre de lait, laquelle inflammation avoit produit cette fluxion éréſipélateuſe qui avoit paru au-dehors, & les autres fâcheux accidens qui firent mourir cette femme.

Observation CCXC.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté ſon enfant mort en ſon ventre depuis près d'un mois.

Le 3 Octobre 1681, j'ai accouché une femme d'un enfant de ſix mois, qu'elle avoit porté mort en ſon ventre depuis près d'un mois, qu'elle étoit tombée rudement ſur les genoux, ne l'ayant point ſenti remuer depuis tout ce tems-là, nonobſtant quoi elle s'étoit aſſez bien portée, ſentant ſeulement de tems en tems certains ſoulevemens de ſon ventre, comme il arrive aſſez ſouvent aux femmes qui portent des enfans morts de cette nature; leſquels ſoulevemens de ventre viennent de quelque bouillonnement & fermentation qui ſe fait des eaux de l'enfant, & des autres humeurs qui ſont contenues en la matrice échauffée & travaillée par la réſidence de l'enfant mort. Cette femme nonobſtant cet accident ne laiſſa pas d'accoucher aſſez heureuſement de cet enfant mort, & de ſe bien porter enſuite.

Observation CCXCI.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'un enfant qui se portoit assez bien, quoiqu'elle eût une grosse fièvre continue depuis huit jours, causée par un érésipele qui lui occupoit toute la tête.

Le 30 Octobre 1681, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude assez replete, au terme de huit mois, d'un enfant qui se portoit assez bien, vû le dangereux état où étoit sa mere, qui avoit depuis huit jours une grosse fièvre continue avec redoublemens, & un érésipele par toute la tête, qui en étoit devenue extrémement enflée & douloureuse aussi-bien que toute la face; ce qui m'obligea de la faire saigner par trois fois du bras en différens jours; après quoi ayant eu une notable diminution de sa fièvre, & d'un violent vomissement qu'elle avoit eu auparavant presque continuel, elle accoucha dans le fort de cette fièvre maligne; & quoique son enfant fût venu de la sorte au terme de huit mois, il ne laissa pas de se bien porter dans la suite; & comme la nature avoit eu la force de pousser au-dehors par cette fluxion érésipélateuse, l'humeur qui par sa malignité n'auroit pas manqué de faire mourir cette femme, si les parties intérieures de la tête n'en avoient pas été entierement délivrées, cela fut cause qu'elle échappa heureusement; ce qui n'arriva pas à celle dont j'ai rapporté l'histoire en l'Observation CCLXXXIX. laquelle mourut au sixiéme jour après son accouchement. Parce que la tumeur érésipélateuse qui lui parut seulement au troisiéme jour de sa couche vers la joue, l'oreille & la gorge du côté gauche, venoit de l'inflammation qui étoit déja aux membranes & aux parties intérieures du cerveau, ainsi qu'il me parut par les accidens qui précéderent sa mort.

OBSERVATION CCXCII.

D'une femme qui avorta au ſixiéme mois de ſa groſſeſſe d'un enfant mort qui préſentoit le bras.

LE 7 Novembre 1681, je vis une femme qui avorta d'un enfant mort au ſixiéme mois de ſa groſſeſſe. Il y avoit douze ou quinze jours qu'elle s'étoit bleſſée en allant dans une voiture trop ſecouante ; ce qui lui cauſa des douleurs de ventre durant tout ce temps ; à la fin duquel elle vuida ſes eaux en grande abondance, ſans aucune véritable douleur ; & comme ſon enfant préſentoit le bras, la Sageſemme croyant d'abord que c'étoit le pied, n'y prenant pas garde, le tira dehors juſques à l'épaule ; ce qui avoit engagé l'enfant dans une plus mauvaiſe poſture qu'il n'étoit au commencement. Les choſes étant en cet état, lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme, je repouſſai au dedans ce bras ainſi ſorti : mais comme toutes ſes eaux étoient entierement écoulées depuis un jour entier, & que l'orifice de la matrice étoit trop peu ouvert, & trop dur, pour y pouvoir introduire ma main ſans violence, afin de retourner l'enfant, je jugeai plus à propos de commettre à la nature l'expulſion de cet enfant, que d'en tenter pour lors l'extraction trop forcée, prévoyant bien que comme il étoit fort petit, il pouvoit facilement être expulſé en la mauvaiſe poſture qu'il étoit, quand la matrice auroit été ſuffiſamment dilatée ; parce que cette femme avoit déja eu un autre enfant d'une juſte groſſeur, dont elle étoit accouchée à terme ; ce qui arriva en effet douze heures enſuite, comme je l'avois prédit ; la nature ayant d'elle-même pouſſé cet enfant dehors, par le moyen des douleurs qui ſurvinrent après un lavement que je lui fis donner, qui dilaterent ſuffiſamment la matrice. Mais la Sageſemme qui étoit reſtée auprès de cette femme, ne s'étant pas ſervi de cette occaſion, laiſſa refermer la matrice, & ne la put pas délivrer de l'arriere-faix, qui reſta encore au ventre de la mere durant ſix heures : après quoi la nature l'expulſa d'elle-même, comme elle avoit fait l'enfant, & cette femme ayant été ainſi heureuſement délivrée, ſe porta bien enſuite. Mais je ſuis certain que ſi j'avois voulu tenter l'extraction forcée de cet enfant, comme on m'en requeroit, lorſque je vis cette femme, la violence qu'il eût fallu faire en ce temps,

pour dilater suffisamment sa matrice, à y pouvoir introduire la main, auroit pû être très-préjudiciable à la vie de la mere, que je préservai de ce danger, en commettant prudemment l'expulsion de cet enfant à la nature, pour les raisons que j'ai déclarées.

OBSERVATION CCXCIII.

D'une femme qui eut une grande perte de sang, causée par une subite frayeur, & par la rétention d'un simple faux germe.

LE 13 Novembre 1681, j'ai vû une femme qui croyant être grosse de deux mois, eut une subite frayeur, qui lui causa aussi-tôt des douleurs dans le ventre, & une perte de sang qui lui arriva dès la nuit du même jour : laquelle fut si grande qu'elle la fit tomber cinq ou six fois en de grandes foiblesses, dont elle auroit crû devoir mourir, si je ne l'eusse assurée que les pertes de sang n'étoient point ordinairement dangereuses, quelque grandes qu'elles soient, sinon celles qui arrivoient dans les grossesses avancées, & qu'elle ne couroit aucun risque de la vie : parce que le soupçon de grossesse qu'elle avoit, n'étoit pour lors que de deux mois ; & qu'outre cela sa perte de sang, quoique très-abondante, ne venoit que d'un simple faux germe, qu'elle vuida quelques jours ensuite en plusieurs parcelles membraneuses, par la seule opération de la nature, sa matrice ne s'étant pas ouverte suffisamment pour l'en pouvoir tirer avec la main : de sorte qu'il me parut que la frayeur subite qu'eut cette femme, n'avoit seulement fait qu'accélerer l'expulsion de ce faux germe, que la nature auroit indubitablement tentée dans peu, comme il arrive qu'elle fait ordinairement, se délivrant presque toûjours de ces sortes de corps étranges devant la fin du troisiéme mois.

OBSERVATION CCXCIV.

D'une femme qui mourut ſix jours après avoir été accouchée par un Chirurgien, qui lui avoit laiſſé une partie de l'arrierefaix en la matrice.

LE 24 Novembre 1681, je vis une femme qui avoit été accouchée depuis ſix jours par un Chirurgien, qui lui ayant laiſſé une partie de l'arrierefaix dans la matrice, avoit encore tenté une ſeconde fois quelques heures enſuite, de tirer ce qui en étoit reſté, ſans en avoir pû venir à bout, quoiqu'il s'eſtimât être des plus capables en l'art des accouchemens. Mais comme il avoit fait une extrême violence à la malade, pour tâcher de la délivrer, il lui ſurvint auſſi-tôt une groſſe fiévre avec grands redoublemens, tenſion de tout le ventre, & grande dureté très-douloureuſe de la matrice, cauſée par l'inflammation qui s'y étoit faite, & autres pernicieux accidens, qui firent mourir cette femme dès ce même jour que je la vis, ainſi que je l'avois prédit : & comme elle étoit déja à l'agonie lorſque je fus mandé pour la ſecourir, en eſſayant, ainſi que ſes parens m'en prioient inſtamment, de lui tirer de la matrice cette partie de l'arrierefaix qui y étoit reſtée, je ne voulus pas ſeulement la toucher parce qu'il n'y avoit plus pour lors aucune eſpérance de pouvoir ſauver la vie par cette opération à cette femme, qui étoit, comme je viens de dire, effectivement agoniſante. On me dit néanmoins que ce Chirurgien avoit toujours donné juſques alors eſpérance, que la nature rejetteroit bien elle-même de la matrice cette partie de l'arrierefaix qu'il n'en avoit pû tirer; & que dans cette vaine eſpérance il avoit fait ſaigner la malade par deux fois du pied, & lui avoit fait prendre pluſieurs potions & pluſieurs lavemens âcres, qui au lieu de produire le bon effet qu'il en attendoit, avoient encore aidé à augmenter l'inflammation de la matrice, en augmentant la fluxion d'humeurs ſur cette partie irritée par la violence de l'opération. Si j'euſſe été appellé dès le commencement pour voir cette femme, j'aurois premierement conſeillé à ce Chirurgien de commettre plûtôt entierement à la nature l'expulſion de l'arrierefaix, que de faire aucune violence à la matrice pour l'en tirer, & l'aurois encore empêché d'en tenter cette ſeconde fois l'extraction : car pour lors la matrice qui avoit déja

été bien irritée par la premiere opération, devoit encore avoir moins de disposition à la souffrir ; & au lieu de faire saigner du pied la malade, comme il avoit fait dans la suite, je lui aurois plûtôt conseillé de la faire saigner du bras, pour détourner la trop grande fluxion sur la matrice ; & ne lui aurois fait donner aucun lavement âcre, comme il fit aussi mal à propos : mais seulement de simples décoctions, pour tempérer l'inflammation qui survint à la matrice qui avoit été par trop irritée : car on doit observer que l'orifice de la matrice étant toûjours fort dur & resserré durant tout le temps que cette partie souffre inflammation, ne peut pas pour lors permettre l'expulsion, ni l'extraction des corps étranges qui sont contenus en elles ; lesquels y sont contenus jusques à ce que cet orifice se soit relâché suffisamment par la cessation, ou par une grande diminution de l'inflammation.

Observation CCXCV.

D'une femme qui ayant la fiévre quarte depuis six semaines, avorta d'un petit fœtus *de la grosseur d'une petite mouche à miel.*

Le 8 Décembre 1681, j'ai vû une femme, qui après avoir été surprise d'une perte de sang considerable, croyant pour lors être grosse de deux mois & demi, venoit de vuider parmi des caillots de sang, une poche membraneuse de la grosseur d'un œuf de poule, pleine d'eau, au milieu de laquelle je trouvai un petit *fœtus* de la grosseur d'une très-petite mouche à miel ; lequel apparemment avoit cessé de grandir, & de vivre depuis six semaines, que cette femme avoit eu la fiévre quarte ; le corps de ce petit avorton étant resté de la même proportion qu'il pouvoit avoir, lorsque les violens accès de la fiévre de la mere avoient détruit en lui le principe de vie.

OBSERVATION CCXCVI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit extrêmement gros & mort, préſentoit le bras avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 29 Janvier 1682, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mort, qui préſentoit le bras avec ſortie du cordon de l'ombilic. Mais comme lorſque je fus appellé pour ſecourir cette femme, ſon enfant étoit tout à ſec, par l'entier écoulement de ſes eaux depuis un jour & demi, & qu'il eût fallu faire une trop grande violence à la mere pour repouſſer tout-à-fait ce bras, qui reſtoit toûjours au paſſage, ſans en pouvoir être déplacé, en tirant un des pieds de l'enfant, que j'y avois amené pour le retourner, je jugeai qu'il étoit moins dangereux pour la mere, de tronquer le bras de cet enfant mort, pour le tirer enſuite plus facilement, que de faire un trop violent effort à la mere, pour repouſſer ce bras, qui empêchoit par ſon fort engagement au paſſage, que le corps de l'enfant, pût en ſe retournant ſuivre l'attraction de ſes pieds. Ayant donc par cette raiſon tronqué ce bras, dans la certitude que j'avois de la mort de l'enfant, par la grande flétriſſure du cordon de l'ombilic qui étoit tout froid, & ſans aucun battement, depuis plus de ſix heures qu'il étoit ſorti, j'achevai enſuite de tirer l'enfant par les pieds. Il eſt certain que ſi je n'euſſe agi de la ſorte en cette occaſion, la mere n'auroit pas manqué de mourir, à cauſe de l'extrême violence qu'il eût fallu lui faire, pour lui tirer ce gros enfant mort, ſans en tronquer le bras, comme je fis au grand ſoulagement de cette femme, qui nonobſtant un ſi laborieux accouchement, ſe porta bien dans la ſuite.

OBSERVATION CCXCVII.

D'une femme qui étant avortée d'un petit enfant de deux mois & demi vivant, ne put être délivrée de l'arriereſaix qui reſta dans la matrice durant un mois.

LE 7 Mars 1682, je vis une femme, qui n'étant groſſe que de deux mois & demi, avorta en ma préſence d'un petit en-

fant vivant, qui remua manifestement les bras & les jambes, ouvrant même la bouche durant une demi-heure. Je l'ondoyai aussi-tôt que la mere l'eut poussé d'elle-même dehors ; ce qu'elle fit avec une grande perte de sang. Mais comme cet enfant étoit très-petit, & que la matrice ne s'étoit dilatée qu'à proportion de la petitesse du corps molasse de cet avorton, l'arrierefaix resta au dedans de la matrice, n'y ayant pas lieu de le tirer, à cause que l'épaisseur & la dureté de l'orifice interne qui étoit fort resserré, ne permettoient pas qu'on le pût dilater sans une trop grande violence, qui auroit pû causer dans la suite une très-dangereuse inflammation de cette partie. Mais la retention de cet arrierefaix augmenta tellement la perte de sang, que la mere en tomba par plusieurs fois en de grandes foiblesses durant le premier jour ; après quoi cette même perte de sang, s'étant un peu calmée durant un jour ou deux seulement, eut encore par intervalles pendant trois semaines entieres plusieurs fâcheuses recidives, sans que la matrice pût jamais être suffisamment dilatée pour pouvoir d'elle-même expulser cet arrierefaix qui y étoit demeuré, ni qu'il en pût être tiré sans violence : & comme il resta durant tout ce temps adhérent au fond de la matrice, cette adhérence fut cause qu'il ne se convertit point d'abord en suppuration, comme il arrive ordinairement, lorsqu'étant tout-à-fait détaché de la matrice, il n'a plus aucune communication de vie avec elle : de sorte que la véritable suppuration de cet arrierefaix n'ayant commencé qu'au bout de ces trois semaines de temps, la malade vuida ensuite ce corps étrange en plusieurs parcelles séparées durant plus de huit jours, & resta ainsi un mois entier à se délivrer de l'arrierefaix de ce petit avorton : ce que la plûpart des femmes font en trois ou quatre jours, & ordinairement avant le neuviéme jour. Mais ce qui contribua beaucoup à cette grande longueur de temps, fut que les vives racines de cet arrierefaix empêcherent qu'il ne se détachât de la matrice, où il étoit adherent, & qu'il n'en fut expulsé qu'avec peine ; à quoi contribua aussi beaucoup le peu de dilatation de son orifice interne. Pendant les huit derniers jours que dura la suppuration de cet arrierefaix, cette femme eut, comme il arrive ordinairement en ces sortes de dispositions, la fiévre avec plusieurs redoublemens accompagnés de grande douleur de tête, & de suffocations de matrice, après quoi cette partie ayant été purifiée de l'infection de cette suppuration, cette femme se porta bien dans la suite ;

ayant couru beaucoup moins de risque, en commettant entierement à la nature l'expulsion de cet arriefaix ainsi resté dans la matrice, que si je l'en eusse délivrée par l'opération de la main, qui ne se pouvoit pas faire sans une violence, qui auroit certainement rendu le remede plus préjudiciable que la maladie. Il faut remarquer que ce petit avorton, que je vis vivant durant une demi-heure, eut bien la force de remuer les bras & les jambes; mais qu'il n'en eut pas assez pour pouvoir pousser aucun cri, ni former aucune voix; quoique je lui visse ouvrir manifestement la bouche par plusieurs fois; car tous les avortons n'ont pas ordinairement de voix devant la fin du troisiéme mois, leur poulmon n'ayant pas encore pour lors la force de pousser l'air avec assez d'impétuosité pour former aucun cri.

Observation CCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté, à ce qu'elle croyoit, près de dix mois son enfant en son ventre.

Le 21 Mars 1682, j'ai accouché une femme d'une très-grosse fille, qu'elle avoit portée, à ce qu'elle croyoit, près de dix mois entiers en son ventre; ce qui me parut bien vrai-semblable par la supputation du temps que je l'avois jugée grosse dans le commencement, & par la force & la proportion de son enfant, qui étoit une fois plus gros que tous les autres enfans, dont je l'avois accouchée auparavant au terme de neuf mois. Cela me confirma que tous les enfans qui passent le terme ordinaire, sont toujours beaucoup plus gros que les autres.

Observation CCXCIX.

De deux femmes accouchées depuis deux mois, qui avoient une fâcheuse tumeur au côté du bas ventre.

Le 28 Mars 1682, je vis une femme accouchée depuis deux mois, à laquelle il étoit survenu quelques jours auparavant une tumeur au côté du bas-ventre, tirant vers l'aîne droite, laquelle procédoit de la partie la plus grossiere de ses vuidanges, qui n'ayant pas eu une suffisante évacuation, étoit restée embarassée dans toutes les parties latérales de la matrice, & de ses li-

gamens de ce même côté, qui se tuméfia beaucoup, causant d'extrêmes douleurs à la malade, accompagnées de fiévre & de fréquentes foiblesses; & étant venu enfin à abscéder, obligea d'y faire ouverture, pour donner une libre issue à trois palettes de matiere qui y étoit contenue, semblable à une espece de lie de vin rouge & de vin blanc, qui auroit été mêlée; après quoi toute cette grosse tumeur ayant suppuré durant cinq semaines, cette femme se porta mieux de jour en jour, & guérit heureusement de cette fâcheuse maladie, qui l'avoit mise en extrême danger de la vie. Plusieurs Medecins qui avoient vû cette femme avant que cette tumeur vînt à abscéder, avoient essayé de la guérir par de fréquens purgatifs, qui au lieu de produire l'effet qu'ils en esperoient vainement, n'avoient servi qu'à irriter d'autant plus le mal, en augmentant la fluxion sur cette partie, aussi-bien que la douleur; car l'humeur qui cause ces sortes de tumeurs, étant toûjours hors des voyes de la purgation, & ne pouvant pas, pour ce sujet, être évacuée par les médicamens purgatifs, il ne falloit pas s'étonner, si la malade au lieu de recevoir du soulagement de son mal, en avoit encore été plus incommodée toutes les fois qu'on l'avoit voulu purger. Les remedes qui sont les plus convenables à ces sortes de tumeurs, sont principalement la saignée du bras, qui pour lors est préférable à la saignée du pied, pour détourner en évacuant la plénitude, le trop grand dépôt d'humeurs qui se fait sur ces sortes de tumeurs, qui sont toûjours très-douloureuses; & les simples émolliens & résolutifs appliqués sur la partie, ou bien les suppuratifs, si l'on y sent une manifeste collection de matiere, afin d'en accelerer la maturité. Six semaines ensuite je vis encore une autre femme, qui avoit une pareille tumeur au coté du bas ventre, depuis sept semaines qu'elle étoit accouchée, & qui procédant de même cause que celle de cette autre dont j'ai parlé, me parut aussi être grandement disposée à abscéder: mais je doutai que l'issuë de sa maladie fût aussi bonne que celle de cette premiere; parce que cette derniere étoit d'une complexion très-délicate. Je lui donnai le même conseil que j'avois donné à l'autre, & lui recommnadai bien surtout d'éviter toutes sortes de médicamens diurétiques & purgatifs, que j'ai toûjours reconnus être très-préjudiciables à ces sortes d'indispositions.

OBSERVATION

OBSERVATION CCC.

D'un enfant nouveau-né qui vomit durant les deux ou trois premiers jours une matiere toute noirâtre, & ne laiſſa pas de ſe bien porter dans la ſuite.

LE 10 Avril 1682, j'ai accouché une femme, d'une fille forte & robuſte, qui quoiqu'elle fût venuë naturellement, & qu'elle n'eût ſouffert aucune violence dans l'accouchement de ſa mere, eut durant le premier jour un vomiſſement de flegmes mêlées de quelque peu de ſang; après quoi elle vomit en ma préſence, durant près de deux jours, une matiere toute noirâtre, que je crûs ne pouvoir venir que d'une bile de cette couleur, ou du pur *meconium* des inteſtins, ou bien du ſang même qui s'étant épanché par l'effort de ces vomiſſemens dans le fond de l'eſtomac, & y ayant ſéjourné durant quelque temps, avoit acquis cette couleur noirâtre, qui paroiſſoit dans les excrétions de ce vomiſſement. Mais quoi que ce fût, cet enfant ne laiſſa pas de ſe bien porter dans la ſuite, & la mere auſſi.

OBSERVATION CCCI.

D'un enfant nouveau-né qui mourut le même jour qu'on lui eut mal coupé le filet de la langue.

LE 12 Avril 1682, il arriva un accident bien extraordinaire à une femme qui étoit accouchée aſſez heureuſement d'un bel enfant mâle, qui ſe portoit très-bien, après être demeurée au lit durant la plus grande partie du temps de ſa groſſeſſe, afin de pouvoir porter, comme elle avoit fait, juſques à terme cet enfant qui lui étoit unique, ayant uſé de cette précaution, à cauſe qu'elle étoit accouchée auparavant pluſieurs fois d'enfans morts avant terme: mais hélas! la grande joye qu'elle eut d'être ainſi heureuſement accouchée de ce dernier enfant, fut bientôt changée en l'extrême triſteſſe qu'elle eut, de ce que ſon Chirurgien ayant voulu couper le filet, qu'il prétendoit que cet enfant avoit, lui ouvrit par inadvertance un vaiſſeau du deſſous de la langue, dont il ſortit une ſi grande abondance de ſang, qu'il mourut le même jour; cet enfant ayant vrai-ſemblablement avalé beau-

coup de sang, qui s'étant caillé en son estomac, l'avoit enfin suffoqué ; joint à celui qui étoit aussi distilé en même temps dans sa poitrine. Mais il me paroît que la seconde faute que fit ce Chirurgien, de n'avoir pas eu l'industrie d'arrêter cette hemorragie, fut encore plus grande que la premiere, qu'il pouvoit facilement réparer en faisant seulement chauffer le bout d'une simple sonde, pour en cautériser le vaisseau ouvert ; moyennant quoi il auroit indubitablement arrêté avec sûreté dans le même moment ce flux de sang, qui fit ainsi misérablement périr ce pauvre enfant, sans même que ce Chirurgien le crût seulement en danger ; à cause qu'il ne voyoit pas que l'enfant rejettât par la bouche une quantité de sang bien considerable ; mais il ne prenoit pas garde, qu'à mesure que le sang sortoit du vaisseau ouvert, l'enfant en avaloit une partie, qui se caillant, comme j'ai dit, en son estomac, & une autre partie distilant dans sa poitrine, fut cause qu'il en fut suffoqué le même jour.

Observation CCCII.

D'une femme grosse de sept mois qui ayant une fiévre continue avec une fluxion de poitrine, mourut dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

Le 13 Avril 1682, je vis une femme grosse de sept mois malade depuis douze jours de fiévre continue avec fluxion de poitrine, pour raison de quoi son Medecin l'avoit fait saigner neuf fois du bras, desirant avec impatience qu'elle fût accouchée, dans l'espérance qu'il avoit que la nature se dégageant par les vuidanges de l'accouchement, cette femme pourroit plus facilement guérir de sa maladie. Mais lorsque je la vis, je fus d'une opinion bien contraire ; car je jugeai que l'extrême danger où elle étoit, augmenteroit encore davantage par son accouchement, s'il arrivoit durant cette fâcheuse maladie, qui ne permettroit pas à la nature, qui en étoit presque accablée, de bien regler dans la suite l'évacuation des vuidanges, comme il arriva en effet ; car cette femme étant accouchée ainsi que son Medecin avoit desiré, trois jours après que je l'eus vûë, mourut dès le lendemain, comme je l'avois bien prédit. Si j'eusse été appellé plûtôt pour voir cette femme, j'aurois bien approuvé qu'elle eût été saignée du bras deux ou trois fois seulement, ou quatre fois tout au plus ;

mais je n'euſſe jamais conſenti qu'on l'eût ſaignée juſques à neuf fois, comme on avoit fait, de crainte que ces trop fréquentes ſaignées ne contribuaſſent, ainſi qu'elles avoient fait, autant que ſa maladie, à la faire accoucher prématurément : car dans l'état d'une pareille maladie, au lieu d'eſtimer l'accouchement comme un remede ſalutaire, on le doit regarder comme un très-pernicieux remede, qui eſt ordinairement funeſte en ces ſortes d'occaſions ; étant ſemblable à ces mauvais ports remplis de dangereux écueils, qui font faire naufrage aux Pilotes qui y refugient inconſidérément leur vaiſſeau, pour éviter une tempête, qui leur auroit été moins funeſte, que le malheureux azile qu'ils ont recherché, dans l'eſpérance d'y trouver leur ſalut.

OBSERVATION CCCIII.

D'une femme qui avoit une deſcente de matrice cauſée par les efforts d'une violente toux, & par ceux qu'elle avoit faits pour aller à la ſelle, après avoir eu le ventre reſſerré durant vingt jours.

LE 21 May 1682, je vis une femme qui avoit une deſcente de matrice, qui lui étoit arrivée par une grande toux, & par les violens efforts qu'elle avoit faits pour aller à la ſelle, après avoir eu le ventre reſſerré durant vingt jours entiers ; leſquelles deux cauſes jointes l'une à l'autre avoient d'autant plus facilement contribué à lui faire venir cette maladie, qui l'obligea de porter durant quelque temps un peſſaire, que je lui mis dans le col de ſa matrice, afin de l'empêcher de retomber ; lui recommandant de s'aſſujettir à prendre tous les deux jours de petits lavemens de ſimple eau de riviere, pour s'entretenir la liberté du ventre, afin d'éviter les violens efforts qu'elle étoit obligée de faire, pour aller à la ſelle, quand elle l'avoit trop reſſerré ; & de ſe faire ſaigner par deux fois du bras, & d'uſer journellement du ſyrop de capillaire & du lait d'âneſſe, pour calmer la toux dont elle étoit fort incommodée ; comme auſſi d'éviter toutes ſortes de médicamens purgatifs.

Observation CCCIV.

D'une femme qui ayant une grande perte de sang, avorta environ le troisiéme mois de sa grossesse, d'un fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'une grande mouche à miel.*

Le même jour 22 May 1682, j'ai délivré une femme d'une fausse couche qu'elle eut environ le troisiéme mois de sa grossesse : c'étoit une femme fort sanguine, à qui j'avois conseillé de se faire saigner dès le premier mois, pour tâcher à la garantir de cet accident : mais elle n'avoit pas voulu croire le bon conseil que je lui avois donné ; & avoit mieux aimé suivre la mauvaise coutume que beaucoup d'autres ont, d'attendre qu'elles soient grosses de quatre mois & demi, pour se préserver de cet accident, qui leur arrive le plus souvent avant la fin du troisiéme mois : & comme cette femme avoit pour lors une grande perte de sang, je tirai de sa matrice un arrierefaix de l'épaisseur d'un bon doigt, & large comme les deux tiers de la paume de la main, quoique le *fœtus*, qui étoit encore enfermé dans ses membranes, dont les eaux s'étoient écoulées il y avoit une heure, ne fût pas plus gros qu'une grande mouche à miel. Il ne faut pas néanmoins inférer de-là, que l'enfant ne soit pas plus grand au terme que cette fausse couche étoit arrivée ; car ce petit avorton ne paroissoit pas être de plus de vingt-cinq jours. Mais il y avoit apparence qu'il s'étoit flétri environ ce temps-là, son principe de vie ayant été détruit : & que n'ayant pas profité durant un long espace de tems, il étoit demeuré dans la matrice, & s'étoit conservé dans ses eaux, jusques au temps que cette fausse couche arriva à cette femme, qui se porta fort bien après que je l'eus ainsi délivrée.

Observation CCCV.

De l'accouchement d'une femme dont la grossesse avoit été ignorée par son Medecin dans le commencement ; laquelle femme fut difficile à délivrer de son arrierefaix dont le cordon se rompit.

Le 5 Juin 1682, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois, d'un garçon qui se portoit très-bien ; laquelle s'étant

trouvée mal au commencement de ſa groſſeſſe, qu'elle ignoroit pour lors, avoit été ſaignée par le conſeil de ſon Medecin pluſieurs fois du bras & du pied, & purgée un mois durant, & même baignée; nonobſtant quoi elle avoit conſervé ſa groſſeſſe, dont je lui donnai des aſſurances certaines, lorſque laſſée de tous les remedes qu'elle avoit pris inutilement, elle m'avoit conſulté étant groſſe de près de quatre mois. Mais ayant ainſi heureuſement accouché cette femme, la voulant délivrer de ſon arrierefaix, le cordon qui étoit extrêmement petit & foible, s'en détacha entierement vers ſa racine, quoique je n'euſſe pas fait la moindre violence pour le tirer; incontinent après quoi ſa matrice ſe referma ſi exactement, que je n'y pus introduire qu'avec peine deux deux ou trois doigts de ma main; ſentant un grand étranglement vers ſon orifice interne qui s'étoit auſſi-tôt fortement contracté. Mais ayant dilaté peu à peu ſans violence cet orifice, & ayant pris avec deux ou trois doigts la partie la plus avancée de cet arrierefaix, qui étoit ainſi reſté au dedans de la matrice, je fis ſuivre peu à peu le reſte de ſon corps que je tirai tout entier. Au huitiéme jour de la couche de cette femme, elle vuida tout d'un coup de la matrice, par un fort grand flot, près de trois palettes de vuidanges corrompues, qui étoient d'une extrême puanteur; ce qui avoit été cauſe que depuis deux jours que ſes vuidanges avoient été entierement ſupprimées, elle avoit été fort incommodée de vapeurs, & d'une grande douleur de tête; leſquels accidens étant beaucoup diminués après cette ſubite excrétion de vuidange corrompue, elle ſe porta très-bien dans la ſuite. Il faut remarquer qu'outre la petiteſſe & la foibleſſe du cordon, ce n'eſt pas tant la forte adherence de l'arrierefaix à la matrice, que la ſubite contraction de ſon orifice interne, qui ne permettant pas que le corps de l'arrierefaix, quoiqu'entierement détaché, en puiſſe facilement être tiré, eſt cauſe que ce cordon, quand il eſt trop foible, ſe rompt & s'en détache ainſi quelquefois entierement.

Observation CCCVI.

D'une femme qui ayant tous les accidens d'une pleurésie lorsqu'elle accoucha, ne laissa pas de se bien porter dans la suite.

Le 8 Juin 1682, j'ai accouché une femme qui avoit depuis vingt-quatre heures un fort accès de fievre avec tous les accidens d'une pleurésie ; pour raison de quoi je la crus d'abord en très-grand danger de mourir, quoiqu'elle fût accouchée très-heureusement. Néanmoins elle se porta bien dans la suite, ayant seulement eu trois ou quatre accès de fiévre *quinte ;* & comme elle eut durant les six premiers jours de sa couche un petit flux de ventre, qui fut cause qu'elle eut très-peu de vuidanges, je la fis saigner du pied dans l'appréhension que sa fiévre ne s'augmentât ; après quoi ayant eû un manifeste soulagement, elle se porta bien.

Observation CCCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit faite sur les genoüils.

Le 9 Juin 1682, j'ai accouché une jeune femme de vingt ans, au huitiéme mois de sa grossesse, qui avoit une perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit faite sur les genoüils, quatre jours auparavant. Elle n'eut durant tout son travail que de méchantes douleurs dans le ventre, qui n'avoient aucune impulsion en bas. Cette perte de sang venoit de ce que son arrierefaix s'étoit intérieurement détaché en partie, par la violente secousse de cette chûte. Mais comme elle ne perdoit du sang que médiocrement, & que sa matrice se dilatoit peu à peu, je commis son accouchement à la nature, me contentant seulement de rompre les membranes des eaux de l'enfant ; afin que dans l'impulsion des douleurs, ces membranes qui sont attachées dans toute la circonférence de l'arrierefaix, ne le fissent pas détacher davantage de la matrice, & n'augmentassent pas pour ce sujet, la perte de sang avant la sortie de l'enfant, qui fut heureusement poussé dehors, une petite demi-heure après que j'eus ainsi rompu les membranes des eaux ; mais cet enfant étoit mort dans

le ventre de ſa mere, qui ne l'avoit pas ſenti remuer depuis plus de douze heures; quoique ſa perte de ſang n'eût commencé à paroître à l'extérieur, que depuis cinq ou ſix heures. Cette perte de ſang avoit donné une appréhenſion d'autant plus grande à cette jeune femme, qu'elle ſçavoit que ſa propre mere étoit morte d'un pareil accident, qui lui étoit arrivé après une pareille chûte, au même terme de ſa groſſeſſe. La fille fut néanmoins plus heureuſe que ſa mere; car elle ſe porta bien après que je l'eus ainſi ſecouruë dans ſon accouchement.

OBSERVATION CCCVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui n'étoit que de ſept mois préſentoit un genoüil & une main, ſa naiſſance ayant été accélérée par la rude agitation d'un caroſſe.

LE 26 Juin 1682, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant de ſept mois, qui préſentoit un genoüil & une main; pour quoi faire je gliſſai les doigts de ma main dans le pli du genoüil, les conduiſant le long de la jambe juſques au pied, que j'amenai hors du paſſage; après quoi tirant l'enfant par ce ſeul pied, je dégageai facilement le ſecond pied, qui ſuivit de ſoi-même la cuiſſe qui y répondoit; laquelle étant pliée vers le ventre de l'enfant, ſortit ſans difficulté hors du paſſage, comme il arrive ordinairement, quand les enfans ſont d'une médiocre groſſeur, & que la femme a déja eu d'autres enfans; auquel cas il n'eſt pas beſoin de ſe mettre en peine d'aller chercher le ſecond pied de l'enfant, qui ſe dégage ainſi de ſoi-même aſſez ſouvent, en tirant ſeulement le premier pied: ayant donc facilement dégagé, & fait ſortir de la maniere que je viens de dire, le ſecond pied de l'enfant, & l'ayant joint au premier, les empoignant tous deux également, j'achevai auſſitôt de le tirer. J'avois vû dès le jour précédent la mere, qui avoit déja quelques diſpoſitions au travail; n'ayant toutefois que de fauſſes douleurs à cauſe de la mauvaiſe ſituation de ſon enfant, dont le genoüil qui ſe préſentoit, n'étant pas encore pour lors aſſez abaiſſé, pour pouvoir être bien diſtinctement reconnu, faiſoit une rondeur comme ſi c'eût été la tête d'un petit enfant. La naiſſance de cet enfant avoit été accélérée de deux mois entiers par la mere, qui avoit été le jour précédent dans un caroſſe aſſez rude de *Paris* à *Verſailles*, & en

étoit revenue le même jour, croyant qu'il n'y avoit aucun danger, ni pour la mere, ni pour l'enfant, d'accoucher à sept mois, comme beaucoup le croyent fort abusivement. Mais il est très-certain que ce terme, selon ce que j'en ai toujours reconnu, participe beaucoup plus de l'avortement, qu'il ne fait de l'accouchement naturel, qui n'arrive ordinairement que vers la fin du neuviéme mois ; la nature n'ayant pas coutume d'anticiper ce terme, sans y être excitée par quelque accident. C'est ce qui fit que l'enfant dont j'accouchai cette femme, étant très-petit & très-foible, comme sont tous les enfans de ce terme prématuré, mourut dès le lendemain, dont la mere fut elle-même la cause, pour avoir negligé de suivre le conseil que je lui avois donné, de ne pas faire ce voyage, qui auroit même pû lui être aussi funeste qu'à son enfant, si elle n'eût pas été aussi-bien secouruë qu'elle le fut en son accouchement.

Observation CCCIX.

De l'accouchement d'une femme âgée de quarante-deux ans, qui eut un laborieux travail de son premier enfant durant quatre jours, l'arrierefaix de laquelle avoit un petit corps de même substance séparé de sa circonscription naturelle.

Le 13 Juillet 1682, j'ai accouché une femme âgée de quarante-deux ans, de son premier enfant, qui se portoit bien, quoique la mere qui étoit d'une habitude fort replette, eût été en travail durant quatre jours entiers ; pendant quoi je la fis saigner par deux fois du bras, pour éviter que son sang étant trop échauffé par la grande agitation de son long & laborieux travail, il ne s'en fît un transport au cerveau, qui lui auroit pû causer des convulsions, comme il arrive quelquefois en des accouchemens de cette nature. Cette femme à cause de la fatigue de son pénible travail étant fort échauffée, vuida beaucoup de sang immédiatement après être accouchée, quoique je l'eusse fait saigner deux fois durant son travail, comme j'ai dit ; ce qui arrive ordinairement en ces sortes d'accouchemens laborieux, à cause que la grande agitation du travail échauffant extrêmement tout le sang, & lui redoublant de beauconp son mouvement, il s'en fait pour cette raison une grande évacuation, aussi-tôt que la femme est accouchée. L'arrierefaix de son enfant avoit hors de

sa

sa circonscription naturelle, à un travers de doigt de distance, un petit corps charnu de même substance, de la largeur de trois doigts, & de l'épaisseur d'un demi doigt; lequel petit corps n'étoit joint à l'arrierefaix que par les seules membranes; de sorte que ressemblant en figure à une espece de petit arrierefaix particulier, où il n'y avoit point de cordon, si s'étant entierement séparé de l'arrierefaix qui étoit bien figuré, il eût été retenu dans la matrice après l'accouchement, & que la femme ne l'eût vuidé que quelque temps ensuite, comme j'en ai vû des exemples: on n'eût pas manqué d'assurer que c'eût été un véritable faux germe que cette femme avoit vuidé après son accouchement, quoique ce ne fût en effet que ce que je viens de dire.

Observation CCCX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un coude, & la tête de côté.

Le 15 Juillet 1682, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit un coude & la tête de côté, lequel je tirai vivant après l'avoir retourné par les pieds. J'avois vû cette femme trois semaines auparavant, ayant dès-lors l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur de deux doigts, à travers laquelle dilatation l'on sentoit les membranes des eaux de son enfant, comme si elle eût dû accoucher demi-heure après; & l'on sentoit aussi très-manifestement la tête de l'enfant se bien présenter. Mais comme cette tête n'étoit pas pour lors fort abaissée vers le passage, cela fut cause que l'enfant qui étoit encore dans ses eaux, la tourna de côté dans la suite, & qu'il poussa aussi son coude en même temps au passage. C'étoit le douziéme enfant de cette femme, qui n'en avoit jamais eu aucun qui ne se fût présenté en mauvaise posture. Je l'avois heureusement accouché de ses huit derniers, que j'avois tous tirés vivans, les quatre premiers étant tous péris entre les mains des Sagefemmes qui l'en avoient accouchée. La petitesse de la taille de cette femme étoit la principale cause, qui avoit fait que ses enfans n'ayant pas une pleine liberté de se bien tourner en son ventre, s'étoient présentés en mauvaise situation.

OBSERVATION CCCXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un coude avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 17 Juillet 1682, j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit un coude avec sortie du cordon de l'ombilic. Je le tirai vivant, après l'avoir retourné par les pieds; à quoi je fus obligé pour sauver la vie à l'enfant, qu'il auroit indubitablement perdue par le refroidissement & la compression du cordon de l'ombilic, qui d'ailleurs n'auroit pas pû se contenir réduit dans la mauvaise situation où étoit l'enfant, qui empêchoit que la nature le pût pousser d'elle-même dehors aussi promptement qu'il étoit nécessaire en cette occasion. Ce secours fut salutaire à la mere & à l'enfant, qui se porterent bien tous deux dans la suite.

OBSERVATION CCCXII.

De l'accouchement d'une femme qui eut des douleurs lentes durant trente heures, à cause de l'écoulement prématuré des eaux de son enfant, qui avoit le cordon noué d'un véritable nœud.

LE 18 Juillet 1682, j'ai accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de son premier enfant qui venoit naturellement. Mais comme ses eaux avoient commencé à s'écouler dès le commencement de son travail, sans aucune dilatation de la matrice, ses douleurs resterent lentes durant trente heures, & ne devinrent bonnes qu'après que les eaux se furent entierement écoulées, comme il arrive ordinairement daus ces sortes de travaux. Cette femme accoucha néanmoins très-heureusement d'un gros garçon qui se portoit bien. Je trouvai le cordon de son enfant noué d'un véritable nœud, semblable à celui de l'enfant d'un autre femme dont j'ai parlé en l'Observation CXXXIII. où j'ai expliqué la raison de ces sortes de véritables nœuds, que l'on trouve quelquefois au cordon de quelques enfans dans le temps de leur naissance.

OBSERVATION CCCXIII.

D'une femme accouchée depuis un mois, qui ayant un trop grand alongement d'une des caroncules myrthiformes, *s'en fit retrancher le ſuperflu.*

LE 23 Juillet 1682, une femme accouchée depuis un mois de ſon premier enfant, vint chez moi maſquée, pour me prier inſtament de remédier au trop grand alongement qui s'étoit fait d'une des caroncules *myrthiformes*, par le déchirement de la partie inférieure de la vulve, dans le temps de ſon accouchement, où elle n'avoit été aidée que par une Sagefemme, qui lui avoit fait, à ce qu'elle me dit, une extrême violence en cette partie: & comme l'alongement de cette caroncule, qui excédoit d'un travers de doigt l'éminence des lévres de la vulve, déplaiſoit fort, à cette femme, je ſatisfis ſon deſir en retranchant le ſuperflu de cette caruncule, par une ligature que j'y fis, pour éviter le flux de ſang. Elle fut parfaitement guérie en cinq ou ſix jours, & ſa partie figurée comme elle le ſouhaitoit, par cette opération que je lui fis, pour ſatisfaire à ſon inſtante priere, ſans m'informer ſi c'étoit pour mieux plaire à ſon mari, à qui l'alongement extraordinaire de cette caroncule pouvoit paroître indécent.

OBSERVATION CCCIV.

D'une femme qui avoit une perte de ſang depuis un mois, cauſée par un faux germe, dans lequel il y avoit un petit fœtus *avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de ſeigle.*

LE 22 Août 1682, j'ai délivré une femme d'un faux germe dans lequel je trouvai un petit corps blanc, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de ſeigle, lequel paroiſſoit être le corps d'un petit *fœtus* avorté, parce que l'on y voyoit comme deux petits points un peu plus obſcurs vers la plus groſſe extrêmité de ce petit corps blanc, qui devoient être les yeux de cet avorton. Cette femme avoit pour lors ſoupçon d'être groſſe de deux mois, & ſouffroit une perte de ſang de temps en temps depuis un mois entier; au bout duquel temps ſa perte de ſang devint ſi grande

qu'elle vuida plus de quinze palettes de sang en deux heures de temps. Mais elle s'arrêta aussi-tôt que je l'eus délivrée de ce faux germe, qui l'avoit causée : lequel n'étoit proprement qu'une espèce d'arrierefaix de ce petit avorton, comme sont la plûpart de ces sortes de corps étranges, que l'on nomme ordinairement faux germes ; auſquelles la matrice en les moulant, s'il faut ainsi dire, en la propre cavité, donne en se contractant, une figure compacte & resserrée, semblable au gesier d'une volaille, après que les eaux qui étoient contenuës dans leurs membranes s'en sont écoulées, au lieu de laquelle figure ils avoient auparavant celle d'un œuf avorté qui n'a point de coquille, lorsque les eaux contenuës dans leurs membranes n'en étoient pas encore écoulées.

OBSERVATION CCCXV.

D'une femme grosse de huit mois & demi, à laquelle, étant morte de maladie, on tira du ventre par l'opération Césarienne, son enfant qui étoit encore vivant.

LE 23. Août 1682, j'ai vû une femme grosse de huit mois & demi, qui ayant déja été deux mois auparavant très-dangereusement malade d'une pleurésie, avoit depuis douze jours une fiévre continue avec quelque sorte d'aliénation d'esprit ; pour raison de quoi je crus qu'elle ne passeroit pas trois jours sans mourir, comme il arriva en effet deux jours ensuite, ainsi que me dit un Chirurgien, qui peu de temps ensuite ayant été présent lorsque cette femme expira, lui avoit fait incontinent après sa mort l'opération Césarienne, pour tâcher de sauver son enfant, qui avoit encore vécu deux heures après avoir été ainsi tiré du ventre de sa mere ; car quoique la mort de la femme grosse soit ordinairement cause de celle de l'enfant qu'elle porte en son ventre, par l'entiere privation de la vie qu'elle lui communiquoit ; néanmoins comme l'enfant a encore en soi un autre principe de vie séparé de celui de sa mere, il arrive quelquefois que l'on tire de la sorte du ventre des meres incontinent après leur mort, des enfans qui sont encore vivans, comme étoit celui de cette femme dont je viens de parler.

OBSERVATION CCCXVI.

D'une femme qui ayant été ſtérile avec ſon premier mari durant plus de douze ans, fut féconde avec le ſecond.

LE 30 Août 1682, un homme vint chez moi avec ſa femme pour me conſulter enſemble; l'homme prétendant que la ſtérilité de ſa femme qui étoit âgée de trente-huit ans, étoit cauſe qu'il n'avoit point pû lui faire d'enfans depuis douze ans qu'ils étoient mariés; & la femme diſant naïvement que ne ſçachant pas ſi c'étoit ſa faute, elle vouloit bien permettre que je l'examinaſſe: ce qu'ayant fait, je trouvai qu'elle avoit l'orifice interne de la matrice extrêmement petit & recourbé en deſſus; ce qui paroiſſoit être vrai-ſemblablement cauſe que cet orifice ne s'ouvrant pas autant qu'il étoit néceſſaire, & n'étant pas directement ſitué, la ſemence n'y pouvoit pas être reçûe pour la conception; & comme cette femme avoit été toujours bien reglée dans l'évacuation de ſes menſtrues, je crus que la cauſe de ſa ſtérilité ne procédoit que de cette diſpoſition de l'orifice interne de ſa matrice: mais quelque temps après cette même femme étant devenue veuve par la mort de ſon mari, & s'étant enſuite remariée à un autre homme, qui étoit vrai-ſemblablement plus habile que ſon premier mari, elle devint groſſe auſſi-tôt après ce ſecond mariage, d'un fort gros enfant mâle, dont je l'ai accouchée le 20 Juillet 1684, étant pour lors âgée de quarante ans. Cet exemple nous fait manifeſtement connoître qu'il y a certaines femmes, qui quoiqu'elles paroiſſent ſtériles avec certains hommes, ſont néanmoins effectivement fécondes avec d'autres hommes, dont le tempérament a toute la correſpondance néceſſaire au leur.

OBSERVATION CCCXVII.

De pluſieurs enfans, & de quelques autres animaux qui étoient d'une figure monſtrueuſe.

LE 31 Août 1682, je vis à la Foire de S. Laurent deux enfans mâles monſtrueux & fort gros, qui étoient morts, dont les corps étoient joints enſemble vers la poitrine, leſquels un

Chirurgien de mes confreres avoit tirés, à ce qu'il me dit, du ventre d'une femme grosse à terme, il y avoit cinq mois. Je vis aussi une autre enfant d'environ six mois, qui avoit la tête monstrueusement conformée, n'ayant point de cerveau, mais seulement une masse charnue rougeâtre comme ces enfans monstrueux dont j'ai fait la description dans mon Traité des maladies des femmes grosses & accouchées. Outre cela je vis encore au même lieu, un autre enfant monstrueux en figure, qu'un certain imposteur, qui le montroit pour gagner, ou plûtôt pour dérober de l'argent, disoit avoir été tiré il y avoit environ trois ou quatre ans du ventre d'une femme en la ville de *Toulouse*, qui l'avoit porté en son ventre, à ce qu'il supposoit, durant vingt-cinq ans. Mais c'étoit une pure imposture, qui me parut assez manifeste, en ce qu'ayant examiné de près cet enfant, qui étoit tout desséché, je trouvai que des dents qu'il avoit, avec lesquelles on supposoit encore qu'il étoit né, étoient des dents d'yvoire véritablement artificielles & ajoûtées, aussi-bien que des yeux d'émail que l'on avoit mis à cet enfant, pour en rendre l'objet plus rare, & qu'on avoit aussi affecté de faire paroître cet enfant comme petrifié, en insinuant par-dessous une peau gluante & artificielle, une mixtion de petits fragmens d'écailles ou d'os, ou d'autres matieres semblables, pour en rendre le corps plus ferme, & comme écailleux. Mais les os de la tête de cet enfant étoient dans leur état naturel, & n'avoient que l'épaisseur & la solidité ordinaire. Je vis de plus au même lieu, un chien vivant qui paroissoit hermaphrodite par la figure extérieure de ses parties, & qui avoit outre cela vers la queue deux jambes superflues, qui étoient jointes l'une à l'autre, & n'étoient séparées que par les pattes : & je vis encore un autre chien, & un chat, qui tous deux n'avoient point de jambes de devant ; mais je doutai fort qu'on ne les eût retranchées dans leur jeunesse, quoique je ne visse aucune apparence de cicatrice en ces deux animaux qui étoient vivans.

OBSERVATION CCCXVIII.

D'une femme groſſe de cinq ou ſix ſemaines, qui ſouffroit une diſpoſition inflammatoire de la matrice, cauſée par pluſieurs pernicieux remedes dont elle avoit uſé pour ſe faire avorter.

LE 20 Septembre 1682, j'ai vû une femme que je trouvai être groſſe de cinq ou ſix ſemaines, quoi qu'elle eût fait tout ſon poſſible pour ſe faire avorter, il y avoit environ vingt jours, avec l'aide d'une méchante Sagefemme digne de la potence, qui lui avoit donné pour ce ſujet pluſieurs pernicieux remedes, & lui avoit fait une violence conſiderable pour faire ouvrir la matrice, ſans qu'elle fût venue à bout de ſa mauvaiſe intention; ce qui n'avoit ſervi qu'à lui cauſer de très-grandes douleurs dans tout le ventre, & principalement vers la région de la matrice, où elle ſouffroit une diſpoſition inflammatoire, vuidant même quelque peu de ſang de cette partie: & comme je lui eus fait entendre qu'outre l'horreur de ſon crime, que je lui repréſentai auſſi fortement que le Directeur de ſa conſcience auroit pû faire, elle avoit riſqué de ſe faire mourir elle-même, en voulant ainſi détruire ſa groſſeſſe, elle me dit qu'elle ne l'avoit fait que dans la penſée qu'elle avoit, que l'enfant n'étant pas encore formé ni animé, à ce qu'elle s'imaginoit, il n'y avoit pas grand mal à ſe procurer l'avortement, ou l'écoulement des ſemences dans ce commencement de groſſeſſe: mais je lui fis bien connoître que cette penſée étoit très-mal fondée, & qu'elle étoit auſſi pernicieuſe, que l'action qu'elle avoit tâché de commettre étoit mauvaiſe. C'eſt cette fauſſe croyance du long-temps, que le *fœtus* demeure à être animé après la conception, qui donne lieu à beaucoup de femmes de peu de conſcience, de ſe procurer l'écoulement des ſemences conçûes, & des avortemens dans les premiers mois de leur groſſeſſe. C'eſt pourquoi je trouve qu'il ſeroit très-à-propos, pour éviter un ſi pernicieux abus, d'obliger à un chacun de croire en cela, ce qui me ſemble être très-veritable; qui eſt, que dès le premier jour, immédiatement enſuite de la conception, l'ame eſt effectivement introduite dans le petit point de matiere, vers lequel ont été concentrés tous les petits atômes des deux ſemences, qui étoient propres & diſpoſés à l'entiere formation du corps du *fœtus*,

qui pour n'être pas plus gros qu'un grain de millet dans ce premier commencement, & la matiere en étant très-delicate, ne pouvoit pas être sensible aux yeux de celui qui feroit l'ouverture du corps d'une femme morte par quelque accident dès le même jour, ou le suivant de celui qu'elle auroit effectivement conçu. Mais les yeux de l'esprit nous peuvent bien faire voir ce que nous ne pouvons pas appercevoir par ceux du corps, & faire connoître que l'extrême petitesse, la mollesse & la delicatesse de ce point de matiere concentrée vers le milieu des semences conçûes, n'est pas un obstacle à l'infusion & à la permanence de l'ame qui y réside : car il suffit pour cela que ce même point de matiere soit organisé par le parfait arrangement de tous les petits atômes dont il est formé immédiatement après la conception. Au reste ayant bien persuadé cette femme par mes raisons, & lui ayant conseillé tout ce que je jugeai être convenable pour raffermir sa grossesse, qui avoit été grandement ébranlée par les mauvais remedes qu'elle avoit fait pour la détruire, je la laissai dans l'intention qu'elle me témoigna avoir de suivre le bon conseil que je lui donnai. Mais comme elle m'étoit inconnue, je n'en ai pas sçû l'évenement, sinon que huit jours ensuite j'appris qu'elle se portoit bien mieux que dans le temps que je la vis, & qu'il y avoit pour lors grande espérance qu'elle pourroit conserver sa grossesse.

Observation CCCXIX.

De l'accouchement d'une jeune femme qui n'avoit pas quinze ans, qui fut trois jours en travail á cause que son enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril.

Le 4 Octobre 1682, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, dont elle fut durant trois jours entiers en travail ; tant parce que depuis quatre ou cinq jours elle avoit eu un petit flux de ventre, qui avoit apparemment accéléré l'heure de son travail, avant que la nature eût été bien disposée d'elle-même à entreprendre son opération, que parce que son enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril, qui le tenant comme bridé, empêchoit que les douleurs de la mere le pussent si facilement pousser au passage ; ce qui étoit cause que durant les deux premiers jours de son travail, on ne pouvoit toucher la tête

tête de son enfant, qui étoit située si haut au-dessus des os *pubis*, qu'on ne sentoit que le vuide des eaux avec leurs membranes; auxquelles deux causes de la longueur du travail de cette femme, on pouvoit ajoûter une troisiéme, qui étoit sa grande jeunesse; car elle n'avoit pas pour lors encore quinze ans, & n'avoit jamais eu ses menstrues qu'une seule fois devant que de devenir grosse; elle ne laissa pas néanmoins, après ces trois jours de travail, d'accoucher assez heureusement, & de se bien porter ensuite & son enfant pareillement.

Observation CCCXX.

D'une femme que l'on croyoit hydropique, qui avorta de deux enfans de quatre mois & demi, dont elle étoit grosse ainsi que je l'en avois assurée.

Le 6 Octobre 1682, je vis une femme qui étoit très-infirme depuis plusieurs mois, que l'on croyoit être hydropique, à cause de l'extrême tension de son ventre, & qu'elle ne sentoit aucun mouvement d'enfant. Mais l'ayant examinée je trouvai qu'elle étoit effectivement grosse de quatre mois & demi, ou environ; & je préjugeai même pour lors qu'elle l'étoit de deux enfans, & que c'étoit ce qui faisoit la grande tension de son ventre, la foiblesse de ses enfans, & la quantité de leurs eaux étant cause qu'elle ne les avoit pas encore senti remuer manifestement. Il lui étoit arrivé ce qui est ordinaire à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, qui étoit d'être beaucoup plus incommodée que dans ses autres précedentes grossesses, d'avoir le ventre bien plus gros & plus également tendu en rondeur de tous côtés, & d'avoir les jambes fort enflées. Mon pronostic se trouva vrai; car cinq ou six jours ensuite que je l'eus vûe, elle avorta de deux enfans mâles, qui étoient neanmoins vivans, & qui n'avoient qu'un arrierefaix commun: ils étoient si foibles qu'ils expirerent peu après, mais la mere se porta bien ensuite.

Observation CCCXXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec le cordon de l'ombilic.

Le 25. Octobre 1682, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle vivant, qui présentoit le bras devant avec le cordon de l'ombilic; ce qu'ayant bien reconnu à travers les membranes des eaux, je les rompis aussitôt que la matrice me parut assez dilatée pour y pouvoir introduire ma main sans violence; après quoi ayant repoussé en dedans le bras de l'enfant, & le cordon de l'ombilic qui se présentoient ensemble au passage, je retournai en même temps l'enfant, & le tirai par les pieds; la mere & l'enfant ayant évité par le secours que je lui donnai, le grand danger de la vie où ils étoient tous deux, se porterent très-bien ensuite. Il faut donc remarquer que lorsqu'on s'apperçoit qu'un enfant se présente en mauvaise posture, devant que les membranes des eaux soient rompues, il ne faut pas toujours attendre que ces membranes se rompent d'elles-mêmes; car il faut quelquefois les rompre, comme je fis en cette femme dont je viens de parler, lorsque la matrice est suffisamment dilatée à y pouvoir introduire aisément la main; quoi faisant, on retourne l'enfant avec une bien plus grande facilité, sans faire violence à la matrice, quand il est encore dans toutes ses eaux, qui n'étant pas écoulées, & faisant une espece de vuide joint à leur humidité, rendent l'opération beaucoup moins laborieuse pour la mere & pour l'enfant, que lorsque les eaux étant entierement évacuées, la matrice vient à embrasser immédiatement de toutes parts le corps de l'enfant, que l'on ne peut retourner pour lors, sans faire une violence à la matrice, qui est souvent fort préjudiciable à la mere.

OBSERVATION CCCXXII.

D'une femme âgée de quarante-huit ans, à qui l'on trouva après sa mort, une tumeur de la grosseur d'une noix vers la corne droite de la matrice.

LE 2 Novembre 1682, j'étois présent à l'ouverture du corps d'une femme morte à l'âge de quarante-huit ans, après dix jours d'une fiévre continuë causée par une inflammation du foye; & comme elle commençoit en cet âge à perdre ses menstruës, & à en être tout-à-fait déréglée depuis un an ou deux, je lui avois conseillé plus d'un an auparavant, de se faire saigner de temps en temps, pour suppléer à cette évacuation naturelle, jusques à ce que la nature eût été accoutumée à en être entierement privée. Mais n'ayant pas voulu suivre mon conseil, qui est le meilleur que l'on puisse donner aux femmes de cet âge, pour les préserver avec plus de sûreté de toutes les incommodités qui ont coutume de leur arriver en ce temps, elle fut surprise de cette mortelle maladie, qu'elle auroit peut-être évitée par quelques saignées de précaution. Par l'ouverture de son corps après sa mort nous trouvâmes tout son foye de couleur cendrée, & la ratte grandement tumefiée; & sa matrice étoit une fois plus grosse qu'à l'ordinaire, étant pour lors en fluxion; car durant sa maladie il lui avoit paru quelque peu de menstrues, & même après sa mort l'on voyoit encore sa cavité un peu teinte de sang; & vers sa corne droite, il y avoit une tumeur de même substance que le corps de la matrice, environ de la grosseur d'une petite noix, laquelle venoit vrai-semblablement de l'extension qui s'en étoit faite dans les grossesses de cette femme, laquelle extension ayant été trop grande vers cette partie, avoit été cause qu'après la contraction qui s'y étoit faite ensuite de l'accouchement, elle paroissoit d'une figure un peu irréguliere.

Observation CCCXXIII.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement de son premier enfant, quoiqu'elle eût eu deux accès de convulsion.

Le 15 Novembre 1682, un de mes Confreres me requit de voir une femme, qui étant depuis deux jours en travail de son premier enfant, avoit eu deux accès de convulsion : & comme pour lors les eaux de l'enfant qui se présentoit naturellement, n'étoient pas encore écoulées, & que l'orifice interne de la matrice n'étoit dilaté que de la largeur de deux doigts, étant néanmoins d'une substance assez mince & molle, ce qui donnoit lieu d'espérer, que la nature étant un peu aidée, pourroit achever son opération, je conseillai de faire prendre à cette femme, après l'avoir fait saigner, une infusion de deux drachmes de sené, y mêlant le jus d'une orange aigre, afin de réveiller un peu les douleurs de l'accouchement qui étoient presque entierement cessées ; ce qui ayant été fait, & la malade ayant vomi ce remede peu de temps après, je conseillai de lui en redonner un autre semblable, qui produisant le bon effet que j'en avois espéré, contribua beaucoup à faire accoucher heureusement cette femme cinq ou six heures ensuite. L'on doit aussi en pareille occasion rompre les membranes des eaux de l'enfant, aussitôt qu'elles sont assez préparées pour le pouvoir faire, comme je le recommandai à la Sagefemme qui assistoit cette femme ; afin que par l'écoulement de ces eaux la grande distension douloureuse de la matrice venant à se relâcher, cela puisse contribuer à faire cesser la convulsion qui en pouvoit être causée.

Observation CCCXXIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant, qui étoit vivant, présentoit le cul devant, & avoit continuellement vuidé le meconium *durant douze heures, avant qu'il fût tiré du ventre de la mere.*

Le 4 Décembre 1682, j'ai accouché une femme d'un gros enfant vivant qui présentoit le cul devant, & qui avoit continuellement vuidé le *meconium* durant douze heures, devant que

je le tirasse du ventre de sa mere, n'ayant pas trouvé lieu de l'accoucher que dans le temps que je le fis, parce qu'elle avoit vuidé tout d'un coup les eaux de son enfant sans douleur, & sans aucune dilatation de la matrice; ce qui fut cause que considérant que l'enfant qui étoit fort gros, auroit certainement péri dans le temps de l'opération, si je l'eusse précipitée, je ne voulus pas d'abord l'entreprendre, à cause du peu de dilatation de la matrice; joint à cela que la difficulté en auroit été d'autant plus grande, à cause que cette femme n'avoit jamais eu d'autres enfans, sinon un très-petit dont elle étoit avortée au quatriéme mois de sa premiere grossesse: de sorte qu'ayant attendu pour ce sujet, que la matrice eût été suffisamment dilatée par le moyen des douleurs, pour y pouvoir introduire facilement ma main, j'en dégageai les deux pieds de l'enfant; après quoi les prenant tous deux joints ensemble, je le tirai aussitôt dehors, étant vivant & se portant bien. Cet exemple me confirma ce que j'ai expérimenté en beaucoup d'autres, qui est, que l'enfant bien qu'il se présente en mauvaise situation, n'est pas ordinairement en un si grand risque de la vie, en différant de le tirer du ventre de sa mere, jusques à ce que la nature ait dilaté & amolli l'orifice interne de la matrice, autant qu'on le peut raisonnablement espérer, que si l'on s'efforçoit de faire l'opération devant que les passages fussent assez préparés, & disposés à permettre facilement & sans trop de violence l'extraction de l'enfant.

Observation CCCXXV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, qui avoit eu les deux lévres de la partie fort tumefiées.

Le 20 Janvier 1683, j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles, qui se portoient très-bien, nonobstant la délicatesse de la mere, qui étoit si maigre qu'elle en paroissoit toute étique. Ces enfans avoient leur arrierefaix si entierement séparés l'un de l'autre, qu'après la sortie du premier enfant, je délivrai la mere de l'arrierefaix de ce premier enfant, aussi facilement que si elle n'eût pas eu encore un autre enfant dans le ventre, dont je m'apperçus néanmoins aussitôt, par le ventre de la mere qui restoit encore très-gros. Cette femme avoit vuidé les eaux de ce premier enfant quatre ou cinq jours devant que d'accou-

cher: nonobstant ce, je l'en délivrai très-heureusement aussi-bien que du second, dont les eaux n'étoient pas encore écoulées. Mais incontinent après la sortie du premier, je rompis les membranes du second, accélerant par ce moyen la sortie. Ces enfans se présenterent tous deux dans la posture naturelle, & vinrent au terme de huit mois & demi: la mere ayant eu durant un mois ou deux, les lévres de la partie fort tuméfiées, & les jambes enflées, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Si après avoir accouché cette femme de son premier enfant, je n'eusse porté la main sur son ventre, dont l'extrême grosseur me fit aussi-tôt connoître qu'il y en avoit encore un second, j'aurois pû la laisser sans la délivrer de ce second enfant, comme je l'ai vû arriver plusieurs fois à des Sagefemmes, qui ayant accouché & délivré des femmes d'un enfant & de son arrierefaix, leur en ont laissé par inadvertance un second dans le ventre, qui n'ayant pas été secouru dans le temps, est venu à y périr, & à mettre la mere en grand danger de la vie. C'est pourquoi il faut toujours, incontinent après avoir accouché une femme d'un enfant, porter la main sur son ventre, pour reconnoître s'il n'y en a pas encore un second; & principalement si l'on voit que l'enfant qui est sorti n'est que de médiocre grosseur, comme tous les jumeaux sont ordinairement; quoi faisant on ne fera jamais la faute de laisser ainsi un second enfant dans le ventre d'une femme accouchée.

Observation CCCXXVI.

D'une femme de soixante ans, qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 22 Janvier 1683, je vis une femme âgée de soixante ans, qui après une entiere cessation de ses menstrues depuis douze ans, eut une perte de sang durant deux ou trois mois, qui fut suivie d'un ulcere carcinomateux, qui me fit croire pour lors qu'elle mourroit certainement devant six mois; ce qui arriva ainsi que je l'avois prédit. Il faut remarquer qu'il n'arrive jamais aux femmes de cet âge des pertes de sang après l'entiere cessation de leurs menstrues durant un long-temps, que ces pertes ne procedent ou ne soient suivies de quelque disposition ulcéreuse de la matrice, qui les fait toujours infailliblement mourir dans la suite,

nonobſtant tous les remedes que l'on leur puiſſe faire, de ſorte que l'on peut conſidérer les pertes de ſang de cette nature, comme un ſigne avant-coureur de la mort des femmes à qui cet accident arrive. J'ai vû une autre femme le 3 Janvier 1693, ayant une ſemblable maladie, dont j'ai rapporté l'exemple en l'obſervation DCLXIX.

OBSERVATION CCCXXVII.

De la mauvaiſe coutume qu'un fameux Chirurgien avoit de ſe ſervir dans les accouchemens de beurre refroidi à la glace.

LE 6 Fevrier 1683, j'ai accouché une femme d'un enfant qui ſe portoit très-bien, laquelle me dit qu'elle ſçavoit bien que je blâmois avec grande raiſon, la mauvaiſe methode qu'un fameux Chirurgien, qui l'avoit accouchée de tous ſes précedens enfans, avoit de ſe ſervir durant l'été dans l'accouchement des femmes, de beurre refroidi à la glace; afin qu'en étant rendu plus ferme, il le pût plus facilement introduire dans la matrice; ce qu'il avoit réiteré ſi ſouvent durant trois ou quatre heures à l'accouchement d'une femme de ſes amies, que la tête de ſon enfant en avoit tellement refroidi par l'attouchement continuel de ce beurre froid par excès, que le pauvre enfant en mourut de rhume & de fluxion du cerveau, peu de temps après être né; duquel malheur ce Chirurgien avoit été cauſe vrai-ſemblablement par ſon imprudence; ne prenant pas garde que le mauvais uſage d'un beurre froid à la glace de la ſorte, eſt capable de faire mourir les enfans, dont le cerveau, qui n'eſt pour lors couvert d'aucun os à l'endroit de la fontaine de la tête & de ſes ſutures, eſt très-facilement offenſé par cet actuel refroidiſſement.

OBSERVATION CCCXXVIII.

D'une femme qui étant accouchée dans le temps d'une fiévre continue qu'elle avoit depuis trois ſemaines, mourut ſix jours enſuite.

LE 7 Mars 1683, j'ai accouché une femme au huitiéme mois de ſa groſſeſſe, qui étoit griévement malade depuis trois ſemaines, d'une fiévre continue avec pluſieurs redoublemens tous

les jours, & de fréquentes foiblesses, & une si grande oppression, qu'elle ne pouvoit aucunement se tenir couchée; tous lesquels accidens, qui étoient aussi accompagnés de fréquens vomissemens, & de tressaillemens subits, lorsqu'elle commençoit seulement à s'assoupir, la firent aussi accoucher au huitiéme mois de sa grossesse, d'un enfant mort depuis peu en son ventre; & comme cette maladie, que je crus dès lors funeste, l'avoit presque réduite à l'extrêmité avant son accouchement, il lui survint trois jours ensuite une grande fluxion de poitrine, avec de très-grands redoublemens de sa fiévre, qui la firent mourir à la fin du sixiéme jour de son accouchement, quoiqu'il eût été autant heureux qu'on le pouvoit esperer dans une si dangereuse maladie.

OBSERVATION CCCXXIX.

D'une femme qui après être accouchée assez heureusement pour elle au terme de sept mois, de quatre enfans morts en son ventre, mourut elle-même malheureusement, étant grosse à terme d'un cinquiéme enfant qui périt avec elle.

LE 10 Avril 1683, je vis une femme âgée de quarante ans qui étoit agonisante après deux jours entiers d'un laborieux travail; son enfant étant resté à cause de sa grosseur au passage sans pouvoir être poussé dehors, périt ainsi, & fit mourir la mere, que l'on auroit peut-être sauvée; si la Sagefemme m'eût mandé assez à temps, pour lui tirer cet enfant du ventre. Mais comme cette femme étoit à l'agonie lorsque je fus appellé, & qu'elle n'avoit plus la force d'en supporter l'opération, je ne pus pas lui donner aucun secours; & l'ayant laissée sans espérance, elle expira deux heures ensuite avec son enfant dans le ventre. Par l'ouverture qui fut faite de son corps immédiatement après sa mort, son enfant fut trouvé pareillement mort, ayant la tête extrêmement grosse, & le col entouré du cordon de son ombilic, qui le tenant comme bridé, avoit beaucoup contribué à empêcher que cet enfant ne fût poussé dehors par les douleurs de la mere, qui avoit déja eu auparavant quatre autres enfans qui étoient tous morts en son ventre vers le septiéme mois de ses grossesses; dont elle étoit néanmoins accouchée assez facilement, à cause de la petitesse de ces enfans: de sorte que n'ayant aucun

aucun enfant vivant, & ayant porté ce dernier juſques au terme de neuf mois entiers, elle en avoit eu, auſſi-bien que ſon mari, une extrême joye, ne ſçachant pas que la cauſe de cette joye lui ſeroit ainſi fatale; & ne conſiderant pas qu'aſſez ſouvent les malheurs qui nous arrivent en ce monde, nous tiendroient lieu de bonheur, ſi nous pouvions pénetrer dans les ſecrets de la providence qui nous les envoye, comme pouvoient être en quelque façon les quatre précedens accouchemens de cette femme à ſon égard; & qu'au contraire il y a quelquefois certains bonheurs qui ne ſervent qu'à nous rendre plus malheureux qu'auparavant, comme fut ſa derniere groſſeſſe, qui la fit ainſi malheureuſement périr avec ſon enfant dans le ventre, après être heureuſement échapée de ſes quatres autres précedentes.

OBSERVATION CCCXXX.

D'une femme qui mourut avec ſon enfant dans le ventre par une grande perte de ſang.

LE 13 Avril 1683, je vis une femme qui étoit à l'extrêmité par une grande perte de ſang qui lui étoit arrivée depuis trois jours, au neuviéme mois de ſa groſſeſſe. Elle avoit été vûë deux jours auparavant par un Médecin, qui manda pour la ſecourir un Chirurgien de mes Confreres, qui étant aveugle, ne pouvoit pas juger de la grandeur de cette perte de ſang, que par la relation de ce Médecin, qui la voyoit de ſes propres yeux très-abondante: de ſorte que cet aveugle ayant ſeulement touché cette femme en cet état, dit au Médecin qu'il n'y avoit pas lieu de l'accoucher, & qu'il ne falloit rien violenter; ce que croyant le Médecin, il laiſſa mourir cette pauvre femme avec ſon enfant dans le ventre, ſans la faire ſecourir par l'accouchement, qui étoit le plus ſalutaire remede qu'on lui pût donner, quand il fit appeller cet aveugle; car il n'étoit plus temps de l'entreprendre lorſque je fus mandé pour la voir, l'ayant trouvée à l'agonie, & n'ayant pas une demi-heure à vivre, ainſi que je prédis à ſes parens qui aſſiſtoient à l'Extrême-Onction qu'on lui donnoit, quand j'arrivai chez elle. C'eſt pourquoi n'ayant aucune eſpérance de la pouvoir ſauver ni ſon enfant, je la laiſſai expirer en ce déplorable état avec ſon enfant dans le ventre, duquel malheur je les aurois

peut-être préservés tous deux, si je n'eusse pas été appellé trop tard.

Observation CCCXXXI.

D'une femme qui accoucha assez heureusement, quoiqu'elle eût eu six accès de forte convulsion.

Le 25 Avril 1683, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans de son premier enfant vivant & se portant bien, quoiqu'elle eût eu six accès de forte convulsion, qui lui vinrent reglément à une demi-heure d'intervalle l'un de l'autre, avant que d'accoucher, & bien qu'elle eût été ainsi surprise de cette fâcheuse maladie trois heures auparavant, dans le temps que son enfant commençoit d'être au passage, je ne laissai pas de préjuger qu'elle accoucheroit enfin heureusement; à cause que dans les intervalles des accès de convulsion elle revenoit à connoissance, & avoit d'assez passables douleurs pour le pouvoir espérer avec l'aide que j'y apportai. Ce dangereux accident m'obligea de la faire saigner par deux fois du bras durant son travail, quoiqu'elle eût été encore saignée par précaution, il n'y avoit que quatre jours. Par les dispositions que je vis en cette femme, qui dès le commencement de son travail se plaignoit d'une grande douleur de tête, & de l'égarement de son jugement, quoiqu'elle raisonnât assez bien, j'avois prédit à son mari le danger où elle étoit de tomber dans ce fâcheux accident; & comme elle fut surprise du sixiéme accès de cette convulsion dans le moment qu'elle accoucha de son enfant, & que je la délivrois de son arrierefaix, elle resta dans un grand assoupissement avec perte de toute connoissance durant une heure & demie, après quoi le jugement commença à lui revenir, & elle se porta assez bien pendant les trois premiers jours; ensuite desquels elle eut une fiévre continuë avec redoublemens durant douze jours, pour raison de quoi je la fis saigner du pied le quatriéme jour de son accouchement, & encore du bras le jour suivant. Vers le onziéme jour il lui survint un flux de ventre qui lui ayant duré deux jours la mit en danger, après quoi ce flux étant heureusement cessé, & la fiévre aussi, elle se porta bien, & je l'ai accouchée vingt mois ensuite très-heureusement de son second enfant, qui ne lui causa aucune convulsion, comme ce premier avoit fait; cet accident n'arrivant

ordinairement que dans le temps du premier accouchement des femmes, qui eſt preſque toujours beaucoup plus laborieux que les autres ſuivans.

OBSERVATION CCCXXXII.

D'une femme qui ayant un flux de ventre depuis un mois, mourut deux jours après être avortée d'un enfant de cinq mois.

LE 3 May 1683, je vis une femme qui avoit depuis un mois un flux de ventre avec de grandes épreintes, dont elle étoit très-affoiblie, ayant pour lors un ſoupçon de groſſeſſe de cinq mois ou environ, dont deux Médecins qui la voyoient, n'étant pas bien certains, m'avoient mandé pour en ſçavoir mon ſentiment. Ayant examiné cette femme en leur préſence, je les aſſurai qu'elle étoit véritablement groſſe d'enfant, quoique l'orifice interne de la matrice me parût conſidérablement ouvert en ſa partie extérieure; mais il étoit exactement fermé en l'intérieure, ce qui joint avec les autres ſignes que je trouvai en cette femme, me fit juger qu'elle étoit très-certainement groſſe. Néanmoins, contre mon ſentiment, qui étoit très-véritable, ſa Sagefemme avoit certifié à ces Médecins qu'elle ne l'étoit pas, auſſi-bien qu'un autre Chirurgien, qui l'ayant vûe après moi, & ſoutenant avec autant d'opiniâtreté que d'ignorance le ſentiment de la Sagefemme contre le mien, conſeilla à cette femme de prendre un lavement avec quatre onces de miel, au lieu de lavemens de lait, ou de ſimple décoction de ſon, que je lui avois ordonnés; lequel lavement trop fort redoubla auſſi-tôt ſon mal, & la fit avorter d'un enfant de cinq mois, qui étoit encore vivant: mais comme la mere avoit été extrêmement affoiblie de cette fâcheuſe maladie, elle mourut le deuxiéme jour enſuite de ſon avortement, à quoi contribua beaucoup l'ignorance de ce Chirurgien, qui étoit auſſi grande que celle de la Sagefemme.

Observation CCCXXXIII.

D'une femme qui eut une si abondante évacuation de vuidanges aussitôt qu'elle fut accouchée, qu'elle en eut plusieurs grandes foiblesses.

Le 15 May 1683, j'ai accouché une femme d'un enfant extraordinairement gros, qui vint naturellement; mais les vuidanges de la mere furent si abondantes aussi-tôt qu'elle fut accouché, comme elles avoient toujours été dans tous ses autres précédens accouchemens, qu'elle en eut plusieurs grandes foiblesses durant quatre heures entiers. La grosseur de son enfant, & celles de son arrierefaix, & de ses vaisseaux qui étoient de la même proportion, contribuerent beaucoup à cette abondante évacuation ou perte de sang qui lui survint incontinent après qu'elle fut accouchée, comme il lui étoit arrivé en toutes ses autres précedentes couches, nonobstant quoi elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que les femmes sont pour lors d'autant plus sujettes à cet accident, que leur enfant & leur arrierefaix sont gros, & que leur travail est plus laborieux, comme il arrive presque toujours en pareille occasion. C'est pourquoi il faut toujours saigner ces sortes de femmes dès qu'elles commencent d'être en travail, durant tout le temps duquel travail on doit aussi éviter toutes sortes d'alimens & de remedes qui peuvent échauffer le sang.

Observation CCCXXXIV.

Du laborieux accouchement d'une femme, à laquelle il fallut tirer avec les instrumens son enfant mort en son ventre.

Le 28 May 1683, jai accouché une femme âgée de quarante-huit ans, de son premier enfant, qui pour être resté durant deux jours fortement engagé dans le passage après l'écoulement des eaux, y mourut; l'extrême grosseur de sa tête ayant beaucoup contribué à l'y retenir, aussi-bien que la secheresse des parties de la mere, qui avoit vuidé toutes les eaux de son enfant sans aucune dilatation de la matrice, deux jours avant que j'eusse été mandé pour la secourir, au défaut du Chirurgien

qu'elle avoit arrêté auparavant pour l'accoucher, lequel préjugeant bien par toutes les mauvaiſes diſpoſitions de cette femme, qu'elle auroit un travail très-laborieux, en avoit évité la pratique, en ſe faiſant celer ; ce qui fit qu'après avoir épuiſé toute l'induſtrie d'une Sagefemme qui l'avoit aſſiſtée à ſon défaut, on eut recours à moi, pour la ſecourir dans cette urgente neceſſité. Mais ce fut trop tard pour pouvoir ſauver ſon enfant, que je fus obligé de tirer avec les inſtrumens, après la certitude que j'eus de ſa mort au ventre de ſa mere ; ſans lequel ſecours elle ſeroit indubitablement morte : Et comme toutes les parties de la vulve commençoient à ſe tuméfier beaucoup, & à s'enflâmer, & l'urine & les autres excrémens à être entierement ſupprimés, je me ſervis de l'inſtrument que j'ai inventé, auquel j'ai donné le nom de *Tiretête*, dont l'on peut voir la figure dans mon livre des Accouchemens, afin de faire moins de violence par le moyen de cet inſtrument à ces parties ; mais cet enfant étoit ſi gros, que les parties externes de la vulve ne ſe pouvant aſſez dilater, il s'en fit un déchirement juſques à l'*anus* ; & comme elles étoient déja fort enflâmées avant l'opération, il y ſurvint une gangrene durant les premiers jours, qui m'empêcha de les pouvoir réünir, comme j'aurois fait ſans cet accident, par le moyen de quelques points d'éguille ; n'ayant pas jugé à propos de l'entreprendre, à cauſe de la pourriture qui ſurvint à ces parties, d'où il tomba pluſieurs eſcarres ; après quoi ces mêmes parties ayant été nettoyées de cette pourriture, cette femme ſe porta très-bien dans la ſuite, ſans avoir aucune incommodité en la retention de ſon urine, comme j'en ai vû à quelques femmes, qui après des violens accouchemens de cette nature, ſont reſtées incommodées d'un flux involontaire de l'urine, qui leur venoit de la perte de ſubſtance qui s'étoit faite au col de la veſſie, enſuite de la pourriture qui étoit arrivée en ces parties, où il étoit reſté des fiſtules incurables

Observation CCCXXXV.

D'une femme qui avoit un ſkirrhe phlegmonneux de la matrice.

Le 3 Juin 1683, j'ai vû une femme âgée de quarante ans, qui avoit depuis ſix ſemaines un skirrhe phlegmonneux de la matrice, dont elle fut encore fort incommodée durant près de

deux mois, sentant journellement des élancemens dans cette partie avec de grandes douleurs de reins, & de fréquentes suffocations, dont elle ne fut soulagée que peu à peu, comme je lui avois prédit; durant tout lequel temps je lui avois conseillé de se faire saigner du bras de temps en temps, & d'éviter toutes sortes de remedes purgatifs, & de se contenter de l'usage du petit-lait, & des eaux de *Forges*; car j'ai toujours observé par expérience, que les purgatifs sont très-pernicieux dans ces maladies, parce qu'ils augmentent la fluxion sur la partie affligée, où il y a toujours pour lors une obstruction, qui ne permettant pas une libre évacuation de l'humeur qui y afflue, en augmente encore la maladie. C'est pourquoi je préfere aussi en ces occasions la saignée du bras, à celle du pied.

Observation CCCXXXVI.

D'une femme á qui, étant avortée d'un enfant de cinq mois & demi, le tiers de l'arrierefaix resta dans la matrice, & n'en fut expulsé qu'en plusieurs parcelles à demi suppurées.

Le 9 Juin 1683, je vis une jeune femme de vingt ans, qui venoit d'avorter au terme de cinq mois & demi de sa premiere grossesse, d'un petit enfant qui resta en vie durant une demi-heure: mais la Sagefemme qui l'avoit assistée n'ayant pas pû la délivrer entiérement de son arrierefaix, lui en avoit laissé le tiers dans la matrice, qui s'étant tout-à-fait refermée devant que je fusse arrivé pour la secourir, & ne pouvant pas être dilatée sans violence, m'obligea d'en commettre l'expulsion à la nature, qui rejetta ce qui en étoit resté en plusieurs parcelles à demi suppurées durant cinq ou six jours; pendant lequel temps je lui fis faire trois ou quatre fois chaque jour, des injections émollientes dans la matrice, tant pour laver les excrétions fétides qui en sortoient, que pour aider à rendre l'expulsion de ce reste de corps étrange plus facile. Cette femme avoit été travaillée quelque temps auparavant durant plusieurs jours d'un flux de ventre, qui avoit beaucoup contribué à la faire ainsi accoucher avant terme; & quelques jours après sa couche, elle eut durant un mois une fiévre double tierce, ensuite de quoi elle se porta bien.

OBSERVATION CCCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme groſſe de huit mois, dont l'enfant qui étoit mort en ſon ventre depuis long-temps, n'étoit pas plus gros qu'un avorton de trois mois, & avoit un pied vicieuſement conformé

LE 4 Juillet 1683, j'ai accouché une femme d'un petit enfant mort en ſon ventre depuis un très-long-temps ſelon l'apparence; car cet enfant étoit ſi petit, qu'il ne paroiſſoit pas avoir plus de trois mois, quoique la mere crût pour lors être groſſe depuis près de huit mois, qu'elle avoit eu tous les ſignes ordinaires de groſſeſſe, ſinon qu'elle n'avoit pas ſenti remuer ſi manifeſtement ſon enfant, ni de la même maniere que dans ſes autres précedentes groſſeſſes. La petiteſſe de ſon enfant pouvoit bien faire douter qu'elle ne fût ſeulement groſſe que de trois ou quatre mois; mais comme cet enfant avoit un pied vicieuſement conformé, je crûs qu'il étoit plus vrai-ſemblable, que ſa conception ayant été débile & vicieuſe dans ſon principe, il n'avoit pas pris l'accroiſſement ordinaire dans le ventre de ſa mere; à quoi avoit beaucoup contribué une fluxion de poitrine, dont elle fut fort incommodée durant les deux premiers mois de ſa groſſeſſe, & une grande triſteſſe continuelle qu'elle avoit eue depuis neuf ou dix mois qu'elle s'étoit remariée en ſecondes nôces, contre la volonté de ſon pere & de ſa mere, qui ne l'avoient point voulu voir depuis tout ce temps-là; joint à cela que cette femme avoit porté cet enfant mort en ſon ventre au moins depuis quinze jours qu'elle étoit tombée fort rudement ſur les genoüils, ou même depuis un plus long-temps devant cette chûte, qui pouvoit n'avoir ſeulement qu'accéléré l'expulſion de cet avorton. La mere nonobſtant cet accident ſe porta bien après; & je l'ai accouché dans la ſuite de pluſieurs autres enfans à terme, qui ſe portoient très-bien, & n'avoient aucun vice de conformation.

OBSERVATION CCCXXXVIII.

D'une femme qui étant avortée d'un petit fœtus *de la grosseur d'une mouche à miel, ne fut délivrée que deux jours après de l'arrierefaix, qui étoit tout semblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux germe.*

LE 21 Juillet 1683, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fœtus*, qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel ; ensuite de quoi le délivre de ce petit avorton étant resté en sa matrice, elle eut une perte de sang assez abondante, qui néanmoins ne fut suivie d'aucune foiblesse ; & comme sa matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de ce *fœtus*, je ne trouvai pas pour lors aucun lieu de la pouvoir délivrer : mais deux jours ensuite y ayant trouvé plus de disposition, je lui tirai de la matrice ce corps étrange qui y étoit resté ; lequel étoit tout semblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux-germe, & de la grosseur d'un médiocre œuf de poule. Cette expérience me fit manifestement connoître, & me confirma dans la croyance que j'ai toujours eue, que tous ces prétendus faux-germes que les femmes vuident ordinairement vers le troisiéme mois de leur grossesse, ont toujours été de véritables germes dans le commencement ; & que ce ne sont effectivement que des petits arrierefaix, dont les membranes sont farcies de caillots de sang, qui en augmentent la grosseur ; & qui après que les eaux qu'elles contenoient s'en sont écoulées, étant toutes ramassées en un globe par la contraction de la matrice, & étant comme moulées dans sa cavité confusément avec ces caillots de sang, avec le corps molasse de ces petits arrierefaix, les fait ressembler au gesier de quelque volaille : & comme assez souvent dans ces sortes de fausses couches des femmes, on ne s'apperçoit pas d'aucun *fœtus*, à cause de l'extrême petitesse & de la mollesse du corps de ces petits avortons, dont la figure se corrompt, & la matiere se confond avec les caillots de sang que les femmes vuident dans ces sortes d'accidens, & qu'on ne leur voit vuider ensuite que ces especes de corps étranges, on les prend ordinairement pour des simples faux-germes, quoiqu'en effet ce soient de véritables arrierefaix, comme étoit celui que je tirai à cette femme, qui croyoit pour lors être grosse de deux mois & demi ou environ.

Mais

Mais comme elle avoit toujours été fort incommodée durant tout le commencement de ſa groſſeſſe, & principalement depuis plus de quinze jours, qu'elle vuidoit de la matrice tous les jours des ſéroſités ſanglantes, & même quelque peu de ſang par intervalles, cela avoit été cauſe que ce petit *fœtus* dont elle étoit ainſi avortée, n'ayant pas profité, & s'étant flétri, n'étoit pas de la proportion qu'il auroit dû être à ce terme de groſſeſſe.

OBSERVATION CCCXXXIX.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en ſon ventre depuis onze jours, laquelle femme croyoit être groſſe de plus d'onze mois entiers.

LE 10 Août 1683, j'ai accouché une femme âgé de quarante-deux ans de ſon premier enfant, qui étoit très-gros, & qu'elle portoit mort en ſon ventre depuis onze jours entiers, ſans qu'elle eût eu auparavant aucun accident, qui lui eût pû faire conjecturer la cauſe de la mort de ſon enfant, ſinon qu'elle s'étoit fort chagrinée d'une mauvaiſe nouvelle qu'elle avoit reçûë depuis peu. Cette femme croyoit pour lors avoir porté cet enfant en ſon ventre plus de onze mois, à cauſe des accidens ordinaires de groſſeſſe qu'elle avoit ſenti dès le commencement de ce temps, & qu'il y avoit onze mois & demi entiers qu'elle n'avoit pas eu ſes menſtrues, dont elle avoit été toujours très-parfaitement reglée, de ſorte qu'après le ſecond mois de leur ſuppreſſion, ayant ſenti toutes les incommodités qui ont coutume d'accompagner les commencemens de groſſeſſe, & s'étant trouvée mal dès ce temps-là d'une fluxion ſur la poitrine, avec crachement de ſang, elle fut ſaignée par trois fois du bras, après quoi s'étant mieux portée, & continuant toujours dans la penſée qu'elle avoit d'être groſſe, depuis le temps qu'elle n'avoit pas eu ſes menſtrues, ſuivant ce compte, elle croyoit avoir véritablement porté ſon enfant en ſon ventre onze mois & demi. Mais on peut croire auſſi qu'elle n'étoit devenue effectivement groſſe, qu'après les deux mois de ſuppreſſion de ſes menſtrues, & que l'évacuation artificielle de trois ſaignées du bras qu'on lui avoit faites, ayant ſuppléé au défaut de l'évacuation naturelle des menſtrues, elle avoit été rendue capable de conception par ce remede; & que

cela étant ainsi les signes de grossesse qu'elle avoit eus durant ces deux premiers mois, & tous les autres accidens, devoient être attribués à la simple suppression de ses menstrues. Cette femme eut six semaines devant que d'accoucher de fausses douleurs, qui l'obligerent de m'envoyer querir, croyant sentir les véritables douleurs de l'accouchement, & fut encore surprise une seconde fois de semblables fausses douleurs, quinze jours avant son accouchement. Durant le dernier mois de sa grossesse elle avoit toujours senti son enfant mouvoir en son ventre d'une tres-grande force, jusques au jour qu'il mourut, après s'être remué extraordinairement. Elle fut durant trois jours en travail, ses douleurs cessant de temps en temps par intervalles, & souffrant de tres-fréquens & violens vomissemens avec foiblesses & tournoyemens de tête, qui me faisoient craindre qu'elle ne fût surprise de convulsion; pour raison de quoi je la fis saigner par deux fois du bras; & comme son enfant étoit fort gros, & que sa tête, qui étoit toute molle à cause de sa corruption, ne put pas assez dilater le passage, cela fut cause que ce gros enfant y resta fortement engagé au droit des épaules, qui étoient si grosses, que je fus obligé d'introduire les doigts de ma main jusques sous une des aisselles pour aider à le tirer dehors. La mere nonobstant un si laborieux travail se porta bien après, & étant redevenue grosse dans la suite, je l'ai accouchée fort heureusement au terme de neuf mois d'un autre enfant, qui étoit une grosse fille qui se portoit très-bien.

OBSERVATION CCCXL.

Du laborieux accouchement d'une femme boiteuse dont l'enfant étoit extrêmement gros.

LE 18 Août 1683, j'ai accouché une femme âgée de trente-un an de son premier enfant, qui vint naturellement; mais comme cette femme étoit d'un âge un peu avancé, & qu'elle étoit boiteuse, & que son mari avoit la tête fort grosse, & les épaules très-larges, je préjugeai dès le commencement du travail de cette femme qu'il seroit très-laborieux, comme il fut, à cause de la grosseur de son enfant, qui le fit rester pendant dix-huit heures au passage; durant lequel tems je fus obligé de la faire saigner par deux fois du bras, pour éviter que son sang

étant extraordinairement échauffé par la grande agitation de son travail, il ne s'en fît un trop grand transport au cerveau, & qu'elle ne tombât pour ce sujet en convulsion, à quoi elle avoit de la disposition ; & même voyant que son enfant, pour la grande difficulté de son travail, étoit en grand danger de rester tout-à-fait au passage, & d'y périr, je fus obligé de faire prendre à la mere, quatre heures devant qu'elle accouchât, l'infusion de deux drachmes de sené, avec le jus d'une orange, pour réveiller par ce remede ses douleurs qui s'étoient entierement rallenties, & de la faire tenir debout, soûtenue par-dessous les bras durant quelque temps pour le même sujet ; ce qui ayant produit l'effet que j'en avois espéré, la fit accoucher heureusement d'un très-gros enfant mâle vivant, qui avoit la tête & les épaules toutes semblables à celles de son pere, comme je l'avois bien préjugé ; car pour l'ordinaire les enfans ressemblent à leur pere ; desorte que j'ai souvent remarqué que les femmes dont le mari a la tête petite & les épaules étroites, accouchent bien plus facilement que celles qui ont des hommes à grosse tête & larges épaules.

Observation CCCXLI.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois, dont l'enfant présentoit les pieds, laquelle s'étoit blessée en levant trop les bras.

Le 27 Août 1683, j'ai accouché une femme au sixiéme mois de sa grossesse, d'un enfant qui présentoit les pieds, lequel je tirai en cette posture vivant. Cette femme s'étoit blessée il n'y avoit que trois heures en levant trop les bras pour ouvrir une fenêtre ; ce qui fait bien connoître la grande facilité qu'ont certaines femmes grosses à se blesser pour le moindre effort qu'elles puissent faire, & la nécessité que ces femmes ont de se tenir en grand repos pour pouvoir conserver leur grossesse jusques à terme. Cet enfant vint par les pieds, parce que c'étoit la posture naturelle en laquelle les enfans de ce terme sont ; auquel temps ils ont encore la tête en haut, & les pieds en bas ; ce qui avoit été cause que ne s'étant pas encore retourné comme les enfans font ordinairement vers le dernier mois de la grossesse, il s'étoit présenté étant encore dans sa premiere situation.

OBSERVATION CCCXLII.

D'une femme qui ayant perdu entiérement l'esprit par une grande affliction, six jours après être accouchée, étant redevenue grosse ensuite, nonobstant son aliénation d'esprit, accoucha heureusement, & revint aussi-tôt en son bon sens.

LE 1 Septembre 1683, je vis une femme qui avoit entierement perdu l'esprit depuis près d'un an, pour la grande affliction qu'elle eut de la mort d'un enfant de quatre ans qu'elle aimoit uniquement ; lequel accident lui étoit arrivé cinq ou six jours après être accouché d'un autre enfant : & nonobstant son aliénation d'esprit, étant redevenue grosse, comme elle étoit lorsque je la vis, elle accoucha très-heureusement vers le mois d'Avril de l'année suivante, auquel temps elle revint en son bon sens, & s'est toujours très-bien portée dans la suite ; la bonne évacuation des vuidanges de cette derniere couche y ayant beaucoup contribué, comme je l'avois fait esperer à son mari.

OBSERVATION CCCXLIII.

D'une Demoiselle qui mourut en convulsion avec son enfant dans le ventre.

LE 3 Septembre 1683, je vis une Demoiselle âgée de dix-huit ans ou environ, grosse de huit ou neuf mois, qui avoit de très-violentes convulsions depuis quinze heures, qui l'avoient réduite à l'agonie. C'étoit une fille qui pour cacher son deshonneur, avoit celé sa grossesse ; & comme elle avoit toûjours fort serré son ventre pour ce sujet, & qu'elle étoit venue avec précipitation le jour précédent de trois lieues en un carrosse fort rude, le violent ébranlement qu'elle en avoit reçu, avoit pû beaucoup contribuer à la faire tomber dans cet accident, & peut-être aussi quelque autre cause, ou quelque mauvais remede qu'elle avoit pris, que l'on ignoroit ; étant à l'agonie, & ayant perdu toute connoissance, lorsque l'on me manda pour la voir, on n'en put pas sçavoir la verité par sa bouche ; & comme l'orifice de sa matrice n'étoit aucunement ouvert, & qu'il n'y avoit pas lieu pour ce sujet de l'accoucher, joint qu'étant pour lors à l'extrêmité

elle n'auroit pas eu la force d'en ſupporter l'opération, je la laiſſai mourir ainſi que ſon enfant dans le ventre, ayant ſeulement recommandé de le faire tirer du ventre de la mere par l'opération Céſarienne, dès le moment qu'elle ſeroit expirée; ce qui arriva une heure enſuite: mais quelques jours après on me dit que le pere de cette malheureuſe Demoiſelle, pour ne pas découvrir à d'autres perſonnes le deshonneur de ſa fille, avoit mieux aimé la faire enterrer comme elle étoit morte, avec ſon enfant dans le ventre, que de le faire tirer par l'opération Céſarienne après qu'elle fut expirée, comme je l'avois recommandé, quoiqu'il n'y eût pas d'eſpérance de pouvoir trouver ſon enfant encore vivant, après quinze ou ſeize heures d'une ſi mortelle convulſion.

OBSERVATION CCCXLIV.

De l'accouchement d'une femme groſſe de ſept mois, qui avoit eu une legere perte de ſang dès le ſecond mois de ſa groſſeſſe, & un flux de ventre quatre jours devant que d'accoucher.

LE 27 Septembre 1683, j'ai accouché une femme d'un enfant de ſept mois, dont la naiſſance avoit été accelerée de deux mois entiers, par un flux de ventre qu'elle avoit eu quatre jours avant que d'accoucher, qui avoit contribué à faire écouler les eaux de ſon enfant ſans aucunes véritables douleurs, qui ne lui vinrent qu'une heure devant que d'accoucher, n'ayant eu que de ſimples douleurs de reins durant les trois ou quatre jours précédens. La mere avoit eu une légere perte de ſang dès le ſecond mois de ſa groſſeſſe, qui avoit encore recommencé au ſixiéme mois. Néanmoins ſon enfant étoit vivant, & paroiſſoit être aſſez fort, par comparaiſon de ceux de ce terme, & tetta même durant les premiers jours: mais ſa foibleſſe naturelle fut cauſe qu'il mourut le ſixiéme jour de ſa naiſſance, comme font ordinairement les enfans qui naiſſent veritablement à ce terme prématuré, dont je n'ai jamais vû aucun vivre plus de ſept jours.

OBSERVATION CCCXLV.

D'un enfant né véritablement à huit mois, qui se porta très-bien, ne se sentant point de la foiblesse dont il étoit quand il nâquit à ce terme prématuré.

LE 28 Septembre 1683, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un garçon au terme de huit mois, & quelques jours de plus; & comme il manquoit près d'un mois qu'elle ne fût grosse de neuf mois entiers, dont elle étoit bien certaine, car il n'y avoit pas encore huit mois & demi qu'elle étoit mariée, son enfant étoit petit & foible, ayant un continuel petit cri languissant durant le premier jour. Mais il se porta bien ensuite, comme aussi la mere, dont l'accouchement avoit été ainsi accéleré de près d'un mois, par les violens efforts d'un vomissement, dont elle avoit été extraordinairement travaillée huit jours auparavant. Outre la certitude que l'on avoit par le temps du mariage de la mere, que cet enfant étoit véritablement né à huit mois & quelques jours, la proportion du corps de l'enfant le faisoit manifestement connoître; car il étoit de beaucoup plus petit que quatre ou cinq autres enfans dont j'ai accouché depuis ce temps-là cette même femme au terme de neuf mois complets. C'est ce qui fit qu'un très-celebre Medecin, qui étoit le beau-pere de cette jeune femme, voyant que ce premier enfant étoit né à huit mois & quelques jours, me dit qu'il ne falloit pas beaucoup se mettre en peine de choisir une bonne nourrice pour ce petit enfant, qui étant né à huit mois ou environ, ne pouvoit pas vivre, à ce qu'il croyoit, suivant l'opinion commune. Mais je lui répondis, que je m'étonnois fort qu'il fût encore dans cette vieille erreur, qu'il entretenoit lui-même au lieu d'en desabuser les autres; car il est très-certain que les enfans peuvent d'autant plus facilement vivre, qu'ils approchent plus du terme le plus parfait, qui est la fin du neuviéme mois, & que pour ce sujet les enfans de huit mois vivent bien mieux que ceux de sept mois, qui sont toujours si petits & si foibles, que je ne croi pas que de mille il en puisse vivre un seul, ainsi que je l'ai toûjours connu par toutes les expériences que j'en ai. Mais au contraire des enfans de huit mois, il y en a bien la moitié qui échapent, & principalement ceux à qui on donne une bonne nourrice, qui en a bien du soin, comme on en donna une par mon conseil au

petit-fils de ce celebre Medecin, qui a eu par-là occaſion de ſe deſabuſer par ſa propre expérience de la vieille erreur en laquelle il avoit toûjours été juſqu'alors. Car cet enfant, qui étoit très-petit & délicat au temps de ſa naiſſance prématurée, eſt preſentement auſſi fort & robuſte que tous les autres enfans dont j'ai accouché depuis ce temps-là la mere au terme de neuf mois. Ces enfans ainſi nés à huit mois ſont ſemblables à ces foibles arbres que l'on arrache de la terre prématurément, leſquels étant tranſplantés après avoir paru tout flétris & languiſſans durant quelque temps, l'on voit ſe fortifier de jour en jour, quand ils ont repris racine. Auſſi voit-on aſſez ſouvent que les enfans nés à huit mois, quand ils ont pris (s'il faut ainſi dire) racine en ce monde, & qu'ils ſont ſeulement parvenus juſques au troiſiéme mois, ne ſe reſſentent preſque plus pour lors de cette premiere foibleſſe, que leur naiſſance prématurée leur avoit cauſée.

OBSERVATION CCCXLVI.

Du laborieux accouchement d'une femme, dont l'enfant avoit la face en deſſus, avec le cordon de l'ombilic qui ſe préſentoit à côté de ſa tête, qui étoit fort groſſe.

LE 30 Septembre 1683, j'ai accouché une femme d'un gros enfant que je fus obligé de retourner pour le tirer par les pieds, quoiqu'il préſentât la teſte la premiere, parce que la mere ayant été extrêmement fatiguée durant un jour entier qu'il y avoit qu'elle étoit en travail, par des douleurs de reins extraordinaires, qui ne répondant point du tout en bas, faiſoient que la tête de l'enfant, qui étoit fort groſſe, & qui avoit la face en deſſus, ne pouvoit être pouſſée, ni deſcendre au paſſage: car dans cette mauvaiſe ſituation de l'enfant, le mouvement des douleurs de la mere agiſſant par leur compreſſion ſur l'inégalité des bras & des jambes de l'enfant, qui étoient auſſi tournés vers le ventre de la mere, en étoit intercepté; ce qui faiſoit que ces douleurs ne pouvoient pas produire leur effet, comme elles font facilement quand le dos de l'enfant eſt tourné vers le ventre de la mere, & qu'il a la face en deſſous. Outre cela le cordon de l'ombilic qui ſe préſentoit en même temps avec la tête de l'enfant, qui étoit en cette mauvaiſe ſituation, auroit été cauſe qu'il

seroit indubitablement mort au ventre de sa mere, avant qu'il en eût pû être expulsé par la seule opération de la nature; sa grande foiblesse me paroissant en ce qu'il commençoit à se vuider, & le battement de son cordon à n'être presque plus sensible. Je tirai cet enfant vivant, étant déja si foible, qu'il ne vécut que sept heures; mais la mere, nonobstant un si laborieux accouchement, se porta très-bien ensuite.

Observation CCCXLVII.

De l'accouchement d'une femme, qui après trois années de stérilité devint des plus fécondes.

Le 14 Octobre 1683, j'ai accouché une femme âgée de vingt-trois ans ou environ, de son premier enfant qui étoit un garçon, laquelle de stérile qu'elle avoit été durant les trois premieres années de son mariage, devint si féconde, qu'outre ce premier enfant, je l'ai encore accouché de quatre autres enfans mâles qu'elle eut dans la suite à une année reglément l'une de l'autre, & je crois qu'elle auroit continué depuis ce temps-là de faire des enfans tous les ans, si elle n'étoit devenue veuve. On doit remarquer en cet exemple, que la naissance du premier enfant donne souvent dans la suite à la femme qui avoit été stérile, plus de disposition à faire d'autres enfans qu'elle n'avoit auparavant; à cause que les vaisseaux qui servent à l'évacuation des mois, devenans plus amples dans la grossesse, & plus libres par l'accouchement, la femme se porte d'autant mieux, & devient après d'autant plus susceptible de conception, que la matrice est mieux repurgée de la superfluité du sang qui y afflue réglément tous les mois, comme il est arrivé à cette femme dont je viens de parler.

Observation CCCXLVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, dont l'enfant avoit la tête d'une figure très-monstrueuse.

Le 21 Octobre 1683, j'ai accouché une femme d'un enfant qui avoit la tête d'une figure très-monstrueuse, presque semblable aux exemples que j'ai rapportés au X. Chapitre du premier

premier livre de mon Traité des accouchemens. Toute la tête de cet enfant ne consistoit quasi qu'en la face, avec de très-gros yeux fort éminens. Il avoit vers *l'occiput* une masse charnue de substance presque semblable à celle de l'arrierefaix, qui sembloit sortir du cervelet & de la nuque du col. Cet enfant se présentoit la face en dessus; ce qui fit que la mere n'eut pendant tout son travail, qui dura plus de vingt-quatre heures, que des douleurs très-lentes, à quoi contribuoit encore beaucoup une perte de sang assez considerable, dont elle fut surprise, qui lui ayant déja causé plusieurs foiblesses, m'obligea de l'accoucher en retournant son enfant, pour le tirer par les pieds. Cette femme avoit senti cet enfant monstrueux durant sa grossesse mouvoir bien plus fréquemment, & d'une force plus extraordinaire que les autres enfans de ses grossesses précédentes; & son ventre sur la fin de cette derniere grossesse étoit si tendu, par une prodigieuse quantité d'eau, qu'elle vuida sans douleur dans le commencement de son travail, qu'elle paroissoit être grosse de deux enfans. Mais nonobstant la force de cet enfant, qui paroissoit bien conformé de toutes les parties de son corps, à l'exception de sa tête qui étoit d'une figure monstrueuse, il étoit mort quand je le tirai du ventre de sa mere; à quoi avoit beaucoup contribué la perte de sang considérable que la mere avoit eue, & le long séjour que cet enfant avoit fait en mauvaise situation au passage, d'où je fus obligé de le tirer, de crainte que la mere ne succombât par la grandeur de sa perte de sang. L'ayant ainsi préservée du danger de la vie où cette perte de sang l'avoit mise, comme elle étoit la femme d'un sçavant Medecin, je laissai à son mari à faire réflexion sur les causes qui pouvoient avoir contribué à la figure monstrueuse de la tête de cet enfant, que la mere attribuoit à l'extrême attention avec laquelle elle avoit regardé la figure d'un singe dans le commencement de sa grossesse.

OBSERVATION CCCXLIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant venoit le cul devant.

LE 25 Novembre 1683, j'ai accouché une femme d'un enfant qui venoit le cul devant, lequel je laissai venir en cette posture, l'ayant jugé plus expedient à cause des douleurs de

la mere qui me parurent être suffisantes, pour le pouvoir facilement pousser dehors en cette posture, vû que cet enfant étoit de médiocre grosseur, & que cette femme avoit déja eû plusieurs autres enfans assez gros; ce qui me fit juger que la voie seroit assez suffisante, comme elle fut en effet, car la mere en accoucha, avec le peu d'aide que je lui donnai, en glissant un doigt de chaque main dans le pli des aînes, pour dégager les cuisses & les jambes, aussi facilement & heureusement que si son enfant fût venu dans la posture naturelle, & cet enfant se portoit très-bien, quoiqu'il se fût vuidé auparavant dans le ventre de sa mere, comme font toûjours ceux qui se presentent dans cette posture.

OBSERVATION CCCL.

D'une femme qui quoiqu'elle fût accouchée très-heureusement, eut ensuite une disposition inflammatoire de la matrice.

LE 6 Janvier 1684, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, laquelle nonobstant qu'elle fût accouchée très-heureusement en trois heures de temps, & qu'elle se fût très-bien portée durant tout le premier jour de sa couche, fut surprise d'une très-grande douleur du côté gauche du ventre, répondante à l'aîne, au rein, & à la cuisse du même côté; ce qui faisoit craindre qu'il ne lui vînt une de ces tumeurs rebelles, que l'on voit quelquefois arriver à certaines femmes après l'accouchement à la partie inferieure & laterale du ventre; à quoi auroit pû contribuer une toux continuelle dont cette femme étoit fort travaillée toutes les nuits, laquelle toux agitant extraordinairement par sa violente impulsion la matrice qui étoit en fluxion, à cause de la couche recente, augmentoit de plus en plus cette douleur du bas-ventre; de telle sorte qu'il y avoit à craindre que la disposition inflammatoire qu'elle causa dans ces premiers jours à la matrice, ne se convertît en une vraie inflammation de cette partie; joint à cela que les vuidanges de la couche n'étant que sereuses, comme elles sont toujours quand la matrice souffre quelque disposition inflammatoire, le plus grossier & la lie du sang restant sans une libre évacuation, augmentoit encore la douleur & le danger, ce qui

m'obligea de la faire ſaigner trois fois du bras, & une fois du pied; ſans lequel remede la malade auroit pû ſuccomber à cauſe d'une groſſe fiévre continuë avec des redoublemens toutes les nuits, dont elle fut fort travaillée juſques au quinziéme jour après ſon accouchement, auquel temps tous les accidens ceſſerent peu-à-peu, enſuite de quoi cette femme ſe porta bien.

OBSERVATION CCCLI.

De l'accouchement d'une femme à qui les membranes de l'arriere faix reſterent dans la matrice après la ſortie de l'arrierefaix.

LE 10 Janvier 1684, j'ai accouché une femme d'un enfant qui vint naturellement; mais en la délivrant de ſon arrierefaix, toutes les membranes qui étoient trop foibles, s'étant entiérement ſéparées de ſa maſſe reſterent dans la matrice, ce qui m'obligea de porter la main à ſon entrée, pour les tirer dehors comme je fis, quoique avec un peu de peine; parce que la matrice s'étoit preſque tout-à-fait refermée, auſſi-tôt que j'en eûs tiré l'arrierefaix. Cette femme m'avoit dit auparavant, qu'il y avoit environ neuf ans que la Sagefemme qui avoit coûtume de l'accoucher en ce temps-là, lui avoit fait croire qu'au neuviéme jour de ſa couche elle avoit vuidé un faux germe preſque de la groſſeur du poing, lui perſuadant que ce faux germe auroit dû être un ſecond enfant, ſi ce corps n'étoit ainſi devenu étrange. Mais je crûs, comme je lui dis, que c'étoit plûtôt une partie de l'arrierefaix, ou bien toutes ſes membranes reſtées de la ſorte dans la matrice, avec quelques caillots de ſang, qui s'étant embaraſſés dans les replis de ces membranes, avoient formé ce prétendu faux germe, qu'elle vuida ainſi le neuviéme jour de ſa couche; comme il lui auroit pû arriver en cette derniere couche, ſi je n'euſſe tiré de la matrice toutes les membranes de ſon arrierefaix qui y étoient reſtées, comme je viens de dire. J'ai oüi mille fois faire de ſemblables contes à des Sagefemmes, & même à des Chirurgiens & à des Medecins, qui m'ont aſſuré avoir vû des femmes vuider des veritables faux germes quelques jours après avoir été accouchées & bien délivrées de leur arrierefaix: Mais s'ils avoient auſſi bien examiné que moi tous ces prétendus faux germes, ils auroient manifeſtement re-

connu, que ces corps étranges n'étoient véritablement que quelque reste d'arrierefaix, ou de ses membranes confuses avec quelques caillots de sang endurcis. Je connois quelques Chirurgiens qui faute d'une suffisante capacité en l'art des accouchemens dont ils font profession, ne pouvant assez souvent bien délivrer leurs accouchées de l'arrierefaix, sans en laisser une partie, ou de leurs membranes dans la matrice, font après cela passer ces sortes de corps étranges qu'ils y ont laissés, pour des faux germes, afin de couvrir par-là du mieux qu'ils peuvent leur peu d'industrie & leur ignorance.

OBSERVATION CCCLII.

D'une Demoiselle grosse de huit mois fort incommodée de vapeurs épileptiques.

LE 8 Février 1684, un Chirurgien de mes confreres desirant avoir mon avis, me fit voir une Demoiselle âgée de vingt ans ou environ, qui étoit sujette à des vapeurs épileptiques, dont elle étoit incommodée de temps en temps depuis quatre années, & beaucoup plus qu'à l'ordinaire depuis six ou sept mois. Mais lui ayant mis la main sur le ventre, que je truvai fort gros avec une dureté inégale, & le nombril poussé en dehors, avec plusieurs autres conjectures, je ne doutai aucunement qu'elle ne fût grosse de huit mois ou environ, quoique cette Demoiselle niât positivement le fait, simulant que l'augmentation de sa maladie venoit d'une autre cause; & j'ajoutai à mon jugement, que je la croyois être en très-grand danger de tomber en convulsion, quand elle accoucheroit; l'habitude fort replette dont elle étoit, devant beaucoup contribuer à cette mauvaise disposition qui étoit déja en elle, joint à cela que c'étoit sa premiere grossesse. Mais j'avertis les personnes à qui cette Demoiselle appartenoit, que le moyen le plus salutaire pour prévenir cet accident étoit de la saigner dès qu'elle commenceroit d'être en travail.

OBSERVATION CCCLIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre dysentérique, six jours après être accouchée d'un enfant de sept mois.

LE 10 Février 1684, je vis une femme qui venoit d'accoucher d'un enfant de sept mois, qui pour son extrême foiblesse expira aussi-tôt. Cette femme avoit pour lors un flux de ventre; dont elle avoit été beaucoup travaillée depuis près d'un mois, qui fut si violent, qu'il la fit enfin accoucher deux mois devant son terme ordinaire. Je lui avois conseillé huit jours auparavant de prendre deux ou trois fois par jour du lait de vache tout recemment trait, pour adoucir un peu par la benignité de cet aliment l'acrimonie des humeurs qui lui causoient ce fâcheux flux de ventre, qui étoit beaucoup augmenté depuis qu'elle avoit été purgée contre mon sentiment avec de la *mane* & du *catholicon*, ce flux s'étant converti en dysenterie, à laquelle maladie le lait que je lui avois conseillé auroit été très-convenable, comme je l'ai souvent vû réussir en semblable occasion. Mais on dissuada mal-à-propos la malade de suivre le bon conseil que je lui avois donné, lui faisant entendre que le lait ne convenoit pas aux personnes qui avoient la fièvre, ne considérant pas que la petite fièvre qu'elle avoit n'étoit qu'un simple accident de son flux dysentérique, & non pas une fièvre essentielle; ce qui fut cause que ce fâcheux flux, qui auroit pû cesser avec tous ses accidens par l'usage du simple lait, ayant toujours continué, & s'étant augmenté depuis ces remedes purgatifs, la fit enfin mourir six jours après l'avoir fait ainsi malheureusement accoucher avant terme.

OBSERVATION CCCLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la face.

LE 23 Février 1684, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle vivant, qui présentoit le côté de la face, ses eaux étant écoulées depuis vingt-quatre heures, sans avoir que de mauvaises douleurs, qui faisant renverser la tête à son en-

fant sur l'épaule, l'empêchoient d'être poussée au passage; desorte que la sagefemme qui étoit auprès de cette femme depuis le commencement de son travail, voyant que cet enfant présentoit la tête; mais ne considérant pas qu'elle étoit tout-à-fait de côté, ne pouvoit comprendre la raison pour laquelle elle n'accouchoit point, ce qui fit qu'elle eut recours à moi pour y remédier, comme je fis aussi-tôt, en tirant cet enfant par les pieds après l'avoir retourné, ayant jugé qu'il étoit plus convenable d'entreprendre cette opération, quoique assez laborieuse, que de commettre à la nature l'expulsion de cet enfant en la mauvaise situation que son corps étoit, aussi-bien que sa tête, laquelle ne pouvoit pas être réduite en une meilleure, qu'avec une plus grande difficulté que celle que j'eus à le retourner entierement, comme je fis pour le tirer par les pieds. La mere & l'enfant ayant été secourus de la sorte, se porterent tous deux bien ensuite.

Observation CCCLV.

D'une femme qui mourut d'une perte de sang causée par l'entier renversement du fond de la matrice.

Le 11 Mars 1684, j'ai vû une femme qui avoit une perte de sang continuelle depuis huit mois qu'elle étoit accouchée, laquelle je jugeai être entierement incurable, & la devoir certainement faire mourir, comme il arriva peu de temps ensuite; parce que cette perte de sang venoit d'un renversement du fond de la matrice, qui avoit été tirée au-dehors par une ignorante sagefemme, dans le temps qu'elle la voulut délivrer de son arriere-faix en l'accouchant; & comme après ce fâcheux accident, cette sagefemme s'étoit contentée de repousser la matrice en-dedans, sans réduire pour lors le renversement de son fond, comme elle auroit dû faire, si elle eût été assez entendue en son art, il se fit un si fort étranglement de cette partie vers l'orifice interne qui étoit aussi renversé, que ce fond de la matrice s'étant extraordinairement tuméfié, la réduction que l'on en auroit pû faire dans le commencement, devint dans la suite impossible.

OBSERVATION CCCLVI.

D'une femme qui accoucha très-heureusement, quoiqu'elle eût eu une perte de sang un mois auparavant.

LE 19 Mars 1684, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant qui vint naturellement, laquelle avoit eu un mois auparavant une perte de sang, dont elle vuida bien une palette en un jour; pour lequel sujet je la fis saigner pour lors du bras, & la fis tenir de repos au lit; moyennant quoi ce dangereux accident ayant cessé, cette femme porta son enfant encore un mois entier, & en accoucha très-heureusement en quatre heures de temps: mais pour une plus grande sureté elle s'abstint, par mon conseil, de coucher avec son mari durant tout ce mois, afin d'éviter par cette précaution la recidive de cet accident, qui auroit pû être très-dangereux à la mere & à l'enfant.

OBSERVATION CCCLVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un flux dysentérique depuis dix ou douze jours.

LE 22 Mars 1684, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant qui vint naturellement: mais la mere étoit pour lors très-incommodée depuis dix ou douze jours d'un fâcheux flux de ventre dysentérique, qui lui continua encore deux jours entiers après être accouchée, pour lequel sujet je lui conseillai l'usage du lait de vache tout recemment trait, tant pris par la bouche qu'en clystere, par le moyen duquel remede elle fut guérie de cette dangereuse maladie, qui auroit pû lui être mortelle, comme elle fut à cette femme dont j'ai parlé en l'Observation CCCLIII. car il faut remarquer que ces sortes de flux dysentériques venant assez souvent du dégorgement d'une bile corrosive, qui de la vessie du fiel, & du canal pancréatique se décharge premierement dans les intestins gresles, où elle cause de très-grandes douleurs, avant que d'être portée dans les gros intestins, où cette humeur excite par son acrimonie de très-fréquentes épreintes, l'on ne peut appaiser l'intemperie que cette fâcheuse maladie cause aux intestins superieurs, que par la voie de quelque aliment benin tel qu'est le lait:

car les clysteres ne pouvant pas être portés par delà les gros intestins, il arrive assez souvent, que l'on reçoit peu de soulagement si l'on se contente de ces simples clysteres sans faire user aux malades de quelque aliment médicamenteux, qui puisse en même temps adoucir l'acrimonie de cette bile corrosive, qui se décharge dans les intestins supérieurs, comme fait très-bien le lait tout recemment trait. Mais il faut bien prendre garde que ce soit le lait d'une vache bien saine, qui ne soit point pleine, ni en chaleur, & qu'elle n'ait pas fait trop recemment son veau, & qu'elle soit nourrie de bon pâturage, & abreuvée de bonne eau; toutes lesquelles conditions sont absolument nécessaires au lait pour en rendre l'usage salutaire.

Observation CCCLVIII.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme quoiqu'elle eût eu un mois auparavant la fiévre durant cinq semaines, dont elle avoit été guérie en prenant du quinquina.

Le 29 Mars 1684, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui se portoit bien, quoique la mere eût eu un mois auparavant une fievre tierce, & double tierce, durant près de cinq semaines, qui l'avoit reduite à une extrême foiblesse, n'ayant pas pû guérir de cette fiévre par les remedes ordinaires de la Medecine; ce qui fit que son Medecin qui avoit toûjours repugné à mon sentiment qui étoit de lui faire prendre du *quinquina*, fut enfin obligé de lui donner ce remede en boisson, qui ayant produit le bon effet que j'en avois fait esperer à la malade, la guérit parfaitement de cette fiévre, dont la violence des accès la mettoient en grand risque d'accoucher avant terme, & même de mourir si elle eût accouché durant cette maladie, qui l'avoit extrêmement debilitée; de sorte qu'étant rétablie en bonne santé, & étant entierement à terme, elle accoucha très-heureusement d'un enfant qui se portoit très-bien.

OBSERVATION CCCLIX.

D'une femme qui avoit une diſpoſition inflammatoire de la matrice cauſée par une fauſſe couche qu'elle avoit eue.

LE 12 May 1684, je vis une femme qui avoit une diſpoſition inflammatoire de la matrice, cauſée par une fauſſe couche qu'elle avoit eûe, depuis trois ſemaines qu'elle avoit commencé à vuider, à ce qu'on me dit, quelque portion d'un faux germe, après deux ou trois mois de ſoupçon de groſſeſſe; & principalement de ce qu'un Chirurgien peu entendu en l'art des accouchemens, avoit tenté par pluſieurs fois, avec quelque violence, de la délivrer de ce corps étrange; joint à cela que pluſieurs Medecins qui la voyoient journellement, l'avoient fait ſaigner du pied & purger mal-à-propos, durant que la matrice ſouffroit encore une fluxion aſſez conſidérable, qui étoit entretenue par la préſence de quelque portion de ce corps étrange, qui étoit reſté adherente depuis tout ce temps-là: car elle en avoit encore vuidé une petite partie groſſe comme une noiſette le même jour que je la vis; laquelle ne me parut pas avoir aucune corruption conſidérable; & comme on avoit coûtume de faire prendre tous les jours à cette femme des lavemens purgatifs aſſez forts, & d'autres remedes intérieurs, pour exciter, à ce que l'on prétendoit par ces remedes, l'expulſion de ce qui pouvoit être reſté de ce corps étrange dans la matrice, & la ſoulager de très-grandes douleurs qu'elle ſentoit dans le ventre, qui étoit aſſez tendu, je lui conſeillai au lieu de cela, de ne ſe ſervir que d'une ſimple décoction émolliente, ou bien de ſeule eau tiéde, ou du petit lait pour tout remede, & de commettre tout le reſte à la nature; ce qui lui réuſſit fort bien, & la délivra entiérement en peu de jours de cette inflammation de matrice, qui avoit été ſi grande que la malade en avoit même eû quelques mouvemens convulſifs. Il faut remarquer qu'il vaut beaucoup mieux aſſez ſouvent commettre à la nature l'expulſion de ces ſortes de corps étranges, quand la matrice n'eſt pas aſſez ouverte pour les pouvoir tirer facilement, que d'en tenter avec violence l'extraction par l'opération de la main, comme avoit fait ce Chirurgien, ou d'en exciter l'expulſion par des remedes purgatifs inconſidérément ordonnés, comme ceux

que l'on avoit fait prendre à cette femme fort à contre-temps, lorsque la matrice étoit encore en une fluxion très-douloureuse: car il arrive que l'orifice de la matrice au lieu de s'amolir & de se relâcher, comme il fait quand l'inflammation est appaisée, demeure au contraire endurci & fermé, durant tout le temps que cette partie souffre inflammation.

Observation CCCLX.

D'une femme qui mourut quatre jours après être avortée d'un petit enfant de trois mois.

Le 14 Juin 1684, j'ai vû une femme réduite à l'agonie, par une fiévre continue avec une fluxion de poitrine, qui l'avoit fait avorter il y avoit trois jours, au troisiéme mois de sa grossesse, d'un petit enfant mort, tout corrompu; & sur ce que l'on me dit que ce petit avorton n'avoit été expulsé de la matrice que deux heures après qu'elle eut vuidé quelques membranes mêlées de quelques caillots de sang, qui firent croire à sa Sagefemme, & aux Medecins qui la voyoient dans sa maladie, que c'étoit l'arrierefaix qu'elle avoit ainsi vuidé; j'assurai son mari & la Sagefemme qui étoient présens, que si la malade n'avoit point vuidé autre chose depuis la sortie de ce petit avorton, qu'elle n'étoit point délivrée de l'arrierefaix, comme en effet elle ne l'étoit point, car il arrive toûjours que ces petits avortons sont expulsés devant l'arrierefaix, qui souvent reste dans la matrice en ces sortes de fausses couches, s'il n'en est expulsé avec l'enfant en même temps, comme il arrive quand il est encore tout enveloppé dans ses membranes. L'avortement qui étoit ainsi arrivé à cette femme dès le temps de sa maladie, qui de soi étoit déja mortelle, joint à la corruption de l'arrierefaix resté en la matrice, à quoi sa Sagefemme & ses Medecins n'avoient par pris garde, contribua d'autant plus à la faire mourir le lendemain que je la vis en cet état desespéré, comme je l'avois prédit à son mari.

OBSERVATION CCCLXI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé pluſieurs fois du ſang & des eaux par la matrice dans le temps de ſa groſſeſſe.

LE 11 Juillet 1684, j'ai accouché une femme au terme de ſept mois & huit ou dix jours de ſa groſſeſſe, d'un enfant mâle, qui par la proportion de ſon corps me parut être du temps que je viens de marquer. Cette femme avoit eû une perte de ſang aſſez conſidérable qui avoit commencé vers la fin du ſecond mois de ſa groſſeſſe, & avoit continué en ſe renouvellant de temps-en-temps, juſques à la fin du cinquiéme mois, auquel temps cette perte de ſang ayant ceſſé, elle ſe porta aſſez bien durant un mois ou cinq ſemaines; après quoi elle vuida tout d'un coup par la matrice plus d'une peinte d'eau en pluſieurs flots, & continua encore durant plus d'un mois à en vuider preſque tous les jours; au bout duquel tems elle accoucha néanmoins aſſez heureuſement de cet enfant, qui pour être né ainſi prématurément, ne vécut que dix ou douze heures. L'on pourroit douter ſi les eaux que cette femme vuida tout d'un coup par la matrice en ſi grande abondance, un mois devant que d'accoucher, étoient les eaux de ſon enfant, qui ſe fuſſent écoulées par quelque rupture de leurs membranes, ou ſi elles procédoient d'une eſpece d'hydropiſie de matrice, qui avoit ſuccédé à la débilité que la perte de ſang qui avoit précédé, pouvoit avoir cauſé en cette partie, comme il y avoit grand ſujet de le croire. Il faut néanmoins remarquer que l'on voit auſſi quelquefois des femmes qui long-tems devant que d'accoucher vuident les eaux de leur enfant, qui s'écoulent ſeulement en partie par une legere rupture de leurs membranes, qui ſe fait en quelque endroit, qui ne répondant pas à l'orifice interne de la matrice, empêche qu'elles ne s'écoulent entiérement; de ſorte qu'une bonne partie des eaux de l'enfant reſtant encore dans le matrice, l'accouchement ne ſuccede quelquefois que long-temps après ce premier écoulement qui ſe renouvelle par intervalle.

Observation CCCLXII.

D'une femme qui fut dangereusement malade à cause de l'arrierefaix qui étoit resté en sa matrice après être avortée d'un enfant de trois mois.

Le 12 Juillet 1684, je vis une femme qui ne faisoit que commencer à se mieux porter, aprés avoir été très-dangereusement malade durant trois semaines entieres de fiévre continue avec redoublemens, & autres fâcheux accidens procédans de la suppuration de l'arrierefaix resté en sa matrice, ensuite de l'avortement qu'elle avoit eû d'un enfant de trois mois; sa Sage-femme ne l'ayant pas pû délivrer de cette arrierefaix, pour la difficulté qu'elle y trouva, la matrice s'étant tout-à-fait refermée, à ce qu'elle me dit, immédiatement après la sortie de l'enfant; ce qui l'obligea d'en commettre l'expulsion à la nature, qui n'en vint à bout que par l'entiere suppuration de ce corps étrange ainsi resté durant trois semaines: car quoique les femmes vuident ordinairement dans le même jour l'arrierefaix tout entier en ces sortes d'avortemens, ou peu de jours ensuite, on en voit néanmoins ausquelles ce corps étrange n'est expulsé qu'en suppuration, qui dure bien plus long-temps & est toûjours accompagné de fiévre, de grande douleur de tête, & de vapeurs hysteriques, avec de fréquentes foiblesses causées par la corruption de cette suppuration, qui est aussi accompagnée d'une grande infection cadavereuse; tous lesquels accidens ne cessent point que cette suppuration ne soit entiérement achevée; ce que l'on reconnoît en ce que pour lors les excrétions de la matrice paroissent pures, & entiérement délivrées de leur précédente infection, ainsi qu'elles commençoient à paroître en la femme dont je viens de parler, lorsque je la vis; laquelle après avoir été travaillée de tous ces fâcheux accidens durant un si long-tems, se porta bien dans la suite.

OBSERVATION CCCLXIII.

D'une femme qui accoucha d'une grosse fille qui avoit toutes les parties charnues de son corps très-dures, & comme scyrrheuses.

LE 9 Août 1684, j'ai accouché une femme âgée de plus de quarante ans, de son premier enfant, qui étoit une grosse fille encore vivante, mais très-foible, & qui mourut deux heures après être née. La mere m'assura qu'il y avoit six jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuer en son ventre, après avoir fait une legere chûte, & qu'elle n'étoit grosse pour lors que de sept mois, ou environ; mais la grosseur de l'enfant & celle de l'arriere-faix me firent croire qu'elle s'étoit trompée à la supputation du temps de sa grossesse, qui dans le commencement n'avoit pas même été connue de plusieurs Medecins, qui attribuant à la maladie les incommodités qu'elle sentoit en ce temps, l'avoient fait saigner du pied, & baigner, & purger beaucoup de fois avec de très-violens remedes. Cet enfant en venant au monde avoit toutes les parties charnues de son corps, qui étoit fort gros, très-dures & comme scyrrheuses, & tout le ventre fort tendu comme s'il eût été hydropique, ou bien comme si le foye, qui est ordinairement grand aux enfans, eût été une fois plus tumefié qu'il ne devoit être; & l'arriere-faix qui étoit aussi très-gros, étoit tout verdâtre, & commençoit à se corrompre; ce qui pouvoit faire douter si les mauvaises dispositions de cet enfant procédoient en partie de tous les remedes dont cette femme avoit usé mal-à-propos dans le commencement de sa grossesse, aussi-bien que son mauvais temperament, ou si elles n'étoient survenues que depuis les six jours qu'elle n'avoit point senti remuer son enfant, après avoir fait cette legere chûte: mais je crus que les premieres causes y avoient du moins autant contribué que cette derniere, qui me parut n'avoir été seulement qu'adjuvante.

Observation CCCLXIV.

D'une femme qui ayant une grande perte de sang qui lui avoit causée une convulsion, mourut incontinent après être accouchée.

Le 28 Août 1684, je vis une femme grosse de huit mois qui avoit depuis cinq ou six heures une perte de sang si grande, qu'après plusieurs foiblesses réitérées, elle en étoit tombée en une convulsion qui lui avoit duré un quart d'heure, ce qui me fit connoître qu'elle étoit en très-grand péril de la vie, n'y ayant presque point d'espérance de la pouvoir sauver, vû le mauvais état où elle étoit pour lors; & comme la Sagefemme qui m'avoit appellé pour la secourir, avoit négligé de la faire confesser comme je lui avois recommandé auparavant, & que je craignois avec grand sujet qu'il ne lui vînt encore une autre convulsion, & qu'elle ne mourût entre mes mains en l'accouchant, je ne voulus pas en entreprendre l'opération avant qu'on lui eût donné ce secours spirituel dans cette urgente nécessité, comme fit assez inconsidérement un Chirurgien qui survint dans le même temps, lequel sans bien connoître l'extrême danger où étoit cette femme, l'accoucha avec une très-grande peine d'un enfant mort, à qui l'opération fut entierement inutile aussi-bien qu'à la mere, qui mourut incontinent après, comme je l'avois prédit, connoissant bien que les grandes pertes de sang de cette nature étoient toûjours absolument mortelles, quand elles étoient suivies de la convulsion, qui est pour lors une marque évidente d'un extrême épuisement de tout le sang.

Observation CCCLXV.

D'une femme qui huit jours après être accouchée fut saignée dix-sept fois en huit jours de temps, quoiqu'elle eût eu une surabondante évacuation de vuidanges durant les premiers jours.

Le 8 Septembre 1684, j'ai vû une femme, qui après être accouchée assez heureusement depuis huit jours, avoit eu durant les quatre premiers jours une évacuation de vuidanges une fois plus abondante que n'ont ordinairement les autres femmes en couche; & ayant eu quelque chagrin depuis deux jours,

elle avoit été surprise d'une douleur du côté gauche, vers le bas des fausses côtes, environ la région supérieure de l'estomac & du diafragme, qui lui causoit une difficulté de respirer avec fiévre continue & redoublement la nuit; pour raison de quoi les Medecins qui la voyoient journellement, la croyant en danger de la vie, si cette maladie ne cessoit dans peu, la firent saigner en huit jours de temps jusques à dix-sept fois tant du bras que du pied; après quoi elle se porta assez bien, non pas par l'effet de ces si fréquentes saignées, que je crus lui avoir été ordonnées par ses Medecins, sans bonne raison, vû qu'elle avoit eu, comme j'ai dit durant les trois ou quatre premiers jours de sa couche une évacuation de vuidanges une fois plus abondante qu'à l'ordinaire: mais il arrive assez souvent que la nature forte & vigoureuse, comme elle étoit en cette femme, qui étoit d'une fort bonne complexion, resiste aux remedes faits mal-à-propos, aussi-bien qu'à la maladie. Cependant ses Medecins attribuoient le bon évenement à toutes ces frequentes saignées, dont trois ou quatre auroient été très-certainement plus que suffisantes, ainsi que je l'ai bien connu par l'expérience d'un très-grand nombre d'autres femmes, qui après de semblables indispositions se sont très-bien portées, quoiqu'elles n'eussent été saignées que deux ou trois fois seulement.

Observation CCCLXVI.

De l'accouchement d'une femme, qui après une sterilité de douze ans, & une maladie de trois ans, fut rétablie en parfaite santé, & rendue féconde par les eaux de Vichy.

Le 18 Septembre 1684, j'ai accouché une femme âgée de trente-quatre ans, de son premier enfant qui étoit un garçon, laquelle n'étoit devenue grosse de cet enfant qu'après douze années de stérilité depuis son mariage; & ensuite d'une longue maladie durant trois années entieres, qui l'avoient réduite presque à l'extrêmité: pour raison de quoi ayant été au printems & à l'automne boire des eaux de *Vichy* en *Bourbonnois* durant vingt jours, peu de temps après avoir usé de ces eaux minerales pour la seconde fois, elle fut rétablie en parfaite santé; & quelques mois ensuite de cette continuelle langueur durant trois ou quatre années entieres, elle devint en un grand embonpoint, & grosse de cet enfant,

dont elle accoucha très-heureusement. Il y a deux choses assez considérables en cet exemple : la premiere nous fait connoître que les femmes stériles sont ordinairement bien plus valetudinaires que les autres ; & la seconde, qu'il n'y a pas de meilleur remede pour déboucher entiérement les obstructions des viscères, aussi-bien que celles de la région de la matrice, qui causent ordinairement ces sortes de longues maladies semblables à celle de cette femme, que l'usage des eaux minérales, qui pénétrant par leur vertu apéritive, & s'insinuant jusques dans les plus petites voyes des parties, les nettoyent & les délivrent entiérement des mauvaises humeurs, qui par leur tenacité y sont engagées, pour en être expulsées par les remedes ordinaires.

Observation CCCLXVII.

D'une femme qui étant grosse de deux mois & une semaine, eut une excessive perte de sang, qui la fit avorter d'un petit fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.*

Le 30. Septembre 1684, j'ai délivré une femme qui eut une fausse couche au terme de deux mois & une semaine de sa grossesse ; & après avoir examiné l'arrierefaix dont je la venois de délivrer, je trouvai au milieu de ses membranes un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel, n'ayant pas profité depuis cinq ou six semaines, que son principe de vie avoit été détruit par une violente agitation du corps & de l'esprit, que cette femme avoit eûe dans le temps qu'elle ne pouvoit pas être grosse que de dix-huit ou vingt jours au plus : de sorte que ne croyant pas l'être pour lors, à cause que le temps de ses mois n'étoit pas passé, elle negligea de se conserver, ayant été durant deux jours à monter & courir plusieurs fois par divertissement sur un âne, qui la fit tomber par deux fois assez rudement, ayant eu outre cela une grande frayeur, pour s'être égarée dans un bois, où elle eut peur des voleurs ; ce qui fit que le principe de vie ayant été détruit en ce *fétus* dès ce commencement de grossesse, il ne prit pas un plus grand accroissement que celui auquel il étoit pour lors, & resta en cet état au ventre de sa mere durant un mois ou cinq semaines ; après quoi elle commença à vuider quelque peu de sang durant dix jours, en vuidant

dant ſeulement cinq ou ſix gouttes par jour: mais enſuite il lui ſurvint tout d'un coup une perte de ſang ſi exceſſive, qu'elle auroit couru grand riſque de la vie, ſi je ne l'euſſe délivrée dans ce même tems de l'arrierefaix de ce petit *fétus*; lequel arrierefaix paroiſſoit être de figure & groſſeur, comme ces ſortes de corps étranges que l'on prend ordinairement pour des faux germes, mais qui ne ſont éffectivement que des arrierefaix de ces ſortes de petits avortons, auſquels la matrice en ſe contractant & ſe reſſerrant, après que les eaux qui étoient contenues en leurs membranes s'en ſont écoulées, donne la figure de ſa cavité. La ſanté de cette femme ſe rétablit peu à peu dans la ſuite; mais elle fut durant près de deux mois entiers à vuider de temps en temps quelque peu de ſang, ou de ſéroſité teinte, ſinon qu'elle fut une fois dix jours ſans rien vuider, & pluſieurs autres fois, elle n'avoit été que deux ou trois jours; ayant par intervalle quelques douleurs en maniere de colique dans le ventre; & ce qui eſt fort extraordinaire, cinquante-deux jours après que je l'eus ainſi délivrée de cette fauſſe couche, elle vuida une petite portion membraneuſe & charnue, qui étant toute ramaſſée en globe, n'étoit pas plus groſſe qu'une médiocre féve d'haricot, & n'avoit aucune corruption, paroiſſant être tout nouvellement détachée de la matrice, l'expulſion de ce petit corps étrange ayant été précédée d'une médiocre évacuation de ſang durant trois ou quatre jours, avec quelques douleurs de reins & dans le ventre. La diſpoſition de ce petit corps étrange pouvoit faire croire que c'étoit plûtôt un nouveau petit faux germe, engendré depuis cette premiere fauſſe couche, durant les dix jours que cette femme avoit été ſans avoir aucune évacuation de la matrice, qu'un reſte de racine de cet arrierefaix, dont je l'avois délivrée il y avoit cinquante-deux jours, qui étant demeuré adhérent vers une des cornes de la matrice, & y ayant toûjours eu quelque communication de vie, s'y étoit entretenu ſans corruption; ce qu'il falloit néanmoins bien croire, s'il étoit vrai, comme cette femme m'aſſura, qu'elle n'avoit eû depuis ſa fauſſe couche aucune communication avec ſon mari, qui eût pû faire ſoupçonner que ce petit fragment de membrane procédoit d'une nouvelle conception.

OBSERVATION CCCLXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint le cul devant.

LE 14 Octobre 1684, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint le cul devant, laquelle je tirai vivante en cette posture, & se portant fort bien; ayant jugé plus sûr de commettre cet accouchement à la nature, jusques à ce que l'enfant eût été poussé dehors par les seules douleurs de la mere, qui étoient assez bonnes, jusques au gros des fesses; après quoi lui ayant dégagé les cuisses & les jambes l'une après l'autre hors du passage, j'achevai de le tirer ainsi que s'il eût présenté les pieds les premiers: & comme le cul avoit assez dilaté le passage pour donner une libre sortie à la tête de l'enfant, il ne fut pas en si grand danger de la vie, qu'il auroit été si j'eusse précipité son extraction, devant que le passage eût été suffisamment préparé & dilaté: car dans le premier accouchement des femmes la voye n'étant pas faite, comme dans les accouchemens suivans, la tête de l'enfant restant pour ce sujet plus long-temps arrêtée au passage, après que le corps en est sorti avec beaucoup de peine, il court plus grand risque d'y être suffoqué, que lorsque cette voye a été dilatée par le cul de l'enfant qui s'est présenté le premier de sorte qu'il est souvent plus sûr de le laisser venir en cette posture, comme je fis, que d'en précipiter l'extraction.

OBSERVATION CCCXLIX.

D'une femme âgée de quarante cinq ans, qui avoit un soupçon de grossesse mal fondé.

LE 15 Octobre 1684, je vis une femme âgée de quarante cinq ans, qui n'ayant jamais eû d'enfans croyoit néanmoins être grosse de huit mois: mais l'ayant examinée, je trouvai que son soupçon de grossesse étoit mal fondé, quoiqu'elle assurât sentir quelque chose se mouvoir en son ventre depuis plus de quatre mois, comme si c'eût été veritablement un enfant. Cette femme étoit fort grasse & d'une taille toute ramassée, ayant le nombril fort enfoncé en dedans, & l'orifice interne de la matrice assez

menu, comme il est ordinairement aux femmes stériles ; lesquelles deux dernieres dispositions n'auroient pas été de la sorte, si elle eût été effectivement grosse d'enfant au terme qu'elle croyoit l'être ; ce qui me fit connoître que ces mouvemens qu'elle prétendoit avoir senti en son ventre depuis quatre mois, ne venoient que de certains tressaillemens de la matrice, procédans de la fermentation des humeurs retenues dans les vaisseaux de cette partie ; à cause de la suppression de ses menstrues, qui étoit en quelque façon naturelle en l'âge avancé où cette femme étoit ; & que la grosseur de son ventre n'étoit causée que par un excessif embonpoint.

OBSERVATION CCCLXX.

D'une femme qui étant grosse de six mois & demi, fut attaquée de la petite vérole, qui la fit mourir quatre jours après être accouchée.

LE 18 Octobre 1684, j'ai vû une femme grosse de six mois & demi, qui après avoir eû une fiévre continue avec redoublement durant cinq ou six jours, fut attaquée de la petite vérole ; ce qu'un Apoticaire voyant, il lui fit prendre aussi-tôt beaucoup de potions prétendues cordiales avec de la poudre de vipere & autres drogues de cette nature, qui pour l'extrême répugnance que la malade avoit à les prendre, contribuerent, comme je l'avois prédit, autant que sa maladie, à la faire avorter, & conséquemment à lui causer la mort, quatre jours après être ainsi accouchée prématurément dans le mauvais état de sa maladie. Je ne veux pas néanmoins qu'on croye qu'en rapportant cet exemple, j'infere que cette femme ne seroit pas morte, si elle n'eût pas pris toutes les drogues que cet Apoticaire lui donnoit journellement, qui servirent plûtôt d'empêchement que de soulagement à la nature ; car sa maladie qui de soi étoit mortelle, pouvoit assez produire ce mauvais effet : mais mon intention est seulement de faire connoître que dans toutes les maladies des femmes grosses, on doit empêcher par toutes sortes de moyens, autant qu'il est possible, qu'elles accouchent durant que la nature est trop occupée par la grandeur de la maladie, pour pouvoir bien régir l'évacuation des vuidanges qui doivent suivre l'accouchement, dont les humeurs étant supprimées & détournées, ne manquent pas de refluer vers

les parties principales qui étoient déja affectées, & d'augmenter de beaucoup le dangereux état, où les femmes étoient avant leur accouchement.

Observation CCCLXXI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit mort à cause de la sortie du cordon de l'ombilic.

Le 5 Novembre 1684, j'ai accouché une femme d'un enfant mort en son ventre, durant le temps de son travail, à cause de la sortie du cordon de l'ombilic qui se présentoit au-devant de la tête, qui resta au passage à sec durant cinq ou six heures; les eaux s'étant entierement écoulées dès le commencement de son travail, sans ouverture de la matrice, dont l'orifice étoit fort épais & si peu dilaté qu'il n'y avoit pas lieu d'y introduire qu'avec peine un ou deux doigts; laquelle disposition m'empêcha de tenter à retourner l'enfant qui dans le commencement me parut être vivant, par le battement que l'on sentoit à son cordon: car il auroit fallu faire pour cela une si grande violence à la mere, qui étoit très-petite, & beaucoup affoiblie d'un flux de ventre qu'elle avoit depuis quinze jours, que l'opération lui eût été vraisemblablement mortelle, aussi-bien qu'à l'enfant, qui pour sa foiblesse s'étoit déja entierement vuidé dans le ventre de sa mere, & étoit situé si au-dessus de l'os *pubis*, que durant les cinq premieres heures de son travail, qui en dura douze entieres, je ne le pûs aucunement toucher du doigt; ne sentant pour lors que le cordon qui sortoit toûjours à chaque douleur, & que l'on ne pouvoit pas réduire, à cause du peu d'ouverture de la matrice. Le lendemain que j'eus ainsi accouché cette femme, son flux de ventre recommença à l'incommoder durant quelques jours; mais lui ayant fait user du lait de vache tout récemment trait, tant pris par la bouche, qu'en lavement, elle se porta fort bien dans la suite.

OBSERVATION CCCLXXII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 23 Novembre 1684, j'ai vû une femme âgée de septante-trois ans, qui après avoir eu une entiere cessation de ses menstrues à l'âge de cinquante-quatre ans, avoit été surprise, dix-huit ans ensuite, d'une perte de sang dont elle étoit fort incommodée depuis neuf ou dix mois, laquelle lui avoit duré pendant un mois entier dans le commencement, & se renouvelloit de temps en temps avec un écoulement de sérosités semblables à de la lavure de chair, qui venoit d'un ulcere carcinomateux que je lui trouvai en la matrice, lequel je jugeai être entierement incurable, & devoir certainement faire mourir cette femme dans peu, comme il arriva quelques mois ensuite. Car il faut remarquer que l'on ne voit jamais de perte sang aux femmes qui ont passé soixante ans, après une entiere privation de leurs menstrues durant plusieurs années, qu'elle ne vienne d'une dispositions ulcéreuse de la matrice; qui nonobstant tous les remedes que l'on y puisse faire, se convertit toûjours dans la suite en un cancer incurable: de sorte que ces pertes de sang doivent toûjours être considérées comme un signe avant-coureur de la mort des femmes à qui elles arrivent, ainsi que je l'ai fait remarquer en plusieurs autres observations.

OBSERVATION CCCLXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui devant que de devenir grosse, avoit été très-infirme durant cinq ans, à cause d'une entiere suppression de ses menstrues.

LE 1 Décembre 1684, j'ai accouché une femme âgée de vingt-un ans de son premier enfant, qui étoit un garçon très-gros & robuste, nonobstant qu'elle n'eût vécu durant tout le cours de sa grossesse que de fruits verts en excessive quantité; mais ce qui est de plus remarquable, est que cette femme avoit eu ses menstruës dès l'âge de douze ans, dont elle avoit continué tous les mois d'avoir une évacuation bien réglée durant trois années, après quoi ayant eu une grande fâcherie, elle en eut une

entiere suppression durant cinq années, pendant lesquelles elle fut presque toujours incommodée & en continuelle langueur, urinant très-peu, & rendant même quelquefois ses urines toutes noires. Mais ensuite de tout ce temps-là s'étant mariée, & ayant eû une seule fois dans le commencement de son mariage quelques gouttes de sang menstruel, elle devint incontinent après grosse de cet enfant, qui étoit, comme j'ai dit, extrémement gros & robuste, nonobstant les mauvais alimens dont la mere avoit usé durant toute sa grossesse, qu'elle avoit même ignorée dans le commencement, ayant eû de la peine à se persuader qu'elle eût pû devenir grosse, vû toutes ses infirmités passées, dont elle fut entierement guérie par le mariage, qui lui servit d'un salutaire remede, étant devenue depuis ce temps-là si féconde, qu'elle n'a presque pas manqué tous les ans de faire des enfans qui se portoient bien, dont je l'ai toujours accouchée fort heureusement.

Observation CCCLXXIV.

D'une femme qui après avoir souffert durant quatre jours de très-violens vomissemens de matiere noirâtre, accoucha toute seule assez heureusement, contre l'opinion d'un très-célebre Medecin qui avoit proposé de lui faire l'opération Césarienne.

Le 10 Décembre 1684, j'ai vû une femme âgée de trente ans, qui venoit d'accoucher toute seule assez heureusement d'une fille vivante, au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, après avoir souffert durant quatre jours entiers de très-violens vomissemens, qui lui faisoient rendre par la bouche des matieres toutes noirâtres, même jusqu'aux matieres des intestins; lequel accident étoit souvent accompagné de vapeurs, & quelquefois de mouvemens convulsifs; nonobstant quoi ce dangereux accident, qu'on croyoit la devoir faire mourir, étant cessé, elle accoucha si promptement & si facilement, que je la trouvai accouchée toute seule, comme j'ai dit, en arrivant chez elle, n'ayant pas été plus d'une petite heure en travail. Ces sortes de violens vomissemens venoient vraisemblablement d'un dégorgement extraordinaire de la bile de la vessie du fiel, ou du suc *pancréatique* dans l'intestin *duodenum*, qui en étant douloureusement piquoté, communiquoit cette affection à l'estomac, dans le fond

duquel ces mêmes humeurs étoient portées par ſon violent ſoulevement, qui y attiroit même les matieres des inteſtins. Cette femme fut ſi cruellement travaillée durant les quatre jours de ces violens vomiſſemens, qui lui cauſerent comme j'ai dit, des mouvemens convulſifs, qu'un des plus célebres Médecins la voyant en ce mauvais état, propoſoit de lui faire l'opération Céſarienne, afin de la préſerver plus facilement, à ce qu'il s'imaginoit, du plus grand danger où elle étoit de mourir par les efforts extraordinaires de ces continuels vomiſſemens, qui l'avoient réduite preſque à l'extrémité. Mais comme je lui eus fait entendre, que ce ſeroit une grande témérité d'entreprendre de faire cette cruelle & funeſte opération à cette femme, puiſqu'elle pourroit bien accoucher par la voie naturelle, quand elle ſeroit effectivement en travail, il changea d'opinion & reconnut manifeſtement la pernicieuſe erreur dans laquelle il avoit été, quand il vit que cette femme étoit accouchée ſi facilement, qu'elle accoucha d'elle-même, ſans autre ſecours que celui de la nature, comme il lui arriva cinq ou ſix jours après que la violence de ces vomiſſemens, & les accidens qu'ils lui avoient cauſés, eurent été calmés par le moyen de deux ſaignées du bras que je lui fis faire, & de pluſieurs clyſteres que je lui fis donner, lui faiſant auſſi prendre un peu de *laudanum*.

OBSERVATION CCCLXXV.

De l'accouchement d'une jeune femme de quinze ans, qui étoit devenue groſſe ſans avoir jamais eu ſes menſtrues, ſinon qu'il lui en avoit paru la premiere fois un ſimple petit commencement.

LE 25 Décembre 1684, j'ai accouché une jeune femme âgée de quinze ans, de ſon premier enfant, qui étoit une groſſe fille qui vint naturellement. Elle avoit été mariée dès l'âge de treize ans, & n'avoit encore alors jamais eu ſes menſtrues, ſinon que le vingt-cinq du mois de Mars précédent, qui étoit juſtement neuf mois avant ſon accouchement, il lui avoit paru pour la premiere fois un ſimple commencement de menſtrues, à marquer ſeulement ſa chemiſe de la largeur de deux doigts, immédiatement après quoi elle étoit devenue groſſe de cette fille, qui avant que ſa mere eût paſſé l'âge de trente ans, la pouvoit

bien rendre grande-mere. Cet exemple fait manifestement connoître que les jeunes femmes ne commencent à devenir fécondes, que lorsque ce signe paroît en elles ; qui pour petit qu'il soit, en marque la premiere disposition.

Observation CCCLXXVI.

D'une femme qui accoucha heureusement, quoiqu'elle eût eû quatre accès de convulsion.

Le 17 Janvier 1685, j'ai vû une femme âgée de vingt-cinq ans, en travail de son premier enfant, laquelle avoit déja eu trois accès de convulsion depuis deux heures : mais comme elle étoit revenue en bonne connoissance, lorsque je la vis, aussi-bien que dans les iniervalles des autres accès de cette convulsion, & que l'orifice interne de sa matrice, qui étoit d'une substance assez molle & mince, qui sont deux bonnes conditions, commençoit d'être considérablement dilaté (ne l'étant toutefois pour lors que de la largeur de deux doigts) je laissai la conduite du reste de son travail à la Sagefemme qui l'assistoit, lui recommandant seulement de la faire saigner promptement du bras, & de lui faire donner ensuite un clystere un peu fort ; & même de la faire saigner une seconde fois, au cas qu'il lui revînt encore quelque convulsion ; ce qui ayant été executé, comme je l'avois conseillé, elle accoucha cinq heures ensuite assez heureusement, d'un gros garçon qui se portoit bien ; & comme un peu auparavant il lui étoit encore survenu un autre accès de convulsion, elle resta durant deux ou trois heures après être accouchée, sans connoissance ; mais elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que la convulsion qui arrive aux femmes qui sont en travail, leur est ordinairement mortelle, quand après l'accès de la convulsion elles restent sans aucune connoissance, qui est une marque évidente que l'impression qui a été faite au cerveau a été fort violente : mais quand elles reviennent à connoissance immédiatement après la convulsion, comme il étoit arrivé à cette femme, elles en peuvent fort bien échapper, comme elle fit après être heureusement accouchée ; à quoi contribuerent beaucoup les deux bonnes conditions que je trouvai en l'orifice interne de sa matrice ; qui sont d'être d'une

d'une substance molle & mince ; par le moyen desquelles la dilatation nécessaire à l'accouchement s'en fait bien plus facilement, que lorsque cet orifice est d'une substance dure & fort épaisse.

OBSERVATION CCCLXXVII.

D'une femme qui croyant être grosse de six mois, ne vuida de la matrice qu'une espece de Mole *plus grosse que les deux poings, composée de plus de mille vessicules de differente grosseur.*

LE 26 Janvier 1685, j'ai délivré une femme âgée de trente-deux ans, d'une espece de *Mole*, ou corps étrange tout particulier, laquelle croyoit pour lors être grosse de six mois. Je lui tirai de la matrice, après qu'elle eut eu durant trois heures des douleurs semblables à celles de l'accouchement, près de deux livres de petites vessicules pleines d'eau claire, lesquelles tenoient toutes les unes aux autres par de petits filamens très-fragiles, toute leur masse ensemble excedant la grosseur des deux poings, outre plusieurs caillots de sang recuit, qui y étoient entrelacés en plusieurs endroits. Toutes ces vessicules semblables à des *hydatiques* étoient plus de mille en nombre, de differente grosseur, les plus petites étant comme des grains de chenevis & des pois ; d'autres étant de la grosseur d'une aveline, & beaucoup d'autres de moyenne grosseur. Il y avoit aussi comme quelque espece de chair confuse, qui servoit de base, d'où prenoit racine une infinité de filamens, où toutes ces vessicules étoient attachées, ainsi que la graine des œufs paroît dans l'ovaire des poules. Cette femme avoit depuis près de quatre mois une médiocre perte de sang, en maniere d'écoulement presque continuel, ne sentant aucun mouvement en son ventre, sinon un simple mouvement de décidence. Mais un peu devant que je la délivrasse de ce corps étrange, il lui vint une perte de sang très-abondante, qui néanmoins ne lui causa qu'une seule legere foiblesse ; après quoi elle eut des vuidanges comme il arrive aux fausses couches de ce terme : & s'étant bien portée ensuite, elle devint grosse d'un enfant très-sain & bien conforme, dont je l'accouchai heureusement le 17 Octobre de l'année suivante. Certains Physiciens visionnaires ayant examiné ce gros amas de vessicules, dont j'avois délivré cette femme, crurent que ces mêmes vessicules

pouvoient bien autoriser l'opinion qu'ils avoient, que la génération se fait dans les femmes par de petits œufs, qui se détachant des testicules viennent à tomber dans la matrice, par des voyes imaginaires, qu'ils supposent pour prouver leur opinion. Mais je croi que la disposition & le nombre excessif de toutes ces vesficules faisoient assez voir l'erreur de cette opinion chimérique, & que la génération de ce corps étrange n'étoit arrivée en cette femme, que par quelque mauvaise disposition qui s'étoit rencontrée dans les semences qu'elle avoit conçûes, qui ayant été destituées dès ce commencement du divin mouvement qui devoit placer réguliérement en leur lieu toutes leurs différentes parties pour en former un enfant, n'en avoit formé que ce *cahos* de simples vesficules.

Observation CCCLXXVIII.

D'une femme qui croyant n'être grosse que de sept mois, étoit véritablement accouchée au terme de neuf mois complets.

Le 1 Février 1685, j'ai accouché une femme de son premier enfant qui étoit un garçon, qui vint naturellement, sinon que ses eaux s'étoient écoulées sans douleurs, douze heures avant que les véritables douleurs du travail lui vinssent; lesquelles nonobstant cet accident ne lui durerent que deux ou trois heures; après quoi elle accoucha très-heureusement de cet enfant, que je jugeai être venu au terme de neuf mois complets, par la grosseur & la juste proportion de son corps, quoique la mere ne se crût grosse pour lors que de sept mois. Mais il y avoit bien de l'apparence qu'elle s'étoit trompée à la supputation du terme dont elle étoit grosse; à cause qu'elle avoit eu ses menstrues à l'ordinaire les deux premiers mois de sa grossesse, dont le commencement lui avoit été inconnu pour ce sujet. C'est de ces sortes d'enfans gros, gras, larges & plantureux, que l'on suppose être venus à sept mois de grossesse, mais qui sont effectivement nés à neuf mois complets, que l'on voit vivre, qui ont donné lieu à l'erreur que le vulgaire a, que le septiéme mois est un terme naturel de la naissance des enfans, bien que ce terme participe plus de l'avortement que du véritable accouchement, comme la petitesse & l'extrême foiblesse de tous les enfans nés à ce terme prématuré le témoignent assez manifestement.

OBSERVATION CCCXXIX.

D'une femme qui croyant être accouchée à la fin du huitiéme mois ayant pour lors un flux de ventre, étoit accouchée au terme de neuf mois complets.

LE 5 Février 1685, j'ai vû une femme accouchée depuis un jour & demi d'une fille, qui se portoit assez bien, & qui par la grosseur & la proportion naturelle de son corps, me parut être née au terme de neuf mois complets, ou environ, quoique la mere qui avoit eu quelque petite perte de sang vers le premier mois de sa grossesse, crût être accouchée seulement à la fin du huitiéme mois; son accouchement ayant été seulement accéleré de cinq ou six jours par un flux de ventre accompagné de vomissement, dont elle fut fort travaillée durant les deux jours précédens, & qui avoit encore continué avec violence durant trente heures après qu'elle fut accouchée, pour raison de quoi son mari m'avoit mandé pour avoir mon avis touchant cette fâcheuse indisposition de sa femme, qu'il croyoit en grand danger; à cause qu'elle rendoit par son flux des glaires sanglantes, apprehendant que ce flux ne fût dysentérique. Mais comme je trouvai la malade sans fiévre, lorsque je la vis, & sans aucune tension du ventre, & que son flux s'étoit beaucoup modéré depuis trois ou quatre heures, je la crûs sans aucun danger, le peu de sang qu'elle avoit rendu avec épreintes parmi les fréquentes déjections du ventre, ne venant que des hémorrhoïdes irritées tant par la compression que la tête de l'enfant en avoit faite, que par l'acrimonie que les humeurs des déjections pouvoient avoir; car s'il y eût eu érosion aux intestins, & que le flux eût été véritablement dysentérique, le ventre de la malade auroit été tendu, elle auroit eu aussi la fiévre; ce qui ne se rencontrant pas, me la fit assurer & son mari, qu'elle se porteroit bien dans peu, comme il arriva après qu'elle eut pris par mon conseil tant par la bouche, qu'en clystere, deux ou trois simples bouillons au lait avec quelques jaunes d'œufs frais délayés dedans.

Observation CCCLXXX.

D'une femme qui étant grosse de deux mois, eut un avortement causé par une ceinture imbue de mercure, qui lui avoit excité un copieux flux de bouche.

Le 11 Février 1685, j'ai vû une femme, qui étant grosse de deux mois, avoit mis autour de son corps une ceinture imbue de mercure, par l'avis de quelque imprudent qui lui avoit conseillé de s'en servir, pour la guérir d'une simple gratelle dont elle étoit incommodée; lequel mauvais remede lui avoit causé quelques jours ensuite un copieux flux de bouche, avec une si grande enflure de toutes les parties intérieures de la gorge, que dans l'apprehension qu'elle n'en suffoquât, ou qu'il ne lui arrivât un transport au cerveau, on avoit été obligé, à ce que me dit son Chirurgien, de la saigner quatre fois, & même de la purger plusieurs fois pour faire prendre cours aux humeurs par en bas, ne la croyant pas aussi lui-même grosse; ensuite de quoi elle eut une perte de sang assez abondante, qui lui ayant causé plusieurs foiblesses réïtérées, lui excita enfin un avortement, auquel les remedes purgatifs, qu'on lui avoit donnés pouvoient bien avoir contribué, aussi-bien qu'à la perte de sang qui l'avoit précédée. Mais quoique la malade me parût très-foible pour tous ces accidens, lorsque je la vis, je ne la crus pas en péril, & je préjugeai bien même, que la grande évacuation dont son avortement avoit été précédé, & celle qui le devoit suivre, feroient indubitablement cesser dans peu son flux de bouche, comme il arriva, ensuite de quoi elle se porta bien.

Observation CCCLXXXI.

D'une femme qui ayant fait un voyage de cent lieues dans le premier mois de sa grossesse, avorta deux mois ensuite, d'un petit fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.*

Le 25 Fevrier 1685, j'ai vû une femme grosse de trois mois ou environ, qui avorta en ma présence d'un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel; la cause de cet accident procedant apparemment de ce qu'elle avoit fait en cinq

jours de temps un voyage de cent lieues dans un carroſſe de voiture, n'étant groſſe pour lors que d'un mois ou environ; ce qui fut cauſe que par la grande agitation qu'elle reçut en ce voyage, le principe de vie ayant été entierement, ou en partie, détruit dès ce temps-là en ce petit *fétus*, il n'avoit pas pris un plus grand accroiſſement. Un mois enſuite cette femme vuida de la matrice quelque peu de ſang, durant un jour ou deux ſeulement, lequel accident ayant ceſſé recommença à paroître au bout d'un autre mois, & la fit enfin avorter de ce perit *fétus*, qui auroit dû être de la longueur du plus grand doigt de la main, vers la fin du troiſieme mois; auquel temps la nature le pouſſa dehors tout enveloppé de ſes membranes & de ſes eaux, le tout étant de la groſſeur d'un petit œuf de poule. Si cette femme eût été ſaignée du bras avant que d'entreprendre ſon voyage, comme je lui aurois conſeillé, ſi elle m'en eût fait demander avis, elle ſe ſeroit peut-être préſervée par ce remede de la fauſſe couche qui lui arriva: car les femmes groſſes ſe bleſſent d'autant plus facilement, que leurs vaiſſeaux ſont pleins de ſang; parce que la grande commotion du corps échauffant beaucoup le ſang, & lui donnant un plus impétueux mouvement qu'à l'ordinaire, les vaiſſeaux de la matrice qui en ſont trop pleins, viennent à s'ouvrir extraordinairement, ou même à ſe rompre. C'eſt pourquoi les femmes groſſes qui ont quelque long voyage à faire de néceſſité, ne peuvent pas ſe préſerver de cet accident par un meilleur remede que par la ſaignée, qui vuide la trop grande plénitude des vaiſſeaux.

Observation CCCLXXXII.

D'une femme qui ſe plaignoit de la mauvaiſe méthode d'un Chirurgien qui avoit employé plus de ſix livres de beurre en ſon précédent accouchement.

Le 27 Février 1685, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, & avec aſſez de facilité. Cette femme voyant qu'elle étoit accouchée plus aiſément qu'elle n'avoit eſpéré, & s'étonnant de ce que je ne l'avois touchée auparavant que trois ou quatre fois pour l'aider à accoucher auſſi heureuſement qu'elle avoit fait, me dit qu'un Chirurgien qui l'avoit aſſiſtée dans ſon précédent accouchement, avoit uſé plus de ſix livres de

beurre, lui en introduisant continuellement dans la matrice, & qu'il avoit toujours eu sa main au passage, croyant par là faciliter son accouchement, qui au contraire en fut beaucoup retardé par cette mauvaise méthode; car en introduisant si fréquemment la main au passage pour introduire ce beurre, on consume les humidités glaireuses naturelles, qui servent bien mieux à faciliter la sortie de l'enfant, que tout le beurre qu'on y peut introduire; outre qu'on ne le peut pas porter en cette partie, qu'en faisant quelque violence qui l'échauffe & la fait tuméfier. Pour moi je suis si ménagé & si chiche de beurre en ces occasions, pour la raison que je viens d'alléguer, que dans les plus difficiles accouchemens naturels que je fasse, je n'en use pas ordinairement plus de la grosseur d'une noix, & encore bien moins quelquefois; ne m'en servant que pour oindre simplement mon doigt, afin de l'introduire avec plus de facilité dans le seul temps qu'il est nécessaire.

Observation CCCLXXXIII.

D'une femme à qui, par l'ouverture de son corps après sa mort, on trouva le testicule gauche plus gros que la tête d'un homme.

Le 7 Mars 1685, je vis une femme âgée de vingt ans, que l'on soupçonnoit pour lors d'être grosse pour la premiere fois, de six mois ou environ, ayant le ventre assez gros pour le croire; mais comme il étoit extraordinairement dur, & que je trouvai l'orifice de sa matrice extrémement petit & menu, je ne la crus pas grosse d'enfant, l'éminence de son ventre me paroissant procéder de quelque tumeur schirreuse du *mesentere*, ou de quelque autre partie voisine de la région de la matrice. Cette femme étoit si atténuée de fievre lente, d'un long flux de ventre qui avoit succédé à de fréquens & violens vomissemens, qu'elle en étoit presque moribonde: mais ces vomissemens étoient un peu calmés depuis trois semaines, qu'elle avoit vuidé par la bouche un ver de la longueur de la main, qui lui causoit auparavant de fréquentes défaillances: de sorte que cette femme après avoir encore langui durant un mois, mourut; & par l'ouverture de son corps qui fut faite en ma présence, on lui trouva le testicule gauche tuméfié d'une si prodigieuse grosseur, qu'il excédoit celle de la tête d'un homme, & rempliſſoit tout le bas-ventre, pesant plus de quinze

livres, d'une ſubſtance toute compacte, comme celle d'un ſchirrhe graiſſeux, ſemblable au corps graiſſeux que l'on voit au-deſſus de la poitrine d'un bœuf; & le teſticule droit étoit auſſi d'une pareille ſubſtance; mais il n'excédoit pas la groſſeur des deux poings, & contenoit en ſon milieu gros comme une noix de glaires ſemblables à du blanc d'œuf; & la matrice étoit au reſte ſaine, mais émaciée & petite, comme celle d'une fille de huit ans. Le bas-ventre contenoit outre cela plus de trois pintes d'eau bourbeuſe, jaunâtre; & la poitrine en contenoit bien deux pintes qui étoient claires; & les poulmons étoient adhérens aux côtes. La cauſe de toutes ces mauvaiſes diſpoſitions qui auroient pû arriver à une fille auſſi-bien qu'à cette femme, pouvoit être attribuée à la ſuppreſſion de ſes menſtrues, dont la matiere retenue avoit donné lieu à une ſi prodigieuſe augmentation de ſes teſticules, & à la génération des eaux qui ſe trouverent en ſon ventre & en ſa poitrine; de ſorte que toutes les humeurs ſuperflues ſe portant & s'arrêtant en ces parties, au lieu de s'écouler par la matrice, elles étoient devenues toutes émaciées par l'entiere privation de leur évacuation naturelle.

OBSERVATION CCCLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant avoit la face d'une figure extraordinaire.

LE 8 Mars 1685, j'ai accouché une femme au terme de ſept mois & trois ſemaines, d'une fille qui pour ſa foibleſſe expira une heure après être née. Cette femme étoit beaucoup plus groſſe qu'elle n'avoit coûtume d'être dans ſes autres précédentes groſſeſſes; ce qui procédoit d'une très-grande abondance d'eau qu'elle vuida ſans aucune douleur, cinq ou ſix heures devant que d'accoucher de cet enfant, qui avoit la face d'une figure extraordinaire, n'ayant qu'un petit bout de nez aigu, où il n'y avoit qu'un ſeul trou tout rond, au lieu de deux narines; & les yeux étoient entierement clos par une forte adhérence des deux paupieres. La mere me dit que dans le commencement de ſa groſſeſſe elle avoit regardé avec une grande attention un baladin, qui faiſoit devant elle des poſtures du corps, & faiſoit prendre à ſon viſage & à ſes yeux des figures extraordinaires; ce qui pouvoit bien avoir con-

tribué au vice de conformation qui paroissoit au visage de son enfant, dont toutes les autres parties du corps étoient néanmoins assez bien conformées J'avoue que la forte imagination d'une femme peut bien dans le commencement de sa grossesse causer une telle commotion au petit corps de l'enfant, dont la matiere est pour lors encore toute molle, que la figure réguliere de ses parties en étant corrompue, elle en devienne monstrueuse : mais après le second ou le troisiéme mois, comme les parties du corps de l'enfant sont assez fermes & solides, je ne croi pas que leur figure puisse en ce temps être changée par la seule imagination de la mere.

OBSERVATION CCCLXXXV.

D'une femme à qui, étant avortée d'un petit enfant de quatre mois ; l'arrierefaix resta dans la matrice, & n'en fut expulsé qu'après douze heures.

LE 1er Avril 1685, j'ai vû une femme qui étoit avortée il y avoit une heure d'un petit enfant de quatre mois, qui par sa corruption me parut avoir été mort dans le ventre de sa mere huit ou neuf jours devant que la nature l'eût expulsé d'elle-même ; & comme le corps de cet avorton étoit tout flétri, & très-petit, & que pour cette raison il n'avoit que très-peu dilaté la matrice, je ne trouvai pas lieu pour lors de la pouvoir délivrer de l'arrierefaix qui y étoit resté ; ce qui fit que j'en commis l'opération à la nature, qui l'expulsa tout entier douze heures ensuite, l'ayant jugé plus à propos de faire dans cette disposition la violence qu'il eût fallu faire à la matrice, pour la dilater suffisamment à pouvoir permettre l'extraction de cet arrierefaix retenu, lorsque je vis cette femme une heure après son avortement, qui lui étoit arrivé pour avoir été par trop agitée en allant continuellement dans un carosse très-rude.

OBSERVATION CCCLXXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu deux enfans en chacune de trois de ſes précédentes groſſeſſes.

LE 19 Avril 1685, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement au terme de huit mois & demi, qui ſe portoit fort bien, quoique ſa naiſſance parût avoir été accélérée de quinze jours, par une grande frayeur ſubite que cette femme eut, en voyant chez elle un de ſes domeſtiques battre une femme avec grand excès. Mais on pouvoit auſſi croire, que cet enfant étoit venu juſtement au terme qui étoit naturel à la diſpoſition de ſa mere, qui me dit qu'elle n'avoit jamais paſſé le terme de huit mois & demi en tous ſes autres accouchemens précédens, auſſi-bien de trois groſſeſſes, où elle n'avoit eu qu'un enfant à chaque fois, que de trois autres, où elle avoit accouché de deux enſemble. Cela étant ainſi, on pouvoit bien croire que cette frayeur, qui auroit pû accélérer l'accouchement d'une autre femme, n'avoit pas produit cet effet en elle, qui étoit entierement à la fin de ſon terme naturel, le même jour qu'elle en fut ainſi ſurpriſe. Des trois groſſeſſes où cette femme avoit eu deux enfans à la fois, ſa premiere avoit été de deux garçons; après quoi en deux autres groſſeſſes qui avoient ſuivi cette premiere, elle n'avoit eu qu'un enfant chaque fois; & en deux autres enſuite, qui étoient les dernieres, elle avoit fait deux filles à chaque fois. Quand j'accouchai cette femme cette derniere fois, je vis chez elle deux de ces filles jumelles âgées pour lors de ſept ans, qui étoient aſſez fortes & grandes pour leur âge.

OBSERVATION CCCLXXXVII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui eut enſuite une diſpoſition ſchirreuſe de la matrice, qui la rendit ſtérile & très-valétudinaire.

LE 30 Avril 1685, je fus mandé par une femme âgée de vingt ans, pour lui donner mon avis, dans l'impatience où elle étoit d'être en travail de ſon premier enfant, depuis un jour &

demi que ses eaux s'étoient écoulées, croyant que sa Sagefemme ne lui donnoit pas tout le secours nécessaire : mais dans le même instant que j'arrivai chez elle, je trouvai qu'elle accouchoit assez heureusement pour l'enfant qui étoit vivant. Cette femme étoit pour lors debout dans le milieu de sa chambre, sa Sagefemme l'ayant fait mettre en cette posture pour accélérer son accouchement par cette situation, en laquelle elle reçut son enfant étant derriere elle, en la maniere que les Sagefemmes de village font assez ordinairement : mais quoiqu'elle parût pour lors être accouchée aussi heureusement pour elle que pour son enfant, elle avoit été néanmoins si violentée par les efforts de son travail, qui fut aussi laborieux qu'il avoit été long, qu'il lui vint ensuite de son accouchement une disposition schirreuse de la matrice, qui l'a rendue entierement stérile & très-valétudinaire depuis ce temps-là ; à quoi avoient pû beaucoup contribuer, à ce qu'elle croyoit, les violences que la Sagefemme lui avoit faites avec la main, pour accélérer son accouchement, ou plûtôt pour le précipiter, lorsqu'elle vit que l'on m'avoit envoyé querir pour prendre sa place, dans la crainte qu'elle avoit qu'elle ne perdît sa pratique. Je ne croi pas néanmoins que ce schirre de matrice soit arrivé à cette femme à cause que sa Sagefemme la fit accoucher debout ; car on est quelquefois obligé de faire tenir les femmes en cette situation, quand la difficulté de l'accouchement le requiert : mais il y a de l'apparence que les violences que cette Sagefemme fit avec sa main à la matrice, à ce que me dit cette femme, en furent la véritable cause originaire.

OBSERVATION CCCLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé par deux différentes fois quelque peu de sang par la matrice en différens temps de sa grossesse.

LE 13 Mai 1685, j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint à terme, & se portoit fort bien, quoique sa mere eût vuidé par deux différentes fois quelque peu de sang par la matrice ; l'une à deux mois & demi, & l'autre fois vers le septiéme mois de sa grossesse. C'étoit une femme d'une habitude assez replete, & d'un tempérament sanguin & pituiteux, qui dénotoit assez mani-

festement la nécessité de deux saignées du bras que je lui fis faire dans les temps qu'elle fut surprise de cet accident, lui recommandant aussi pour lors de se tenir au lit de repos durant quelques jours, & surtout de s'abstenir durant quelque temps du coït, qui auroit pû contribuer à la faire accoucher prématurément, en augmentant la petite perte de sang qu'elle avoit eue. Il faut remarquer, que bien que l'évacuation du sang qui paroît ainsi quelquefois par la matrice, dans le temps de la grossesse, à certaines femmes d'un tempérament sanguin, puisse en quelque façon soulager la femme, quand cette évacuation est modérée, & qu'elle ne se fait que par les vaisseaux qui se terminent à l'extérieur de l'orifice interne; il vaut mieux néanmoins tirer la trop grande plénitude de ce sang par la saignée du bras, que de souffrir que l'évacuation s'en fasse en ce temps par la matrice; parce que l'avortement en pourroit être facilement excité, comme on le voit arriver assez souvent, & principalement lorsque ce sang vient de l'intérieur de la matrice, ce que l'on reconnoît par l'ouverture de son orifice.

Observation CCCLXXXIX.

D'une femme très-féconde qui accoucha à l'âge de trente ans de son douziéme enfant, qui étant le septiéme des garçons qu'elle avoit eus tout de suite, devoit guérir des écrouelles les malades qu'il toucheroit.

Le 25 Mai 1685, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle qui vint naturellement, laquelle étoit si féconde, que bien qu'elle n'eût pour lors que trente ans, c'étoit son douziéme enfant, & le septiéme des garçons qu'elle avoit eus tout de suite, qui lui donnoit espérance qu'il pourroit guérir des écrouelles les malades qu'il toucheroit, fondée sur l'opinion commune de beaucoup de gens, qui croyent que tous les septiémes enfans mâles ont cette vertu, que l'on attribue particulierement à tous nos Rois de France. Cette croyance est si universellement reçue, que nous voyons un très-grand nombre de malades de tous les endroits de l'Europe, & principalement des Espagnols, venir expressément en France pour se faire toucher avec grande dévotion par Sa Majesté, qui ne leur refuse jamais cette grace.

Observation CCCXC.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête & la main ensemble.

Le 1 Juin 1685, j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit la tête & la main ensemble, laquelle main sa Sage-femme croyoit être un des pieds de l'enfant, faute de l'avoir bien examiné. Lui ayant fait connoître qu'elle s'étoit abusée, & ayant aussi-tôt repoussé moi-même la main de l'enfant jusqu'au derriere de la tête, la mere accoucha naturellement un demi-quart d'heure après; ayant commis le reste de l'opération à la nature, tant à cause que cette main ne donna pas de peine à réduire, que parce que la femme avoit d'assez bonnes douleurs pour espérer qu'elle dût accoucher dans peu, ainsi qu'il arriva. Mais comme cette femme avoit une médiocre perte de sang depuis neuf ou dix heures, & qu'il y avoit un jour entier qu'elle n'avoit pas senti son enfant remuer, il vint mort au monde; ayant vraisemblablement péri dans le ventre de sa mere, dans le temps que la perte de sang avoit été assez considérable pour le priver de la vie. Cette perte de sang avoit été causée par le détachement de l'arrierefaix d'avec la matrice; ce qui me parut manifestement par le même arrierefaix, qui étant tiré étoit tout noirâtre, & farci de sang caillé dans sa plus grande partie, qui s'étoit détachée prématurément de la matrice devant la sortie de l'enfant.

Observation CCCXCI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint la face devant.

Le 4 Juin 1685, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui se portoit fort bien, quoiqu'il vint au monde la face devant. Comme c'étoit le second enfant de cette femme, je jugeai que le passage ayant été suffisamment dilaté par la naissance de son premier enfant, ce second pourroit bien être poussé dehors en cette posture. C'est pourquoi, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à cet enfant pour le réduire en une posture

plus naturelle, je le laiſſai venir comme s'il s'étoit préſenté, aidant ſeulement le mieux qu'il étoit poſſible à dégager la tête de l'enfant, & me gardant d'en meurtrir le viſage & les yeux. Dans le moment que cet enfant nâquit, il avoit les deux levres ſi fort tuméfiées & ſi livides, auſſi-bien que toute la face, qu'il en paroiſſoit tout monſtrueux: mais peu d'heures après ſa naiſſance, tout ſon viſage reprit ſa figure & ſa couleur naturelle. Cette femme m'avoit envoyé querir un mois entier devant le temps qu'elle accoucha, croyant être dès-lors en travail; à cauſe qu'elle ſentoit quelques douleurs dans le ventre, qui venoient de ce que ſon enfant s'étoit tourné, lequel me parut en ce temps ſe préſenter en la figure naturelle, qui depuis s'étoit apparemment changée par les trop fréquens exercices que la mere avoit faits durant tout le neuviéme mois de ſa groſſeſſe, comme font fort abuſivement la plûpart des femmes, qui croyant ſe procurer par ces ſortes d'exercices un plus facile accouchement, ſont ſouvent cauſe que leur enfant, qui s'en ſent extraordinairement agité, prend une mauvaiſe ſituation.

OBSERVATION CCCXCII.

D'une femme qui accoucha d'un gros garçon, après avoir eu durant deux jours des douleurs lentes qui lui faiſoient croire qu'elle accoucheroit d'une fille; laquelle femme avoit eu ſes menſtrues dès l'âge de neuf ans.

LE 5 Juin 1685, j'ai accouché une femme âgée de trente-ſept ans, d'un gros enfant mâle qui vint naturellement; mais la mere eut durant deux jours entiers de petites douleurs lentes avant que d'en avoir de propres & aſſez fortes pour accoucher; ce qui faiſoit préjuger à beaucoup de femmes qui la virent durant la longueur de ſon travail, qu'elle devoit certainement accoucher d'une fille, à ce qu'elles s'imaginoient, à cauſe de l'opinion vulgaire que l'on a, que le travail des femmes qui font des filles, eſt bien plus lent que celui de celles qui font des garçons; préſuppoſant que les garçons ayant plus de vigueur, font plus d'efforts pour venir au monde que les filles. Mais l'expérience m'a très-ſouvent fait connoître le contraire, comme il étoit arrivé en cette femme, qui après avoir eu durant deux jours entiers des douleurs très-

lentes, fit un gros garçon : car il est constant que les garçons ayant ordinairement la tête plus grosse, & les épaules plus larges, sont bien plus long-tems à être poussés au passage que les filles ; qui ayant la tête plus petite & les épaules moins larges, en sont bien plus promptement & plus facilement expulsées : cette femme me dit qu'elle avoit eu dès l'âge de neuf ans ses menstrues, qui avoient commencé à lui paroître par une espece de perte de sang, après laquelle elle ne les avoit eues que d'année en année durant trois ans, & qu'ensuite elle les avoit eues réglément tous les mois. On auroit pû conjecturer par ce signe, qu'elle avoit été capable de conception dès cet âge de neuf ans, ou bien plus vraisemblablement dès l'âge de douze ans seulement, auquel temps elle avoit commencé d'avoir réglément tous les mois ses menstrues.

Observation CCCXCIII.

D'une jeune femme âgée de seize ans qui étoit devenue grosse, quoiqu'elle n'eût jamais eu ses menstrues.

Le 8 Juin 1685, j'ai vû une jeune femme âgée seulement de seize ans & demi, mariée depuis un an, qui étoit grosse de cinq mois ou environ, quoiqu'elle n'eût jamais eu ses menstrues, à ce qu'elle me dit, aussi-bien que son mari, qui ne pouvoit pas se persuader qu'elle eût pû devenir grosse, n'ayant pas encore eu ce premier signe de fécondité ; m'alléguant pour soûtenir son opinion, qu'on ne voyoit jamais de fruit à un arbre qui n'eût été précédé de sa fleur. Mais je lui dis qu'il étoit certain, comme il le reconnut bien par sa propre expérience, en voyant accoucher sa femme d'un enfant vivant quatre mois ensuite, que les jeunes femmes pouvoient bien quelquefois devenir grosses, ainsi qu'il étoit arrivé à sa femme, sans avoir jamais eu leurs menstrues, si elles usoient du coït dans le temps même qu'elles étoient sur le point d'avoir effectivement cette évacuation naturelle pour la premiere fois.

OBSERVATION CCCXCIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le col embarraſſé de deux tours de ſon cordon, laquelle eut une ſuppreſſion d'urine durant les ſix premiers jours de ſa couche.

LE 12 Juin 1685, j'ai accouché une jeune femme de ſon premier enfant, qui avoit le col embarraſſé de deux tours du cordon de l'ombilic, ce qui fit que l'enfant en étant ainſi bridé, eut de la peine à être pouſſé au paſſage par les douleurs de la mere, qui furent toujours lentes & coupées durant un jour entier qu'elle fut en travail, & que le même enfant étoit un peu foible quand il vint au monde; à cauſe que les tours de ce cordon, duquel la longueur étoit accourcie, s'étoient ſerrés à proportion que l'enfant étoit pouſſé au paſſage, où il reſta cinq heures entieres; durant lequel temps le mouvement du ſang n'étant pas ſi libre dans ce cordon qu'il y auroit dû être, cela avoit affoibli l'enfant; & la tête de ce même enfant ayant fort comprimé durant qu'elle étoit ainſi au paſſage, le col de la veſſie de la mere, elle ne put en aucune façon uriner durant tout le premier jour, après qu'elle fut accouchée; ce qui m'obligea de la faire uriner avec la ſonde, & de continuer la même opération durant les ſix premiers jours; après quoi elle commença à uriner volontairement, mais c'étoit avec une cuiſſon qui ceſſa peu-à-peu quelques jours enſuite par l'uſage du petit lait que je lui conſeillai, ayant reconnu que cette indiſpoſition lui avoit été cauſée auſſi en partie par le continuel écoulement d'une grande abondance de fleurs blanches malignes de couleur jaunâtre, qu'elle eut durant ſix ſemaines entieres devant que d'accoucher; ce qui avoit tellement irrité le conduit de l'urine, & fait tuméfier le col de la veſſie, qu'il ne put pas faire ſon action durant ces ſix premiers jours après ſon accouchement. Mais comme nonobſtant les vuidanges ordinaires de ſa couche, il paroiſſoit encore à cette femme un écoulement de ces mêmes fleurs blanches jaunâtres, je crus que ces vilaines excrétions venoient d'une véritable gonorrhée virulente que ſon mari pouvoit lui avoir communiquée; c'eſt pourquoi je lui conſeillai d'uſer enſuite de ſa couche des remedes convenables à cette indiſpoſition.

Observation CCCXCV.

D'une femme qui étant avortée par la violence d'une grosse fiévre continue, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

Le 17 Juin 1685, j'ai vû une femme qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois, par la violence d'une grosse fiévre continue avec redoublemens ; ayant même eu un commencement de transport au cerveau dans le temps de son avortement, qui lui arriva environ le douziéme jour de cette maladie ; mais quoiqu'elle en eût été presque réduite à l'extrémité, & que l'arrierefaix de ce petit avorton lui eût resté dans la matrice, sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer, elle commença à se mieux porter incontinent après son avortement ; de sorte que sa fiévre ayant beaucoup diminué cinq ou six heures ensuite, & cessé dès le lendemain, la nature ayant aussi en ce temps expulsé d'elle-même l'arrierefaix qui y étoit resté, cette femme contre mon espérance se porta bien dans la suite : mais j'ai souvent observé qu'il est extrémement rare de voir échapper de ces sortes de maladies, les femmes dont la fiévre est accompagnée de fluxion de poitrine ; car elles meurent presque toutes peu de jours après être accouchées en ce mauvais état : & je croi que ce qui contribua beaucoup à faire échapper celle dont je viens de parler, nonobstant la grandeur de sa maladie, fut qu'elle n'avoit point eu la poitrine engagée.

Observation CCCXCVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis douze jours.

Le 19 Juin 1685, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, au terme de sept mois & demi, qui étoit mort en son ventre, ainsi qu'il me parut à sa corruption, depuis douze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après s'être blessée par un effort qu'elle avoit fait en remuant un lit. Elle accoucha néanmoins assez heureusement de cet enfant mort, & ne laissa pas de se bien porter ensuite. Il faut remarquer que lorsque dans ces sortes de blessures qui arrivent aux femmes grosses, la matrice

trice n'a pas reçû aucune meurtrissure, ou quelque violence considérable, elles ne laissent pas assez souvent de se bien porter, après être ainsi accouchées d'enfans qui étoient morts en leur ventre, par la grande commotion qu'ils avoient reçûe dans le temps de la blessure, ou bien pour avoir été privés de leur nourriture accoutumée, qu'ils recevoient par la communication du sang de la mere, à cause que cette violente commotion de la blessure vient quelquefois à faire détacher prématurément l'arrierefaix d'avec la matrice, lequel détachement empêchant ensuite cette communication du sang de la mere à l'enfant, vient à le faire périr; comme aussi parce que dans ces mêmes blessures, il arrive que la grande frayeur dont la mere est surprise, faisant une subite concentration de tout le sang de son corps, l'enfant est pour lors privé de la vie qu'il en recevoit.

Observation CCCXCVII.

D'une femme qui pour cacher & détruire sa grossesse, avoit usé de plusieurs remedes qui lui provoquerent enfin un avortement, après lui avoir excité une continuelle perte de sang & de sérosités roussâtres durant plus de deux mois.

En ce mois de Juin 1685, je vis une femme qui m'avoit envoyé querir, afin que je lui donnasse conseil touchant une très-grande perte de sang qu'elle avoit eûe depuis un jour, se plaignant d'avoir été en même tems extrémement fatiguée d'un flux dysentérique. Elle me fit montrer un grand nombre de linges tout baignés de sang, & beaucoup de caillots qu'elle avoit rendus par la matrice, avec de très-grandes douleurs de reins, m'assurant au reste qu'elle n'avoit pas vuidé autre chose. Mais l'ayant touchée & ne lui trouvant plus pour lors le soupçon d'une grossesse de trois ou quatre mois, comme je l'avois reconnu en elle, en l'examinant quelque temps auparavant par deux différentes fois, je lui dis que je croyois qu'elle avoit assurément vuidé autre chose que tous ces caillots de sang qu'elle m'avoit fait montrer; & comme je m'étois apperçû auparavant qu'elle avoit eu beaucoup de chagrin de ce que je l'avois assurée que je la croyois grosse, & qu'elle avoit fait contre mon sentiment beaucoup de remedes provocatifs de l'avortement, par l'irritation desquels elle

s'étoit fait venir une continuelle perte de sang & des sérosités rousſâtres durant plus de deux mois ; je crûs qu'en continuant dans sa mauvaise intention, elle en avoit pris cette derniere fois de si violens, qu'elle s'étoit enfin provoquée un avortement effectif, & qu'elle ne m'avoit envoyé querir qu'après être venue à bout d'un si mauvais dessein ; & que de peur que je ne fusse témoin de sa méchanceté, elle m'avoit fait cacher l'enfant dont elle étoit avortée, s'imaginant me persuader dans la suite, que je m'étois trompé en la croyant grosse auparavant, ce qu'elle ne vouloit pas avouer, de peur que son mari, qu'elle sçavoit n'avoir pas couché avec elle, à ce qu'il disoit, ne s'apperçût de l'infidélité qu'elle pouvoit avoir commise envers lui. Cet exemple fait voir que comme il y a des femmes qui se trompent quelquefois en ne se croyant pas grosses, quoiqu'elles le soient sans le connoître, il y en a aussi d'autres qui veulent tromper les Medecins mêmes & les Chirurgiens, en leur celant leur grossesse, qu'elles ont intérêt de cacher pour leur réputation.

Observation CCCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme à qui on sentoit au-dessous du conduit de l'urine une tumeur charnue de la grosseur d'un œuf de pigeon.

Le 5 Juillet 1685, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement ; mais avant que cette femme accouchât, on lui sentoit au-dessous du conduit de l'urine une tumeur charnue de la grosseur d'un œuf de pigeon, se forjetter jusqu'au dehors de la partie honteuse, procédant de la partie supérieure de l'orifice interne de la matrice, qui étoit tellement tuméfiée & allongée, qu'elle en paroissoit manifestement au-dehors, comme je viens de remarquer. Cette femme me dit que dans son précédent accouchement qu'elle fit à la campagne, la même disposition lui étoit arrivée ; & que cette grosseur ayant encore paru au même endroit durant quelques jours après sa couche, sa Sagefemme lui avoit fait une très-grande douleur en tirant fort imprudemment & avec violence cette partie, croyant que ce fût un corps étrange qui se présentoit, ne prenant pas garde que ce n'étoit que cette partie de l'orifice interne de la matrice qui étoit ainsi allongée, laquelle étant tirée de la sorte, pouvoit faire précipiter entierement la matrice, après avoir été blessée par ce violent tiraillement.

OBSERVATION CCCXCIX.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *de ſix ſemaines, & vuida en même temps beaucoup de gros caillots de ſang.*

LE 9 Juillet 1685, j'ai délivré une femme de l'arrierefaix d'un petit *fétus* de ſix ſemaines, dont elle étoit avortée il y avoit deux heures, ayant vuidé en même temps beaucoup de gros caillots de ſang, ſans s'être manifeſtement bleſſée en aucune maniere, à ce qu'elle me dit. C'eſt ce qui prouve bien que la ſaignée que les femmes ont coûtume de différer juſqu'après le quatrieme mois de leur groſſeſſe, ſeroit ſouvent bien plus utile dès les premiers mois, qu'au terme de quatre mois & demi: car il eſt très-conſtant que nous voyons fort ſouvent que la ſeule abondance de ſang cauſe des avortemens de la ſorte, avant la fin du troiſiéme mois, dont les femmes ſe pourroient préſerver par la ſaignée faite dès les premiers mois de leur groſſeſſe; auquel temps l'enfant étant très-petit, n'a beſoin que de très-peu de ſang pour ſa nourriture; de ſorte que ne pouvant pas pour lors conſumer tout celui qui eſt retenu par la ſuppreſſion des mois, cela fait que les vaiſſeaux de la matrice qui en ſont ſi pleins qu'ils en regorgent, venant à s'ouvrir extraordinairement, cauſent ces abondantes pertes de ſang qui accompagnent preſque toûjours ces ſortes d'avortemens.

OBSERVATION CD.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de la groſſeur d'une petite mouche à miel, qu'elle rendit tout enveloppé de l'arrierefaix & de ſes membranes.

LE 23 Juillet 1685, j'ai vû une femme qui venoit d'avorter ſans aucune cauſe manifeſte, d'un petit enfant qui n'étoit pas plus grand qu'une petite mouche à miel, qu'elle avoit rendu tout enveloppé de l'arrierefaix & de ſes membranes, qui contenoient encore toutes les eaux; le tout étant de la groſſeur & de la figure d'un œuf de poule. Elle avoit eu un ſoupçon d'être groſſe pour lors de trois mois & demi, quoique ce petit avorton ne fût pas

ſeulement proportionné en groſſeur à un *fétus* d'un mois ; n'ayant pas pris d'accroiſſement à cauſe de quelques pertes de ſang que la mere avoit eues de temps à autre, & par cas fortuit, preſque réglément dans le temps ordinaire de ſes menſtrues ; ce qui avoit fait que cette femme ne croyant pas être groſſe, quoique je l'en aſſuraſſe, avoit négligé de ſe tenir en repos au lit, comme il auroit été néceſſaire pour conſerver ſa groſſeſſe, qui avoit été ébranlée dès le commencement de ces pertes de ſang, & de ſe faire ſaigner du bras, ainſi que je lui avois conſeillé, dans la certitude que j'avois de ſa groſſeſſe, nonobſtant le ſigne des évacuations qui avoient paru en cette femme dans le temps ordinaire ; mais par cas fortuit, comme j'ai fait remarquer, parce qu'après que ces évacuations réitérées étoient ceſſées, les ſignes ordinaires de groſſeſſe ne laiſſoient pas de continuer comme auparavant, étant certain qu'ils n'auroient pas perſévéré, ſi ces pertes de ſang n'euſſent été ſimplement qu'une véritable évacuation menſtruelle.

OBSERVATION CDI.

D'une femme qui étoit accouchée toute ſeule d'un gros enfant, qui avoit le cordon de l'ombilic exceſſivement long, & de l'accouchement d'une autre femme dont l'enfant avoit ce même cordon extraordinairement court.

LE 2 Août 1685, je délivrai de l'arriere-faix une femme qui venoit d'accoucher naturellement toute ſeule d'un gros garçon, dont le cordon de l'ombilic étoit ſi extraordinairement long, qu'il en avoit le col embarraſſé de deux ou trois tours ; nonobſtant quoi ce cordon étoit reſté encore aſſez long, pour avoir donné la liberté à l'enfant d'être pouſſé au-dehors par les ſeules douleurs de la mere, auſſi facilement que s'il n'eût pas été ainſi bridé de ce cordon, que je trouvai en le meſurant avoir la longueur d'une aulne & un tiers de notre meſure de *Paris ;* ce qui eſt une fois plus qu'il ne devoit avoir, pour être de la longueur la plus ordinaire, qui eſt d'environ deux tiers d'aulne. Et quelques jours enſuite j'accouchai une autre femme d'une fille qui vint naturellement, dont le cordon de l'ombilic étoit ſi court, qu'il n'avoit en tout qu'un tiers d'aulne, qui n'eſt que la quatriéme partie de la longueur qu'avoit celui de l'enfant de la premiere femme dont j'ai parlé. Ces deux

différens exemples marquent bien jusqu'à quel point la nature varie quelquefois, même dans ses productions ordinaires: car le cordon de l'enfant de la premiere étoit un des plus longs, & celui de l'autre un des plus courts que j'aye jamais vûs. Le peu de longueur qu'avoit le cordon de l'enfant de cette derniere femme, ne lui donnant pas lieu d'être poussé au passage par les douleurs de la mere sans tirailler en même temps l'arrierefaix, fut cause qu'elle eut durant deux jours entiers des méchantes douleurs de reins, devant que d'avoir les véritables douleurs de l'accouchement.

OBSERVATION CDII.

De l'accouchement d'une femme au terme de huit mois, dont l'enfant se portoit bien, quoiqu'il vînt le cul devant, & que la mere eût vuidé ses eaux presque continuellement depuis six jours.

LE 4 Août 1685, j'ai accouché une femme au terme de huit mois, d'une fille assez grosse & forte, dont elle avoit vuidé les eaux presque continuellement depuis six jours. Cet enfant présentoit le cul devant, revêtu de ses membranes jusqu'au moment que je le tirai du ventre de sa mere; & comme la rupture des membranes par laquelle les eaux s'étoient ainsi écoulées peu-à-peu, ne s'étoit point faite au-devant, comme il arrive pour l'ordinaire, & qu'elle s'étoit faite intérieurement, cela empêchoit qu'on pût bien facilement distinguer par le toucher, la figure de la partie qui se présentoit; ce cul de l'enfant ainsi revêtu de ses membranes, faisant pour lors une rondeur presque égale, comme si ç'eût été sa tête, dont le cuir chevelu auroit été tuméfié par un trop long séjour au passage. La mere se porta bien ensuite, & son enfant pareillement, quoiqu'il fût véritablement à huit mois, & qu'il se fût ainsi présenté en cette mauvaise posture, après l'écoulement de ses eaux durant six jours entiers, comme j'ai fait remarquer.

Observation CDIII.

D'une femme qui après une perte de sang continuelle durant deux mois, vuida un petit fétus *de la grosseur d'une mouche commune, enveloppé de son arrierefaix & de ses membranes.*

Le 5 Août 1685, j'ai vû une femme, qui ayant eu un soupçon de grossesse depuis plus de trois mois, venoit de vuider un petit *fétus* tout enveloppé de son arrierefaix & de ses membranes, qui n'étoit gueres plus gros qu'une mouche commune, le tout étant environ de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cette femme avoit depuis deux mois entiers une perte de sang continuelle, qui fut si grande lorsqu'elle vuida ce petit avorton, que son mari crût qu'elle alloit mourir; & comme le principe de vie avoit été détruit en ce petit *fétus* dès le commencement de la grossesse de la mere, il étoit resté de la grosseur qu'il pouvoit avoir dans le temps que l'accident qui l'en avoit privé étoit arrivé, comme avoit pû faire la cause qui avoit excité cette perte de sang, qui ne cessa point devant que la nature se fût délivrée de ce fardeau inutile, comme elle fit; après quoi cette femme qui avoit été très-incommodée depuis un si long-temps, se porta bien. Il faut remarquer que l'on voit souvent des femmes grosses se blesser de la sorte, sans aucune cause manifeste, par le seul effet de leur propre tempérament sanguin, leur trop grande abondance de sang suffoquant, & noyant, s'il faut ainsi dire, leur enfant presque aussitôt qu'il est conçû, si elles ne préviennent de bonne-heure cet accident par la saignée du bras.

Observation CDIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une des lévres de la vulve toute variqueuse, qui se tuméfia de la grosseur du poing, par une grande abondance de sang extravasé.

Le 22 Août 1685, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement. La mere eut durant deux jours quelques fausses

douleurs, qui marquoient plûtôt une diſpoſition à travail, qu'un véritable travail déclaré ; après quoi il lui vint de bonnes douleurs qui la firent accoucher très-heureuſement au bout de trois heures. Mais comme cette femme avoit la lévre droite de la vulve toute variqueuſe, cette partie ayant ſouffert contuſion, par l'extrême compreſſion qu'en fit la tête de l'enfant, qui étoit fort dure & groſſe, il s'y étoit amaſſé en trois ou quatre heures de temps une ſi grande abondance de ſang extravaſé par la rupture de quelques vaiſſeaux, qu'elle ſe tuméfia de plus de la groſſeur du poing; ce qui cauſa une ſi inſupportable douleur à la malade, que je fus obligé d'y faire une ouverture avec la lancette, pour en tirer plus de deux palettes de gros ſang caillé, qui étant retenu, auroit indubitablement cauſé dans la ſuite un fâcheux abſcès en cette partie, ſi je n'y euſſe promptement remédié, comme je fis au grand ſoulagement de la malade, qui ne ſentit plus aucune douleur auſſi-tôt que je lui eus fait cette opération, & ſe porta bien enſuite.

OBSERVATION CDV.

D'une femme groſſe de deux mois, dont la matrice étoit fort irritée par les mauvais remedes qu'une méchante Sagefemme lui avoit donnés pour la faire avorter.

LE 2 Septembre 1685, j'ai vû une femme groſſe de deux mois ou environ, à qui une méchante Sagefemme digne de la potence avoit donné depuis deux jours un breuvage pour la faire avorter, qui l'avoit ſi violemment purgée, qu'elle avoit été, à ce qu'elle me dit, plus de cent fois à la ſelle, avec des efforts extraordinaires, qui lui avoient fait rendre juſqu'au ſang par le ſiege, nonobſtant quoi elle n'étoit pas venue à-bout de ſon mauvais deſſein, quoiqu'elle l'eût encore fait ſaigner du pied trois jours avant que de lui donner ce premier breuvage, & qu'elle lui eût fait outre cela pluſieurs violences avec la main à la matrice, que je trouvai fort irritée & très-abaiſſée, mais tout-à-fait cloſe, & en état de pouvoir encore eſpérer la conſervation de ſa groſſeſſe, ſi la malade ſuivoit le ſalutaire conſeil que je lui donnai, pour calmer par le repos au lit & par l'uſage du lait, tant pris par la bouche qu'en lavement, les cruelles douleurs que ce mauvais remede lui avoit cauſées ; lequel bon conſeil elle me témoigna avoir deſſein de ſui-

vre, & avoir un grand regret d'avoir donné son consentement à la méchante action de cette Sagefemme, dont elle ne voulut pas me dire le nom, de crainte que je ne la fisse châtier de son crime. Deux jours après je vis encore cette même femme, qui étoit pour lors en assez bon état, tous les fâcheux accidens dans lesquels je l'avois vûe, étant cessés par le salutaire conseil que je lui avois donné, en lui faisant connoître en même temps toute l'énormité du crime que commettent celles qui, sans beaucoup de scrupule, se font ainsi volontairement avorter dans les premiers mois de leur grossesse, dans la pensée abusive qu'elles ont que l'enfant n'est pas encore pour lors animé; ce qui est une erreur aussi pernicieuse, qu'elle est grande: car il est certain que le corps du *fetus*, quoique très-petit, est entierement formé & animé dès les premiers jours de la conception, tout le reste du temps de la grossesse ne servant seulement qu'à le fortifier, & à lui donner l'accroissement nécessaire.

Observation CDVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort, avoit le cordon de l'ombilic si monstrueusement gros, qu'il égaloit la grosseur de son bras.

Le 16 Septembre 1685, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille, morte en son ventre douze ou quinze heures auparavant, sans aucune cause manifeste. Je ne trouvai rien en l'enfant que son ventre tout déprimé; parce qu'il s'étoit vuidé dans le ventre de sa mere, qui l'avoit néanmoins senti remuer & s'agiter fort extraordinairement le jour précédent. Mais le cordon de l'ombilic de cet enfant étoit si monstrueusement gros, qu'il égaloit presque la grosseur de son bras, & si court, que dans ces derniers mouvemens de l'enfant, il avoit pû faire détacher ou rompre les principaux vaisseaux de l'arriere-faix, & contribuer ainsi à la mort de l'enfant; car l'extrême brieveté de ce cordon ne pouvoit pas permettre à cet enfant d'être poussé au passage, sans tirailler en même temps l'arriere-faix où il étoit attaché.

OBSERVATION CDVII.

D'une femme qui ayant vuidé quelques parcelles de faux germe, avoit une diſpoſition inflammatoire de la matrice.

LE 22 Septembre 1685, je vis une femme qui, après un ſoupçon de groſſeſſe de ſix ou ſept ſemaines, avoit vuidé depuis trois jours quelques parcelles membraneuſes de faux germe; & comme ſa Sagefemme voyant cela, lui avoit fait prendre par la bouche quelques portions chaudes & diurétiques, & lui avoit auſſi fait uſer de pluſieurs lavemens très-forts, prétendant lui faire vuider ce qui pouvoit être reſté dans la matrice, il lui étoit ſurvenu une diſpoſition inflammatoire de cette partie, qui avoit été trop irritée, tant par ces remedes âcres, que par l'agitation que cette femme avoit reçûe trois ſemaines auparavant dans un voyage qu'elle avoit fait à cheval, que par une ſaignée du pied, qu'elle s'étoit auſſi fait faire mal à propos, dans la croyance que ſes mois étoient ſeulement retardés. Mais ayant ceſſé, par le ſalutaire conſeil que je lui donnai, l'uſage de tous ces remedes âcres, qui ne faiſoient qu'irriter la partie malade, & attirer ſur elle une trop grande abondance d'humeurs, je lui fis prendre du petit lait tant en boiſſon qu'en lavement, & l'ayant fait ſaigner par deux fois du bras, pour temperer & détourner la grande fluxion qui s'étoit faite ſur la matrice, elle guérit en peu de temps de la diſpoſition inflammatoire de cette partie, & de tous les accidens qui ont coûtume de l'accompagner, dont les principaux ſont la fiévre, & une très-grande douleur de la partie malade.

OBSERVATION CDVIII.

D'une femme groſſe de ſix mois, qui ayant été guérie par le quinquina *d'une fiévre qui l'avoit preſque réduite à l'extrémité, accoucha enſuite heureuſement à terme.*

LE même jour 22 Septembre 1685, j'ai vû une femme groſſe de près de ſix mois, qui ſe portoit aſſez bien depuis un mois qu'elle avoit été guérie d'une très-dangereuſe fiévre double tierce continue, dont elle avoit été fort mal durant quinze jours; &

principalement dans un dernier redoublement qui lui dura plus de trente-six heures ; pendant lequel elle fut dans un grand & presque continuel assoupissement, avec une grande enflure de toute la tête & visage, & une extrême foiblesse, qui faisoit appréhender avec sujet, qu'elle ne mourût dans peu avec son enfant dans le ventre ; & comme elle avoit été saignée du bras par trois fois depuis le commencement de cette fiévre, qui au lieu de diminuer avoit toûjours augmenté à chaque fois qu'on l'avoit saignée, on lui donna enfin par mon conseil une once de *quinquina* en poudre, dont l'on fit huit prises enveloppées dans du pain à chanter, qu'on lui donna de trois heures en trois heures, lui faisant prendre un peu de bouillon dans l'intervalle de temps entre deux de ces prises de *quinquina* ; par le moyen duquel remede cette dangereuse fiévre & tous les fâcheux accidens qui l'accompagnoient, que l'on croyoit la devoir faire mourir dans peu, cesserent entiérement dès le jour suivant ; depuis lequel temps la santé de cette femme s'étant rétablie de jour en jour, elle se porta très-bien dans tout le reste du temps de sa grossesse, & je l'accouchai ensuite très-heureusement le 27 Décembre d'une grosse fille à terme, qui se portoit fort-bien. Cet exemple me confirma bien ce que j'avois déja connu par beaucoup d'autres, qui est que le *quinquina* est aussi salutaire aux femmes grosses pour la guérison de la fiévre, qu'à toutes les autres personnes.

Observation CDIX.

D'une femme accouchée depuis six jours qui sentoit de grandes douleurs dans le ventre, causées par la suppression de ses vuidanges, ensuite des étuvemens faits avec le gros vin astringent.

Le 29 Septembre 1685, j'ai vû une femme accouchée depuis six jours, à laquelle sa Garde avoit fait par ignorance ou par le mauvais conseil du Chirurgien qui l'avoit accouchée, des étuvemens de gros vin astringent à la matrice, dès le troisieme jour de sa couche ; ce qui ayant contribué à supprimer une partie de ses vuidanges, lui causa de si grandes douleurs dans le ventre & aux reins, qui répondoient aux aisnes & aux cuisses, qu'elle crut être en grand danger de la vie aussi-bien que son mari, qui croyoit que la maladie de sa femme venoit de la faute du Chirur-

gien qui l'avoit accouchée. Mais comme je la trouvai sans fiévre & sans tension du ventre, & que les douleurs des aisnes & des cuisses n'étoient pas accompagnées d'aucune enflure de ces parties, comme il arrive quelquefois ensuite de l'accouchement, je l'assurai que sa maladie seroit sans danger, pourvû qu'au lieu de continuer ces étuvemens de gros vin que sa Garde lui avoit faits prématurément, elle se servît pour lors d'une simple eau de cerfeuil, ou d'une décoction émolliente & apéritive, faite avec les mauves, la camomille & le mililot; ce qui ayant été fait comme je l'avois conseillé, elle se porta bien dans la suite. J'ai fait remarquer trois choses assez considérables, qui me firent bien connoître, que nonobstant toutes les douleurs que cette femme ressentoit, elle n'étoit pas en danger comme elle le croyoit; qui sont, que je la trouvai sans fiévre, sans tension du ventre, & sans aucune enflure des aisnes & des cuisses où elle ressentoit ses principales douleurs: mais j'aurois été d'autre sentiment si j'eusse trouvé la fiévre en cette femme, avec tension de ventre, ou quelque tumeur manifeste vers l'un des côtés de la matrice tirant vers l'aisne, avec enflure de la cuisse, comme il arrive quelquefois ensuite d'une disposition inflammatoire de la matrice, causée par la suppression des vuidanges; car pour lors ces mauvaises dispositions sont souvent dangereuses, & toûjours de très-longue & difficile guerison.

Observation CDX.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant très-sain, quoiqu'elle eût eu une perte de sang assez considérable au troisiéme mois de sa grossesse.

Le 11 Novembre 1685, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle très-sain, qui vint naturellement au terme de neuf mois accomplis, quoique la mere eût eu au troisiéme mois de sa grossesse une perte de sang assez considerable durant plusieurs jours, laquelle cessa par le moyen de deux saignées du bras que je lui fis faire en ce temps; & comme elle repugnoit fortement à permettre qu'on lui fît la seconde saignée que je lui avois conseillée, elle y consentit enfin après que je lui eus fait entendre qu'il y avoit encore lieu de pouvoir espérer la conservation de sa grossesse par le moyen de ce remede qui est le plus salutaire

dont on puisse user pour remedier à cet accident ; car n'étant point du tout naturel que le sang s'écoule par la matrice dans le temps de la grossesse, il vaut mieux en évacuer la plénitude par la saignée du bras que de souffrir que cette évacuation se fasse ainsi extraordinairement par les vaisseaux de la matrice ; & pour contribuer d'autant plus à la conservation de la grossesse de cette femme, je lui recommandai bien de garder exactement le repos au lit, & de s'abstenir entiérement durant quelque temps de la compagnie de son mari, l'abstinence du coït étant le principal repos que doivent garder les femmes qui sont sujettes à avoir des pertes de sang dans le temps de la grossesse.

OBSERVATION CDXI.

D'une femme qui étant tombée sur le ventre, eut une perte de sang durant six semaines, qui la fit mourir deux heures après avoir été accouchée.

LE 12 Novembre 1685, je vis une femme qui fut accouchée en ma présence par un Chirurgien de mes Confreres, au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, laquelle étoit en une très-grande perte de sang, qui l'obligea d'en entreprendre l'opération, n'y ayant pour lors aucune espérance que la nature en pût venir à bout. Cette perte de sang avoit commencé à paroître il y avoit près de six semaines, ensuite d'une chûte, où cette femme s'étoit manifestement blessée, en tombant assez rudement sur le ventre. Mais comme l'évacuation n'en avoit été que médiocre durant tout ce temps-là, se renouvellant seulement un peu tous les trois ou quatre jours, on n'avoit pas été obligé de tenter l'opération, que lorsque l'on vit cette perte de sang devenir enfin si excessive, que la mere seroit indubitablement morte avec son enfant dans le ventre, qui auroit été en ce cas privé de la grace du Baptême, qu'il reçut étant encore vivant, après avoir été ainsi tiré du ventre de sa mere, à laquelle cette opération, quoique bien & dûement faite, fut néanmoins infructueuse, puisqu'elle ne laissa pas que de mourir deux heures ensuite, comme je l'avois bien préjugé ; parce que les pertes de sang qui sont causées par quelque blessure manifeste, comme étoit celle de cette femme, sont bien plus dangereuses que celles qui

viennent d'elles-mêmes par la simple plénitude des vaisseaux, sans qu'aucune cause violente ait précédé. Mais comme en médecine aussi-bien qu'en guerre on attribue assez souvent les mauvais évenemens à ceux qui en ont la direction, les parens de cette femme la voyant ainsi mourir peu de temps après être accouchée, blâmoient fort injustement le Chirurgien qui l'avoit secourue, ne considérant pas que sa mort devoit être attribuée à la grandeur de la maladie, & non pas à l'opération que ce Chirurgien avoit entreprise fort à propos pour la sauver, s'il eût été possible, aussi-bien que son enfant, qu'il tira comme j'ai dit étant encore vivant.

Observation CDXII.

D'une femme qui avorta d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis cinq semaines.

Le 14 Novembre 1685, j'ai délivré une femme âgée de vingt-six ans, qui étoit avortée depuis trois heures, au terme de six mois de sa premiere grossesse, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre depuis cinq ou six semaines qu'elle ne l'avoit pas senti remuer. Cette femme avoit été très-infirme depuis sept ou huit ans, ensuite dequoi s'étant mariée, & étant devenue grosse, elle avoit été fort incommodée jusques au terme de quatre mois & demi, ayant dès ce temps-là les jambes très-enflées; & comme cet enfant dont elle avorta au terme de six mois étoit mort en son ventre comme j'ai dit depuis six semaines, il n'avoit que la grosseur & la proportion d'un enfant de quatre mois & demi. C'est pourquoi la nature l'expulsa assez facilement d'elle-même. Cette femme ayant eu beaucoup de chagrin & d'inquiétude d'esprit, je crus qu'outre la disposition naturelle de son corps qui étoit assez valetudinaire, cela avoit beaucoup contribué à la mort de son enfant en son ventre, qui s'y étoit néanmoins conservé durant un si longtemps sans grande corruption; parce que les eaux de cet enfant, qui l'avoient préservé de pourriture, ne s'étoient écoulées que deux jours avant que la mere en avortât. Cette femme nonobstant cet accident se porta bien ensuite, & de valétudinaire qu'elle avoit toûjours été depuis sept ou huit années avant son mariage, elle fut en bonne santé, & devint peu de temps après grosse d'un autre enfant mâle qui se portoit

très-bien, dont je l'ai accouchée heureusement à terme, & de plusieurs autres encore après : de sorte que l'on pouvoit croire que le mariage avoit plus contribué au parfait rétablissement de la santé de cette femme, que tous les autres remedes dont elle avoit usés. Ce salutaire évenement devoit être attribué à ce que par l'accouchement de cette femme les voyes qui servoient à l'évacuation naturelle de ses menstruës, qui n'étoient pas assez libres lorsqu'elle étoit fille, étant devenues plus amples, cette évacuation se faisoit bien mieux après l'accouchement qu'auparavant, comme on le voit arriver en beaucoup d'autres femmes, qui se portent bien mieux étant mariées, qu'elles ne faisoient étant filles.

Observation CDXIII.

D'une femme qui mourut d'un flux dysentérique six jours après être accouchée.

Le 15 Novembre 1685, je vis une femme grosse de sept mois, qui étoit fort travaillée depuis trois semaines entieres d'un méchant flux dysentérique, qui étoit dégénéré en ce qu'on appelle ordinairement un flux hépatique, rendant les excrémens du ventre semblables à la lie du vin rouge délayée, avec des grandes douleurs de ventre vers la région ombilicale, causées par l'acrimonie d'une humeur maligne, qui avoit déja commencé d'exciter une inflammation des intestins gresles. Je lui conseillai pour lors de prendre par la bouche pour tout aliment du lait de vache tout chaud trait, quoique la grandeur de la maladie de cette femme me fît presque perdre toute espérance qu'elle en pût échaper. Elle fut néanmoins soulagée le premier jour qu'elle usa de ce remede ; mais le second jour ayant rendu un peu caillé le lait qu'elle avoit pris, un Apotiquaire qui la voyoit ordinairement lui conseilla de n'en plus user ; de sorte que lui ayant donné d'autres remedes elle accoucha dès le lendemain d'un enfant qui étoit encore vivant : mais ce fâcheux flux dysentérique ayant toûjours continué après l'accouchement, fit périr la mere six jours ensuite. Pour moi, si l'on m'en eût demandé avis plûtôt, je lui aurois encore conseillé le lait comme je fis, & même d'en continuer l'usage après être accouchée, auquel temps il auroit pû lui être encore salutaire, comme je l'ai souvent vû arriver ; parce que l'estomac

fait bien plus facilement la digestion des alimens après l'accouchement, qu'il ne faisoit dans le temps de la grossesse. Par l'ouverture du corps de cette femme après sa mort, on lui trouva l'estomac & les intestins gresles tout gangrénés, comme il arrive ordinairement en cette maladie quand elle est mortelle.

OBSERVATION CDXIV.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté en la matrice depuis sept jours, dont il ne fut expulsé dans la suite qu'en suppuration.

LE 29 Novembre 1685, j'ai vû une femme qui étoit avortée depuis sept jours, d'un enfant de quatre mois, dont l'arrierefaix étoit resté en sa matrice, sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer, à cause que la matrice s'étoit refermée incontinent après qu'elle eût expulsé cet avorton qui en étoit sorti assez facilement, parceque son corps étoit petit, molasse, & flétri; ce qui fit que la matrice ne s'étant ouverte en ce temps qu'à proportion de la petitesse de l'enfant, l'arrierefaix qui étoit beaucoup plus gros fut retenu au dedans, sans en pouvoir être expulsé ensuite qu'en suppuration, qui fut accompagnée d'une grosse fiévre continue avec redoublemens, grande douleur de tête, & autres facheux accidens, qu'on croyoit la devoir faire mourir, nonobstant quoi elle se porta bien dans la suite, ayant été seulement obligée par le conseil que je lui donnai, d'user tous les jours deux ou trois fois d'injections dans la matrice, faites avec une décoction d'orge, d'aigremoine, de mauves, & guimauves, y mêlant un peu d'huile d'amande douce, afin de laver par ces injections les matieres infectées, qui procédoient de la suppuration de cet arrierefaix retenu, pour empêcher que la matrice ne reçût une mauvaise impression, par le trop long séjour de ces vilaines matieres corrompues. Il arrive assez souvent que la Sagefemme & le Chirurgien, pour éviter le blâme qu'on leur pourroit donner, de n'avoir pas pû délivrer de l'arrierefaix la femme qui est ainsi avortée, font tout leur possible d'en faire extraction avec la main; ce que je conseille bien de tenter, si l'opération s'en peut faire sans aucune violence; mais non autrement: car il y a beaucoup moins de danger d'en commettre l'expulsion à la nature, que de faire une vio-

lence trop considérable à la matrice pour le tirer ; laquelle pourroit causer une inflammation de cette partie, qui mettroit la femme en bien plus grand péril de la vie, comme je l'ai vû quelquefois arriver.

OBSERVATION CDXV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en dessus.

LE 1 Decembre 1685, j'ai accouché une femme d'une fille qui venoit la face en dessus ; ce qui prolongea beaucoup le travail de la mere, comme il arrive ordinairement quand les enfans viennent de la sorte ; parcequ'en cette situation les douleurs de l'accouchement comprimant le ventre de la mere & la matrice sur les inégalités des bras & des jambes de l'enfant, qui regardent & sont refléchies vers le devant, sont toujours entrecoupées & ne peuvent pas le pousser si facilement dehors, que lorsque ces mêmes douleurs appuyent sur l'égalité du dos de l'enfant, comme elles font quand il a la face en dessous, qui est sa véritable situation naturelle aussi-bien aux filles qu'aux garçons ; n'étant point vrai, comme beaucoup de personnes croient, que les filles naissent ordinairement ayant la face en dessus, & les garçons au contraire l'ayant en dessous.

OBSERVATION CDXVI.

D'une femme qui après une mediocre perte de sang durant trois semaines, avorta d'un petit fétus, *qu'elle vuida tout enveloppé de l'arrierefaix & de ses membranes.*

LE 12 Décembre 1685, j'ai vû une femme qui étant, à ce qu'elle croyoit, au terme de trois mois de sa grossesse, venoit d'avorter d'un petit *fétus* qu'elle vuida sans beaucoup de douleur, tout enveloppé de l'arrierefaix, & de ses membranes, & de ses eaux, le tout égalant la grosseur d'un œuf de canne. Ce *fétus* avorton n'étoit en grandeur que de la proportion d'un *fétus* de cinq ou six semaines, n'ayant pas profité au ventre de la mere, qui avoit eu avant de le vuider une médiocre perte de sang

sang durant trois semaines : de sorte qu'ayant été privé de la vie long-temps avant que la nature l'eût expulsé, il étoit resté de la grandeur qu'il pouvoit avoir pour lors, & comme l'avortement de cette femme lui étoit arrivé sans qu'aucune violence l'eût excité, elle se porta aussi bien ensuite que si elle eût accouché naturellement d'un enfant à terme.

OBSERVATION CDXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu un continuel flux de ventre depuis plus de deux mois.

LE 18 Décembre 1685, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit une fille qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu un continuel flux de ventre depuis plus de deux mois, lequel persévera encore durant trois semaines après sa couche, nonobstant quoi elle se porta assez bien dans la suite & son enfant aussi. Cette femme avoit usé de tous les remedes de la medecine pour la guérison de son flux de ventre durant sa grossesse, dont elle n'avoit reçû aucun soulagement, sinon des boüillons avec le lait de vache & des jaunes d'œufs frais délayés dedans que je lui avois conseillés, lui faisant user aussi du même remede en lavement pour appaiser la grande douleur que lui causoient des hemorrhoïdes qu'elle avoit, qui étoient continuellement irritées par les fréquentes déjections de son flux de ventre ; qui quoiqu'il ne cessât pas entiérement par ce remede, en fut néanmoins beaucoup diminué dans le dernier mois de sa grossesse, ce qui contribua à la faire accoucher assez heureusement, & à la préserver du grand danger que cause ordinairement cette maladie aux femmes, qui en ayant été fort incommodées durant leur grossesse, en sont encore travaillées après leur accouchement.

OBSERVATION CDXVIII.

D'une femme qui avoit une dureté de la matrice qui la rendoit stérile & valétudinaire.

LE 19 Décembre 1685, j'ai vû une jeune femme âgée de vingt ans, qui avoit une dureté de la matrice assez considéra-

ble du côté gauche, depuis huit mois qu'elle étoit accouchée de son premier enfant, qu'elle croyoit que sa Sagefemme lui avoit tiré avec trop de violence, aussi-bien que son arriérefaix en la délivrant; ayant senti depuis ce temps-là de grandes douleurs en tout le côté du ventre, avec une grande pesanteur de matrice & autres accidens que causent ordinairement ces sortes de maladies: & comme durant les sept premiers mois ensuite de son accouchement elle n'avoit eu aucune évacuation naturelle par la matrice, & que ses menstruës, lui étoient enfin venues depuis trois semaines, je crûs qu'elle pourroit guérir de cette fâcheuse indisposition dans peu de mois, si elle continuoit d'avoir bien réglément cette évacuation menstruelle, puisque la nature avoit commencé à faire son devoir. Néanmoins elle est toujours restée valétudinaire, & entierement stérile depuis ce temps-là, bien qu'elle ait presque toûjours eû assez réglément ses menstruës, nonobstant quoi il lui est resté une dureté assez considérable de la matrice, qui fait manifestement connoître que l'évacuation de ses menstrues ne se fait seulement que par quelques vaisseaux particuliers de cette partie, qui sont dégagés de la grande obstruction qui est en tout le reste des autres, qui cause cette dureté de la matrice, qui la rend ainsi valétudinaire & stérile au grand regret de son mari.

Observation CDXIX.

De plusieurs femmes qui ayant fait un très-grand nombre d'enfans tous de suite d'un même sexe, en ont fait enfin d'autres de différent sexe de celui des premiers.

Le 23 Décembre 1685, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, à quoi il n'y avoit rien d'extraordinaire, sinon qu'elle-même étoit fille d'une mere qui étoit présente à son accouchement, laquelle me dit que de treize enfans qu'elle avoit eus, les onze premiers avoient été des garçons, après lesquels elle avoit fait deux filles. Cet exemple est en quelque façon semblable & différent de celui d'une autre femme que j'accouche ordinairement, qui a eu neuf filles toutes de suite, après lesquelles elle a enfin fait trois garçons consécutivement. Ce qui est de semblable en ce dernier exemple au premier, est que cette derniere femme ayant fait ses neuf premiers enfans tous

d'un même ſexe, comme la premiere en avoit fait onze, elle fit auſſi de même que l'autre ſes trois derniers enfans d'un autre ſexe que celui des premiers. Mais la différence de ces deux exemples paroît en ce que la premiere de ces femmes avoit commencé à faire un très-grand nombre de garçons tous conſécutivement avant que de faire des filles, & que la ſeconde au contraire, avoit eu neuf filles avant que de faire des garçons, reſſemblant bien en cela à ſa grande mere qui de douze enfans qu'elle avoit eûs, à ce qu'elle m'a dit, les onze premiers avoient été des filles & le douziéme un garçon. De ſorte que l'on peut bien connoître par ces trois exemples, que l'on ne peut donner un meilleur conſeil pour avoir des garçons aux femmes qui ne font que des filles, que celui de continuer toujours à faire des enfans juſques à ce qu'elles ayent enfin des garçons ſi elles en déſirent; & à celles qui ne font que des garçons, d'en faire pareillement juſques à ce qu'elles ayent des filles, ſi elles en ſouhaitent.

OBSERVATION CDXX.

De l'accouchement d'une femme, qui ſouffroit de très-violentes convulſions qui lui cauſerent la mort.

LE 24 Décembre 1685, j'ai accouché une femme qui ſouffroit de très-violentes convulſions étant en travail de ſon premier enfant qui étoit mort en ſon ventre depuis pluſieurs jours, comme il me parut par ſa corruption. Ces convulſions étoient ſi fortes & ſi fréquentes depuis quatre heures, lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme qui étoit ſans aucune connoiſſance, que je jugeai bien qu'il n'y avoit aucune eſpérance de la pouvoir ſauver; nonobſtant quoi pour ſatisfaire à l'inſtante priere de ſes parens qui étoient préſens, je ne laiſſai pas de lui tirer hors du ventre ſon enfant, dont la teſte qui étoit très-groſſe étoit fortement engagée au paſſage, me ſervant du crochet pour ce faire, dans la certitude que j'avois de la mort de l'enfant: mais comme cette femme n'étoit point revenue à connoiſſance dans les intervalles de ces violentes convulſions que la corruption de ſon enfant mort rendoit encore beaucoup plus malignes qu'elles n'auroient été ſi elles euſſent été ſeulement excitées par la ſenſibilité douloureuſe des parties; je crûs que l'opération, quoique bien faite, lui ſeroit entiérement infructueuſe, comme il arri-

va, cette femme étant morte trois ou quatre heures ensuite; ainsi que je l'avois prédit à sa mere & à tous les autres assistans.

Observation CDXXI.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus, *de la grandeur d'une mouche à miel.*

Le 31 Décembre 1685, je vis une femme qui avorta en ma présence d'un petit *fétus* de la grandeur d'une mouche à miel, que la nature expulsa toute enveloppé de ses membranes & de ses eaux, comme si c'eût été un simple faux germe de la grosseur d'un œuf de poule; cette femme croyant être grosse pour lors de deux mois & demi, quoique ce petit *fétus* n'eût pas encore la proportion d'un enfant d'un mois. Mais comme cette femme avoit fait un voyage dans lequel elle avoit reçû une grande agitation, qui fut suivie de grandes douleurs dans le ventre, je crûs que le principe de vie ayant été détruit en ce *fétus* dès ce temps-là, il n'avoit pas pris depuis aucun accroissement, & que la nature avoit été seulement excitée à le mettre dehors au temps qu'elle a coûtume de tenter l'expulsion des simples faux germes; & comme cet avortement ne fut accompagné d'aucun accident fâcheux, & que la perte de sang dont les fausses couches de cette nature sont ordinairement précédées ne fut que médiocre, cette femme se porta bien ensuite, & au bout de quelques mois redevint grosse d'un autre enfant dont je l'ai accouchée à terme très-heureusement; s'étant abstenuë par mon conseil durant tout le temps de sa grossesse d'aller en carrosse, & de faire aucun exercice qui lui pût causer trop d'agitation.

Observation CDXXII.

D'un enfant qui mourut par un grand rhume du cerveau, causé par la grande froideur de l'eau avec laquelle il fut baptisé.

Le 5 Janvier 1686, je vis un très-bel enfant mâle, dont j'avois accouché la mere fort heureusement il n'y avoit que treize jours, lequel étant lors de sa naissance en parfaite santé,

fut dès le même jour en danger de la vie, par un très grand rhume du cerveau, qui lui fut causé par la quantité d'eau trop froide que le Prêtre qui le baptisa lui versa sur la fontaine de la tête; de sorte que cette eau, qui étoit en cette saison aussi froide que la glace, lui fit venir un si grand empêchement du nez, qu'il ne pût jamais teter dans la suite; parce que la forte obstruction que ce grand rhume avoit causée aux conduits intérieurs de cette partie, l'empêchant de respirer par cette voye, dans le temps qu'il tâchoit de teter, ne lui permettoit pas de faire la succion de la mammelle de sa nourrice, étant obligé de la quitter aussi-tôt qu'il l'avoit prise pour respirer nécessairement par la bouche; ce qui le fit enfin mourir quatre jours après que je l'eus vû en ce mauvais état, sans qu'on l'en pût garantir par aucun de tous les remedes qu'on lui fit; durant tout lequel temps ce pauvre enfant n'ayant jamais pû teter, on fut obligé de le nourir en lui versant peu à peu du lait dans la bouche pour le lui faire avaler du mieux que l'on pouvoit. C'est pourquoi depuis ce sinistre exemple, je conseille toûjours aux peres & aux meres qui font baptiser leurs enfans nouveau-nés, quand il fait grand froid en hyver, de recommander que l'on fasse un peu tiédir l'eau avec laquelle on les baptise, pour éviter que cette eau par trop froide, avec laquelle on leur procure la vie spirituelle en les baptisant, ne leur cause en même-temps une pareille indisposition qui les prive ensuite de la vie corporelle, comme il arriva à cet enfant.

Observation CDXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang causée par le détachement de son arrierefaix qui se présentoit le premier.

Le 8 Janvier 1686, j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit une très-grande perte de sang causée par le détachement de son arrierefaix, qui se presentoit le premier au passage; ce qui m'obligea de lui tirer promptement du ventre son enfant, après avoir rompu, pour ce faire, ses membranes qui étoient encore entieres, afin de le retourner aussi-tôt par les pieds, pour le tirer plus facilement. Il y avoit pour lors plus d'un mois que cette femme avoit commencé d'être surprise

de cette perte de sang, qui se renouvelloit de temps en temps, & qui de médiocre qu'elle avoit été, devint enfin si excessive, que si je ne l'eusse promptement accouchée, comme je fis, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre; qui bien qu'il fût très-foible dans le moment que je le tirai, se porta bien dans la suite, & la mere aussi. Mais quoique j'aye dit que l'arrierefaix de cette femme se présentoit le premier au passage, dans le temps que je l'accouchai, & que l'excessive perte de sang qu'elle avoit, vînt de ce détachement, il ne faut pas croire que cet arrierefaix fût ainsi entiérement détaché de la matrice, depuis tout le temps que cette perte de sang avoit commencé à paroître en cette femme: car si cela eût été, l'enfant seroit mort en très-peu de temps, ne pouvant pas être vivifié que par la communication du sang de la mere, dont il est privé aussi-tôt que l'arrierefaix est entiérement détaché de la matrice: mais comme il n'y avoit dans le commencement de cette perte de sang que quelque petite partie de l'arrierefaix qui s'en étoit un peu détachée, cela n'avoit pas empêché l'enfant d'être nourri du sang de tout le reste de l'arrierefaix, qui n'avoit pas été entiérement séparé de la matrice, ainsi qu'il étoit dans le temps que j'accouchai cette femme de cet enfant, qui faute de ce secours n'auroit pas été encore un demi-quart d'heure sans mourir; parce-qu'étant au ventre de sa mere il ne pouvoit pas respirer, comme il avoit indispensablement besoin, au défaut du sang qui ne lui pouvoit plus être communiqué après cet entier détachement de l'arrierefaix.

Observation CDXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui fut assez heureux, quoiqu'elle eût eû durant trois mois entiers de sa grossesse un flux de ventre presque continuel, lequel étant cessé fut suivi d'une toux assez violente.

Le 17 Janvier 1686, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint naturellement à terme, & se portoit fort bien, quoique la mere eût eu durant trois mois entiers de sa grossesse un flux de ventre presque continuel, qui avoit néanmoins cessé un mois devant qu'elle accouchât. Mais après la guérison de

ce flux de ventre, il lui étoit survenu une toux assez violente, causée par un rhume qui lui dura jusques au temps de son accouchement, qui n'en fut pourtant point accéléré par ces deux maladies, qui par le grand ébranlement qu'elles causent à la matrice, ont coûtume de l'accélérer en beaucoup d'autres femmes, quand elles en sont travaillées durant un si long-temps. L'usage des bouillons au lait, la boisson tiéde d'une tisanne faite avec l'orge mondé & les jujubes, la modération de la parole, & deux saignées du bras que je fis faire à cette femme, l'une quinze jours devant que d'accoucher, & l'autre lorsqu'elle commença d'être en travail, contribuerent beaucoup, en calmant la violence de sa toux, à la faire accoucher assez heureusement, & à la préserver d'une fluxion de poitrine qui lui auroit pû arriver après son accouchement, dans le temps de la fievre de son lait, dont elle ne fut que très-peu incommodée, s'étant au reste assez bien portée dans la suite.

Observation CDXXV.

D'une femme grosse de six mois qui ayant un flux dysentérique depuis trois mois, mourut dès le même jour que la violence de cette maladie l'eût fait accoucher.

Le 8 Février 1686, je vis une femme grosse de six mois qui étoit presque réduite à l'extrémité, par un fâcheux flux dysentérique dont elle étoit fort tourmentée depuis trois mois; & comme elle ressentoit pour lors des douleurs extrêmes dans le ventre, & qu'elle vuidoit des matieres semblables à la lie de vin rouge délayée, qui étoient des marques certaines de l'inflammation & de l'érosion qui étoient aux intestins, je prédis à son mari qu'elle étoit en extrême danger de la vie; & sur ce qu'il me dit qu'il croyoit suivant la persuation d'un Medecin qui avoit vû sa femme, que si elle étoit accouchée, il y auroit plus de lieu d'espérer qu'elle pourroit réchaper, je lui dis que j'étois d'une opinion contraire, & que sa maladie étant à un dégré aussi grand qu'elle étoit, je croyois qu'elle mourroit certainement dans peu de jours, comme il arriva deux jours après que je l'eus veuë en ce mauvais état, étant expirée dès le même jour que la violence de cette mortelle maladie la fit accoucher prématurément: car il faut remarquer que s'il y a quelque lieu d'espérer après l'accou-

chement du soulagement des maladies dont les femmes grosses sont travaillées, ce n'est seulement que des simples incommodités causées par la grossesse, & non pas des autres maladies qui n'en dépendent aucunement, lesquelles assez souvent au lieu de diminuer après l'accouchement, comme on espéroit, deviennent encore plus dangereuses qu'elles n'étoient auparavant; parce que la nature qui étoit empêchée par une maladie qui de soi étoit mortelle, ne peut pas pour lors bien régir l'évacuation des vuidanges, dont la suppression est cause qu'il se fait incontinent après, un reflux d'humeurs sur les parties principales qui étoient déja mal affectées.

Observation CDXXVI.

De l'accouchement d'une femme de quarante-six ans, qui après une suppression de ses menstrues durant trois ans, ne laissa pas de faire encore un enfant.

Le 9 Mars 1686, j'ai accouché une femme âgée de plus de quarante-six ans, d'un garçon qui se portoit très-bien, la quelle devant que de devenir grosse de ce dernier enfant, qui étoit son dix-neuviéme, qu'elle avoit porté heureusement à terme, aussi-bien que tous les dix-huit précédens, après avoir été si féconde, étoit devenue stérile pendant trois années consécutives, par la suppression de ses menstrues, qu'elle prenoit alors pour une entiere privation de cette évacuation naturelle, à cause de l'âge avancé où elle étoit, nonobstant quoi ses menstrues après une si longue suppression étant revenues trois ou quatre fois, elle étoit devenue grosse de ce dernier enfant. Cette femme me dit en l'accouchant qu'elle avoit été durant toute sa vie peu reglée dans l'évacuation de ses menstrues, & qu'elle n'avoit senti aucune considérable incommodité pendant les trois années de leur entiere suppression. On doit remarquer en cet exemple que comme nous voyons que le grain semé en terre trop seche, ou répandu dans une poussiere de cette nature, ne peut pas germer devant que cette terre ou cette poussiere ait été humectée par la pluye; de même la semence de l'homme reçue dans une matrice trop seche, ne peut rien produire, si cette partie de la femme n'a été humectée auparavant par la fluxion des menstrues, ainsi qu'il arriva à cette femme, qui après une

une ſi grande fécondité reſta ſtérile durant trois années entieres, & ne redevint féconde qu'après que ſa matrice eût été abreuvée comme auparavant de l'humidité naturelle de ſes menſtruës. On doit auſſi conſidérer que la raiſon pour laquelle cette femme ne ſentit aucune conſidérable incommodité pendant les trois années de cette ſuppreſſion de ſes menſtrues, (ce qui eſt aſſez extraordinaire) c'eſt que par la diſpoſition naturelle de ſon tempérament elle avoit toujours été peu réglée dans l'évacuation de ſes menſtrues ; outre que c'étoit une femme fort agiſſante & laborieuſe dans ſon commerce & dans ſon ménage.

OBSERVATION CDXXVII.

D'une femme qui avoit un fort étranglement au milieu du col de la matrice, cauſé par les cicatrices des ulceres gangreneux arrivés en cette partie après un laborieux travail.

LE 15 Mars 1686, j'ai vû une femme accouchée depuis cinq mois de ſon premier enfant, dont elle avoit été en travail durant cinq jours, à cauſe de l'extrême groſſeur de cet enfant qui mourut au ventre de ſa mere, quelques jours devant qu'elle en fût délivrée ; & comme ſon travail fut très-long & fort laborieux, il ſurvint aux parties de la mere après ſon accouchement une gangrene, qui fit ſéparer dans la ſuite pluſieurs lambeaux membraneux du col de la matrice, & ſa Sagefemme n'ayant pas eû ſoin d'empêcher l'union intérieure qui ſe fit au milieu de ſon paſſage, en y mettant quelque choſe qui le tînt ſuffiſament dilaté, il s'étoit fait un ſi grand étranglement circulaire vers ce lieu, que je n'y pus que difficilement introduire un ſeul doigt : néanmoins je dis à cette femme que l'on pouvoit remédier à ſon indiſpoſition en telle ſorte que ſon mari, qui dans l'état préſent ne pouvoit pas habiter avec elle, le pût facilement dans la ſuite, lorſque cet étranglement qui étoit au col de la matrice, qui empêchoit l'introduction de la verge, auroit été aſſez dilaté, en introduiſant tous les jours peu à peu dans ce col un ou deux doigts ou bien une eſpece de peſſaire ſolide, juſques à ce que le paſſage reſtât ſuffiſant pour permettre librement l'introduction du membre viril.

OBSERVATION CDXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement de l'arrierefaix qui se présentoit devant l'enfant.

LE 24 Mars 1686, j'ai accouché une femme qui étoit en une si grande perte de sang, causée par le détachement de l'arrierefaix qui se présentoit devant l'enfant, que la mere & l'enfant seroient très-certainement morts dans peu d'heures, si je ne lui eusse tiré très-promptement du ventre cet enfant, qui étoit une fille à terme, qui après être revenue de l'extrême foiblesse où elle étoit déja, se porta bien dans la suite & la mere pareillement; laquelle avoit eû, il y avoit près d'un mois, un commencement de cette perte de sang, qui n'étant pour lors que petite, s'étoit renouvellée deux ou trois fois par des intervalles dans l'espace de ce temps; mais toujours dans la médiocrité jusques au temps que j'accouchai cette femme, auquel cette même perte devint si abondante en deux heures, qu'elle en avoit déja eû plusieurs grandes foiblesses réitérées, qui alloient la faire périr indubitablement avec son enfant dans le ventre, sans le salutaire secours que je leur donnai à tous deux, en retournant l'enfant pour le tirer promptement par les pieds comme je fis.

OBSERVATION CD XXIX.

De l'heureux accouchement d'une femme de complexion très-valétudinaire, dont la grossesse avoit été ignorée dans le commencement par trois Medecins qui la traitoient.

LE 10 Avril 1686, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit un garçon qui se portoit parfaitement bien, quoique la mere fût d'une complexion si délicate & si maladive, que trois fameux Medecins ne connurent jamais le commencement de sa grossesse, ne se pouvant pas persuader que cette femme, qui étoit entre leurs mains depuis plus de six semaines qu'ils la traitoient avec toutes sortes de remedes, eût pû devenir grosse dans l'état où elle étoit; & comme ils lui avoient

ordonné en dernier lieu pour ſes infirmités de ſe faire ſaigner du pied, de ſe baigner & de prendre des eaux minérales, je la diſſuadai de l'uſage de tous ces remedes, qui ne lui convenoient point du tout, en l'aſſurant qu'elle étoit groſſe d'un mois ou environ, dans le temps que je la vis la premiere fois, nonobſtant l'opinion contraire de ces trois fameux Medecins, qui ne ſe connoiſſant pas ſi bien que moi à juger de la groſſeſſe d'une femme, traitoient pour lors mon ſentiment d'opinion chimérique, tant ils étoient perſuadés qu'il étoit impoſſible, à ce qu'ils diſoient, que cette femme eût pû devenir groſſe comme je les aſſûrois; ces Medecins attribuant toutes les incommodités dont elle étoit travaillée par augmentation à cauſe de ſa groſſeſſe, aux infirmités continuelles auſquelles elle étoit ordinairement ſujette auparavant à cauſe de ſa complection valétudinaire. Cette même femme fut fort incommodée vers le quatriéme mois de ſa groſſeſſe, d'une fiévre double tierce, qui lui dura près de deux mois à différentes repriſes, pour laquelle je lui conſeillai l'uſage du *quinquina*, qui la guérit de cette fiévre qui l'avoit preſque réduite à l'extrémité; après quoi elle vint peu à peu à convaleſcence, & nonobſtant toutes les incommodités naturelles & accidentelles de cette femme qui étoit de ſi foible complexion que durant tout le temps de ſa groſſeſſe elle ne mangea jamais par jour une once de pain, avec quelque peu de boüillion, ou quelque cuillerée de potage, ſans aucun autre aliment, elle ne laiſſa pas de porter ſon enfant juſques au terme complet de neuf mois & cinq ou ſix jours par delà, & d'accoucher heureuſement de cet enfant qui étoit un garçon d'une ſanté parfaite & aſſez robuſte; en quoi la plûpart des parens de cette femme furent, auſſi-bien qu'elle-même, agréablement trompés, en ce qu'ils croyoient, ſuivant l'opinion commune fondée ſur des ſignes tout-à-fait incertains, que vû toutes les infirmités de la mere, elle devoit certainement accoucher d'une fille. Et les Medecins de cette femme, qui dans le commencement n'avoient jamais pû être perſuadés qu'elle fût groſſe, & qui eurent même beaucoup de peine à le croire juſques à ce qu'elle fut groſſe de ſept mois, & qu'ils la virent enfin accoucher à terme, comme j'ai dit, reconnurent bien par cet exemple, que ſi, comme Hypocrate a très-bien remarqué au 1^r^ livre des maladies des femmes, la curation des maladies des femmes differe grandement de la curation de celles des hommes, le traitement des infirmités des femmes groſſes ne differe pas moins

de celui qui peut convenir aux maladies des femmes qui ne sont pas grosses.

Observation CDXXX.

D'une femme que l'on laissa mourir avec son enfant dans le ventre, sans la secourir par l'accouchement, comme on le devoit faire.

Le même jour 10 Avril 1686, un Chirurgien de mes amis me dit qu'il venoit de faire l'ouverture du corps d'une femme qui étoit morte en travail avec son enfant dans le ventre, sans avoir été secouruë comme il le falloit, par un autre Chirurgien qui avoit été mandé pour l'assister dès le commencement de son travail, qui avoit duré six ou sept jours; la tête de son enfant, qui étoit son premier, étant restée au passage sans pouvoir être poussée dehors; ce qui avoit été cause que la mere & l'enfant étoient malheureusement péris, faute d'avoir été secourus par quelqu'autre plus entendu en l'art que le Chirurgien qui avoit été appellé pour assister cette femme; lequel au lieu de lui tirer du ventre son enfant dans le temps nécessaire, les laissa mourir tous deux, prétextant dans les premiers jours du travail de cette femme, qu'il n'étoit pas encore temps de l'accoucher, & qu'il espéroit que la nature feroit bien d'elle-même son opération; mais ayant laissé passer l'occasion de la secourir dans le temps qu'il le falloit faire, il n'étoit pas excusable de dire dans les derniers jours où cette femme avoit été réduite à l'extrémité, qu'elle n'avoit plus la force de souffrir qu'on lui fit l'extraction de son enfant; puisque ayant été mandé dès le commencement du travail de cette femme, il ne devoit pas avoir laissé passer l'occasion de la secourir, comme il devoit faire en lui tirant du ventre son enfant deux ou trois jours devant qu'elle mourût; ce qu'il auroit bien pû faire en se servant du crochet, puisqu'il y avoit déja pour lors une certitude morale de la mort de l'enfant, ainsi qu'il paroissoit manifestement par le degré de la corruption de son corps lorsqu'il fut tiré du ventre de la mere après sa mort. Les parens de cette femme voyant la longeur & la difficulté de son travail firent venir plusieurs Medecins, qui au lieu de la faire secourir par quelqu'autre Chirurgien plus habile, se contenterent de la faire saigner plusieurs fois du bras, & même du pied, & de lui donner inutilement plusieurs remedes que l'on pré-

tend être spécifiques pour faciliter l'accouchement, & de lui faire prendre enfin jusques à l'émétique qui acheva de la réduire à l'extrémité de la vie, qu'elle n'auroit pas perdue comme elle fit, si après une ou deux saignées du bras seulement, au lieu de tous ces prétendus remedes qui ne lui servirent que d'empêchement, on n'avoit pas négligé de lui donner le plus salutaire, qui étoit de lui tirer son enfant du ventre deux ou trois jours auparavant, ainsi que j'ai dit que l'on devoit faire nécessairement pour la sauver.

OBSERVATION CDXXXI.

D'une femme qui accoucha de son second enfant très-heureusement en une heure de temps : le premier enfant de laquelle avoit été tué malheureusement par un imprudent Chirurgien qui l'avoit tiré du ventre de la mere avec les crochets, lorsqu'il étoit encore vivant.

LE 20 Avril 1686, j'ai accouché une jeune femme de son second enfant, qui étoit un gros garçon qui vint naturellement, & dont elle accoucha très-heureusement, n'ayant pas été plus d'une heure en travail : mais cette femme avoit passé tout le temps de sa grossesse en un continuel chagrin, dans l'appréhension qu'elle avoit d'être aussi malheureuse en ce second accouchement, qu'elle avoit été, à ce qu'elle me dit, dans son premier, par la grande imprudence d'un Chirurgien qui lui avoit tiré du ventre son enfant avec des crochets, lorsqu'il n'y avoit pas encore vingt-quatre heures qu'elle étoit en travail. Ce pauvre enfant après avoir eû la tête fracassée par les instrumens dont ce Chirurgien s'étoit servi sans nécessité, avoit encore vécu trois heures entieres, jettant des cris assez forts, par lesquels il paroissoit se plaindre véritablement de son malheureux sort. Ce pitoyable spectacle accusoit en même temps cet imprudent Chirurgien d'avoir ainsi massacré par sa cruelle opération précipitée cet enfant, qui vrai-semblablement seroit venu naturellement avec la patience, d'autant que la mere étoit alors une jeune femme de dix-huit ans d'une assez bonne constitution : c'est pourquoi l'excuse de ce Chirurgien n'étoit pas recevable, d'alleguer que cet enfant qu'il avoit ainsi tiré avec ses instrumens, étant resté la tête au passage depuis cinq ou six heures après l'écoulement de ses eaux, il auroit pû en y demeurant, comme il le craignoit, faire

périr la mere, ainsi qu'il arrive quelquefois : car on ne doit jamais entreprendre de tirer un enfant de la sorte que l'on n'ait auparavant une certitude morale de sa mort au ventre de sa mere, par tous les signes qui le peuvent faire connoître, lesquels ne paroissent ordinairement en ces sortes d'occasions qu'après le deuxiéme ou le troisiéme jour d'un très-laborieux travail ; l'expérience nous ayant même fait voir des enfans qui étoient encore vivans, quoiqu'ils eussent demeurés ainsi plus de deux jours entiers la tête arrêtée au passage après l'écoulement de leurs eaux, dont les meres n'ont pas laissé d'accoucher enfin heureusement d'elles-même par la seule opération de la nature, aidée de la conduite d'une simple Sagefemme, ou de celle d'un prudent Chirurgien.

Observation CDXXXII.

D'une femme qui après un soupçon de grossesse de près de six mois, vuida un faux germe qui n'étoit que de la grosseur d'un œuf de pigeon, ayant eû auparavant une petite perte de sang durant trois mois.

Le même jour 20 Avril 1686, je vis une femme qui après un soupçon de grossesse de près de six mois, venoit de vuider sans aucun accident considérable, un faux germe d'une consistance fort compacte, qui n'étoit que de la grosseur d'un œuf de pigeon, quoiqu'il eût fait un si long séjour dans la matrice. Mais il y avoit pour lors près de trois mois entiers que cette femme avoit de temps en temps quelque petite perte de sang & de serosités roussâtres, qui s'écouloient seulement de quelque petit vaisseau particulier qui s'étoit ouvert, sans que ce petit corps étrange eût été entiérement séparé de la matrice, car s'il en eût été tout-à-fait détaché dès le commencement que cette perte de sang avoit paru, la nature l'auroit dèslors expulsé ; ayant presque toujours coûtume, environ ce temps-là, qui étoit le troisiéme mois, de tenter à se délivrer de ces sortes de corps étranges que l'on appelle ordinairement *faux germes*, quand ils sont petits comme étoit celui-ci, & *Moles* quand ils excedent leur grosseur la plus ordinaire, qui est celle d'un petit œuf de poule.

OBSERVATION CDXXXIII.

D'une femme groſſe de trois mois & demi qui avorta, étant griévement malade d'une fiévre continuë.

LE 21 Avril 1686, je vis une femme groſſe de trois mois & demi, griévement malade depuis dix ou douze jours d'une fiévre continue avec redoublemens & quelque rêverie, pour raiſon dequoi on l'avoit fait ſaigner huit fois du bras; & comme lorſque je la vis en ce mauvais état, elle avoit vuidé tout d'un coup des eaux par la matrice, je lui prédis qu'elle avorteroit dans peu, comme il lui arriva dès le lendemain, après quoi ſa fiévre étant encore augmentée, & la malade ayant une ſuppreſſion de ſes vuidanges, je ne laiſſai pas de lui conſeiller de ſe faire ſaigner du pied, outre toutes les fréquentes ſaignées du bras qu'on lui avoit faites avant ſon avortement; par le moyen de laquelle ſaignée du pied, qui fut faite à la fin du deuxiéme jour de ſon avortement, elle fut beaucoup ſoulagée, & ſe porta bien enſuite, nonobſtant la grandeur de ſa maladie, durant laquelle ſa poitrine ne s'étoit pas engagée; car autrement elle ſeroit morte en peu de jours, comme il arrive ordinairement à toutes celles qui ont une fluxion de poitrine avec fiévre continue dans le temps de leur avortement. Si j'euſſe été appellé dans le commencement de la maladie de cette femme, j'aurois bien conſeillé de la ſaigner deux ou trois fois ſeulement, mais non pas de lui faire huit ſaignées en huit ou dix jours de temps, comme on avoit fait, leſquelles trop fréquentes ſaignées contribuerent peut-être, à ce que je croi, autant que ſa maladie, à la faire avorter: & ſi l'on m'objectoit que cette femme ayant été déja trop ſaignée, comme je le viens de dire, je ne devois pas la faire encore ſaigner du pied deux jours enſuite de ſon avortement, je répondrois que l'état de cette même femme étoit bien différent de celui auquel elle étoit étant groſſe; car dans l'état de groſſeſſe ſon enfant avoit été fruſtré de ſa nourriture ordinaire par ces trop fréquentes ſaignées, qui quoiqu'elles euſſent à la vérité bien diminué la plénitude des vaiſſeaux de la mere, ne ſervoient de rien après ſon avortement, à contribuer à l'évacuation des vuidanges de la matrice, comme fit cette ſaignée du pied que je lui fis faire fort à propos, pour ſuppléer & remédier à

la suppression de ces humeurs, qui étant entierement retenues, n'auroient pas manqué d'augmenter la maladie, en achevant de corrompre par leur mauvaise qualité le reste de la masse du sang.

OBSERVATION CDXXXIV.

D'une femme grosse de quatre mois & demi à qui un jeune Medecin avoit fort mal à propos ordoné plusieurs remedes provocatifs de l'avortement, dans la fausse croyance qu'il avoit que son enfant fût mort en son ventre.

LE 24 Avril 1686, je vis une femme grosse de quatre mois & demi, qui avoit été fort mal à propos saignée depuis peu de jours quatre fois du bras & une fois du pied, par l'ordonnance d'un jeune Medecin; pour remedier, à ce qu'il prétendoit, à des foiblesses accompagnées de grands soupirs, qui ne procédoient que d'une espece de suffocation de matrice, & quelque douleur d'un côté du ventre, qui avoit été précédée d'un effort que cette femme avoit fait: & comme ce Medecin croyoit que son enfant fût mort en son vente, à cause qu'elle ne le sentoit point remuer manifestement depuis quelques jours, & qu'il s'imaginoit que ces foiblesses ne venoient que de cette cause, il lui avoit fait prendre aussi par la bouche, & en lavement, beaucoup de remedes provocatifs de l'avortement, qui avoient fort travaillé la malade, à laquelle après tout cela il avoit encore ordonné une seconde saignée du pied, que le Chirurgien de cette femme ne voulut pas faire sans avoir mon avis, qui fut qu'on avoit ordonné fort imprudement tous ces remedes à la malade, qui ne devoit pas avoir été saignée du pied, mais seulement une fois ou deux tout au plus du bras, & qui dans l'état où elle étoit, lorsque je la vis, n'avoit besoin que du seul repos pour tout remede, par le moyen duquel, elle se porta bien dans la suite, & conserva sa grossesse nonobstant tous ces remedes ordonnés si mal à propos.

OBSERVATION CDXXXV.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont l'un vint le cul devant, & l'autre préſentoit le genoüil.

LE 25 Avril 1686, j'ai accouché une femme de deux enfans vivans, & aſſez forts, qui avoient chacun leur arrierefaix ſéparé. Le premier étoit un garçon qui vint le cul devant; & l'autre étoit une fille qui préſentoit le genouil: je les tirai tous deux par les pieds, après que je les eus dégagés du paſſage. La mere n'étoit groſſe que de huit mois & demi, & avoit eu durant le dernier mois de ſa groſſeſſe les jambes fort enflées, comme il arrive ordinairement aux femmes qui ſont groſſes de pluſieurs enfans. Un jour devant que d'accoucher elle avoit vuidé toutes les eaux de ſon premier enfant, ſans véritable douleur; & comme ſon ventre me parut bien abaiſſé du ſeul côté gauche, le droit reſtant fort tuméfié, je connus manifeſtement qu'elle étoit groſſe de deux enfans, joint aux autres ſignes qui le dénotoient. J'ai ſouvent remarqué que lorſqu'une femme eſt groſſe de deux enfans, l'un des enfans étant ordinairement placé dans l'un des côtés du du ventre de la mere, & l'autre au côté oppoſite, les douleurs du travail du premier de ces enfans ſont ſouvent peu efficaces, & très-fatigantes pour la mere, à cauſe que l'impulſion de ces douleurs ne répondent pas pour lors directement au paſſage, où elles ne tendent qu'obliquement, ce qui prolonge beaucoup le travail; & encore d'autant plus ſi ces enfans ſont en mauvaiſe ſituation, comme étoient ceux de cette femme, dont je viens de rapporter l'exemple; ce qui fit qu'elle ne fut en état d'accoucher de ſes deux enfans qu'un jour aprés l'écoulement des eaux de ſon premier enfant.

OBSERVATION CDXXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit les pieds, laquelle eut une très-grande perte de ſang après être accouchée.

LE 29 Avril 1686, j'ai accouché une femme d'une fille qui préſentoit les pieds; mais quoique le travail de cette femme n'eût pas été aucunement violent, ni pour la mere, ni pour l'en-

fant, elle eut après être accouchée une si grande perte de sang, suivie de plusieurs foiblesses & de vomissemens réitérés durant trois heures, qu'elle en fut prête d'expirer; mais quelques heures ensuite elle se porta bien. Un Medecin des plus fameux la voyant en cet état, conseilla de la saigner du bras, prétendant arrêter cette perte de sang surabondante, par la diversion qu'en pourroit faire cette saignée; mais j'empêchai que son conseil fût suivi: car il est à noter que quoique la saignée soit bonne pour préserver de la perte de sang qui n'est pas encore arrivée, & qu'elle puisse convenir pour faire diversion de celle qui est petite, ou médiocre, elle est pernicieuse en celle qui est excessive, comme étoit celle de cette femme, qui auroit pû succomber, si dans l'extrême foiblesse où elle étoit, on lui eût encore tiré deux palettes de sang du bras, comme ce Medecin prétendoit.

Observation CDXXXVII.

D'une femme qui ayant été purgée mal-à-propos, eut une fluxion de poitrine & un crachement de sang, qui l'ayant rendue phtisique, la fit mourir six semaines après être accouchée au terme de huit mois.

Le 1er May 1686, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle au terme de huit mois de sa grossesse, qui avoit eu auparavant durant quinze jours une fièvre continue avec redoublemens, pour laquelle ses Medecins l'avoient fait saigner jusques à sept fois du bras, & l'avoient purgée ensuite très-mal-à-propos contre mon sentiment, qui étoit de la laisser en repos après toutes ces saignées, vû la délicatesse de sa poitrine, qui me paroissoit pour lors trop échauffée pour la purger. Mais cette purgation ainsi donnée à cette femme à contre-temps, lui fit venir une fluxion de poitrine avec grande toux & crachement du sang, pour raison de quoi bien qu'elle eût été déja que trop saignée, avant la purgation qu'elle avoit prise, je la fis saigner encore deux autres fois du bras, y étant obligé pour lors, à cause de l'extrême danger où son crachement de sang la mettoit, dont elle reçut un peu de soulagement aussi-bien que de sa toux, qui ayant néanmoins continué à la travailler, la fit enfin accoucher quelques jours ensuite, ainsi que j'ai dit, au terme de huit mois, d'un enfant qui étoit assez foible, tant à raison de la maladie de sa mere, que

pour ſa naiſſance prématurée d'un mois entier. Cet exemple me fit manifeſtement connoître, auſſi-bien que beaucoup d'autres ſemblables que j'ai vûs, l'ignorance de certains Medecins, qui au lieu de commettre quelquefois les choſes à la nature, comme ils devroient faire, la font ſouvent ſuccomber par des remedes ordonnés mal-à-propos, comme il arriva à cette femme, qui mourut phtiſique ſix ſemaines après être ainſi accouchée; ayant encore été témérairement purgée contre mon ſentiment, par le conſeil de ces mêmes Medecins quelques jours auparavant, prétextant qu'il la falloit purger alors, devant qu'elle uſât du lait d'âneſſe que je lui avois conſeillé: mais cette derniere purgation ayant renouvellé ſa fluxion de poitrine, & ſon crachement de ſang, acheva de la faire mourir, comme je l'avois bien prédit à ſon mari, qui eut un très-ſenſible regret de n'avoir pas ſuivi mon conſeil, qui eſt de ne jamais purger les perſonnes qui ont un crachement de ſang, ou la poitrine échauffée, leſquelles n'ont beſoin pour tout remede, que d'un bon régime de vivre, & d'alimens doux & tempérés, comme eſt le lait, dont on peut uſer avec toute ſeureté ſans ſe purger en ces occaſions, où tous les médicamens purgatifs, quelque legers qu'ils ſoient, ſont toûjours très-pernicieux.

OBSERVATION CDXXXVIII.

D'une femme qui ayant une très-grande perte de ſang avec convulſion, mourut pour n'avoir pas été ſecourue aſſez promptement par l'accouchement.

LE 5 May 1686, j'ai accouché une femme qui avoit depuis douze heures une perte de ſang ſi exceſſive, qu'après être tombée pluſieurs fois en de grandes foibleſſes, elle fut ſurpriſe de convulſion; ce qui me fit deſeſpérer de la réuſſite de l'opération qui lui fut inutile, pour avoir été mal-à-propos différée durant ſix heures, par le conſeil d'un Chirurgien de mes Confreres qui fit inutilement eſperer que cette femme pourroit accoucher d'elle-même, ſans qu'on fut obligé d'accélérer l'opération. Mais cette grande perte de ſang & tous les accidens qui l'accompagnoient, qui avoient toûjours continué d'augmenter durant ce long délai de ſix heures, rendirent cette eſperance vaine; après quoi j'en-

trepris enfin d'accoucher cette femme en l'extrémité où elle étoit, pour satisfaire aux instantes prieres de tous les assistans, & lui tirai du ventre un très-gros enfant mort depuis deux jours, ainsi qu'il me parut par sa corruption, & par celle de son arrierefaix qui se présentoit le premier, avec le genouil de l'enfant à l'orifice interne de la matrice, qui nonobstant cette grande perte de sang, & les grandes foiblesses de la mere, étoit toûjours demeuré assez serré, & fort épais & dur, & non pas mince & laxe, comme il est souvent dans ces occasions; laquelle mauvaise disposition de l'orifice interne, jointe à ce qu'on me dit que la malade s'étoit blessée, en tombant par deux fois quelques jours auparavant, me fit croire & prédire avant que de l'accoucher, qu'elle mourroit, comme il arriva deux heures après que je l'eus ainsi délivrée de cet enfant mort. Il y auroit néanmoins eu quelque esperance de la pouvoir sauver, si mon confrere avoit été de mon avis, qui étoit de l'accoucher six heures plûtot que je ne fis, durant tout lequel temps la perte de sang ayant toûjours continué d'augmenter comme j'ai dit, fut cause que l'opération quoique bien faite lui fut inutile.

Observation CDXXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit sain & robuste, quoique la mere fût très-valétudinaire, & qu'elle eût craché par plusieurs fois du sang durant sa grossesse.

Le 10 May 1686, j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, & qui étoit très-sain & robuste, nonobstant l'extrême délicatesse de la mere, qui étant très-valétudinaire, avoit craché par plusieurs fois du sang durant sa grossesse; le même accident lui étant encore arrivé cinq ou six heures après être accouchée; les grands cris excités par les douleurs de l'accouchement ayant beaucoup contribué à cette recidive, nonobstant que je l'eusse fait saigner du bras, pour l'en préserver, dès le commencement de son travail. Cependant elle ne laissa pas de se porter assez bien ensuite; à quoi contribua beaucoup l'usage du lait de vache que je lui conseillai de continuer durant deux mois, après le quinzieme jour de son accou-

chement. Il faut remarquer que quoique l'enfant ſe nourriſſe du ſang de la mere, & qu'il vive ainſi de ſa ſubſtance durant qu'il eſt en ſon ventre, il a néanmoins en ſoi un principe de vie particulier, qui purifie ſouvent la mauvaiſe nourriture qu'il en peut recevoir, en la convertiſſant en ſa propre ſubſtance, comme nous voyons que la greffe d'un arbre rectifie & adoucit l'auſtérité de la ſéve du plant ſauvage ſur lequel elle eſt entée. C'eſt ce qui fait que l'on voit aſſez ſouvent des enfans fort ſains, naître d'une mere infirme, comme étoit celle dont je viens de rapporter l'exemple.

OBSERVATION CDXL.

D'une femme à qui l'arrierefaix étant reſté dans la matrice, après être avortée d'un enfant de trois mois, n'en fut expulſé qu'en ſuppuration.

LE 28 May 1686, j'ai vû une femme qui venoit d'avorter d'un enfant de trois mois, après avoir eu quelque écoulement de ſeroſités rouſſâtres durant un mois, qui eſt le ſigne avant-coureur le plus ordinaire des avortemens. Mais comme la matrice n'étoit ouverte qu'à la proportion du corps de l'enfant qui étoit très-petit, l'arrierefaix qui étoit beaucoup plus gros reſta au dedans; & comme il eût fallu faire trop de violence pour le tirer avec la main, l'orifice de ſa matrice étant fermé, & que cette femme n'avoit aucun accident preſſant, je jugeai qu'il étoit plus ſûr d'en commettre l'expulſion à la nature qui s'en délivra d'elle-même dans la ſuite, par le moien de la ſuppuration de cet arrierefaix, qui ſe fondit ainſi peu à peu, ſans qu'il en parût aucun autre excrétion que la purulente, qui a coûtume de ſucceder à la rétention de ces ſortes de corps étranges, & de durer juſques à ce que leur ſuppuration étant entiérement achevée, les vuidanges de la matrice commencent à paroître pures, & à n'avoir plus d'infection que ces excrétions purulentes ont ordinairemnt; pour leſquelles on eſt obligé de faire tous les jours des injections dans la matrice, afin que cette partie ne reçoive pas une mauvaiſe impreſſion, par le trop long ſéjour de ces matiéres corrompues. Cette femme s'étant ſervie de pareilles injections durant dix ou douze jours, comme je lui avois conſeillé, pour laver & nettoyer la ſuppuration de ſon arrierefaix retenu, ſe porta bien dans la ſuite.

Observation CDXLI.

D'une femme qui après être accouchée assez heureusement, eut un flux de ventre durant deux mois, qui lui causoit de grandes douleurs vers la région de la matrice.

Le 5 Juin 1686, je vis une femme accouchée depuis huit jours assez heureusement, à ce qu'elle me dit, laquelle avoit de très-grandes douleurs de ventre avec tension assez considérable, principalement vers la région de la matrice, à cause de la grande agitation que cette partie recevoit d'un flux de ventre, qui étoit arrivé à cette femme le lendemain qu'elle fut accouchée, lesquels douleurs lui continuerent durant plus de deux mois, à quoi contribua beaucoup son Medecin, qui au lieu de lui faire user du lait de vache, comme je lui avois conseillé, la purgeoit très-souvent; de sorte que par les frequentes medecines qu'il lui faisoient prendre, il irritoit continuellement ses douleurs de ventre au lieu de les appaiser, comme il le prétendoit vainement: parce que ces fréquens purgatifs excitoient toûjours quelque nouvelle fluxion sur la matrice. Mais il arriva enfin par bonheur pour cette femme, que son Medecin étant tombé lui-même malade, & que ne la voyant plus pour ce sujet, elle commença de se mieux porter, aussi-tôt qu'elle eût cessé par mon conseil l'usage de toutes ces medecines; au lieu de quoi je lui fis prendre du lait durant douze ou quinze jours, qui contribua beaucoup à la rétablir en bonne santé: car il faut remarquer que tous les purgatifs, quelque doux & benins qu'ils puissent être, ne conviennent jamais aux femmes qui ont la matrice douloureuse, ou en fluxion; parce que l'agitation qu'ils causent à cette partie dans leur opération, augmente encore la fluxion & la douleur dont elle étoit déja travaillée.

Observation CDXLII.

D'une femme qui étoit stérile à cause de la petitesse de l'orifice interne de sa matrice.

Le 11 Juin 1686, je vis une femme âgée de vingt-huit ans, ou environ, stérile depuis six ans qu'elle étoit mariée, la-

qu'elle étant fort incommodée depuis quatre ans de fleurs blanches, à ce qu'elle disoit, & craignant d'avoir un ulcere en la matrice me pria de l'examiner ; ce qu'ayant fait, je ne lui trouvai aucun ulcere en sa matrice, dont l'orifice interne étoit fort menu & figuré comme le bout d'un fuseau ; & je reconnus que l'excrétion de ces prétendues fleurs blanches ne procédoit que d'une vielle gonorrhée, que son mari lui avoit communiquée. Mais la stérilité de cette femme me parut procéder de deux causes : la premiere & principale étoit, à ce que je croi, la disposition naturelle de l'orifice interne de sa matrice, qui étant comme j'ai dit, trop menu & semblable en figure au bout d'un fuseau, ne pouvant pas s'ouvrir assez pour bien recevoir la semence de l'homme : & la seconde qui n'étoit qu'accidentelle, étoit que l'excrétion continuelle de la matiere de cette gonorrhée, que cette femme souffroit depuis quatre ans, déroboit celle qui auroit dû engendrer en elle une semence prolifique.

OBSERVATION CDXLIII.

D'une femme qui étoit avortée d'un enfant de six mois & demi, mort en son ventre par la disposition scyrrheuse de son arrierefaix, ayant déja eu auparavant cinq autres avortemens consécutifs pour la même cause.

LE 20 Juin 1686, je vis une femme qui étoit avortée le jour précedent d'un enfant de six mois & demi, mort en son ventre sans aucune cause manifeste, depuis cinq ou si jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Mais comme son arrierefaix étoit d'une substance toute scyrrheuse, & que cette femme qui étoit d'un temperamment fort attrabilaire, avoit déja eu cinq autres avortemens consecutifs avant ce dernier, depuis le terme de quatre ou cinq mois jusques à celui de six ou sept mois, je crûs que cette mauvaise disposition scyrrheuse de son arrierefaix, qui avoit paru semblable en tous ses autres précédens avortemens, & qui procédoit de son temperamment trop attrabilaire, avoit été la veritable cause de la mort de ses enfans en son ventre, & de tous les avortemens qu'elle avoit ainsi eus, à des termes déja assez avancés de sa grossesse : parce que cette même disposition scyrrheuse de l'arrierefaix faisant une grande obstruction dans toute sa substance, étoit cause que l'enfant n'en pouvant tirer pour

lors une convenable, & aussi suffisante nourriture qu'il avoit besoin, ne venoit par ce défaut à être privé de la vie. Pour remedier à ce malheureux accident qui étoit arrivé tant de fois à cette femme, je lui conseillai pour humecter & tempérer l'extrême sécheresse & la trop grande chaleur de son temperament attrabilaire, de se baigner durant quelque temps, devant que de devenir grosse; & d'user fréquemment du lait d'ânesse dans le temps même de sa grossesse, & d'un régime de vivre tempéré qui la pût suffisamment humecter, & de s'abstenir entierement de l'usage du vin, & même du coït, lorsqu'elle seroit certaine d'être grosse; afin que contribuant par ce régime, autant qu'il étoit possible, à rectifier son temperament trop attrabilaire, elle pût dans la suite porter jusques à terme les enfans qu'elle concevroit, sans en avorter ainsi qu'elle avoit malheureusement fait de tous ceux qu'elle avoit eus.

Observation CDXLIV.

De l'heureux accouchement d'une femme qui avoit un flux de ventre depuis un mois & demi, qui cessa dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

Le 15 Juillet 1686, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui se portoit assez bien, quoiqu'elle fut pour lors extrêmement foible & toute émaciée, à cause d'un flux de ventre continuel qu'elle avoit depuis un mois & demi, qui joint à l'extrême maigreur naturelle de cette femme, l'avoit rendue presque étique. Elle se porta néanmoins assez bien dans la suite; l'usage du lait de vache que je lui conseillai quinze jours après son accouchement, ayant beaucoup contribué au parfait rétablissement de sa santé; joint à ce que son flux de ventre étoit cessé dès le lendemain qu'elle fut accouchée, comme il arrive à beaucoup de femmes, qui après avoir été très-incommodées de cette maladie dans le temps de leur grossesse, n'en guérissent assez souvent qu'après être accouchées, leur estomac faisant pour lors bien mieux la digestion des alimens qu'il n'avoit coûtume de faire durant la grossesse. Dix jours ensuite j'accouchai encore une autre femme d'une fille qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu aussi un flux de ventre depuis deux mois

mois & demi, qui cessa de soi-même deux jours après qu'elle fut accouchée. Mais il faut remarquer que le flux de ventre de ces deux femmes n'étoit point dysentérique ; car s'il eût été de cette nature, elles auroient couru grand risque de la vie ; ces sortes de flux de ventre faisant ordinairement mourir la plûpart des femmes qui en sont travaillées dans le temps de leur accouchement.

OBSERVATION CDXLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit très-gros, étoit mort en son ventre depuis vingt jours.

LE 21 Juillet 1686, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis vingt jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti auparavant s'agiter fort extraordinairement durant un jour : mais au lieu des mouvemens ordinaires de son enfant, elle sentoit seulement de certains soulevemens dans son ventre, qui procédoient, ainsi que je croi, d'un certain bouillonnement des humeurs & des eaux qui sont avec l'enfant dans la matrice, lesquelles venant, en ces occasions, à se rarefier par une espece de fermentation corruptive, font pour lors, de temps en temps, certains soulevemens du ventre de la femme, comme si elle sentoit, pour ainsi dire, le dos d'un chat s'élever tout d'un coup, & s'abaisser incontinent après : elle avoit outre cela un flétrissement des mammelles, mauvais goût à la bouche, pesanteur & froideur du ventre, & autres signes qui dénotoient manifestement que son enfant étoit mort en son ventre ; & après avoir eu le ventre, les pieds, & les cuisses extraordinairement enflées, toutes ces parties s'étoient desenflées de jour en jour, jusques au temps que je l'accouchai : parce que le sang & les autres humeurs qui étoient destinés pour la nourriture de son enfant, lorsqu'il étoit vivant, ne se portant plus vers la matrice à l'ordinaire d'abord qu'il fut mort, les eaux qui étoient avec l'enfant diminuerent beaucoup en s'exhalant peu à peu, au lieu de s'accumuler comme elles faisoient auparavant. Ce gros enfant mort dont je délivrai heureusement cette femme, étoit si corrompu, que sa tête qui en étoit devenue toute molasse, ne put pas rendre le passage suffisant pour la sortie des épaules qui étoient fort larges ; ce qui fit que l'enfant demeu-

rant ainsi retenu au passage par les épaules trop grosses, je fus obligé de glisser mes doigts sous les aisselles pour faciliter l'extraction que j'en fis. Cette femme se porta très-bien aussi-tôt que je l'eus ainsi accouchée, nonobstant le très-mauvais état où elle étoit depuis tout le temps que son enfant étoit mort en son ventre, durant lequel temps elle avoit été fort incommodée de fièvre continue avec des redoublemens, & des fréquentes suffocations accompagnées de grandes foiblesses, causées par la malignité des vapeurs qui venoient par la corruption de l'enfant.

OBSERVATION CDXLVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 24 Juillet 1686, j'ai accouché une femme grosse de sept mois & demi, qui étoit en une très-grande perte de sang, qui lui étoit arrivée pour s'être trop fatiguée quelques jours auparavant à faire deux ou trois lieues de chemin à pied; & comme cette perte venoit du détachement de son arrierefaix, je fus obligé de retourner son enfant pour le tirer par les pieds, afin d'accélérer son accouchement, comme il étoit nécessaire de faire promptement à cause de la grandeur de la perte de sang, sans lequel secours, qui lui fut salutaire, & à son enfant que je tirai vivant, ils auroient très-certainement péri tous deux avant peu d'heures. Je remarquai en cette femme ce que j'avois déja bien observé en beaucoup d'autres; qui est, qu'entre les femmes qui ont de ces sortes de grandes pertes de sang, celles dont l'orifice interne de la matrice paroît d'une substance mince, molle, & égale, réchappent d'autant plus facilement que toutes ces bonnes dispositions s'y rencontrent; & qu'au contraire celles qui ont ce même orifice d'une substance épaisse, dure & inégale, meurent d'autant plûtôt qu'on y trouve ces mauvaises dispositions, qui rendent toûjours l'opération plus laborieuse, & beaucoup plus dangereuse dans la suite.

OBSERVATION CDXLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit l'épaule, la mere outre cela ayant une perte de ſang.

LE 6 Août 1686, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui préſentoit l'épaule, que ſa Sagefemme croyoit être le cul de l'enfant, depuis douze heures qu'elle entretenoit cette femme d'eſpérance vaine de l'accouchement; la partie charnuë du haut de l'épaule de l'enfant faiſant une rondeur molaſſe, ainſi que ſi c'eût été une de ſes feſſes qui ſe fût préſentée au paſſage. Mais comme cet enfant ne pouvoit pas venir en cette mauvaiſe poſture, & que la mere avoit fait beaucoup d'efforts inutiles pour accoucher, il lui étoit arrivé une perte de ſang, qui augmentant conſiderablement, alloit la mettre en grand danger de la vie, ſi je ne l'euſſe promptement accouchée, comme je fis en retournant ſon enfant par les pieds, lequel je tirai vivant, & ſe porta bien enſuite, & la mere auſſi, qui reconnut pour lors manifeſtement qu'elle & ſon enfant avoient eu grand beſoin du ſalutaire ſecours que je leur donnai très-heureuſement dans cette urgente néceſſité.

OBSERVATION CDXLVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui venoit le cul devant, avoit un prodigieux exomphale.

LE 7 Août 1686, j'ai accouché une femme d'un enfant de ſept mois & demi, qui avoit un prodigieux *exomphale*; le cordon de ſon nombril étant ſi extraordinairement dilaté, que tous les inteſtins grêles de l'enfant étoient contenus dedans cette partie, qui faiſoit une poche près du nombril de la groſſeur d'un gros œuf de poule. Cet enfant venoit le cul devant; une furieuſe chûte que la mere avoit faite, dans laquelle elle s'étoit rompu le bras gauche, ayant beaucoup contribué à lui faire prendre cette mauvaiſe ſituation. Je le tirai vivant; mais ce monſtrueux *Exomphale* le fit mourir peu de jours après ſa naiſſance. L'étranglement qui étoit en cette groſſe tumeur étoit ſi ſerré vers le nombril, qu'ayant fait une ouverture à cette poche qui renfermoit les in-

testins, il me fut impossible de les réduire dans le ventre ; & comme cet enfant étoit par trop foible, tant à cause de cette indisposition extraordinaire, qu'à cause de sa naissance prématurée de six semaines entieres, je ne jugeai pas à propos de dilater son nombril vers le ventre, comme il auroit été nécessaire de faire, si les forces de l'enfant eussent pû le permettre, c'est pourquoi je me contentai seulement de lier ce cordon au-dessus de cette grosse poche dans laquelle les intestins étoient contenus. L'on pouvoit douter si cette énorme dilatation du cordon du nombril de cet enfant étoit un effet de la violente chûte que la mere avoit faite deux jours auparavant ; mais il me parut par la disposition de cette tumeur, que ce vice de conformation avoit eu une cause plus ancienne.

Observation CDXLIX.

Du laborieux accouchement d'une femme à qui il fallut tirer du ventre, par le moyen du crochet, son enfant qui étoit mort.

Le 10 Août 1686, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre depuis un jour, ainsi qu'il me parut par plusieurs signes qui le dénotoient, & par le commencement de corruption qui étoit déja visible au corps de cet enfant, dont la tête étoit demeurée, à cause de sa grosseur, au passage durant plus de deux jours entiers après l'écoulement de ses eaux ; & comme la mere étoit une petite femme fort grasse âgée de plus de trente ans, & qu'elle étoit extrêmement fatiguée d'un travail fort laborieux depuis trois jours, & qu'il n'y avoit pas lieu de pouvoir espérer qu'elle accouchât d'elle-même, je fus obligé pour lui sauver la vie, de lui tirer son enfant du ventre avec le crochet, sans lequel secours, qui lui fut entierement salutaire, elle seroit indubitablement morte dans peu avec son enfant dans le ventre.

OBSERVATION CDL.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de ſang depuis huit jours.

LE 27 Août 1686, j'ai accouché une femme qui avoit une grande perte de ſang depuis huit jours; au bout duquel temps elle eut quelques douleurs qui tendoient bien à l'accouchement; mais qui étoient ſi foibles & ſi peu convenables, qu'il n'y avoit pas lieu d'eſperer que la nature ſeule pût faire ſon operation, à cauſe de la perte de ſang, qui devint enfin ſi exceſſive, que la malade alloit tomber en foibleſſe, & courir grand riſque de la vie, ſi je n'euſſe rompu les membranes des eaux pour les faire écouler, donnant lieu par ce moyen à l'enfant de s'avancer au paſſage, ſans pouſſer, comme il faiſoient auparavant, les membranes, qui n'étant pas rompues faiſoient détacher l'arrierefaix auquel elles tenoient, & augmentoient encore, ainſi faiſant, la perte de ſang: de ſorte que les eaux étant écoulées par la rupture que je fis pour ce ſujet à leurs membranes, les douleurs de l'accouchement, qui étoient auparavant foibles & mauvaiſes, devinrent auſſi-tôt fortes & bonnes, & firent accoucher heureuſement cette femme une demi-heure après d'une fille vivante, qui ſe porta bien enſuite, comme fit auſſi la mere.

OBSERVATION CDLI.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans qui étoient morts en ſon ventre.

LE 3 Septembre 1686, j'ai accouché une femme au terme de ſix mois de ſa groſſeſſe de deux filles mortes en ſon ventre; la premiere deſquelles s'étoit préſentée par les pieds, & ne paroiſſoit pas être morte que depuis peu, ſon corps n'étant point altéré ni corrompu, & la mere l'ayant encore ſenti foiblement remuer le jour de devant ſon accouchement: mais l'autre étoit toute noire & corrompue, étant morte en ſon ventre ſelon l'apparence depuis plus de quinze jours; ce qui vrai-ſemblablement étoit arrivé par la grande agitation du corps & de l'eſprit, que lui cauſa une grande peur qu'elle avoit eue du feu, qui avoit entierement brûlé

la maison voisine de la sienne. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun ; ce qui n'avoit pas empêché que l'un de ces enfans ne vécût encore quelque temps dans le ventre de sa mere, qui l'avoit senti remuer un jour devant qu'elle accouchât, quoique l'autre fût mort il y avoit déja fort longtemps, comme j'ai dit. Car il faut remarquer, que bien qu'assez souvent les jumeaux n'ayent qu'un arrierefaix commun, ils sont néanmoins toûjours séparés l'un de l'autre par des membranes particulieres, & qu'ils ont aussi leurs propres vaisseaux qui ne se communiquent point du tout l'un à l'autre, quoiqu'ils se distribuent tous dans le même arrierefaix ; ce qui fait que la corruption d'un enfant mort au ventre de la mere, ne se communique pas immédiatement à l'autre enfant qui est encore vivant, dont j'ai vû beaucoup d'exemples. Cette femme au terme qu'elle accoucha ainsi prématurément, étoit beaucoup plus grosse, & avoit été durant tout le cours de cette grossesse bien plus incommodée que dans ses précedentes, & avoit eu les jambes fort enflées, comme ont coûtume d'avoir les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans vers les derniers mois de leur grossesse ; mais nonobstant le fâcheux accident qui lui étoit arrivé en cet état, elle ne laissa pas de se bien porter après que je l'eus ainsi délivrée de ces deux enfans morts.

OBSERVATION CDLII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, causée par l'agitation qu'elle avoit reçue dans un voyage, étant montée sur un cheval de trot.

LE 27 Septembre 1686, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse d'un enfant qui venoit les pieds devant ; laquelle avoit une perte de sang causée par l'agitation qu'elle avoit reçûe dans un voyage qu'elle avoit fait depuis peu, ayant fait quatorze lieues en un seul jour montée sur un rude cheval de trot ; joint à cela que son enfant avoit le col embrassé du cordon de l'ombilic ; de sorte que la longueur de ce cordon étant accourcie, l'arrierefaix en étoit tiraillé, dans les violentes secousses que cette femme reçut par le mouvement du cheval sur lequel elle étoit montée durant ce voyage ; ce qui ayant fait détacher en partie l'arrierefaix d'avec la matrice, avoit beaucoup contribué à exciter la perte de sang qui lui étoit arrivée ; nonobstant laquelle &

la mauvaiſe ſituation de l'enfant, je le tirai vivant: mais comme apparemment la matrice de cette femme avoit reçû une lézion conſidérable par les rudes ſecouſſes qu'elle ſouffrit dans ce voyage, le ſecours que je lui donnai en l'accouchant ainſi ſans lui faire aucune violence, lui fut inutile, étant morte le jour enſuite, comme je l'avois bien prédit à un de mes Confreres parent de cette femme, qui étoit préſent lorſque je l'accouchai.

OBSERVATION CDLIII.

D'une femme qui, deux jours devant que d'accoucher, avoit eu de ſi violens vomiſſemens, qu'ils lui cauſerent quelques mouvemens convulſifs.

LE 10 Octobre 1686, j'ai accouché une femme de ſon ſixiéme enfant, qui étoit une fille auſſi-bien que les cinq autres qu'elle avoit eus conſécutivement, ſans avoir jamais fait aucun garçon, comme elle auroit bien deſiré. Cette femme deux jours devant que d'accoucher, avoit eu durant vingt-quatre heures de ſi violens vomiſſemens, que lui ayant fait rendre juſques à la bile noire, & aux matieres des inteſtins, ils lui cauſerent quelques mouvemens convulſifs; nonobſtant quoi elle accoucha aſſez heureuſement de cette ſixiéme fille, & ſe porta bien enſuite. Ces violens vomiſſemens dont les femmes groſſes ſont quelquefois travaillées vers la fin de leur groſſeſſe, comme fit cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, viennent d'un extraordinaire dégorgement de bile, qui reflue de la veſſie du fiel & de l'inteſtin *duodenum* dans le fond de l'eſtomac: parce que la veſſie du fiel ne pouvant pour lors ſe dégager facilement de la bile qu'elle contient, par ſon canal ordinaire, non plus que les inteſtins qui ſont extraordinairement compriméspar la trop grande étendue de la matrice, qui emplit preſque tout le ventre, cela fait refluer les matieres qui ſont contenues en ces parties, leur donnant un mouvement contraire à celui qui leur eſt naturel.

Observation CDLIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang depuis trois ou quatre mois.

Le 13 Octobre 1686, j'ai accouché une femme grosse de sept mois, qui avoit une perte de sang depuis trois ou quatre mois, laquelle de médiocre qu'elle étoit auparavant, étoit enfin devenue si grande, que cette femme seroit indubitablement morte dans peu d'heures, si je ne lui eusse promptement tiré du ventre son enfant qui étoit encore vivant, quoique l'arrierefaix se présentât le premier Cette femme se porta bien ensuite, & fut aussi heureuse qu'elle avoit été en son précédent accouchement, où je lui avois donné le même secours salutaire pour un semblable accident le 8 Janvier de la même année 1686. Mais ce dernier enfant, dont la naissance avoit été avancée de deux mois entiers, & précédée d'une perte de sang assez considérable durant un si long-temps, étant pour ce sujet très-petit & foible, ne vécut que deux ou trois heures.

Observation CDLV.

De l'accouchement d'une femme, qui avoit porté son enfant mort en son ventre plus de deux mois entiers.

Le 2 Novembre 1686, j'ai accouché une jeune femme âgée de vingt ans, au terme de sept mois & demi de sa premiere grossesse, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de deux mois entiers, n'ayant senti durant tout ce temps, que des soulevemens dans son ventre, au lieu de véritables mouvemens qu'elle sentoit auparavant. Cet accident lui étoit arrivé par une subite frayeur qu'elle avoit eue, ayant aussi été beaucoup travaillée dans le commencement de sa grossesse d'une fluxion de poitrine avec crachement de sang, laquelle maladie ayant beaucoup débilité sa poitrine, me donna sujet de craindre que son crachement de sang ne se renouvellât dans le temps de son travail par les efforts de l'accouchement, comme il lui arriva par ceux d'une grande toux qui lui survint dès le lendemain. Mais nonobstant le renouvellement de ce crachement de sang, joint à l'avor-

l'avortement de cet enfant, qu'elle avoit porté mort en ſon ventre durant un ſi long-temps, elle ne laiſſa pas de ſe bien porter enſuite, autant que la délicateſſe de ſa poitrine lui pouvoit permettre: cependant l'on doit remarquer qu'un des plus ſalutaires conſeils que l'on pourroit donner aux femmes qui ont ainſi craché du ſang dans le temps de leur groſſeſſe, ſeroit de ne plus faire d'enfans à l'avenir; car leur poitrine devient toûjours d'autant plus mauvaiſe qu'elles ont d'enfans, & elles périſſent aſſez ordinairement par quelque renouvellement de fluxion qui s'y fait preſque toûjours dans le temps de leur groſſeſſe, ou peu de temps après être accouchées, comme on le voit ſouvent arriver. C'eſt ce qui a paru aſſez manifeſte, & conforme à la prédiction que j'en avois faite à cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, laquelle après avoir encore fait dans la ſuite trois autres enfans, qu'elle a pareillement portés tous trois morts en ſon ventre durant quelque temps, & dont elle eſt toûjours accouchée prématurément au terme de ſix ou ſept mois, eſt enfin morte quatre heures après être accouchée du dernier, le 17 Octobre 1692, ayant été ſurpriſe d'un crachement de ſang, & d'une forte convulſion qui lui arriverent dans le temps de ſon accouchement.

Observation CDLVI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit fort ſain, quoique la mere eût ſelon l'apparence une gonorrhée virulente depuis plus d'un an.

Le 21 Novembre 1686, j'ai accouché une femme, au terme de neuf mois de ſa groſſeſſe, d'une fille qui étoit en parfaite ſanté, ſon arrierefaix paroiſſant auſſi très-ſain, quoique la mere eût intérieurement dans tout le col de la matrice une grande quantité de bubettes miliaires, qui pouvoient donner un juſte ſoupçon, que l'abondante excrétion de fleurs blanches épaiſſes, & de couleur jaunâtre, dont elle étoit très-incommodée depuis plus d'un an, venoit d'une véritable gonorrhée virulente, que ſon mari pouvoit lui avoir communiquée; ce qui peut bien prouver que les matieres de la gonorrhée des femmes ne viennent que d'une fluxion d'humeurs qui ſortent ſeulement du col de la matrice, aux environs du col de la veſſie, & non pas du fond de la matrice:

car si elles sortoient véritablement du fond de cette partie, cette femme ayant une gonorrhée de cette nature depuis un an, n'auroit pas pû concevoir cet enfant, qui n'auroit pas pû aussi être sain, comme il étoit, & son arrierefaix pareillement, qui par la belle couleur de toute sa substance, qui étoit aussi très-saine, marquoit assez que la semence de la mere dont l'enfant avoit été engendré, n'avoit point du tout été infectée de la malignité de cette gonorrhée, dont la matiere ne s'écouloit que de ce grand nombre de bubettes miliaires, que cette femme avoit, comme j'ai dit, dans le col de la matrice; & il est même vrai-semblable que le pere de cet enfant étoit sain, lorsqu'il engendra, quoiqu'il ne l'eût pas été quelque temps auparavant, quand il communiqua à sa femme cette gonorrhée.

Observation CDLVII.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement, quoiqu'elle eût une grande perte de sang.

Le 15 Décembre 1686, je vis une femme grosse à terme, qui avoit depuis un jour une grande perte de sang qui donnoit lieu de craindre pour sa vie. Mais comme dans le même temps que je fus appellé pour la voir, elle avoit quelques petites douleurs qui paroissoient se déterminer à l'accouchement naturel, & que cette perte de sang, quoique grande, ne lui avoit encore causé aucune foiblesse, je recommandai à la Sagefemme qui l'assistoit de percer les membranes des eaux de l'enfant aussi-tôt qu'elle auroit lieu de le faire, afin que ces membranes ayant été rompues, l'enfant eût lieu d'être poussé plus facilement dehors par les douleurs de l'accouchement, sans tirailler ni faire détacher davantage l'arrierefaix d'avec la matrice, avant la sortie de l'enfant; ce qui auroit encore augmenté la perte de sang comme il seroit arrivé, si les membranes qui sont attachées à l'arrierefaix étant agitées par l'impulsion des douleurs de l'accouchement, eussent resté entieres. La Sagefemme ayant donc rompu les membranes des eaux de l'enfant, ainsi que je lui avois conseillé de faire, cette femme accoucha heureusement deux heures ensuite, d'un garçon qui se portoit bien, à quoi contribua beaucoup le bon conseil que j'avois donné à sa Sagefemme.

OBSERVATION CDLVIII.

D'un homme qui croyoit que sçachant le temps de la conception d'un enfant, l'on pouvoit prédire si c'étoit un garçon ou une fille, durant qu'il étoit encore au ventre de la mere.

LE 10 Janvier 1687, j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, n'y ayant rien eu d'extraordinaire en tout son travail, sinon qu'il y avoit pour lors en la chambre de cette femme un homme de ses amis, qui me dit un peu devant qu'elle accouchât, qu'il sçavoit bien certainement que l'enfant dont elle alloit accoucher étoit un garçon; parce qu'elle étoit devenue grosse durant le temps de la pleine lune (beaucoup d'autres néanmoins préferent le temps du croissant pour le même sujet) & qu'elle auroit infailliblement fait une fille, si elle eût conçû dans le temps du decours de la lune, m'assurant qu'il avoit fait cette remarque par un très-grand nombre d'expériences, qu'il avoit toûjours trouvées vrayes; & qu'il avoit appris ce secret d'un Prince défunt qui en avoit éprouvé lui-même la vérité, dans tous les enfans qu'il avoit eus de sa femme. Si l'événement de cette préconnoissance étoit toûjours vrai, & que ce secret fût connu d'un chacun, il est certain que l'on verroit dans peu de temps le monde diminuer beaucoup en nombre: car la plûpart des hommes désirant que leurs femmes fassent plûtôt des garçons que des filles, il arriveroit qu'y ayant un bien plus grand nombre de garçons que de filles, il n'y auroit pas à la fin un nombre de femmes assez suffisant, pour perpétuer le genre humain, qui ne s'entretient que par le nombre des deux différens sexes à peu-près égal. C'est pourquoi je croi que Dieu n'a pas voulu expressément révéler à personne le véritable secret d'engendrer plûtôt des garçons que des filles, & d'avoir la préconnoissance du sexe de l'enfant qui est dans le ventre de la mere; & ce qui me le confirme, est que j'ai souvent fait moi-même des remarques toutes contraires à celles que cet homme me dit qu'il avoit faites, touchant la naissance des garçons & des filles; en plusieurs femmes que j'ai accouchées de six, sept, huit, & jusques à neuf enfans, qui étoient tous d'un même sexe, quoique la plûpart de ces enfans eussent été conçus en différens temps de la lune; & en un grand nombre d'au-

tres femmes que j'ai accouchées d'enfans jumeaux, dont l'un étoit un garçon, & l'autre une fille, quoiqu'ils eussent été conçus ensemble dans le même temps de la lune, qui vraisemblablement ne contribue en rien à déterminer le sexe des enfans ; car autrement tous les enfans jumeaux seroient toûjours d'un même sexe, & nous ne verrions pas journellement des expériences du contraire. De sorte que l'on peut croire que l'observation que cet homme avoit faite, de la maniere que je l'ai rapportée, touchant cette préconnoissance qu'il prétendoit que l'on pouvoit avoir du sexe de l'enfant qui est au ventre de sa mere, n'étoit fondée que sur des évenemens du hasard, qui avoient eu d'autres causes inconnues.

Observation CDLIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le second presentoit le cordon de l'ombilic à côté de sa tête.

Le 13 Janvier 1687, j'ai accouché une femme de deux gros enfans qui vinrent naturellement, dont le premier étoit un garçon, & le second étoit une fille. Aussi-tôt que j'eus tiré le premier dehors, je rompis les membranes des eaux du second, pour accélérer par ce moyen sa sortie : mais comme la mere étoit trés-foible, & que le cordon de l'ombilic de ce second enfant se présentoit au passage à côté de sa tête, à chaque douleur que la mere avoit, elle n'accoucha de ce dernier enfant qu'une heure après la sortie du premier ; & nonobstant cette mauvaise disposition à laquelle je remediai en empêchant dans le temps de chaque douleur, que ce cordon qui se présentoit ainsi, ne fût tout-à-fait poussé dehors, & qu'il ne se refroidît en même-temps étant exposé à l'air, ou qu'il ne fût trop comprimé par la tête de l'enfant, je tirai cet enfant vivant, & se portant très-bien comme le premier, après quoi je délivrai la mere d'un très-gros arrierefaix qui étoit commun à ces deux enfans. Cette femme avoit été extraordinairement incommodée durant tout le cours de sa grossesse, & avoit eu vers les derniers mois les jambes fort enflées, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans : mais nonobstant son travail qui fut assez laborieux, elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que si je n'eusse repoussé, ainsi que je fis, le cordon de l'ombilic du

ſecond enfant qui ſe préſentoit avec ſa tête, il ſeroit indubitablement mort; tant à cauſe que ce cordon étant expoſé à l'air, ſe ſeroit auſſi-tôt refroidi, qu'à cauſe qu'il auroit été en même-temps fortement comprimé par la tête de l'enfant, qui fut durant une heure au paſſage; l'une & l'autre cauſe empêchant le mouvement du ſang, qui étant deſtiné à vivifier l'enfant, doit toûjours néceſſairement avoir ſon libre cours dans ce cordon, durant le temps qu'il eſt au ventre de la mere.

OBSERVATION CDLX.

De la malheureuſe fécondité d'une femme qui a eu dix enfans conſécutifs dont elle eſt toûjours avortée.

LE 14 Janvier 1687, j'ai accouché une femme âgée de vingt-cinq ans, au terme de cinq mois de ſa groſſeſſe, d'un petit enfant vivant qui préſentoit les pieds devant, laquelle avoit pour lors une perte de ſang aſſez conſiderable; c'étoit la ſixiéme des fauſſes couches que cette femme avoit déja eues tout de ſuite, ſans avoir jamais pû porter aucun de ſes enfans juſques à un terme plus avancé que celui où etoit venu ce dernier, qui étoit à cinq mois complets, les autres étant venus à trois mois, ou environ, & un autre à quatre mois & demi; & ce qui eſt aſſez extraordinaire, eſt que tous ces ſix avortemens lui étoient arrivés ſans aucune bleſſure, ni aucune autre cauſe évidente, nonobſtant qu'elle ſe fût ſervie de toutes ſortes de précautions, pour ſe préſerver autant qu'il lui avoit été poſſible de ce fâcheux accident, auquel elle étoit tellement ſujette, que je l'ai encore délivrée dans la ſuite de quatre autres enfans, dont elle eſt pareillement avortée ſans aucune cauſe manifeſte; deux deſquels étoient à quatre mois, un autre à ſix mois & demi, & le dernier à ſept mois, n'ayant jamais pû conſerver aucune de ſes dix groſſeſſes juſques à un terme plus avancé que cette derniere; dont l'enfant quoique vivant, lorſque j'en accouchai la mere, ne vêcut que ſept heures, étant, à cauſe de ſa naiſſance prématurée de deux mois entiers, très-petit & très-foible, comme ſont toûjours les enfans qui naiſſent véritablement à ſept mois. Cet exemple nous fait connoître avec quelle facilité certaines femmes avortent, comme celle-ci a fait de tous les dix enfans que ſa malheureuſe fécondité lui a

seulement fait concevoir, pour les voir ainsi périr en naissant. Cette femme étoit d'une taille au-dessous de la médiocre, d'une habitude assez replete & d'un tempérament sanguin & pituiteux, qui contribuoit beaucoup à faire relâcher & ouvrir prématurément l'orifice interne de sa matrice, dès la moindre agitation qu'elle recevoit du corps ou de l'esprit. Je lui avois conseillé le meilleur remede pour éviter, autant qu'il étoit possible, la récidive d'un si sinistre accident, qui étoit de s'abstenir entierement du coït durant tout le temps de sa grossesse, de se faire saigner du bras dès qu'elle seroit grosse de six semaines, de réitérer encore cette saignée de deux mois en deux mois, & de se tenir cependant en grand repos tant du corps que de l'esprit: mais ce bon conseil n'a servi seulement qu'à lui faire porter un peu plus longtemps ses derniers enfans que les autres; ayant porté jusques à la fin du septiéme mois le dernier dont je l'ai accouchée le 11 Février 1692, lequel enfant pour sa petitesse & foiblesse mourut, comme j'ai dit, sept heures après être né. Cependant il y a encore lieu d'espérer que continuant à suivre le même conseil que je lui ai donné, elle pourra dans la suite porter quelque enfant jusques à terme, & en accoucher plus heureusement qu'elle n'a fait de tous les autres qu'elle a eû jusques à présent, qui n'ont été que des avortons.

Observation CDLXI.

D'une femme qui vuida un petit faux germe, après une médiocre perte de sang durant trois semaines.

Le 20 Janvier 1687, je vis une femme qui après une médiocre perte de sang durant trois semaines entieres, ayant pour lors un soupçon de grossesse de six ou sept semaines, venoit de vuider d'elle-même un petit faux germe dont elle avoit déja vuidé quelque legeres membranes, douze ou quinze jours auparavant; nonobstant quoi ce petit germe, qui étoit seulement de la grosseur du bout du doigt, n'étoit point infecté de la corruption cadavéreuse, qui a coûtume d'arriver à ces sortes de corps étranges, lorsqu'ils séjournent dans la matrice, après que la nature a commencé d'en expulser quelque petite portion. Mais je croi que ce qui avoit contribué à préserver ce petit faux germe de cette cor-

ruption ordinaire, qui accompagne la ſuppuration qui ſe fait des faux germes retenus en la matrice, après qu'ils ſont tout-à-fait détachés des vaiſſeaux qui leur fourniſſoient la nourriture, eſt que celui-ci n'ayant pas été entierement détaché de la matrice, avoit toûjours eu, juſques au temps de ſon expulſion, quelque communication de nourriture.

OBSERVATION CDLXII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en ſon ventre plus de trois mois, après quoi l'ayant vuidé, l'arrierefaix lui reſta dans la matrice, dont il ne fut expulſé qu'en ſuppuration.*

LE 23 Janvier 1687, j'ai vû une femme, qui après un ſoupçon de groſſeſſe de ſept mois entiers, avoit vuidé d'elle-même il y avoit déja huit jours, un petit *fétus* tout corrompu qu'elle me montra, lequel n'étoit ſeulement que de la grandeur d'un enfant de trois mois : mais comme elle n'avoit point vuidé l'arrierefaix de ce *fétus* corrompu, elle rendoit depuis ce temps-là par la matrice des matieres purulentes qui venoient de cet arrierefaix retenu qui s'étoit converti en ſuppuration. Cette femme me dit qu'elle avoit bien eu ſoupçon d'être groſſe depuis ſept mois qu'elle n'avoit pas eû ſes menſtrues, mais que ſon ventre ne groſſiſſant pas depuis trois ou quatre mois entiers, elle n'avoit plus crû être groſſe, ſon enfant étant vrai-ſemblablement mort en ſon ventre depuis tout ce temps-là, quoique la nature ne l'eût expulſé qu'au ſeptiéme mois. Il ſembleroit aſſez difficile de ſe perſuader qu'un enfant mort pût reſter durant un ſi long-temps dans le ventre de ſa mere, ſans en être expulſé, & ſans la faire mourir elle-même, ſi nous ne voyions tous les jours de ſemblables expériences, qui nous font connoître que certains enfans morts ſe conſervent auſſi très-long-temps dans la matrice ſans grande corruption, lorſque les eaux n'en ſont pas écoulées ; ces eaux ſervant, s'il faut ainſi dire, comme une eſpece de ſaumure, à les préſerver de la corruption cadavéreuſe, qui leur arrive immédiatement après l'écoulement des mêmes eaux, & qui oblige la matrice à les expulſer : c'eſt ce qui fit que la femme dont je viens de rapporter l'exemple, conſerva durant un ſi long-temps ce petit *fétus* mort en ſon ventre, & qu'elle ne laiſſa pas de ſe bien porter, après

que l'arrierefaix qui étoit resté, comme j'ai dit, en sa matrice, eut été entierement converti en suppuration, lui ayant seulement conseillé, lorsque je la vis, d'user trois ou quatre fois par jour d'une simple injection d'eau d'orge dans la matrice, pour aider d'autant plus facilement à nettoyer cette partie des matieres infectes qui procédoient de la suppuration de cet arrierefaix.

OBSERVATION CDLXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint à terme, quoique la mere eût eu au second mois de sa grossesse une perte de sang durant quinze jours.

LE 16 Février 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint à terme, & qui se portoit bien, quoique la mere eût eu au second mois de sa grossesse une médiocre perte de sang durant quinze jours, qui cessa ensuite de deux saignées du bras que je lui fis faire, à quelques jours d'intervalle l'une de l'autre, lui recommandant aussi de garder un grand repos au lit, & de s'abstenir entierement du coït durant quelque temps, cette abstinence étant le principal repos qu'il faut recommander aux femmes grosses, à qui il arrive des pertes de sang de cette nature, ou quelque autre accident qui peut ébranler leur grossesse.

OBSERVATION CDLXIV.

De l'accouchement d'une femme, durant le long travail de laquelle l'enfant mourut, à cause du cordon de l'ombilic qui se présentoit au-devant de sa tête.

LE 20 Février 1687, je vis une femme qui étoit en travail depuis près de deux jours, dont l'enfant venoit dans la posture naturelle, mais avec une partie du cordon de l'ombilic qui se présentoit au devant de la tête, depuis cinq ou six heures, à ce que me dit la Sagefemme; ce qui avoit tellement debilité l'enfant, qu'il en avoit déja rendu tout son *meconium* dans le ventre de la mere, étant néanmoins encore vivant, comme il me parut par un foible battement que l'on sentoit encore en ce cordon, lorsque je fus appellé pour voir cette femme, que j'aurois

j'aurois accouchée sur l'heure même, pour tâcher de sauver la vie à son enfant, si j'eusse trouvé en elle assez de disposition pour en entreprendre l'opération: mais l'orifice interne de sa matrice me paroissant trop peu dilaté, & d'une substance trop dure, épaisse, & resserrée, je jugeai qu'il étoit plus à propos de commettre le tout à la nature, que de risquer la vie de la mere, pour l'accoucher en cette disposition; car il eût fallu dilater avec trop de violence l'orifice de la matrice, pour pouvoir retourner son enfant, afin de le tirer ensuite par les pieds: cela fit que considérant que l'on doit toujours préferer la vie de la mere à celle de l'enfant, lorsqu'on ne peut pas la sauver à tous deux, je me contentai de recommander à la Sagefemme de préparer un lavement à cette femme, afin de lui exciter des douleurs plus fortes que celles qu'elle avoit, & d'avoir soin de repousser toujours au dedans de la matrice du mieux qu'elle pourroit, le cordon de l'ombilic qui se présentoit, pour empêcher qu'il ne se refroidît étant exposé à l'air; comme aussi de ne pas manquer d'ondoyer la tête de l'enfant aussi-tôt qu'elle le pourroit faire; ce qui réüssit à l'égard de la mere, qui accoucha comme je l'avois fait esperer, assez heureusement six heures ensuite que je l'eus vûe: mais par malheur son enfant étoit mort en son ventre, sans avoir été ondoyé par la Sagefemme, qui négligea de le faire, quoique je lui eusse expressément recommandé.

Observation CDLXV.

D'une petite fille de huit ans, qui étoit d'une figure très-monstrueuse.

Le 23 Février 1687, je vis à la Foire Saint Germain une petite fille Italienne, que l'on disoit n'être âgée que de huit ans, qui avoit toutes les parties superieures du corps extraordinairement émaciées, n'ayant pas les bras plus gros que le pouce d'un homme, & qui avoit en même temps les parties inférieures d'une prodigieuse grosseur, & principalement les deux pieds, qui étoient gros comme ceux d'un géant, & avoient chacun six doigts; & ces deux pieds, aussi-bien que les jambes & les cuisses, étoient, & avoient toûjours été dès leur premiere conformation, d'une figure tout-à-fait irréguliere & monstrueuse. Cette fille avoit outre cela une partie de l'avant-bras & de la main gauche toute

écailleuse, & me parut pour lors être d'une complexion si délicate, que je ne crus pas qu'elle pût encore vivre un an ; la nature me paroissant témoigner en elle la grande répugnance qu'elle avoit de nourrir un enfant si monstrueux.

OBSERVATION CDLXVI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant vint à terme, quoiqu'elle eût eu une perte de sang vers le second mois de sa grossesse.

LE 28 Février 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint à terme & se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang vers le second mois de sa grossesse, de laquelle elle doutoit, s'imaginant dans le commencement que cette perte de sang n'étoit que ses menstrues, qui après quelque retardement étoient revenues : mais l'ayant pour lors assûrée qu'elle étoit grosse, & que bien que sa grossesse fût fort ébranlée par cette perte de sang, elle pouvoit néanmoins encore esperer qu'elle la pourroit conserver, si elle se faisoit saigner du bras, & qu'elle se tînt de repos au lit, & s'abstînt du coit durant quelque temps ; ce qu'ayant fait, sa perte de sang cessa, & cette femme reconnut ensuite que je lui avois donné un très-bon conseil, qui lui fut salutaire & à son enfant, dont elle accoucha heureusement. Cependant elle avoit eu une extrême répugnance à se faire saigner du bras, comme je lui avois conseillé, prétendant que si cette perte de sang qu'elle avoit eue, n'eût été causée que par le simple retardement de ses menstrues, comme elle le croyoit, cette saignée du bras au lieu de lui être utile, pourroit lui être pernicieuse, en détournant la nature de faire cette évacuation salutaire ; pour lequel sujet elle souhaitoit au contraire se faire saigner du pied, afin de contribuer à faire venir d'autant mieux, à ce qu'elle s'imaginoit, ses menstrues. J'ai vû beaucoup d'autres femmes, qui en semblable accident, ayant une pareille opinion, auroient détruit leur grossesse en se faisant ainsi saigner du pied, si je ne les en avois empêchées, comme je fis celle-ci, en l'assûrant qu'après un retardememt de ses menstrues de près de deux mois, la saignée du bras ne pouvoit pas lui porter aucun préjudice, quand elle n'auroit pas été grosse ; car nous voyons souvent par expérience, que la trop grande plénitude de vaisseaux ayant été diminuée par la

saignée du bras, qui donne un peu d'air à toute la masse du sang, la nature en fait plus facilement dans la suite l'évacuation des menstrues qui avoient été supprimées; de même que nous voyons ordinairement, que lorsqu'on a donné un peu d'air par le haut d'un muid, la liqueur qu'il contient coule après avec plus de facilité par la canelle qui est au bas de ce même muid.

OBSERVATION CDLXVII.

De l'accouchement d'une femme, qui quinze jours auparavant avoit l'orifice interne dilaté, à y introduire facilement le doigt.

LE 1 Mars 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme, laquelle m'avoit envoyé querir quinze jours auparavant, sentant dès-lors des douleurs de ventre, qui lui firent croire qu'elle alloit accoucher. Mais ce n'étoit que de fausses douleurs, qui cesserent par l'effet d'un simple lavement que je lui conseillai de prendre; & quoique l'orifice de sa matrice fût dès ce temps-là dilaté à introduire facilement le doigt, avec lequel on sentoit manifestement la tête de son enfant à travers les membranes qui la revêtoient immédiatement, elle ne l'aissa pas de le porter encore durant quinze jours entiers, & d'en accoucher fort heureusement; ce qui fait assez connoître que l'orifice interne de la matrice n'est pas toûjours exactement fermé durant tout le temps de la grossesse, comme aussi que l'ouverture de ce même orifice n'est pas toûjours un signe certain, que la femme grosse qui sent des douleurs dans le ventre, est effectivement en travail; car l'on ne doit pas croire que le travail soit véritablement déclaré, que l'on ne sente les eaux de l'enfant se préparer, c'est-à-dire, répondre sur le doigt par la tension de leurs membranes dans le temps de l'impulsion de la douleur; de sorte que si l'on ne prenoit bien garde à cette circonstance, on contribueroit souvent à faire accoucher des femmes en pareille occasion devant le véritable temps: ce qui leur pourroit causer un grand préjudice & à leurs enfans, en accélerant leur naissance devant leur entiere maturité.

Observation CDLXVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit le cul devant.

Le 9 Mars 1687, j'ai accouché une femme d'un garçon qui présentoit le cul devant; mais comme cet enfant me parut fort gros, & que la mere n'avoit que de foibles & mauvaises douleurs, qui rejailliſſoient dans le ventre & vers les reins, ce qui prolongeant de beaucoup son travail, auroit pû faire périr l'enfant en cette mauvaise situation, je jugeai plus à propos de dégager ses pieds en les tirant l'un après l'autre hors du passage, pour achever en même temps l'extraction que je fis de cet enfant, de la même maniere que s'il eût présenté les pieds devant, plûtôt que d'en commettre l'expulsion en cette posture à la seule nature, comme l'on peut bien faire lorsque l'enfant est petit, ou de médiocre grosseur, & que la mere a d'assez bonnes douleurs pour le pouvoir mettre dehors en cette mauvaise situation, ainsi qu'il arrive assez souvent sans aucun risque de la mere ni de l'enfant.

Observation CDLXIX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois & demi, à cause d'une grande peur qu'elle avoit eue quinze jours auparavant.

Le 10 Mars 1687, j'ai délivré une femme d'un enfant de quatre mois & demi, laquelle avoit vuidé depuis deux jours entiers toutes les eaux de cet enfant sans douleurs; & quoique ce même enfant fût mort lorsque j'en délivrai la mere, il m'avoit néanmoins paru être encore vivant le jour précédent, par le battement que je sentis au cordon de son ombilic qui étoit sorti: mais comme la matrice n'étoit pas pour lors assez dilatée pour la délivrer de cet enfant sans risquer de faire une trop grande violence à la mere, & que l'enfant même, qui étoit d'ailleurs très-foible, auroit certainement péri dans l'opération, je fus obligé de differer à le tirer, jusqu'à ce qu'il fût venu à la mere d'assez bonnes douleurs, qui dilaterent sa matrice suffisamment pour faciliter l'extraction de l'enfant. L'avortement que cette femme fit ainsi, n'avoit

pas eu d'autre cause manifeste qu'une très-grande peur qu'elle avoit eue quinze jours auparavant, de ce qu'étant en carrosse les chevaux avoient pris le mors aux dents. Cet exemple fait bien connoître que les grandes agitations de l'esprit, & principalement la peur subite & la colere, ne sont pas moins capables de causer aux femmes grosses qui en sont surprises, des avortemens de la sorte, que les violentes commotions du corps. Cette femme nonobstant cet accident se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée.

OBSERVATION CDLXX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, à cause d'un grand chagrin qu'elle avoit eu, d'un vol domestique qui lui avoit été fait.

LE 21 Mars 1687, j'ai délivré une jeune femme âgée de vingt ans, d'un enfant mort en son ventre au terme de quatre mois de sa premiere grossesse, lequel je tirai étant encore tout enveloppé de son arrierefaix & de ses membranes. Ce fâcheux accident lui étoit arrivé par le grand chagrin qu'elle avoit eu huit jours auparavant, d'un vol qui lui avoit été fait par quelqu'un de ses domestiques; ce qui joint à l'agitation d'esprit qu'elle eut pour ce sujet, avoit été cause qu'elle s'étoit beaucoup fatiguée le corps, sans y faire réflexion, à monter & descendre par plusieurs fois, avec grande promptitude, l'escalier de son logis, pour tâcher de découvrir lequel de ses domestiques lui avoit fait le larcin. La corruption du corps de cet avorton faisoit assez connoître qu'il étoit mort dès ce temps-là au ventre de sa mere, qui nonobstant ce fâcheux accident se porta aussi-bien, après que je l'eus délivrée, que si elle eût accouché naturellement à terme, d'un enfant vivant.

Observation CDLXXI.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme, quoiqu'elle eût pris beaucoup de violens remedes, & qu'elle eût été saignée du pied plusieurs fois dans le commencement de sa grossesse.

Le 29 Mars 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint heureusement à terme, & se portoit bien nonobstant beaucoup de violens remedes qu'elle avoit pris dans le commencement de sa grossesse, & plusieurs saignées du pied que son Medecin, à qui sa grossesse n'étoit point connue, lui avoit fait faire très-mal à propos, attribuant toutes les incommodités dont elle se plaignoit, à une simple suppression de ses menstrues, à laquelle il prétendoit remédier. J'ai vû beaucoup d'autres exemples semblables à celui-ci, où la nature ayant ainsi resisté aux mauvais remedes, aussi-bien qu'à la maladie, les femmes sont accouchées contre leur espérance assez heureusement à terme, d'enfans vivans.

Observation CDLXXII.

D'une femme qui mourut après être avortée d'un enfant mort, au terme de quatre mois.

Le 30 Mars 1687, j'ai vû une femme réduite à l'extrémité, qui étoit avortée depuis six jours d'un enfant, mort au terme de quatre mois, ayant pour lors une fiévre continue avec fluxion sur la poitrine & crachement de sang, sa Sagefemme l'ayant délivrée avec grande peine, & lui ayant même laissé dans la matrice quelque portion de l'arrierefaix, qui ne vint dans la suite qu'en suppuration, comme il me parut en présence de son Medecin qui m'avoit mandé pour joindre mon conseil au sien. Mais je trouvai la malade en si mauvais état, qu'il n'y avoit plus d'espérance qu'elle pût jamais échapper, & que son plus grand mal venoit plûtôt de sa fiévre & de sa fluxion de poitrine, que de quelque petite partie de l'arrierefaix restée en sa matrice, dont la nature se seroit bien délivrée, si elle n'eût pas été pour lors accablée de la grandeur de cette pernicieuse maladie, qui fit mourir cette femme quelques jours après que je l'eus vûe, comme je l'avois

bien prédit ; l'expérience m'ayant fait connoître, que presque toutes les femmes qui ont, lorsqu'elles accouchent & qu'elles avortent ainsi, une fiévre continue avec fluxion de poitrine, ne manquent pas de mourir peu de temps ensuite, par l'augmentation que cette funeste maladie reçoit de la suppression des vuidanges, qui arrive ordinairement dans ce mauvais état, de sorte que toutes les humeurs retenues refluant vers la poitrine échauffée & mal affectée, y font pour lors un surcroît d'engagement qui acheve de suffoquer la malade.

OBSERVATION CDLXXIII.

D'une femme à qui il arriva une disposition inflammatoire de la matrice, à cause de la violence que la Sagefemme lui avoit faite pour la délivrer en l'accouchant.

LE même jour 30 Mars 1687, je vis une femme accouchée depuis huit jours par une ignorante Sagefemme, qui lui ayant fait beaucoup de violence pour la délivrer, avoit été cause qu'au troisiéme jour de sa couche il lui étoit survenu une disposition inflammatoire de la matrice, avec grande douleur & tension de tout le ventre, qui l'auroit mise en grand danger de la vie, si je ne l'eusse fait saigner deux fois du bras, recommandant aussi de lui mettre sur le ventre des linges trempés en une décoction d'herbes émollientes, pour lui servir de fomentation sur la région de la matrice. Mais comme à raison de la disposition inflammatoire de cette partie, ses vuidanges étoient presque supprimées, cette femme repugnoit grandement pour ce sujet de se faire saigner du bras, comme je lui avois conseillé, croyant que la saignée du bras étoit pernicieuse aux femmes en couche, ainsi que la plûpart des femmes le croyent : c'est pourquoi elle auroit plûtôt desiré être saignée du pied. Mais comme je lui eus fait entendre qu'à cause de la disposition inflammatoire qui étoit à sa matrice, & de la très-grande douleur qu'elle sentoit en cette partie, il y avoit pour lors plus de sûreté de la saigner du bras que du pied ; parce que la saignée du bras diminuant la plénitude, détourneroit les humeurs de se porter sur la partie affligée, mais qu'au contraire la saignée du pied augmenteroit encore la fluxion sur cette même partie ; ayant écouté mes raisons, elle suivit mon conseil, mais avec quelque repugnance, à cause de cette

commune opinion qu'on a, que la saignée du bras détournant les vuidanges de la matrice, ne convient point aux femmes accouchées, la plûpart des femmes étant si préoccupées de cette opinion, que quelque maladie qu'une femme en couche ait, si elle vient à mourir après avoir été saignée du bras, elles ne manquent pas de dire que c'est cette saignée qui l'a tuée, attribuant avec injustice au remede, le mauvais évenement causé par la grandeur de la maladie. Mais cette femme fut bien desabusée de cette vieille erreur, & reconnut par sa propre experience que la saignée du bras est quelquefois plus salutaire aux femmes en couche, comme elle lui fut, que la saignée du pied, qui ne convient point lorsque la matrice après avoir été violentée souffre une très-grande douleur, causée par une disposition inflammatoire, comme il étoit arrivé à cette femme.

OBSERVATION CDLXXIV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de quatre mois, fut griévement malade, à cause de la retention de l'arrierefaix dans la matrice, dont il ne fut expulsé qu'en suppuration.

LE 4 Avril 1687, je vis une femme qui étoit presque réduite à l'extrémité, étant pour lors au troisiéme jour d'un avortement qu'elle avoit eu d'un enfant de quatre mois, dont l'arrierefaix étoit resté tout entier dans la matrice, sa Sagefemme n'ayant pas pû l'en délivrer, pour la grande difficulté qu'elle y avoit trouvée, à ce qu'elle me dit : ce qui fit que cette arrierefaix étant ainsi resté durant ces trois premiers jours, lui avoit causé une grande perte de sang ; & comme la nature n'avoit pas pû expulser ce corps étrange, & qu'il n'y avoit plus lieu de le tirer dehors sans violence, parce que la matrice étoit tout-à-fait fermée lorsque je vis cette femme, il se convertit dans la suite en pourriture fort infecte, qui causa une grosse fiévre continue à la malade, avec deux ou trois redoublemens chaque jour, accompagnés de grandes foiblesses, & autres accidens qui arrivent ordinairement en ces occasions ; nonobstant tous lesquels accidens, & un flux de ventre assez fâcheux, elle ne laissa pas de se bien porter, après avoir été ainsi griévement malade durant cinq semaines entieres. J'avois déja vû cette même femme quelques années auparavant extrémement malade de la même maniere, ensuite

enſuite d'un autre avortement, où l'arrierefaix étant auſſi reſté en ſa matrice, ſans que ſa Sagefemme l'en pût délivrer, n'avoit été expulſé qu'en ſuppuration comme cette derniere fois: Mais il faut remarquer que quoique les accidens que cauſe l'arrierefaix retenu en la matrice après des avortemens de la ſorte, ſoient aſſez fâcheux, ils ne ſont pas néanmoins ſi dangereux, que ceux qui arriveroient enſuite d'une inflammation de matrice, cauſée par la trop grande violence qu'on auroit faite à cette partie, pour en tirer l'arrierefaix qui y étoit reſté; & comme de deux maux il faut toujours, autant que l'on peut, éviter le pire, l'on fait quelquefois prudemment de commettre à la nature l'expulſion des corps étrangers reſtés en la matrice, quand on ne peut pas les tirer dehors, ſans faire une grande violence à cette partie, pour la dilater ſuffiſament lorſqu'elle eſt trop fermée.

OBSERVATION CDLXXV.

D'une femme qui étant groſſe de ſept mois & demi, eut un très-grand éréſypele à toute la tête, avec une fiévre continue durant dix jours, nonobſtant qu'elle accoucha heureuſement à terme.

LE 9 Avril 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint à terme, & ſe portoit bien, quoique la mere étant groſſe de ſept mois & demi, fut ſurpriſe d'un grand éréſypele au viſage & à toute la tête, accompagné d'une fiévre continue avec redoublement durant dix jours; pour lequel ſujet je la fis ſaigner trois fois du bras en différens jours, aprés quoi elle ſe porta bien durant le reſte du temps de ſa groſſeſſe, & accoucha très-heureuſement; nonobſtant cet accident, qui lui étoit arrivé au milieu du huitiéme mois de ſa groſſeſſe, & les trois ſaignées que je lui fis faire avec grande raiſon en ce temps, pour empêcher que la grandeur de ſa maladie ne la fît accoucher prématurément. De ſorte que l'on voit par cet exemple, que tant s'en faut que la ſaignée faite au huitiéme mois de la groſſeſſe, faſſe accoucher les femmes devant le terme naturel, comme beaucoup de perſonnes ſe l'imaginent; au contraire elle les empêche aſſez ſouvent d'accoucher prématurément, en remediant aux accidens qui pourroient les faire accoucher devant

le véritable temps, comme cette femme auroit pû faire, si je ne l'eusse fait ainsi saigner par trois fois, quoiqu'elle fût dans le huitiéme mois de sa grossesse: car c'est un abus qui est aussi grand qu'il est commun, de croire qu'il est plus dangereux à une femme d'accoucher à huit mois qu'à sept mois. Cette opinion choque tout-à-fait le bon sens, qui nous fait assez connoître que l'enfant peut d'autant mieux vivre, que sa naissance approche plus du terme le plus parfait, qui est la fin du neuviéme mois; & que pour cette raison, la saignée qui seroit faite par précaution ou par nécessité au huitiéme mois de la grossesse, seroit encore moins dangereuse que celle qui se fait ordinairement au septiéme mois, parce que l'enfant est bien plus fort & plus mûr à huit mois qu'il n'étoit à sept mois.

OBSERVATION CDLXXVI.

D'une femme qui étant accouchée de son premier enfant, dans le temps que sa poitrine étoit travaillée d'un fâcheux rhume, mourut douze jours après être accouchée.

LE 18 Avril 1687, je vis une jeune femme accouchée depuis six jours pour la premiere fois; mais bien plus heureusement pour son enfant qui se portoit assez bien, à ce que l'on me dit, que pour elle, qui avoit une fluxion de poitrine, qui ayant été précédée d'un rhume avec toux, dont cette femme étoit travaillée devant le temps de son accouchement, s'étoit tellement augmentée le troisiéme jour après qu'elle fut accouchée, dans le temps de la fiévre de son lait, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont affligées de cette maladie, que sa fiévre en étant fortement redoublée, & devenue continue avec grande difficulté de respirer, & suppression des vuidanges de la couche, on avoit été obligé de la saigner une fois du pied & trois fois du bras; lesquelles saignées ayant été faites fort à propos, à ce que je crûs, causerent un soulagement assez manifeste à la malade, comme il me parut lorsque je fus appellé pour la voir; auquel temps je trouvai que les vuidanges de sa couche qui avoient été supprimées, avoient recommencé à paroître dès la nuit précédente assez bien conditionnées, tant pour leur qualité, que pour leur quantité, & qu'elle avoit pour lors peu de fiévre, & tout le bas-ventre en assez bon état; ce

qui me donna lieu d'eſperer qu'elle pourroit réchapper ; mais nonobſtant ces bons ſignes, ſa fluxion de poitrine s'étant augmentée dans la ſuite, elle mourut cinq ou ſix jours après que je l'eus vûe en cet état. Cet exemple fait manifeſtement connoître qu'il eſt très-dangereux aux femmes d'accoucher dans le temps que leur poitrine eſt travaillée de fluxion, & d'autant plus encore que leur travail eſt laborieux, comme il a preſque toûjours coûtume d'être, aux femmes qui accouchent de leur premier enfant ; parce que les douleurs de l'accouchement échauffent extraordinairement le ſang, & lui donnant pour lors un impetueux mouvement, il ſe porte en trop grande abondance vers la poitrine, qui étoit déja affligée de fluxion avant l'accouchement.

OBSERVATION CDLXXVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de quatre mois, après une perte de ſang durant dix ou douze jours.

LE 22 Avril 1687, j'ai délivré une femme d'un petit enfant mâle vivant, dont elle avorta étant groſſe de quatre mois, qui avoit environ huit pouces de long, & une groſſeur proportionnée à la grandeur de ſon corps. Cette femme s'étoit bleſſée, comme je lui avois bien prédit, en allant à *Verſailles* dans un carroſſe de voiture qui étoit très-rude ; la grande agitation qu'elle reçut en ce voyage lui ayant cauſé, depuis dix ou douze jours, une petite perte de ſang, qui ayant recommencé par pluſieurs fois, continua juſques au jour qu'elle avorta de ce petit enfant, ſans aucun autre accident que celui de le voir malheureuſement périr auſſi-tôt qu'il fut né prématurément par l'imprudence de ſa mere, qui n'ayant pas voulu ſuivre le bon conſeil que je lui avois donné de s'abſtenir de ce voyage, où elle s'étoit ainſi bleſſée, fut elle-même, s'il faut ainſi dire, l'homicide de ſon propre enfant.

Observation CDLXXVIII.

D'une femme qui se délivra elle-même d'un faux germe, qui lui avoit causé deux jours auparavant une perte de sang assez considérable.

Le 29 Avril 1687, j'ai vû une femme qui venoit de vuider un faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, après deux mois & demi de soupçon de grossesse. Il y avoit huit ou dix jours que cette femme avoit commencé à vuider quelques sérosités roussâtres de la matrice, ce qui est ordinairement un vrai signe avant-coureur de ces sortes de fausses couches; mais deux jours devant que de vuider ce faux germe, elle avoit eu une perte de sang assez considérable; pour remedier à laquelle je lui aurois tiré dès ce temps-là ce corps étrange que je sentois se présenter à l'orifice de la matrice; mais la malade n'ayant pas voulu le permettre, quoique je l'assurasse qu'il étoit facile de l'en délivrer sans lui faire aucune violence, elle aima mieux en commettre l'expulsion à la seule nature, qui en vint à bout à l'aide d'un clystere que je lui avois conseillé de prendre, qui lui fit rendre ce corps étrange dans le bassin, en rendant ce remede. Mais quoiqu'il arrive assez souvent que beaucoup de femmes rendent ainsi d'elles-mêmes ces faux germes, on en voit d'autres qui ont une très-grande peine à s'en délivrer, & à qui il arrive auparavant des pertes de sang si excessives, qu'elles courroient risque de la vie, si on ne leur tiroit de la matrice ces corps étranges qui les excitent. C'est pourquoi quand on le peut faire sans aucune violence, il est plus sûr de les en délivrer, & on n'en doit commettre entierement l'expulsion à la nature, que lorsque la matrice n'est pas assez ouverte pour les pouvoir facilement tirer dehors.

OBSERVATION CDLXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui eut une perte de sang dans le commencement de son travail, & qui en avoit eu une autre vers les premiers mois de sa grossesse.

LE 5 Mai 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement; cependant la mere fut fort allarmée dans le commencement de son travail, à cause qu'elle avoit été surprise d'une petite perte de sang : mais ayant rompu les membranes de ses eaux, je la garantis de l'augmentation de cet accident, qui lui causoit une grande appréhension, donnant lieu par ce moyen à son enfant d'être poussé dehors, sans faire détacher davantage son arrierefaix, comme il seroit arrivé, si les eaux de l'enfant continuant d'agiter & pousser fortement les membranes dans le tems des douleurs du travail, je n'en eusse procuré l'écoulement par la rupture de leurs membranes, comme on doit toujours faire en semblable accident. Cette femme croyoit pour lors n'être grosse que de huit mois; mais par toutes les proportions du corps de son enfant qui étoit fort gros, je crûs avec raison qu'elle étoit véritablement grosse de neuf mois achevés, & qu'elle s'étoit assurément trompée à la supputation du tems précis de sa grossesse, qui ne lui avoit pas été connue dès le commencement, à cause que vers les premiers mois elle avoit eu quelque petite perte de sang, qu'elle avoit crû n'être qu'une simple évacuation de ses menstrues. C'est ainsi que l'on voit souvent des femmes être trompées, qui croyant ou feignant pour certaines raisons, être accouchées à sept ou huit mois, sont préciséement accouchées au terme de neuf mois complet, comme on le peut assez facilement reconnoître par la juste proportion du corps de leurs enfans.

Observation CDLXXX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois, ayant une perte de sang causée par un violent faux-pas qu'elle avoit fait, nonobstant quoi son enfant n'a pas laissé de vivre & de se bien porter dans la suite.

Le 13 Mai 1687, j'ai accouché une jeune femme âgée de dix-huit ans, au terme de huit mois, de son premier enfant, qui étoit une fille vivante; le travail de la mere étant accompagné d'une perte de sang assez considérable pour en craindre une mauvaise issue; d'autant qu'elle procédoit d'un violent faux-pas qu'elle avoit fait quelques jours auparavant, qui avoit fait détacher l'arrierefaix en partie, ce qui m'obligea de percer les membranes des eaux de l'enfant aussi-tôt que je le sentis préparer; afin que n'étant pas poussées dans le tems des douleurs, elles ne fissent pas détacher davantage l'arrierefaix, auquel après l'avoir tiré ensuite de la sortie de l'enfant, je trouvai plus gros que le poing de caillots de sang endurcis, & fortement attachés du côté où il avoit commencé à se détacher de la matrice, par la secousse du faux-pas que la mere avoit fait. Cet enfant n'étoit proportionné en grosseur que comme les enfans de ce terme ont coutume d'être; c'est-à-dire, un tiers plus petit qu'un enfant de neuf mois; mais aussi un tiers plus gros qu'un enfant de sept mois: cependant bien qu'il fût né justement à huit mois, & que sa naissance eût été ainsi accélérée d'un mois entier, il n'a pas laissé de vivre & de se bien porter dans la suite, son exemple me confirmant bien que les enfans de huit mois sont toujours beaucoup plus forts, & qu'ils vivent incomparablement mieux que les enfans de sept mois, qui pour leur petitesse & leur foiblesse, meurent presque tous, peu d'heures, ou très peu de jours après être nés si prématurément.

OBSERVATION CDLXXXI.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans qui vinrent tous deux naturellement ; mais les eaux du premier s'étoient écoulées deux jours avant que la mere eût ſenti aucune douleur, & le ſecond avoit la face en deſſus.

LE 16 Mai 1687, j'ai accouché une jeune femme âgée de dix-neuf ans, de deux gros garçons pour ſa premiere groſſeſſe, qui n'avoient qu'un ſeul arrierefaix qui leur étoit commun. Ils vinrent tous deux naturellement la tête la premiere ; mais le ſecond avoit la face en deſſus, & les eaux du premier s'étoient écoulées deux jours devant que la mere eût ſenti aucune douleur ; & lorſque les douleurs lui ſurvinrent, elles furent fort entrecoupées durant ſeize heures entieres, rejailliſſant toujours durant tout ce tems vers les reins, avec grande incommodité pour la mere ; ce qui venoit de ce qu'y ayant deux enfans qui étoient ſitués chacun en différent côté du ventre, l'impulſion des douleurs ne pouvoit ſe faire ſi directemenr en bas, que lorſqu'il n'y en a qu'un, & particuliérement en cette occaſion où l'un de ces enfans, qui étoit le ſecond, avoit la faſſe en deſſus ; ce qui faiſoit que le mouvement impulſif des douleurs, qui comprimoit le ventre de la mere ſur les inégalités des bras & des jambes de l'enfant qui étoient en devant, en étoit intercepté, ne pouvant pas agir ſi facilement que ſi l'enfant avoit été dans la ſituation ordinaire, qui eſt d'avoir la face en deſſous ; car dans cette derniere ſituation les mouvemens de la douleur preſſant le ventre de la mere ſur le dos de l'enfant qui a une ſuperficie égale, il en eſt bien plus aiſément expulſé. Je remarquai en cette femme deux choſes qui ne ſont pas ordinaires aux femmes qui ſont groſſes de deux enfans, qui ſont, qu'elle porta les ſiens juſques au terme de neuf mois entiers, & qu'elle n'avoit aucunement les jambes enflées, comme les ont ordinairement les autres femmes qui ſont groſſes de pluſieurs enfans ; car elles ont preſque toujours les pieds & les jambes fort tumufiés durant le dernier mois de leur groſſeſſe, & accouchent auſſi toujours douze ou quinze jours devant la fin du neuviéme mois.

Observation CDLXXXII.

D'une femme qui s'étant trompée à la supputation du temps de sa grossesse, & croyant être grosse de huit mois, vuida une espéce de faux germe, dans le milieu duquel il y avoit un petit fétus *de la grosseur d'une mediocre mouche.*

Le 21 Mai 1687, j'ai vû une femme qui croyant être grosse de huit mois, avoit été surprise d'une médiocre perte de sang, aprés avoir senti de grandes douleurs dans le ventre, comme si elle eût été en travail : l'ayant touchée pour examiner l'état où elle étoit, je trouvai un caillot de sang endurci, qui sortoit de l'orifice interne de la matrice de la grosseur du doigt ; ce qui faisoit connoître que cette perte de sang venoit du dedans de la matrice : mais comme cette femme me dit qu'elle avoit eu une petit perte de sang presque continuelle, qui lui avoit duré jusques au cinquiéme mois de cette prétendue grossesse, & qu'il n'y avoit que trois mois que cette perte de sang avoit cessé, & que son ventre me parut très-peu tumefié, je crus avec raison qu'elle s'étoit grandement trompée en la supputation du tems de sa grossesse, & qu'elle ne pouvoit être grosse que de trois mois tout au plus ; & sur ce que je sentois une espece de corps étrange se présenter à l'orifice interne de sa matrice, je préjugeai qu'elle vuideroit seulement quelque espece de faux germe, comme il arriva le jour ensuite ; ayant rendu, comme j'avois prédit, un faux germe, en rendant un lavement que je lui avois conseillé de prendre, dans le milieu duquel prétendu faux germe je trouvai un petit *fétus* pas plus gros qu'une médiocre mouche ; ce qui fit manifestement connoître que cette femme s'étoit grandement trompée dans la supputation du véritable tems de sa grossesse, qu'elle croyoit être dès avant cette premiere perte de sang qui lui avoit duré cinq mois ; car elle ne l'étoit devenue qu'après, & même par la proportion du corps de ce petit *fétus*, on ne l'auroit pas crue être grosse de plus de trois semaines ou environ : Mais le principe de vie ayant été vrai-semblablement détruit de bonne heure en ce petit fruit par quelque accident, cela avoit été cause qu'il s'étoit flétri au lieu de grossir. Cependant cette femme soutenoit qu'elle étoit grosse de huit mois, comme elle le croyoit ; parce qu'elle avoit senti remuer en son ventre

ventre depuis plus de trois mois, à ce qu'elle s'imaginoit, mais il falloit croire que ce n'avoit été que de simples tressaillemens de matrice qu'elle avoit sentis, & non pas de véritables mouvemens de son enfant, qui dans la petitesse dont il étoit, n'auroit pas pû avoir des mouvemens manifestement sensibles à la mere, son corps ne pesant qu'un seul grain, au lieu de sept ou huit livres qu'il auroit dû peser, s'il avoit eu la proportion ordinaire du corps des enfans de huit mois.

OBSERVATION CDLXXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté son enfant mort en son ventre durant deux mois entiers.

LE 25 Mai 1687, j'ai accouché une femme d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre durant deux mois entiers, après une très-violente toux, dont elle avoit été fort travaillée; depuis tout lequel tems elle n'avoit point du tout senti remuer cet enfant, qui vraisemblablement étoit mort dès ce tems-là; & quoiqu'il fût presque tout dépouillé de son épiderme, lorsque je le tirai du ventre de sa mere, il n'avoit aucune féteur considérable, s'étant ainsi conservé dans ses propres eaux sans pourriture cadavéreuse, & la mere l'avoit même porté jusqu'à la fin du neuviéme mois de sa grossesse, ou à peu près, sans aucune incommodité considérable; desorte qu'après que je l'en eus délivrée, elle se porta parfaitement bien. Cet exemple nous fait manifestement connoître, qu'outre l'usage particulier que les membranes de l'enfant ont de contenir ses eaux, elles en ont encore un autre fort nécessaire, qui est d'empêcher par leur interposition, que l'infection de l'enfant mort en la matrice ne se communique à cette partie.

OBSERVATION CDLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang & qui mourut au douziéme jour d'un flux de ventre avec fiévre continue.

LE 26 Mai 1687, j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi, qui étoit presque réduite à l'extrémité, par

une très-grande perte de sang causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier, ce qui m'obligea de retourner l'enfant, & de le tirer dehors au plûtôt, pour tâcher de sauver la vie à la mere, autant qu'il étoit possible; après quoi sa perte de sang cessa : mais lui étant survenu un fâcheux flux de ventre, & une grosse fiévre continue avec deux ou trois redoublemens par jour, elle mourut le douziéme jour de sa couche, sans lesquels mauvais accidens cette femme seroit indubitablement échappée; car toute autre qui n'auroit pas eu de perte de sang seroit aussi bien morte que celle-ci d'une pareille fiévre avec flux de ventre, de sorte que si elle n'échappa pas, ce ne fut pas le défaut de l'opération qui fut bien & dûement faite; mais seulement par la mauvaise disposition du sujet; cependant cette opération, quoiqu'inutile à l'enfant, qui se trouva mort, à cause de la grandeur de la perte de sang qui l'avoit fait périr, ne laisse pas de prolonger la vie à la mere durant douze jours qu'elle survécut à son accouchement.

Observation CDLXXXV.

D'une femme qui vuida un faux germe, dans le milieu duquel il y avoit un petit globe de matiere blanche, de la grosseur d'un grain de chénevi, qui auroit dû former le fétus.

Le 30 Mai 1687, je vis une femme qui ayant soupçon d'être grosse de deux mois & demi, vuida en ma présence un faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, avec une médiocre perte de sang, ainsi qu'il lui étoit déja arrivé une autre fois, il y avoit environ six mois : ayant ouvert ce dernier faux germe, je trouvai dans son milieu un petit globe de matiere blanche de la grosseur d'un grain de chénevi, que je conjecturai être la matiere qui auroit dû former le corps du *fétus*, si l'esprit de vie n'en eût pas été dissipé dès les premiers jours de la conception, comme il arrive dans tous les autres prétendus faux germes, qui ne sont proprement que de petits arrierefaix, au milieu desquels on remarque presque toujours, si l'on y prend bien garde, semblables petits globes de matiere blanche. Lorsque cet accident arriva à cette femme elle m'en parut très-affligée, aussi-bien que son mari, qui désespéroit que sa femme qui commençoit à être un peu agée, & qui n'avoit pas encore eu d'enfans, en pût jamais avoir, comme

l'un & l'autre désiroient passionnément : mais cette femme ayant suivi les bons conseils que je lui donnai pour rendre la conception en elle meilleure, & plus stable que n'avoient été ses deux précédentes qui s'étoient convertis en faux germes, elle devint grosse quelque temps ensuite, & accoucha très-heureusement à terme d'un enfant vivant, comme je lui avois fait espérer, en l'assûrant que toute femme qui étoit capable d'engendrer un faux germe semblable au dernier qu'elle avoit fait, pouvoit bien engendrer un enfant.

OBSERVATION CDLXXXVI.

De l'accouchement de deux femmes, dont l'une fit un gros garçon & eut un travail fort long, & l'autre qui n'avoit fait qu'une petite fille en accoucha en une petite heure.

LE 7 Juin 1687, j'ai accouché une femme d'un des plus gros garçons que j'aye reçû de ma vie : la mere eut de fausses douleurs durant deux ou trois heures, dix jours devant que d'accoucher, & le jour qu'elle accoucha, son travail commença par des douleurs lentes & fatiguantes, qu'elle eut durant douze heures entieres, avant qu'il lui en vînt d'assez bonnes pour pouvoir pousser dehors son enfant, dont la grosseur avoit beaucoup contribué à prolonger le travail de la mere par ces douleurs lentes & pénibles, qui procédoient de la difficulté que ce gros enfant avoit à descendre au passage. Et le même jour j'accouchai une autre femme d'une très-petite fille assez foible, dont la mere ne fut qu'une petite heure en travail, & n'eut que trois ou quatre douleurs qui la firent promptement accoucher. Ces deux différens exemples peuvent bien prouver que la facilité & la difficulté de l'accouchement ne dépendent pas de la force ou de la foiblesse des enfans, comme de la grosseur & de la petitesse de leur corps : car il en arrive de même que nous le voyons ordinairement en deux batteaux de différente grandeur, qui passent par-dessous l'arche d'un pont : celui qui est si gros qu'il emplit toute la largeur & la hauteur de l'arche du pont, comme font ces gros batteaux chargés de foin, n'y passent que lentement & avec difficulté ; mais le petit au contraire y passe facilement au milieu du courant de l'eau qui le pousse avec célérité. C'est ainsi que le gros enfant de cette premiere femme, quoique très-fort & robuste, prolongea de beaucoup, comme

j'ai dit, le travail de la mere, & qu'il ne fut poussé dehors qu'avec grande difficulté, sa force ne lui servant non plus que celle du gros batteau ; & que la petite fille de la derniere de ces femmes, quoique foible, semblable au petit batteau qui passe avec célérité au milieu du courant de l'eau, fut promptement expulsé dans le même temps de l'écoulement de ses eaux, à cause de la petitesse de son corps.

OBSERVATION CDLXXXVII.

D'une femme qui mourut d'un Cancer *ulcéré de la mammelle.*

LE même jour 7 Juin 1687, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans, accouchée de son dernier enfant depuis un an, laquelle avoit un *Cancer* ulcéré à la mammelle gauche, fort adherent aux côtes, qui avoit commencé, à ce qu'elle me dit, par une petite dureté qui lui étoit survenue après s'être blessée en se heurtant contre cette partie deux mois devant que d'accoucher : laquelle dureté avoit toujours augmenté dans la suite, & s'étoit enfin ulcérée depuis trois mois, à quoi la suppression de ses menstrues depuis sept mois avoit beaucoup contribué ; ce qui avoit tellement augmenté la malignité de sa maladie, que je crus pour lors que cette femme en mourroit certainement dans cinq ou six mois au plus tard, comme il arriva ; car il faut remarquer que le *Cancer* ulcéré de la mammelle, qui est fort adhérent aux côtes, comme étoit celui-là, en une femme qui est privée de l'évacuation menstruelle, n'est pas moins incurable que le *Cancer* ulcéré de la matrice.

OBSERVATION CDCXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un flux dysentérique qui la fit mourir quinze jours ensuite.

LE 14 Juin 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui se portoit assez bien ; mais la mere étoit pour lors travaillée depuis huit jours d'un flux de ventre qui étoit devenu dysentérique ; dont les matieres étoient fort puantes, lequel flux ayant continué après son accouchement, la fit mourir quinze jours ensuite, comme je l'avois bien prédit aux Medecins qui traitoient cette

femme ; leſquels l'ayant voulu purger dès le dixiéme jour de ſa couche contre mon ſentiment, & lui faiſant auſſi donner tous les jours des lavemens purgatifs avec le miel & le catholicon, exciterent une ſédition qu'ils ne pûrent pas appaiſer ; au lieu que l'uſage du lait tant en aliment qu'en lavement auroit pû lui être auſſi ſalutaire, s'ils avoient crû mon avis, qu'à beaucoup d'autres femmes, qui étant travaillées d'une ſemblable maladie, & n'ayant pas d'autre Medecin que moi qui les avois accouchées, ont été guéries par ce ſimple remede que je leur avois conſeillé.

OBSERVATION CDLXXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit conçû ſans introduction du membre viril, comme il paroiſſoit manifeſtement à ſon hymen.

LE 20 Juin 1687, j'ai vû une femme agée de trente-cinq ans qui étoit en travail de ſon premier enfant, depuis vingt-quatre heures que ſes eaux étoient écoulées ; ce qui rendoit ſon travail plus difficile & laborieux ; laquelle difficulté étoit encore augmentée par ſon *hymen* qui me parut tout entier, à l'entrée du col de ſa matrice, & ſi peu perforé, qu'on ne pouvoit pas y introduire ſeulement l'extrémité du petit doigt ; ce qui me fit connoître une vérité dont cette femme m'aſſûra, qui étoit qu'ayant épouſé un homme fort vieux, qui par ſa foibleſſe n'avoit pas pû, en forçant ſon *hymen*, faire aucune introduction de ſa verge dans le col de ſa matrice, elle n'avoit pas laiſſé de devenir groſſe, à ſon grand étonnement : mais comme la membrane de cet *hymen* étoit aſſez mince, je ne crûs pas qu'elle pût apporter un grand obſtacle à l'accouchement de cette femme ; préjugeant bien que cette foible membrane céderoit facilement à la violente impulſion de la tête de l'enfant, lorſqu'elle auroit été tout-à-fait pouſſée au paſſage, comme il arriva ſix heures après que j'eus vû cette femme, ayant été aidée ſuivant mon conſeil par la Sagefemme de la maniere que je lui avois preſcrite, qui étoit de forcer la membrane de cet *hymen* avec les doigts, comme elle le pourroit facilement à cauſe de ſon peu d'épaiſſeur, lorſque la tête de l'enfant ſeroit au paſſage, afin qu'elle ne lui ſervît pas comme d'un bandeau qui l'auroit pû empêcher d'être pouſſée dehors par les douleurs de la mere. Cet exemple nous fait manifeſtement con-

noître qu'une femme peut bien concevoir sans aucune introduction du membre viril, comme celle-ci avoit certainement fait, la semence de son mari ayant été reçue en sa matrice à travers le simple petit trou, dont son *hymen* étoit perforé, quoique cette semence n'y eût été dardée qu'avec la molle impétuosité dont son mari, qui étoit presque septuagénaire, pouvoit être capable.

OBSERVATION CDXC.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant vint le cul devant.

LE 25 Juin 1687, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit un garçon qui venoit le cul devant, & comme la mere qui étoit jeune, avoit d'assez bonnes douleurs, & que l'enfant qui étoit de médiocre grosseur, étoit déja engagé dans le passage, je le laissai venir en cette posture, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à l'un & à l'autre pour lui en donner une meilleure, jugeant bien qu'ils auroient tous deux plus souffert en l'opération, qu'ils ne firent, en laissant agir la nature jusques à ce qu'elle eût poussé les fesses de l'enfant dehors, comme elle fit assez facilement, lui aidant en gliſſant un doigt de chacune de mes mains dans le pli des aînes de l'enfant; après quoi lui ayant entierement degagé les jambes l'une après l'autre hors du passage, j'achevai de le tirer par les pieds, comme on le doit faire en pareille occasion, lorsqu'on voit que la nature peut d'elle-même contribuer beaucoup à la facilité de l'opération par les bonnes conditions que j'ai marquées, qui sont la jeunesse & les bonnes douleurs de la mere, & la médiocre grosseur de l'enfant.

OBSERVATION CDXCI.

D'une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par un faux germe.

LE 30 Juin 1687, j'ai délivré une femme d'un faux germe, qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée quatre ou cinq fois en grande foiblesse. Cette femme croyoit s'être blessée par une chûte qu'elle avoit faite sur les genouils depuis huit jours, ayant pour lors soupçon d'être grosse de deux mois & demi. Après que je l'eus délivrée de ce faux germe qui étoit de la grosseur d'un œuf de poule, la perte de sang qui en avoit été excitée cessa; cependant la malade fut extrêmement incommodée durant cinq ou six jours d'un mal de tête, à quoi elle étoit ordinairement sujette auparavant; mais elle se porta bien dans la suite. Je trouvai dans le milieu de ce faux germe un petit globe de matiere blanche, de la grosseur d'un petit grain de chénevi, qui étoit vraisemblablement un petit *fétus* qui étoit flétri, non pas seulement depuis les huit jours de la chûte que cette femme avoit faite, mais bien dès les premiers jours de sa conception, par quelque autre cause précédente; car si le principe de vie n'eût été détruit que depuis cette chûte, le *fétus* auroit paru tout formé, & auroit été au moins de la longueur du petit doigt, desorte que l'on pouvoit croire que cette chûte n'avoit fait seulement qu'accélérer de quelques jours la sortie de ce faux germe, que la nature n'auroit pas manqué de tenter d'expulser dans peu de temps, comme elle a presque toûjours coûtume de faire environ le même temps, ou vers la fin du troisiéme mois de ces sortes de mauvaises grossesses.

OBSERVATION CDXCII.

De l'accouchement d'une femme qui eut un travail très-long, parce que son enfant avoit le col & le bras embarrassés du cordon de son nombril.

LE 15 Juillet 1687, j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, sinon qu'il avoit le col & le bras embaraſſés du cordon de son nombril; ce qui fit que la mere de-

vant que d'accoucher eut des méchantes douleurs coupées, qui la fatiguerent beaucoup durant deux jours entiers ; parce que l'enfant étant ainsi bridé & arrêté par son cordon accourci, au moyen de ces contours, ne put que très-difficilement être poussé au passage. Les parentes de cette femme qui étoient présentes à son accouchement, crûrent que ce qui contribuoit à prolonger son travail, étoit le grand chagrin qu'elle avoit eu de la mort de son mari, qui l'avoit laissée grosse seulement de quatre semaines lorsqu'il vint à décéder ; mais la seule disposition du cordon de son enfant en étoit la véritable cause, comme je le fis connoître.

Observation CDXCIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit l'épaule.

Le 17 Juillet 1687, j'ai accouché une femme d'un gros garçon qui présentoit l'épaule ; ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds : la mere avoit eu il y avoit environ trois semaines une très-grande frayeur subite, de ce que la roue du carrosse dans lequel elle étoit, avoit passé sur le corps d'un enfant ; ce qui avoit été cause que son enfant s'étoit ainsi mal tourné : cependant nonobstant un si fâcheux accident, qui rendit le travail de la mere fort laborieux, tant à cause de la mauvaise situation de son enfant, qu'à cause de la grosseur du même enfant, ils se porterent tous deux bien après que je les eus ainsi secourus.

Observation CDXCIV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, s'étant blessée par l'agitation d'un voyage de cent cinquante lieues.

Le 19 Juillet 1687, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, qui étoit pour lors encore vivant, la mere s'étant blessée par l'agitation d'un voyage de cent cinquante lieues qu'elle avoit fait avec précipitation, n'étant grosse que de deux mois & demi ; ce qui lui avoit excité en ce tems quelque écoulement de séro sité roussâtre de la matrice, avec quelque teinture de sang par intervalle durant quinze jours ; après quoi

quoi s'étant un peu mieux portée, & sentant même remuer manifestement son enfant depuis, elle ne laissa pas d'en avorter, comme je lui avois bien prédit quatre jours auparavant; voyant qu'elle commençoit à négliger de garder exactement le repos qui lui étoit nécessaire pour conserver sa grossesse, & qu'elle avoit vuidé beaucoup d'eaux qui me parurent être celles de l'enfant. On voit par cet exemple que les neuf jours de repos qu'ont coutume de garder les femmes grosses, qui ont peur de s'être blessées par quelque considérable agitation du corps, ne suffisent pas quelquefois pour raffermir leur grossesse ébranlée, puisque celle-ci ne put pas par le repos de deux mois entiers s'empêcher d'avorter comme elle fit.

Observation CDXCV.

D'une femme qui de stérile qu'elle avoit toujours été, n'étant point perforée, fut rendue féconde par une opération convenable.

Le 21 Juillet 1687, je vis avec un Chirurgien de mes Confreres une femme âgée de vingt-cinq ans, dont le mari prétendoit avoir sujet de se séparer entierement, sous prétexte de sa stérilité. Mais la femme étoit d'un sentiment bien contraire; car elle me témoigna ingenuement qu'elle avoit soupçon d'être grosse, à cause d'une tumeur assez considérable qui lui paroissoit au bas ventre depuis cinq ou six mois, de figure oblique & inégale, & de quelque espéce de mouvement qu'elle disoit y sentir. Ayant visité cette femme, je la trouvai en effet inconteſtablement stérile; car elle n'étoit aucunement perforée : mais je lui dis & à son mari qui étoit présent, que sa stérilité étoit guérissable par une opération qu'il étoit nécessaire de lui faire, au moyen de laquelle je la rendrois capable de conception dans la suite; & que cette tumeur qui lui paroissoit au bas du ventre, n'étoit causée que par la seule retention des menstrues, dont elle n'avoit jamais pû avoir aucune évacuation à l'extérieur, parce qu'elle n'étoit point du tout perforée; ce qui faisoit que leur matiere étant retenue en dedans en abondance, poussoit encore jusques à l'extérieur une autre tumeur particuliere assez considérable, qui paroissoit au-dessous du conduit de l'urine, à l'endroit où le col de la matrice auroit dû être naturellement ouvert; auquel lieu ayant dans le même tems fait une suffisante ouverture

de cette tumeur avec la lancette, il en sortit aussi-tôt plus de deux pintes d'une matiere semblable en couleur à la lie de gros vin, de consistance visqueuse ; par laquelle ouverture il s'en écoula bien encore une autre pinte peu à peu le même jour. Cette femme avant cela ressentoit de tems en tems des douleurs insupportables dans le ventre, avec des efforts plus violent que si elle eût eu une pierre en la vessie, ou que si elle eût été dans les plus grandes douleurs de l'enfantement, qui l'avoient rendue presque moribonde. Mais aussi-tôt que je lui eus fait cette opération, elle ne sentit plus aucune douleur, & fut tellement soulagée de tous ses maux, qu'elle reposa tranquillement durant toute la nuit, & guérit parfaitement en huit jours de tems ; & de stérile qu'elle avoit été auparavant, elle fut aussi-tôt rendue féconde, & devint grosse deux mois après, d'un enfant mâle dont elle accoucha heureusement le 19 Juin de l'année suivante. Cet exemple nous fait connoître que comme il y a des stérilités qui se guérissent naturellement avec l'âge, par le seul changement du tempérament de la femme, il y en a d'autres ausquelles la nature ne peut remédier, & qui ont nécessairement besoin du secours de l'art, comme étoit la stérilité de cette femme dont je viens de faire le recit, dans lequel on doit remarquer une chose qui parut assez surprenante aux personnes en présence de qui je fis cette opération à cette femme, qui est que toute cette grande quantité de matiere de menstrues retenues, depuis les six mois que cette grosse tumeur inégale du ventre avoit commencé à paroître, ne s'étoit pas corrompue & étoit sans aucune infection. La raison en étoit, à ce que je croi, que ce sang qui étoit ainsi retenu dans toute la capacité de la matrice & de son col, dont il faisoit une grande distension, s'y conservoit en quelque façon sans infection, comme dans une espece de réceptacle, ou de vaisseau particulier, à cause que cette partie n'étant point perforée à l'extérieur, l'air qui auroit pû corrompre ce sang par l'entiere évaporation des esprits qui y pouvoient être renfermés, n'y avoit jamais été introduit ; outre que ce peu d'esprits étoit de mois en mois revivifié en quelque façon par l'affluence de nouveau sang, qui ne pouvant s'écouler au dehors en cette femme qui n'étoit point perforée, ne laissoit pas de couler au dedans de la matrice, & d'y rester ainsi sans infection ; lui causant néanmoins pour lors de très-grandes douleurs de ventre, par la violente distension que cette nouvelle affluence d'humeurs faisoit de cette partie qui

étoit extraordinairement tuméfiée, d'où procédoient aussi certains mouvemens, ou plûtôt tressaillemens qu'elle disoit y sentir. J'ai rapporté en l'observation XXIII. un autre exemple d'une fille de dix-sept ans à qui je fis une pareille opération.

OBSERVATION CDXCVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le col si embarrassé du cordon de son nombril, qu'elle eut durant tout son travail des douleurs coupées, & un commencement de perte de sang considérable.

LE 30 Juillet 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme; mais comme l'enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril, cela fut cause que la longueur de ce cordon étant beaucoup accourcie, les douleurs de la mere furent coupées durant tout son travail, & qu'elle eut dans le commencement une perte de sang assez considérable, dont j'empêchai l'augmentation en rompant les membranes des eaux, aussi-tôt que je pûs le faire, afin de donner lieu à l'enfant de pouvoir plus facilement être poussé dehors à travers la rupture de ces membranes, sans faire détacher davantage l'arrierefaix, comme il seroit arrivé par l'agitation que ces membranes auroient reçues par l'impulsion des douleurs, si je les eusse laissées plus long-tems entieres : car comme les membranes sont attachées dans toute la circonférence de l'arrierefaix, elles ne peuvent être agitées par la véhémente impulsion des douleurs du travail, sans tirailler en même-tems l'arrierefaix, dont le détachement cause ordinairement ces sortes de pertes de sang qui sont d'autant plus dangereuses à la mere & à l'enfant, que le terme de la grossesse est avancé.

OBSERVATION CDXCVII.

De l'accouchement d'une femme presque réduite à l'extrémité, dont l'enfant, quoiqu'il fût né au milieu du huitiéme mois, ne laissa pas que de vivre.

LE 4 Août 1687, j'ai accouché une femme au terme de sept mois & demi, d'un petit garçon qui se portoit assez bien pour un enfant de ce terme, quoique la mere fût pour lors presque réduite à l'extrémité, par une fievre continue avec redoublement, procédant d'une fluxion de poitrine avec crachement de sang, dont elle avoit été fort travaillée il y avoit près de cinq mois, ce crachement de sang se renouvellant de tems en tems avec une toux violente; lesquels fâcheux accidens l'ayant rendue phtisique & entierement étique, la firent mourir dix jours après être accouchée de ce petit enfant, qui nonobstant toutes les infirmités de la mere, & qu'il naquît au milieu du huitiéme mois, ne laissa pas que de vivre. Cela fait voir que l'enfant ayant son principe de vie séparé en quelque façon de celui de la mere, rectifie quelquefois par la force de son tempérament particulier, la mauvaise nourriture qu'il en tire, ainsi que nous voyons que la greffe d'un arbre adoucit l'âpreté de la séve du sauvageon dont elle tire sa nourriture. Cet exemple fait aussi connoître très-manifestement que l'enfant qui naît au huitiéme mois, vit beaucoup plus facilement que celui qui naît au terme de sept mois; car les quinze jours que ce petit enfant avoit de plus que les sept mois, contribuerent à le faire vivre, quoiqu'il fût né d'une mere si infirme; ce qu'il n'auroit jamais pû faire s'il fût venu au septiéme mois: parce qu'en ce tems il auroit été par trop petit, comme sont tous les enfans de ce terme, & beaucoup plus foible qu'il n'étoit au terme de sept mois & demi auquel il naquit.

OBSERVATION CDXCVIII.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe qui avoit été retenu en la matrice durant cinq mois entiers.

LE 11 Août 1687, j'ai délivré une femme d'un faux germe qui avoit été retenu en la matrice durant cinq mois entiers, ce qui est un peu extraordinaire; car la nature a presque toujours coutume d'expulser ces sortes de corps étranges aux environs du troisiéme mois. Cette femme étoit fort incommodée depuis trois mois d'un écoulement de séro sités roussâtres presque continuel, & de sang par intervalle, causé par ce faux germe que la nature avoit tenté d'expulser dès le deuxiéme mois de sa conception, sans avoir pû en venir à bout. Ce corps étrange, qui étoit seulement de la grosseur d'une noix & d'une substance fort dure & compacte, ayant au dedans une membrane assez forte, n'avoit pas encore acquis une corruption considérable, nonobstant le long-tems qu'il y avoit que la nature avoit tenté de l'expulser. La raison de sa petitesse étoit, que le volume de ce corps étrange ne s'étoit pas augmenté depuis les trois mois qu'il y avoit que cette femme souffroit un écoulement presque continuel de serosités roussâtres; & comme il avoit néanmoins toujours été adhérent à la matrice, & qu'il n'en avoit pas été entiérement détaché que dans le tems que je le tirai dehors, cela avoit été cause que recevant toujours quelque peu de nourriture, par quelque vive racine qui l'avoit tenu attaché à la matrice, il ne s'étoit pas corrompu, comme je le fis voir manifestement au pere de cette femme, qui étoit un Chirurgien en la présence duquel je la délivrai de ce faux germe, l'obligeant pour lors d'avouer qu'il n'avoit pas eu de raison de soutenir avec opiniâtreté, contre mon sentiment en une consultation où nous nous étions trouvés ensemble quelques jours auparavant, qu'il étoit impossible qu'un faux germe, ou entier, ou en partie, se pût conserver de la sorte sans corruption dans la matrice, après que la nature auroit ainsi tenté de l'expulser, s'imaginant qu'un écoulement pareil à celui que sa fille avoit eu durant un si long-tems par la matrice, ne pouvoit pas venir de la rétention d'un simple faux germe de cette nature.

OBSERVATION CDXCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE même jour 11 Août 1687, j'ai accouché une femme d'une très-grosse fille, qui présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic : mais comme les eaux de cette femme étoient entierement écoulées, il y avoit plus de deux heures, lorsque je fus appellé pour la secourir, l'opération en fut un peu plus laborieuse pour la mere & pour l'enfant, qu'elle n'auroit pas été si j'eusse été présent quand les eaux avoient commencé à s'écouler: car pour lors j'aurois eu bien plus de facilité à retourner l'enfant dans le même moment, comme je fus obligé de faire ensuite avec beaucoup plus de peine, à cause de la sechereſſe des parties; ce qui fut cause que l'enfant qui avoit déja beaucoup souffert, tant par sa mauvaise situation, que par la sortie du cordon de l'ombilic, vint si foible qu'il mourut demi-heure après que je l'eus tiré du ventre de sa mere; pour quoi faire je fus obligé de repousser le bras & le cordon de l'ombilic qui se présentoient, & de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds, de la même maniere que s'il les eût présentés les premiers : mais la mere nonobstant ce laborieux travail, se porta très-bien ensuite.

OBSERVATION D.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit une main sur la tête avec une partie du cordon de l'ombilic.

LE 23 Août 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui présentoit une main sur la tête, avec une partie du cordon de l'ombilic; ce qu'ayant reconnu, je repoussai la main de l'enfant & le cordon au derriere de sa tête; après quoi ces parties ne faisant plus d'obstacles, la mere ne laissa pas d'accoucher heureusement de cet enfant qui se portoit bien; cependant le travail de la mere en fut bien plus long, ses douleurs étant fort entrecoupées, & rejaillissant vers les reins, au lieu de bien répondre en bas. Cette femme devant que d'accoucher paroissoit

grosse comme si elle eût eu deux enfans dans le ventre ; ce qui venoit de la grande abondance des eaux de son enfant, lesquelles en perçant avec impétuosité les membranes, emplirent tout d'un coup son lit, & comme pour lors j'étois assis tout proche pour lui aider en son accouchement, il coula en même-tems de ces eaux jusques dans ma poche, sans m'en appercevoir qu'une heure ensuite ; auquel tems fouillant dans cette même poche, je la trouvai toute baignée de ces eaux, & trois clefs qui y étoient toutes rouillées ; ce qui marque bien qu'il y a dans les eaux de l'enfant un certain sel nitreux capable de produire cet effet, qui n'auroit pas pû être produit si promptement par l'eau commune. C'est, à ce que je croi, la qualité de ce même sel, qui fait que nous voyons quelquefois qu'un enfant mort dans le ventre de sa mere, s'y conserve des mois entiers sans grande corruption, quand les eaux n'en sont pas écoulées, & que l'air n'y a pas été introduit, ces eaux lui servant, pour ainsi dire, comme d'une espece de saumure qui le préserve de pourriture cadavéreuse, qui ne manque pas de lui arriver incontinent après leur écoulement, comme je l'ai fait connoître en plusieurs Observations.

Observation DI.

De l'heureux accouchement d'une femme qui n'avoit pas encore quatorze ans, dont l'enfant vint quinze jours devant le terme de neuf mois.

Le 5 Septembre 1687, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un garçon qui vint naturellement ; mais sa naissance fut avancée de quinze jours entiers par le trop d'exercice que la mere avoit fait le jour précédent en marchant à pied, prétendant par cet exercice se procurer, suivant l'opinion de la plûpart des femmes, un plus heureux accouchement. Mais ce ne fut que par accident, que le conseil qu'on avoit donné à cette jeune femme, qui n'avoit pas encore quatorze ans, de faire beaucoup d'exercice dans le neuviéme mois de sa grossesse, qui pouvoit lui être aussi pernicieux qu'à beaucoup d'autres, lui fut assez utile ; car son enfant étant bien plus petit qu'il n'auroit été, si elle l'eût porté jusqu'à la fin du neuviéme mois, elle en accoucha bien plus facilement, quoique ses eaux

se fussent écoulées dès le commencement de son travail, qui ne dura en tout que quatre heures. Je ne rapporte pas néanmoins cet exemple pour être imité par les femmes grosses de leur premier enfant ; car il ne faut pas estimer les conseils par les événemens que la témerité rend quelquefois plus heureux, que la prudente conduite ne feroit pas, comme il arriva en cette femme, dont l'enfant étant plus petit, à cause de sa naissance prématurée, rendit pour cette raison par accident son accouchement plus facile qu'il n'auroit pas été, si son enfant eût été plus gros, comme il auroit été si elle l'eût porté jusques à la fin de son terme.

Observation DII.

De l'accouchement d'une femme, qui avoit une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

Le 6 Septembre 1687, j'ai accouché une femme d'un enfant de huit mois qui étoit encore vivant, quoique la mere eût eu depuis quinze jours une grande perte de sang, qui étoit devenue à la fin si excessive par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier, que si j'eusse tardé demi-heure à la secourir, elle seroit indubitablement morte & son enfant aussi, que je fus obligé de retourner pour le tirer promptement par les pieds, comme je fis ; après quoi cette femme se porta bien, sinon qu'elle eut durant huit ou dix jours un grand mal de tête, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont eu de grandes pertes de sang de cette nature ; à cause que le nouveau sang qui se rengendre à la place de celui qu'elles ont perdu en grande abondance, n'ayant pas toutes les bonnes qualités du premier, il s'en fait différentes fermentations, qui durent jusques à ce qu'il ait acquis la perfection nécessaire ; par lesquelles fermentations ce nouveau sang semblable, pour ainsi dire, au vin nouveau pressuré, venant à s'échauffer, & se portant cependant en trop grande abondance vers les parties supérieures du corps, est cause de ces grandes douleurs de tête qui arrivent presque toujours en ces occasions. C'est pourquoi l'on doit remarquer que tant s'en faut que la saignée soit convenable aux douleurs

douleurs de tête de cette nature, au contraire elle les augmente encore pour la raiſon que je viens d'expliquer.

OBSERVATION DIII.

De deux femmes ſtériles qui devinrent fécondes avec l'âge.

LE 30 Septembre 1687, j'ai accouché une femme âgée de trente-ſix ans, d'une fille dont elle n'étoit devenue groſſe qu'après treize années de la naiſſance de ſon précédent enfant, ayant été ſtérile durant tout ce long intervalle de tems, ſans aucune cauſe manifeſte. Et le 4 Novembre de la même année 1687, j'ai encore accouché une autre femme âgée de trente-deux ans, d'une fille dont elle n'étoit pareillement devenue groſſe qu'après neuf années de ſtérilité depuis la naiſſance de ſon précédent enfant, qui étoit ſon premier. Il y a des ſtérilités, qui bien qu'elles n'ayent aucune cauſe évidente, ſont perpétuelles; mais il y en a d'autres qui ne durent que pendant un certain tems, comme il étoit arrivé à ces deux femmes, dont je viens de rapporter les exemples.

OBSERVATION DIV.

D'une femme qui mourut huit jours après ſon accouchement, n'ayant pû être délivrée de l'arrierefaix reſté en la matrice.

LE 8 Octobre 1687, je fus appellé pour voir une femme qui avoit été accouchée il n'y avoit que trois heures, par un Chirurgien, qui quoique bien entendu en ſon art, ne l'avoit pas pû délivrer de ſon arrierefaix, qui lui étoit reſté dans la matrice, qui s'étoit ſi exactement refermée après la ſortie de l'enfant, à ce que me dit ce Chirurgien, qu'il n'avoit pas pû la dilater ſuffiſamment pour pouvoir tirer l'arrierefaix ainſi reſté, en ayant été empêché par une très-grande foibleſſe qui étoit ſurvenue à la malade, cauſée par une grande perte de ſang que la retention de cet arrierefaix avoit excitée; de ſorte que la matrice s'étant encore enſuite fermée plus exactement qu'auparavant, cela fit qu'il ne put pas achever l'opération qu'il avoit entrepriſe. Etant arrivé chez la malade, & ayant examiné moi-même s'il n'y avoit pas moyen

de la pouvoir délivrer, je la trouvai si foible, & sa matrice si close, qu'il n'y avoit pas lieu de la pouvoir dilater suffisamment, sans user d'une trop grande violence, qui jointe aux efforts inutiles que ce Chirurgien avoit déja faits pour en venir à bout, auroit d'autant plus contribué à la faire mourir, comme elle fit sept ou huit jours ensuite, bien qu'elle eût rendu quelques jours auparavant l'arrierefaix qui avoit été ainsi retenu en la matrice, lequel y avoit causé une inflammation suivie de pernicieux accidens que j'avois bien prévûs. Il faut néanmoins remarquer que cette inflammation de matrice qui lui survint, & qui fut cause de sa mort dans la suite, fut plûtôt un effet de quelque violence que cette partie avoit soufferte dans le tems que ce Chirurgien avoit essayé inutilement d'en tirer l'arrierefaix, qu'elle ne fut causée par la présence de ce même corps étrange, qui y étant retenu, contribua aussi beaucoup à augmenter cette inflammation & tous les funestes accidens qui la suivirent, qui furent une extrême douleur avec grande tension de tout le ventre, une grosse fiévre continue avec redoublemens, grande oppression de poitrine avec fréquentes syncopes, qui furent les signes avant-coureurs de la mort de cette femme, qui étoit néanmoins accouchée assez heureusement pour son enfant, qui étoit vivant : mais très-malheureusement pour elle, qui ne put pas être délivrée de son arrierefaix dans le tems de son accouchement. De sorte que l'on peut connoître par cet exemple, que le danger que cause la retention des corps étrangers dans la matrice, est toujours d'autant plus grand, que l'on a fait de violence à cette partie pour les en tirer. C'est pourquoi pour éviter un remede qui seroit encore plus préjudiciable que la maladie, si l'on ne trouve pas la matrice disposée à permettre facilement l'extraction de ces corps étranges qui y sont retenus, il vaut mieux pour lors en commettre l'expulsion à la seule nature.

OBSERVATION DV.

D'une femme qui mourut vingt jours après ſon accouchement, par l'augmentation d'une fluxion de poitrine, dont elle étoit incommodée depuis plus d'un an.

LE 9 Octobre 1687, je vis une femme accouchée depuis quatre jours, qui avoit la fiévre avec une toux fréquente, & grande ſechereſſe de la gorge, procédant d'une fâcheuſe fluxion de poitrine, dont elle étoit fort incommodée depuis plus d'un an; & comme cette femme avoit outre cela un flux de ventre depuis près d'un mois, & qu'elle étoit fort émaciée, je la crûs pour lors en grand danger de la vie, qu'elle perdit le vingtiéme jour de ſa couche, comme je l'avois bien prévû : car il faut remarquer que l'accouchement eſt ordinairement un très-mauvais port, où viennent périr la plûpart des femmes qui ont une auſſi méchante poitrine que celle-ci avoit, après qu'elles ont été agitées de pluſieurs tempêtes durant le dangereux tems de leur groſſeſſe : parce que la nature qui étoit déja bien affoiblie par une ſi fâcheuſe maladie, ne pouvant pas bien faire l'évacuation des vuidanges de la couche, ces humeurs retenues ne manquent pas enſuite de refluer vers la poitrine, & d'augmenter en même tems l'indiſpoſition qu'elle ſouffroit avant l'accouchement.

OBSERVATION DVI.

De l'accouchement laborieux d'une femme, dont l'enfant avoit le col embarraſſé du cordon de ſon nombril.

LE 14 Octobre 1687, j'ai accouché une femme âgée de vingt-huit ans, d'une habitude aſſez replete, qui fut deux jours entiers en un travail très-laborieux, quoique ſon enfant, qui étoit une groſſe fille, vînt dans la ſituation naturelle. Elle eut durant trente heures des douleurs fort violentes & très-fréquentes, mais qui étoient de mauvaiſe eſpece, rejailliſſantes vers les reins, à cauſe que ſon enfant avoit le col embarraſſé du cordon de ſon nombril; & comme ſes douleurs, après avoir été très-fortes, vinrent enfin à ceſſer tout d'un coup, & que toutes celles qu'elle avoit eues juſques alors, avoient très-peu avancé l'accou-

chement, nonobstant trois lavemens qu'elle avoit pris depuis deux jours, & une saignée que je lui avois fait faire dès le premier jour de son travail; voyant que le tout ne produisoit aucun effet, je lui fis prendre l'infusion de deux drachmes de sené en peu de liqueur, y mêlant le jus d'une orange, afin de réveiller par ce petit purgatif ses douleurs, & chasser par bas quantité de vents, qui s'engendrant continuellement dans son estomac, & se glissant dans les intestins sans pouvoir avoir issue, contribuoient à lui causer de méchantes douleurs coupées. Ayant pris ce remede, deux heures ensuite je la fis saigner une seconde fois du bras, pour éviter qu'étant par trop échauffée par la longueur de son laborieux travail, & par l'opération de ce remede purgatif, elle n'eût pas la poitrine assez libre, ou qu'elle ne fût surprise de quelque convulsion, à quoi elle me paroissoit avoir de la disposition; & demi-heure après cette seconde saignée, voyant que le purgatif qu'elle avoit pris commençoit à opérer & à reveiller les douleurs de l'accouchement comme je l'avois espéré, je fis prendre à la malade encore un lavement avec trois onces de miel mercurial & un peu de sel dans la décoction, afin que la vertu de ces deux remedes agissant en même tems, pût plus facilement produire l'effet que j'en attendois, joint à la situation de la malade que je fis tenir cependant sur sa chaise percée, jusques à ce que son enfant eût été entierement pousse au passage; après quoi l'ayant fait remettre dans son lit, je l'accouchai heureusement d'une très-grosse fille vivante, qui avoit de très-larges épaules, & comme j'ai dit le col embarrassé de deux tours du cordon de son nombril. L'accouchement de cette femme fut aussi laborieux & aussi difficile, quoique ce fût son second, que si c'eût été son premier, parce que le premier enfant qu'elle avoit eu n'étant qu'un enfant de trois mois, dont elle étoit avortée l'année précédente, il n'avoit dilaté la matrice qu'à proportion de la petitesse de son corps; de sorte que ce second enfant étant à terme & fort gros, devoit être considéré comme si c'eût été le premier.

OBSERVATION DVII.

De l'accouchement d'une femme qui ayant été ſtérile durant quinze ans, devint féconde après la conception d'un faux germe.

LE 22 Novembre 1687, j'ai accouché une femme âgée de trente-trois ans de ſon premier enfant, qui étoit une fille dont elle n'étoit devenue groſſe qu'après la quinziéme année de ſon mariage, ayant été ſtérile durant tout ce long-tems, ſinon qu'environ deux années avant ſon accouchement, elle avoit ſeulement eu une fauſſe couche d'un faux germe, qu'elle avoit vuidé après deux mois de ſoupçon de groſſeſſe; enſuite de laquelle fauſſe couche il lui ſurvint un skirrhe phlegmoneux de la matrice, dont elle fut fort incommodée durant plus de ſix mois, auquel accident contribua beaucoup l'imprudence d'un Médecin, qui contre mon ſentiment lui fit prendre une médecine purgative dès le ſixiéme jour de ſa fauſſe couche, prétendant par le moyen de ce remede, rendre cette femme plus diſpoſée à devenir groſſe, comme elle le deſiroit paſſionnément, auſſi-bien que ſon mari. La ſtérilité de cette femme étoit ſemblable à celle dont j'ai parlé dans l'Obſervation CXCI. qui eſt ſuivie de la fécondité avec l'âge, par le changement de tempérament : & il faut remarquer en cet exemple, auſſi-bien que j'ai déja fait conſidérer en cette autre Obſervation, que le faux germe ne ſe pouvant engendrer, ſi la ſemence de l'homme n'eſt reçue & retenue conjointement avec celle de la femme dans la matrice, c'eſt ordinairement une eſpece de ſigne avant-coureur de fécondité en la femme qui a été auparavant ſtérile. On doit encore remarquer ici une choſe fort conſidérable, qui eſt que l'on ne doit jamais donner aucun purgatif à une femme durant que la matrice eſt en fluxion, ſoit dans le tems des menſtrues ordinaires, ſoit dans celui de l'évacuation des vuidanges qui s'en écoulent après l'accouchement, ou après une fauſſe couche, comme fit ce Médecin fort mal-à-propos contre mon avis, quoique je lui euſſe prédit l'accident qui en arriva à cette femme, lequel contribua beaucoup à prolonger encore ſa ſtérilité durant plus d'une année.

Observation DVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel, dont l'arrierefaix qui étoit resté en la matrice, n'en fut expulsé qu'au douziéme jour.*

Le 24 Novembre 1687, j'ai vû une femme qui venoit d'avorter, au terme de deux mois & demi de sa grossesse, d'un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel, que la nature avoit poussé dehors avec une perte de sang assez considérable, qui avoit été précédée d'un écoulement de séreusité roussâtre durant plusieurs jours. Lorsque je fus appellé pour la délivrer de l'arrierefaix de ce petit *fétus*, je trouvai que sa matrice étoit entiérement fermée, & que pour ce sujet, il n'y avoit pas moyen de l'en délivrer sans lui faire une violence qui lui auroit été plus préjudiciable, que je ne lui aurois apporté de soulagement par l'extraction forcée de ce petit arrierefaix. C'est pourquoi je jugeai plus à propos d'en commettre l'expulsion à la nature, qui n'en vint à bout qu'au douziéme jour; & ce corps étrange étant resté durant tout ce tems en la matrice, en fut expulsé à demi suppuré, après quoi cette femme se porta bien. La cause qui avoit le plus contribué à son avortement, fut, à ce que je crûs, un si grand resserrement de son ventre dans le tems de sa grossesse, qu'elle étoit quelquefois quinze jours entiers sans aller à la selle; de sorte que les grands efforts qu'elle faisoit pour rendre ces excremens excessivement endurcis par un si long séjour, ne manquoient pas de faire en même tems à la matrice une très-violente compression capable d'ébranler & d'expulser enfin le *fétus* nouvellement conçu, comme il lui étoit arrivé en plusieurs autres fausses couches qu'elle avoit déja eues avant ce dernier avortement.

Observation DIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu un flux de ventre presque continuel durant tout le tems de sa grossesse.

Le 18 Décembre 1687, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant mort en son ven-

tre depuis trois jours qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer : cette femme avoit été fort incommodée d'un flux de ventre preſque continuel durant tout le cours de ſa groſſeſſe, & en avoit été travaillée beaucoup plus quà l'ordinaire depuis cinq ou ſix jours ; ce qui avoit enfin fait périr ſon enfant en ſon ventre. Lorſque je la délivrai de cet enfant mort, qui ne laiſſa pas néanmoins de ſe préſenter dans la poſture naturelle, je trouvai qu'il avoit le col embarraſſé de deux tours du cordon de ſon ombilic qui étoient fort ſerrés, laquelle diſpoſition avoit bien pû, à ce que je crûs, contribuer en quelque façon à accélérer ſa mort dans le ventre de ſa mere, non pas en l'étranglant, comme pourroient s'imaginer ceux qui ne ſçavent pas que l'enfant ne reſpire pas dans le ventre de la mere, mais en interceptant, ou retardant beaucoup le mouvement du ſang, par la forte compreſſion que les vaiſſeaux de ce cordon pouvoient ſouffrir, à cauſe de ces deux contours dont le col étoit embarraſſé ; mais cette femme, qui étoit toute attenuée du flux de ventre dont elle avoit été incommodée durant preſque tout le tems de ſa groſſeſſe, ne laiſſa pas de ſe bien porter, après que je l'eus ainſi accouchée de cet enfant mort, ſon foible eſtomac faiſant pour lors beaucoup mieux la digeſtion des alimens que dans le tems de ſa groſſeſſe.

OBSERVATION DX.

D'une femme âgée de cinquante ans, qui avoit tout le corps glanduleux de la mammelle droite endurci.

LE 19 Décembre 1687, j'ai vû une femme âgée de cinquante ans, à qui enſuite de l'entiere privation de ſes purgations menſtruelles qu'elle avoit eues durant toute ſa jeuneſſe en abondance, il étoit ſurvenu une dureté à la mammelle droite, laquelle avoit été durant dix-huit mois au même état ; mais elle avoit tellement groſſi depuis ſix mois, que tout le corps glanduleux de cette mammelle en étoit endurci, excédant la groſſeur du poing, & occupant un peu plus le côté de l'aiſſelle, mais avec mobilité de la tumeur dans toute ſa baſe, nonobſtant quoi je crûs que cette tumeur ſe convertiroit certainement en un *Cancer* incurable dans l'âge avancé où étoit cette femme, qui étant privée de l'évacuation menſtruelle, ne pouvoit pas jamais eſpérer pour

cette raison, aucune diminution de son mal, & encore moins la guérison.

Observation DXI.

D'une femme qui vuida une espece de faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, dans lequel il y avoit un petit fétus, *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment.*

Le 17 Janvier 1688, j'ai vû une femme, qui après avoir eu durant un jour une mediocre perte de sang, venoit de vuider une espece de faux germe, dont elle avoit déja vuidé dès le jour précédent quelque leger fragment membraneux. Ce prétendu faux germe étoit de la grosseur d'un gros œuf de pigeon, & de figure approchante de celle de la cavité de la matrice. L'ayant ouvert je trouvai en son milieu un petit *fétus* avorté, qui bien que cette femme se crût être grosse de trois mois, n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment; ce qui me fit connoître qu'il falloit que le principe de vie eût été détruit en ce petit *fétus*, peu de tems après sa conception, & qu'à cause de cela, il n'avoit pas pris un plus grand accroissement. J'ai déja fait remarquer en plusieurs autres Observations, que tous les prétendus faux germes de cette nature ne sont proprement que de petits arrierefaix, auxquels la matrice donne la figure de sa cavité, en se contractant après que les eaux qui étoient contenues en leurs membranes s'en sont écoulées.

Observation DXII.

De deux différens accouchemens d'une femme qui étoit grosse à chaque fois de deux enfans.

Le 4 Février 1688, j'ai accouché une femme de deux enfans qui vinrent naturellement, & qui avoient chacun leur arrierefaix separé. Le premier de ces enfans, qui étoit le plus gros, étoit une fille; & le second étoit un garçon, qui étoit plus petit & plus foible. J'avois déja accouché cette même femme le 4 Mars de l'année 1683, de deux autres enfans de sa premiere grossesse, qui étoient pareillement une fille & un garçon; mais ces deux enfans n'avoient qu'un même arrierefaix qui leur étoit commun;

commun; & la fille qui étoit venue auſſi la premiere, étoit tout au contraire plus petite & plus foible que le garçon qui vint le dernier. La variété de ces deux exemples fait voir que lorſqu'il y a deux enfans, que ce n'eſt pas toujours le plus fort qui ſe préſente le premier pour ſortir, ni le garçon devant la fille; car cela dépend ſeulement de la ſituation des enfans. L'on voit auſſi par ces deux mêmes exemples que le nombre des arrierefaix ne correſpond pas toujours à celui des enfans; car quelquefois il n'y en a qu'un qui eſt commun à tous les deux enfans, quoiqu'ils ſoient de différent ſexe; & d'autres fois chaque enfant en a un qui lui eſt propre & particulier. Cette femme dans ſa premiere groſſeſſe ne porta ſes deux enfans que huit mois ou environ, comme ont coûtume de faire la plûpart des femmes qui ſont groſſes de pluſieurs enfans; car elles accouchent preſque toujours quinze jours ou trois ſemaines devant la fin du neuviéme mois: mais elle porta ces deux derniers à deux jours près de la fin de ce terme, quoiqu'elle eût eu une petite perte de ſang, lorſqu'elle n'étoit groſſe que de deux mois, qui s'arrêta par une ſaignée du bras que je lui fis faire, & par le repos qu'elle garda durant quelque tems, s'abſtenant cependant entierement du coït, comme je lui avois conſeillé. Mais ce qui me parut aſſez extraordinaire en cette femme, eſt qu'elle n'avoit point eu les jambes enflées dans les derniers mois de ſa groſſeſſe, comme ont ordinairement les femmes qui ſont groſſes de pluſieurs enfans.

OBSERVATION DXIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant vint à terme & ſe portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de ſang n'étant groſſe que de deux mois.

LE 4 Mars 1688, j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint à terme, & ſe portoit bien, quoique la mere étant groſſe ſeulement de deux mois ou environ, eût eu durant quelques jours une perte de ſang, s'étant pour lors aſſez fortement heurté les reins contre une table, & que vers le ſeptiéme mois de ſa groſſeſſe, elle eût encore eu une autre legere perte de ſang; leſquels accidens ceſſerent par deux ſaignées du bras, & par le repos avec l'abſtinence du coït que je lui avois conſeillés, cette abſtinence étant le principal repos que doivent garder les femmes

grosses qui ont quelque perte de sang par la matrice, de quelque cause qu'elle puisse venir. C'est pourquoi il ne suffit pas de conseiller à ces sortes de femmes de garder le lit, si on ne leur recommande en même tems de s'y tenir en repos, en s'abstenant entierement de l'action du coit, qui pourroit entretenir, & même augmenter leur perte de sang.

OBSERVATION DXIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit très-gros, présentoit la main & la tête, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 6 Mars 1688, j'ai accouché une femme d'un très-gros garçon, qui présentoit la main & la tête, avec sortie du cordon de l'ombilic; mais comme cet enfant étoit fort gros, ainsi qu'il me parut à la grosseur de la main qu'il présentoit, & que la mere étoit très-délicate; je jugeai plus à propos de réduire la main & le cordon de l'ombilic derriere la tête de l'enfant, après l'avoir ondoyé, & de le laisser venir naturellement, que de risquer la vie de la mere, en retournant ce gros enfant pour le tirer par les pieds; dans laquelle opération, qui auroit été très-laborieuse pour la mere, il seroit certainement mort; parce qu'il étoit déja extrêmement foible, ainsi qu'il me parut par le peu de battement que l'on sentoit à grande peine à son cordon qui se présentoit: c'est pourquoi n'ayant pas pû garantir cet enfant de l'extrême péril où il étoit, il vint mort, comme je l'avois bien préjugé, tant à cause que le travail de la mere fut fort prolongé par la grosseur de l'enfant, qui excédoit de beaucoup celle des autres enfans qu'elle avoit eus, que parce que le cordon de l'ombilic se présentoit toujours à chaque douleur au côté de la tête, quoique je l'eusse réduit: de sorte que ce cordon étant fortement comprimé, lorsqu'elle eut été poussée au passage, où elle demeura durant près de deux heures, cela fut cause de la mort de l'enfant, le mouvement du sang qui lui étoit absolument nécessaire pour le vivifier, ayant été entierement intercepté par l'exacte compression de ce cordon. Le pere & la mere de cet enfant qui leur étoit unique, eurent un grand chagrin de le voir venir ainsi mort; mais leur en ayant fait connoître la véritable cause que je leur expliquai, ils approuverent fort la prudente

conduite dont j'avois usé, qui fut salutaire à la mere, qui auroit couru risque de la vie, si j'eusse agi autrement que je fis.

Observation DXV.

De l'accouchement d'une femme à qui un certain Abbé charlatan vouloit faire prendre un remede, qu'il prétendoit avoir une vertu toute particuliere pour faire accoucher promptement.

Le même jour 6 Mars 1688, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement avec assez de facilité. Dans le tems que cette femme étoit en travail, un certain Abbé la vint voir, qui au lieu de faire son véritable métier, qui auroit dû être de prier Dieu, se mêloit de donner des remedes en charlatan; & prétendant en avoir un qu'il disoit être tout-à-fait spécifique pour faire accoucher promptement les femmes, il me proposa de le donner à cette femme pour accélérer son accouchement, m'assurant qu'elle ne manqueroit pas d'accoucher peu de tems après qu'on le lui auroit fait prendre; & qu'il falloit, afin qu'il produisît le bon effet qu'il en promettoit, attendre à le donner qu'elle eût de bonnes douleurs. Mais comme je lui dis que cette femme m'ayant confié entierement la conduite de son travail, je ne consentois pas qu'elle prît aucun remede qui ne me fût connu, il me répondit que c'étoit un remede particulier dont il ne vouloit pas enseigner le secret. A quoi je lui repliquai, qu'étant de profession Ecclésiastique, s'il sçavoit que son remede fût véritablement bon, il devoit le faire afficher publiquement pour le faire connoître charitablement à tout le monde, & que s'il n'avoit cet esprit de charité, il étoit indigne de sa profession; & pour lui montrer que je connoissois bien sa charlatanerie, qui étoit de ne donner son prétendu remede que lorsque la femme seroit dans les fortes douleurs, je lui dis que je sçavois un bien meilleur remede que je lui donnerois dans ce même tems, dont je voulois bien lui enseigner le secret, qui étoit de la simple eau commune dont je lui ferois boire quelques gorgées par intervalles, & que j'étois très-certain qu'elle accoucheroit peu de tems après, non pas à la vérité par l'effet de cette simple eau, mais par celui des bonnes douleurs qu'elle auroit lorsque je lui ferois prendre cette eau, qui ne serviroit qu'à calmer un peu la trop grande altération que les femmes en travail

ont dans le tems qu'elles ont de fortes douleurs : de sorte que je lui fis bien voir que je connoissois, comme j'ai dit, sa charlatanerie, qui étoit d'attribuer à son prétendu remede la facilité de l'accouchement, qui ne venoit que de l'effet des bonnes douleurs.

OBSERVATION DXVI.

D'une femme de vingt-trois ans qui n'avoit encore jamais eu ses menstrues, ce qui la rendoit stérile, à quoi un Medecin & un Chirurgien prétendoient remedier, en dilatant l'orifice interne de la matrice.

LE 9 Mars 1688, je vis une femme âgée de vingt-trois ans, mariée depuis trois ans, qui n'avoit jamais eu aucune évacuation menstruelle ; ce qui la rendoit stérile, & lui causoit de tems en tems de grands étourdissemens & des douleurs de tête & de reins, avec des élancemens vers la région de la matrice. Elle vint chez moi avec sa mere, pour me consulter touchant l'état présent où elle étoit, sur ce qu'un Médecin & un Chirurgien avoient tenté ce même jour de lui dilater de force l'orifice interne de la matrice avec des instrumens d'yvoire en forme de fuseaux, avec lesquels ils lui avoient fait souffrir une très-grande douleur, prétendant par cette dilatation lui procurer l'évacuation de ses menstrues qu'elle n'avoit jamais eues. Ayant touché cette femme, je lui trouvai la matrice d'une figure naturelle, l'empêchement de l'évacuation menstruelle ne procédant vraisemblablement que de l'obstruction & de la disposition des vaisseaux destinés à cet usage. On doit remarquer que ce Médecin & ce Chirurgien se trompoient fort, s'imaginant que leur violente opération étoit un sûr moyen de procurer à cette femme une libre évacuation de ses menstrues : car ainsi faisant, ils pouvoient facilement la blesser, & lui causer comme ils avoient fait une très-sensible douleur à la matrice, dont l'orifice interne pouvoit aisément, quelque petit qu'il fût, donner une libre évacuation au sang menstruel, si la nature l'eût pû dégorger des vaisseaux destinés à cet usage jusques dans la propre cavité de la matrice ; car le sang étant en liqueur, peut facilement s'écouler par la moindre petite ouverture.

OBSERVATION DXVII.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté ſon enfant juſqu'à dix mois entiers.

LE 12 Mars 1688, j'ai accouché une femme d'un gros garçon qui vint naturellement; mais c'étoit un des plus puiſſans enfans que j'euſſe de ma vie reçû, que la mere, ſelon ſa ſupputation, pouvoit avoir porté en ſon ventre juſques à dix mois entiers, ou tout au moins neuf mois & demi: car elle m'aſſura n'avoir point eu ſes menſtrues depuis le 28 Avril de l'année précédente: de ſorte que quand elle ne ſeroit devenue groſſe que vers le 28 Mai, qui étoit le tems auquel ſes menſtrues auroient dû lui revenir, elle auroit toujours très-aſſurément porté ſon enfant neuf mois & demi; ce qui paroiſſoit bien vraiſemblable par l'exceſſive groſſeur de cet enfant: car il faut remarquer que les enfans ſont toujours d'autant plus gros & plus forts, qu'ils font un plus long ſéjour au ventre de leur mere, & que ſuivant cette vérité, qui eſt très-conſtante (quoique contraire à l'opinion commune) les enfans qui naiſſent à huit mois vivent incomparablement mieux que ceux qui viennent à ſept mois; leſquels pour leur petiteſſe & leur extrême foibleſſe, périſſent toujours peu de tems après leur naiſſance prématurée, qui les doit faire mettre plûtôt au nombre des avortons, qu'à celui des enfans nés à terme.

OBSERVATION DXVIII.

D'une femme qui trois jours après une chûte, accoucha au terme de ſix mois d'un enfant, dont le cordon de l'ombilic n'avoit que le tiers de la longueur ordinaire.

LE 15 Mars 1688, j'ai accouché une jeune femme au terme de ſix mois & demi de ſa premiere groſſeſſe, d'une petite fille proportionnée en groſſeur au terme où elle étoit venue, la naiſſance de cet enfant ayant été avancée par une chûte que la mere avoit faite trois jours auparavant; à quoi avoit encore beaucoup contribué le peu de longueur qu'avoit le cordon du nombril de l'enfant; lequel cordon n'avoit pas plus d'un quartier

d'aune de notre mesure de Paris, qui étoit seulement le tiers de la longueur ordinaire qu'il auroit dû avoir ; ce qui avoit été cause que l'arrierefaix avoit été beaucoup ébranlé par la chûte de la mere, l'enfant ne pouvant avoir souffert l'agitation de cette chûte sans tirailler en même tems l'arrierefaix, à cause du peu de longueur que son cordon avoit. Cet enfant mourut peu d'heures après être ainsi né trop prématurément; mais la mere se porta bien ensuite, & je l'ai accouchée depuis ce tems-là de deux autres enfans à terme, qui se portoient bien, & qui avoient le cordon de leur nombril de la longueur qu'il devoit être.

OBSERVATION DXIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit mort, avoit la tête au passage depuis deux jours entiers.

LE 30 Mars 1688, j'ai accouché une femme âgée de quarante-quatre ans de son premier enfant, dont la tête étoit restée au passage depuis deux jours entiers après les eaux écoulées ; & comme lorsque je fus appellé pour secourir cette femme, il n'y avoit plus aucune espérance qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, & que son enfant étoit certainement mort en son ventre, comme il me parut, tant par la grande puanteur des excrétions de la matrice, & par les os de la tête de l'enfant que l'on sentoit être sans appui, & chevaucher beaucoup l'un sur l'autre, que parce qu'il y avoit trois jours entiers que la mere ne l'avoit point senti remuer, depuis une chûte qu'elle avoit faite ; je fis extraction de cet enfant avec l'instrument de mon invention, appellé *Tiretête*, me servant pour faire tout d'un coup une ouverture à la tête de cet enfant mort, suffisante à l'introduction de ce *Tiretête*, d'un autre instrument qui a la figure d'un fer de pique, que j'ai encore inventé, lequel est extrêmement utile pour faciliter cette opération. C'est pourquoi j'en ai fait représenter la figure avec celle de ce *Tiretête* dans mon Livre des Accouchemens, auquel lieu j'ai expliqué la maniere de se servir très-utilement de ces deux instrumens, avec lesquels je tirai cet enfant mort bien plus facilement que je n'eusse pû faire avec les crochets ordinaires. La matrice de cette femme resta durant plusieurs jours après son accouchement de la grosseur de la tête d'un enfant, tant à cause de la blessure qu'elle avoit reçue en la chûte que la femme avoit

faite auparavant, qu'à cause de la grande fluxion d'humeurs qui s'étoit faite sur cette partie, durant le trop long séjour de l'enfant mort; ce qui y avoit causé une disposition inflammatoire avec une si grande tension du ventre, que je crûs d'abord que cette femme en mourroit, joint à ce qu'elle avoit une grosse fiévre, & qu'il lui survint outre cela un flux de ventre: mais quelques jours ensuite tous ces accidens qui paroissoient être funestes, cesserent peu à peu par le moyen de trois saignées du bras & une du pied que je lui fis faire, après quoi elle se porta bien.

Observation DXX.

De l'accouchement d'une femme, qui après l'avortement d'un enfant de trois mois, étoit restée stérile durant quatorze ans.

Le 31 Mars 1688, j'ai accouché une femme de trente-trois ans, d'une fille dont elle n'étoit devenue grosse qu'après seize années de son mariage, ayant été stérile durant ce long espace de tems, sans aucune cause manifeste, sinon qu'elle me dit en l'accouchant, qu'étant devenue grosse en la seconde année qu'elle fut mariée, & que son Medecin l'ayant fait saigner du pied & purger mal à propos, nonobstant la répugnance qu'elle en avoit, elle étoit avortée par la violence des remedes qu'il lui ordonna, d'un petit enfant de deux ou trois mois, ce Medecin n'ayant pas connu sa grossesse; depuis lequel tems cette femme avoit toujours eu une grande aversion pour lui, dans la croyance qu'elle avoit, avec quelque raison, que sa longue stérilité ne procédoit que de ce premier avortement, qui avoit pû changer en elle la premier disposition de sa matrice. J'ai souvent vû commettre de semblables fautes par d'autres Médecins, qui ne se connoissant pas bien en l'Art, & attribuant comme fit celui-ci à d'autres maladies, les petites indispositions de la grossesse, sont cause de semblables avortemens, par les remedes qu'ils ordonnent mal-à-propos, & indifféremment aux femmes mariées comme aux autres, sans bien considérer qu'elles peuvent être grosses.

OBSERVATION DXXI.

D'un enfant né depuis vingt-huit jours, qui avoit un abscès phlegmoneux entre les membranes propres du testicule, qui le fit mourir.

LE 18 Avril 1688, je vis un enfant mâle dont j'avois accouché la mere depuis vingt-huit jours, lequel avoit un abscès phlegmoneux, dont la matiere étoit contenue entre les membranes propres du testicule droit; & comme cet enfant se portoit parfaitement bien quand il vint au monde, & durant les quinze premiers jours, après lequel tems il lui étoit survenu presque subitement une enflure & une inflammation de ce testicule, je crûs que cet accident pouvoit avoir été causé par une contusion, que quelque gros repli de la couche de l'enfant pouvoit avoir fait à cette partie délicate; de sorte que cette inflammation s'étant convertie en un abscès, l'on fut obligé d'en faire ouverture avec la lancette, pour faire sortir près d'une demi-palette de matiere purulente que l'on y trouva; & comme il est très-rare de voir des abscès de cette nature en cette partie aux enfans nouveau-nés, je crûs que celui-ci procédoit plûtôt de la cause que je viens de dire, que d'un dépôt d'humeurs fait par cause interne. Trois jours ensuite de cette premiere ouverture, il survint encore un autre petit abscès à la partie inférieure du *scrotum* de cette enfant, que l'on fut aussi obligé d'ouvrir pour donner issue à la matiere qui y étoit contenue : mais nonobstant cette opération que l'on espéroit lui devoir être salutaire, il ne laissa pas de mourir quelques jours ensuite : & comme cet enfant depuis sa naissance avoit toujours été fort resserré du ventre, je crûs que la mauvaise qualité du lait de la nourrice avoit pû aussi contribuer à l'augmentation de cet accident qui le fit ainsi mourir.

OBSERVATION DXXII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le second présentoit un pied & une main.

LE 30 Avril 1688, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle jumeau, qui présentoit un pied & une main; ce qui avoit été cause que la nature ne l'avoit pas pû pousser dehors, comme elle avoit fait un autre enfant, qui étoit une petite fille, que la Sagefemme de cette femme avoit reçue il y avoit déja trois heures, lorsque je fus mandé pour la secourir, à cause de la mauvaise situation de ce second enfant, que je tirai aussi-tôt vivant & se portant bien, en le prenant par les pieds, après avoir repoussé la main qu'il présentoit; ensuite de quoi je délivrai cette femme d'un très-gros arrierefaix qui étoit commun à ces deux enfans. Si la Sagefemme de cette femme eût été assez entendue en son art, elle l'auroit délivrée de ce second enfant immédiatement après avoir reçu le premier, & n'auroit pas laissé souffrir ainsi la mere & l'enfant durant trois heures entieres, nonobstant quoi l'un & l'autre ayant été aidés du secours que je leur donnai, se porterent bien ensuite.

OBSERVATION DXXIII.

D'un fameux Astrologue qui s'étoit trompé dans la prédiction du tems auquel sa femme devoit accoucher.

LE 4 May 1688, étant à l'accouchement d'une Dame, sa Garde me conta que depuis peu elle avoit gardé en couche de son premier enfant, la femme d'un fameux Astrologue, à laquelle son mari, devant même qu'elle fût grosse, revenant de l'Observatoire, la tête toute remplie de ce qu'il avoit remarqué par l'inspection des astres, avoit prédit qu'il lui feroit un enfant un tel jour, à une telle heure & tant de minutes, & que ce seroit un garçon dont elle accoucheroit certainement un tel jour, à une telle heure & tant de minutes: de sorte que ce jour étant arrivé, la femme de l'Astrologue toute préoccupée de la prédiction de son mari, crut aussi-bien que lui sentir les véritables douleurs de l'accouchement, & dans cette pensée elle envoya querir sa Sage-

femme & sa Garde, croyant pour lors être en état d'accoucher ; mais ce fut inutilement, car ces douleurs qui étoient fausses, cessèrent pour quatre ou cinq jours ; & s'étant ensuite véritablement trouvée mal pour accoucher, elle renvoya querir une seconde fois la même Sagefemme & la Garde ; mais son mari étant survenu, vouloit renvoyer la Sagefemme chez elle, la taxant de grande ignorance en son art, & lui disant qu'il avoit certainement connu par les astres, que sa femme n'étant pas accouchée la premiere fois, comme il l'avoit prédit, elle ne devoit assurément accoucher que quelques jours ensuite, à une telle heure & tant de minutes. Néanmoins ses douleurs s'étant augmentées de plus en plus, elle accoucha sur l'heure en sa présence, lorsqu'il vouloit à toute force renvoyer la Sagefemme ; & comme sa femme accoucha d'un fils qu'il souhaitoit, le chagrin qu'il avoit que sa prédiction n'étoit pas arrivée justement comme il avoit dit, se passa par la possession du bien qu'il avoit desiré, ayant toutefois bien deviné pour le sexe de l'enfant, qui par hazard se trouva conforme à sa prédiction & à son souhait. Cet exemple, qui est très-véritable, nous fait manifestement connoître que les plus sçavans hommes ne laissent pas quelquefois d'être préoccupés d'opinions chimériques.

Observation DXXIV.

D'une femme de quarante-six ans, qui après dix années de stérilité, étoit devenue grosse contre l'opinion de plusieurs Médecins.

Le 5 Mai 1688, je vis une femme âgée de quarante-six ans, grosse pour lors de six mois, après avoir été depuis son dernier enfant stérile durant dix années. Ce qui fut cause qu'étant devenue grosse cette derniere fois-ci dans un âge si avancé, & se sentant incommodée plus qu'à l'ordinaire après deux mois de suppression de ses menstrues, & croyant, à ce qu'elle me dit, qu'elle devoit perdre entierement cette évacuation naturelle, elle se fit saigner par plusieurs fois des bras & du pied, & se purgea fortement par le conseil des Médecins qu'elle consulta, sans que ses menstrues lui revinssent comme ils le prétendoient ; mais enfin elle fut fort étonnée, que ne recevant pas de soulagement de ses incommodités, elle sentit manifestement mouvoir son enfant en son ventre, étant grosse de quatre mois, & en accoucha dans

la ſuite fort heureuſement à terme. Cet exemple nous fait connoître, comme je l'ai déja dit en l'Obſervation DXX. que l'on doit bien prendre garde à ne pas traiter indifféremment les femmes mariées comme les autres, en attribuant à d'autres maladies les indiſpoſitions de la groſſeſſe ; car quoique cette femme ne laiſſât pas d'accoucher heureuſement de ſon enfant à terme, nonobſtant tous les remedes qu'elle avoit pris mal-à-propos, elle avoit néanmoins couru riſque d'en avorter, comme il étoit arrivé à l'autre femme dont j'ai parlé dans la ſuſdite obſervation.

OBSERVATION DXXV.

D'une femme ſtérile depuis neuf ans, à cauſe de l'évacuation ſurabondante de ſes menſtrues.

LE 7 Mai 1688, j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit une perte de ſang depuis trois ſemaines, avec grande douleur de matrice, accompagnée de quelque dureté & diſpoſition inflammatoire de cette partie ; ce qui lui étoit arrivé pour avoir été en carroſſe à la campagne étant dans la fluxion de ſes menſtrues, qu'elle avoit toûjours eues beaucoup plus abondamment que dans ſon état naturel, depuis neuf ans qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée à ſept mois, après être tombée, & principalement, parce que ſix ſemaines après ce dernier accouchement, étant de même actuellement dans la fluxion de ſes menſtrues, elle avoit été encore beaucoup fatiguée par l'ébranlement de ſon carroſſe, étant en voyage ; de ſorte qu'ayant eu auſſi pour lors une perte de ſang, ou plûtôt une évacuation ſurabondante de ſes menſtrues, & la même choſe lui ayant continué toutes les fois qu'elle avoit eu ſes ordinaires, cela l'avoit rendue ſtérile depuis tout ce tems-là, ſa ſtérilité accidentelle étant cauſée par une eſpece d'intempérie qui s'entretenoit continuellement en ſa matrice, débilitée par l'évacuation ſurabondante de ſes menſtrues.

Observation DXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont le travail fut assez pénible.

Le 14 Mai 1688, jai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, nonobstant quoi le travail de la mere lui fut assez pénible, parce que l'enfant avoit le col embarrassé de deux tours de son cordon; ce qui faisoit que la longueur de ce cordon en étant beaucoup accourcie, l'impulsion des douleurs en étoit toute entrecoupée, de sorte que l'enfant ne pouvoit pas être poussé au passage, sans tirailler en même-temps l'arrierefaix; ce qui faisant rejaillir les douleurs vers les reins, au lieu de répondre en bas, prolongea beaucoup le travail de cette femme, qui outre cela fut encore fort difficile à délivrer de son arrierefaix, à cause de la grande épaisseur qu'il avoit, comme il arrive ordinairement aux femmes dont l'arrierefaix est de la sorte, qui sont toûjours bien plus difficiles à délivrer que les autres: parce que la grande épaisseur de leur arrierefaix empêche qu'il ne sorte si facilement de l'orifice interne de la matrice, que font les arrieres-faix qui n'ont qu'une médiocre épaisseur, qui leur permet de s'allonger, en se repliant un peu vers le milieu de leur corps, où le cordon avec lequel on les tire est attaché, & de s'enfiler par ce moyen plus facilement dans le passage de l'orifice interne, qui commençant à se refermer immédiatement après la sortie de l'enfant, rend souvent la sortie des gros arrierefaix très-difficile, & principalement si le cordon vient à se rompre, comme il arrive quelquefois.

Observation DXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant se portoit assez bien; nonobstant toutes les grandes infirmités de la mere.

Le 16 Mai 1688, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois, d'une fille qui se portoit assez bien, quoique la mere eût été indisposée durant tout le tems de sa grossesse, d'une très-violente toux, avec un presque continuel crachement de sang, & de fréquens vomissemens, ayant été outre cela fort travaillée d'une fiévre continue avec des redoublemens durant plus de

quatre mois : mais s'étant mieux portée contre toute eſpérance durant les trois dernieres ſemaines de ſa groſſeſſe, elle accoucha ainſi aſſez heureuſement ; à quoi contribuerent beaucoup deux ſaignées du bras que je lui fis faire, & l'uſage du ſeul lait de vache tout récemment trait, avec un peu de pain mollet pour toute nourriture, que je lui avois conſeillé contre le ſentiment du Médecin ordinaire de cette femme, qui ne vouloit pas qu'elle prît du lait, parce qu'il croyoit qu'il ne convenoit point aux perſonnes qui ont la fiévre. Mais il connut bien par le bon effet que ce doux aliment produiſit en cette femme, que la fiévre accidentelle qu'elle avoit, qui ne procédoit que de la continuelle fluxion de poitrine dont elle étoit travaillée, ne devoit pas empêcher l'uſage de ce remede alimenteux, qui fut très-ſalutaire à la mere & à l'enfant. Mais il faut remarquer qu'outre les deux ſaignées du bras que j'avois fait faire à cette femme avant l'uſage du lait que je lui avois ainſi conſeillé, je lui en fis faire une autre dans le tems de ſon travail, pour éviter que ſon crachement de ſang ne vînt à ſe renouveller par les efforts de ſon accouchement, après lequel je lui fis encore continuer durant quelques mois l'uſage du même lait, qui contribua beaucoup au rétabliſſement de ſa ſanté.

OBSERVATION DXXVIII.

D'une femme qui accoucha au terme de ſix mois & demi de deux filles, dont l'une étoit vivante, & l'autre étoit morte depuis un très-longtems.

LE 2 Juin 1688, j'ai accouché une femme de deux filles, au terme de ſix mois & demi de ſa groſſeſſe, l'une deſquelles étoit vivante, mais ſi foible qu'elle mourut un quart d'heure après être venue au monde ; & l'autre étoit morte au ventre de la mere depuis un très-long-temps, comme il paroiſſoit manifeſtement par la corruption de ſon corps, dont la groſſeur n'égaloit qu'à peine celle d'un enfant de quatre mois. Cet enfant étoit ſi petit, que je le tirai tout enveloppé de ſes membranes avec l'arriere-fais qui étoit commun à ces deux enfans. Le travail de la mere avoit commencé par l'entier écoulement des eaux de cet enfant mort ; & comme je m'apperçus que nonobſtant le premier écoulement de ces eaux, il y avoit encore d'autres eaux qui ſe préſentoient dans leurs membranes au paſſage, je connus bien par là que cette

femme étoit grosse de deux enfans ; & sur ce que la mere avoit été beaucoup plus incommodée durant tout le tems de cette grossesse que dans les autres précédentes, je crus que ces indispositions avoient causé la mort à ce second enfant en son ventre, & que la corruption de ce même enfant mort, avoit enfin obligé la nature à l'expulser ; ce qu'elle n'avoit pas pû faire sans mettre dehors en même-temps l'autre enfant qui étoit encore vivant, mais si foible qu'il expira, comme j'ai dit, un quart d'heure après être né si prématurément : car quand il y a deux enfans dans la matrice, soit qu'ils ayent été conçus en même temps, comme ils sont toûjours, à ce que je croi, ou qu'il y en ait un des deux qui ait été engendré par une prétendue superfétation, si elle se peut faire, ce que je ne croi pas, il est impossible que la matrice, en ayant expulsé un prématurément, retienne l'autre jusques à terme, ou qu'ayant expulsé un de ces enfans qui seroit mort, elle puisse encore retenir l'autre qui seroit vivant. C'est pourquoi je tiens pour fabuleuses toutes les histoires que quelques Auteurs nous ont rapportées de semblables évenemens, à l'imitation de *Pline*, sur des fausses relations qui leur en avoient été faites. Cette femme se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée de ces deux enfans, nonobstant qu'elle en eut porté un mort en son ventre durant un très-long-tems, comme j'ai dit, l'autre ne laissant pas cependant d'être encore vivant, parce qu'il avoit son principe de vie particulier, & étoit entierement séparé de cet enfant mort par ses eaux, & par ses membranes propres, qui le préservoient de l'infection, quoique ces deux enfans n'eussent qu'un arrierefaix commun, la partie de ce même arrierefaix, où les vaisseaux du cordon de l'enfant vivant étoient inserés, étant restée saine, nonobstant l'altération qui paroissoit en l'autre partie où étoient les vaisseaux du cordon de l'autre qui étoit mort.

OBSERVATION DXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en deſſus & le front devant.

LE 8 Juin 1688, j'ai accouché une femme d'une fille qui venoit la face en deſſus, & le front devant ; ce qui faiſant renverſer la tête en arriere, augmentoit encore d'autant plus la difficulté de l'accouchement. La mere avoit vuidé toutes les eaux de ſon enfant durant trois jours, & eut enſuite durant quinze heures de méchantes douleurs entrecoupées, qui quoique médiocres, auroient néanmoins été plus que ſuffiſantes à pouſſer ſon enfant dehors, s'il n'eût pas été dans une ſi mauvaiſe ſituation, qui empêchoit la nature d'en pouvoir venir à bout ; à quoi je remédiai en introduiſant la main applatie au derriere de la tête de l'enfant, un peu devant le mouvement de la douleur, afin de redreſſer cette tête qui ſe renverſoit en arriere, & de la tirer avec cette même main, dans le temps que l'impulſion de la douleur produiſoit ſon enfant ; & par ce moyen ayant conduit la tête de l'enfant entierement hors du paſſage, je tirai facilement enſuite le reſte de ſon corps. Toute la face de cet enfant étoit ſi tuméfiée & ſi livide, à cauſe du long ſéjour qu'elle avoit fait au paſſage en cette mauvaiſe ſituation, qu'elle en paroiſſoit monſtrueuſe ; mais après quelques heures, elle reprit ſa figure & ſa couleur naturelle, & l'enfant ſe porta bien enſuite & la mere auſſi, que j'ai encore accouchée le 7 Août de l'année ſuivante, d'un autre enfant qui étoit un garçon, qui venant auſſi la face devant & en deſſus de même que l'autre, qui étoit une fille, faiſoit la même difficulté de l'accouchement, à laquelle je remédiai de la même maniere. Il faut remarquer que la véritable poſture naturelle des enfans qui viennent au monde, tant aux garçons qu'aux filles, eſt d'avoir toûjours la face en deſſous, & non pas en deſſus, qui eſt une poſture extraordinaire auſſi-bien aux garçons qu'aux filles, laquelle n'étant pas naturelle, prolonge toûjours beaucoup l'accouchement, & le rend très-difficile ; car pour lors, comme j'ai déja dit dans d'autres Obſervations, le ventre de la mere & la matrice ſe comprimant dans le tems des douleurs du travail, ſur les inégalités des bras & des jambes de l'enfant qui ſont en deſſus, auſſi-bien que ſa face, ne le peuvent pas pouſſer ſi aiſément

dehors, que lorsque cette compression se fait sur le dos, qui ayant une convexité pleine & égale par tout, contribue à la facilité de l'expulsion.

Observation DXXX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit fort sain & net, quoique la mere eût depuis trois mois le corps tout couvert d'une gratelle, qui lui causoit une insomnie presque continuelle.

Le 23 Juin 1688, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, sinon qu'elle avoit le col embarrassé de son cordon, ce qui fit que le travail de la mere en fut un peu prolongé, comme il arrive presque toûjours en pareille disposition; parce que la longueur du cordon étant pour lors beaucoup accourcie, cela fait que l'enfant qui en est ainsi bridé, ne peut pas être poussé au passage, sans tirailler en même temps l'arrierefaix où ce cordon est attaché; ce qui fait que le mouvement impulsif de la douleur qui en est intercepté, rejaillit aussi-tôt vers les reins, ou dans le ventre, au lieu de se terminer en bas. Les bonnes femmes croyent ordinairement que l'enfant s'embarrasse ainsi de son cordon, lorsque la femme étant grosse vient à devider du fil; mais cette cause est entierement imaginaire; car ce ne sont que les mouvemens irréguliers que l'enfant fait quelquefois, qui sont cause qu'il s'embarrasse de la sorte le col avec son cordon, ou quelqu'autre partie, à quoi contribue beaucoup la longueur de ce cordon, qui le fait flotter au milieu des eaux de l'enfant. Lorsque j'accouchai cette femme, elle avoit depuis trois mois tout le corps couvert d'une gratelle qui lui causoit des demangeaisons si extraordinaires, qu'elle en avoit une insomnie presque continuelle; cependant son enfant étoit fort net & très-sain, aussi-bien que son arrierefaix; ce qui fait bien connoître que l'enfant qui est au ventre de la mere, ayant son principe de vie particulier, purifie assez souvent le mauvais sang qu'il en reçoit pour sa nourriture, comme nous voyons que la branche d'un arbre, ainsi que je l'ai déja fait remarquer en d'autres Observations, adoucit l'âpreté de la séve qu'elle tire de l'arbre sauvage sur lequel elle est entée.

OBSERVATION DXXXI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui préſentoit un pied avec ſortie du cordon de l'ombilic, étoit mort, faute d'avoir été ſecouru par la Sagefemme.

LE 7 Juillet 1688, j'ai accouché une femme d'un enfant qui étoit mort en ſon ventre, ainſi qu'il me parut au cordon de ſon nombril, qui étoit ſorti avec un des pieds de l'enfant, étant déja tout froid & flétri, & ſans aucun battement lorſque je fus appellé pour ſecourir cette femme. Mais ſi j'euſſe été mandé dès le commencement de ſon travail, j'aurois indubitablement ſauvé ſon enfant qui étoit alors vivant; & comme cet enfant avoit d'abord préſenté ce même pied que je trouvai hors du paſſage avec ce cordon, je connus bien que l'impéritie de la Sagefemme qui étoit près de cette femme avoit été cauſe de la mort de l'enfant, ne lui ayant pas donné le ſecours néceſſaire, qui étoit de le tirer promptement par les pieds, comme je fis en ſa préſence avec aſſez de facilité. Cet exemple fait aſſez connoître que c'eſt avec grande raiſon que les femmes, ſans bleſſer la pudeur de leur ſexe, ont préſentement plus de confiance aux Chirurgiens expérimentés pour les accoucher, qu'à de ſimples Sagefemmes, qui perdent aſſez ſouvent le jugement à la moindre difficulté qui ſe rencontre dans l'accouchement: car quoique de tous les accouchemens contre nature que la mauvaiſe ſituation de l'enfant cauſe, il n'y en ait point de plus facile à faire que celui où l'enfant préſente les pieds, néanmoins la Sagefemme de cette femme laiſſa ainſi périr ſon enfant, qu'elle auroit facilement ſauvé, ſi elle eût été aſſez entendue en ſon art.

OBSERVATION DXXXII.

De l'accouchement d'une femme moribonde, qui avoit une exceſſive perte de ſang, qui fut cauſe qu'elle expira deux heures enſuite.

LE 10 Juillet 1688, j'ai accouché une femme qui étoit toute moribonde lorſque je fus appellé pour la ſecourir, à cauſe d'une exceſſive perte de ſang qu'elle avoit depuis neuf ou dix heu-

res, venant vrai-semblablement de la grande agitation du corps & de l'esprit qu'elle avoit eu sept ou huit jours auparavant, lorsqu'étant dans son carrosse elle s'étoit trouvée dans un grand embarras causé par un autre carrosse, les laquais & les cochers de part & d'autre en étant venus aux mains, & les Maîtres ayant mis l'épée à la main pour défendre chacun ses gens; de sorte que le mari de cette femme s'étant mis de la querelle, elle en avoit eu une si grande frayeur, & s'étoit tellement agitée dans ce temps, qu'elle en tomba en grande foiblesse, & fut ramenée en cet état chez elle; & sept ou huit jours ensuite, elle fut surprise de cette grande perte de sang, ayant eu dans le commencement qu'elle parut, à ce que me dit la Sagefemme qui étoit auprès d'elle, quelques petites douleurs de l'accouchement, qui cesserent aussi-tôt que la perte eut augmenté jusqu'à lui causer plusieurs grandes foiblesses. Je la trouvai en cette mauvaise disposition, lorsque j'arrivai dans sa chambre, ayant le visage d'une personne mourante, & une contenance toute inquiette, s'agitant à chaque moment de côté & d'autre, ayant un poulx petit & languissant qui présageoit une mort prochaine, comme je le fis assez connoître au Médecin de cette femme qui étoit présent, lequel conseilloit de la faire saigner du bras, dans le déplorable état où cette grande perte de sang l'avoit réduite. Mais je ne fus pas de son sentiment, n'approuvant point la saignée dans les pertes de sang aussi excessives qu'étoit celle de cette femme, ce remede n'étant convenable qu'à celles qui sont petites ou médiocres: & comme la malade avoit encore quelques petites douleurs, qui me firent esperer que secondant la nature, elle pourroit accoucher d'elle-même, je lui fis donner un simple lavement, qui produisant l'effet que j'en espérois, la fit accoucher sans aucune violence une heure après, d'un gros enfant qui étoit mort en son ventre, parce que cette perte de sang venoit de l'entier détachement de l'arrierefaix: mais tous mes soins furent inutiles à la pauvre malade, qui ne laissa pas de mourir deux heures après être accouchée: & comme en médecine, aussi-bien qu'en guerre, ainsi que j'ai déja fait remarquer en d'autres Observations, on nous attribue sans justice les mauvais événemens, l'on m'a dit que le Médecin de cette femme ayant vû que je n'avois pas approuvé la saignée qu'il vouloit lui faire faire dans l'extrême foiblesse où elle étoit lorsque je fus appellé pour la secourir, s'étoit servi malicieusement de l'occasion de sa mort pour me blâmer,

prétextant que cette saignée auroit pû lui être salutaire. Mais il sait le contraire en conscience, ou s'il ne le sçait pas, qu'il se souvienne de la raison que je lui alléguai, qui étoit que la saignée est bonne, comme j'ai dit, aux petites pertes de sang & aux médiocres : mais qu'elle est pernicieuse à celles qui sont excessives, comme étoit celle de cette femme, dont elle avoit été déja si affoiblie, que je suis très-certain que si on l'eût saignée, elle n'auroit pas manqué de mourir encore plûtôt qu'elle ne fit, & que le mauvais évenement doit être attribué à la seule grandeur de sa funeste maladie, & non pas à mon bon conseil, & à la grande assistance que je lui donnai dans cette extrémité en son accouchement, aidant autant qu'il étoit humainement possible, la nature qui succomboit.

Observation DXXXIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre au treizieme jour de son accouchement.

Le 15 Juillet 1688, je vis une femme accouchée depuis deux jours assez heureusement pour son enfant, qui étoit son premier, lequel se portoit bien, quoique la mere eût un fâcheux flux de ventre, dont elle avoit été déja beaucoup travaillée durant quinze jours avant son accouchement, & qui ayant continué ensuite, la fit mourir le treizieme jour, à quoi contribua un peu, si je ne me trompe, une médecine purgative qu'on lui donna, contre mon sentiment, dès le neuviéme jour de sa couche, au lieu de lui faire prendre du lait sans la purger, comme je l'avois conseillé, pour ne pas irriter davantage son mal, laquelle purgation trop prématurée, augmenta tellement la maladie de cette femme, qu'elle mourut peu de jours ensuite, comme je l'avois bien préjugé, ayant souvent remarqué que toutes les médecines purgatives causent ordinairement plus de mal qu'elles n'apportent de soulagement aux femmes accouchées, si elles en usent devant le vingtieme jour, & principalement à celles qui ont des flux de ventre de cette nature, & à celles qui ont quelque fluxion de poitrine.

Observation DXXXIV.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 6 Août 1688, j'ai vû une femme âgée de quarante-cinq ans, qui après avoir senti, à ce qu'elle me dit, beaucoup d'agitation & de tiraillement lorsque la Sagefemme l'avoit délivrée de l'arrierefaix en son dernier accouchement, il y avoit cinq ans, ressentoit depuis tout ce temps-là des douleurs extraordinaires en la matrice toutes les fois qu'elle avoit ses menstrues, vuidant même souvent quelques caillots de sang, ce qui l'avoit obligée d'avoir recours à plusieurs Médecins, qui au lieu de la faire saigner du bras de temps en temps, & de lui conseiller l'usage du lait, comme j'aurois fait, l'avoient très-souvent purgée, & lui avoient enfin ordonné fort mal-à-propos l'usage des eaux de *Bourbon*, avec d'autres purgatifs souvent réiterés; qui ayant encore augmenté son mal par une nouvelle fluxion d'humeurs sur la matrice, furent cause qu'il lui survint enfin un ulcere carcinomateux en cette partie, quinze jours après l'usage de ces eaux, qui, quoique salutaires pour beaucoup d'autres maladies, n'étoient point du tout convenables à son indisposition, non plus que tous les purgatifs qu'elle avoit pris par le conseil de ses Médecins, qui lui dirent enfin, mais trop tard, qu'elle me devoit consulter sur l'état de sa maladie, que je trouvai être entierement incurable lorsque je la vis, & la devoir faire mourir certainement dans peu de mois, comme il arriva.

Observation DXXXV.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, qui occupoit aussi tout le col de la vessie.

Le 10 Août 1688, je vis une femme accouchée seulement depuis quatre mois, qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, qui occupoit aussi tout le col de la vessie, & lui causoit une continuelle issue involontaire de l'urine. Je jugeai que cette maladie la devoit faire certainement mourir dans peu; & comme cette femme me dit que durant sa derniere grossesse elle avoit eu

un fréquent écoulement de vilaine matiere séreuse, & purulente, cela me fit croire que cet ulcere carcinomateux s'étoit formé dans le tems même de cette grossesse, ensuite de quelque gonorrhée virulente dont elle pouvoit avoir été infectée en ce temps, & dont la cause maligne avoit rendu sa maladie d'autant plus incurable, joint à la violence de cette partie qui étoit déja ulcerée, avoit reçue dans le temps de l'accouchement.

OBSERVATION DXXXVI.

D'une femme qui avorta au terme de six mois d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines ensuite de la petite vérole qu'elle avoit eue.

LE même jour 10 Août 1688, je vis une femme qui venoit d'avorter au terme de six mois, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines entieres, depuis tout lequel tems elle ne l'avoit point senti remuer, ensuite de la petite vérole qu'elle avoit eue, n'étant grosse que de quatre mois, lorsqu'elle fut surprise de cette dangereuse maladie, dont elle étoit néanmoins bien guérie. Elle eut avant cet avortement une petite perte de sang, qui en fut le signe avant-coureur durant cinq ou six jours; mais elle se porta bien après que la nature eut ainsi expulsé d'elle-même cet enfant mort, qui n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi, qui étoit environ le tems auquel il étoit mort au ventre de sa mere.

OBSERVATION DXXXVII.

De l'accouchement d'une petite femme qui étoit grosse de trois enfans, dont le second présentoit le bras, & le troisieme les pieds.

LE 24 Août 1668, j'ai accouché une pauvre femme grosse de trois enfans, au terme de huit mois. C'étoit une petite femme toute émaciée, & presque moribonde, qui avoit été très-extraordinairement incommodée durant tout le cours de sa grossesse, & principalement vers la fin, ayant eu les jambes & les cuisses extrêmement tuméfiées, & même les deux levres de la partie honteuse, auxquelles un Chirurgien de mes confreres avoit

fait fort à propos quelques jours auparavant plusieurs scarifications avec la lancette pour donner issue aux eaux qui en faisoient une grande distension. Lorsque je fus appellé pour secourir cette femme dans le mauvais état où je la trouvai, il y avoit une heure & demie qu'elle étoit accouchée naturellement du premier des trois enfans dont elle étoit grosse, qui étoit une fille vivante que sa Sagefemme avoit reçue ; mais je la délivrai des deux autres, dont l'un étoit une autre fille qui étoit aussi vivante, laquelle présentoit le bras, étant encore enveloppée de ses eaux, dont je rompis les membranes pour la tirer par les pieds, après l'avoir retournée ; ensuite de quoi je tirai le troisiéme de ces enfans aussi par les pieds qu'il présentoit. Ce dernier enfant étoit un garçon, qui étoit mort au ventre de la mere depuis plus de quinze jours ou trois semaines, comme il paroissoit manifestement à sa corruption. Je reconnus bien d'abord en accouchant cette femme de ce second enfant, qu'elle en avoit encore un troisiéme en son ventre ; car ayant dégagé un des pieds de l'enfant, & voulant chercher & dégager le second pied de ce même enfant pour le tirer plus facilement, je trouvai un des pieds du troisiéme enfant qui se présentoit ; & comme ce pied étoit beaucoup plus petit que celui que j'avois premierement dégagé, quoique de différent côté, cela me fit bien voir que ce dernier pied étoit certainement de ce troisiéme enfant. Tous ces trois enfans avoient chacun leur arrierefaix très-bien figuré, & ces arrierefaix étoient aussi distinctement séparés l'un de l'autre, tant de leurs corps, que de leurs membranes, que s'il n'y avoit eu qu'un seul enfant. C'est ce qui fit que je ne tirai ces trois arrierefaix que l'un après l'autre, & qu'étant tous trois ainsi entierement séparés, l'attraction du premier ne servoit de rien à faire sortir les autres, que je fus obligé de tirer aussi séparément, aprés toutefois avoir tiré auparavant tous les enfans, comme l'on doit toûjours faire quand il y en a plusieurs. Ces enfans paroissoient à leur proportion être du terme que la mere croyoit être grosse à l'exception du troisiéme, qui étant mort depuis quelque temps en son ventre, étoit plus petit d'un quart que les deux premiers qui étoient vivans ; mais si foibles qu'ils ne vécurent que peu de jours. Cependant la mere qui étoit presque moribonde lorsque je l'accouchai, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

OBSERVATION DXXXVIII.

D'une femme qui fut ſurpriſe de la petite vérole dés le lendemain qu'elle fut accouchée.

LE 30 Août 1688, j'ai délivré une femme de ſon arrierefaix qui étoit reſté en la matrice, ſon enfant, qui étoit un garçon à terme qui ſe portoit bien, étant venu tout ſeul, par la ſimple opération de la nature, qui l'avoit mis dehors avant que je fuſſe arrivé pour la ſecourir. Cette femme avoit eu dans les deux précédens jours des accès de fiévre aſſez conſidérables, & fut ſurpriſe dès le lendemain de ſon accouchement de la petite vérole, dont elle guérit néanmoins heureuſement ſans aucun fâcheux accident, la nature s'étant parfaitement bien dégagée par l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la moindre ſuppreſſion auroit pû lui être mortelle dans le temps de cette dangereuſe maladie.

OBSERVATION DXXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant; laquelle avoit outre cela une grande perte de ſang.

LE 6 Septembre 1688, j'ai accouché une femme au terme de huit mois, d'un enfant qui venoit le cul devant, & étoit mort au ventre de ſa mere, par une grande perte de ſang, dont elle avoit été ſurpriſe tout d'un coup, ſans aucune cauſe manifeſte, il y avoit ſept ou huit heures; mais comme nonobſtant cette grande perte de ſang elle avoit quelques douleurs, qui me firent eſpérer qu'avec un peu d'aide, elle pourroit accoucher d'elle-même, ſans qu'on fût obligé de précipiter l'extraction de ſon enfant, & de faire trop de violence à la mere, je commis une partie de l'opération à la nature, ayant ſeulement aidé à percer les membranes des eaux, & à dégager l'enfant du paſſage; moyennant quoi cette femme accoucha aſſez heureuſement, vû la grandeur de l'accident, & elle ſe porta bien enſuite, ſinon qu'elle fut travaillée durant le premier jour de très-violentes tranchées, cauſées par un gros caillot de ſang noirâtre de la groſſeur du poing, qu'elle vuida le jour ſuivant, lequel caillot de ſang

parut au mari de cette femme, qui étoit un assez celebre Medecin, être un gros faux germe, à ce qu'il me dit en me le montrant; mais je lui fis voir manifestement qu'il s'étoit trompé, & que ce n'étoit en tout son corps qu'un pur caillot de sang endurci par la contraction de la matrice, qui en avoit exprimé toute la sérosité; de sorte que le plus grossier du sang dont ce caillot s'étoit formé, étant retenu en elle, avoit causé à la mere de si douloureuses tranchées, que son estomac compatissant à ces mêmes douleurs, avoit été en continuel vomissement de tout ce qu'on lui fit prendre durant douze heures entieres. Ce sont ces sortes de caillots de sang qui causent ordinairement les douloureuses tranchées que la plûpart des femmes accouchées sentent dès le premier jour, lesquels caillots se forment ainsi par le sang des vuidanges qui ne sortant pas en liqueur hors de la matrice, aussi-tôt qu'il s'est écoulé de ses vaisseaux, s'accumule peu-à-peu en la cavité de cette partie, dont l'orifice se referme après l'accouchement; de sorte que ce caillot grossissant de plus en plus, fait pour lors une douloureuse distension de la matrice, qui en tâchant de se refermer, fait en se contractant de violens efforts pour repousser ce corps étrange. Mais si les Médecins eux-mêmes, comme l'on voit par cet exemple, prennent quelquefois par inadvertance des caillots de sang de cette nature pour des faux germes, on voit encore bien plus souvent des Gardes d'accouchées, & des Sagefemmes s'abuser de la même maniere.

OBSERVATION DXL.

De l'accouchemens d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit la main avec la tête.

LE 13 Septembre 1688, j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, de deux filles qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. La premiere de ces filles vint naturellement, & se portoit fort bien; mais la seconde passoit la main avec la tête, & étoit si foible quand elle vint au monde, qu'elle expira une heure ensuite, quoiqu'elle n'eût souffert aucune violence dans l'opération que je fis pour donner lieu à la nature de pousser dehors ce second enfant, comme elle avoit fait le premier, qui fut de réduire

duire la main de ce second enfant au derriere de sa tête ; ce qu'ayant fait assez facilement, le passage étant suffisamment dilaté par la sortie du premier enfant, ce second fut aussi-tôt expulsé sans beaucoup de peine pour la mere, qui avoit eu les jambes & les pieds fort enflés durant les derniers mois de sa grossesse, comme ont ordinairement toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, lesquelles accouchent aussi toujours quinze jours ou trois semaines devant la fin du neuvieme mois, la trop grande distension de leur ventre ne permettant pas qu'elles puissent porter leurs enfans jusques au terme de neuf mois complets.

Observation DXLI.

D'une femme qui accoucha à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang au sixieme mois de sa grossesse.

Le 17 Septembre 1688, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang durant trois ou quatre jours au sixieme mois de sa grossesse, s'étant blessée par le renversement de son carrosse, nonobstant quoi elle porta son enfant jusques à terme, & en accoucha heureusement, à quoi contribuerent beaucoup une saignée du bras que je lui fis faire incontinent après sa blessure, & le repos que je lui fis garder avec l'abstinence du coït, que je lui conseillai durant un mois entier, afin de laisser raffermir sa grossesse qui avoit été ébranlée par cette blessure ; & sur ce que cette femme me demanda dans le commencement, s'il ne suffisoit pas qu'elle demeurât ainsi en repos durant les neuf jours de sa blessure, je lui fis entendre que le terme de neuf jours n'avoit rien en soi de considérable sinon que son étendue étoit assez grande, pour faire connoître le dégré de la blessure par les accidens qui pouvoient survenir avant la fin du neuviéme jour ; mais que comme il y avoit des blessures à toutes sortes de degrés, il y en avoit de petites, que neuf heures de repos suffisoient pour y remédier, & d'autres si grandes, qu'il falloit quelquefois plus de neuf jours, pour bien raffermir la grossesse qui en avoit été violemment ébranlée : de sorte que persuadée de cette raison, & ayant suivi exactement mon conseil, elle évita le grand danger où elle étoit d'ac-

coucher prématurément ; ce qui lui fut salutaire & à son enfant ; qu'elle porta, comme j'ai dit, jusques à terme, & en accoucha heureusement.

Observation DXLII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang depuis trois semaines, & dont l'enfant venoit les pieds devant.

Le 19 Septembre 1688, j'ai accouché une femme au terme de sept mois, d'une petite fille vivante qui venoit les pieds devant ; & comme la mere avoit depuis trois semaines entieres une perte de sang assez abondante, qui s'étoit tellement augmentée, qu'elle étoit en danger d'en perdre la vie, & son enfant aussi, je fus obligé de rompre les membranes des eaux de l'enfant pour accélérer l'accouchement, en le tirant aussi-tôt par les pieds qu'il présentoit, sans lequel secours la mere & l'enfant seroient indubitablement morts dans peu d'heures ; & comme cet enfant étoit fort petit & foible, tant à cause de sa naissance prématurée de deux mois entiers, qu'à cause de la grande perte de sang de la mere, il ne vêcut que deux jours ; mais la mere se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée.

Observation DXLIII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui étoit réduite à l'agonie, étant en travail depuis six jours entiers.

Le 12 Octobre 1688, j'ai accouché une pauvre femme, qui lorsque je fus appellé pour la secourir, étoit réduite à l'agonie, étant en travail depuis six jours entiers, sans pouvoir accoucher de son premier enfant, qui étoit resté au passage, à cause de son extraordinaire grosseur, ses eaux s'étant entierement écoulées dès le premier jour de ce laborieux travail ; quoique cette femme qui étoit des plus petites, & âgée de plus de quarante-deux ans, fût déja à l'agonie, comme j'ai dit, & je ne laissai pas de lui tirer du ventre son enfant, qui par sa grande corruption me parut être mort depuis plus de trois jours. C'étoit à la vérité bien profaner le remede, que d'entreprendre une opération de cette

nature, vû qu'il n'y avoit plus pour lors aucune eſpérance de pouvoir ſauver, ni la mere qui étoit tout-à-fait moribonde, ni l'enfant qui étoit très-certainement mort, comme il paroiſſoit par beaucoup de ſignes qui le faiſoient manifeſtement connoître. Mais j'y fus obligé par la très-inſtante priere qu'une Dame de la premiere qualité m'en fit, me diſant que bien qu'il n'y eût plus d'eſpérance, comme je lui avois fait connoître, de pouvoir ſauver par ce ſecours la vie à cette pauvre femme, à cauſe de l'extrémité où elle étoit réduite, on pourroit néanmoins peut-être la lui prolonger de quelques jours ; de quoi étant demeuré d'accord, elle me répliqua auſſi-tôt pour m'y faire réſoudre, que ſelon Dieu on n'étoit pas moins obligé de prolonger la vie d'une perſonne, que de la lui ſauver, quand on le pouvoit, & enfin que je l'obligerois autant, ſi je voulois accoucher charitablement cette pauvre femme, que ſi je la ſecourois elle-même dans une pareille néceſſité. Après une ſi forte inſtance de cette Dame, j'entrepris donc cette opération, qui pour l'énorme groſſeur de cet enfant mort, l'extrême petiteſſe de la mere, & le déplorable état où elle étoit réduite, fut une des plus laborieuſes que l'on puiſſe faire, ayant été obligé de me ſervir d'un inſtrument de mon invention, nommé *Tiretête*, afin de faire plus facilement l'extraction de la tête de cet enfant qui étoit fortement engagée au paſſage. La corruption de ce gros enfant étoit ſi grande, que lorſque je l'eus tiré du ventre de la mere, toute ſa chambre en fut auſſitôt ſi infectée, que l'on n'y pouvoit pas durer. Cependant cette pauvre femme, toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laiſſa pas de vivre encore trois jours, à la fin deſquels elle expira, avec beaucoup plus de tranquillité qu'elle n'auroit pas fait, ſi je l'euſſe laiſſée mourir avec ſon enfant dans le ventre ; mais on lui auroit certainement ſauvé la vie, ſi on n'eût pas attendu trop tard à la faire ſecourir.

OBSERVATION DXLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit une tumeur phlegmatique à la tête, vers le haut de l'os pariétal.

LE 13 Octobre 1688, j'ai accouché une femme de ſon premier enfant, qui étoit un garçon qui en venant au monde avoit une tumeur phlegmatique à la tête vers le haut de l'os pa-

rietal, de la grosseur de la moitié d'un gros œuf de poule, laquelle tumeur se termina peu-à-peu fort heureusement par résolution, mais ce ne fut qu'après y avoir appliqué durant trois semaines une compresse trempée en eau-de-vie. Ce n'étoit qu'un phlegme ondoyant qui étoit contenu en cette tumeur, qui étoit tout-à-fait indolente, & dont la peau n'avoit aucun changement de couleur comme ont souvent ces autres sortes de tumeurs contuses, qui paroissent ordinairement au-dessus de la tête des enfans nouveaunés, quand elle est demeurée trop long-tems arrêtée au passage, de sorte que l'on pouvoit dire que cette tumeur phlegmatique étoit une espece de petit *Hydrocephale* particulier, dont la matiere étoit seulement contenue sous le cuir chevelu, ce qui fit que la santé de l'enfant n'en fut aucunement alterée, ni dans tout le tems que cette tumeur parut, ni dans la suite après qu'elle eut été dissipée, comme j'ai dit, par le moyen de l'application d'une simple compresse trempée dans de l'eau-de-vie.

Observation DXLV.

D'une femme qui ayant eu vers le second mois de sa grossesse une perte de sang, ne laissa pas d'accoucher heureusement au terme de neuf mois.

Le 14 Octobre 1688, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement au terme de neuf mois, comme il paroissoit bien par la proportion du corps de cet enfant, quoique la mere eût eu une petite perte de sang durant quelques jours vers le second mois de sa grossesse; laquelle perte de sang elle croyoit en ce temps-là n'être qu'une simple évacuation menstruelle; ce qui faisoit qu'elle doutoit pour lors de sa grossesse, & auroit crû être accouchée justement à sept mois de cet enfant, qu'elle avoit effectivement porté neuf mois entiers, comme il me parut manifestement, tant par les signes qui me firent connoître qu'elle étoit certainement grosse de deux mois, ou environ, dans le temps que cette petite perte de sang lui arriva, comme je l'en avois assurée, que par toutes les proportions du corps que son enfant avoit quand il vint au monde.

OBSERVATION DXLVI.

D'une femme qui accoucha très-heureuſement deux heures après avoir fait une violente chûte dans l'eſcalier de ſon logis.

AU mois de Février de l'année 1689, lorſque je n'étois encore qu'à peine remis d'une cruelle & dangereuſe maladie qui m'avoit détenu au lit durant trois mois entiers, l'on me vint querir pour aller ſecourir une femme groſſe, qui venoit de faire une ſi violente chûte dans l'eſcalier de ſon logis, que l'on craignoit qu'elle en mourût & ſon enfant auſſi. Cette femme croyoit pour lors n'être groſſe que de ſept mois, & que les douleurs de l'accouchement qu'elle reſſentoit n'avoient été provoquées que par cette furieuſe chûte qu'elle venoit de faire, en ayant été ſurpriſe immédiatement après la grande commotion que tout ſon corps avoit reçue. Cependant je l'accouchai fort heureuſement, deux heures après d'un enfant qui vint naturellement, & qui ſe portoit fort bien, & paroiſſoit par la juſte proportion de tout ſon corps être venu au terme de neuf mois, ce qui me fit croire que la mere s'étoit aſſurement trompée dans la ſupputation du véritable temps de ſa groſſeſſe, qu'elle pouvoit avoir ignorée dans le commencement à cauſe qu'elle n'étoit pas ordinairement bien reglée dans l'évacuation de ſes mois, ainſi qu'elle me dit. C'eſt ce qui me fit croire que ſon accouchement n'avoit été vrai-ſemblablement acceleré par la chûte qu'elle avoit faite, que de quelque peu de jours ſeulement, & non pas de deux mois entiers, comme elle le croyoit; de ſorte que cette femme ayant ainſi évité le grand danger de la vie, où l'on croyoit que cette chûte précipitée l'avoit miſe, ne laiſſa pas de ſe porter auſſi-bien après être accouchée, & ſon enfant pareillement, que ſi ce perilleux accident ne lui

Observation DXLVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, qui venoit le cul devant.

Le 8 Mars 1689, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois qui vint le cul devant, & qui étoit encore vivant, quoique la mere eût auparavant vuidé continuellement durant trois semaines une très-grande abondance d'eaux teintes de sang, qui fut le signe avant-coureur certain de son avortement. Car il faut remarquer que quoique l'on voye quelquefois des femmes conserver leur grossesse, après avoir vuidé de simples eaux par la matrice en assez grande abondance, il n'en est pas de même quand ces eaux sont teintes de sang; car pour lors c'est un signe certain que la matrice commence à s'ouvrir plus considérablement, & qu'elle ne peut plus retenir l'enfant à quelque terme qu'il soit, après un grand écoulement d'eau de cette nature. Cette femme se porta néanmoins bien après être ainsi avortée de ce petit enfant qui resta encore en vie durant une heure.

Observation DXLVIII.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, par le mauvais effet de beaucoup de remedes que des Médecins qui ignoroient sa grossesse lui avoient ordonnés mal-à-propos.

Le 15 Mars 1689, je vis une femme grosse de quatre mois, que deux très-celébres Medecins avoient fait saigner du pied dans le commencement de sa grossesse qu'ils ignoroient, & lui avoient fait prendre ensuite très-mal-à-propos beaucoup de remedes, qui à force de la tourmenter la firent avorter d'un enfant qui expira aussi-tôt qu'il fut né si prématurément, quelque jours après que je l'eus vûe au mauvais état où tous ces remedes ordonnés sans raison l'avoient réduite, ayant pour lors un écoulement de sérosité sanglante qui s'étoit renouvellé par plusieurs fois, ce qui me fit connoître qu'elle étoit en grand danger d'avorter dans peu, de l'enfant dont je l'assurai qu'elle étoit grosse, nonobstant le sentiment contraire de ces deux fameux Medecins,

qui ne pouvoient pas se le persuader, ayant toujours attribué les incommodités que la grossesse de cette femme lui causoit, à une simple suppression de ses menstrues, dont ils avoient prétendu lui procurer l'évacuation par quantité de remedes qu'ils lui avoient fait prendre, qui ne convenoient point à une femme grosse, comme elle étoit contre leur opinion. La cause de l'erreur de ces Medecins fut de n'avoir pas bien consideré comme ils devoient faire, qu'il ne faut pas traiter une femme mariée qui a une suppression de ses menstrues, comme on traiteroit une fille. Mais je croi que cet exemple les a dû rendre plus prudens en d'autres occasions qu'ils ne furent en celle-ci, où ils negligerent fort malheureusement pour le pauvre enfant dont cette femme avorta, de bien examiner le veritable état où elle étoit.

Observation DXLIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant mourut de convulsions causées par de douloureuses tranchées dès le second jour.

Le 17 Avril 1689, j'ai accouché une femme d'une fille, qui quoiqu'elle fût assez forte, & qu'elle se portât parfaitement bien lorsqu'elle vint au monde, mourut deux jours ensuite, ayant eu auparavant quelques mouvemens convulsifs, causés par la violence de la douleur des tranchées dont les enfans nouveaunés sont quelquefois fort tourmentés, pour l'une des deux causes qui suivent : l'une par le *meconium* qui est contenu dans leurs intestins, dont leur ventre ne peut pas bien se dégager ; & l'autre par la faute des nourrices, qui voyant crier les enfans nouveau-nés, leur donnent dès les premiers jours de la boulie, prétendant fortifier leur petit estomac par cet aliment grossier, qui au contraire leur cause assez souvent dans ces premiers jours de si douloureuses tranchées, qu'il leur en arrive des convulsions mortelles. Lorsque je reçus cet enfant, je m'apperçus que le cordon de son nombril n'avoit que le tiers de la longueur ordinaire qu'il auroit dû avoir, ce qui avoit été cause que la mere avoit été extrêmement incommodée durant toute sa grossesse ; car ce cordon par trop court faisoit que l'enfant n'avoit pas la liberté de se mouvoir sans agiter & tirailler en même-tems l'arriere-faix où il étoit attaché : cela fut aussi la cause pour laquelle la mere eut

durant quelques heures, quinze jours devant que d'accoucher, de fausses douleurs, qui ne venoient apparemment que de l'extrême brieveté du cordon de l'enfant, qui ne lui avoit pas permis de se tourner comme les enfans ont coutume de faire quelque temps avant l'accouchement, sans agiter beaucoup en même temps l'arrierefaix, ainsi que j'ai dit.

OBSERVATION DL.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois & demi, après avoir eu une perte de sang presque continuelle durant deux mois.

LE 19 Avril 1687, j'ai accouché une femme d'un petit enfant mâle de cinq mois & demi, qui étoit encore vivant quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang, presque continuelle durant deux mois entiers, qui s'étant renouvellée augmenta de telle sorte, que l'avortement en fut provoqué à cette femme, qui nonobstant le mauvais état où elle étoit, n'avoit pas laissé d'aller en carosse, ayant négligé de suivre le bon conseil que je lui avois donné, qui étoit de garder le repos en son lit, ou à tout le moins dans sa chambre, par le moyen de quoi elle auroit peut-être conservé jusques à terme sa grossesse, qui se termina ainsi malheureusement pour son enfant, qui expira une demi-heure après sa naissance si prématurée. Cependant la mere se porta aussi-bien après que je l'eus délivrée de ce petit avorton, que si elle eût accouchée naturellement à terme.

OBSERVATION DLI.

D'une femme à qui l'arrierefaix demeura dans la matrice après être avortée d'un enfant de quatre mois.

LE même jour 19 Avril 1689, je vis une femme qui étoit avortée il y avoit vingt-sept jours, d'un enfant de quatre mois, en la presence d'un Chirurgien, qui n'ayant pas pû la délivrer de l'arrierefaix qui étoit resté dans la matrice, en avoit commis l'entiere expulsion à la seule nature, ce qui fit que cet arrierefaix ainsi retenu s'étant putrefié, avoit causé à cette femme

me tous les accidens qui ont coûtume d'arriver en pareille occasion, qui font une grande pesanteur & douleur dans le ventre, fiévre continue avec plusieurs redoublemens par jour, des fréquentes foiblesses, grande douleur de tête, & de continuelles excrétions purulentes de très-mauvaise odeur. Je trouvai cette femme en ce mauvais état quand je fus appellé pour la voir, & l'on me dit qu'elle avoit même encore vuidé il n'y avoit que deux jours, quelque portion suppurée de cet arrierefaix de la grosseur du petit doigt ; mais comme je lui trouvai pour lors le ventre assez mollet, & sans douleurs vers la région de la matrice, & que sa fievre étoit peu considérable, & sa respiration assez libre, je la crus entierement hors du danger de la vie, que son mari & tous ses parens craignoient fort qu'elle ne perdît, vû le mauvais état où ils l'avoient vûe depuis un si long-temps ; cependant je recommandai bien qu'on lui fît des injections dans la matrice, pour nettoyer les matieres purulentes, & qu'on ne lui donnât aucune medecine purgative, comme son Medecin lui en avoit fait prendre une assez mal-à-propos peu de jours après son avortement, croyant procurer l'expulsion de l'arrierefaix par ce remede, qui aucontraire ayant causé une disposition inflammatoire à la matrice, qui étoit déja fort irritée par la presence du corps étrange qui y étoit retenu, fit que cette partie en se tuméfiant, au-lieu de se relâcher, s'étoit refermée encore plus fortement qu'elle n'avoit fait auparavant, ce qui fut cause qu'elle fut après cela moins capable d'expulser cet arrierefaix, qui ne sortit ensuite qu'en une suppuration qui fut si extraordinairement longue, que la malade me dit quelque temps ensuite qu'elle avoit vuidé durant près de quarante jours de petites portions de cet arrierefaix ; & qu'aprés cela elle avoit encore continué à vuider toûjours quelques sérosités, jusqu'au temps que ces menstrues étoient revenues à l'ordinaire, qui fut six semaines après que je l'eus vûe la premiere fois. Cependant quoique la matrice de cette femme eût été grandement débilitée durant une si longue suppuration, elle ne laissa pas après quelque tems de devenir grosse d'une des plus puissantes filles que l'on puisse voir, dont je l'ai accouchée heureusement au mois de Novembre de l'année suivante, laquelle fille elle avoit portée en son ventre dix jours plus que le terme de neuf mois entiers. Cet enfant me parut si extraordinairement gros, qu'ayant eu la curiosité de le peser dans des balances, je trouvai qu'il pesoit plus de treize livres de seize onces

chacune, sans y comprendre l'arrierefaix qui étoit proportionné à la grosseur de l'enfant.

Observation DLII.

D'une femme qui huit jours après être accouchée fut surprise de convulsions qui la firent mourir.

Le 22 Mai 1689, j'ai vû une femme qui nonobstant qu'elle fût accouchée assez heureusement il y avoit déja huit jours, & qu'elle eût presque toûjours eu depuis ce temps-là un flux de ventre, avoit été surprise d'une forte convulsion durant une demi-heure, dont elle étoit à peine revenue lorsque je fus appellé pour la voir. L'ayant trouvée en ce mauvais état, je conseillai à son mari de la faire saigner au plûtôt du bras, afin de pouvoir plus promptement par cette saignée du bras, que par celle du pied, dégager sa tête qui étoit fort embarrassée : mais comme nonobstant cette saignée elle eut encore quelques heures ensuite une autre violente convulsion, & que cette femme, à ce que l'on me dit, étoit dès avant sa grossesse sujette à être surprise de temps en temps de vapeurs épileptiques, qui lui causoient des convulsions, je crus qu'elle mourroit dans peu, ainsi qu'il arriva; la saignée que je lui avois fait faire en cette urgente nécessité, & le flux de ventre qu'elle avoit eu depuis sa couche n'ayant pas pû, en faisant diversion des humeurs, remedier à la mauvaise disposition qui étoit depuis long-temps à son cerveau, laquelle s'étant augmentée après l'accouchement la fit ainsi mourir.

Observation DLIII.

D'une femme grosse de cinq ou six mois, à qui son Medecin avoit fait faire beaucoup de remedes mal-à-propos, ne la croyant pas grosse.

Le 4 Juin 1689, je vis une femme grosse de cinq ou six mois, que son Medecin avoit fait saigner du pied & baigner, & à laquelle il avoit aussi fait prendre des eaux minerales & beaucoup d'autres remedes, attribuant à une simple suppression de ses menstrues toutes les incommodités qu'elle ressentoit, qui n'étoient causées que par sa grossesse qu'elle ne lui avoit pas décla-

rée, soit qu'elle ne la connût pas elle-même, ou qu'elle eût voulu pour quelque raison la lui celer, comme elle tâchoit de me faire, lorsque je la visitai, en me disant qu'il étoit impossible qu'elle fût grosse, comme je l'en assurois, parce qu'elle étoit très-certaine qu'elle n'avoit pas couché avec son mari. Cependant nonobstant cette raison, qui ne me fit pas changer de sentiment, vû la certitude que j'avois de sa grossesse, je lui dis que quoiqu'elle ne se souvînt pas d'avoir couché avec son mari, je lui conseillai néanmoins de ne pas continuer à parler de la sorte, de crainte qu'elle ne donnât elle-même occasion de la soupçonner d'avoir dérobé l'enfant dont elle étoit certainement grosse, lequel ayant été beaucoup débilité, tant par les remedes qu'elle avoit pris très-mal-à-propos, que par un long voyage qu'elle fit après cela contre mon sentiment, mourut dans son ventre quelque temps avant qu'elle en accouchât, qui fut environ six semaines après que je l'eus vûe. Ces sortes d'exemples, & beaucoup d'autres semblables que j'ai vûs, doivent bien apprendre aux Médecins, qu'en traitant les maladies des femmes, ils ne doivent pas se fier entierement à ce qu'elles leur disent, sans bien examiner le veritable état où elles sont, quand il y a le moindre soupçon de grossesse; car comme il se rencontre souvent des femmes qui ne connoissent pas elles-mêmes si elles sont grosses ou non, il y en a d'autres aussi qui quoiqu'elles le sçachent bien, trompent leur Medecin en lui celant leur grossesse. Je veux croire néanmoins pour l'honneur de celle dont je viens de parler, qu'elle étoit du nombre des premieres, & non pas de celui des dernieres.

OBSERVATION. DLIV.

D'un enfant nouveau-né qui avoit une hernie ventrale au droit du nombril, de la grosseur du poing d'un homme

LE 13 Juin 1689, j'ai vû un enfant mâle, né le jour précédent, qui avoit un grand *Exomphale*, ou plûtôt une hernie ventrale au droit du nombril, de la grosseur du poing d'un homme, dans laquelle grosse tumeur la plus grande partie des intestins du Mezenterre de cet enfant étoient contenus; & quoique la dilatation intérieure de cette tumeur fût fort large, on ne pouvoit pas néanmoins faire la reduction des intestins dans la capacité du ventre qui étoit si petite & si resserrée, qu'elle ne pouvoit

pas le permettre. Tout l'exterieur de cette tumeur étoit de même substance que l'enveloppe naturelle du cordon de l'ombilic qui étoit dilaté de la sorte ; & comme la nature de cette tumeur ne permettoit pas qu'on en fît ouverture, parce que les boyaux de l'enfant seroient entierement sortis, si on l'eût faite, je jugeai cette maladie être entierement incurable, & devoir certainement faire mourir l'enfant dans peu, comme il arriva quelques jours ensuite de la corruption de cette tumeur. La mere croyoit avec quelque raison que cette mauvaise conformation étoit arrivée à son enfant, parce qu'elle avoit regardé avec trop d'application dans le commencement de sa grossesse un pauvre, qui en demandant l'aumône montroit à découvert une grosse hernie ventrale qu'il avoit. J'avois déja vû il y avoit près de trois ans un *Exomphale* à peu-près semblable, en l'enfant d'une femme que j'avois accouchée le 7 Août 1686, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation CDXLVIII.

OBSERVATION DLV.

D'une femme grosse de deux enfans au terme de six mois, laquelle étant accouchée du premier, ne fut delivrée du second que le lendemain.

LE 16 Juillet 1689, je vis une femme qui étoit accouchée le jour précedent au terme de six mois, par les mains de sa Sagefemme, d'un enfant jumeau vivant, à laquelle femme il étoit resté encore un autre enfant dant le ventre, la Sagefemme ayant manqué de prendre l'occasion de l'accoucher de ce second enfant qui se présentoit par les pieds, comme elle la devoit prendre incontinent après la sortie du premier, qui avoit alors suffisamment dilaté le passage ; mais comme lorsque je fus mandé pour la secourir en l'accouchant de cet autre enfant, si j'y trouvois une disposition suffisante, ou pour donner au moins mon avis à sa Sagefemme sur ce qu'elle devoit faire, je trouvai sa matrice trop refermée pour tenter en ce temps l'extraction de ce second enfant ; je jugeai qu'il étoit plus à propos de la differer un peu, par la considération de la petitesse de l'enfant, qui quoiqu'en mauvaise situation, pouvoit même être expulsé par la seule nature, en cette femme qui avoit déja eu plusieurs autres enfans à terme, deux fois plus gros que ce dernier ne paroissoit être par la peti-

teſſe de ſes pieds qu'il preſentoit, & qui d'ailleurs n'avoit lorſque je la vis en cet état, aucun accident qui m'obligeât d'en accelerer l'operation, qu'on n'auroit pas pû entreprendre pour lors, à cauſe du trop grand reſſerrement de la matrice, ſans lui faire une trop grande violence, qui auroit pû lui être très-préjudiciable. C'eſt pourquoi je me contentai d'inſtruire ſa Sagefemme de ce qu'elle devoit faire lorſqu'elle verroit la matrice diſpoſée à permettre l'extraction de l'enfant, lui conſeillant outre cela de donner un lavement à cette femme, afin de lui procurer par ce remede quelques douleurs qui puſſent contribuer à faire dilater ſuffiſamment ſa matrice; ce qui ayant été fait, comme je l'avois conſeillé, cette femme accoucha aſſez heureuſement de ce ſecond enfant, avec l'aide de ſa Sagefemme quelques heures enſuite, ainſi que je l'avois prédit.

OBSERVATION DLVI.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté ſon enfant durant onze mois entiers.

LE 23 Juillet 1689, j'ai accouché une femme d'une très-groſſe fille qui vint naturellement, qu'elle croyoit avoir portée en ſon ventre durant onze mois entiers, à cauſe qu'elle n'avoit pas eu ſes menſtrues depuis le 5 Août de l'année précedente. Mais comme l'experience m'a ſouvent fait connoître qu'entre les femmes qui paſſent le terme ordinaire de neuf mois, il y en a très-peu qui le paſſent de douze ou quinze jours au plus, je crois que cette femme, qui pour l'ordinaire n'étoit pas bien reglée dans l'évacuation de ſes menſtrues n'étoit devenue groſſe que ſix ſemaines, ou près de deux mois après la derniere fois qu'elle avoit eu cette évacuation naturelle. Cela étant ainſi, comme je le croi, l'on ne doit pas ſe ſervir de cet exemple pour prouver qu'une femme puiſſe porter quelquefois ſon enfant en ſon ventre juſques à onze mois entiers, comme cette femme croyoit avoir fait, fondée ſeulement ſur le ſigne que j'ai rapporté.

OBSERVATION DLVII.

D'une femme qui commençoit à sentir les douleurs de l'accouchement, & qui avoit l'orifice interne de la matrice tout carcinomateux.

LE 5 Août 1689, je vis une femme qui commençoit d'avoir quelques petites douleurs de l'accouchement, vuidant depuis deux ou trois jours beaucoup de sérosités roussâtres de très-mauvaise odeur, qui furent le sujet pour lequel la Sagefemme qui l'assistoit m'avoit fait appeller, pour lui donner mon conseil. Ayant touché cette femme, je trouvai que tout l'orifice interne de sa matrice étoit carcinomateux; & comme on me dit qu'elle avoit vuidé quantité de pareilles sérosités durant sa grossesse, après avoir eu beaucoup de vilaines fleurs blanches, je crus qu'il y avoit de la malignité Vénérienne en cet ulcere carcinomateux; & ce qui aida d'autant plus à me le persuader fut que j'apperçus que son mari avoit pour lors une gale de très-mauvaise nature à la levre : mais comme la conception n'auroit pas pû se faire en une matrice affligée d'un pareil ulcere, je crus que celui-ci ne s'étoit formé que depuis la conception de l'enfant, & que cette femme mourroit très-certainement peu de temps après qu'elle seroit accouchée, comme j'avois vû arriver à une autre femme qui avoit un semblable ulcere, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation CCLXV. Ayant fait ce pronostic je laissai toute la conduite de l'accouchement de cette femme à sa Sagefemme, après lui avoir donné le conseil que je jugeai lui être nécessaire.

OBSERVATION DLVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, étant grosse de deux mois & une semaine.*

LE 11 Août 1689, j'ai vû une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus*, qu'elle avoit vuidé tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, croyant pour lors être grosse de deux mois & une semaine; mais ce petit avorton n'étoit pas plus gros qu'une grosse féve d'haricot, ce qui faisoit connoître quil n'avoit

pas pris accroissement durant tout ce temps, n'étant pas plus grand que s'il n'avoit eu qu'un mois, & comme il n'étoit point corrompu, & que la mere me dit qu'elle avoit été fort rudement cahotée en allant en carosse cinq semaines auparavant, je crus que depuis cette violente agitation qu'elle avoit ressentie, son enfant n'avoit conservé qu'une vie languissante, qui l'avoit empêché de croître, ou même que cet enfant ayant cessé de vivre dès ce temps-là, il s'étoit néanmoins conservé sans corruption dans ses eaux, jusques au moment que la nature l'expulsa tout enveloppé, comme j'ai dit, de ses membranes & de ses propres eaux.

OBSERVATION DLIX.

D'une femme qui accoucha à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang assez considerable, n'étant grosse que de six ou sept semaines.

LE 16 Août 1689, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint naturellement à terme, & étoit en très-bonne santé, quoique la mere eût eu une perte de sang assez considérable durant plusieurs jours, lorsqu'elle n'étoit grosse que de six ou sept semaines, laquelle cessa par le moyen d'une saignée du bras qu je fis faire à cette femme, & par le repos que je lui conseillai de garder au lit durant quelque temps, avec une abstinence entiere du coït, cette abstinence étant le plus salutaire remede dont puissent user les femmes grosses à qui il arrive quelque perte de sang. C'est pourquoi il ne suffit pas en semblable accident de leur conseiller de garder le lit, si on ne leur fait entendre que cette abstinence du coït est le principal repos qu'elles y doivent garder; car autrement le lit qui pourroit raffermir leur grossesse ébranlée, ne serviroit que d'occasion pour l'ébranler davantage, si elles ne se tenoient en repos de la maniere que je viens de dire.

OBSERVATION DLX.

D'une femme qui étant grosse de six ou sept mois, avorta d'un enfant mort, qui n'étoit pas plus gros qu'un enfant de deux ou trois mois.

LE 22 Août 1689, j'ai délivré une femme d'un enfant mort en son ventre depuis un très-long-temps, selon l'apparence, lequel étoit si petit, que je le tirai tout enveloppé de son arriere-faix, de ses membranes, & de ses eaux. Cette femme croyoit pour lors être grosse de six ou sept mois, quoique ce petit avorton qu'elle n'avoit jamais senti remuer, ne fût pas plus gros qu'un enfant de deux mois & demi, ou de trois mois au plus; & lorsque je la délivrai ainsi de cet enfant mort, elle avoit une perte de sang si abondante, qu'elle lui avoit déja causé plusieurs foiblesses réiterées, qui l'auroient mise en grand danger de la vie, si je ne l'eusse promptement secourue, comme je fis, pour remedier à cette grande perte de sang, qui cessa aussi-tôt que j'eus tiré hors de la matrice ce corps étrange qui l'entretenoit, après quoi cette femme qui avoit été toute languissante durant un très-long-temps, se porta très-bien.

OBSERVATION DLXI.

D'un enfant né depuis seize jours, qui mourut d'une grande inflammation de tout le bas ventre avec une très-grande dureté.

LE 16 Septembre 1689, je vis un enfant mâle né depuis seize jours seulement, qui avoit une si grande inflammation de tout le bas ventre, avec une très-grande dureté qui se communiquoit jusques aux bourses & aux cuisses de l'enfant, que je crus qu'il mourroit certainement dans peu, comme il arriva dix heures après que je l'eus vû en ce mauvais état. Cet enfant me parut néanmoins très-fort & très-sain, lorsque j'en accouchai la mere, cette indisposition qui le fit ainsi mourir ne lui étant venue, à ce que me dit sa nourrice, que depuis deux ou trois jours, à quoi pouvoient bien avoir contribué les continuelles tranchées qu'il avoit eu depuis sa naissance, & la grande constipation du ventre de l'enfant, qui pouvoit peut-être venir de la

la mauvaiſe qualité du lait de la nourrice, quoiqu'elle eût toute l'apparence exterieure d'être bonne nourrice, ainſi que je l'ai vû arriver en beaucoup d'autres, dont le lait ne manquoit pas de conſtiper tous les enfans qui les tetoient; & comme les petits enfans pour ſe bien porter, doivent avoir naturellement le ventre humide & lâche, ceux qui l'ont reſſerré en ſont toujours d'autant plus incommodés. C'eſt pourquoi l'on doit changer ces ſortes de nourrices pour en donner d'autres, dont le lait ſoit plus convenable aux enfans qui ſont ainſi conſtipés dès les premiers jours de leur naiſſance, afin de prévenir les fâcheux accidens qui leur en peuvent arriver, comme des douloureuſes tranchées, des convulſions, & la mort même, ainſi qu'il arriva à cet enfant dont je viens de rapporter l'exemple. Quelque temps auparavant j'avois vû un autre enfant qui avoit le même accident dans les premiers jours de ſa naiſſance; mais l'accident étant plus mediocre il en échappa, & ſe porta bien dans la ſuite.

OBSERVATION DLXII.

*De deux femmes nouvellement accouchées qui avoient la partie inférieure de la vulve déchirée juſques à l'*anus.

LE 1 Octobre 1689, je vis deux jeunes femmes accouchées depuis deux ou trois jours de leur premier enfant, leſquelles avoient toutes deux la partie inferieure de la vulve déchirée juſques à l'*anus*, cet accident leur ayant été cauſé par la ſeule groſſeur de la tête de leur enfant, ou par l'impéritie de leur Sagefemme, ainſi qu'elles le croyoient: mais comme en l'une & en l'autre le bord de l'*anus* n'étoit point intereſſé par cette déchirure, & que ces deux femmes qui étoient du commun, n'avoient pas bien beſoin de la décoration de cette partie, qui ne leur devoit ſervir que pour faire des enfans, & qu'elles ſe plaignoient beaucoup de l'extrême difficulté qu'elles avoient eue d'accoucher, cauſée par la groſſeur de leur enfant, je ne jugeai pas à propos de faire la reunion de la partie qui s'étoit ainſi déchirée, laquelle n'auroit pas manqué de ſe redéchirer en leur accouchement ſuivant; après quoi il auroit encore fallu recommencer inutilement la même opération à chaque enfant qu'elles auroient fait: de ſorte que ces deux femmes préferant, comme je leur conſeillai,

la facilité de l'accouchement à la simple décoration de cette partie, elles aimerent mieux la laisser en l'état qu'elle étoit, que de s'exposer à souffrir la douleur qu'il eût fallu leur faire, pour en procurer la réunion par la suture convenable à ces sortes de déchirures.

OBSERVATION DLXIII.

D'une femme accouchée depuis trois jours par un Chirurgien qui lui avoit fait donner mal-à-propos un lavement avec du gros vin pur, pour arrêter un flux de ventre dès le second jour.

LE 4 Octobre 1689, je vis une femme accouchée assez heureusement depuis trois jours, à ce que me dit le Chirurgien qui l'avoit accouchée, nonobstant quoi cette femme avoit senti dès le second jour après son accouchement de très-grandes coliques dans le ventre & vers les reins, avec fiévre & disposition à transport au cerveau, à quoi avoit succédé un flux de ventre; & pour y remedier, ce Chirurgien lui avoit fait donner fort mal-à-propos, à ce que je crûs, un lavement de gros vin pur, prétendant, à ce qu'il pensoit, que les intestins étant fortifiés par ce gros vin, il arrêteroit ce flux de ventre, dont il appréhendoit la suite, sans beaucoup de sujet; car comme je lui fis entendre, ce gros vin pur, au contraire, étoit capable par son piquotement d'irriter fortement les intestins, & d'y causer des épreintes douloureuses qui pouvoient exciter une disposition inflammatoire à la matrice de cette femme si nouvellement accouchée, à qui des lavemens anodins auroient été pour lors bien plus convenables que celui de ce gros vin astringent qu'il lui avoit fait donner; & bien loin d'appréhender une mauvaise suite de ce petit flux de ventre, comme faisoit ce Chirurgien, je crus au contraire qu'il seroit certainement salutaire à la malade, comme il fut, vû l'état auquel je la trouvai, lorsque je fus mandé pour la voir; car elle étoit sans fiévre, sans douleur ni tension de ventre, & sans aucun autre accident considérable, ayant été entierement soulagée depuis quelques heures par le dégagement de son ventre qui s'étoit purgé d'une bile, qui ayant été un peu agitée & échauffée, avoit été cause des grandes coliques que cette femme avoit ainsi senties dans le ventre, & de cette petite disposition à transport au cerveau, qui lui étoit arrivée en même temps, comme il en

arrive quelquefois aux femmes vers le troisiéme jour de leur accouchement, par l'ardeur de la fiévre de leur lait.

OBSERVATION DLXIV.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, qui étoit mort en son ventre depuis un mois entier.

LE 12 Octobre 1689, j'ai délivré une femme d'un enfant de quatre mois, qu'elle portoit mort en son ventre depuis un mois entier, qu'elle avoit fait un voyage à la campagne, dont elle avoit été fort fatiguée. Ce petit enfant étoit tout flétri, sans néanmoins aucune corruption cadavéreuse, s'étant ainsi conservé durant tout ce temps dans ses propres eaux, qui ne s'étoient écoulées que le jour avant que la mere en avortât, comme elle fit sans aucun accident considérable; après quoi elle se porta aussi-bien que si elle eût accouché naturellement, à terme d'un enfant vivant; à quoi contribua beaucoup le bon conseil que je lui avois donné de ne point procurer l'expulsion de cet enfant mort en son ventre par des remedes purgatifs, comme quelques Medecins lui avoient proposé, devant que la nature eût elle-même tenté de le mettre dehors; car ces sortes de remedes ne la font qu'irriter en vain, si on les donne devant qu'elle ait commencé son opération; ce que l'on reconnoît bien par les douleurs de l'accouchement que la femme ne laisse pas de sentir, lorsque la nature tâche de se délivrer d'un enfant mort, semblables à celles qui arrivent quand elle s'efforce de mettre dehors un enfant vivant.

OBSERVATION DLXV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit l'épaule.

LE 26 Novembre 1689, j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. Le premier de ces enfans vint naturellement; mais le second présentoit l'épaule, ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds incontinent après avoir rompu les membranes de ses eaux; ce que je fis immédiatement après la sor-

tie du premier enfant. C'étoit la premiere grossesse de cette femme, qui étoit de très-petite taille, & d une très-foible complexion : elle eut durant trois jours entiers avant que d'accoucher de très-méchantes douleurs fatiguantes, qui ne répondoient qu'obliquement, à cause de la mauvaise situation de l'un de ces enfans, qui étoient tous deux assez gros, parce que la mere les avoit portés quasi jusqu'à la fin du terme de neuf mois, ce qui n'arrive que très-rarement aux femmes qui ont plusieurs enfans ; car elles accouchent presque toujours douze ou quinze jours au moins devant la fin du neuvieme mois, & ont aussi toujours les jambes fort enflées, comme cette femme avoit eu durant le dernier mois de sa grossesse.

Observation DLXVI.

De deux femmes qui avoient été entretenues durant un très-long temps dans la fausse opinion qu'elles avoient d'être grosses d'enfant.

Le 29 Novembre 1689, je vis une femme âgée de quarante-quatre ans, ou environ, qui croyant être grosse de huit mois, gardoit fort exactement le lit, dans la grande appréhension qu'elle avoit d'accoucher dans le huitieme mois de sa grossesse, à cause d'une chûte qu'elle avoit faite depuis six jours, sentant, à ce qu'elle croyoit, remuer son enfant en son ventre depuis plus de quatre mois, comme les femmes grosses ont coutume de le sentir. Mais l'ayant examinée, je trouvai qu'elle n'étoit point grosse d'enfant, & qu'elle s'étoit grandement trompée, croyant que les mouvemens qu'elle disoit sentir dans le ventre, qui n'étoient que certains tressaillemens de la matrice, causés par la suppression de ses menstrues, fussent des véritables mouvemens d'un enfant. Elle avoit pour lors le nombril fort enfoncé, beaucoup de graisse au ventre qui en faisoit l'éminence, & l'orifice interne de la matrice petit, comme il a coutume d'être hors du temps de la grossesse ; toutes lesquelles dispositions m'ayant fait connoître qu'elle n'étoit point véritablement grosse, comme elle avoit cru jusques alors, je lui dis que si elle ne gardoit le lit que dans l'intention de pouvoir mieux conserver sa prétendue grossesse, elle pouvoit se lever en toute sûreté, & agir en ses affaires comme à l'ordinaire : de sorte que l'ayant entierement desabusée de l'erreur où elle étoit, elle prit aussi-tôt sa robe-de-chambre, & sortit du lit

dès ce moment en ma préſence, & en celle de ſon mari, qui fut tout ſurpris de la grande erreur où elle avoit été durant un ſi long-temps, qui étoit d'autant plus conſidérable, que cette femme ayant eu auparavant juſques à dix enfans, il ſembloit qu'elle n'auroit pas dû ſe tromper comme elle avoit fait, croyant ainſi être effectivement groſſe d'enfant depuis huit mois, de quoi ſa Sageſemme l'avoit toûjours aſſurée, l'entretenant par ſon ignorance dans cette erreur, au lieu de l'en deſabuſer comme je fis. L'erreur de cette femme qui avoit eu dix enfans, comme je viens de dire, n'étoit pas moins grande que celle dans laquelle un Chirurgien de mes plus anciens confreres, entretint durant plus d'un an entier, dans une fauſſe eſpérance de groſſeſſe d'enfant, une jeune femme âgée de vingt-deux ans, qui n'avoit pas encore eu aucun enfant, mais qui en deſiroit très-paſſionnément, auſſi-bien que ſon mari, laquelle j'avois vûe le 14 Juin de cette même année 1689, & l'avois alors aſſurée très-poſitivement, comme auſſi ſon mari, qu'elle n'étoit point groſſe, quoiqu'elle le crût être dès ce temps-là de ſept mois & demi, & qu'elle aſſurât ſentir remuer depuis plus de trois mois ſon enfant en ſon ventre. Cette femme étoit d'un tempérament ſanguin, & d'une habitude aſſez replete; elle avoit reglément tous les mois ſes menſtrues, mais bien moins qu'à l'ordinaire, & avoit beaucoup de graiſſe au ventre, qui en faiſoit toute l'éminence; ſon nombril étoit fort enfoncé, & l'orifice de ſa matrice petit, comme il a coutume d'être aux femmes qui n'ont pas encore eu aucun enfant, & qui ne ſont pas groſſes; leſquelles deux dernieres marques me firent certainement connoître que cette femme n'étoit point du tout groſſe d'enfant comme je l'en aſſurois, contre le ſentiment de cet ancien Chirurgien qui ſe trompa ſi lourdement en cette occaſion, où ayant été mandé après moi, il continua encore durant un fort long-temps d'entretenir cette femme dans l'erreur où elle étoit. Mais enfin après toutes les fauſſes eſpérances qu'il lui avoit données pluſieurs fois d'un prochain accouchement, elle reconnut manifeſtement elle-même, auſſi-bien que ſon mari, la faute qu'elle avoit faite d'avoir ajoûté foi au dire de ce même Chirurgien, qui s'étoit trompé auſſi-bien qu'elle, en la croyant groſſe contre mon ſentiment; & qui pour faire ajoûter plus de foi à toutes les aſſurances qu'il lui en donnoit, lui diſoit qu'il étoit mon ancien, prétendant prouver par-là qu'il en étoit d'autant plus expérimenté en ſon art, dont je lui ai donné par mes inſtructions

publiques, aussi-bien qu'à beaucoup d'autres, les meilleures connoissances qu'ils en peuvent avoir, comme l'avouent assez ingenuement ceux qui ne sont pas si glorieux, ni si méconnoissans que lui.

OBSERVATION DLXVII.

D'un enfant qui en naissant avoit le cordon de l'ombilic noué d'un veritable nœud.

LE 18 Décembre 1689, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle qui vint naturellement, auquel je trouvai le cordon de l'ombilic extraordinairement long, & noué d'un veritable nœud au milieu de sa longeur, ce qui ne s'étoit pû faire, que parce que ce cordon qui étoit d'une longueur excessive, avoit fait un cercle en flottant au milieu des eaux de l'enfant, dans lequel il falloit de nécessité qu'il eût passé dans le temps qu'il s'étoit retourné dans le ventre de la mere, pour se disposer à venir dans la posture naturelle, qui est la tête la premiere. J'ai encore vû depuis ce tems-là plusieurs autres enfans qui avoient leur cordon noué de la sorte, pour la même raison que j'ai expliquée plus paticulierement en l'Observation CXXXIII.

OBSERVATION DLXVIII.

D'une femme qui douze heures après être accouhée, perdit entierement la vue durant deux jours.

AU même mois de Décembre 1689, je vis une femme accouchée assez heureusement depuis un jour & demi, laquelle avoit entierement perdu la vûe douze heures après être ainsi accouchée. Comme cette femme étoit fort replete, & qu'elle n'avoit guere vuidé en accouchant, à ce que me dit sa Sagefemme, & qu'elle ne vuidoit encore que très-peu, & avoit une fort grande douleur de tête, je la fis saigner du pied aussi-tôt que je l'eûs vûe en cet état. Ce remede fait fort à propos dans cette urgente nécessité, lui fut si salutaire, que son cerveau ayant été dégagé de la trop grande plénitude qui lui avoit causé ce surprenant accident, elle recouvra la vûe dès le lendemain. Cette

femme me dit qu'un mois devant que d'accoucher elle avoit été travaillée de quelques mouvemens convulſifs, ce qui l'avoit apparemment rendue plus diſpoſée à ce dernier accident, dont elle fut entierement délivrée par cette ſeule ſaignée du pied que je lui fis faire. Mais treize mois enſuite étant redevenue groſſe une autre fois, je la fis ſaigner trois fois du bras durant le temps de ſa groſſeſſe, & encore une autre fois durant le temps de ſon travail; de ſorte que l'ayant entierement préſervée par la précaution de ces ſaignées de la récidive de ces fâcheux accidens, je l'accouchai heureuſement le 12 Octobre 1691, d'un gros enfant mâle qui vint naturellement.

OBSERVATION DLXIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois, ayant eu auparavant pluſieurs accès de fiévre qui l'avoient obligée de prendre du quinquina.

LE 21 Octobre 1690, j'ai accouché une femme d'un petit enfant mâle de huit mois, dont la naiſſance avoit été accelerée d'un mois entier, par pluſieurs accès de fiévre que la mere avoit eus quelque temps auparavant; pour la guériſon de laquelle fiévre elle avoit été obligée de prendre du *quinquina*.. Ce petit enfant n'avoit que la proportion ordinaire des enfans de ce terme, qui eſt d'être un tiers plus petit que les enfans de neuf mois. Il ne vécut que peu de jours, non pas à cauſe qu'il étoit venu au terme de huit mois, auquel on croit abuſivement que les enfans ne peuvent pas vivre, mais parce qu'après avoir été déja beaucoup débilité par la maladie que la mere avoit eue, ſa naiſſance avoit été avancée d'un mois entier: car il eſt très certain, comme je l'ai toûjours connu par experience, que les enfans qui naiſſent à huit mois, vivent incomparablement mieux que ceux qui viennent au terme de ſept mois, qui pour être encore bien plus prématuré que le terme de huit mois, eſt toûjours ſi funeſte à ceux qui y naiſſent véritablement, qu'à grande peine y en a-t-il un ſeul de mille qui puiſſe vivre. Je dis à ceux qui y naiſſent véritablement; car ſouvent les femmes ſe trompent à la ſupputation du temps de leur groſſeſſe, & croyent accoucher à ſept mois, ou le veulent faire croire quelquefois, quoiqu'elles ſoient pour lors groſſes de huit ou neuf mois.

Observation DLXX.

Du laborieux accouchement d'une femme, grosse de deux enfans, à laquelle sa Sagefemme ignorante avoit laissé l'arrierefaix du second enfant dans la matrice.

Le 2 Février 1680, je vis une femme accouchée depuis deux jours de deux filles vivantes, qui étoit fort fatiguée du mauvais traitement qu'elle avoit reçu de sa Sagefemme dans le tems de son accouchement, laquelle Sagefemme après avoir reçu la premiere de ces filles, n'ayant pas reconnu que cette femme avoit encore un autre enfant dans le ventre, lui avoit fait faire durant plus d'une heure & demie de violens efforts pour vomir, lui fourant un poreau jusques au fond de la gorge, prétendant seulement par ce moyen la délivrer plus facilement de son arrierefaix; mais enfin voyant qu'elle ne la pouvoit délivrer, comme elle le vouloit, l'autre enfant se présentant de soi-même pour sortir, lui fit connoître qu'elle s'étoit trompée; & après que ce second enfant eut été poussé dehors par la nature, cette ignorante Sagefemme ayant tiré l'arrierefaix d'un de ces enfans, & croyant alors avoir tout fait, & avoir bien délivré cette femme, la laissa en cet état, ressentant encore de grandes douleurs dans le ventre, qui lui firent vuider au bout d'une heure le second arrierefaix dont la nature se délivra d'elle-même, cette Sagefemme n'ayant pas eu le jugement de considerer que si ces deux enfans n'avoient eu qu'un seul arrierefaix qui leur eût été commun, comme il arrive assez souvent, cet arrierefaix auroit eu deux cordons. Cependant cette même Sagefemme avec toute son ignorance, s'étoit fort souvent assez temerairement vantée à cette femme avant que de l'accoucher, qu'elle étoit plus capable en son art que le plus habile de tous les Chirurgiens qui en font profession. Mais cette femme ayant bien connu le contraire par sa propre expérience, a eu depuis ce temps-là recours à mon assistance dans ses autres accouchemens, afin d'y être mieux secourue qu'elle n'avoit été dans ses précedens par sa présomptueuse Sagefemme.

OBSERVATION DLXXI.

D'une femme grosse de près de trois mois, qui avorta d'un petit fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel.*

LE 12 Février 1690, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus*, qui n'étoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel, quoiqu'elle crût être grosse de près de trois mois. Cette femme avoit eu il y avoit quatre ou cinq jours quelque petite perte de sang, qui pouvoit venir d'un faux pas qu'elle me dit avoir fait quelques jours auparavant, joint à quelque mouvement de colere : mais comme ce *fétus* avorton n'avoit que la proportion que pourroit avoir un *fétus* de quinze jours seulement, il est vrai-semblable qu'ayant si peu profité depuis sa conception, la mere en auroit avorté dans la suite, quand elle n'auroit pas fait ce faux pas, à cause de la foiblesse de ce petit enfant, dont le principe de vie pouvoit même avoir été détruit depuis long-tems par quelque autre cause qui n'avoit pas été connue à la mere.

OBSERVATION DLXXII.

D'une femme qui quinze jours après être accouchée eut un abscès à la mammelle, pour avoir trop agi des bras en jouant aux cartes.

LE 15 Février 1690, j'accouchai une femme qui après s'être bien portée durant les quinze premiers jours de sa couche, se fit venir mal au sein pour ne s'être pas tenue en repos, comme je lui avois conseillé, pour prévenir cet accident, qui lui arriva pour avoir trop agi des bras en jouant aux cartes, ce qui fut cause qu'il lui survint une inflammation à l'une de ses mammelles, qui vint ensuite à suppuration ; car il faut remarquer qu'aux femmes accouchées qui ne nourrissent pas leur enfant, le lait séjournant long-temps dans leurs mammelles, les rend pour ce sujet plus douloureuses ; de sorte que ces parties qui auroient besoin de repos, venant pour lors à être agitées par quelque action de bras qui les violente, à cause que le grand pectoral, qui est le principal de tous les muscles qui font mouvoir le bras, est justement situé sous la mammelle, il leur arrive

ensuite une plus grande fluxion d'humeurs, qui s'échauffant & se corrompant par un trop long séjour dans toutes les glandes de ces parties, y causent après cela des abscès, comme il arriva à cette femme pour n'avoir pas suivi le bon conseil que je donne toûjours aux femmes nouvellement accouchées, qui est de se tenir le sein bien clos & couvert, & les bras en très-grand repos, jusqu'à ce que leur lait soit entierement évadé, quand elles ne veulent pas être nourrices.

OBSERVATION DLXXIII.

D'une femme qui eut des convulsions incontinent après qu'elle fut accouchée, nonobstant quoi elle se porta bien quelque temps ensuite.

LE même jour 15 Février 1690, je vis une femme qu'un de mes Confreres avoit accouchée de son premier enfant, laquelle avoit été surprise d'une violente convulsion incontinent après qu'elle eût été heureusement délivrée, ainsi qu'il me dit. La grandeur de cet accident nous obligea de la faire saigner d'abord du bras, afin de dégager plus promptement sa tête, & encore du pied dès le lendemain, afin d'en prévenir mieux la récidive. Mais nonobstant la précaution de ce remede, elle retomba encore en d'autres convulsions par sept ou huit fois, durant les vingt-quatre heures qui suivirent son accouchement; après quoi ces convulsions étant cessées, elle resta durant un jour sans aucune connoissance, & quelques jours ensuite elle eut un très-grand transport au cerveau, dont il y avoit lieu de craindre une très-mauvaise issue pour la malade, qui néanmoins se porta bien quelque temps après. Ces sortes de convulsions étant causées par un sang extraordinairement échauffé par la grande agitation du travail, qui se porte en trop grande abondance au cerveau, il n'y a pas de meilleur remede pour en prévenir l'accident, que de saigner du bras les femmes dans le temps même qu'elles sont en travail, si l'on voit en elles quelque marque de plénitude, & principalement celles dont le travail est laborieux, comme il est ordinairement à celles qui accouchent pour la premiere fois.

OBSERVATION DLXXIV.

De l'heureux accouchement d'une femme qui avoit eu auparavant une fiévre double tierce continue durant dix ou douze jours.

LE 16 Février 1690, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui se portoit fort bien, quoique la mere eût eu devant que d'accoucher une fiévre double tierce continue durant dix ou douze jours, pour raison de quoi elle avoit été saignée deux fois, & avoit pris par mon conseil du *quinquina* depuis un jour. Mais lorsqu'elle accoucha elle étoit par bonheur sans fiévre, soit que ce fût par le bon effet du *quinquina* qu'elle avoit pris, ou par la disposition qu'elle avoit à l'entiere cessation de sa fiévre, dont les accès étoient considérablement diminués depuis deux jours; & comme je craignois beaucoup pour cette femme, si elle fût accouchée dans le temps de cette fiévre, qui n'auroit pas manqué de redoubler ensuite, ainsi qu'il arrive assez ordinairement, je la crûs entierement hors de danger, la voyant sans fiévre le même jour que son travail se déclara; & en effet elle se porta très-bien ensuite: car il faut remarquer que tant s'en faut qu'il soit utile de procurer l'accouchement à une femme qui étant bien prête de la fin de son terme, est travaillée de quelque maladie considérable, il faut au contraire faire tout son possible pour le retarder jusques après sa guérison; parce que la nature étant déja beaucoup affoiblie par la maladie, ne peut pas bien conduire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la suppression ne manque pas ordinairement d'augmenter cette même maladie, par le reflux des humeurs sur les parties principales qui l'avoient causée.

OBSERVATION DLXXV.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'un enfant mort en son ventre depuis douze jours entiers.

LE 21 Février 1690, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, au terme de huit mois, qui étoit mort en son ventre, selon l'apparence, depuis douze jours entiers qu'il avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti

s'agiter extraordinairement ensuite d'une grande frayeur qu'elle avoit eue : de sorte que cette violente passion de l'ame ayant en même temps causé une grande agitation du corps à la mere, & beaucoup de déreglement dans les mouvemens de son cœur, & par conséquent dans le moment du sang qui étoit porté à l'enfant, il en fut privé de la vie ; soit pour n'en pas avoir reçu dans le temps de cette grande frayeur de la mere, une suffisante quantité pour le vivifier à l'ordinaire, ou soit au contraire, pour en avoir peut-être reçû dans ce même temps une trop grande abondance, dont il avoit été suffoqué. Cette femme néanmoins se porta bien après que je l'eûs ainsi accouchée de cet enfant mort.

OBSERVATION DLXXVI.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoiqu'elle eût été griévement malade de la petite vérole au cinquieme mois de sa grossesse.

LE 23 Février 1690 j'ai, accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint au terme de neuf mois entiers, la mere se portant très-bien pour lors, & son enfant aussi, quoiqu'elle eût été griévement malade de la petite vérole au cinquiéme mois de sa grossesse, & qu'elle eût été saignée quatre fois du bras durant cette maladie, dont il ne paroissoit aucune marque sur le corps de l'enfant qui pût témoigner qu'il en eût été aussi lui-même infecté dans le ventre de sa mere, comme j'en ai vû de très-manifestes en un autre enfant, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation DC. la mere duquel enfant avoit aussi eu dans le temps de sa grossesse la même maladie, qui quoique contagieuse ne se communique pas toûjours au corps de l'enfant, bien qu'il n'ait pas pour lors d'autre nourriture que le sang de la mere, en étant préservé par son principe de vie particulier, qui purifie ce sang infecté qu'il en reçoit.

OBSERVATION DLXXVII.

D'une femme qui avoit un continuel écoulement involontaire de l'urine depuis deux mois qu'elle étoit accouchée de son premier enfant.

LE 28 Février 1690, je vis une femme accouchée depuis deux mois de son premier enfant, par les mains d'une Sage-femme, dont elle croyoit avoir été blessée dans le temps de son accouchement. Cette femme avoit un continuel écoulement involontaire de l'urine, qui venoit d'une fistule qui lui étoit restée après la suppuration d'une partie du col de la vessie, où il y avoit un trou à y introduire le petit doigt, ce qui lui étoit arrivé tant à cause de la mauvaise conformation de son corps, (car c'étoit une femme extraordinairement petite) que pour la grosseur de la tête de son enfant, qui avoit demeuré trop long-temps au passage, à quoi pouvoit peut-être aussi avoir contribué la violence que la Sagefemme avoit faite aux parties, ainsi que cette femme le croyoit. Je tâchai néanmoins de la desabuser de cette croyance, de crainte qu'elle ne continuât d'attribuer peut-être injustement la cause de son incommodité à sa Sagefemme, qui pouvoit en être innocente; cet accident ne lui étant vrai-semblablement arrivé que par la mauvaise conformation de son corps, & par la grosseur de la tête de son enfant, qui ayant, comme j'ai dit, demeuré trop long-temps au passage, & fait cependant une très-violente compression du col de la vessie, il y étoit survenu une inflammation, qui fut suivie d'une pourriture, qui ayant causé une grande perte de substance en cette partie, y avoit fait en même temps cette fistule, que je jugeai être entierement incurable à cause de sa grandeur.

OBSERVATION DLXXVIII.

D'une femme qui mourut neuf jours après être avortée d'un enfant de quatre ou cinq mois, la plus grande partie de l'arriere-faix étant restée dans la matrice.

LE 29 Février 1690, je vis une femme qui étoit presque réduite à l'extrêmité, étant avortée depuis sept jours d'un enfant de quatre ou cinq mois, sans avoir pû être délivrée par sa

Sagefemme, qui ayant rompu le cordon de l'arrierefaix, travailla beaucoup la malade durant une heure, sans lui pouvoir tirer que quelques portions de cet arrierefaix, dont la plus grande partie étant restée dans la matrice, causa dans la suite de grandes pertes de sang, & une abondante excrétion de vuidanges très-puantes, avec une grosse fiévre continue qui avoit plusieurs redoublemens par jour, grande tension du ventre, plusieurs foiblesses, & autres accidens qui firent mourir la malade deux jours après que je l'eûs vûe en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit, plus par la considération de la violence que la matrice avoit soufferte, dans le temps que la Sagefemme de cette femme l'avoit voulu délivrer de son arrierefaix, que par celle de la seule retention de ce corps étrange : car il faut remarquer qu'il n'y auroit pas même tant de danger de commettre entierement à la nature l'expulsion de l'arrierefaix ainsi resté dans la matrice, que de faire une violence trop considérable à cette partie pour l'en tirer, qui ne manque pas d'y causer ensuite une inflammation, qui est d'autant plus mortelle, qu'elle est encore augmentée par la présence de quelque partie du corps étrange que l'on y a laissée.

Observation DXL.

D'une femme qui avoit une fausse opinion d'être grosse d'enfant.

Le 19 Mars 1690, je vis une femme âgée de trente-deux ans, fort couperosée de visage, laquelle étant seulement mariée depuis huit mois, croyoit être grosse de six ou sept mois, ayant le ventre assez gros pour le croire, & y sentant même, à ce qu'elle disoit, des mouvemens qui l'en persuadoient; mais l'ayant examinée, je lui trouvai le nombril assez enfoncé, & l'orifice interne de la matrice très-petit & court, par lesquelles marques je reconnus bien certainement qu'elle n'étoit point grosse d'enfant, comme elle le croyoit; & ce qui me le confirma d'autant plus, est qu'elle me dit qu'elle n'avoit jamais manqué d'avoir tous les mois ses menstrues, & qu'elle les avoit même eues plus abondamment, & mieux qu'elle n'avoit accoûtumé avant son mariage; auquel temps elle en avoit quelquefois eu des suppressions durant trois ou quatre mois. C'est pourquoi je crûs qu'il

falloit attribuer les mouvemens que cette femme diſoit ſentir quelquefois en ſon ventre, à certains treſſaillemens de la matrice, ou du mezenterre, & non pas à un enfant, dont elle croyoit être groſſe; & je lui conſeillai de ſe faire ſaigner une fois du bras, & une autre fois du pied, & d'uſer enſuite durant quelque temps du bain d'eau tiéde, & de quelque purgation, afin de dégager plus facilement l'embarras d'humeurs dont ſon mezentere étoit ſelon l'apparence aſſez gonflé, pour cauſer la groſſeur extraordinaire de ſon ventre, qui lui avoit donné occaſion de croire ainſi fauſſement qu'elle étoit groſſe d'enfant.

OBSERVATION DLXXX.

D'une femme qui accoucha heureuſement à terme d'un enfant qui ſe portoit bien, quoique n'étant groſſe que de trois mois & demi, elle eût été grievement malade d'une fiévre coutinue, dont elle guérit par l'uſage du quinquina.

LE 20 Mars 1690, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui ſe portoit parfaitement bien, quoique la mere étant groſſe de trois mois & demi, eût eu durant douze ou quinze jours une très-violente fiévre continue avec des redoublemens létargiques, & autres accidens ſi fâcheux, qu'il eſt rare de voir une femme ſi griévement malade en l'état de groſſeſſe où elle étoit, ſans en mourir. Mais après avoir été ſaignée quatre fois du bras, on fut obligé de lui donner du *quinquina*; & bien que les redoublemens de ſa fiévre qui l'avoit preſque réduite à l'etrêmité, ne fuſſent précedés d'aucun friſſon, elle ne laiſſa pas d'en guérir parfaitement par l'uſage de ce ſeul remede, contre l'eſperance de ſon Medecin, qui vouloit encore la faire ſaigner, au lieu de lui faire prendre ce ſalutaire remede que je lui avois conſeillé; ce Medecin n'ayant pas pû ſe perſuader que le *quinquina* convînt à la maladie de cette femme, qui étoit d'une très-délicate complexion, qu'après qu'il eût vû le bon effet qu'il produiſit, en faiſant ceſſer cette furieuſe fiévre dès le lendemain qu'elle eût pris de ce remede.

Observation DLXXXI.

D'une femme qui après être accouchée assez heureusement, fut surprise dès le lendemain de trois convulsions assez fortes, nonobstant quoi elle se porta bien dans la suite

Le 23 Mars 1690, j'ai accouché une jeune femme d'un enfant mâle qui vint naturellement ; mais quoiqu'elle fût accouchée fort heureusement, elle fut surprise le lendemain de trois convulsions assez fortes, ce qui m'obligea de la faire saigner du pied, après quoi elle se porta bien, la langue lui restant seulement épaisse, & un peu paralitique durant quelques jours. Cette femme étoit naturellement sujettes à des douleurs de tête, dont elle étoit fort incommodée de temps en temps, lesquelles contribuerent beaucoup à lui causer les convulsions dont elle fut surprise après son accouchement, par le transport qui se fit à son cerveau, qui étoit naturellement débile, d'un sang plus échauffé qu'a l'ordinaire par l'agitation du travail.

Observation DLXXXII.

D'une femme qui mourut par la violence des convulsions qui précederent & suivirent l'extraction de son enfant mort en son ventre, après un très-laborieux travail durant cinq jours.

Le 27 Mars 1690, j'ai accouché en présence de deux Médecins & d'un Chirurgien de mes confreres, une femme âgée de plus de quarante-quatre ans, de son premier enfant qui étoit mort en son ventre depuis trois jours entiers, comme il nous parut par sa grande corruption, étant resté au passage durant tout ce temps, sans que la nature l'eût pû pousser dehors, nonobstant toute la bonne conduite dont sa Sagefemme avoit usé pour la bien assister durant tout son travail. Mais outre l'âge par trop avancé de cette femme, & l'extrême grosseur de son enfant mort, qui faisoient la grande difficulté de son accouchement, c'étoit une femme d'une habitude excessivement replete, & qui avoit été surprise dès le jour précedent d'une très violente convulsion, étant d'ailleurs sujette par sa disposition naturelle, à tomber assez souvent dans cet accident dès avant

sa

sa grossesse, & comme on avoit essayé durant cinq jours qu'elle fut en travail toutes sortes de remedes, pour lui procurer un accouchement naturel, jusques à la saigner trois fois du bras, à cause de son extrême plénitude, & à lui faire prendre même un leger purgatif, & qu'il n'y avoit plus aucun lieu d'esperer qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, je fus obligé à l'instante priere de son mari, & de tous les assistans, de lui tirer du ventre ce gros enfant mort, m'étant servi pour ce faire, de l'instrument de mon invention appellé *Tiretête*, avec lequel je le tirai bien plus facilement qu'on n'auroit pas pû faire avec les crochets ordinaires: mais cette opération quoique faite sans causer aucune violence à la mere, lui fut inutile comme je l'avois bien prédit à tous les assistans, qui m'avoient obligé par leurs grandes instances de l'entreprendre, car elle ne laissa pas de mourir une heure après que je l'eus ainsi accouchée, lui étant encore survenu pour lors une autre convulsion. C'est ainsi que meurent presque toutes les femmes dont la corruption de l'enfant mort en leur ventre, contribue à rendre la convulsion qui leur arrive beaucoup plus maligne & funeste.

Observation DLXXXIII.

D'une jeune femme, qui quoique son hymen *ne fût perforé que d'un petit trou de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, n'avoit pas laissé de concevoir sans introduction du membre viril.*

Le 30 Mars 1690, j'ai vû une jeune femme mariée seulement depuis deux mois & demi, qui étoit grosse depuis ce temps-là, ainsi qu'il me parut par plusieurs signes qui le faisoient manifestement connoître, quoique son *hymen*, ou clôture virginale, ne fût ouvert que d'un simple petit trou proportionné à la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, à travers laquelle ouverture cette femme avoit conçû, sans aucune introduction du membre viril. Sa Sagefemme qui étoit presente, lorsque je l'examinai, n'ayant pas pû, faute de capacité suffisante, reconnoître cette disposition, avoit dit à son mari qu'elle n'auroit jamais d'enfans, dont je la désabusai, en l'assurant que sa femme étoit véritablement grosse, dequoi je le persuadai facilement, en lui faisant entendre qu'il suffisoit pour la conception que la semence eût été déchargée au droit du petit trou de l'*hymen*, quoiqu'il n'y eût

eu aucune introduction du membre viril ; & qu'au reste il étoit facile d'ouvrir la clôture virginale de sa femme par l'incision de la simple membrane qui en fermoit l'entrée, afin qu'il pût ensuite accomplir plus facilement l'action du coït, avec elle. Mais je lui conseillai d'attendre pour lui faire cette opération, qu'elle fût grosse de quatre mois accomplis, afin qu'ayant passé le terme le plus ordinaire des fausses couches, qui est environ le troisiéme mois, sa grossesse étant plus stable, elle fût pour lors moins ébranlée par la douleur qu'elle pourroit souffrir en cette opération. Cet exemple nous fait connoître qu'une femme peut bien concevoir, ainsi que j'ai dit, sans aucune introduction du membre viril, comme celle-ci avoit très-certainement fait, aussi-bien qu'une autre femme dont j'ai parlé en l'Observation CDLXXXIX.

OBSERVATION DLXXXIV.

D'un enfant vivant qui fut malheureusement tiré du ventre de la mere avec les crochets.

LE 12 Avril 1690, je vis une femme qui avoit été accouchée il n'y avoit que quatre jours, par un Chirurgien qui ayant crû que son enfant étoit mort en son ventre, & s'étant malheureusement trompé, l'avoit tiré avec des crochets, ce qui fut cause de la mort de ce pauvre enfant, qui vécut encore un jour après avoir été tiré de la sorte avec trop de précipitation, parce que cette femme avoit eu auparavant, à ce que l'on me dit, un accès de convulsion ; mais comme il n'y avoit pas un jour qu'elle étoit en travail, & que c'étoit son quatrieme enfant, & qu'il venoit naturellement, je crûs autant que j'en pûs juger, par le recit qui m'en fut fait, qu'elle auroit bien pû en accoucher d'elle-même sans la cruelle précipitation qu'eut ce Chirurgien de lui tirer ainsi son enfant du ventre. Lorsque je fus appellé pour voir cette femme, je la trouvai ayant une fiévre continue avec une grande oppression & un petit poulx fort frequent, pour lesquels accidens son Médecin l'avoit fait saigner depuis les quatre jours qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée, quatre fois du bras, & deux fois du pied : mais nonobstant le mauvais état où elle étoit, qui donnoit lieu de croire qu'elle étoit en très-grand danger de la vie, elle ne laissa pas de ré-

chapper & de se bien porter dans la suite. Le cruel & malheureux exemple de cet enfant fait bien voir que l'on ne peut apporter trop de précaution, pour connoître certainement si un enfant est mort au ventre de la mere, avant que de se servir d'instrumens pour l'en tirer, afin de ne pas traiter comme mort celui qui est vivant; car quel horrible spectable aux yeux de tout le monde de voir ce pauvre enfant vivant, à qui cet imprudent Chirurgien avoit fracassé toute la tête avec les crochets dont il s'étoit si malheureusement servi, pour le tirer du ventre de sa mere en un état aussi affreux qu'il étoit pitoyable.

OBSERVATION DLXXXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 22 Avril 1690, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement; mais la mere fut surprise dès le commencement de son travail d'une assez grande perte de sang, pour donner sujet d'en craindre un fâcheux événement; laquelle perte de sang venoit de ce que l'enfant avoit le col embarrassé du cordon de l'ombilic; ce qui ayant beaucoup accourci la longueur de ce cordon, avoit commencé à faire détacher l'arrierefaix, & avoit été ainsi cause de cette perte de sang; à quoi avoit encore fort contribué le grand ébranlement que cette femme avoit souffert en allant par trop en carosse durant tous les jours précédens, ce qui avoit été cause que son enfant s'étoit ainsi embarrassé de son cordon, qui outre le tour qu'il faisoit au col, repassoit encore par-dessous le bras de l'enfant: cependant cette femme qui avoit été ainsi sur le point d'avoir un très-dangereux accouchement, à cause de cette perte de sang qui commençoit déja à être fort considérable, ne laissa pas d'accoucher assez heureusement, & de se bien porter, ensuite, & son enfant aussi, à quoi j'aidai beaucoup, en rompant les membranes des eaux de l'enfant aussi-tôt qu'elles commencerent à se préparer, afin de donner lieu à la tête de l'enfant d'être plus facilement & plus promptement poussée au passage à travers la rupture de ses membranes, sans faire détacher davantage l'arrierefaix avant la sortie de l'enfant, comme elles auroient pû faire si je les eusse laissées entieres, étant continuellement agitées par la forte impulsion des douleurs du travail.

Observation DLXXXVI.

D'une femme qui avoit depuis trois ans de grandes pertes de sang, & un scyrrhe carcinomateux de tout le corps de la matrice.

Le 30 Mai 1690, je vis une femme âgée de quarante-cinq ans, qui depuis trois ou quatre ans étoit fort incommodée de grandes pertes de sang, & d'un scyrrhe carcinomateux de tout le corps de la matrice, qui excedoit la grosseur de deux poings; & quoique son orifice interne qui participoit aussi de cette dureté scyrrheuse, ne me parût pas ulceré, je crûs néanmoins que cette femme mourroit très-certainement de cette maladie, qui me parut être d'autant plus incurable, qu'elle étoit devenue habituelle depuis un si long-temps, & qu'elle lui étoit arrivée dans le plus mauvais âge des femmes, qui est celui de quarante-cinq ans, où elle étoit; auquel âge la nature commence ordinairement à être tout-à-fait déreglée dans l'évacuation des menstrues.

Observation DLXXXVII.

D'une femme stérile à cause de l'extrême petitesse de l'orifice interne de sa matrice.

Le 3 Juin 1690, une femme agée de vingt-quatre ans, vint chez moi me consulter au sujet de sa stérilité étant mariée depuis six ans sans avoir pû devenir grosse, comme elle auroit fort desiré. L'ayant examinée je trouvai l'orifice interne de sa matrice extrêmement petit, de la figure d'un bout de fuseau, ce qui étoit cause que cet orifice ne se pouvant pas assez dilater pour recevoir la semence de son mari, cette femme en étoit rendue sterile; à quoi contribuoit encore beaucoup l'évacuation de ses mois qui étoit toûjours très-petite, à ce qu'elle me dit.

OBSERVATION DLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant se portoit assez bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang, n'étant grosse que de deux mois.

LE 6 Juin 1690, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement, & qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une perte de sang lorsqu'elle n'étoit grosse que de deux mois, & qu'elle eût encore eu vers le huitiéme mois de sa grossesse un flux de ventre durant deux ou trois jours qui l'avoit beaucoup fatiguée, nonobstant quoi elle accoucha assez heureusement; mais elle anticipa la fin de son neuvieme mois de neuf ou dix jours, comme il paroissoit à la médiocre grosseur de son enfant, qui étoit justement proportionné au terme dont la mere étoit grosse; car l'on doit remarquer que l'enfant profite & grossit toûjours à proportion du long séjour qu'il fait dans le ventre de la mere: c'est ce qui fait que l'on voit que tous les enfans qui passent le terme ordinaire de l'accouchement, qui est la fin du neuvieme mois, sont toûjours d'autant plus gros, que leur naissance est differée d'un plus grand nombre de jours par delà ce terme.

OBSERVVTION DLXXXIX.

D'une femme qui portoit sa matrice tout-à-fait précipitée depuis six mois entiers qu'elle lui pendoit jusqu'au milieu des cuisses.

LE 26 Juin 1690, je réduisis une descente de matrice à une pauvre femme, qu'elle n'avoit jamais pû remettre depuis six mois entiers qu'elle la portoit tout-à-fait précipitée, lui pendant d'une grosseur extraordinaire jusques au milieu des cuisses, avec de très-grandes incommodités, dont elle fut entierement soulagée aussi-tôt que je lui eus réduit cette partie en sa situation naturelle, & que je lui eus mis un pessaire dans le col de la matrice pour empêcher la récidive de sa chûte. Ce qui avoit rendu la réduction de la matrice de cette femme si difficile, qu'elle n'avoit jamais pû venir à bout de la remettre, étoit l'extrême gros-

seur de cette partie, causée par la continuelle fluxion d'humeurs qui s'y portoient durant qu'elle étoit au-dehors, étant ainsi tombée.

Observation DXC.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit l'épaule.

Le 29 Juin 1690, j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans, dont le premier vint naturellement; mais comme le second se présentoit par l'épaule, cette mauvaise situation qui ne permettoit pas qu'il pût être poussé dehors en cette posture, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis immédiatement après la sortie du premier. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul délivre qui leur étoit commun, & la mere accoucha quinze jours avant la fin du neuvieme mois, & avoit eu les jambes fort enflées vers la fin de sa grossesse, comme il arrive presque toûjours aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Cette enflure des jambes & des pieds leur arrivant, à cause de l'extrême compression que les grosses veines *Iliaques* reçoivent par la grande étendue de la matrice, qui fait que le mouvement du retour du sang ne se faisant pas pour lors si facilement qu'à l'ordinaire dans ses veines, les parties inferieures du corps les plus éloignées, qui sont les pieds & les jambes, deviennent toutes tumefiées, à cause du trop long séjour des humeurs superflues qui s'amassent en ces parties, qui ne peuvent que difficilement renvoyer par les veines tout le sang qu'elles ont facilement reçu par l'impulsion des arteres.

Observation DXCI.

D'une femme qui mourut d'une grande perte de sang, n'ayant soupçon de grossesse que de deux mois & demi.

Le 14 Juillet 1690, je vis une femme qui ayant un soupçon de grossesse depuis deux mois & demi, fut surprise d'une si grande perte de sang, qu'elle en tomba plusieurs fois en foiblesse & avoit même eu des mouvemens convulsifs avant que je fus appellé pour la voir: je la trouvai presque réduite à l'extrêmité, & une si grande foiblesse, que je crus qu'elle mourroit dans

peu comme il arriva une heure après que je l'eus vûe en ce mauvais état, les convulſions qui étoient ſurvenues à ſa grande perte de ſang m'ayant paru être un très-funeſte préſage : il eſt néanmoins ſi rare de voir mourir des femmes par de ſemblables pertes de ſang dans un ſoupçon de groſſeſſe auſſi peu avancé, que je n'ai jamais vû que celle-là qui en ait perdu la vie, les pertes de ſang qui arrivent dans le temps de la groſſeſſe, étant ordinairement d'autant moins dangereuſes, que la groſſeſſe eſt moins avancée, quoique ce même accident ſoit aſſez ſouvent funeſte aux femmes qui en ſont ſurpriſes dans les derniers mois de leur groſſeſſe. Le mari de cette femme me dit qu'un Chirurgien qui l'avoit vûe le même jour avant moi, avoit voulu tenter de la délivrer d'un faux germe qui étoit retenu en ſa matrice, mais qu'il n'avoit pas pû en venir à bout, à quoi je ne trouvai auſſi aucune diſpoſition, l'orifice interne de la matrice ne m'ayant pas paru aſſez ouvert pour pouvoir faire extraction de ce corps étrange ſans une trop grande violence. Cela me fit juger que les convulſions dont cette femme avoit été ſurpriſe, qui contribuerent beaucoup à la faire ainſi mourir, pouvoient bien peut-être avoir été cauſées par quelque violence que ce Chirurgien avoit faite à cette femme, pour tâcher à la délivrer de ce faux germe qui fut trouvé dans ſa matrice en faiſant ouverture de ſon corps après ſa mort.

OBSERVATION DXCII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit mort en ſon ventre depuis plus de dix jours.

LE 20 Juillet 1690, j'ai accouché une femme au terme de ſix mois & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant qui étoit mort en ſon ventre depuis plus de dix jours, ainſi qu'il me parut par ſa corruption, la mere ayant eu il y avoit un mois une grande frayeur d'une bleſſure qu'un autre enfant qu'elle avoit s'étoit faite ; laquelle frayeur ayant vrai-ſemblablement débilité celui dont elle étoit groſſe, avoit beaucoup contribué à le faire mourir d'autant plûtôt dans la ſuite, par un coup qu'elle ſe donna elle-même ſur le ventre, en laſſant le corps de robe de ſon enfant dont le lacet échappa ſubitement en ſe rompant en ſa main. Cette femme nonobſtant cet accident qui pouvoit lui être funeſte,

à cause de la contusion que la matrice pouvoit avoir reçue par le coup qu'elle-même s'étoit ainsi donné sur le ventre, se porta bien après que je l'eus délivrée de cet enfant mort.

Observation DXCIII.

D'une femme grosse de six mois & demi qui mourut avec son enfant mort en son ventre, par une fievre continue avec une esquinance.

Le 13 Juille 1690, je fus appellé pour secourir, s'il eût été possible, une femme grosse de six mois, que je trouvai pour lors réduite à l'extrêmité par une fiévre continue avec une esquinance mortelle, ayant déja eu il y avoit un an, à ce que me dit son Medecin, un crachement de sang avec une grande oppression de poitrine: mais comme le mauvais état present de la malade qui étoit agonisante, ne permettoit pas d'avoir aucune esperance qu'elle pût jamais échapper, & qu'elle n'étoit pas en travail, je me contentai de faire le prognostic que je devois sur son état moribond, qui fut qu'elle ne passeroit pas la journée sans mourir, comme il arriva effectivement, étant expirée une heure ensuite avec son enfant dans le ventre, d'où il fut tiré immédiatement après la mort de la mere, ayant encore alors quelque petit reste de vie, comme on le reconnut par quelque legere palpitation vers la région de son cœur. On doit remarquer que comme l'état de grossesse est ordinairement valétudinaire aux femmes-mêmes qui sont du meilleur temperament, celles qui d'ailleurs étoient sujettes avant leur grossesse à quelque infirmité considerable, comme cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, qui étoit sujette à une grande oppression de poitrine, ne manquent pas d'en être encore beaucoup plus incommodées dans cet état, qu'elles n'étoient auparavant : de sorte qu'elles y sont pour lors d'autant plus en danger de la vie, que l'on ne peut pas dans le temps de la grossesse leur faire si facilement tous les remedes qui leur conviennent en un autre temps.

OBSERVATION DXCIV.

D'une femme qui mourut le ſixieme jour après ſon accouchement, par une inflammation de la matrice qui lui cauſa des convulſions.

LE même jour 31 Juillet 1690, je vis une femme accouchée depuis quatre jours, d'un enfant qui venant le cul devant étoit péri en cette poſture, par le peu d'induſtrie qu'eut la Sagefemme à le dégager auſſi promptement du paſſage qu'elle auroit dû faire pour le ſauver. Après que cette femme eût été ainſi accouchée par ſa Sagefemme, ſon ventre reſta preſque auſſi gros que ſi elle eût eu encore un enfant dedans, ayant même une dureté fort conſiderable vers le côté gauche de la matrice, avec inflammation de cette partie, où elle ſentoit une très-grande douleur, ayant de plus un groſſe fiévre avec une grande difficulté de reſpirer; outre leſquels accidens il étoit encore ſurvenu à cette femme au quatrieme jour une forte convulſion, qui fut ſuivie de pluſieurs autres durant deux jours, qui la firent enfin mourir le ſixieme jour après ſon accouchement, comme je l'avois bien prédit en la voyant en un ſi mauvais état; à quoi pouvoit peut-être avoir beaucoup contribué la violence que la Sagefemme pouvoit avoir faite à la matrice par ſon peu de dexterité, en accouchant cette femme de ſon enfant qui s'étoit preſenté en mauvaiſe poſture.

OBSERVATION DXCV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu une perte de ſang preſque continuelle durant les quatre premiers mois de ſa groſſeſſe.

LE 1 Août 1690, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de ſa groſſeſſe, d'un enfant mort en ſon ventre ſeulement depuis dix-huit ou vingt heures, comme il me parut par le battement que je ſentis au cordon de cet enfant, qui étoit tombé hors de la matrice dès le jour précedent, ſans que j'euſſe pû le contenir réduit, après l'avoir tenté pluſieurs fois inutilement, parce que la matrice n'étoit alors dilatée que pour le ſeul paſſage de ce cordon, qui étoit continuellement pouſſé au-dehors à chaque douleur que la mere avoit. Cette femme avoit

eu une petite perte de sang presque continuelle durant les quatre premiers mois de sa grossesse ; après quoi s'étant assez bien portée, elle eut tout d'un coup un écoulement d'une grande abondance d'eau par la matrice, accompagné d'une médiocre perte de sang durant cinq ou six jours, ensuite de quoi le cordon du nombril de son enfant fut poussé dehors, comme j'ai dit. Mais quoique dans le commencement que ce cordon sortit, j'y sentisse un battement qui me faisoit manifestement connoître que cet enfant étoit vivant, je jugeai plus à propos de le laisser au danger où il étoit de mourir, que de risquer certainement la vie de la mere, comme il auroit fallu faire pour dilater de force la matrice pour en tirer l'enfant, qui d'ailleurs seroit indubitablement mort par la violence qu'il auroit soufferte dans cette opération. C'est pourquoi je patientai jusques à ce que la mere eût eu des douleurs suffisantes à la faire accoucher naturellement, ce qui n'arriva que le lendemain matin. Son enfant qui étoit mort, comme j'ai dit, commençoit déja quand je le tirai, à se corrompre à un tel degré, que l'épiderme du *Scrotum* s'en séparoit facilement ; mais la mere nonobstant sa délicatesse, & tous les accidens qui lui étoient arrivés dans le temps de sa grossesse & de son accouchement, se porta bien ensuite.

Observation DXCVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe dans lequel il y avoit un petit fétus, *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment.*

Le 17 Août 1690, j'ai délivré une femme d'un fameux germe qui lui avoit causé une grande perte de sang, dans lequel je trouvai un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment, ce qui faisoit manifestement connoître que toutes ces sortes de prétendus faux germes ne sont veritablement que des arrierefaix de *fétus* avortons de cette nature. Cette femme croyoit pour lors être grosse de deux mois & demi, ou environ, & me dit qu'elle avoit été fort agitée par le rude ébranlement d'un carosse de voiture il y avoit trois semaines, ce qui ayant apparemment détruit le principe de vie de ce petit *fétus* dès ce temps-là, avoit été cause de son avortement dans la suite, joint à la foiblesse naturelle de ce même *fétus*, qui auroit dû être bien

plus grand, s'il avoit été vigoureux dès le temps de ſa conception.

OBSERVATION DXCVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois & demi, après avoir pris mal-à-propos un remede purgatif.

LE 28 Août 1690, je vis une femme qui étoit avortée, il n'y avoit qu'une heure, d'un petit enfant de trois mois & demi, dont le cœur palpitoit encore aſſez manifeſtement; lequel accident étoit arrivé à cette femme par un remede purgatif qu'elle avoit pris ce même jour, par le mauvais conſeil de ſon Médecin, qui prétendoit purger ſon eſtomac d'une bile qui lui cauſoit des dégoûts dont elle ſe plaignoit, ne prenant pas garde que ces ſortes de dégoûts ſont ordinaires dans le temps de la groſſeſſe; outre que tous les remedes purgatifs ne convenoient point à cette femme en l'état où elle étoit, ayant pour lors une petite perte de ſang depuis cinq ou ſix jours, de ſorte que ſa groſſeſſe, qui quoiqu'ébranlée par cette petite perte de ſang, auroit néanmoins pû ſe rétablir, vû la vigeur qu'avoit ce petit *fétus* dont elle avorta, il fut entierement détruit par ce purgatif ordonné ſi mal-à-propos par ce Médecin, qui n'avoit pas pû croire que cette femme fût groſſe d'enfant, comme je l'en avois aſſuré, s'imaginant qu'elle ne pouvoit pas être groſſe que de quelque faux germe, que la nature avoit même tenté d'expulſer par cette petite perte de ſang qui avoit paru. Cette femme étant ainſi avortée de ce petit *fétus* vivant, l'arrierefaix reſta dans la matrice, qui s'étant fermée incontinent aprés l'expulſion de l'enfant, ne permettoit pas qu'on l'en pût tirer ſans faire une trop grande violence à cette partie, qui lui auroit été plus préjudiciable que le remede ne lui eût été ſalutaire. C'eſt pourquoi je jugeai qu'il étoit plus à propos d'en commettre en ce temps l'opération à la nature. Mais cet arrierefaix ainſi reſté lui cauſa trois jours enſuite une ſi grande perte de ſang, qu'elle en tomba en de très-grandes foibleſſes, qui m'obligerent de lui tirer ce corps étrange, ayant trouvé pour lors la matrice aſſez dilatée pour le faire ſans violence, après quoi cette femme revint peu-à-peu en convaleſcence; mais elle eut un très-ſenſible regret de n'avoir pas ſuivi le ſalutaire conſeil que je lui avois donné avant ſon avortement, qui étoit de ſe contenter pour tout re-

mede du seul repos & d'une saignée du bras que je lui avois fait faire, à cause de la petite perte de sang qu'elle avoit.

OBSERVATION DXCVIII.

D'une femme qui deux jours après être heureusement accouchée, eut un flux de ventre accompagné de fièvre & de petits mouvemens convulsifs des mains.

LE même jour 28 Août 1690, je vis une femme qui étoit accouchée heureusement il y avoit cinq jours, & s'étoit assez bien portée durant les deux premiers jours ; mais il lui étoit survenu ensuite un flux de ventre accompagné de fièvre, qui l'ayant beaucoup affoiblie, donnoit lieu d'en craindre une mauvaise issue, & d'autant plus qu'elle avoit pour lors de temps en temps certains tressaillissemens en maniere de petits mouvemens convulsifs des mains, avec une très-grande douleur de tête, qui étoit encore augmentée par la forte imagination qu'elle avoit, que son mal venoit de ce que n'ayant pas pû mouvoir pour la secourir dans ce dernier accouchement, comme j'avois fait dans tous ses précedens, elle avoit été obligée à mon défaut d'avoir recours à un autre Chirurgien de mes confreres, dont elle croyoit n'avoir pas été bien accouchée, mais sans sujet, puisqu'elle s'étoit assez bien portée durant les deux premiers jours, & que les accidens qui lui étoient arrivés ensuite, n'avoient rien qui pût faire croire ce qu'elle s'étoit imaginée ; de sorte qu'il étoit nécessaire, lorsque je la vis en cet état, de lui guérir en même temps l'esprit & le corps. Je commençai d'abord par l'esprit, en la persuadant qu'elle avoit été bien accouchée par ce Chirurgien, & après cela l'ayant fait saigner une fois du pied pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges, & encore une autre fois du bras, son flux de ventre & la fièvre, & tous les autres accidens cesserent au bout de cinq ou six jours, après quoi elle se porta bien.

OBSERVATION DXCIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois, ayant une fiévre double tierce continue.

LE 9 Septembre 1690, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de ſa groſſeſſe, d'un petit enfant mâle vivant, dont la naiſſance avoit été accelerée d'un mois entier, par une fiévre double tierce continue, dont la mere étoit malade depuis ſept ou huit jours, pour laquelle on l'avoit ſaignée deux fois du bras: elle accoucha néanmoins aſſez heureuſement, vû l'état de ſa maladie; mais après cela ſa fiévre s'étant encore redoublée durant deux ou trois jours, je fus obligé de la faire ſaigner du pied, pour ſuppléer au défaut de l'évacuation de ſes vuidanges, enſuite de quoi elle ſe porta bien; ce ſimple remede ayant beaucoup contribué à la guérir entierement de ſa maladie, qui avoit donné ſujet de craindre que s'étant encore augmentée après ſon accouchement, elle n'en mourût peu de temps enſuite, comme on le voit aſſez ſouvent arriver en d'autres femmes pour de ſemblables maladies, & principalement en celles qui ont la poitrine mauvaiſe.

OBSERVATION DC.

D'une femme qui ayant eu la petite verole il y avoit deux mois, accoucha au terme de ſix mois & demi d'un enfant mort qui avoit plus d'une vingtaine de puſtules de cette même maladie.

LE 15 Septembre 1690, j'ai accouché une femme au terme de ſix mois & demi de ſa premiere groſſeſſe, d'un enfant qui préſentoit les pieds, mort en ſon ventre depuis deux ou trois jours que la mere avoit ſouffert une violente contorſion des reins, qui ayant fait détacher en partie ſon arrierefaix, lui avoit cauſé une perte de ſang, qui parut dès le commencement de ſon travail. Il y avoit pour lors deux mois que cette femme avoit eu la petite verole; & quoiqu'elle en fût bien guérie depuis tout ce temps, il paroiſſoit néanmoins au corps de ſon enfant plus d'une vingtaine de véritables puſtules de cette maladie, d'où l'épiderme s'enlevoit facilement en les touchant legerement du bout du doigt. Cela faiſoit voir manifeſtement que la maladie de la mere s'étoit com-

muniquée à l'enfant, ce qui n'arrive pas toûjours ; car j'ai vû d'autres enfans auſquels il ne paroiſſoit aucune marque de cette maladie que leur mere avoit eue auſſi dans le temps de la groſſeſſe. J'en ai rapporté un exemple en l'Obſervation DLXXVI. où j'ai dit que cette maladie contagieuſe ne ſe communique pas toûjours de la mere à l'enfant, qui en eſt preſervé par ſon principe de vie particulier, qui purifie le ſang infecté qu'il reçoit de ſa mere pour ſa nourriture.

OBSERVATION DCI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort depuis huit jours préſentoit le cul devant.

LE 5 Octobre 1690, j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant qui preſentoit le cul devant, & qui étoit mort en ſon ventre depuis huit ou neuf jours, qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer après avoir reçu un coup de poing qu'un autre petit enfant de quatre ans lui donna par inadvertance ſur le ventre : & comme le cordon du nombril de cet enfant mort étoit fort corrompu, il ſe rompit en la voulant délivrer de ſon arrierefaix, qui étant d'ailleurs d'une ſubſtance ſcyrreuſe, fut cauſe que j'eus d'autant plus de difficulté à le tirer de la matrice, après que le cordon en eût été ainſi rompu. C'étoit de ces ſortes d'arrierefaix épais & durs, qui ont comme un cercle graiſſeux au milieu de leur ſurface, qui font toûjours plus de peine à tirer de la matrice que les autres, parce qu'ils ne s'enfilent pas ſi facilement dans le paſſage quand on en tire le cordon, que les arrierefaix qui ſont moins épais, & d'une ſubſtance plus molle & pliable. Ayant ainſi délivré cette femme de ſon enfant mort & de ſon arrierefaix, dont le cordon s'étoit rompu, elle ſe porta bien enſuite.

OBSERVATION DCII.

De l'accouchement d'une femme, qui après avoir été bien délivrée de ſon arrierefaix, vuida encore le jour enſuite un petit corps de la groſſeur d'une moitié de noix, avec une petite portion de membrane.

LE 31 Octobre 1690, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement ; mais la mere avoit eu un mois auparavant des douleurs reglées durant cinq ou ſix heures, comme ſi elle eût été dès-lors en travail ; leſquels douleurs ne venoient que de l'agitation de ſon enfant, qui s'étoit tourné dès ce temps-là : & le lendemain que j'eus accouché & délivré cette femme, elle vuida encore une petite portion de membranes, & un petit corps iſolé de la groſſeur d'une moitié de noix, de ſubſtance un peu plus ferme que celle de l'arrierefaix, qui paroiſſoit avoir été formé hors de la circonſcription du véritable corps de l'arrierefaix, & qui s'étant trouvé un peu plus adherent à la matrice, n'en avoit pas été tiré avec l'arrierefaix, dont il avoit été pour lors ſéparé avec la petite portion de membranes qui l'y joignoient auparavant. Ce ſont de ces ſortes de corps ainſi ſéparés de la circonſcription du propre corps de l'arrierefaix, que l'on prend quelquefois, mais abuſivement pour des faux germes.

OBSERVATION DCIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant par la groſſeur extraordinaire de ſa tête, étoit reſté durant trois jours au paſſage où il étoit mort.

LE 4 Novembre 1690, jai accouché une jeune femme de ſon premier enfant, qui pour la groſſeur extraordinaire de ſa tête, étoit reſté durant trois jours au paſſage, & y étant mort ſans que la mere en pût accoucher, m'obligea de le tirer avec l'inſtrument de mon inven ion appellé *Tireteſte*, par le moyen de quoi je ſauvai la vie à cette femme, qui ſeroit indubitablement morte dans peu, ſi je ne lui euſſe donné ce ſecours qui lui fut ſalutaire. Mais comme la tête de ſon enfant avoit très fortement comprimé le col de la veſſie, durant le long-temps qu'elle

étoit demeurée arrêtée au passage, cette femme eut après être accouchée une issue involontaire de son urine durant cinq ou six jours ; mais elle se porta bien ensuite, & urina volontairement sans aucune incommodité. Il faut remarquer qu'après ces sortes d'accouchemens fâcheux, où l'enfant a demeuré durant un trop long-temps au passage, le col de la vessie qui en a été trop violemment comprimé, venant à s'enflammer dans la suite, il y survient quelquefois une pourriture gangreneuse, qui est cause qu'il s'y fait une fistule incurable, qui succede à la perte de substance de cette partie, comme il étoit arrivé à deux femmes, dont j'ai rapporté les exemples dans les Observations LXXVI. & DLXXVII. Mais l'orsque l'issue involontaire de l'urine ne vient que d'une simple débilité de cette même partie, pour avoir seulement souffert une trop violente compression, & qu'il n'y est arrivé aucune pourriture après l'accouchement, cette incommodité n'est que passagere, comme elle fut en la femme dont je viens de rapporter l'exemple.

OBSERVATION DCIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit le bras replié, & le cordon de l'ombilic.

LE 18 Novembre 1690, je fus appellé pour secourir une femme qui étoit en un laborieux travail, dont l'enfant présentoit le bras replié, & le cordon de l'ombilic qui ne sortoit pas néanmoins dehors, mais l'un & l'autre étant restés au passage, & le cordon de l'ombilic n'étant pas réfroidi, & ayant encore un battement très-sensible, qui marquoit que l'enfant étoit vivant. Lorsque j'eus connu les choses en cet état, je repoussai entierement ce bras, aussi-bien que le cordon de l'ombilic, jusques au derriere de la tête de l'enfant qui étoit assez proche du passage, où je la laissai bien située, après quoi je commis le reste de l'opération à la nature ; assurant la Sagefemme qui m'avoit fait appeller pour secourir cette femme, qu'elle accoucheroit naturellement, ayant remedié, comme je viens de dire, à l'empêchement qui y étoit auparavant ; ce qui arriva une heure ensuite ainsi que je lui avois dit, la mere & l'enfant se portant bien tous deux.

OBSERVATION

OBSERVATION DCV.

D'une femme qui après être accouchée assez heureusement, eut au troisieme jour une grande oppression, avec un transport au cerveau qui se termina par un flux de ventre.

LE 29 Novembre 1690, je vis une femme qui étoit accouchée assez heureusement depuis six jours, nonobstant quoi il lui étoit survenu au troisieme jour une grande oppression de poitrine, avec un transport au cerveau qui se termina par un flux de ventre, qui lui étant venu depuis un jour, avoit détourné & évacué une partie des humeurs qui avoient causé le transport au cerveau ; mais l'oppression de poitrine restoit toûjours assez grande avec un petit poulx fréquent, pour laquelle oppression je la fis saigner du pied, afin de prévenir le danger où je la voyois, qui étoit d'autant plus grand, que cette femme avoit très-mauvaise poitrine, ayant craché du sang par plusieurs fois dans le temps de sa précedente grossesse ; & comme j'avois assisté cette femme dans tous ses autres accouchemens, ensuite desquels elle s'étoit toûjours assez bien portée ; & que ne m'ayant pas pû avoir dans le temps de ce dernier comme elle avoit desiré, pour lui donner le même secours, elle avoit été obligée à mon défaut de se servir de l'assistance d'une Sagefemme, qui l'avoit néanmoins accouchée fort heureusement : elle s'étoit imaginée qu'elle n'en avoit pas été bien délivrée ; desorte que cette pensée qu'elle s'étoit très-fortement imprimée dans l'esprit, avoit beaucoup contribué à lui causer le transport au cerveau, qui lui étoit arrivé dans le temps de la fiévre de son lait ; & son oppression de poitrine ne venoit que de la mauvaise disposition qui étoit en elle dès avant son accouchement : cependant cette femme, nonobstant ces fâcheux accidens, ne laissa pas de se bien porter après que je l'eus fait saigner du pied, ainsi que j'ai dit, pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges, qui étant très-petites, avoit beaucoup contribué à son oppression de poitrine & au transport au cerveau qui lui étoient arrivés au troisieme jour après son accouchement.

Observation DCVI.

De l'accouchement d'une femme au terme de neuf mois, dont l'enfant se portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang durant quinze jours vers le commencement du second mois de sa grossesse.

Le même jour 29 Novembre 1690, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois entiers, d'une fille qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu durant quinze jours une perte de sang vers le commencement du second mois de sa grossesse; laquelle perte de sang lui étant arrivée à peu-près dans le temps que l'évacuation de ses menstrues devoit se faire, si elle n'eût pas été grosse, donnoit quelque lieu pour lors de douter de sa grossesse, & pouvoit faire croire ensuite que cette femme ne seroit devenue grosse qu'après cette perte de sang qui avoit duré quinze jours, & que cela étant, elle seroit accouchée justement à sept mois & demi, & non pas au terme de neuf mois entiers comme j'ai dit: mais la grosseur de son enfant qui avoit toutes les proportions d'un enfant parfaitement à terme, prouvoit bien manifestement que cette femme étoit déja grosse d'un mois lorsque cette perte de sang lui arriva, outre qu'elle avoit déja eu auparavant les dégoûts, les vomissemens, & tous les autres signes qu'elle avoit eus dans le commencement de ses autres précedentes grossesses. C'est pourquoi l'ayant jugée grosse dès avant le temps de cette perte de sang, je la fis saigner du bras, & lui conseillai le repos au lit, avec une abstinence entiere du coït durant quelque temps, même après que sa perte de sang fut cessée, afin d'éviter mieux par cette longue abstinence la récidive de cet accident; moyennant quoi elle fut préservée du grand danger où elle étoit pour lors d'avorter dès le commencement du second mois de sa grossesse, qui fut ainsi préservée salutairement pour la mere & pour l'enfant jusqu'à terme.

OBSERVATION DCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, son enfant se présentant outre cela par l'épaule.

LE 9 Décembre 1690, j'ai accouché une femme au terme de sept mois, laquelle étoit en grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefaix qui se présentoit le premier au passage, l'enfant se présentant outre cela par l'épaule, ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis, afin de remedier à cette perte de sang qui commençoit à devenir excessive. J'exemptai par ce salutaire secours la mere du grand danger où elle étoit, & je tirai son enfant vivant, qui autrement auroit péri sans baptême dans le ventre de sa mere, tant à cause de cette grande perte de sang qu'elle avoit, qu'à cause de la mauvaise situation en laquelle il se présentoit.

OBSERVATION DCVIII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui étoit en travail depuis sept jours entiers, son enfant étant resté mort au passage.

LE 25 Décembre 1690, jai accouché une femme qui étoit en travail de son premier enfant depuis sept jours entiers, sans pouvoir accoucher. L'âge avancé de cette femme qui avoit plus de quarante ans, la grosseur de son enfant qui étoit son premier, & les mauvaises douleurs qu'elle avoit toûjours eues, avoient été cause que son enfant étoit resté au passage, & y étoit mort depuis plusieurs jours, nonobstant toute la bonne conduite dont la Sage-femme de cette femme avoit usé durant tout son travail; de sorte que n'y ayant plus aucune espérance qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, je fus obligé de lui tirer son enfant mort, m'étant servi pour faire plus facilement cette laborieuse opération, de l'instrument de mon invention nommé *Tiretête*; sans lequel secours, qui fut tout-à-fait salutaire à cette femme, elle seroit indubitablement morte dans peu. Ayant été appellé pour voir cette femme quelques jours devant que de l'accoucher, j'avois bien prévû la difficulté de son accouchement, tant à cause de son âge trop avancé pour un premier accouchement, que par la considération de l'ex-

trême grosseur de la tête & de la largeur des épaules de son mari, qui me faisoient conjecturer que l'enfant qui en avoit été engendré, ressemblant par la grosseur de ces mêmes parties à son pere, ne manqueroit pas, comme il arrive ordinairement aux enfans de tels peres, de rendre l'accouchement de sa mere des plus laborieux & difficiles.

OBSERVATION DCIX.

D'une femme qui eut un très-laborieux travail de son premier enfant qui présentoit le bras avec la tête.

LE 31 Janvier 1691, j'ai accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de son premier enfant qui étoit un garçon, qui présentoit le bras avec la tête, ses eaux s'étant écoulées dès le commencement du travail, ce qui fut cause qu'il en fut rendu des plus laborieux. Je repoussai le bras de l'enfant jusques au derriere de sa tête, aussi-tôt que je le pûs faire, afin de lui donner lieu de venir naturellement, comme il vint en effet; mais ce ne fut qu'après que la tête eut demeuré au passage près de deux jours entiers, nonobstant quoi il vint vivant; mais étant pour lors très-foible, & ayant une fort grosse tumeur au-dessus de la tête causée par la grande compression que cette partie avoit reçue durant toute la longueur du temps qu'elle avoit été ainsi arrêtée entre les os du passage de la mere, laquelle compression avoit été si extrême, que le cuir chevelu se mortifia entierement en deux endroits, vers les deux côtés de la tête à l'opposite l'un de l'autre, de la largeur du bout du doigt, jusqu'à découvrir l'os même d'un côté de la largeur de l'ongle du petit doigt. Cet enfant revint néanmoins de la grande foiblesse en laquelle il étoit, par les bons soins que j'en eus, & la grosse tumeur du dessus de sa tête que cette grande compression y avoit causée, se dissipa peu-à-peu dès le jour même, comme il arrive assez ordinairement; & les escarres de ces deux endroits du cuir chevelu qui avoient été mortifiés, en étant tombés, les deux petits ulceres qui resterent en ces mêmes endroits guérirent après quelque tems, l'un en dix ou douze jours, & l'autre en trente-cinq jours seulement, à cause de l'os qui s'étoit découvert; après quoi ce même enfant qui avoit couru un si grand risque de la vie, en demeurant si long-temps la tête arrêtée au passage, se porta parfaitement bien & la mere aussi.

OBSERVATION DLXX.

D'une femme qui accoucha d'un enfant mort ſept jours après l'écoulement de ſes eaux.

LE 1 Février 1691, j'ai accouché une jeune femme de ſon premier enfant, qui étoit un gros garçon, dont les eaux s'étoient écoulées depuis ſept jours ſans aucune douleur : la mere ayant fait une chûte ſur les genoux un jour avant l'écoulement de ſes eaux, & ayant négligé de garder le repos qui lui étoit néceſſaire après cette chûte, cet enfant vint mort ; le travail de la mere, qui dura dix-huit heures, ayant été fort laborieux, nonobſtant quoi j'eſperois qu'il viendroit vivant ; car une heure devant que la mere accouchât, je ſentois mouvoir manifeſtement la tête de cet enfant au paſſage, laquelle ayant, ſelon l'apparence, fortement comprimé le cordon de l'ombilic, qui s'étoit peut-être gliſſé intérieurement à côté d'elle durant cette derniere heure qu'elle reſta fort engagée dans le paſſage, avoit été cauſe de la mort de l'enfant, comme je l'ai vû arriver en d'autres ſemblables occaſions, parce que l'enfant ne peut vivre un ſeul quart-d'heure dans le ventre de la mere, lorſque le mouvement du ſang qui eſt deſtiné à le vivifier durant tout le temps qu'il y ſejourne, vient à être entierement intercepté par une exacte compreſſion du cordon de l'ombilic, dans les vaiſſeaux duquel ce ſang doit avoir néceſſairement un libre cours juſqu'à ce que l'enfant ayant été mis hors de la matrice, puiſſe au défaut de ce ſang être vivifié d'une autre maniere, par l'air qu'il vient à reſpirer incontinent après qu'il eſt né ; de ſorte qu'étant privé du premier, il a néceſſairement beſoin de l'autre ; & n'en pouvant jouir durant qu'il eſt encore au ventre de la mere, il ſuffoque auſſi-tôt qu'il vient à être privé des deux en même temps.

OBSERVATION DCXI.

De l'accouchement d'une femme dont les eaux se préparerent, & percerent comme à l'ordinaire, quoiqu'elle en eût vuidé tout d'un coup une très-grande abondance deux jours auparavant.

LE 4 Février 1691, j'ai accouché une femme d'un très-gros garçon qui vint naturellement, dont les eaux se préparerent, & les membranes se percerent comme à l'ordinaire, un seul demi-quart d'heure devant qu'elle accouchât, quoiqu'elle eût déja vuidé une grande abondance d'eau tout d'un coup sans douleur deux jours auparavant ; de sorte qu'on auroit pû croire que cette premiere abondance d'eau qu'elle avoit vuidée, venoit d'une espece d'hydropisie de matrice séparée des véritables eaux de l'enfant : mais j'ai de la peine à être persuadé qu'il se fasse jamais dans la matrice dans le temps de la grossesse, aucune hydropisie particuliere hors des membranes de l'enfant ; car si l'on voit quelquefois des femmes vuider beaucoup d'eau plusieurs jours devant que d'être en travail, ces premieres eaux ne viennnent ordinairement que d'une rupture qui se fait aux membranes qui les contiennent, en un endroit plus superieur & plus foible que celui qui correspond justement à l'orifice interne de la matrice, comme il étoit arrivé à cette femme dont je viens de parler,

OBSERVATION DCXII.

D'une femme qui accoucha heureusement d'un gros enfant à terme, quoiqu'elle eût eu une perte de sang n'étant grosse que de six semaines, qui lui dura près de trois mois.

LE 15 Février 1691, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle qui vint naturellement, & qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang, qui lui arriva n'étant grosse que de six semaines, & lui dura près de trois mois sans discontinuer, que quelquefois quatre ou cinq jours, jusqu'à ce qu'étant grosse de quatre mois & demi, cette perte de sang cessa pour lors tout-à-fait, & cette femme se porta assez bien ensuite, sinon qu'elle fut fort incommodée de douleurs de reins & dans le

ventre durant tout le cours de ſa groſſeſſe, à cauſe que le cordon de l'ombilic de ſon enfant étoit de la moitié plus court qu'il ne devoit être, ce qui faiſoit que l'enfant ne pouvant pas ſe remuer avec une entiere liberté, tirailloit en ſe remuant, l'arriere-faix attaché au fond de la matrice. Cette femme ne pouvoit pas ſe perſuader dans le commencement que cette perte de ſang lui arriva, qu'elle fût groſſe comme je l'en aſſurois, & eut encore bien plus de peine à le croire quand elle vit cette même perte de ſang lui durer ſi long-temps; de ſorte qu'elle s'imaginoit qu'il étoit entierement impoſſible qu'une groſſeſſe auſſi ébranlée qu'étoit la ſienne, qu'elle croyoit pour lors n'être qu'une fauſſe groſſeſſe, pût jamais ſe rétablir, comme je lui en donnois l'eſpérance, pourvû qu'elle ſuivît le conſeil que je lui donnai, qui fut de ſe faire ſaigner deux fois du bras, & de ſe tenir en grand repos au lit durant tout le temps de cette perte de ſang, & de s'abſtenir entierement du coït encore quelque temps après que ſa perte de ſang fut ceſſée, pour éviter qu'elle ne vînt nouvellement à être excitée par cette action; ce qu'ayant fait fort exactement, comme je lui avois conſeillai, elle conſerva ſa groſſeſſe juſqu'à terme, & accoucha enfin heureuſement de cet enfant mâle, dont elle eut une joye d'autant plus grande, qu'ayant pluſieurs autres enfans qui n'étoient que des filles, elle avoit paſſionnément deſiré, auſſi-bien que ſon mari, d'avoir ce garçon, qui la conſola de la grande contrainte qu'elle avoit eue de ſe tenir en repos au lit durant un ſi long-temps.

OBSERVATION DCXIII.

D'un enfant de deux ans qui avoit de fréquens mouvemens convulſifs cauſés par la douleur de ſes deux groſſes dents.

LE 13 Mars 1691, je fis ouverture des gencives d'un enfant âgé de deux ans, qui avoit depuis deux ou trois jours de fréquens mouvemens convulſifs, avec une groſſe fiévre, cauſés par la grande douleur que lui faiſoient ſes deux groſſes dents ſupérieures, qui ayant eu jour par la petite inciſion que je fis ſur la gencive, ſortirent facilement; après quoi les accidens qui n'étoient cauſés que par la trop grande diſtention douloureuſe des gencives enflammées, ceſſerent auſſi-tôt, & l'enfant ſe porta bien enſuite, ainſi qu'il eſt

arrivé à plusieurs autres enfans, à qui j'ai fait la même opération en pareille nécessité.

Observation DCXIV.

D'une femme qui avoit une excessive perte de sang, causée par la rétention de l'arrierefaix d'un enfant de trois mois, dont elle étoit avortée.

Le 16 Mars 1691, je délivrai une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant de trois mois, mort en son ventre depuis huit ou dix jours, comme il paroissoit à sa corruption; sa Sagefemme faute de suffisante capacité en son art, ne l'ayant pas pû délivrer de l'arrierefaix, qui étant retenu en la matrice, lui avoit causé une si excessive perte de sang, qu'elle couroit un grand risque d'en perdre la vie, si je ne l'eusse promptement délivrée de cet arrierefaix, comme je fis, après quoi cette perte de sang cessa, & cette femme se porta bien ensuite.

Observation DLXV.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *de la grosseur d'une mouche à miel, comme il lui étoit déja arrivé quatre autres fois depuis deux ans.*

Le 23 Avril 1691, j'ai vû une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus*, de la grosseur d'une mouche à miel, que la nature avoit expulsé d'elle-même, sans aucun accident considérable, cette femme ayant pour lors soupçon d'être grosse de deux mois & demi. C'étoit le cinquieme avortement qu'elle avoit eu de cette nature depuis deux ans à ce même terme ou environ. Cet exemple fait voir qu'il y a certaines femmes qui avortent aussi facilement qu'elles conçoivent; mais le meilleur conseil que l'on puisse donner à ces sortes de femmes, pour les préserver de si fréquens avortemens, est qu'elles s'abstiennent entierement du coït durant cinq ou six mois entiers, afin que leur matrice étant fortifiée par le repos durant tout ce temps, elle puisse mieux retenir la conception qui s'y fait ensuite: il est bon aussi qu'elles s'abstiennent d'aller en carosse dans le temps de leur grossesse, & encore plus dans d'autres voitures plus secouantes; & il est même quelquefois nécessaire pour une plus grande

grande précaution, qu'elles se tiennent au lit, & qu'elles évitent le coït, pour ne pas trop ébranler par cette ardente action leur débile grossesse. Cependant il se rencontre peu de femmes qui veuillent suivre sans répugnance ce salutaire conseil, pour conserver avec plus de sûreté leur grossesse.

OBSERVATION DCXVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe, qui renfermoit des eaux glaireuses, au milieu desquelles il y avoit comme un petit fétus *avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de millet.*

LE 24 Avril 1691, j'ai délivré une femme d'un faux germe, laquelle avoit pour lors soupçon d'être grosse de près de trois mois. Je lui tirai ce faux germe tout entier, contenant encore dans ses membranes des eaux glaireuses, au milieu desquelles on voyoit comme le corps d'un petit *fétus* avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un gros grain de millet; & comme cette femme avoit eu un dévoyement presque continuel depuis le temps qu'elle croyoit avoir conçû, il y avoit apparence que le principe de vie ayant été détruit en ce *fétus* dès les premiers jours de sa conception, à cause de ce dévoyement, il étoit resté de la petitesse qu'il pouvoit être en ce temps-là; de sorte que de vrai germe qu'il avoit été dans le commencement, il étoit devenu ensuite ce que l'on appelle ordinairement un faux germe, en y comprenant cette membrane charnue qui n'est véritablement qu'une espece d'arrierefaix, dont une conception avortée de la sorte est enveloppée.

OBSERVATION DCXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit commencé à vuider les eaux de son enfant sept jours auparavant sans aucune douleur.

LE 22 Mai 1691, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement à terme, & se portoit parfaitement bien, dont elle avoit commencé de vuider les eaux sept jours auparavant sans aucune douleur, ayant toujours continué d'en vuider jusqu'au jour de son accouchement, qui ne laissa pas nonobstant cela d'être fort heureux. Il faut remarquer que lorsque l'on

voit une femme vuider ainsi des eaux de la matrice sans douleur, & sans aucune considérable ouverture de cette partie, l'on ne doit pas toûjours croire pour cela qu'elle soit en travail ; car le véritable travail ne commence que lorsque les douleurs surviennent après l'entier écoulement de ces eaux ; ce qui arrive ordinairement en ces sortes d'occasions après dix-huit ou vingt heures de temps, quand la femme est véritablement à la fin du terme de sa grossesse : car si elle n'y est pas, l'accouchement peut bien être differé sept jours entiers après un pareil écoulement d'eaux, comme en cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, mais même encore bien plus long-temps, comme je l'ai vû arriver en plusieurs autres.

OBSERVATION DCXVIII.

*D'une femme grosse à qui un Chirurgien avoit fait fort à contre-temps l'opération de la fistule à l'*anus, *qui la fit accoucher au terme de huit mois, & mourir trois jours ensuite.*

LE 13 Juin 1691, je vis une jeune femme accouchée depuis deux jours de son premier enfant, au terme de huit mois, à laquelle un Chirurgien avoit fait fort à contre-temps depuis trois semaines l'opération de la fistule à l'*anus*, avec des incisions vers une des fesses de la longueur de la paulme de la main, & de profondeur de trois travers de doigt. Si j'eusse été appellé devant que de faire une si grande opération à cette femme, j'aurois été du sentiment de lui faire seulement une simple ponction avec la lancette, pour donner issue à la matiere de l'abscès qui s'étoit formé en cette partie, & de differer cette dangereuse opération jusques après son accouchement, qui ayant été acceleré par les cruelles douleurs que cette femme souffroit journellement en pansant son énorme playe, & étant arrivé dans une disposition fiévreuse où elle étoit pour lors, la mit en un très-évident péril de la mort, que je crûs lui devoir certainement arriver dans peu lorsque je la vis, ainsi que je le connus par la grande tension douloureuse de son ventre, par la fiévre maligne, avec une grande oppression dont elle étoit travaillée, ayant un petit poulx dur & très-fréquent, & de grandes foiblesses, avec une entiere suppression de ses vuidanges ; de sorte que l'on pouvoit manifestement connoître en ce temps, que cette opération lui avoit été un remede beaucoup plus préjudiciable que sa maladie, comme je l'avois bien dit à un de mes Confreres avec lequel j'avois

déja vû cette femme douze ou quinze jours avant son accouchement. Elle mourut un jour après que je l'eus vûe cette derniere fois en un si mauvais état. Cet exemple prouve bien qu'on ne doit pas traiter que paliativement ces sortes de maladies aux femmes grosses, & les autres qui demandent des opérations trop considerables, que l'on ne peut entreprendre qu'avec un très-grand danger dans le temps de la grossesse.

OBSERVATION DLXIX.

D'une femme qui après une perte de sang durant six semaines, avorta d'un enfant de cinq mois, ayant vuidé quelques jours auparavant plusieurs caillots de sang endurcis.

LE 16 Juin 1691, je vis une femme qui étoit accouchée toute seule le jour précedent, d'un enfant de cinq mois ou environ, qui vint mort, quoique la mere l'eût senti mouvoir un jour auparavant. La cause de cet avortement venoit de ce que cette femme étant grosse de deux mois seulement, avoit été blessée par un homme de ses amis, qui ne la croyant pas grosse l'avoit fortement embrassée par le corps pour la faire sauter par divertissement, ce qui lui causa dans ce moment une grande douleur dans le ventre, & lui fit vuider dès le lendemain beaucoup d'eau tout d'un coup par la matrice, sans rendre aucune autre chose en ce temps; mais un mois ensuite elle eut une perte de sang qui lui dura près de six semaines, avec quelque interruption par intervalles, ayant même vuidé en un jour plusieurs caillots de sang endurcis, qu'un Medecin de ses proches parens, & un Chirurgien de mes confreres avoient pris par inadvertance pour de véritables morceaux de chair membraneuse, ce qui leur faisoit croire que cette femme n'étoit point grosse d'enfant, quoique je leur certifiasse le contraire, en leur faisant voir manifestement à l'un & à l'autre que ces prétendus morceaux de chair que cette femme avoit vuidés, n'étoient que de purs caillots de sang, qu'ils avoient pris pour des parties de quelque corps étrange en maniere de *Mole*, ou faux germe, les assurant au surplus, comme j'avois fait auparavant, qu'elle étoit encore grosse d'enfant, nonobstant qu'elle eût vuidé ces prétendus corps étranges; ce qu'ils ne voulurent pas croire, tant ils furent préoccupés de leur erreur, jusqu'à ce que cette femme fût accouché, ainsi que j'ai dit, de cet enfant quelques jours ensuite de notre

conference, comme je leur avois prédit. Cet exemple fait voir qu'il n'y a pas lieu de s'étonner grandement si des Gardes d'accouchées, & des Sagefemmes se trompent assez souvent, en prenant des caillots de sang pour des faux germes, puisque des Médecins & des Chirurgiens s'y trompent aussi quelquefois. Mais à la vérité je fus fort surpris de voir que ce Chirurgien, qui faisoit une particuliere profession des accouchemens depuis un très-long-temps, s'étoit si lourdement trompé, à ne pas reconnoître la grossesse de cette femme, & à prendre les simples caillots de sang qu'elle avoit vuidés quelques jours avant l'avortement de son enfant, pour des corps étranges, dont il croyoit que la matrice s'étoit entierement délivrée sans que cet enfant y eût resté, comme il avoit fait, aussi-bien que son arrierefaix entier.

Observation DCXX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang assez considerable, & qui dix-huit jours ensuite fut surprise d'une forte convulsion.

Le 18 Juin 1691, j'ai accouché un femme qui avoit une perte de sang assez considérable. Je l'avois vue dix heures avant qu'elle eût été surprise de cet accident; auquel temps je lui avois conseillé pour le prévenir de se faire saigner du bras, comme elle auroit fait le jour ensuite si son travail ne s'étoit pas déclaré: elle témoignoit néanmoins avoir quelque répugnance à ce remede, à cause de la crainte qu'elle avoit que n'étant seulement grosse que de huit mois moins quelques jours, il ne la fît accoucher avant terme, comme elle disoit lui être arrivé en sa premiere grossesse, où elle étoit accouchée au même terme d'un enfant mort, après avoir été saignée, attribuant sans sujet au remede le mauvais événement qu'il n'avoit point causé, lequel ne provenoit que de la mauvaise disposition qui étoit en elle; de sorte que n'ayant pas été saignée cette derniere fois comme à la premiere, elle connut bien qu'elle n'avoit pas eu raison en son premier sentiment. Ce dernier enfant dont j'accouchai cette femme, étoit un très-petit garçon, qui à cause de sa naissance prématurée de près de cinq semaines, ne vécut que quinze jours, & la mere, qui d'ailleurs étoit d'une assez mauvaise complexion, fut surprise au dix-huitieme jour de son accouchement d'une forte convulsion, qui avoit été précédée durant quel-

ques jours d'un très-grand mal de tête ; laquelle convulſion m'obligea de la faire ſaigner deux fois du pied, après quoi elle ſe porta bien.

OBSERVATION DCXXI.

D'une femme qui eut une conſiderable perte de ſang cauſée par un faux germe que la nature tentoit d'expulſer, & dont elle ne ſe délivra que par la ſuppuration.

LE 23 Juin 1691, je vis une femme qui ayant un ſoupçon de groſſeſſe de près de trois mois, fut ſurpriſe d'une perte de ſang aſſez conſiderable, cauſée par un faux germe que la nature tentoit d'expulſer : mais la matrice ne s'étant pas ouverte dans ce premier effort à proportion de la groſſeur de ce corps étrange, comme je ne trouvai pas lieu pour lors de le tirer par l'opération de la main, & que la perte de ſang commençoit à ceſſer, je jugeai plus à propos d'en commettre entierement l'expulſion à la nature, qui ne s'en délivra que par la ſuppuration qui s'en fit durant quinze jours entiers. Cette femme ayant eu pendant tout ce temps des excrétions purulentes de la matrice, qui avoient une odeur très-fetide, comme il arrive ordinairement en ces occaſions ne laiſſa pas de ſe bien porter enſuite, ſans que la rétention de corps étrange lui eût cauſé aucun autre accident que celui de la puanteur de ces excrétions de la matrice, qui étant à la fin devenues ſaines, & ſans mauvaiſe odeur, & d'une couleur naturelle, firent connoître que la nature avoit entierement achevé ſon opération avec plus de ſureté, que ſi l'on eût fait quelque violence à la matrice pour la dilater ſuffiſamment, afin d'en tirer ce corps étrange par l'opération de la main, que l'on ne doit entreprendre, s'il n'y a pas d'accident trop preſſant, que lorſque la matrice eſt aſſez dilatée pour la pouvoir ſouffrir ſans violence.

OBSERVATION DCXXII.

D'une femme qui accoucha d'un gros enfant qui se portoit très-bien ; quoiqu'elle eût eu les fiévres durant la plus grande partie du temps de sa grossesse.

LE 26 Juin 1691, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu les fiévres durant la plus grande partie du tems de sa grosseſſe : mais elle étoit en assez bonne santé, & n'avoit plus de fiévre depuis quinze jours lorsque je l'accouchai, ce qui fit qu'elle porta son enfant jusques à la fin du neuviéme mois, & qu'elle évita le danger qu'elle auroit couru après son accouchement, s'il fût arrivé prématurément dans le temps qu'elle avoit la fiévre : & comme son enfant ne se ressentoit point de la foiblesse de sa mere, ni de l'état valétudinaire où elle avoit été pendant un si long-temps, cela faisoit voir que cet enfant par la vigueur particuliere de son principe de vie séparé de celui de sa mere, ayant purifié le sang corrompu qu'il en avoit reçu pour sa nourriture, durant tout le temps de la maladie qu'elle avoit eue, n'avoit pas laissé cependant de prendre tout son accroissement, & de se porter aussi-bien que si elle n'eût pas été malade, comme il paroissoit manifestement par la grosseur & par la force qu'il avoit quand il vint au monde.

OBSERVATION DCXXIII.

D'une femme à qui l'on fit fort mal-à-propos la ponction du ventre ; prétendant la guérir de l'hydropisie qui lui étoit survenue depuis quatre mois qu'elle étoit avortée d'un enfant mort au cinquiéme mois de sa grossesse.

LE 11 Juillet 1691, j'ai vû une femme âgée de vingt-deux ans, qui étoit avortée depuis quatre mois de son premier enfant, mort en son ventre au cinquiéme mois de sa grosseſſe, sans aucune cause manifeste, sinon qu'elle avoit eu un mois auparavant beaucoup de fatigue durant une maladie qui étoit survenue à son mari, le ventre de cette femme ayant commencé a se tuméfier extraordinairement douze ou quinze jours avant qu'elle

ſe délivrât de cet enfant mort, urinant très-peu pour lors; de ſorte que cet avortement lui étant arrivé en cet état, elle eut enſuite très-peu de vuidanges, ſon ventre reſtant toujours beaucoup enflé durant un mois entier; après quoi il devint preſque à l'ordinaire, cette femme ayant pris par l'ordonnance des plus habiles Médecins de la Bretagne, où elle étoit alors, beaucoup de remedes pour le faire déſenfler; mais elle demeura peu de temps en cet état; car huit jours enſuite ſon ventre recommença à ſe tuméfier de jour en jour, juſqu'à devenir au point où il étoit lorſque je la vis; étant auſſi enflé que ſi elle eût été groſſe de ſept mois entiers: mais cette enflure ne venoit que d'une ſimple hydropiſie du ventre. Cependant comme cette femme n'avoit pas eu ſes menſtrues depuis ſon avortement, on pouvoit ſoupçonner qu'avec cette hydropiſie du ventre elle auroit pû être groſſe, comme j'en ai vû pluſieurs exemples, & l'être devenue depuis trois mois, dans le temps que ſon ventre étoit revenu en ſon état naturel, qui étoit un mois après l'avortement qu'elle avoit eu: mais l'ayant examinée, je ne trouvai aucune diſpoſition en ſa matrice qui pût me faire ſoupçonner qu'elle fût groſſe. C'eſt pourquoi je l'aſſurai que l'éminence de ſon ventre n'étoit cauſée que par une véritable hydropiſie. Trois célebres Médecins qui la virent avec moi dans le même temps, lui conſeillerent l'opération de la ponction du ventre, comme le plus sûr moyen de la guérir de ſon hydropiſie, à ce qu'ils prétendoient; mais je fis mon poſſible pour l'en diſſuader, lui conſeillant de ſe faire ſaignerpour ſuppléer au défaut de l'évacuation de ſes menſtrues, dont la ſuppreſſion avoit beaucoup contribué à lui cauſer cette hydropiſie, réfutant l'erreur de ceux qui répugnoient à ce remede, pour la croyance qu'ils avoient qu'il pourroit encore augmenter l'hydropiſie, en leur faiſant connoître que toutes les experiences journalieres faiſoient aſſez voir que les femmes ne deviennent jamais hydropiques, pour quelques fréquentes ſaignées qu'on leur faſſe, & quelques abondantes pertes de ſang qu'elles ayent; & que celles à qui cette maladie arrive, ſont celles qui ont une ſuppreſſion, ou une notable diminution de leurs menſtrues; & comme je crus que la grande obſtruction des reins de cette femme avoit pû contribuer avec la ſuppreſſion de ſes mois, à lui cauſer ſon hydropiſie du ventre, je lui conſeillai encore d'uſer du bain d'eau tiéde & des eaux minerales, afin que l'obſtruction des reins & de la matrice pût plus facilement être dégagée par ces remedes. Mais le conſeil de ces trois Méde-

cins contraire au mien fut suivi, leurs voix ayant été comptées, sans peser la mienne appuyée de mes raisons ; ce qui fut cause du malheur de cette femme, à qui ils firent faire quelques jours ensuite la ponction du ventre par un Chirurgien de mes confreres, qui conjointement avec ces Médecins donna à cette femme une espérance d'autant plus grande & certaine, à ce qu'il prétendoit, de la réussite de cette opération, que son hydropisie étoit recente: de sorte qu'étant remplie de cette vaine espérance, elle souffrit que ce Chirurgien lui fît une ponction au ventre, par laquelle lui ayant tiré une assez grande abondance d'eau, elle en parut d'abord soulagée durant le premier jour ; mais quelques jours ensuite elle se trouva plus mal qu'à l'ordinaire, & ses jambes qui n'étoient pas enflées avant cette opération, se tuméfierent beaucoup, ce qui étoit un très-mauvais préfage ; & son ventre s'étant ensuite renflé par de nouvelles eaux, on lui réitera encore par plusieurs fois la même ponction ; mais fort inutilement ; car elle mourut enfin quelques mois ensuite à la campagne, où ses Médecins lui avoient conseillé de s'en retourner toute moribonde qu'elle étoit, pour éviter les reproches qu'elle avoit sujet de leur faire, de lui avoir conseillé un remede qui lui fut plus funeste que sa maladie n'étoit d'elle-même : car étant aussi recente qu'elle étoit en une jeune femme de son âge, qui n'avoit pas d'autre incommodité de son hydropysie que l'oppression qu'elle lui causoit par intervalles, il y avoit apparence qu'elle en auroit guéri, si elle eût suivi le bon conseil que je lui avois donné.

OBSERVATION DCXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement de l'arrierefaix.

LE 20 Juillet 1691, j'ai accouché une femme au huitieme mois de sa grossesse d'un enfant mort en son ventre, par une grande perte de sang dont elle fut surprise, laquelle venoit du détachement de l'arrierefaix, comme il parut par plusieurs gros caillots de sang noir qui étoient fortement adhérens à la moitié de la face interne de cet arrierefaix, qui s'étoit prématurément détaché de la matrice avant la sortie de l'enfant, ce qui avoit

avoit été cause de sa mort au ventre de la mere. Comme cette perte de sang, quoique très-abondante, n'avoit pas encore été jusqu'à causer des foiblesses à cette femme, & qu'elle avoit des douleurs, qui quoique de mauvaise espece, ne laissoient pas de donner esperance qu'elle pourroit accoucher de cet enfant qui se présentoit naturellement, je jugeai qu'il étoit plus à propos d'en commettre l'expulsion à la nature, en lui aidant par la rupture des membranes des eaux, lorsqu'elles seroient en état de les pouvoir percer, que de risquer à faire trop de violence à la mere, pour précipiter l'extraction de cet enfant mort ; ce qui réussit comme je l'avois préjugé, aussi-tôt que j'eus rompu les membranes des eaux, donnant lieu par ce moyen à la tête de l'enfant d'être poussée dehors avec moins de difficulté. Un mois avant que j'accouchasse cette femme, il lui avoit paru un petit commencement de cette perte de sang durant deux jours, qui avoit néanmoins entierement cessé par une saignée du bras que je lui fis faire pour lors, & par le repos qu'elle garda durant dix ou douze jours : mais comme son enfant avoit le col embarrassé du cordon de son ombilic, dont la longueur étoit pour ce sujet fort accourcie, cela fut cause que cet enfant ne pouvant pas se mouvoir librement, sans tirailler en même temps l'arrierefaix, il s'en fit dans la suite un détachement prématuré, qui excita enfin cette grande perte de sang, qui fit périr l'enfant dans le ventre de sa mere, qui par le secours que je lui donnai en son accouchement, évita le peril où cette grande perte de sang la pouvoit mettre.

OBSERVATION DCXXV.

D'une femme qui ayant la cuisse & la jambe droite paralytiques, étoit devenue grosse d'un enfant dont elle avorta au quatrieme mois, sa grossesse ayant été toûjours ignorée jusqu'à ce temps-là.

LE 21 Juillet 1691, je vis une femme âgée de vingt-cinq ans, nouvellement revenue de *Bourbon*, où elle avoit été prendre les eaux minérales, pour une paralysie de toute la cuisse & de la jambe droite, qui lui étoit restée d'une espece d'apoplexie où elle étoit tombée, qui fut suivie de la paralysie de la moitié du corps du même côté droit, mais qui s'étoit dissipée, à l'exception de la paralysie de la cuisse & de la jambe, qui étoit toujours demeurée depuis le dernier accouchement que cette femme avoit eu à terme

il y avoit un an & demi ; & comme après avoir fait beaucoup de remedes pour cette paralysie de la cuisse, on lui avoit enfin conseillé d'aller prendre les eaux de *Bourbon* ; s'étant mise en chemin avec son mari qui la conduisoit, elle devint grosse dans ce voyage ; ensuite de quoi s'étant trouvée mal, & étant fort travaillée de suffocations de matrice qui étoient convulsifs ; mais croyant que toutes les incommodités que sa conception récente lui causoit, ne venoient que de la fatigue qu'elle avoit eue dans son voyage, elle ne laissa pas de prendre les eaux de *Bourbon*, & de se faire donner la douche avec ces eaux sur la cuisse, & d'user des bains & de la saignée du pied, & de beaucoup d'autres remedes qu'on lui fit ensuite dans l'ignorance de sa grossesse, lesquels la firent enfin avorter d'un enfant de quatre mois, mort en son ventre depuis long-temps, ainsi qu'il parut par sa corruption. Mais étant ainsi avortée de cet enfant, elle ne fut pas délivrée en même temps de l'arrierefaix, qui étant resté dans la matrice, lui causa des suffocations convulsives, qui obligerent un Chirurgien de tenter à la délivrer de cet arrierefaix retenu, ce qu'il fit seulement six heures après cet avortement, & avec beaucoup de peine, n'étant pas bien expert en ces opérations, ce qui a pû contribuer dans la suite à une tumeur extrêmement douloureuse que cette femme avoit vers la région *iliaque* gauche, qui se communiquoit à la partie laterale de la matrice de ce même côté, qui étoit opposite à celui de la cuisse paralytique. Cette tumeur douloureuse que l'on ne sentoit que dans le profond, ne venoit que de la fluxion qui se renouvelloit de temps-en-temps vers ce côté-là, l'autre côté de la matrice, qui étoit celui de la cuisse paralytique, n'étant aucunement sensible, & étant plûtôt déprimé que tuméfié ; mais ces accidens venoient principalement de ce que cette femme depuis dix mois qu'elle étoit ainsi avortée, n'avoit pas eu l'évacuation de ses menstrues aussi abondante qu'elle avoit coutume auparavant ; ce qui étoit cause que depuis tout ce temps elle étoit sujette à une excrétion continuelle de fleurs blanches, dont l'acrimonie l'incommodoit beaucoup, & lui donnoit lieu de craindre que ces fleurs blanches ne vinssent de quelque disposition ulcereuse de la matrice. Cependant je ne trouvai pas pour lors aucun ulcere formé en sa matrice, qui fût manifeste au toucher, mais elle y avoit un sentiment si douloureux vers le côté gauche, qui étoit celui de cette tumeur, que je crus qu'il y avoit une grande communication de l'un à l'autre, & que cette continuelle excré-

tion de fleurs blanches dont cette femme étoit fort incommodée, n'étoit qu'une espece d'excrétion purulente de quelque ulcere, qui étant en la partie intérieure de la matrice, ne pouvoit pas être sensible au toucher ; & comme cette femme qui étoit venue expressément à *Paris* pour me consulter sur ces indispositions, s'en retourna à la campagne dans son séjour ordinaire, aprés que je lui eus donné conseil sur le mauvais état où elle étoit quand je la vis, je n'ai point sçû ce qui lui est arrivé depuis ce temps-là ; mais je crus pour lors qu'elle ne passeroit pas un an sans mourir.

OBSERVATION DCXXVI.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois & demi, qui présentoit un pied avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 22 Juillet 1691, j'ai délivré une jeune femme qui venoit d'avorter d'un enfant de quatre mois & demi, que sa Sage-femme avoit reçû sans la pouvoir délivrer de l'arrierefaix, dont le cordon s'étoit rompu. Cette femme étoit tombée sur les genoux il y avoit douze jours ; & au lieu de se tenir en repos après cette chute, elle n'avoit pas laissé d'aller le jour même en carosse, ce qui fut cause qu'elle fut surprise de grandes douleurs dans le ventre dès le lendemain; pour raison de quoi m'ayant consulté, je lui conseillai de se faire saigner du bras, & de se tenir au lit ; ce qu'ayant fait, ses douleurs se calmerent entierement ; mais quelques jours après lui étant survenu un flux de ventre durant trois jours, ce nouvel accident ayant renouvellé ces douleurs, la fit avorter de cet enfant qui fut ondoyé par la Sagefemme, sur un pied qu'il présenta d'abord que les membranes des eaux eurent percées, ce qui étoit arrivé dès le jour précédent, ce pied étant sorti avec le cordon de l'ombilic, au battement duquel l'on connoissoit manifestement que l'enfant étoit vivant : mais comme c'étoit le premier enfant de cette femme, & que la matrice n'étoit pour lors que très-peu dilatée, joint à ce que cet enfant qui n'étoit qu'un avorton, avoit été ondoyé comme j'ai dit, je conseillai à sa Sagefemme d'attendre à en faire extraction que la matrice fût passablement dilatée, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à la mere, qui auroit pû lui être préjudiciable, sans pouvoir être utile à cet enfant avorton, dont le foible & tendre corps auroit pû se demembrer, si on ne se fût efforcé de le tirer devant que la matrice eût été suffisamment ouverte.

OBSERVATION DCXXVII.

D'une femme qui quoique féconde, ayant été volontairement stérile durant plusieurs années, étoit enfin devenue véritablement stérile à son grand regret.

LE 28 Juillet 1691, j'ai délivré une femme âgée de trente-cinq ans d'un simple faux germe, laquelle croyoit être grosse de trois mois ou environ. D'abord que cette femme se sentit mal pour cette fausse couche, elle fut fort chagrine, parce qu'ayant espéré qu'étant grosse elle auroit pû avoir un garçon, comme elle auroit bien desiré, elle se voyoit par cet accident frustrée de cette espérance, ayant changé de sentiment avec le temps; car comme elle n'avoit jamais eu que deux filles, de la derniere desquelles je l'avois accouchée il y avoit plus de treize ans, elle avoit été depuis ce temps-là durant plusieurs années du nombre de ces femmes, qui pour conserver leur embonpoint, & ne pas souffrir les incommodités de la grossesse & les douleurs de l'accouchement, sont volontairement stériles, s'abstenant pour ce sujet de coucher avec leur mari; durant lequel temps étant devenue fort grasse, de stérile qu'elle avoit été volontairement, elle étoit en l'état present stérile à son grand regret.

OBSERVATION DCXXVIII.

D'une femme grosse de trois mois, qui avorta d'un enfant mort en son ventre par la grande frayeur qu'elle avoit eue du tonnerre.

LE 9 Août 1691, j'ai vû une femme qui étoit avortée il n'y avoit que deux jours, d'un enfant de trois mois, mort en son ventre depuis sept ou huit jours, par une grande & subite frayeur qu'elle avoit eue d'un grand éclat de tonnerre, étant restée pour lors presque évanouie, & ayant eu dès le lendemain de cette grande frayeur un commencement de perte de sang, qui lui causa enfin cet avortement; cette seule violente agitation de l'esprit ayant produit en elle le même accident que la trop grande agitation du corps cause assez souvent en d'autres.

OBSERVATION DCXXIX.

D'une femme très-infirme qui accoucha d'un enfant qui étoit très-fort, quoiqu'elle eût eu une perte de ſang qui lui avoit duré plus de ſix ſemaines, lorſqu'elle n'étoit groſſe que de deux mois.

LE 12 Août 1691, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement, & qui étoit très-fort, nonobſtant l'extrême délicateſſe & la grande infirmité de ſa mere, qui en accoucha même dix-huit jours devant le terme complet de neuf mois, étant bien certaine, à ce qu'elle me dit, qu'elle ne pouvoit pas être devenue groſſe à cauſe de l'abſence de ſon mari, que du premier jour de Décembre précedent, de ſorte qu'elle n'avoit porté cet enfant que huit mois & douze jours: mais outre cela, lorſqu'elle n'étoit groſſe que de deux mois, elle avoit eu une perte de ſang, qui lui avoit duré plus de ſix ſemaines, ſans diſcontinuer que de trois ou quatre jours de fois à autre; ce qui fut cauſe qu'elle eut de la peine à croire qu'elle fût groſſe, que lorſqu'elle ſentit remuer ſon enfant vers le quatrieme mois; & elle étoit encore ſi ſujette à un crachement de ſang, qu'elle étoit obligée à ne vivre pour toute nourriture que de lait de vache, & de pain trempé dedans, dont elle étoit plus ſoulagée que de tout autre aliment. La perte de ſang qu'elle avoit eue dans les premiers mois de ſa groſſeſſe, & le crachement de ſang auquel elle étoit ordinairement ſujette, m'obligerent à la faire ſaigner quatre ou cinq fois durant le cours de ſa groſſeſſe, & encore une autre fois dans le temps même de ſon travail, pour éviter que ſon ſang venant à être plus échauffé par les douleurs de ſon accouchement, il ne s'en fît un trop impétueux mouvement vers ſa poitrine; toutes leſquelles ſaignées lui ayant été faites fort-à-propos, furent auſſi ſalutaires à l'enfant qu'à la mere qui ſe porta bien après que je l'eus accouchée.

Observation DCXXX.

D'une femme qui vuida de la matrice un petit corps étrange, qu'elle croyoit être un reste d'une prétendue Mole, *qu'elle avoit vuidée, il y avoit deux mois, aprés être avortée d'un enfant de trois mois.*

Le 29 Août 1691, je vis une femme qui le jour précedent avois vuidé de la matrice un petit corps étrange de consistance charnuë de la largeur d'un double, qu'elle me fit voir, me disant qu'elle étoit avortée il y avoit deux mois d'un enfant de trois mois, ou environ, & que n'ayant pas été délivrée de l'arrierefaix dans le temps de cet avortement, qui lui étoit arrivé à la campagne, sans être assistée par des personnes entendues en l'art des accouchemens, elle avoit vuidé quatre ou cinq jours ensuite une espece de *Mole*, à ce qu'elle croyoit, grosse & longue comme la main (mais ce n'étoit véritablement que l'arrierefaix qui étoit resté en la matrice) après quoi elle n'avoit plus rien vuidé, ni eu même depuis aucun écoulement de vuidanges, s'étant au reste assez bien portée ensuite, & ses menstrues étant venues au bout du mois à l'ordinaire, elle avoit vuidé quinze jours après ce petit corps étrange qu'elle me montra, avant la sortie duquel elle avoit vuidé quelque peu d'eau claire, ce qui l'avoit obligée de me demander, dans la croyance qu'elle avoit que ce dernier petit corps étrange étoit quelque portion de cette prétendue *Mole* qu'elle avoit vuidée après son avortement, qui lui étoit restée en la matrice ; mais comme elle n'avoit point eu aucune excrétion durant ce long intervale de temps, & qu'elle avoit eu ensuite ses menstrues à l'ordinaire, je l'assurai que ce dernier petit corps étrange venoit d'une nouvelle conception qui s'étoit faite seulement depuis les quinze jours qu'il y avoit que l'évacuation de ses menstrues s'étoit faite ; laquelle récente conception avoit été détruite par un flux de ventre que cette femme avoit eu durant trois ou quatre jours.

OBSERVATION DCXXXI.

D'une femme qui accoucha heureusement d'un enfant qui se portoit très-bien, quoiqu'elle eût eu une fievre double tierce continue fort violente durant douze jours, dont elle fut guérie par le quinquina.

LE 12 Septembre 1691, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, & se portoit très-bien, quoique la mere eût eu il n'y avoit que trois semaines, une fiévre double tierce continuë fort violente durant douze jours, pour raison de quoi je l'avois fait saigner deux fois du bras, & lui avois fait prendre ensuite du *quinquina*, par l'usage duquel elle avoit été parfaitement guérie de sa fiévre, après quoi elle accoucha très-heureusement de cette fille; la mere & l'enfant étant pour lors en bonne santé, & ayant évité par le moyen de ce salutaire remede, le péril que l'un & l'autre auroient couru, si cette fievre, dont les redoublemens étoient très-violens, avoit continué jusqu'au temps de l'accouchement; car la nature beaucoup affoiblie dans cet état maladif, n'auroit pas pû bien faire l'évacuation des vûidanges de la couche, dont la suppression auroit pû être mortelle à la mere, comme on le voit arriver assez souvent aux femmes qui accouchent malheureusement dans le temps qu'elles sont affligées d'une aussi dangereuse maladie.

OBSERVATION DCXXXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort presentoit le cul devant, & avoit un arriere-faix tout scyrrheux.

LE 3 Octobre 1691, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant qui présentoit le cul devant, & étoit mort en son ventre depuis plus de huit jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Cette femme étoit extrêmement valetudinaire, & avoit pour lors les deux jambes fort enflées; elle me dit qu'elle n'avoit point eu d'enfant depuis dix ans; durant tout lequel temps elle avoit été volontairement sterile, ne couchant pas avec son mari, pour éviter de devenir grosse, dans la crainte qu'elle avoit toûjours eue de

mourir en couche, à cause de la difficulté qui se rencontroit ordinairement en ses accouchemens. Cependant elle ne laissa pas de se bien porter, après que je l'eus ainsi délivrée de cet enfant mort & de son arrierefaix, qui étant tout scyrrheux, me parut avoir été la principale cause qui avoit contribué à le faire mourir au ventre de la mere, ce même arrierefaix n'ayant pas pû, à cause de la dureté scyrrheuse de toute sa substance, purifier le sang dont il avoit besoin, ni lui en fournir suffisamment pour sa nourriture au terme avancé où il étoit, comme il avoit fait auparavant, quoiqu'avec assez de peine, à cause de l'obstruction de ses vaisseaux.

OBSERVATION DCXXXIII.

D'une femme qui accoucha au terme de sept mois d'un enfant mort en son ventre par une perte de sang, qui avoit été précedée d'un flux de ventre.

LE 17 Novembre 1691, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois ou environ, mort en son ventre depuis deux ou trois jours, durant lesquels elle eut des douleurs presque continuelles dans le ventre, sans aucune déclaration de véritable travail; après quoi il lui parut une perte de sang, qui bien qu'elle ne fût que médiocre dans l'apparence exterieure, étoit néanmoins très-grande au-dedans, ainsi que je le reconnus par la grande quantité de gros caillots de sang qui sortirent de la matrice aussi-tôt que j'eus délivré cette femme de son arrierefaix, & par l'extrême foiblesse où elle étoit avant que d'accoucher, qui m'obligea de rompre les membranes des eaux dès qu'elles furent un peu préparées, afin d'accelerer l'expulsion de cet enfant mort, & d'empêcher par ce moyen l'augmentation de cette perte de sang qui la mettoit au risque de la vie, qu'elle auroit pû perdre sans le salutaire secours que je lui donnai. Cette perte de sang n'avoit pas été précedée d'aucune cause manifeste, sinon d'un flux de ventre dont cette femme avoit été travaillée durant deux ou trois jours avant que cet accident lui eût paru, lequel ne fut funeste qu'à l'enfant, car la mere se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée, quoiqu'elle fût d'ailleurs d'une mauvaise constitution, & très-sujette à un crachement de sang, sa poitrine ayant été par accident préservée de nouvelle

fluxion

fluxion, par la grande diversion d'humeurs qu'avoient fait le flux de ventre & la perte de sang qui avoient précédé.

OBSERVATION DCXXXIV.

D'un enfant d'un an qui avoit une petite tumeur scyrrheuse au bout resté du cordon de l'ombilic, laquelle fut retranchée par une simple ligature.

LE 21 Novembre 1691, je fis une ligature au bout superflu resté au cordon de l'ombilic d'un enfant mâle d'un an, pour en retrancher une petite tumeur scyrrheuse de la grosseur d'une noix, qui s'étoit engendrée à l'extrémité de ce cordon, après que la partie qui excédoit la ligature que l'on y avoit faite, en fut tombée à l'ordinaire peu de jours ensuite de la naissance de cet enfant. Un Chirurgien qui en avoit accouché la mere, attribuoit la naissance de cette tumeur à la faute de la nourrice, l'accusant de n'avoir pas bien bandé le ventre de l'enfant; mais la nourrice au contraire la rejettoit sur ce même Chirurgien, disant qu'il avoit mal lié ce cordon, ce qui avoit été cause qu'il s'en étoit écoulé des sérosités purulentes durant près de six mois; au bout duquel temps il s'y étoit engendré une excroissance de chair qui étoit devenue scyrrheuse, dont je fis la ligature vers sa base qui étoit étroite, & où il restoit encore un petit bout de l'ancien cordon, lequel fut entierement retranché par cette simple ligature, qui ayant fait tomber au bout de huit jours tout ce qui en étoit superflu, réduisit l'ombilic de l'enfant en un état naturel; ce qui fit bien connoître à la mere le peu de capacité de ce Chirurgien, qui au lieu de faire à cet enfant la simple opération que je lui fis, dont un apprentif en l'art auroit été capable, avoit été un an entier à lui faire mettre inutilement des emplâtres, des compresses, & une petite plaque de plomb sur le ventre, dans l'espérance de pouvoir guerir cette tumeur scyrrheuse qui étoit à l'extrémité de ce petit bout de cordon resté, laquelle au lieu de diminuer, avoit pris de jour en jour un plus grand accroissement.

OBSERVATION DCXXXV.

D'une femme qui étant accouchée très-heureusement, mourut le quatorziéme jour ensuite, ayant été surprise dès le sixiéme jour d'une fiévre continue avec transport au cerveau, à quoi avoit contribué le grand chagrin qu'elle eut d'une mauvaise nouvelle.

LE 10 Décembre 1691, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui vint naturellement. Mais quoique cette femme fût accouchée très-heureusement de cet enfant qui étoit fort sain, & que je l'eusse bien délivrée de son arrierefaix qui étoit aussi très-sain & entier, & que le cinquieme jour de son accouchement je l'eusse trouvée sans aucune fiévre, ayant bien reposé durant toute la nuit, elle fut le jour ensuite surprise d'une fiévre continue, avec des redoublemens précédés de frisson, & accompagnés de transport au cerveau, & d'inégalité du poulx, ce qui marquoit la malignité de cette fievre, qui la fit mourir au quatorziéme jour de son accouchement. Lorsque cette femme fut surprise de cette fievre qui supprima ses vuidanges, je tombai malade par malheur pour elle & pour moi, le même jour, ce qui fut cause que la saignée du pied que j'avois conseillé de lui faire, pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges, fut differée plus de quatre ou cinq jours, soit par la négligence de ceux qui la virent en mon absence, qui n'insisterent peut-être pas assez fortement, pour faire connoître la nécessité qu'il y avoit de faire ce remede en cette occasion, pour détourner ce transport au cerveau, soit par la répugnance que les parens de la malade pouvoient avoir à cette saignée, qui auroit pû lui être salutaire, si elle eût été faite suivant mon conseil dès le commencement. Par l'ouverture du corps de cette femme après son décès, on trouva sa matrice très-saine ; de sorte que l'on ne put attribuer sa mort qu'à un très-sensible chagrin qu'elle avoit eu d'une mauvaise nouvelle qu'on lui avoit dite avant qu'elle fût surprise de cette fievre & de ce transport au cerveau, & à la forte opinion qu'elle s'étoit mise en tête durant tout le cours de sa grossesse, qu'elle mourroit certainement de cette couche, comme il lui arriva par cas fortuit, sa malheureuse prédiction ayant été plus vraye en ce dernier accouchement, qu'elle n'avoit été dans le précedent, où je l'avois déja vûe dans la même opinion, qui s'étant trouvée fausse cette

premiere fois, auroit néanmoins pû être auſſi véritable que cette derniere, ſi la même cauſe de ce trop ſenſible chagrin qu'elle avoit eu, y eût pareillement contribué ; car le chagrin n'eſt jamais plus pernicieux aux femmes que dans le temps de leurs couches.

OBSERVATION DCXXXVI.

D'une femme âgée de ſoixante-huit ans, qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 29 Décembre 1691, je vis une femme âgée de ſoixante-huit ans, à laquelle après une entiere ceſſation de ſes menſtrues durant vingt années, il étoit arrivé ſubitement il y avoit deux ans une perte de ſang, qui ſe renouvelloit de temps-en-temps, avec excrétion de caillots, & un continuel écoulement de matiere purulente très-fétide, procedant d'un ulcere carcinomateux de la matrice, que je crus la devoir faire mourir dans peu, comme il arriva quelques mois enſuite que je l'eûs vûe en ce mauvais état : de ſorte que l'on doit toûjours conſiderer ces ſortes de pertes de ſang qui arrivent aux femmes de cet âge, après une longue ceſſation de leurs menſtrues, comme un ſigne avantcoureur de leur mort certaine.

OBSERVATION DCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui fut préſervée de tomber en convulſion, comme il lui étoit arrivé en ſon précedent accouchement.

LE 6 Janvier 1692, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans ou environ, d'une fille qui vint naturellement, & ſe portoit aſſez bien, nonobſtant les continuelles apprehenſions que la mere avoit eues durant tout le cours de ſa groſſeſſe, d'avoir une auſſi grande difficulté dans ce dernier accouchement, que celle qui s'étoit rencontrée dans ſon précedent, il y avoit douze ans, à cauſe de pluſieurs violentes convulſions dont elle fut ſurpriſe, qui faillirent à la faire mourir, étant pour lors accouchée avec une très-grande peine d'un enfant mort. Et comme cette femme étoit extrêmement boiteuſe, par la mauvaiſe diſpoſition de l'articulation de ſes cuiſſes avec ſes hanches, elle croyoit que c'étoit ce

vice de conformation qui lui avoit causé la grande difficulté qu'elle avoit eue en son précedent accouchement ; mais étant bien conformée de la part de la matrice, je crûs que ce qui avoit véritablement contribué à lui causer les convulsions dont elle avoit été surprise en ce précedent accouchement, étoit plûtôt la grosseur de la tête de cette femme, qui étant d'ailleurs d'un tempérament assez sanguin & pituiteux, avoit le cerveau extrêmement humide ; & ce qui me confirma dans cette croyance fut qu'environ quinze jours devant que je l'accouchasse de ce dernier enfant, elle avoit été surprise tout d'un coup d'un si grand débordement de pituite du cerveau sur la gorge, avec une grande oppression, qu'elle auroit pû en tomber en apoplexie, si la nature n'eût été promptement dégagée par deux saignées du bras qu'on lui fit par mon conseil ; après quoi elle se porta assez bien jusqu'au temps de son accouchement, auquel je la fis saigner encore une fois dès qu'elle commença d'être en travail, pour éviter avec plus de sûreté qu'il ne lui arrivât quelque convulsion ; desorte qu'étant ainsi accouchée fort heureusement, elle se porta très-bien ensuite, & son enfant pareillement.

Observation DCXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été stérile durant quatre ans, par la trop petite évacuation de ses menstrues.

Le 16 Janvier 1692, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans de son premier enfant, qui étoit une fille, dont elle n'étoit devenue grosse qu'après la quatrieme année de son mariage, & presque contre son espérance ; à cause qu'étant une assez grande femme, elle n'avoit jamais eu ses menstrues que durant un seul jour, & très-petitement. On doit remarquer que l'entiere privation de l'évacuation menstruelle est bien une véritable cause de la stérilité des femmes, mais que la paucité de cette évacuation rend seulement la conception plus difficile, comme il étoit arrivé à cette femme, qui bien qu'elle fût dans la plus grande vigeur de son âge, ne devint grosse qu'après la quatrieme année de son mariage.

OBSERVATION DCXXXIX.

D'une femme qui fut délivrée de l'arrierefaix qui étoit reſté en ſa matrice, après qu'elle eut avorté d'un petit enfant de trois mois.

LE 3 Février 1692, je fus appellé pour délivrer une femme qui étoit avortée le jour précedent d'un petit *fétus* de trois mois. Je lui tirai de la matrice un petit arrierefaix tout endurci, dont la nature n'avoit pas pû ſe dégager, lequel étant retenu avoit cauſé à cette femme une ſi exceſſive perte de ſang, qu'elle en étoit tombée par pluſieurs fois en de très-grandes foibleſſes; & comme lorſque je la délivrai ainſi, elle avoit un petit poulx très-fréquent, avec une très-grande altération, qui venoit non-ſeulement de la fiévre qu'elle avoit depuis trois ſemaines, mais auſſi des potions de *ſabine* & *d'armoiſe*, & d'autres remedes échauffans qu'on lui avoit fait prendre inutilement, pour procurer, à ce que l'on prétendoit, l'expulſion de cet arrierefaix, je doutai fort ſi elle échapperoit, quoique je l'euſſe ainſi délivrée ſans aucune violence: néanmoins elle ſe porta aſſez bien dans la ſuite, le ſecours que je lui donnai en lui tirant de la matrice cet arrierefaix, lui ayant été plus ſalutaire que toutes les potions diurétiques & purgatives qu'elle avoit priſes, qui n'ayant pas produit l'effet qu'on en avoit vainement eſperé, n'avoient ſervi qu'à lui augmenter encore davantage ſa perte de ſang.

OBSERVATION DCXL.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'une petite fille qui avoit l'avant-bras tout contrefait, & le cordon de l'ombilic extraordinairement court.

LE 7 Février 1692, j'ai accouché une femme au terme de huit mois d'une petite fille qui avoit l'avant-bras tout contrefait, auſſi-bien que la main, qui n'avoit point de pouce. Cet enfant avoit outre cela le plus court cordon de l'ombilic que j'aye jamais vû, toute ſa longeur n'excedant pas celle d'un demi pied; & il étoit ſi foible, qu'il expira un quart-d'heure après être né. On pouvoit douter ſi le vice de conformation du bras & de la main de cet enfant procédoit de l'extrême briéveté de ſon cordon,

qui n'ayant pas laissé la liberté entiere à ce bras, qui en avoit été contraint, l'avoit ainsi défiguré peu-à-peu : mais comme le pouce manquoit à cette main, il est plus vrai-semblable que ce défaut de figure venoit d'une autre cause, & peut-être de quelque forte imagination que la mere pouvoit avoir eue dans le commencement de la conception de cet enfant.

OBSERVATION DCXLI.

D'une femme qui accoucha au terme de sept mois & demi d'une petite fille très-foible, dont la naissance avoit été accelerée par un flux de ventre que la mere avoit eu durant deux jours.

LE 10 Mars 1692, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une petite fille, qui vint au terme de sept mois & demi, sa naissance ayant été accelerée de six semaines entieres, par un flux de ventre dont la mere avoit été travaillée durant deux jours. Cet enfant qui n'avoit le corps & la force qu'à proportion du terme prématuré auquel il étoit venu, étoit si petit & si foible, qu'il ne me parut pas pouvoir vivre, comme en effet ne vécut-il que six ou sept jours, non pas parce qu'il étoit né dans le huitieme mois de la grossesse de sa mere, comme elle le croyoit, s'imaginant que s'il fût venu justement à la fin du septieme mois, il auroit pû vivre plus facilement. Mais je lui fis manifestement connoître par la démonstration du corps de son enfant, que c'étoit une grande erreur de croire qu'un enfant soit plus vital au septieme mois qu'au huitieme, en lui representant que si son enfant, qui étoit très-petit, fût venu au monde quinze jours plûtôt qu'il n'avoit fait, étant alors encore plus petit & plus foible, comme on n'en pouvoit pas douter, il auroit été pour cette raison bien moins capable de vivre, ainsi que toutes les expériences journalieres nous le font assez connoître.

OBSERVATION DCXLII.

De deux femmes dont la groſſeſſe n'avoit pas été connue, leſquelles avoient été traitées comme ſi elles euſſent été hydropiques.

LE 22 Avril 1692, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui vint naturellement au terme de neuf mois. Cette femme avoit été traitée durant les trois derniers mois de ſa groſſeſſe, comme ſi elle eût été hydropique, par un Médecin qui attribuant l'enflure de ſon ventre, & les indiſpoſitions de ſa groſſeſſe à cette maladie, lui fit prendre mal-à-propos pluſieurs violens remedes, ne la croyant pas groſſe pour lors, ſur la ſimple relation d'une Sagefemme ignorante, qui ne s'y connoiſſant pas mieux que lui, étoit de ce même ſentiment. Mais comme cette femme vit qu'elle ne recevoit aucun ſoulagement de tous les remedes que ſon Médecin lui faiſoit prendre, elle fut conſeillée par bonheur pour elle & pour ſon enfant, de me conſulter ſur l'état où elle pouvoit être; de ſorte que m'ayant mandé chez elle, je l'aſſurai pour lors, après l'avoir examinée, qu'elle étoit certainement groſſe de trois mois ou environ, & qu'elle n'avoit beſoin que d'une ſaignée du bras, afin de temperer une grande chaleur que lui avoient cauſé pluſieurs remedes purgatifs & diurétiques qu'on lui avoit fait prendre très-mal-à-propos, dans la croyance qu'elle n'étoit pas groſſe. Ayant ſuivi avec confiance le ſalutaire conſeil que je lui donnai, elle ſe porta aſſez bien durant tout le reſte du temps de ſa groſſeſſe, & je l'accouchai enſuite très-heureuſement, comme j'ai dit, d'un garçon qui ſe portoit fort bien. Lorſque j'eus ainſi accouché cette femme, ſe reſſouvenant de l'erreur de ſon Médecin, qui l'avoit traitée dans le commencement de ſa groſſeſſe comme ſi elle eût été hydropique, elle me dit que ſans le bon conſeil qu'on lui avoit donné de me conſulter, elle couroit grand riſque d'être auſſi malheureuſe que l'avoit été depuis peu une femme de ſa connoiſſance, âgée de vingt-huit ans, qui étoit morte deux ou trois jours après être accouchée d'un enfant mort, enſuite d'un violent purgatif au ſixieme mois de ſa groſſeſſe; laquelle femme avoit été traitée durant tout le temps de cette groſſeſſe par ſon Médecin & par ſon Chirurgie, comme ſi elle eût eu un ſcyrhe ou une hy-

dropisie de matrice, le Médecin en rejettant avec quelque raison toute la faute sur l'ignorance du Chirurgien, qui quoiqu'il fît une profession particuliere de l'art des accouchemens, & qu'il eût même accouché cette femme des autres enfans qu'elle avoit eus, n'avoit pas reconnu sa grossesse. Mais l'on vit bien en ces deux occasions que comme lorsqu'un aveugle en conduit un autre, ils sont tous deux en danger de tomber dans la fosse qui se rencontre en leur chemin: un ignorant en conduisant un autre aussi peu éclairé, le fait tomber dans la même erreur.

Observation DCXLIII.

D'une femme qui avorta d'un fétus *mort, dont la petitesse & la corruption faisoient douter du véritable temps auquel il avoit été conçû.*

Le 12 Mai 1692, une Dame me manda chez elle pour me montrer un petit *fétus* avorton & son arrierefaix, qui étoient tout flétris & corrompus, l'un & l'autre étant néanmoins sans féteur. Elle me demanda de quel terme je croyois que pouvoit être ce petit enfant, qui étoit de la longeur du plus grand doigt de la main. Je lui dis qu'à sa grandeur il ne paroissoit pas avoir été vivant au ventre de sa mere plus de deux mois, ou environ; mais qu'il pouvoit s'y être conservé encore autant de temps après sa mort, ses eaux ne s'étant pas écoulées devant le temps de l'avortement, & peut-être même davantage. Sur cela elle me dit que c'étoit une de ses femmes domestiques qui étoit avortée ce même jour de cet enfant; & que comme le mari de cette femme étoit absent depuis quatre mois & demi, elle croyoit, voyant cet enfant si petit, que c'étoit un autre homme qui lui avoit fait. Mais pour moi, de crainte d'imputer dans ce doute un crime à cette femme, dont elle étoit peut-être innocente, je laissai la question indécise, ne pouvant pas avoir une entiere certitude par l'inspection de cet avorton, du véritable temps de sa conception, en ayant vû d'aussi petits, dont les femmes ne se sont délivrées qu'après cinq mois de leur conception, les ayant portés morts deux ou trois mois en leur ventre, où ils s'etoient conservés sans grande corruption dans leurs propres eaux, comme font certains fruits dans une saumure convenable

venable ; de ſorte qu'ils n'étoient que de la groſſeur qu'ils pouvoient avoir lorſque leur principe de vie avoit été détruit.

OBSERVATION DCXLIV.

D'une femme groſſe de ſix mois, à qui on avoit fait fort mal-à-propos beaucoup de remedes, comme ſi elle eût eu un ſchyrre de matrice.

LE 15 Juin 1692, j'ai accouché une jeune femme d'un enfant qui vint naturellement, & en l'accouchement de laquelle je ne remarquai rien de plus extraordinaire que le récit que me fit pour lors la propre mere de cette femme, qui me dit qu'elle avoit été elle-même traitée autrefois comme ſi elle eût eu un ſchyrre de matrice, étant groſſe de ſix mois, & que le plus renommé de tous les Chirurgiens qui pratiquoient alors les accouchemens dans cette ville de *Paris*, dont elle ſe ſervoit ordinairement, aſſuroit ſur ſa vie qu'elle n'étoit pas groſſe ; de ſorte que pluſieurs célébres Médecins qui la voyoient journellement en ce temps, attribuant ſur la fauſſe aſſurance de ce fameux Chirurgien, toutes les incommodités de ſa groſſeſſe à une autre maladie, la firent ſaigner dix fois du pied, à ce qu'elle me dit, & la firent baigner durant un ttès-long-temps, & lui donnerent pluſieurs violens remedes, prétendant lui faire venir ſes menſtrues, qui n'étoient ſupprimées qu'à cauſe de ſa groſſeſſe qui leur étoit inconnue, nonobſtant quoi elle ne laiſſa pas d'accoucher à terme d'un fils qui ſe portoit très-bien. Cet exemple nous fait bien connoître que ceux qui ont la plus grande réputation en leur art, ne ſont pas toujours les plus capables. Mais je ne prétens pas qu'on ſe ſerve de ce même exemple pour prouver que l'on peut bien avec toute ſûreté ſaigner du pied les femmes groſſes, puiſque celle-ci l'ayant été par dix fois dans le temps de ſa groſſeſſe, ne laiſſa pas de porter ſon enfant juſqu'à terme, & d'en accoucher très-heureuſement : car ce raiſonnement ſeroit auſſi faux, que de ſoûtenir qu'il n'y auroit point de danger pour un homme d'aller à la guerre, & de monter à l'aſſaut d'une ville aſſiégée, à cauſe qu'on en voit quelques-uns qui y ont été durant vingt années conſécutives ſans y être tués, ny même bleſſés.

Observation DCXLV.

D'une femme qui étoit accouchée au septiéme mois de sa grossesse, par une extrême peur que lui fit une souris, après quoi elle eut une entiere aliénation d'esprit qui se convertit en une vraye phrénésie

Le même jour 15 Juin 1692, je vis une femme accouchée depuis dix jours, au septieme mois de sa grossesse, deux jours après une extrême peur que lui fit une simple souris, qui étant dans le tiroir d'une armoire où cette femme l'avoit entendue grater, sauta subitement sur elle, comme elle s'étoit relevée de son lit dans l'obscurité de la nuit, aussi-tôt qu'elle toucha au tiroir de cette armoire, qui étant pour lors à demi-ouvert, donna lieu à l'évasion précipitée de cette souris; de sorte que cette femme en eut une si grande frayeur, qu'elle fut surprise dès le même jour d'une grosse fievre, qui la fit accoucher le jour ensuite, & qui s'étant redoublée après son accouchement lui causa une aliénation d'esprit, qui ayant commencé dès le quatriéme jour, se convertit en une vraie phrénésie, dont elle étoit fort travaillée lorsque je la vis, & qui lui continua durant trois semaines, après quoi elle commença à revenir dans son bon sens, & se porta bien dans la suite, nonobstant ce fâcheux accident, qui l'avoit mise en très-grand danger de la vie, dont elle fut préservée par deux saignées du pied que je lui fis faire, & par quelques grains de *laudanum* que je conseillai de lui faire prendre.

Observation DCXLVI.

D'une petite femme très-délicate qui accoucha au terme de huit mois de deux enfans mâles qui se portoient bien; laquelle femme eut ensuite une si abondante évacuation de vuidanges, qu'elle en tomba en de grandes foiblesses.

Le 26 Juin 1692, je vis une petite femme âgée de trente-cinq ans, d'une complexion très-délicate, qui venoit d'accoucher de deux enfans mâles qui se portoient assez bien, & avoient toute l'apparence de pouvoir vivre, quoiqu'ils fussent venus au terme de huit mois de la premiere grossesse de leur mere, qui avoit été si incommodée d'une douleur de côté vers la région

de la rate, durant dix ou douze jours devant que d'accoucher, qu'on avoit été obligé de la ſaigner deux fois du bras; & incontinent après qu'elle fut accouchée de ces deux enfans, qui n'avoient qu'un gros arrierefaix qui leur étoit commun, elle eut une ſi abondante évacuation de vuidanges, qu'elle en tomba en de ſi grandes foibleſſes durant deux ou trois heures, que je crûs qu'elle en mourroit. Je la vis néanmoins le lendemain en aſſez bonne ſanté, à l'exception d'une grande douleur de tête dont elle ſe plaignoit ſeulement; lequel accident arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont eu des pertes de ſang ſurabondantes, à cauſe que le ſang nouvellement engendré n'ayant pas encore toutes les bonnes qualités du premier, il s'en fait une fermentation ſemblable à celle qui ſe fait au vin nouvellement preſſuré, qui l'échauffant extraordinairement, & le pouſſant en même temps avec plus d'impétuoſité vers les parties ſuperieures du corps, & principalement vers la tête, y cauſe une très-grande douleur, qui ne ceſſe qu'à meſure que le bouillonnement de ce nouveau ſang vient à diminuer peu-à-peu, à proportion qu'il ſe perfectionne en ſe purifiant.

OBSERVATION DCXLVII.

D'une femme qui avoit vuidé une eſpece de faux germe, dans lequel il y avoit un petit fétus *de la groſſeur d'une ſimple mouche à miel.*

LE 4 Juillet 1692, je vis une femme qui venoit de vuider un reſte de membrane charnue qui étoit demeuré dans la matrice, s'étant détaché d'une autre plus grande portion de pareille nature, qu'elle avoit vuidée deux jours auparavant, avec une médiocre perte de ſang, croyant pour lors être groſſe de deux mois & demi ou environ, dans laquelle premiere portion de membrane, qui étoit ſemblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux germe, il y avoit un petit *fétus* corrompu, de la groſſeur d'une ſimple mouche à miel, qui n'avoit pas pris aucun accroiſſement depuis plus d'un mois que cette femme s'étoit bleſſée en faiſant un effort. L'on connoiſſoit bien par-là que tous ces prétendus faux germes ne ſont véritablement que des arrierefaix de petits *fétus* avortons de cette nature, auſquels la matrice, en ſe contractant après que les eaux qui étoient contenues en leurs membranes s'en ſont écou-

lées, change la figure naturelle qu'ils avoient auparavant, en leur donnant ordinairement celle de sa propre cavité, qui est ronde & oblongue.

OBSERVATION DCXLVIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre le dix-huitiéme jour après son accouchement.

LE 5 Juillet 1692, je vis une femme accouchée depuis quelques jours, qui étoit fort travaillée d'un fâcheux flux de ventre, dont les excrétions étoient toutes verdâtres, qui la fit mourir au dix-huitieme jour, à quoi contribua beaucoup un remede purgatif qu'on lui fit prendre fort mal-à-propos, prétendant la purger de la bile que lui avoit causé cette maladie : mais ce mauvais remede ayant renouvellé son flux de ventre, qui étoit quasi cessé par l'usage du lait que je lui avois conseillé, la fit mourir le jour ensuite, comme je l'avois bien prédit, en avertissant le mari de cette femme qu'on ne manqueroit pas en la purgeant en l'état où elle étoit, d'exciter une sedition qu'on auroit bien de la peine à appaiser.

OBSERVATION DCXLIX.

D'une femme âge de quarante-six ans qui avoit un schyrre de la grosseur de la tête d'un enfant, vers la région laterale de la matrice.

LE 6 Juille 1692, je vis une femme âgée de quarante-six ans, de complexion maigre & seche, qui après avoir été de tout temps sterile, avoit un schyrre de la grosseur de la tête d'un enfant, vers la région laterale de la matrice, qui lui étoit arrivé après l'entiere privation de ses menstrues depuis un an. L'ayant touchée, je trouvai néanmoins l'orifice interne de sa matrice en assez bonne disposition, pour juger que la grosse tumeur de son ventre, qui étoit un peu plus du côté gauche que du droit, venoit plûtôt des parties voisines de la matrice, comme des testicules, ou de quelque autre partie, que du propre corps de la matrice, & que cette tumeur schyrreuse feroit indubitablement mourir cette femme dans la suite, comme je l'avois vû arriver en une femme dont j'ai parlé en l'observation CCCLXXXIII.

OBSERVATION DCL.

D'une femme qui accoucha au terme de ſept mois & demi, d'un enfant mort en ſon ventre, par une perte de ſang cauſée par le détachement de l'arrierefaix.

LE 14 Juillet 1692, j'ai accouché une femme d'un enfant de ſept mois & demi, mort en ſon ventre depuis douze jours qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, ayant eu dès ce temps-là une perte de ſang aſſez conſidérable; mais qui n'ayant continué qu'un jour, ne fut d'aucune conſéquence pour la mere, qui ſe porta bien après que je l'eus délivrée de cet enfant, que cette perte de ſang cauſée par le détachement prématuré d'une partie de l'arrierefaix, avoit fait mourir, ainſi qu'il me parut par pluſieurs caillots de ſang noir qui étoient fortement adherens à cet arrierefaix, lorſque j'en délivrai cette femme

OBSERVATION DCLI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une très-grande perte de ſang cauſée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui ſe préſentoit le premier.

LE 2 Août 1692, j'ai accouché une femme groſſe de ſix mois, qui étoit en une très-grande perte de ſang, cauſée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui ſe preſentoit le premier. Elle étoit déja tombée par pluſieurs fois en de grandes foibleſſes, & couroit grand riſque de perdre la vie dans peu d'heures, ſi je ne lui euſſe au plûtôt tiré du ventre ſon enfant, qui étoit déja mort, à cauſe de l'excès de cette perte de ſang, qui ceſſa auſſi-tôt que je l'eus accouchée. Pour quoi faire je fus obligé, dans le doute que j'avois que ſon enfant pouvoit être encore vivant, de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis. L'opération fut néanmoins inutile à l'enfant qui étoit déja mort, comme j'ai dit; mais elle fut ſalutaire à la mere, qui ſe porta bien enſuite. Il faut remarquer que dans ces ſortes d'occaſions où l'arrierefaix ſe préſente ainſi le premier au paſſage, il ne faut pas jamais eſpérer que la nature qui eſt extrémement affoiblie par l'exceſſive perte de ſang qui accompagne toujours cette diſpoſition, puiſſe d'elle-même

pousser l'enfant dehors. C'est pourquoi il faut le tirer au plûtôt du ventre de la mere, si on la veut garantir de la mort, & son enfant aussi quand il est encore vivant; car si on ne leur donne promptement ce secours salutaire, l'un & l'autre tardent peu à mourir, à cause de la grandeur de la perte de sang, qui ne peut pas cesser, si la matrice n'est entierement délivrée de l'enfant & de l'arrierefaix.

OBSERVATION DCLII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la hanche, la mere ayant vuidé toutes ses eaux depuis huit ou neuf jours.

LE 18 Août 1692, j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qui présentoit le côté de la hanche. Je le tirai vivant & se portant assez bien, quoique la mere eût vuidé toutes ses eaux depuis huit ou neuf jours : mais pour faire plus facilement cette opération, qui à cause de la sécheresse des parties, pouvoit être très-laborieuse à la mere & à l'enfant, ayant oint toute ma main de beurre, & l'ayant introduite en la matrice, j'allai chercher les pieds de l'enfant, & les ayant amenés tous deux l'un après l'autre hors du passage, j'achevai incontinent après de tirer l'enfant de la même maniere que s'il les eût présentés les premiers. Le secours que je donnai en cette occasion à la mere & à l'enfant, dont ils avoient également besoin, leur fut à tous deux très-salutaire.

OBSERVATION DCLIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant venoit le cul devant.

LE 26 Août 1692, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un gros garçon qui venoit le cul devant; & comme il étoit déja tellement engagé dans le passage, qu'on le pouvoit voir lorsque je fus mandé pour la secourir, je fus obligé de le laisser venir en cette posture, pour ne pas risquer la vie de la mere, par les efforts qu'il eût fallu lui faire pour repousser cet enfant, qui étant déja très-foible pour avoir été depuis

deux jours entiers que la mere étoit en travail, dans cette mauvaiſe ſituation, n'auroit pas manqué de perir avant que je l'euſſe pû achever; joint que la mere avoit pour lors de très-fortes douleurs qui donnoient tout lieu d'eſperer que la nature pourroit bien dans peu pouſſer l'enfant de hors, comme elle fit un quart-d'heure après, l'ayant aidée cependant en gliſſant un doigt de chaque main dans le pli des aines de l'enfant de chaque côté, auſſi-tôt qu'il y eut lieu de le faire, pour aider en les tirant à dégager enſuite plus facilement ſes cuiſſes & ſes jambes hors du paſſage; ce qu'ayant fait, j'achevai de le tirer, en lui prenant les deux pieds joints enſemble, comme s'il les eût preſentés les premiers. La Sagefemme qui avoit été auprès de cette femme depuis deux jours qu'elle étoit en travail ſans la ſecourir, ni la faire ſecourir, dans le temps qu'elle devoit le faire, voyant que j'avois laiſſé venir cet enfant le cul devant, comme il étoit, quand je fus mandé pour l'aſſiſter, me dit que ſi elle eût crû que je ne l'euſſe point retourné, qu'elle ne m'auroit pas envoyé quérir: mais je lui fis connoître qu'elle-même en avoit laiſſé paſſer l'occaſion, qu'elle devoit prendre dans le même temps que les eaux de l'enfant s'étoient écoulées, & devant qu'il eût été entierement pouſſé au paſſage, où je l'avois trouvé trop fortement engagé & trop avancé pour le pouvoir repouſſer, ſans riſquer la vie de la mere & celle de l'enfant, qui étant déja ſi foible, qu'il ne vécut qu'un ſeul quart-d'heure aprés que je l'eus tiré, auroit indubitablement péri dans le temps même de l'opération.

OBSERVATION DCLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en ſon ventre depuis quatre jours par une grande perte de ſang.

LE 11 Septembre 1692, j'ai accouché une jeune femme au terme de huit mois de ſa premiere groſſeſſe, d'un enfant mâle mort en ſon ventre depuis quatre jours qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, après l'avoir ſenti s'agiter extraordinairement, ayant été ſurpriſe d'une aſſez grande perte de ſang, ſans s'être bleſſée par aucune cauſe manifeſte. Elle vuida d'abord cinq ou ſix palettes de ſang tout clair en quatre ou cinq heures de temps; mais après lui avoir fait faire une petite ſaignée du bras, cette perte de ſang

s'arrêta, ne coulant plus au-dehors que quelque peu de sérosité. Cette femme eut durant ces quatre jours de fausses douleurs dans le ventre & vers les reins, qui ne répondoient point du tout en bas; après quoi il lui en vint d'assez bonnes, qui avec le secours que je lui donnai, lá firent accoucher heureusement pour elle de cet enfant mort; & en la délivrant de son arrierefaix, il sortit en même temps de la matrice un caillot de sang noir plus gros que les deux poings, qui étoit le résidu de celui qui étoit resté au dedans après cette perte de sang, qui venoit de ce que l'arrierefaix s'étoit un peu détaché de la matrice, comme il paroissoit manifestement par plusieurs grumeaux de sang noir qui étoient collés contre l'endroit de ce même arrierefaix qui s'étoit prématurément détaché. Cette femme nonobstant ce fâcheux accident, qui pouvoit la mettre en grand péril de sa vie, se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée.

Observation DCLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le derriere de l'épaule.

Le 14 Septembre 1692, j'ai accouché vne femme au terme de neuf mois, d'un enfant qui présentoit le derriere de l'épaule, avec sortie du cordon de l'ombilic, auquel sentant un battement manifeste, je connus que cet enfant étant certainement vivant, avoit besoin du prompt secours que je lui donnai, en le tirant par les pieds immédiatement après l'avoir retourné, ayant auparavant repoussé au dedans le cordon de l'ombilic qui étoit sorti. Je sauvai par ce moyen la vie à cet enfant qui alloit la perdre; & la mere ayant été ainsi secourue assez à temps, se porta très-bien ensuite.

OBSERVATION DCLVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant se portoit bien, quoique la mere eût eu les fiévres durant plus de trois mois dans le temps de sa grossesse, dont elle fut guérie par l'usage du quinquina *en poudre.*

LE 4 Octobre 1692, j'ai accouché une femme de son premier enfant qui vint naturellement, & se portoit très-bien, quoique la mere eût eu les fiévres durant plus de trois mois dans le tems de sa grosseſſe, dont elle n'avoit été guérie que depuis un mois par l'usage du *quinquina*, que je lui fis prendre en poudre délayée dans de l'eau simple toute froide, lui faisant avaler un peu de bouillon à la viande bien chaud, immédiatement après chaque prise de ce remede, qui étoit d'une demi-drachme : elle n'en eut pas plûtôt pris de cette maniere durant deux jours quatre ou cinq fois à chaque jour, à quatre heures d'intervalle l'une de l'autre, qu'elle fut entierement délivrée de sa fievre, qui n'avoit pû ceder à tous les autres remedes dont elle avoit usé, ni même à celui-là, lorsqu'elle l'avoit pris par le conseil de son Médecin d'une autre façon, soit infusé dans le vin, soit mêlé en opiate, ce qui est une preuve évidente que toutes les préparations de ce remede ne font qu'affoiblir la vertu febrifuge, au lieu de l'augmenter. C'est ce qui avoit fait que cette femme qui étoit d'un tempérament bilieux, ayant pris durant un fort long-temps de ce même remede infusé dans le vin, n'en avoit reçu aucun soulagement non plus que de celui qu'elle avoit aussi pris en opiate : car le remede demeurant tout en corps enveloppé en la masse des pilules de cet opiate, après les avoir avalées, & s'échappant de l'estomac dans les intestins, devant que la masse de ces pilules fût tout-à-fait développée, ne produisoit point son effet, c'est ce qui m'obligea de lui conseiller de le prendre de la maniere que je viens de dire, laquelle j'ai toujours trouvée être la plus efficace & la plus salutaire, aussi-bien aux femmes grosses qu'aux autres femmes.

OBSERVATION DCLVII.

D'une femme qui avoit un fongus *en la matrice, lequel venoit d'un ulcere carcinomateux de cette partie.*

LE 5 Octobre 1692, je vis une femme âgée de quarante-cinq ans, qui avoit une continuelle évacuation de fleurs blanches, qui n'avoient pas, à ce qu'elle me dit, aucune féteur. L'ayant touchée je ne trouvai pour lors autre chose qu'une petite inégalité vers le dessus de l'orifice interne de la matrice, du côté gauche, qui me parut comme une espece de verruë, d'où je ne crus pas que pût venir une si abondante excrétion de fleurs blanches, préjugeant bien qu'elles s'écouloient certainement du fond de la matrice, où il y avoit quelque disposition ulcereuse, ce que je reconnus bien manifestement, ayant vû cette femme six mois ensuite, qui avoit pour lors un *fongus* en la matrice, que l'on sentoit s'avancer au milieu de son orifice interne; & comme ce *fongus* venoit certainement d'un ulcere carcinomateux qui étoit au-dedans du fond de la matrice, je crus que cette femme ne passeroit pas l'année sans mourir, quelque remede qu'on lui pût faire pour tâcher de l'en préserver.

OBSERVATION DCLVIII.

D'une femme qui mourut dès le même jour qu'elle fut accouchée, sa Sagefemme lui ayant fait trop de violence pour la délivrer de l'arrierefaix resté en sa matrice.

LE 14 Octobre 1692, je vis une femme qui étoit réduite à l'agonie, étant accouchée le même jour d'un enfant de sept mois. Sa Sagefemme ne l'ayant pas pû délivrer de l'arrierefaix, lui avoit fait beaucoup de violence durant plus d'une heure, sans en avoir pû tirer que quelques petites portions toutes déchirées; & en ayant laissé dans la matrice la plus grande partie, qui avoit causé à cette femme, qui d'ailleurs étoit d'une foible complexion, une si grande perte de sang, qu'elle étoit prête d'expirer lorsque je fus appellé pour la secourir: de sorte que l'ayant vûe en un si déplorable état, qu'elle en étoit réduite à l'extrêmité, je ne voulus pas tenter de lui tirer ce qui lui étoit resté de l'arrierefaix dans la

matrice, parce que cette partie avoit été par trop irritée, & que les forces de cette femme n'étoient plus suffisantes pour en souffrir l'opération, qui n'auroit fait qu'accélerer sa mort qui arriva quelques heures ensuite, comme je l'avois prédit à son mari ; plûtôt par la considération de la violence que la Sagefemme de cette femme lui avoit fait en s'efforçant de la délivrer, que par la simple rétention de l'arrierefaix dans la matrice : car il faut remarquer qu'il y auroit eu bien moins de danger si elle en eût commis entierement l'expulsion à la nature, que de faire, comme elle avoit fait, une trop grande violence pour le tirer, sans en pouvoir venir à bout.

OBSERVATION DCLIX.

D'une femme qui ayant porté son enfant mort en son ventre durant dix jours, fut surprise d'une forte convulsion, qui la fit mourir quatre heures après être accouchée.

LE 17 Octobre 1692, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, mort en son ventre depuis dix jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après avoir enduré des douleurs comme si elle eût été effectivement en travail, qui cesserent néanmoins après quelques heures ; de sorte qu'ayant encore porté cet enfant mort en son ventre durant ces dix jours, il lui vint après cela de foibles douleurs qui tendoient à l'accouchement ; mais il lui survint en même temps une forte convulsion, qui m'obligea de lui tirer du ventre cet enfant mort ; ce que je fis sans user d'aucune violence, nonobstant quoi elle ne laissa pas que de mourir quatre heures ensuite. C'étoit une femme de très-mauvaise complexion, qui avoit déja eu trois ou quatre enfans morts, dont elle étoit toujours avortée environ au même terme ; & comme elle avoit souvent craché du sang, je crus que dans le même temps qu'elle fut surprise de cette mortelle convulsion, il s'étoit ouvert quelque vaisseau dans sa poitrine, par les efforts des douleurs de l'accouchement, qui avoit contribué à la faire mourir ainsi subitement ; & ce qui me le fit croire, est qu'elle rendoit par la bouche des excrétions qui paroissoient toutes sanglantes.

OBSERVATION DCLX.

D'une femme, qui accoucha heureusement de son premier enfant, mort en son ventre depuis plus de quinze jours.

LE 22 Octobre 1692, j'ai accouché une femme de son premier enfant, mort en son ventre depuis plus de quinze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après avoir eu une grande colique & des douleurs d'estomac, dont elle avoit été beaucoup travaillée durant douze ou quinze jours, ne sentant son enfant que très-foiblement durant cette colique : mais outre cette derniere cause, il y en avoit encore plusieurs autres qui avoient déja beaucoup contribué à rendre cet enfant très-foible ; car cette femme avoit fait dans le commencement de sa grossesse un voyage de cent lieues; & peu de temps après qu'elle fut revenue de ce voyage, elle avoit reçû la mauvaise nouvelle que son mari étoit presque à l'extrêmité, par une blessure pour laquelle il avoit été trépané ; & sa belle-mere & sa belle-sœur avec lesquelles elle demeuroit, ayant eu toutes deux la petite verole, l'avoient obligée de changer de logis, pour éviter qu'elle ne fût attaquée de la même maladie, qu'elle craignoit extrêmement ; toutes lesquelles causes contribuerent beaucoup à faire ainsi mourir son enfant en son ventre, dont elle accoucha néanmoins assez heureusement, & se porta très-bien ensuite que je l'en eus délivrée.

OBSERVATION DCLXI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe, qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée plusieurs fois en grande foiblesse.

LE 2 Novembre 1692, je délivrai une femme de ce que l'on appelle ordinairement un faux germe, qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée plusieurs fois en de grandes foiblesses ; laquelle perte de sang cessa aussi-tôt que je lui eus tiré ce corps étrange de la matrice, que la nature n'en avoit pas pû expulser. Je trouvai dans ce faux germe, qui étoit de la grosseur d'un œuf de pigeon, ce qui se rencontre ordinairement

dans la plûpart des autres, qui est un petit point de matiere blânche de la grosseur d'un grain de millet, qui étoit vrai-semblablement un *fétus* avorté dès les premiers jours qu'il avoit été conçû. C'étoit là le troisiéme faux germe de cette nature que cette femme avoit rendu, avec une semblable perte de sang surabondante depuis treize mois, après avoir eu à chaque fois un soupçon de grossesse de deux mois; & comme il est certain que c'est assez souvent la seule abondance de sang, qui noyant la conception, en détruit le principe de vie dès les premiers jours, & que cette femme étoit très-sanguine, & d'une constitution assez replette, je lui conseillai d'ajoûter encore à l'évacuation naturelle de ses menstrues finie, une saignée du bras, afin que toute l'habitude de son corps étant mieux épuisée de la surabondance du sang, elle pût ensuite conserver plus facilement sa conception, & empêcher par ce moyen qu'il ne lui arrivât encore une quatriéme fausse couche.

OBSERVATION DCLXII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit en travail depuis cinq jours entiers.

LE 4 Novembre 1692, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle mort en son ventre selon l'apparence, depuis un jour qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Il y avoit cinq jours entiers que cette femme étoit en travail de cet enfant, n'étant assistée que de sa Sagefemme, qui quoiqu'elle fût ancienne, & qu'elle lui eût deja reçu dix-neuf autres enfans, n'en étoit pas pour cela plus habile. J'avois vû cette même femme deux jours auparavant, qui seroit indubitablement accouchée, si en l'état où je la trouvai, sa Sagefemme eût rompu les membranes de ses eaux, comme je lui avois recommandé de faire d'abord qu'elles seroient un peu plus préparées qu'elles n'étoient alors; ce qu'ayant négligé, & les membranes étant très-fortes, & les douleurs petites, elle laissa encore languir inutilement cette femme sans la secourir, comme je lui avois conseillé, ce qui fit périr l'enfant à force de demeurer trop long-temps près du passage dans une situation fort contrainte; lequel enfant cette Sagefemme auroit indubitablement sauvé, si elle eût exécuté ce que je lui avois bien expressement recommandé. Mais cette femme lassée enfin de la longueur de son travail,

m'ayant renvoyé querir, je rompis aussi-tôt moi-même les membranes de ses eaux, & je l'accouchai un quart-d'heure ensuite de ce gros enfant mort, dont la brieveté du cordon avoit pû aussi contribuer à rendre toutes les douleurs du travail de la mere treslentes, & toutes entre-coupées. Cette femme nonobstant toute la longueur de son travail qui l'avoit extrêmement fatiguée, se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée de ce gros enfant mort.

Observation DCLXIII.

D'une femme qui fut délivrée de l'arrierefaix cinq heures après être avortée d'un petit enfant de trois mois & demi, mort en son ventre depuis dix ou douze jours.

Le 15 Novembre 1692, j'ai delivré une femme qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois & demi, avec une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée par plusieurs fois en foiblesse; & comme cet avorton etoit mort en son ventre depuis dix ou douze jours, ainsi qu'il paroissoit à sa flétrissure, & qu'il n'avoit fait d'ouverture à la matrice qu'à proportion de la petitesse & du peu de solidité de son corps, je ne trouvai pas lieu de la pouvoir délivrer de l'arrierefaix qui étoit resté en la matrice que cinq heures ensuite. Cette femme avoit eu plusieurs accès de fiévre quelque temps avant cet avortement, & avoit aussi fait un effort le jour précedent en attachant elle-même la tringle d'un rideau; lequel effort elle croyoit avoir été la véritable cause de l'avortement qui lui étoit arrivé: mais comme ce petit enfant qu'elle avoit rendu étoit tout flétri, & qu'il paroissoit être mort en son ventre depuis un bien long-temps, on pouvoit facilement connoître que cette derniere cause avoit seulement cooperé à la plus prompte expulsion de ce *fétus* avorton, que la premiere, qui étoit la fiévre que cette femme avoit eue auparavant, avoit déja privé de la vie il y avoit au moins dix ou douze jours. Aussi-tôt que je l'eus ainsi délivrée de son arrierefaix, la grande perte de sang qu'elle avoit cessa, & elle se porta bien dans la suite; ce qui ne seroit pas arrivé avec autant de sureté pour elle, si j'eusse fait quelque violence à la matrice immédiatement après que la nature eût expulsé cet avorton, dont la grosseur n'égaloit pas le tiers de celle de cet arrierefaix, dont je la délivrai lorsque la matrice eut été suffisamment dilatée

pour le pouvoir faire ſans violence ; à quoi contribua beaucoup par accident cette perte de ſang, qui ayant relâché & humecté cette partie, me donna lieu d'en tirer plus facilement ce corps étrange, qui y étant reſté l'avoit cauſée.

OBSERVATION DCLXIV.

De l'accouchement d'une femme groſſe de ſix mois, dont l'enfant préſentoit les pieds devant ; laquelle avoit une perte de ſang aſſez conſidérable.

LE 26 Novembre 1692, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de ſix mois, qui préſentoit les pieds devant, lequel ne vêcut que deux jours, ſa naiſſance ayant été accelerée par une perte de ſang aſſez conſidérable, dont la mere fut ſurpriſe trois jours auparavant, à laquelle avoit pû contribuer un voyage de cent lieues qu'elle avoit fait il y avoit cinq ſemaines, comme auſſi la fatigue qu'elle s'étoit donnée depuis ce temps-là à s'emménager dans un nouveau logis, cette derniere cauſe ayant achevé d'ébranler entierement & de détruire la groſſeſſe de cette femme, qui auroit pû conſerver ſon enfant juſqu'à terme, & en accoucher heureuſement, ſi après le retour d'un ſi grand voyage, elle s'étoit tenue en repos durant le reſte de ſa groſſeſſe, comme je lui avois conſeillé, pour éviter l'accident qui lui arriva, lequel fut funeſte à ſon enfant, à cauſe de ſa naiſſance ſi prématurée ; cependant cette femme ſe porta bien après que je l'eus ainſi accouchée.

OBSERVATION DCLXV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de quatre mois, ne vuida l'arrierefaix que quatre jours enſuite.

LE 24 Décembre 1692, je vis une femme qui étoit avortée il y avoit quatre jours, d'un enfant de quatre mois & à laquelle l'arrierefaix étoit reſté durant ces quatre jours dans la matrice, qui s'étoit refermée incontinent après la ſortie de l'enfant. Sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer pour lors, avoit été obligée d'en commettre l'expulſion à la nature, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à cette femme pour lui tirer cet arrie-

refaix qu'elle venoit de vuider d'elle-même avec une grande perte de sang qu'il lui avoit causée, lorsque je la vis : mais comme cette perte de sang n'avoit été excitée que par la rétention de ce corps étrange dans la matrice, elle cessa aussi-tôt que la nature l'eut mis dehors ; & cette femme étant revenue de la grande foiblesse que cette perte de sang lui avoit causée, se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCLXVI.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, & au col de la vessie, où elle avoit une fistule qui lui causoit une continuelle issue involontaire de l'urine.

LE 3 Janvier 1693, j'ai vû une femme âgée de plus de soixante ans, qui après avoir eu une cessation entiere de ses menstrues durant douze années, avoit été surprise inopinément d'une perte de sang par la matrice, qui lui causa ensuite un ulcere carcinomateux en cette partie, qui se communiquant au col de la vessie, lui avoit aussi causé une telle difficulté de rendre son urine durant cinq mois entiers, qu'elle n'avoit pas pû uriner en tout ce temps qu'avec une très-grande douleur, & par l'aide de la sonde; ensuite de quoi cet ulcere s'étant augmenté, avoit fait enfin une fistule au col de la vessie, par l'érosion que cet ulcere y avoit faite, qui étoit cause que cette femme rendoit, lorsque je la vis, son urine involontairement ; cet ulcere s'étant même communiqué dans toute la circonference interieure du col de la matrice qui en étoit toute endurcie ; ce qui me fit croire que cette femme après avoir traîné une vie languissante, ne passeroit pas six mois sans mourir, comme il est arrivé, ces sortes de perte de sang & les ulceres carcinomateux de cette nature, dont elles sont suivies, étant toûjours les signes avant-coureurs d'une mort très-certaine aux femmes à qui ces fâcheux accidens arrivent.

OBSERVATION DCLXVII.

D'une jeune femme de quatorze ans, qui après avoir eu les fiévres durant un aſſez long temps, accoucha heureuſement; mais ſix jours enſuite elle fut ſurpriſe de beaucoup de fâcheux accidens qui la mirent en danger.

LE 6 Janvier 1693, j'ai accouché une jeune femme âgée ſeulement de quatorze ans & deux mois, de ſon premier enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement à terme, quoique la mere qui étoit pour lors d'une très-délicate complexion, eût eu les fiévres durant un aſſez long-temps vers les derniers mois de ſa groſſeſſe; elle ſe portoit néanmoins mieux qu'à l'ordinaire, & n'avoit plus de fiévre quinze jours avant ſon accouchement; mais le ſixiéme jour enſuite elle fut ſurpriſe d'une fiévre continue avec redoublemens, & un flux de ventre aſſez fâcheux; & comme les vuidanges de la matrice furent en même temps ſupprimées, je la fis ſaigner du pied, dont n'ayant reçû que quelque petit ſoulagement durant un jour, & la maladie perſévérant, je conſeillai de réïtérer le même remede; mais tous ſes parens avoient une ſi grande répugnance pour cette ſeconde ſaignée, que je jugeois être très-néceſſaire, à cauſe de la ſuppreſſion des vuidanges, qu'ils ne voulurent pas ſuivre mon conſeil, quoique ce fût le plus ſalutaire que l'on pût donner pour lors à cette jeune femme, qui avoit une entiere ſuppreſſion de ſes vuidanges, avec un tranſport au cerveau dans tous les temps des redoublemens de ſa fiévre, & même certains treſſaillemens des mains en maniere de petits mouvemens convulſifs, & pluſieurs autres accidens fâcheux, qui ayant perſévéré juſques au cinquiéme jour de ſa couche, me faiſoient craindre avec grand ſujet qu'elle n'en mourût, comme elle en eût couru grand riſque, ſi elle n'eût pris par mon conſeil un grain de *laudanum*, qui produiſit un ſi bon effet en elle, qu'ayant repoſé durant toute la nuit après qu'elle eût pris ce remede, ſon tranſport au cerveau ceſſa de revenir, & ſon flux de ventre & ſa fiévre étant en même temps très-conſidérablement diminués, elle ſe porta mieux de jour en jour, & revint enſuite en très-bonne ſanté.

fait prendre, dont elle avoit été trop fortement purgée. Cette femme n'étant grosse que de trois mois, avoit eu la petite vérole, dont elle étoit néanmoins bien guérie, sentant même après sa guérison très-bien remuer son enfant durant quinze jours, jusqu'à ce qu'ayant été trop agité par cette derniere medecine purgative, il vint à mourir, comme il parut bien, en ce que la mere ne le sentit plus du tout remuer ensuite, & que quinze jours devant que d'avorter de cet enfant mort, elle fut surprise d'une perte de sang assez abondante, qui ayant continué durant tout ce temps, provoqua enfin l'expulsion de ce même enfant, qui me parut n'avoir que la proportion d'un enfant de quatre mois : son corps étoit si corrompu, qu'il étoit tout dépouillé de son épiderme ; mais il n'avoit aucun vestige de la petite verole que sa mere avoit eue, comme j'en ai vû en quelques autres enfans, de qui les meres avoient été affligées de la même maladie dans le temps de leur grossesse, dont j'ai rapporté un exemple en l'Observation DC. L'arrierefaix de cet enfant étoit aussi gros que celui d'un enfant à terme, ce qui fit que j'eus un peu de peine à le tirer, parce que la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse du corps de l'enfant. Mais cet arrierefaix ne participoit pas de la corruption qui paroissoit en cet enfant avorton, dont la mere ayant été ainsi fort heureusement délivrée, se porta si bien ensuite, que je croi même que si son Médecin ne lui eut pas fait ainsi prendre malheureusement cette troisieme médecine, prétendant la purger entierement des mauvaises humeurs qu'il supposoit pouvoir être restées dans ses entrailles après la petite vérole, dont elle étoit néanmoins fort bien guérie, elle auroit pû porter son enfant vivant jusqu'à terme, & en accoucher heureusement.

Observation DCLXXV.

D'une jeune femme qui avoit une petite perte de sang depuis cinq semaines, & que l'on entretenoit dans un soupçon de grossesse sans raison.

Le 20 Avril 1693, je vis une jeune femme qu'un Chirurgien de mes confreres entretenoit dans un soupçon de grossesse depuis près de deux mois, que je trouvai être très-mal fondé, ne l'étant que sur ce qu'elle avoit une petite perte de sang depuis cinq semaines entieres, après avoir été bien reglée en l'évacuation de ses menstrues les quatre précédens mois, ayant même anticipé au der-

nier mois de huit jours le temps ordinaire de cette évacuation, & n'ayant au reſte aucun des ſignes qu'elle avoit eus en ſa premiere groſſeſſe : ſur quoi je dis à cette femme en préſence de ce Chirurgien, que ce ſoupçon de prétendue groſſeſſe auroit été bien mieux fondé, ſi au lieu que ſes menſtrues lui étoient venues la derniere fois huit jours avant le temps ordinaire, elles euſſent au contraire retardé d'autant de jours, lui faiſant entendre que ſi elle eût conçû après la derniere évacuation reglée de ſes menſtrues, avant cette perte de ſang, une conception ſi récente auroit été certainement détruite par cette même perte de ſang, qui lui duroit depuis cinq ſemaines entieres, & qui ne venoit que de ce qu'ayant ſes menſtrues, qui étoient venues comme j'ai dit, avant le temps accoûtumé, elle avoit fait un voyage de huit lieues deux ou trois jours enſuite, durant qu'elle étoit encore actuellement dans cette évacuation ; par lequel voyage ayant été beaucoup fatiguée, la fluxion de ſes menſtrues s'étoit augmentée, & avoit été enſuite ainſi prolongée pour cette cauſe évidente ; & ſur ce que cette femme avoit eu durant quelque temps des douleurs de reins avec une peſanteur en bas, comme ſi la nature eût voulu expulſer quelque choſe de la matrice, qui avoient donné occaſion à ce faux ſoupçon de groſſeſſe, je lui dis que ces accidens ne venoient que de l'excès de la fluxion qui avoit été ſur cette même partie, qui ne demandoit pour tout remede qu'un grand repos avec une ſaignée du bras que je lui conſeillai, pour détourner le cours de ſang, qui s'y portoit continuellement depuis un ſi long temps, lui recommandant outre cela une entiere abſtinence du coït durant quelque temps ; ce qu'ayant exécuté, elle ſe porta bien dans la ſuite, reconnoiſſant pour lors que ſon ſoupçon de groſſeſſe n'avoit pas été bien fondé, & que la perte de ſang qu'elle avoit eue, ne venoit que de la cauſe que je lui avois fait entendre.

je l'eus tiré du ventre de la mere, il en sortit incontinent après beaucoup d'humeurs cadavéreuses d'une si puante odeur, que toute la chambre en fut infectée : mais quoiqu'il y eût lieu pour ce sujet de craindre beaucoup pour la vie de la mere, le secours que je lui donnai en cette extrémité où elle étoit réduite, ne laissa pas de lui être entierement salutaire.

OBSERVATION DCLXXII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, qui présentoit le bras au-devant de sa tête, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 8 Mars 1693, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, dont elle avorta sans cause manifeste, sinon que l'arrierefaix de ce petit enfant avoit commencé à se détacher, à cause que l'enfant qui présentoit le bras au-devant de sa tête avec sortie du cordon de l'ombilic, s'étoit tellement embarassé dans ce même cordon, que l'arrierefaix en avoit été tout ébranlé, comme il me parut par quelques caillots de sang noir que l'on voyoit fortement adhérens à l'endroit de cet arrierefaix qui s'étoit prématurément détaché d'avec la matrice. Cet enfant étoit encore vivant deux heures avant que je le tirasse du ventre de la mere, comme je reconnus par le battement que je sentis à son cordon qui sortoit ; ce qui fit que je l'ondoyai pour lors sur la main qu'il présentoit aussi, pour éviter qu'il ne périt sans Baptême; car comme la matrice étoit trop peu ouverte pour en pouvoir tirer l'enfant en ce temps, sans le démembrer, je fus obligé d'attendre qu'elle eût été assez dilatée pour le pouvoir permettre sans violence. C'est pourquoi je fis donner à cette femme un clistere, qui ayant augmenté les foibles douleurs qu'elle avoit, contribua beaucoup à faire dilater la matrice suffisamment, pour faciliter l'extraction de cet enfant, dont la mere avoit vuidé toutes les eaux deux heures avant que j'eusse été appellé pour la secourir, comme je fis ; & quoiqu'elle fût d'une complexion très-délicate, elle ne laissa pas de se bien porter après que je l'eus délivrée de cet avorton.

OBSERVATION DCLXXIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus, *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain d'orge, qu'elle vuida tout enveloppé de ſes membranes & de ſes eaux.*

LE 30 Mars 1693, je vis une femme, qui après une perte de ſang qui lui avoit paru depuis deux jours, venoit d'avorter d'un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'un grain d'orge, & étoit encore tout enveloppé de ſes eaux & de ſes membranes, lorſque la mere le vuida, croyant pour lors être groſſe de deux mois paſſés, & ayant dans la penſée, à ce que me dit ſon mari, que cet avortement pouvoit lui avoir été cauſé par la trop grande attention qu'elle avoit euë à l'affreux récit qu'on lui avoit fait depuis quelques jours, d'une femme de ſa connoiſſance à qui on avoit coupé la cuiſſe, ou pour avoir paſſé & marché, étant dans un jardin, ſur une plante de Sabine, laquelle on croit avoir la proprieté de faire venir les menſtrues aux femmes. Mais la petiteſſe de cet enfant qu'elle avoit vuidé, marquoit bien que la véritable cauſe de cet avortement venoit plutôt d'une violente chute qu'elle avoit faite ſix ſemaines auparavant, qui ayant dès-lors détruit le principe de vie en ce petit *fétus*, l'avoit fait reſter de la même petiteſſe qu'il pouvoit être en ce temps-là, s'étant ainſi conſervé dans ſes eaux & dans ſes membranes, que cette femme rendit toutes entieres dans le temps de ſon avortement, le tout ayant la figure & la groſſeur d'un de ces œufs de poule qui n'ont point de coquille; & comme cet avortement ne fut accompagné d'aucun autre accident que celui d'une médiocre perte de ſang, elle ſe porta bien enſuite.

OBSERVATION DCLXXIV.

D'une femme qui avorta au terme de cinq mois & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant qu'elle portoit mort en ſon ventre depuis un mois entier, à l'iſſue de la petite vérole qu'elle avoit euë.

LE 1er Avril 1693, j'ai accouché une femme au terme de cinq mois & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant qu'elle portoit mort en ſon ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, après une troiſieme médecine que ſon Médecin lui avoit

Observation DCLXVIII.

D'une femme qui étant grosse de cinq mois, avorta d'un petit enfant tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines.

Le 12 Janvier 1693, je vis une jeune femme, qui étant grosse de près de cinq mois pour la premiere fois, venoit d'avorter d'un petit enfant tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines, comme il y avoit bien de l'apparence, car il n'avoit que la proportion d'un enfant de trois mois : & comme cette femme me dit qu'environ ce temps de sa grossesse, elle avoit été extraordinairement travaillée durant quelques jours d'un très-violent vomissement, je crus que les efforts de ce vomissement avoient beaucoup plus contribué à la blesser, & à faire ainsi périr son enfant en son ventre en ce temps-là, qu'un assez long voyage qu'elle avoit fait auparavant, dont elle étoit revenue en une assez bonne santé, qu'elle avoit encore conservée durant quinze jours devant qu'elle eût été surprise de ce violent vomissement, auquel on devoit d'autant plus attribuer la véritable cause de cet avortement, qu'elle avoit toujours été assez valétudinaire, depuis le temps de ce même vomissement, jusqu'au jour qu'elle se délivra ainsi de ce petit enfant, que la nature expulsa d'elle-même ; après quoi cette femme revint en parfaite santé.

Observation DCLXIX.

De l'accouchement d'une femme qui sept ou huit jours auparavant avoit eu un fâcheux flux de ventre, dont elle fut guérie en prenant un peu de laudanum.

Le 15 Janvier 1693, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme, la mere & l'enfant se portant alors très-bien ; mais sept ou huit jours avant que j'accouchasse cette femme, elle avoit eu durant quatre ou cinq jours un fâcheux flux de ventre, qui étant presque dysentérique m'obligea, après l'avoir fait saigner une fois du bras, de lui faire prendre par deux fois un peu de *laudanum*, qui ayant produit le salutaire effet que j'en avois espéré, fit cesser ce fâcheux flux de ventre, & garantit cette femme

du grand péril qu'elle auroit couru, si elle eût accouché dans le temps de cette maladie.

OBSERVATION DCLXX.

D'une femme accouchée très-heureusement depuis huit jours, qui fut surprise de trois accès de convulsion, nonobstant quoi elle se porta bien dans la suite.

LE 5 Février 1693, je vis une femme que j'avois accouchée très-heureusement il y avoit huit jours, laquelle après s'être assez bien portée durant ce temps, avoit été surprise depuis quelques heures de deux accès de convulsion, étant restée assoupie dans l'intervalle de ces accès, avec plus grande léſion de la mémoire que du jugement. L'ayant trouvée en cet état, & ayant remarqué que les vuidanges de sa couche étoient supprimées, je la fis aussi-tôt saigner du pied, nonobstant quoi il lui survint encore une autre convulsion; mais quelque temps ensuite elle se porta bien.

OBSERVATION DCLXXI.

De l'accouchement d'une femme presque réduite à l'extrémité, qui étoit en travail depuis six jours de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre.

LE 21 Février 1693, j'ai accouché une femme, qui lorsque je fus mandé pour la secourir, étoit presque réduite à l'extrémité depuis six jours qu'elle étoit en travail de son premier enfant, qui étoit demeuré au passage depuis plus de trois jours, & y étoit mort, comme il me parut par sa grande corruption, qui étoit cause que son cerveau n'ayant plus de fermeté, les os de sa tête chevauchoient beaucoup les uns sur les autres, & par plusieurs autres signes qui le dénotoient très-manifestement; ce qui me fit résoudre à faire extraction de cet enfant, me servant pour cela de l'instrument de mon invention appellé *Tiretête*, avec lequel je le tirai facilement, quoiqu'il présentât la face en dessus, laquelle mauvaise situation jointe à la grosseur extraordinaire de cet enfant, avoit beaucoup contribué à le faire rester & périr ainsi au passage. Il étoit déja si corrompu, & son infection étoit si grande, que lorsque

OBSERVATION DCLXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit conçû son enfant dans le temps qu'elle étoit encore dans la fluxion de ses menstrues.

LE 23 Avril 1693, j'ai accouché une femme âgée de quarante-quatre ans ou environ, d'un enfant mâle qui se portoit très-bien, & qu'elle avoit même porté trois jours plus que les neuf mois complets, quoiqu'elle l'eût conçû, à ce que m'assura son mari, dans le temps qu'elle étoit encore dans la fluxion de ses menstrues. Ils avoient été l'un & l'autre depuis onze ou douze ans de ces stériles volontaires, qui ne couchent pas ordinairement ensemble, de crainte de faire des enfans, & d'en avoir la charge; de sorte que le mari de cette femme fut fort étonné voyant sa femme grosse, & fâché en même temps aussi-bien qu'elle, de ce qu'ils seroient condamnés aux dépens, pour n'avoir pas crû qu'une femme pouvoit concevoir, comme elle avoit fait, dans le temps même de l'évacuation de ses menstrues; & ils craignoient outre cela que cet enfant ayant été certainement conçû, comme ils en étoient bien assurés, dans un temps si peu convenable, ne fût sujet à plusieurs infirmités, pour avoir été infecté dès le commencement de sa génération des superfluités menstruelles de sa mere. Cependant il vint au monde étant en aussi parfaite santé, que s'il eût été conçû dans un temps plus propre à la génération.

OBSERVATION DCLXXVII.

D'une femme qui accoucha d'une fille qui avoit le pied tout contrefait.

LE 30 Avril 1693, j'ai accouché une femme d'une fille qui avoit le pied tout contrefait du côté gauche, par le défaut de l'articulation de ce pied, qui étoit si fort en dedans, que sa position ne se pouvoit faire que du côté extérieur: & comme la mere me dit qu'elle avoit senti durant sa grossesse une douleur extraordinaire d'un côté du ventre, il y avoit apparence que ce pied ayant été durant un très-long temps dans une situation fort contrainte, sa figure s'étoit ainsi viciée peu à peu, le reste du corps de cet enfant qui se portoit très-bien, étant d'une figure naturelle.

OBSERVATION

OBSERVATION DCLXXVIII.

D'une femme grosse de cinq mois, qui avoit une continuelle perte de sang depuis cinq semaines.

LE 26 Mai 1693, je vis une femme grosse de cinq mois ou environ, qui avoit une continuelle perte de sang depuis cinq semaines, laquelle étoit devenue assez abondante depuis quinze jours, & principalement depuis deux ou trois jours; cependant elle sentoit toujours bien remuer son enfant. Son Medecin & sa Sage-femme avec lesquels je la vis, me dirent tous deux qu'elle avoit vuidé de la matrice il y avoit huit jours, quelques corps membraneux & charnus, ce qui faisoit qu'ils désespéroient entierement qu'elle pût conserver davantage sa grossesse: mais je leur fis connoître qu'il falloit qu'ils se fussent trompés, parce que si cela eût été, comme ils le disoient, les eaux de l'enfant de cette femme se seroient indubitablement écoulées dès ce temps-là, par la rupture qui se seroit faite à leurs membranes, au même lieu d'où ces prétendus corps membraneux qu'ils croyoient qu'elle avoit vuidés, auroient été détachés. C'est pourquoi je les assurai que ce n'étoit certainement que des purs caillots de sang glacé & endurci, qu'ils avoient ainsi pris par inadvertance pour des corps membraneux & charnus, comme il étoit arrivé à un autre Medecin & à un Chirurgien dont j'ai fait mention pour un semblable exemple en l'Observation DCXIX. & les ayant tous deux désabusés de l'erreur où ils avoient été, je leur dis que comme je trouvois la matrice de cette femme exactement fermée, & qu'elle sentoit bien remuer son enfant à l'ordinaire, il y avoit encore espérance qu'elle pourroit conserver sa grossesse, en se tenant en grand repos dans le lit, lui conseillant outre cela de se faire saigner une fois du bras, & de s'abstenir entierement du coït durant tout le reste du temps de sa grossesse.

Observation DCLXXIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois & demi d'un enfant qui se portoit bien, laquelle n'avoit jamais crû être grosse.

Le 27 May 1693, j'ai accouché une femme âgée de trente-quatre ans ou environ, d'une habitude assez replette, au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, d'un petit enfant mâle qui se portoit assez bien, ses eaux s'étant écoulées un jour auparavant sans aucune douleur; ce qui faisoit que cette femme qui avoit toujours douté de sa grossesse, à cause qu'elle n'avoit jamais senti, à ce qu'elle disoit, remuer manifestement son enfant en son ventre, comme font toutes les autres femmes, en doutoit encore pour lors, s'imaginant que les eaux qu'elle vuidoit ainsi sans douleur, ne venoient que d'une simple hydropisie de matrice qui avoit fait toute sa grossesse: de sorte que j'eus même de la peine à la persuader, lorsque son travail fut pleinement déclaré par les veritables douleurs de l'accouchement, qu'elle étoit effectivement grosse, ce qu'elle ne voulut pas croire, jusqu'à ce que l'ayant accouchée de cet enfant, elle l'entendit crier aussi-tôt que je l'eûs tiré de son ventre. Cette femme étoit toute opposée à une autre qui étoit de sa connoissance, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation DLXVI. car cette autre femme s'étoit imaginée être véritablement grosse d'enfant durant plus d'un an entier, sur ce qu'elle sentoit des mouvemens dans son ventre, quoiqu'elle ne le fût point en tout; & celle-ci au contraire ayant effectivement un enfant vivant dans le ventre; & ne s'en étant jamais apperçûe par aucun sensible mouvement, avoit toujours douté de sa grossesse. Ces deux exemples ainsi entierement opposés, font bien voir qu'il ne faut pas toujours croire la relation des femmes mêmes, pour juger si elles sont grosses ou non; car il s'en rencontre par fois quelques-unes qui croyent être grosses, & ne le sont pas, & d'autres qui le sont, & ne le croyent pas être.

OBSERVATION DCLXXX.

Du laborieux accouchement d'une femme qui avoit été abandonnée dans un très-pitoyable état par un Chirurgien, qui ayant entrepris de lui tirer ſon enfant du ventre, n'en avoit pas pû venir à bout.

LE 14 Juin 1693, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de ſon premier enfant, qui étoit une très-groſſe fille, dont elle étoit en travail depuis deux ou trois jours. Mais lorſque je fus appellé pour ſecourir cette femme, je la trouvai elle & ſon enfant dans le plus déplorable état que l'on puiſſe jamais voir; la mere étant preſque réduite à l'agonie, & l'enfant étant mort par les inſtrumens, dont un Chirurgien s'étoit malheureuſement ſervi, pour le tirer du ventre de cette femme, ſans avoir pû en venir à bout, y ayant travaillé inutilement durant trois heures entieres; & s'étant ſi fatigué dans cette pénible & laborieuſe opération, qu'après s'être repoſé par pluſieurs intervalles, il fut enfin obligé de l'abandonner, quoiqu'il eût bien tiré tout le corps de l'enfant hors du ventre de la mere, à l'exception de la ſeule tête, qui étoit reſtée ſi enchâſſée entre les os du paſſage, qu'il ne put jamais l'en faire ſortir, quoiqu'il ſe fût ſervi de crochets pour en faciliter l'extraction: de ſorte qu'ayant épuiſé en vain toutes ſes forces & toute ſon induſtrie, il laiſſa cette pauvre femme en cet état pitoyable, & s'en retourna chez lui, pour ſe repoſer de l'extrême fatigue que cette laborieuſe opération lui avoit cauſée; après quoi on me vint querir pour la ſecourir, comme je fis auſſi-tôt que je fus arrivé chez elle, en achevant promptement & très-facilement, de lui tirer du ventre avec mes ſeules mains ſon enfant ſans aucune violence. Beaucoup de perſonnes qui étoient préſentes, lorſque je délivrai ainſi cette femme, furent tout étonnées de la facilité avec laquelle elles me virent tirer cet enfant, ſans me ſervir d'aucun inſtrument que de mes mains conduites avec jugement, ayant vû auparavant l'extrême difficulté que ce premier Chirurgien y avoit rencontrée. Mais je leur fis entendre que ce qui avoit rendu cette opération difficile, étoit qu'il s'étoit d'abord laſſé & fatigué à tenter de retourner cet enfant pour le tirer par les pieds, quoiqu'il ſe fût preſenté en la poſture naturelle, croyant accélérer par ce moyen l'accouchement, & qu'après avoir ainſi

épuisé toutes ses forces, il n'avoit plus été capable d'achever avec jugement cette laborieuse opération. Cependant nonobstant un si long & si rude travail, cette femme seroit indubitablement échapée, si ce n'eût été un très-fâcheux & continuel flux de ventre qu'elle eut avec une grosse fiévre, qui la fit enfin mourir le treiziéme jour après un si violent accouchement, qui fut semblable à ces laborieux accouchemens, où *Fabrice d'Aquapendente* dit s'être toujours tant lassé & fatigué en les voulant entreprendre, qu'il avoit été souvent obligé de les laisser achever à d'autres, comme avoit fait ce Chirurgien, que je ne blâmerois pas pour avoir imité en cela ce célebre Auteur, s'il m'avoit lui-même mandé ou quelqu'autre Chirurgien, pour secourir cette femme dans une si urgente nécessité, comme il devoit faire, sans l'abandonner entierement, ainsi qu'il avoit fait dans le déplorable état où il l'avoit mise, dont il fut grandement blâmé par beaucoup de personnes qui étoient présentes, nonobstant tout ce que je leur pûs dire pour tâcher de l'excuser autant qu'il me fut possible en une si mauvaise cause.

Observation DCLXXXI.

D'une femme qui fut délivrée d'une espece de faux germe, dans lequel il y avoit un petit fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de chénevi.*

Le 15 Juin 1693, je délivrai une femme d'une espece de faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, dans lequel je trouvai des eaux & un petit *fétus* avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de chénevi. Cette femme avoit pour lors une médiocre perte de sang depuis plus de quinze jours & croyoit être grosse de deux mois & demi, ce qui faisoit manifestement connoître que le principe de vie avoit été détruit en ce *fétus* dès les premiers jours de sa conception; & ce même avorton faisoit bien voir que tous ces corps étranges que l'on prend ordinairement pour de simples faux germes, ne sont véritablement que des arrierefaix, quoiqu'ils n'en ayent plus la figure, après que la matrice en se contractant leur a donné celle de la capacité, quand les eaux qui étoient contenues dans ces prétendus faux germes s'en sont écoulées par la rupture de leurs foibles membranes.

OBSERVATION DCLXXXII.

Du laborieux accouchement d'une femme âgée de trente cinq ans, qui étoit en travail depuis trois jours entiers.

LE 20 Juin 1693, je vis avec un Medecin & un Chirurgien de mes Confreres, une femme âgée de trente-cinq ans, qui étoit en un très-laborieux travail de ſon premier enfant depuis trois jours entiers, ſes eaux étant écoulées depuis deux jours, & la tête de ſon enfant étant ſi fort avancée dans le paſſage, que je crus que cette femme ne manqueroit pas d'accoucher d'elle-même, pour le peu qu'il lui ſurvînt des douleurs, comme il arrivâ le même jour. Mais elle avoit les deux lévres de la vulve fort tuméfiées & la veſſie ſi pleine de l'urine qui avoit été ſupprimée, par la grande compreſſion que ſon col recevoit de la tête de l'enfant, qu'elle faiſoit une tumeur fort manifeſte au-deſſus du *Pubis*. J'avois été mandé pour donner mon conſeil à cette femme en l'état où elle étoit; & pour ſçavoir de moi ſi j'approuvois qu'on la ſaignât une ſeconde fois, l'ayant déja été une fois le jour précédent, & ſi ce ſeroit du bras ou du pied qu'il faudroit lui tirer du ſang. Je lui conſeillai de préférer la ſaignée du bras, afin de lui donner, en dégageant ſa poitrine par cette ſaignée, une plus grande facilité de reſpirer, & ne conſentis pas à celle du pied, pour ne pas attirer ſur les parties inférieures la fluxion d'humeurs qui n'y étoit déja que trop grande.

OBSERVATION DCLXXXIII.

D'un autre très-laborieux accouchement d'une femme qui étoit en travail de ſon premier enfant depuis quatre jours.

LE 29 Juin 1693, je vis avec trois de mes Confreres une femme qui étoit en travail depuis quatre jours entiers de ſon premier enfant, ſes eaux étant écoulées depuis trois jours, & ſon travail ayant été très-laborieux par les mauvaiſes douleurs qu'elle avoit toujours eues juſqu'alors, à cauſe de la ſituation du corps de ſon enfant, qui étant tout du côté droit, & un peu obliquement, empêchoit que l'impulſion des douleurs ne ſe fît directement, outre que c'étoit une petite femme boiteuſe: de ſorte que

considérant que ses douleurs étoient tout-à-fait ralenties, je conseillai de lui faire prendre au plûtôt l'infusion de deux drachmes de séné, avec le jus d'une orange, qui les lui ayant renouvellées, la fit accoucher assez-heureusemens six heures ensuite d'un gros enfant mort, qu'on auroit été obligé de tirer avec les instrumens, si ce remede n'eût produit le bon effet que nous en avions espéré.

OBSERVATION DCLXXXIV.

D'une femme qui avorta d'un enfant mort en son ventre depuis plus de douze jours.

LE 1er Juillet 1693, j'ai accouché une femme d'un enfant de cinq mois, mort en son ventre depuis plus de douze jours, comme il me parut par sa corruption; mais comme le cordon de son arrierefaix étoit très-foible, & pareillement corrompu, il se rompit, ce qui fit que tout le corps de cet arrierefaix qui étoit fort gros, & comme skyrrheux, resta dans la matrice, qui s'étant refermée immédiatement après, ne me laissa pas lieu de le tirer qu'une demi-heure ensuite; lorsque son orifice interne se fut relâché suffisamment pour pouvoir permettre sans violence l'extraction que j'en fis avec ma main, portée seulement à l'entrée de cet orifice interne, pour en prendre le corps de l'arrierefaix qui s'y présentoit. Cette femme avoit eu auparavant durant dix ou douze jours, une fiévre continue avec redoublement, qui avoit fait mourir son enfant en son ventre, dont elle étoit néanmoins heureusement guérie depuis cinq ou six jours lorsqu'elle en avorta; ce qui contribua beaucoup à l'exempter du grand péril de la vie où elle auroit été, si cet avortement lui fût arrivé dans le temps de cette maladie, qui n'auroit pas manqué de s'augmenter ensuite, comme il arrive ordinairement, quand la nature est affoiblie par une si dangereuse maladie.

OBSERVATION DCLXXXV.

D'une femme qui avoit le fond de la matrice entierement renversé.

LE 5 Juillet 1693, je vis avec un de mes Confreres une femme accouchée depuis deux jours, qui avoit un entier renverse-

ment du fond de la matrice, qui lui étoit arrivé dans le temps que sa Sagefemme l'avoit voulu délivrer de son arrierefaix, sans qu'elle eût usé d'aucune violence, à ce qu'elle nous dit. Cependant il me parut que si cette Sagefemme n'avoit point fait la faute de causer ce renversement, elle avoit du moins fait celle de ne pas réduire elle-même le fond de la matrice, en le repoussant au-dedans aussitôt qu'elle s'apperçut qu'il s'étoit ainsi renversé. Mais n'ayant peut-être pas connu d'abord la chose comme elle étoit, cela fut cause qu'ayant laissé passer l'occasion de faire cette réduction dès le commencement, on ne pouvoit plus y remédier dans le temps que je fus appellé; car pour lors je trouvai le fond de la matrice extrêmement tuméfié, à cause du fort étranglement que l'orifice interne faisoit en maniere de *Paraphimosis* au-dessus de ce fond renversé, lequel étranglement rendoit la réduction de ce fond ainsi tuméfié entierement impossible; ce qui me fit juger que cette femme mourroit certainement dans la suite, comme j'ai vû arriver à deux autres femmes, après avoir traîné durant quelque temps une vie languissante & pleine de douleurs, à cause de la continuelle perte de sang & fluxion d'humeurs qui accompagne toujours cette fâcheuse maladie, à laquelle on ne peut remédier, comme j'ai dit, si on laisse passer l'occasion de le faire dès le commencement qu'elle paroît, durant que le fond de la matrice n'est pas encore tumefié ni endurci, comme il devient dans la suite, dont j'ai rapporté un autre exemple en l'Observation CCCLV. On doit remarquer que le renversement du fond de la matrice, qui ne se fait jamais de la sorte, si ce n'est immédiatement après l'accouchement, cause assez souvent une mort subite à la femme, pour la grandeur de la perte de sang qui lui arrive toujours pour lors, & que celles qui évitent cette mort soudaine ne manquent pas, quoiqu'elles ayent échappé ce premier danger, de périr dans la suite du temps.

OBSERVATION DCLXXXVI.

De l'extraction d'un enfant mort au ventre de sa mere.

LE 9 Juillet 1693, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre, ayant la tête au passage depuis trois jours entiers, après l'écoulement de ses eaux. Lorsque je fus appellé pour la secourir, je la

trouvai presque moribonde ; mais comme il y avoit encore quelque petite espérance de la pouvoir sauver en la délivrant de cet enfant mort, j'en fis l'extraction par le moyen de l'instrument de mon invention appellé *Tiretête*, qui est beaucoup plus commode & plus sûr, pour une opération de cette nature, que les crochets dont on se sert ordinairement. Ayant ainsi accouché cette femme dans le déplorable état où elle étoit, elle se porta mieux de jour en jour, & très-bien dans la suite. Il faut remarquer que comme il arrive souvent que dans le premier accouchement des femmes avancées en âge, leur enfant demeurant ainsi trop long temps la tête arrêtée au passage, y meure, on ne voit presque jamais cet accident arriver dans les accouchemens suivans aux femmes-mêmes les plus âgées, si leur premier enfant a été d'une juste proportion : car autrement si ce premier enfant n'avoit été qu'un petit avorton, le second étant beaucoup plus gros, pourroit causer la même difficulté que si c'étoit le premier.

Observation DCLXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui eut un travail très-long, à cause de l'extrême briéveté du cordon de son enfant.

Le 26 Juillet 1693, j'ai accouché une femme d'une petite fille, au terme de huit mois & une semaine ou environ, qui avoit le col embarrassé d'un tour de son cordon, qui étant de soi naturellement très-court, avoit été cause que la mere, nonobstant la petitesse de son enfant, eut un travail très-long & fort-laborieux, par la mauvaise qualité de ses douleurs, qui furent toutes entre-coupées durant plus de vingt-quatre heures, leur mouvement rejaillissant toujours vers les reins & dans le ventre, en maniere de barre, au lieu de répondre en bas, comme les bonnes douleurs font ordinairement ; & comme l'extrême briéveté de ce cordon ne pouvoit pas permettre à l'enfant d'être poussé au passage sans tirailler en même temps l'arrierefaix, cette disposition avoit été cause que cet arrierefaix s'étant en partie détaché dès le commencement du travail de cette femme, elle avoit eu une perte de sang, qui quoiqu'elle ne parût que petite au-dehors, avoit néanmoins été assez considérable au-dedans, comme je m'en apperçûs par plusieurs gros caillots de sang noir & recuit, qui sortirent de la matrice dans le même temps que je la délivrai de l'arrierefaix ; ce qui

qui avoit tellement affoibli l'enfant qu'il mourut le jour enſuite. Il faut remarquer que ce qui avoit accéléré de trois ſemaines entieres la naiſſance de cet enfant, étoit la même briéveté de ce cordon, qui ne lui avoit pas laiſſé une entiere liberté de ſe tourner la tête en bas, comme tous les enfans ont coûtume de faire vers le dernier mois de la groſſeſſe, ſans tirailler en même tems l'arrierefaix, comme j'ai dit.

OBSERVATION DCLXXXVIII.

D'une femme qui accoucha heureuſement à terme d'un enfant qui ſe portoit bien, quoique la mere eût vuidé beaucoup d'eaux par la matrice, durant près de deux mois.

LE 1er Août 1693, je vis une femme qui m'avoit mandé pour l'accoucher, laquelle eut un ſi prompt travail, que je la trouvai, en arrivant chez elle, accouchée toute ſeule au terme de neuf mois, d'une fille qui ſe portoit très-bien, quoique la mere eût vuidé par la matrice plus d'une pinte d'eau, en un ſeul jour, il y avoit près de deux mois; depuis lequel tems elle avoit toûjours continué d'en vuider aſſez conſidérablement par intervalles. On peut douter ſi toutes les eaux que cette femme avoit ainſi vuidées, venoient d'une eſpece d'hydropiſie de matrice, ou ſi c'étoient les véritables eaux de l'enfant: & l'on pourroit ſoûtenir qu'elles ne pouvoient procéder que d'une hydropiſie de matrice; ſur ce que ſi elles euſſent été des véritables eaux de l'enfant, il ſemble que cette femme en ayant vuidé tout d'un coup plus d'une pinte la premiere fois, deux mois avant que d'accoucher, ſon travail ſe ſeroit déclaré dès-lors; parce que ſon enfant n'auroit pas pû demeurer dans la matrice, aprés un ſi grand écoulement de ſes propres eaux. Néanmoins je crois que ce n'étoit qu'une partie des véritables eaux de l'enfant, qui s'étoient ainſi écoulées par quelque rupture qui s'étoit faite à leurs membranes, en quelque endroit ſupérieur, qui ne répondant pas directement à l'orifice interne, faiſoit que ces eaux ne s'écouloient jamais entierement, & qu'y en reſtant toujours une partie de retenue, cela faiſoit que l'accouchement n'en étoit point provoqué, comme il auroit été indubitablement, ſi elles ſe fuſſent entierement écoulées dès la premiere fois qu'elle en vuida.

OBSERVATION DCLXXXIX.

D'une petite fille née depuis quatre jours, qui avoit une inflammation des deux mamelles.

LE même jour 1er Août 1693, j'ai vû une petite fille née depuis quatre jours, à qui une Garde d'accouchée avoit fait venir une inflammation très-douloureuse des deux mamelles, en lui pressant & suçant les deux bouts, prétendant en faire sortir le lait, ou plûtôt quelque goutte de simple sérosité qui y étoit contenue, & lui rendre par le moyen de ce sucement, les bouts mieux faits. Mais c'est une très-mauvaise méthode dont plusieurs autres Gardes d'accouchées ont coutume de se servir, laquelle on ne doit point suivre; car en comprimant ainsi les mamelles des enfans nouveaux-nés, pour une goutte de simple sérosité qu'on en fait sortir, on attire six fois plus d'autres humeurs sur la partie, qui y causent ensuite des inflammations douloureuses de cette nature, qui se dissipent néanmoins peu de tems ensuite, si on s'abstient de leur presser & sucer ainsi les mamelles, & y mettant dessus un simple petit linge trempé en huile d'amandes douces & vin mêlés ensemble, & prenant garde que l'enfant ne soit point trop serré vers cette partie dans son maillot.

OBSERVATION DCXC.

De l'accouchement d'une femme, dont la grossesse avoit été ignorée dans le commencement.

LE même jour 1er Août 1693, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois entiers, & cinq jours de plus, d'un gros enfant mâle, qui se portoit très-bien, quoique la mere, à ce qu'elle me dit, eût été traitée, n'étant grosse que de six semaines, comme si elle eût eu seulement un simple retardement de ses menstrues, ayant eu en ce tems une très-legere perte de sang, qui fit que son Médecin attribuant les incommodités de sa grossesse à ce prétendu retardement, & à la diminution de ses menstrues, la fit saigner du pied, & lui fit prendre ensuite plusieurs remedes diurétiques & purgatifs; nonobstant quoi elle ne laissa pas de conserver son enfant, & d'en accoucher heureusement à terme

comme j'ai dit ; la nature ayant réſiſté en elle aux mauvais effets que ces remedes ordonnés auſſi mal à propos auroient pû produire en une autre femme, qui n'auroit pas été d'une ſi bonne complexion qu'elle étoit.

OBSERVATION DCXCI.

D'une femme qui avoit depuis deux ans un grand écoulement de fleurs blanches malignes qui lui avoient cauſé un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 10 Août 1693, je vis une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit, à ce qu'elle me dit, un continuel écoulement de fleurs blanches depuis deux ans, avec des pertes de ſang, qui ſe renouvellant de tems en tems depuis ſix mois, lui faiſoient vuider pluſieurs gros caillots ; ce qui venoit d'un ulcere carcinomateux qu'elle avoit en la matrice, que je crus procéder originairement de quelque gonorrhée virulente, dont elle auroit pû être infectée, & la devoir faire mourir certainement avant un an : car il eſt à noter que ces ſortes d'ulceres, qui ſont toujours incurables, quelque petits qu'ils ſoient, viennent le plus ſouvent d'une pareille cauſe, qui étant quelquefois ignorée des femmes qui ſont affligées d'une ſi pernicieuſe maladie, fait qu'elles qualifient les vilaines excrétions purulentes de ces ulceres malins, du nom de ſimples fleurs blanches. Mais il eſt facile de juger par l'extrême puanteur de ces excrétions, qu'elles viennent d'un ulcere carcinomateux de la matrice, dont l'orifice interne eſt pour lors tout skyrrheux & tout inégal ; ce qui ſe connoît aiſément par le ſimple toucher du doigt.

OBSERVATION DCXCII.

D'une femme qui avorta au troiſiéme mois de ſa groſſeſſe, d'un petit fétus *tout émacié, neuf jours après avoir eu une extrême peur du tonnerre.*

LE 11 Août 1693, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus* tout émacié, de la longueur du grand doigt de la main, étant pour lors groſſe de près de trois mois, & ayant eu, il y avoit neuf jours, une extrême & ſubite frayeur d'un grand éclat de tonnerre, qui contribua d'autant plus facilement à lui cauſer

cet avortement, qu'elle sentoit déja depuis quelques jours des douleurs dans le ventre, vers la région de la matrice, & que c'étoit une petite femme d'une complexion très délicate, néanmoins assez sanguine, qui avoit déja eu auparavant deux fausses couches de simples faux germes, à quelque tems d'intervalle l'une de l'autre; ce qui m'avoit obligé de la faire saigner une fois du bras, dès le commencement du second mois de sa grossesse, pour la préserver autant qu'il étoit possible, que cette troisiéme conception ne se convertît en faux germe, comme il lui étoit arrivé dans ses deux précédentes, car il faut remarquer que c'est assez souvent la trop grande abondance de sang, qui noyant & suffoquant le principe de vie en la conception dès le commencement, la convertit en ce que l'on appelle vulgairement faux germe; laquelle saignée ayant produit le bon effet que j'en avois fait espérer, auroit beaucoup servi à la conservation de l'enfant dont cette femme étoit véritablement grosse, si le fâcheux accident de ce grand éclat de tonnerre ne l'eût pas fait mourir en son ventre, par la subite frayeur qu'elle en eut. On pourroit néanmoins douter, si ce fut seulement cette grande frayeur qui fut cause que cette femme avorta ainsi, ou si cet accident lui étoit arrivé par l'effet des douleurs qu'elle avoit déja senties auparavant, vers la région de la matrice, qui procédant de la trop grande plénitude des vaisseaux de cette partie, pouvoient être les signes avant-coureurs de cet avortement: mais il est certain que l'une & l'autre de ces deux causes pouvoient y avoir beaucoup contribué. Cependant cette femme après avoir ainsi vuidé d'elle-même ce petit avorton & son arrierefaix, sans aucun accident, se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCXCIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant vint les pieds devant avec sortie de la plus grande partie du cordon de l'ombilic.

LE 23 Août 1693, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui présentoit les pieds avec sortie de la plus grande partie du cordon de l'ombilic, qui fut poussé tout d'un coup au-dehors, par l'impétueuse irruption des eaux, dans le même moment que leurs membranes se rompirent; ce qu'ayant reconnu, je tirai aussi-tôt l'enfant vivant; mais il étoit déja très-foible à cause que le cordon de l'ombilic qui étoit ainsi sorti, avoit

été fortement comprimé dans tous le tems de l'opération, par l'extrême grosseur du corps de l'enfant, qui regardant en dessus, m'obligea de le retourner en le tirant, pour lui mettre la face en dessous, comme on doit toujours faire, de crainte que la tête ne demeure accrochée par le menton, vers l'os *pubis*. Néanmoins ce gros enfant, qui paroissoit d'abord tout moribond, reprit vigueur peu à peu, dès qu'il eût commencé à respirer, & se porta très-bien ensuite & la mere aussi.

OBSERVATION DCXCIV.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *de deux mois, avec une grande perte de sang causée par la rétention de l'arrierefaix.*

LE 31 Août 1693, je délivrai une femme de l'arrierefaix d'un petit *fétus* de deux mois dont elle étoit avortée il y avoit trois heures, sans aucune cause manifeste, lequel arrierefaix étant retenu en la matrice, après l'expulsion de ce petit avorton, avoit causé à cette femme une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée par plusieurs fois en de grandes foiblesses, dont elle revint aussi-tôt que je l'eus délivrée de cet arrierefaix; après quoi la perte de sang qui en avoit été excitée, cessa, & cette femme se porta bien ensuite. C'étoit-là le onziéme enfant dont elle étoit avortée, & c'étoit la même femme dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation CDLX.

OBSERVATION DCXCV.

D'une femme âgée de soixante-cinq ans qui avoit un ulcere carcinomateux en la matrice, avec un flux de ventre qui donnoit lieu de croire qu'elle mourroit dans peu.

LE 5 Septembre 1693, je vis une femme âgée de soixante-cinq ans, ou environ, qui avoit un ulcere carcinomateux de la matrice, que je crus la devoir d'autant plus certainement faire mourir dans peu, qu'elle avoit pour lors un fâcheux flux de ventre accompagné de fiévre. C'étoit une femme à qui après une entiere privation de ses menstrues durant dix ou douze ans, il étoit venu depuis deux ans une perte de sang, qui s'étoit renouvellée de tems en tems, avec un continuel écoulement par la matrice

de matiere séreuse & purulente, qui procédoit de l'ulcere qui s'étoit formé en cette partie après ces pertes de sang réitérées. Mais comme depuis douze ou quinze jours, cette femme ne vuidoit presque plus par la matrice aucune matiere purulente, comme elle avoit coutume, cela faisoit que plusieurs Médecins qui furent mandés pour voir cette femme après moi, crurent, à ce qu'ils dirent à ses parens, que je m'étois trompé, lorsque je les avois assurés qu'elle avoit un ulcere carcinomateux en la matrice; de sorte que ces mêmes parens m'ayant mandé, le jour ensuite qu'ils avoient consulté ces Médecins, pour me prier d'examiner bien derechef si je trouvois qu'elle eût effectivement un *cancer* en la matrice, je leur dis qu'ayant suffisamment connu la chose être comme je les en avois assuré la premiere fois que je l'avois examinée par le toucher, je n'avois pas besoin de l'examiner davantage; leur faisant entendre que si les Médecins ne pouvoient pas se persuader que cette femme eût un ulcere en la matrice, à cause qu'il ne sortoit de cette partie en ce tems aucune excrétion purulente, qu'ils croyoient en être un signe très-certain; ils étoient eux-mêmes fort trompés, en ne considérant pas que c'étoit le continuel flux de ventre & la fiévre dont cette femme étoit travaillée, qui avoient diverti & supprimé cette matiere séreuse & purulente qu'elle avoit coutume de vuider avant ces accidens.

Observation DCXCVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe, qui par sa grosseur, par le long séjour qu'il avoit fait dans la matrice, auroit pû être pris pour une espece de mole.

Le 15 Septembre 1693, j'ai délivré une femme d'un faux germe de la grosseur du poing, dans lequel je trouvai un petit *fétus* avorté tout flétri, qui n'étoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel, quoique cette femme eût pour lors un soupçon de grossesse depuis près de sept mois, par les signes de conception qu'elle avoit eus dès le premier mois après la derniere évacuation de ses menstrues. Il y avoit trois mois entiers qu'elle avoit une perte de sang continuelle, qui faisoit assez connoître que la nature avoit tenté dès le commencement de cette perte de sang d'expulser ce qui étoit contenu en la matrice; mais n'en ayant

pas pû venir à bout, cela avoit été cauſe que ce faux germe y étant retenu durant un ſi long temps, ſans en être tout-à-fait détaché, y avoit pris un accroiſſement conſidérable, & qu'il étoit deux fois plus gros que n'ont coutume d'être les faux germes ordinaires, que les femmes rendent preſque toûjours environ le deuxiéme ou le troiſiéme mois de leur conception. Et comme ce petit *fétus* avorté qui étoit dans ce gros faux germe, n'étoit pas plus gros qu'un *fétus* de quinze jours, je crus que le principe de vie avoit été détruit en lui dès ce commencement, par quelque autre cauſe qui avoit précédé cette perte de ſang.

OBSERVATION DCXCVII.

De l'accouchement d'une femme dont la groſſeſſe avoit été ignorée de pluſieurs Médecins dans les premiers mois.

LE 16 Septembre, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois complets, d'un enfant mâle qui ſe portoit aſſez bien, nonobſtant que la mere, qui naturellement étoit d'une compléxion très-valétudinaire, eut été au lit durant tout le temps de ſa groſſeſſe, qui avoit été ignorée dans le commencement de pluſieurs Médecins, qui attribuant à d'autres maladies toutes les incommodités qu'elle reſſentoit par augmentation dans cet état, l'avoient fait baigner juſques à dix-huit fois, lui avoient fait appliquer des ſangſues ſur ſes hémorrhoïdes, & l'avoient fait ſaigner ſix ou ſept fois en très-peu de jours, & vouloient même encore la faire ſaigner du pied, & lui avoient ordonné quantité d'autres remedes, dont au lieu de recevoir du ſoulagement comme ils lui avoient fait eſpérer inutilement, elle fut encore beaucoup plus incommodée qu'elle n'avoit pas été auparavant; ce qui obligea une des proches parentes de cette femme de venir me prier de l'aller voir, pour lui donner mon conſeil touchant ſes grandes & continuelles infirmités, étant perſuadée que j'en connoîtrois bien mieux la véritable cauſe que les Médecins qui la voyoient journellement. De ſorte que m'ayant pour ce ſujet conduit chez la malade, je la trouvai pour lors groſſe de cinq ou ſix ſemaines, dont ſes Médecins furent fort ſurpris, auſſi-bien qu'elle, que je fis ſouvenir de ſa premiere groſſeſſe, il y avoit près de ſix ans & demi; durant tout le temps de laquelle ayant enduré toutes les mêmes incommodités qu'en cette derniere, qui étoit ſa troiſiéme, elle n'avoit pas

laissé d'accoucher enfin assez heureusement à terme d'un fils, que je lui avois reçû, qui se portoit fort bien comme ce dernier, nonobstant toutes les infirmités de sa mere, qui durant tous les neuf mois de sa grossesse avoit été journellement si travaillée de fiévres, de fréquentes foiblesses, de palpitations de cœur, de grandes oppressions & suffocations, qu'on n'auroit jamais cru qu'elle eût pû conserver sa grossesse jusques à terme, & accoucher aussi heureusement qu'elle fit, au grand étonnement des Médecins qui l'avoient vûe en un état si infirme. Lorsque j'eus accouché cette femme cette derniere fois, elle eut une suppression des vuidanges, & fut surprise dès le second jour d'une grosse fiévre continue avec redoublement toutes les nuits, durant lesquels redoublemens elle avoit une aliénation du jugement; ce qui m'obligea de la faire saigner deux fois du pied, l'une au troisiéme jour, & l'autre au cinquiéme de son accouchement, pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges; lesquelles deux saignées la préserverent du grand danger de la vie, où elle auroit été sans cela, & calmerent un peu la violence des redoublemens de sa fiévre jusques au huitiéme jour, après lequel je lui fis prendre du *quinquina* durant quelques jours, qui ayant beaucoup diminué sa fiévre, fit que toutes les autres incommodités dont elle avoit été affligée durant tout le tems de sa grossesse, cesserent peu à peu, & qu'elle se porta bien ensuite, à quoi contribua aussi beaucoup une autre saignée du bras, que je lui fis encore faire au vingt-quatriéme jour de son accouchement, par la nécessité que j'en vis. On doit remarquer par l'exemple de cette femme, qui est la même dont j'ai déja parlé dans l'Observation CDXXIX. qu'il y a certaines femmes qui sont si incommodées durant tout le tems de leur grossesse, depuis le premier jour de leur conception jusques à celui de leur accouchement, qu'elles sont en une continuelle maladie, qui ne cesse point, pour quelque remede qu'on leur puisse faire, qu'elles ne soient accouchées; & ce même exemple prouve aussi bien manifestement, que ce n'est pas la bonne ou la mauvaise santé de la mere, non plus que celle du pere, qui déterminant la sexe de l'enfant, fait que ce soit plûtôt un garçon qu'une fille, ou bien au contraire une fille plûtôt qu'un garçon, selon que leur santé est plus ou moins vigoureuse & parfaite comme on le croît ordinairement: car si elle y contribuoit quelque chose, cette femme, qui étoit d'une complexion des plus infirmes,

n'auroit

n'auroit pas fait trois garçons consécutivement, comme il lui est arrivé, & comme il arrive aussi à d'autres femmes, dont les maris, quoique très-infirmes, ne laissent pas d'engendrer pareillement des garçons; au lieu qu'au contraire, on voit souvent des hommes & des femmes de très-bon tempérament, qui ne font que des filles à leur grand regret.

OBSERVATION DCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en dessus.

LE 17 Septembre 1693, j'ai accouché une femme d'une fille qui venoit la face en dessus; ce qui prolongea tellement la travail de la mere, qu'elle en fut beaucoup fatiguée durant deux jours entiers, n'ayant pendant tout ce temps que de très méchantes douleurs, qui réjailliſſant vers les reins, sans se déterminer en bas, ne purent qu'à grande peine expulser l'enfant, quoique la matrice eût été suffisamment dilatée dans l'abord, & que la tête de l'enfant eût été poussée entierement au passage immédiatement après l'écoulement de ses eaux, où elle demeura durant vingt-quatre heures, après quoi il survint à la mere deux seules bonnes douleurs, qui la firent accoucher heureusement de cet enfant qui se portoit bien; mais qui n'étant que d'une médiocre grosseur, à comparaison de ses précédens enfans, auroit été expulsé bien plus promptement qu'il ne fut, s'il avoit eu la face tournée en dessous, comme tous les enfans, tant les garçons que les filles, ont ordinairement dans la posture naturelle. Car, comme j'ai déja fait remarquer en d'autres Observations, lorsque l'enfant a la face ainsi en dessus, ses bras & ses jambes étant aussi en cette situation tournés vers le ventre de la mere, font cause que la matrice venant à se contracter sur les inégalités de ces parties dans le temps des douleurs, leur impulsion en est interceptée d'abord qu'elles commencent; ce qui fait que ces mêmes douleurs réjailliſſant aussi-tôt vers le ventre, ou vers les reins, au lieu de se terminer en bas, comme elles font ordinairement quand l'enfant vient en la posture naturelle ayant la face en dessous; car pour lors son dos, qui a une superficie égale, étant tourné vers le ventre de la mere, ne donne aucun empêchement au mouvement impulsif de la douleur.

OBSERVATION DCXCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis quatre jours.

LE 24 Septembre de la présente année 1693, je fus à *Versailles* accoucher une femme d'un enfant mort en son ventre, depuis quatre jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuer, n'ayant senti depuis ce temps-là que certains soulevemens; comme si c'eût été le dos d'un chat qui eût poussé son ventre. Elle n'étoit pour lors que dans le commencement du neuviéme mois de sa grossesse, & étoit tombée fort rudement sur les deux genoux il y avoit trois semaines; & comme elle n'avoit point senti alors aucune incommodité apparente, & qu'elle avoit senti ensuite son enfant se mouvoir comme à l'ordinaire, elle avoit négligé de garder le repos qui lui auroit été nécessaire après cette chûte, & étoit même venue de *Versailles à Paris* en carosse dès le lendemain, & s'en étoit retournée le jour ensuite, sans que la nouvelle agitation qu'elle reçut dans ces deux voyages, l'eût en aucune façon incommodée, à ce qu'elle me dit, ayant même senti bien remuer son enfant durant les quinze jours suivans. Cependant il est à croire que c'étoit cette violente chûte, jointe à l'agitation de ces voyages, qui ayant fait que le cordon de l'ombilic de son enfant, qui étoit fort court, & s'étoit embarrassé autour d'une de ses cuisses, avoit été cause par cet accident que le sang ne pouvant plus être porté dans les vaisseaux de ce cordon, si librement qu'il auroit été nécessaire pour la vie & la nourriture de l'enfant, il en avoit été si débilité, qu'il en étoit enfin mort, par la négligence que la mere eut de garder le repos, qui lui auroit été très-nécessaire après la chûte qu'elle avoit faite.

OBSERVATION DCC.

D'une femme qui mourut d'apoplexie au troisiéme jour de son accouchement.

LE 4 Octobre de la même présente année 1693, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un petit garçon qui se portoit assez bien, nonobstant le mauvais érat ou étoit la mere qui s'étoit blessée il y avoit quinze jours en faisant un

violent effort avec le bras, ayant ſenti pour lors, à ce qu'elle me dit, craquer quelque choſe en ſon ventre. Elle avoit eu depuis preſque tout ce temps-là une fiévre double tierce continue, avec des douleurs continuelles dans le ventre depuis trois ou quatre jours, & avoit une jauniſſe par tout le corps juſques dans le blanc des yeux, qui en étoit tout teint. Elle accoucha néanmoins aſſez heureuſement de cet enfant, n'ayant pas même eu de fiévre ce jour là; ce qui fut peut-être le bon effet d'une ſaignée du bras que je lui fis faire le jour précédent. Cependant ſix heures après être ainſi accouchée, elle tomba dans un profond aſſoupiſſement léthargique, qui s'étant augmenté ſe convertit en une vraie apopléxie, qui la fit mourir au troiſiéme jour de ſon accouchement. Cette femme avoit craché beaucoup de ſang par pluſieurs fois, & avoit reſſenti durant tout le temps de ſa groſſeſſe, une très-grande douleur de tête, dont elle étoit journellement tourmentée, laquelle ayant extrêmement débilité ſon cerveau, avoit été, ſelon l'apparence, la vraie cauſe de cette funeſte maladie dont elle fut attaquée après ſon accouchement, qui quoique beaucoup moins laborieux que ſes deux autres précédens, à cauſe de la petiteſſe de ſon enfant, ne laiſſa pas dans la mauvaiſe diſpoſition où elle étoit, de donner occaſion au tranſport d'humeurs qui ſe fit vers cette partie principale, & qui en éteignit auſſi-tôt toutes les fonctions animales, nonobſtant la ſaignée du bras que je lui avois fait faire, comme j'ai dit, par précaution, dès le jour précédent de ſon accouchement, & deux autres ſaignées, ſçavoir une du pied, & une autre du bras, avec pluſieurs autres remedes qu'on lui fit encore après qu'elle eut été ſurpriſe de ce funeſte accident.

RE'FLEXION GE'N'ERALE sur la matiere du préſent Livre.

COMME dans tout ce préſent Recueil d'Obſervations on en peut voir de toutes ſortes, il ne reſte qu'à faire remarquer que ce ſont toutes Obſervations que j'ai faites moi-même avec une ſi grande exactitude, que jen ai toujours écrit les mémoires dès le même jour que j'ai vû les choſes arriver. Comme je les ai fidelement rapportées, ſans aucun déguiſement de la vérité, & que pour les rendre d'autant plus utiles au Public, j'y ai marqué toutes les circonſtances qui pouvoient donner quelque inſtruction néceſſaire, comme ſont principalement tous les différens évenemens ſelon les différentes diſpoſitions des femmes, les différens termes de leurs accouchemens & de leurs avortemens, les différens ſexes de leurs enfans, & la variété du nombre des arriere-faix des enfans jumeaux, & pluſieurs autres particularités qui peuvent, avec les raiſons que j'en ai données, ſervir à faire connoître beaucoup de choſes qui avoient été ignorées juſques à préſent; on pourra facilement voir & choiſir dans la table des matieres qui ſuit, celles dont on déſire s'éclaircir.

.... Si quid noviſti rectius iſtis,
Candidus imperti; ſi non, his utere mecum.

TABLE
DES PRINCIPALES MATIERES,
QUI SONT INDIQUE'ES
par les Obſervations où elles ſont contenues.

A

ACCOUCHEMENS au terme de ſept mois. *Voyez les Obſervations*, lv. lxxix. lxxxij. ccxxv. cclij. cclxxiv. cccviij. cccxliv. ccccliij. ccclxxviij. cdlxxiv. dxvij. dxlij. dxlv. dxlvj. dcvij.

Accouchemens au terme de huit mois, *Obſ.* lxxxj. cxviij. cxxviij. cxlvj. ccxxv. ccxxvj. ccxxvij. ccxl. cclxxx. cclxxxij cclxxxiv. cclxxxvj. ccxcj. cccxlv. ccclxxix. cdij. cdxxxvij. cdxlij. cdlxxiv. cdlxxx. cdlxcvij. dxvij. dxxxvij dlxix. dxcviij. dcxl. dcxlvj.

Accouchemens au-delà du terme de neuf mois, *Obſerv.* cxx. cxxij. cxcix. ccxlvij. ccliij. ccxcviij. cccxxxix. dxvij. dlvj. dcxlj.

Accouchemens de pluſieurs enfans, *Obſerv.* iv. xxij. xxxj. xciij. cij. cxxviij. cxlvj. clix. clxj. clxv. ccxij. ccxviij. ccxxvij. ccxxxiv. ccxxxix. cclxxix. cccxxv. ccclxxxvj. cdxxxv. cdlj. cdlix. cdlxxxj. dxij. dxxij. dxxviij. dxxxvij. dxl. dlv. dlxv. dlxx. dxc. dcxlvj.

Accouchemens de trois enfans, *Obſerv.* cxlvj. dxxxvij.

Accouchemens conſécutifs d'enfans d'un même ſexe, *Obſerv.* ccclxxxix. cdxix. cdxxix. cdliij.

Accouchement où l'enfant avoit la tête trop groſſe, *Obſerv.* i. xxix. xciv. ccv. cccxxix. cccxlvj. cdxx. cdxlix. dciij. dcviij.

Accouchemens où l'enfant préſentoit la tête de côté, *Obſerv.* iv. xxxviij. xxxix. xlv. lxxvij. cxlix. ccxxvij. cclj. cccx.

Accouchement où l'enfant préſentoit la face, *Obſ.* cxvij. cclxxxj. ccclv. cdxcj.

Accouchemens où l'enfant venoit la face en deſſus, *Obſ.* xxvj. cxlix. clxiij. clxxviij. cccxlvj. cccxlviij. cdxv. cdlxxxj. dxxxix. dcxcviij.

Accouchemens où l'enfant préſentoit la main avec la tête, *Obſ.* xv. xciij. ccvj. cclij. cccxc. d. dxiv. dxl. dcix. dclxxij.

Accouchemens où l'enfant avoit les épaules trop larges, *Obſ.* cccxxxix. cdxlv.

Accouchemens où l'enfant préſentoit les pieds, *Obſerv.* iv. viij. xij. xxij. xxxj. xlv. l. liij. liv. lxxiij. lxxix. xciij. cj. cij. ciij. cv. cxc. cxcviij. ccxviij. ccxxviij. ccxxxvij. ccliij. cclxxvij. cclxxx. cccxlj. cdxxxvj. cdlj. cdlij. cdlx. dxxxj. dxxxvij. dxlij. dlv. dcxxvj. dclxiv. dcxciij.

Accouchemens où l'enfant préſentoit les pieds & les mains enſemble, *Obſ.* cxlv. ccvj. dxxij.

Accouchement où l'enfant préſentoit les mains ou les bras ſeuls, *Obſerv.* xviij. cxxvij. cxxxij. cxlij. cxliv. clij. clvij. clxiij. clxxiv. clxxxiij. ccij. cciij. ccv. ccix. ccxiv. ccxxix. cclxiv. cclxvij. cclxxxij. ccxcij. ccxcvj. cccviij. cccxxj. cdxcix. dxxxvij. dciv.
Accouchemens où l'enfant préſentoit le coude, *Obſervations* cclij. cccx cccxj.
Accouchemens où l'enfant préſentoit l'épaule, *Obſerv.* lxiij. ccx. cdxlviij. cdxciij. dlxv. dxc. dcvij. dclv.
Accouchemens où l'enfant préſentoit le genouil, *Obſ.* viij. cj. cccvij. cdxxxv.
Accouchemens où l'enfant préſentoit le côté, *Obſ.* cxviij. ccxxiv. dclij.
Accouchemens où l'enfant préſentoit le cul, *Obſ.* xlvj. xlvijj. lvj. cxxvj. clx. ccxviij. cclxxviij. cccxxiv. cccxlix. ccclxviij cdij. cdxxxv. cdxlviij. cdlxviij. cdxc. dxxxix. dxlvij. dxciv. dcj. dcxxxij. dcliij.
Accouchemens où le cordon de l'ombilic ſe préſentoit ou ſortoit avant l'enfant, *Obſ.* xxxvij. xxxviij. xlv. xlvij. lxij. lxiij. lxxiij. lxxvij. lxxx. lxxxiij. ciij. cxxj. cxxvj. cxxxij. cxliv. cliij. clxxxiij. ccvj. ccix. ccxiv. ccxxix. ccl. cclx. ccxcvj. cccxj. cccxxj. cccxlvj. ccclxxj. cdlix. cdlxiv. cdxcix. d. dxiv. dxxxj. dxcv. dciv. dcxxvj. dclv. dclxxij. dcxciij.
Accouchement où l'arrierefaix ſe préſentoit devant l'enfant, *Obſ.* viij. lv. lix. lxviij. cvj. clxx. clxxv. ccx. cdxxxviij. cdliv. cdlxxxiv. dij.
Accouchemens difficiles & laborieux, *Obſ.* xiv. xvj. xviij. xxvj. xxxiij. xxxix. xlij. lij. lxxiv. lxxvj. lxxxv. lxxxviij. xcj. cxxxv. cxlvij. clvij. cxc. cxcviij. ccxv. ccxxvij. ccxlviij. cclij. ccliv. cclxxxj. cccix. cccxxix. cccxxxiv. cccxxxix. cccxl. cccxlvj. ccclxxxvij. cdxxvij. cdxlix. dvj. dxliij. dcviij. dcix. dclxxx. dclxxxij. dclxxxiij. dclxxxvij.
Accouchemens d'enfans morts en la matrice, *Obſerv.* j. iij. xij. xvj. xxvj. xxix. xxxiv. xxxviij. xxxix. lxxxv. lxxxvj. xc. cvij. cxlij. cxlix. clv. clvj. clxiv. clxxiij. clxxv. clxxxj. ccv. ccxxvij. ccxlviij. cclxv. cclxvj. cclxviij. cclxx. cclxxvij. cclxxxj. cclxxxv. ccxc. ccxcij. ccxcvj. cccvij. cccxxvij. cccxxxiv. cccxxvvij. cccxxxix. ccclxxxv. cccxcvj. cdvj. cdxij. cdxx. cdxxx. cdxxxj. cdxliij- cdxlv. cdxlix. cdlj. cdlv. cdlxij. cdlxx. cdlxxxiij. dix. dxiv. dxix. dxxviij. dxxxj. dxxxvj. dlxiv. dlxxv. dlxxxij. dxcij. dxcv. dc. dcj. dciij. dcviij. dcx. dcxxiv. dcxxxij. dcxxxiij. dcl. dcliv. dclix. dclx dclxij. dclxxj. dclxxiv. dclxxx dclxxxiv. dcxcix.
Accouchemens avec perte de ſang, *voyez* perte de ſang.
Aliénation entiere de l'eſprit après l'accouchement *Obſ.* ccexlij. dcxlv.
Apopléxie d'une femme groſſe, *Obſ.* cclviij.
Apopléxie d'une femme accouchée, *Obſ.* dcxxv. dcc.
Apoſtème de l'une des lévres de la vulve, *Obſ.* xxxij. clxxxvij.
Apoſtème des mammelles, *Obſ.* dlxxij.
Apoſtème au deſſus de la tête de l'enfant, *Obſ.* cclvij.
Apoſtème au *ſcrotum* d'un enfant nouveau né, *Obſ.* dxxj.
Arrierefaix reſté en la matrice, *Obſerv.* xliij. lvij. lxxv. civ. cxix. cxxix. cliv. clviij. clxij. clxiv. clxv. clxxvj. clxxix. cc. ccviij. ccxxxv. ccxliv. ccxcij. ccxciv. ccxcvij. cccxxxvj. cccxxxviij. ccclxij. ccclxxxv. cccxcv.

cccxcix. cdxiv. cdlxij. cdlxxij. cdlxiv. div. dvjij. dlj. dlxxviij. dxcvij. dcij. dcxiv. dcxxv. dcxxvj. dcxxx. dcxxxix. dclviij. dclxiij. dclxv. dclxxxiv. dcxciv.

Arrierefaix fort épais eſt difficilement tiré de la matrice, *Obſ.* dxxvj.

Arrierefaix ſcyrrheux, cauſe de la mort de l'enfant, *Obſ.* ccxlj. cdxliij. dcj. dcxxxij.

Avortemens, *Obſ.* ix. xiij. xxviij. xvxv. xliij. l. liv. lvij. lix. lx. lxv. lxvj. lxxv. civ. cvij. cxvj. cxix. cxxxvj. clv. clxiv. clxxvj. clxxix. cxcvj. ccij. ccvij. ccviij. ccxiv. ccxvj. ccxxj. ccxxviij. ccxxxv. ccxxxvij. ccxxxix. ccxlj. ccxlij. ccxliv. ccxlv. ccxlvj. cclix. cclxix. cclxxxiij. cclxxxv. ccxc. ccxcij. ccxcv. ccxcvij. cccix. cccxiv. cccxviij.. cccxx. cccxxxij. cccxxxvj. cccxxxvij. cccxxxviij. ccclx. ccclxij. ccclxvij. ccclxx. ccclxxx. ccclxxxj. ccclxxxv. cccxcv. cccxcvij. cccxcix. cd. cdiij. cdv. cdxij. cdxiv. cdxvj. cdxxj. cdxxv. cdxl. cdxliij. cdlx. cdlxij. cdlxix. cdlxix. cdlxx. cdlxxij. cdlxxiv. cdlxxvij. cdlxxxj. cdxciv. dviij. dxj. dxviij. dxx. dxxxvj. dxlvij. dxlviij. dl. dlj. dlviij dlx. dlxiv. dlxxj. dlxxviij. dxcvj. dxcvij. dcxiv. dcxv. dcxix. dcxxiij. dcxxv. dcxxvj. dcxxviij. dcxxxix. dcxliij. dcxlvij. dclj. dclxiij. dclxv. dclxviij. dclxxij. dclxxiij. dclxxiv. dclxxxiv. dcxcij. dcxciv. dcxcvj.

B

Beurre trop froid introduit contre la tête de l'enfant dans le temps de l'accouchement, lui cauſe la mort, *Obſ.* cccxxvij.

Beurre, ſa trop fréquente onction dans le temps de l'accouchemeut eſt mauvaiſe, *Obſ.* ccclxxxij.

Boyau de poulet pris pour un prétendu faux germe, *Obſ.* clxxx.

Bouſiſſures du corps après grandes pertes de ſang, *Obſ.* v.

Boulie donnée dès les premiers jours à un enfant nouveau né lui cauſe la mort, *Obſ.* cclxiij. dxlix.

C

Caillots de ſang pris par inadvertance pour de prétendus faux germes, *Obſ.* dxxxix. dcxix. dclxxviij.

Cancer de la matrice, *Obſ.* x. lxj. xcviij. cxj. cxiv. cxl. cl. clj. clxvij. clxxxix. ccxliij. cclv. cclxv. cclxxvj. cccxxvj. ccclxxij. dxxxiv. dxxxv. dlvij. dcxxxvj. dclvij. dclxvj. dcxcj. dcxcv.

Cancer de la mammelle, *Obſ.* cdlxxxvij. dx.

Caruncule myrtiforme trop excédante retranchée par la ligature, *Obſ.* cccxiij.

Chute de matrice, *voyez* deſcente de matrice.

Col de la matrice peu perforé, *Obſ.* lxxij. cdlxxxix, dlxxxiij.

Col de la matrice imperforé, *Obſ.* ccxxxj. cdxcv.

Col de la veſſie fiſtuleux, *Obſ.* lxxvj. dxxxv. dlxxvij. dclxvj.

Conception ſans qu'aucune évacuation menſtruelle eût précédé, *Obſ.* cccxciij.

Conception arrivée durant le temps de la fluxion des menſtruës, *Obſ.* dclxxvj.

Conception ſans aucune introduction du membre viril, *Obſ.* cclxxxvj. cdlxxxix. dlxxxiij.
Conception arrivée en une femme, quoiqu'elle portât un peſſaire, *Obſ.* xl. cxv. cxvij.
Contuſion, déchirement, & pourriture des parties de la vulve après l'accouchement; *Obſ.* xxix. xliv. lxxvj. clxxxvij. cccxiij. cdiv. cdxxvij. dlxij. dlxxvij.
Contuſion & tumeur de la tête de l'enfant nouveau né, *Obſ.* cclvij.
Convulſion de la femme avant l'accouchement, *Obſ.* iij. xxxvj. lj. lxxxvj. xc. clvj. cxciv. ccxxx. cccxxiij. cccxxxj. cccxliij. ccclxiv. ccclxxiv. ccclxxvj. cdxx. cdxxxviij. cdliij. dlxviij. dlxxxij. dlxxxiv. dxcj. dcxxxvij.
Convulſion après l'accouchement, *Obſ.* xxj. xxxvj. xxxviij. cxciv. ccxxx. cclxxxvij. cclxxxix. dlij. dlxxiij. dlxxxj. dlxxxij. dxciv. dxcviij. dcxx. dclix. dclxx
Convulſion des enfans, *Obſ.* cclxiij. dxlix. dlxj. dcxiij.
Cordon de l'ombilic embarraſſant quelque partie de l'enfant dans le temps de l'accouchement, *Obſ.* cccxciv. cdj. cdlij. dcxcij. cdxcvj. dvj. dix. dxxvj. dxxx. dlxxxv. dcxxiv. dclxxxvij.
Cordon de l'ombilic extraordinairement long, *Obſ.* cxxxiij cdj. dlxvij.
Cordon de l'ombilic extraordinairement court, *Obſ.* cdj. cdvj. dxviij. dxlix. dcxij. dcxl. dclxij. dclxxxvij.
Cordon de l'ombilic extraordinairement gros, *Obſ.* cdvj. cdxlviij.
Cordon de l'ombilic noué d'un véritable nœud dans le temps de l'accouchement, *Obſ.* cxxxiij. dlxvij.
Cordon de l'ombilic rompu dans le temps de l'accouchement, *Obſ.* clviij. cc. cclxij. cccv. cccxij. dlxxviij. dcj. dcxxvj. dclxxxiv.
Cordon de l'ombilic mal noüé, *Obſ.* cclvj. dcxxxiv.
Crachement de ſang, *Obſ.* cdxxxvij. cdxxxix. cdlv. cdlxxij. cdxcvij. dxxvij. dcx. dcxxix. dcxxxiij. dclix. dcc.

D

DELIVRE, *voyez* arrierefaix.
Deſcente, ou relaxation de matrice, *Obſ.* xl. xcvj. cix. cxv. clxxj. clxxvij. clxxxij. ccxvij. ccciij. ccclv. cccxcviij. dlxxxix. dclxxxv.
Deſcente de matrice durant la groſſeſſe, *Obſ.* vj. lxvjj. xcv.
Deſcente de la matrice à des filles, *Obſ.* xcvj.
Difficulté de l'urine, *Obſ.* lxxxix. cccxciv.
Douleurs de tête après les grandes pertes de ſang, *Obſ.* v. dij. dcxlvj.
Douleurs de ventre après l'accouchement, *voyez* tranchées.
Douleurs de dents aux enfans, *Obſ.* dcxiij.
Dyſenterie, *voy.* flux de ventre.

E

EAU ſimple eſt meilleure à prendre dans le temps de l'accouchement naturel que tous les remedes prétendus ſpécifiques, *Obſ.* dxv.
Eaux de l'enfant par leur qualité ſaline conſervent quelquefois long-temps l'enfant mort en la matrice ſans pourriture cadavereuſe, *Obſ.* d.

Eaux écoulées de la matrice long-temps avant l'accouchement. *Obſ.* xix. lx cxiij. clxxxvj. ccxix. ccclxj. dxlvij. dcx. dcxj. dcxvij. dclij. dclxxxviij.
Enfant, en quel temps il eſt formé & animé. *Obſ.* cviij. cxlj. ccxxxiij. ccxlvj. cccxviij. cdv.
Enfans nés au terme de ſept mois, & enfans nés au terme de huit mois, & enfans nés par-delà le terme de neuf mois. *Voyez* Accouchemens.
Enfans ſains nés de meres très-infirmes. *Obſ.* cdxxxix. cdxcvij. dxxx. dcxxij. dcxxix. dclvj.
Enfans jumeaux de même ſexe n'ayant qu'un arrierefaix commun. *Obſ.* xciij. clix. ccxij. ccxxvij. cclxxix. cdlj. cdlxxxj. dxxviij. dxl. dlxv. dxc. dcxlvj.
Enfans jumeaux de même ſexe, ayant chacun leur arrierefaix particulier. *Obſ.* xxxj. cij. clxj. clxv. ccxviij. ccxxv. dlxx.
Enfans jumeaux de différent ſexe, n'ayant qu'un arrierefaix commun. *Obſ.* cdlix. dxij. dxxij.
Enfans jumeaux de différent ſexe, ayant chacun leur arrierefaix. *Obſ.* iv. xxij. cxlvj. cdxxv. dxij. dxxxvij.
Enfans monſtrueux ou contrefaits. *Obſ.* lxiv. ccliij. cccxvij. cccxxxvij. cccxlviij. ccclxxxiv. cdlxv. dcxl. dclxxvij.
Enfans morts en la matrice. *Voyez* Accouchemens & extraction.
Enfans qui ſe préſentent en mauvaiſe poſture. *Voyez* Accouchemens.
Enfans étouffés par leur nourrice. *Obſ.* cxcij.
Enfant vivant tiré malheureuſement avec les crochets. *Obſ.* dlxxxiv.
Enfans noués. *Obſ.* ccxl.
Enflure des jambes & des cuiſſes des femmes groſſes. *Obſ.* lxv. lxxxj. lxxxiv. xc. clix. clx. clxv. ccxxxiv. cccxxv. cdxij. cdxxxv. cdlj. cdlix. dxxviij. dxl. dxc. dcxxxij.
Enflure des levres de la vulve. *Obſ.* xxxij. lxv. lxxxj. lxxxiv. xcvij. clix. clxv. clxxxvij. ccxij. ccxxxiv. cclxxviij. cccxxv. dxxxvij.
Enflure & bouſiſſure du corps après les grandes pertes de ſang. *Obſ.* v.
Exomphale. *Obſ.* lxiv. cdxlviij. dliv. dclxxxij.
Extraction de l'enfant mort. *Obſ.* j. iij. xij. xvj. xxvj. xxix. xxxiv. xxxviij. xxxix. lxxxv. lxxxvj. xc. cvij. cxlij. clvj. clxxxj. ccv. ccxxvij. ccxlviij. cclxxxj. ccxcvj. cccxxxiv. cdxxx. cdxxxj. cdxlix. dxix. dxliij. dlxxxij. dciij. dcviij. dclxxj. dclxxx. dclxxxvj.
Extraction de faux germe. *Obſ.* xj. lxix. cxvj. clix. clxix. clxxx. ccj. cciv. cccxxxviij. ccclix. ccclxvij. cdlxxviij. cdxcj. cdxcviij. dcxvj. dcxxj. dcxxvij. dclxj. dclxxxj. dcxcvj.

F

Fauſſe groſſeſſe, *voyez* Groſſeſſe.
Faux germes ou moles. *Obſ.* cxxv. cxcj. ccxxxiij. cclxij. cclxxj. cccxiv. cccxxxviij. ccclj. ccclxvij. ccclxxvij. cdxxxij. cdlxj. cdlxxxv. dcxxx. dcxlvij. dcxcvj.
Faux germes demeurés bien plus longtemps qu'à l'ordinaire dans la matrice. *Obſ.* cxxv. ccj. cdxxxij. cdxcviij. dcxcvj.

Faux germe eſt un ſigne avantcoureur de fécondité. *Obſ.* cxcj. cdlxxxv. dvij.
Fécondité. *Obſ.* ccxij. cccxlvij. ccclxxv. ccclxxxix. cdxxvj. cdlx.
Fécondité malheureuſe d'une femme. *Obſ.* cdlx.
Femmes qui n'avoient jamais eu aucune évacuation menſtruelle. *Obſ.* ccxxxj. cccxciij. cdxcv.
Fiévres de femmes groſſes guéries par le *quinquina*. *Obſ.* cclxxij. ccclviij. cdviij. cdxxix. dlxix. dlxxiv. dlxxx. dcxxxj. dclvj.
Fiévres de femmes accouchées, guéries par le *quinquina*. *Obſ.* dcxcvij.
Figure monſtrueuſe d'enfans, *voyez* Enfans.
Filles qui avoient des deſcentes & chûtes de matrice. *Obſ.* xcvj.
Filet mal coupé fut cauſe de la mort d'un enfant. *Obſ.* cccj.
Fiſtule du col de la veſſie. *Obſ.* lxxvj. dxxxv. dlxxvij. dclxvj.
Fiſtule à l'*anus* d'une femme groſſe. *Obſ.* dcxviij.
Fleurs blanches. *Obſ.* cxj. cxiv. clxxviij. cxcv. ccxvij. ccxviij. cclxv. cclxxvj. cccxciv. cdxlij. cdxlvj. dlvij. dcxxv. dclvij. dcxcj.
Flux de ventre durant le temps de la groſſeſſe. *Obſ.* xiij. cxciij. cccxix. cccxxxij. cccxxxvj. cccxliv. ccclvij. ccclxxj. ccclxxix. cdxiij. cdxvij. cdxxiv. cdxxv. cdxliv. cdlxxxviij. dv. dix. dxxxiij. dlxxxvij. dcxvj. dcxxvj. dcxxxiij. dcxlj. dclxix.
Flux de ventre après l'accouchement. *Obſ.* xiij. xxxix. xlj. lxxxiv. lxxxviij. clxxiij. clxxxiv. ccxxvij. cccliij. ccclxxix. cdxiij. cdxvij. cdxlj. dlxxxiv. cdlxxxviij. dxix. dxxxiij. dlij. dlxiij. dxcviij. dcv. dcxlviij. dclvij.
Flux menſtruel, *Voyez* menſtrues.
Flux de ſang, *voyez* ſang.
Flux muliebre, *voyez* fleurs blanches.
Fluxion de poitrine. *Obſ.* cdxxxvij. cdxxxix. cdlv. cdlxxij. cdlxxvj. cdxcvij. dxxvij. dcv. dclix.
Fœtus, voyez enfant.
Foibleſſe de l'enfant nouveau-né. *Obſ.* cccxciv. dcix. dcxl. dcxlj. dcliij. dcxciij.
Formation de l'enfant, en quel temps eſt achevée. *Obſ.* cviij. cxlj. ccxxxiij. ccxlvj. cccxviij. cdv.

G

GEneration de l'enfant, *voyez* formation.
Gonorrhée en petites filles. *Obſ.* clxxxv.
Gonorrhée en des femmes, *Obſ.* cxxiij. clxxviij. cclxxvj. cccxciv. cdxlij. cdlvj. cdxcj.
Groſſeſſe véritable qui n'avoit pas été connue en pluſieurs femmes. *Obſ.* lxx. cx. clxj. cxcv. ccxxiv. cclviij. cclxxxvij. cccv. ccclij. ccclxiij. ccclxxiij. cccxciij. cdxxix. cdlxxj. dxxiv. dxlviij. dliij. dcxxv. dcxlij. dcxliv. dclxxix. dcxc. dcxcvij.
Groſſeſſe fauſſe, *Obſerv.* lxxvj. cclv. cclxxv. ccclxix. ccclxxvij. ccclxxxiij. dlxvj. dlxxix. dclxxv.

Groſſeſſe de pluſieurs enfans, *voyez* Accouchemens.
Groſſeſſe d'un enfant mâle, ou d'une femelle; ſes ſignes. *Obſ.* ccxiij. cccxj cdlviij. dxxiij.

H

HErnie du nombril à des enfans nouveau-nés. *Obſ.* lxiv. cdxlviij. dliv.
Hydrocephale, *Obſ.* dxliv.
Hydropiſie du ventre, *Obſ.* ccclxxxiij. dcxxiij.
Hydropiſie du ventre avec groſſeſſe d'enfant. *Obſervations* lxx. cxlviij. ccxlix.
Hydropiſie de matrice, *Obſ.* vij. xix. lx. cxiij. clxxxvj. ccxix. ccclxj. dcxj. dclxxxviij.
Hydropiſie de poitrine, *Obſ.* clxxxvj. ccclxxxiij.
Hymen peu perforé, *Obſ.* clxxij. cdlxxxix. dlxxxiij.

I

INcontinence de l'urine, *Obſ.* lxxvj. lxxxv. dxxxv. dlxxvij. dciij. dclxvj.
Inflammation de la matrice, *Obſ.* lxv. cxxix. ccliv. cclxxxvij. ccxciv. ccxcix. cccxxxv. cccl. ccclix. cdvij. cdlxxiij. cdlxxiv. div. dvij. dxix. dlj. dxciv.
Inflammation des mammelles à une femme accouchée. *Obſ.* dlxxij.
Inflammation des mammelles des enfans nouveau-nés. *Obſ.* dclxxxix.
Jumeaux, *voyez* enfans jumeaux.

L

LAit de la nourice contribue par ſa mauvaiſe qualité à reſſerrer le ventre de l'enfant. *Obſ.* dxxj. dlxj.
Lait de vache eſt utile au flux de ventre dyſenterique. *Obſ.* lxxxviij. ccliij. cdxlj. cdlxxxviij.
Levres de la vulve variqueuſes. *Obſ.* cdiv.
Levres de la vulve enflées, *voyez* enflure.
Ligature du cordon de l'ombilic mal faite. *Obſ.* cclvj.

M

MAladies dans le temps de la groſſeſſe. *Obſ.* xxxv. liv. lxvj. lxx. lxxij. lxxviij. lxxxij. lxxxvij. xcix. cxxij. cxxviij. cxxxiv. clv. ccxxj. ccxxiv. ccxxxv. cclviij. cclxv. cclxvj. cclxix. cclxxij. cclxxiv. ccxcj. ccxcv. cccij. cccxv. cccxxviij. cccxxxvij. ccclviij. ccclxx. cccxcv. cdviij. cdxxv. cdxxix. cdxxxiij. cdxxxiv. cdxxxvij. cdxxxix. cdlxxij. cdlxxv. cdxcvij. dv. dxxxvj. dxxxvij. dlxix. dlxxiv. dlxxvj. dlxxx. dxciij. dxcix. dc. dcxxij. dcxxxj. dclxvij. dclxxxiv. dcxcvij. dcc.
Maladies après l'accouchement, *Obſ.* j. xxxv. xxxix. liv. lxxxiv. clxxiij. clxxxiv. ccxxij. ccxxxv. ccliv. cclxxiij. cclxxxix. cccvj. cccxxviij.

cccxlij. cccl. ccclx. ccclxv. cdxxxviij. cdlxxvj. cdlxxxiv. dxxxiij. dxxxviij. dlij. dlxviij. dlxxiij. dxciv. dxcviij. dxcix. dcv. dcxxiij. dcxxxv. dclxvij. dcxcvij.
Maladie Venerienne à des femmes groſſes. *Obſ.* xxiij. lxxj. c. cxxiij. cxxxviij. dlvij.
Mammelles apoſthumées, *Obſerv.* dlxxij.
Mammelle skyrrheuſe, *Obſ.* dx.
Mammelle carcinomateuſe, *Obſerv.* cdlxxxvij. dx.
Matrice imperforée à l'extérieur. *Obſerv.* ccxxxj. cdxcv.
Matrice mal conformée, *Obſ.* cccxxij.
Matrice enflammée, *voyez* inflammation.
Matrice skyrrheuſe, *voyez* skyrrhe.
Matrice carcinomateuſe, *voyez* Cancer.
Motrice tombée, *voyez* deſcente.
Matrice renverſée, *Obſ.* ccclv.
Matrice ouverte, ſans que la femme groſſe fut en travail. *Obſ.* clxvj. clxxviij. cccx. cdlxvij.
Matrice crevée, *Obſ.* xxvj. cxlvij. cclj.
Meconium rendu par la bouche d'un enfant nouveau-né, *Obſerv.* ccc.
Medecine purgative ne convient point après l'accouchement devant le vingtieme jour, *Obſerv.* dxxxiij.
Medecine purgative ne convient point aux perſonnes qui ont crachement de ſang, ou de la poitrine échauffée, *Obſerv.* cdxxxvij.
Medecine purgative ne convient jamais durant que la matrice eſt en fluxion, *Obſerv.* dvij.
Menſtrue dès l'âge de neuf ans, *Obſ.* cccxcij.
Menſtrues fluent ordinairement des vaiſſeaux du fond de la matrice, *Obſ.* xlix. cccxxij.
Menſtrues dans le temps de la groſſeſſe, *Obſerv.* clxviij. ccclxxxviij. dcvj.
Menſtrues très-abondantes, *Obſ.* cclij.
Menſtrues ſupprimées, *Obſ.* ccclxxiij. cdxxvj. cdlxxxvij. dx.
Menſtrues retenues dans la cavité de la matrice & dans celle de ſon col durant un très-long temps. *Obſ.* ccxxxj. cdxcv.
Mole compoſée de plus de mille veſſicules, *Obſ.* ccclxxvij.
Mole procede toujours de faux germe, *Obſ.* cxxv.
Mole, *voyez* Faux germe.

N

Nombril tumefié à des enfans, *Obſ.* lxiv. cdxlviij. dliv. dcxxxiv.
Nymphes & caruncules de la matrice trop allongées; leur retranchement. *Obſ.* clxxiv. cccxiij.

O

Ombilic, *voyez* Cordon de l'ombilic.
Onction de beurre trop fréquente dans le temps de l'accouchement eſt mauvaiſe. *Obſ.* ccclxxxij.

Opération Céſarienne après la mort de la femme, *Obſ.* xxvj. cclj. cccxv. cccxliij. ccclxxiv. dxciij.
Opération de la ponction du ventre faite mal à propos à une femme hydropique, *Obſ.* dcxxiij.
Orifice interne de la matrice ouvert dans le temps de la groſſeſſe, ſans que la femme fut en travail. *Obſ.* clxvj. clxxviij. cccx. cdlxvij.

P

Paralyſie reſtée après l'accouchement. *Obſ.* dcxxv.
Paſſion hiſterique, *voyez* Suffocation de matrice.
Perte de ſang de longue durée. *Obſ.* xxx. lxj. cxij. cxxxvij. cxl. cl. clj. clxvij. clxxij. ccclxxvij. cdlxxxij. dl. dlxxxvj. dcxij. dcxxix. dcxxxvj. dclxxv. dcxcvj.
Perte de ſang de la femme groſſe. *Obſ.* v. vij. viij. ix. xvij. xxvij. xxviij. xlj. liv. lix. lxviij. lxxvij. lxxx. xcij. cxcvj. cxcvij. ccij. ccvij. ccx. ccxvj. ccxx. ccxxvj. ccxxxvij. ccxxxviij. ccxlvij. cclix. cclxj. cclxv. cclxxix. cclxxxiv. ccciv. cccvij. cccxxx. cccxliv. cccxlviij. ccclvj. ccclxj. ccclxiv. ccclxvij. ccclxxviij. ccclxxix. ccclxxx. ccclxxxj. ccclxxxxviij. cccxc. cccxcvij. cd. cdiij. cdx. cdxj. cdxvj. cdxxiij. cdxxviij. cdxxxviij. cdxlvj. cdxlvij. cdl. cdlij. cdliv. cdlvij. cdlxv. cdlxvj. cdlxxvij. cdlxxix. cdlxxx. cdlxxxiv. cdxciv. cdxcvj. dij. dxij. dxv. dxxxij. dxxix. dxlj. dxlij. dxlv. dl. dlix. dlx. dlxxj. dlxxxv. dlxxxviij. dxcj. dxcv. dxcvij. dcvj. dcvij. dcxij. dcxix. dcxx. dcxxiv. dcxxviij. dcxxix. dcxxxiij. dcl. dclj. dcliv. dclxiv. dclxxiij. dclxxviij. dcxc.
Perte de ſang après l'accouchement, *Obſerv.* cxij. cxcix. ccxxx. cclxxxix. cccxxxiij. ccclv. cdxxxvj. cdlviij.
Perte de ſang cauſée par un faux germe ou arrierefaix retenu. *Obſ.* xj. xliij. lxix. lxxv. cxvj. cxxv. cxlj. cliv. clxix. clxxx. ccj. cciv. ccxj. ccxxiij. ccxxxiij. ccxxxv. ccxciij. cccxiv. ccclxxvij. cdxxxij. cdlxj. cdlxxviij. cdlxxxij. cdxcj. cdxcviij. div. dxj. dxcvj. dxcvij. dcxiv. dcxxj. dcxxxix. dclxj. dclxiij. dclxv. dclxxxj. dcxciv.
Perte de ſang par le nombril de l'enfant, *Obſ.* cclvj.
Perte de ſang très-grande après le retranchement des nymphes de la vulve, *Obſ.* clxxiv.
Peſſaire n'empêche pas la conception quand il eſt bien fait, *Obſ.* xl. cxv. ccxvij.
Peſſaire de gros liege ſolide qui ne peut être retiré de la matrice que par le moyen d'un crochet, *Obſ.* clxxxij.
Phrénéſie de femmes nouvellement accouchées, *Obſ.* cccxlij. dcxlv.
Placenta, *voyez* arrierefaix.
Précipitation de matrice, *voyez* deſcente de matrice.
Purgation, *voyez* médecine purgative.

R

Relaxation de matrice, *voyez* deſcente de matrice.

Renverſement entiere de la matrice après l'accouchement, *Obſ.* ccclv. dclxxxv.
Retranchement des n'ymphes & caruncules de la vulve trop allongées, *Obſ.* clxxiv. cccxiij.
Retranchement du cordon du nombril d'un enfant d'un an, *Obſervation* dcxxxiv.
Rhume cauſé par l'eau trop froide avec laquelle un enfant fut baptiſé, lui cauſa la mort, *Obſ.* cdxxij.

S

Saignées faites à deux femmes dans le temps de leur groſſeſſe, à l'une quarante-huit fois, & à l'autre juſqu'à quatre-vingt-dix fois, *Obſ.* xx.
Saignée convient bien à la perte de ſang qui eſt petite ou médiocre, mais non pas à celle qui eſt grande, *Obſ.* dxxxij.
Sang menſtruel, *voyez* menſtrues.
Sang coagulé pris par inadvertance pour faux germe, *Obſ.* dxxxix. dcxix. dclxxviij.
Perte de ſang, *voyez* Perte. *Voyez auſſi* Crachement.
Skyrrhe de la matrice, *Obſervation* cxxij. clj. cclxxj. cclxxxvj. cccxxxv. ccclxxxvij. cdxviij. dvij. dlxxxvj.
Skyrrhe voiſin de la matrice, *Obſ.* dcxlix.
Skyrrhe de la mammelle, *Obſ.* dx.
Section Céſarienne après la mort de la femme, *Obſ.* xxvj. cclj. cccxv. cccxiij. ccclxxiv. dxciij.
Sexe de l'enfant qui eſt au ventre de la mere, ne peut être connu, *Obſ.* ccxiij. cccxcij. cdlviij. dxxiij.
Signes incertains par leſquels on prétend connoître le ſexe de l'enfant qui eſt au ventre de la mere, *voyez* Sexe.
Signes qui font connoître qu'une femme eſt groſſe de pluſieurs enfans, *Obſ.* iv. cxxviij. clxv. ccxij. ccxvij. cccxx. ccclxxxvj. cdxxxv.
Situations différentes de l'enfance dans le temps de l'accouchement, *voyez* Accouchement.
Stérilités diverſes. *Obſ.* cxcj. ccxv ccxxxj. ccxxxij. cclxxxviij. cccxvj. cccxlvij. ccclxvj. ccclxxxvij. cdxviij. cdxxvj. cdxlij. cdxcv. diij. dvij. dxvj. dxx. dxxiv. dxxv. dlxxxvij. dcxxij. dcxxxij. dcxxxviij. dcxlix.
Suffocation de matrice, *Obſ.* xx. xxv. xcviij. civ. clxxvij. clxxxvj. ccxliv. cccv. cccxxxv. ccclij. ccclxij. cdxxxiv. dlij. dlxxv.
Superfétation, *Obſ.* dxxviij.
Suppreſſion d'urine, *Obſ.* lxxxix. cccxciv.
Suppreſſion de menſtrues, *Obſ.* ccclxxiij. cdxxvj. cdlxxxvij. dx. dlxvj. dcxxiij.
Suppreſſion de vuidanges après l'accouchement, *Obſerv.* xxxv. lxxij. cclxxxvij. cdix. cdxxxiij. cdlxxiij. dlxviij. dcxxiij. dcxxxv. dcxevij.
Suppuration d'un arrierefaix reſtée en la matrice durant un très long temps, *Obſ.* dlj.

Suppuration d'un faux germe reſtée en la matrice, qui dura quinze jours entiers, *Obſ.* dcxxj.

T

TEſticule d'une femme qui étoit plus gros que la tête d'un homme, *Obſ.* ccclxxxiij.
Toux de la femme groſſe, *Obſ.* xxviij. cxxix. cxxxiv. cdxxiv. cdxxxvij. cdlv. cdlxxvj. cdlxxxiij. cdxcvij. dv. dxxvij
Tranchées & douleurs de ventre après l'accouchement, *Obſ.* clviij. cclxij. cdix. dxxxix. dlxj. dlxiij.
Tranchées de petits enfans, *Obſ.* cclxiij. dxlix.
Travail; les ſignes d'un vrai travail, *Obſ.* ij. cxxxix. cclxvij.
Travail long, *Obſ.* cdxcij.
Travail eſt ordinairement plus long lorſque la femme accouche d'un garçon, que quand elle accouche d'une fille, *Obſ.* cdlxxxvj.
Treſſaillement de matrice pris fauſſement pour des mouvemens d'enfant, *Obſ.* dlxvj. dlxxix.
Tumeur du nombril des enfans nouveau-nés, *Obſ.* lxiv. cdxlviij. dliv. dcxxxiv.
Tumeur au-deſſus de la tête de l'enfant, *Obſ.* cclvij. dxliv. dcix.

V

VEntre d'un enfant extrêmement reſſerré, *Obſ.* dxxj.
Ventre d'une femme extraordinairement reſſerré, *Obſ.* cciij.
Vents rendus par la matrice avec bruit, *Obſ.* cv. cx.
Verole groſſe, *voyez* Maladie Vénérienne.
Petite Verole à des femmes groſſes, *Obſ.* dxxxvj. dlxxvj. dc. dclxxiv.
Petite Verole à femme accouchée, *Obſ.* clxix. ccxxxv. cclxxiij. dxxxviij.
Petite Vérole communiquée à des enfans dans le ventre de la mere. *Obſ.* dc.
Vers engendrés en un ulcere carcinomateux de la matrice, *Obſ.* lxj.
Vûe perdue en une femme après ſon accouchement, *Obſ.* dlxviij.
Vuidanges trop abandantes après l'accouchement, *Obſ.* clxxxvj. cxcix. ccxxx. cclij. cclxij. cccxxxiij. dcxlvj.
Vuidanges ſupprimées, *voyez* ſuppreſſion.
Ulcere carcinomateux de la matrice, *voyez* Cancer.
Vomiſſement de la femme groſſe, *Obſ.* xxiv. xcviij. cxxiv. cclij. cccxlv. ccclxxiv. cdliij. dxxvij. dclxviij.
Vomiſſement de la femme accouchée, *Obſ.* dxxxix.
Vomiſſement extraordinaire d'un enfant nouveau-né, *Obſ.* ccc.
Urine ſupprimée après l'accouchement, *Obſ.* cccxciv.
Urine qui fluoit involontairement après un violent accouchement, *Obſ.* lxxvij. lxxxv. dxxxv. dlxxvij. dciij. dclxvj.
Urine qui fluoit involontairement à cauſe d'un ulcere carcinomateux de la matrice qui avoit corrodé le col de la veſſie, *Obſ.* dclxvj.
Vulve, *voyez* matrice.

FIN.

DERNIERES OBSERVATIONS
SUR LES MALADIES
DES FEMMES GROSSES ET ACCOUCHE'ES.

PREMIERE OBSERVATION.

D'une femme accouchée au terme de neuf mois de deux enfans, dont l'un avoit la proportion ordinaire aux enfans de neuf mois ; mais le second n'avoit que celle d'un enfant de trois ou quatre mois.

LE 12 Octobre 1693 je vis une jeune femme âgée de 20 ans, accouchée depuis trois semaines, au terme de neuf mois de sa premiere grossesse, de deux enfans mâles qui n'avoient qu'un délivre commun. Le premier de ces enfans étoit vivant, & avoit la proportion ordinaire aux enfans de neuf mois ; mais le second étoit mort, & n'avoit que celle d'un enfant de trois ou quatre mois au plus ; de sorte qu'il falloit qu'il eût été mort au ventre de sa mere durant plus de cinq mois, dont elle n'avoit néanmoins reçu aucune incommodité extraordinaire, non plus que cet autre enfant qui étoit vivant, quoiqu'il eût tiré sa nourriture du même délivre qui étoit commun à ces deux enfans. La raison de cet événement vient de ce que les enfans jumeaux qui n'ont qu'un délivre commun, sont néanmoins séparés l'un de l'autre par leurs membranes & par leurs eaux particulieres qui les enveloppent, & qu'ils ont aussi leurs vaisseaux particuliers qui leur fournissent la nourriture sans se communiquer de l'un à l'autre ; & lorsque les eaux des enfans avortons qui viennent à mourir prématurément au ventre de la mere, ne s'écoulent point par la rupture des membranes qui les contiennent, ils s'y peuvent encore conserver durant un long tems, sans aucune corruption cadavéreuse ; ce qui est cause qu'ils ne paroissent, au temps que la nature s'en délivre, que de la proportion qu'ils étoient lors que le principe de vie a été détruit en eux.

Observation II.

D'une femme stérile, qui s'imaginoit que l'hydropisie de son ventre procédoit d'une véritable grossesse d'enfant, qui l'avoit fait tumefier ainsi qu'il étoit.

Le 13 Octobre 1693 je vis une femme âgée de 38 ans, ou environ, qui avoit depuis un an le ventre aussi tumefié, que si elle eût été grosse d'enfant, comme elle se l'étoit imaginée durant un long tems; de sorte que voyant que le terme de sa prétendue grossesse étoit passé, elle me consulta pour sçavoir au vrai si elle n'étoit point grosse; l'ayant examinée comme elle le desiroit, je connus que la tumeur de son ventre ne procédoit que d'une hydropisie qui lui étoit arrivée par la diminution & par la suppression entiere de ses mois, à quoi elle avoit été d'autant plus disposée, qu'elle avoit été toujours stérile, & d'une complexion valétudinaire, comme ont coûtume d'être la plûpart des femmes stériles. Un de mes Confreres avec lequel je la vis, lui fit peu de jours après, la ponction du ventre, mais inutilement; car elle mourut quelques jours ensuite, comme je l'avois bien prédit par toutes les mauvaises dispositions où elle étoit lorsque je la vis. Cette expérience me confirma ce que beaucoup d'autres m'avoient fait connoître, qui est que la privation, ou la considérable diminution des menstrues des femmes, est presque toujours la principale cause des hydropisies qui leur arrivent, ou du moins la cause adjuvante.

Observation III.

D'une femme accouchée prématurément à sept mois & demi d'un enfant mort par une fluxion de poitrine.

Le 27 Novembre 1693 j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit un garçon mort en son ventre depuis deux jours, au terme de sept mois & demi. Cette femme avoit pour lors les deux cuisses & les deux lévres de la vulve extrémement tumefiées depuis cinq ou six jours; ce qui lui étoit subitement arrivé après un gros rhume en maniere de fluxion de poitrine. Elle accoucha néanmoins assez heureusement, & se porta bien dans la suite; la nature s'étant fort bien dégagée de toutes les humeurs qui lui avoient extraordinairement tumefié les cuisses & les lévres de la

vulve, par une bonne & ample évacuation des vuidanges de sa couche, faute de quoi ces mêmes humeurs n'ayant un aussi libre & entier dégagement qu'elles eurent heureusement, auroient pû refluer vers sa poitrine, qui avoit été fort débilitée par ce gros rhume, dont elle avoit été beaucoup incommodée avant son accouchement, qui en fût prématuré; ce qui l'auroit mise en grand danger de la vie, comme il y avoit lieu de le craindre.

Observation IV.

D'une femme qui accoucha d'un enfant de sept mois qu'elle portoit mort en son ventre depuis quinze jours.

Le 8 Janvier 1694 j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, qu'elle portoit mort en son ventre depuis quinze ou vingt jours, qu'elle s'étoit blessée par une très-violente contorsion de reins: cependant elle se porta bien après être accouchée; mais auparavant elle étoit dans une continuelle inquiétude, ne sentant point du tout remuer son enfant depuis plus de quinze jours; & ne doutant pas qu'il ne fût mort, comme elle m'en assuroit, elle auroit bien desiré que je l'en eusse délivrée dès ce temps là, dans la crainte qu'elle avoit que cet enfant mort en son ventre, ne la fît aussi mourir dans la suite: mais ne voyant en elle aucun autre accident qui m'obligeât d'accélerer son accouchement, je lui dis que quoiqu'elle fût certaine que son enfant fût mort en son ventre, comme il y avoit grande apparence, par beaucoup de signes qui confirmoient son opinion, il falloit néanmoins attendre pour l'en délivrer, que la nature eût commencé par les signes ordinaires d'un travail déclaré, à témoigner qu'elle vouloit l'expulser, & que l'on voyoit beaucoup de femmes porter leur enfant mort en leur ventre des mois entiers, quand leurs eaux n'étoient pas écoulées, sans intéresser leur santé, comme il lui arriva, ainsi que j'ai dit.

Observation V.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.

Le 8 Février 1694 je délivrai une femme de l'arrierefaix d'un petit fétus qui n'étoit pas plus gros qu'une grosse mouche à miel, qu'elle avoit rendu un jour & demi auparavant, avec une perte de sang si considérable, qu'elle lui avoit causé plusieurs foiblesses. Le délivre de ce petit avorton étoit semblable à ces especes de corps

étrangers qu'on qualifie ordinairement du nom de faux germe, qui ne sont proprement que de vrais délivres: celui-ci étoit de la grosseur d'un petit œuf de poule. Aussitôt que j'en eus délivré cette femme, sa perte de sang cessa. Elle s'étoit blessée il y avoit dix jours, en faisant un faux pas, croyant pour lors être grosse de près de deux mois; mais elle pouvoit ne l'être que de trois semaines de moins; car si elle l'eût été de deux mois ou environ, comme elle le croyoit, ce petit fétus avorton auroit été d'une proportion bien plus grande que celle qu'il avoit lorsqu'elle le vuida.

Observation VI.

D'une femme qui fut surprise de très-violentes convulsions qui la firent mourir le lendemain après qu'elle fut accouchée de son premier enfant.

Le 16 Février 1694 je vis une femme qui étoit accouchée le même jour de son premier enfant qui étoit vivant, laquelle avoit été surprise de convulsions un peu avant que d'accoucher, qui ayant encore continué après qu'elle fut accouchée, la firent mourir le lendemain. Un de mes Confreres qui l'avoit vûe avant moi, lui avoit fait faire deux grandes saignées du bras: mais j'avois préféré de faire ces saignées du pied après qu'elle fut accouchée, comme je l'ai fait faire en plusieurs autres semblables occasions, avec un bon évenement: car après l'accouchement, & principalement dans les premiers jours, il faut toujours autant que l'on peut, vuider la plenitude des humeurs par les parties inférieures, imitant la nature, qui tâche toujours de s'en dégager par ces voies en ce tems.

Observation VII.

D'une femme qui accoucha d'un enfant à terme qui se portoit bien, quoique la mere eût eu une jauniſſe par tout le corps, n'étant grosse que de six mois, qui lui dura plus de six semaines.

Le 9 Mars 1694 j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle qui vint à terme, & se portoit bien, quoique la mere eût eu une jauniſſe par tout le corps lorsqu'elle n'étoit grosse que de six mois, qui lui dura plus de six semaines: cependant lorsqu'elle accoucha de cet enfant, ils ne se ressentoient point de cette jauniſſe, & se portoient bien tous deux: mais l'arriere faix étoit tout jaunâtre, ce qui étoit une marque évidente que le sang de la mere, infecté de l'humeur qui lui avoit causé cette jauniſſe, avoit été purifié en se

filtrant dans la ſubſtance ſpongieuſe de cet arrierefaix, devant que d'être diſtribué à l'enfant, pour ſa nourriture, qui eſt un uſage fort conſidérable auquel cette partie eſt deſtinée.

OBSERVATION VIII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois & demi, mort en ſon ventre depuis ſix jours.

LE 11 Mars 1694 j'ai délivré une femme d'un petit enfant mâle de trois mois & demi, qu'elle portoit mort en ſon ventre, depuis ſix jours qu'elle avoit été bleſſée par une chûte, ayant pour lors une très-grande perte de ſang. Ce petit avorton avoit à proportion de ſon corps, le cordon de l'ombilic extraordinairement long, dont il avoit même deux ou trois tours au bras, & des autres tours au col, tous leſquels contours de ce long cordon l'ayant extrêmement accourci, avoient beaucoup contribué à cauſer cette grande perte de ſang, qui arriva à cette femme par le détachement de l'arrierefaix dans la matrice; laquelle perte ceſſa auſſitôt que je l'eus délivrée de cet avorton, après quoi elle ſe porta bien.

OBSERVATION IX.

D'une femme qui accoucha d'un enfant qui ſe portoit bien, quoique la mere eût été fort malade durant dix ou douze jours d'une fievre continue, & qu'elle eût été en ce tems quatre ou cinq jours ſans ſentir mouvoir ſon enfant.

LE 25 Mars 1694 j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant mâle qui ſe portoit très-bien, quoique ſa mere eût été fort malade durant dix ou douze jours d'une fievre continue, & qu'elle eût été en ce tems quatre ou cinq jours ſans ſentir mouvoir ſon enfant; ce qui lui fit croire pour lors qu'il étoit mort en ſon ventre: cependant elle étoit guérie de cette dangereuſe maladie depuis trois ſemaines; & nonobſtant la ceſſation du mouvement de ſon enfant qu'elle n'avoit point ſenti durant quatre ou cinq jours, comme je viens de dire, elle le ſentit remuer à ſon ordinaire dans la ſuite, & en accoucha très-heureuſement. Cet exemple fait manifeſtement connoître que la ceſſation du mouvement d'un enfant au ventre de ſa mere durant un auſſi long intervalle, n'eſt pas un ſigne certain qu'il ſoit mort, s'il n'eſt accompagné de pluſieurs autres qui dénotent auſſi la même choſe.

OBSERVATION X.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit un bec de lievre.

LE premier Mai 1694 j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement à terme: mais cet enfant avoit une cicatrice à la lévre supérieure, aussi apparente que celle qui paroît après la réunion d'un bec de lievre; ce qui avoit été imprimé à l'enfant dès les premiers jours de sa conception; auquel temps la mere avoit fixement regardé avec attention une personne qui avoit un bec de lievre figuré comme il paroissoit à son enfant. Ces sortes de marques peuvent quelquefois bien à la vérité être imprimées au corps de l'enfant dans l'intervalle des sept ou huit premiers jours de la conception, comme il étoit arrivé à cet enfant, auquel temps toutes les parties sont très-molles; mais je ne crois pas que la figure des parties d'un enfant puisse être changée, ou difformée par ces sortes d'imaginations de sa mere après le troisieme mois de sa conception: car pour lors toutes les parties du corps ont assez de fermeté & de solidité pour resister à ces sortes d'impressions.

OBSERVATION XI.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de quatre mois & demi par une subite frayeur.

LE 7 Mai 1694 j'ai accouché une Dame d'un petit enfant mâle de quatre mois & demi ou environ, qui étoit vivant, & jetta même trois ou quatre petits cris, aussitôt que je l'eus délivrée de cet enfant, qui venoit les pieds devant avec sortie du cordon de l'ombilic. La mere étoit d'une habitude fort replette, qui avoit eu une subite frayeur deux ou trois jours auparavant en voyant sa Femme de chambre évanoüie par des vapeurs ausquelles elle étoit sujette, & qui auroit pû être préservée de la couche prématurée qui lui arriva par cette subite frayeur dont elle fut inopinément surprise, si elle avoit voulu suivre le bon conseil que je lui avois donné, de se faire saigner plus d'un mois auparavant, sans attendre pour faire cette saignée de précaution qu'elle fût au demi-terme de sa grossesse, comme ont coutume de faire la plûpart des femmes; car il est très-certain qu'il est bien plus salutaire de faire cette premiere saignée aux femmes qui ont besoin de ce remede dès le second ou le troisieme mois de leur grossesse, que d'attendre plus long-tems.

Observation XII.

De l'accouchement d'une femme grosse au terme de huit mois & demi de deux enfans.

Le 27 Juillet 1694 j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de deux enfans vivans, dont le premier qui étoit un garçon, présentoit le côté de la fesse, la mere ayant vuidé les eaux de cet enfant dès le jour précédent : je le tirai vivant & se portant assez bien, étant d'une proportion ordinaire aux enfans de ce terme ; mais la voulant délivrer de l'arrierefaix, je reconnus aussi-tôt qu'elle avoit encore un enfant qui se présentoit naturellement ; cependant considérant que c'étoit une femme très-délicate, & qu'elle avoit été bien débilitée par l'opération qu'il fallut entreprendre pour la délivrer de ce premier enfant, en le tirant par les pieds après l'avoir retourné, & qu'il y avoit à craindre que ce second enfant ne pût pas être expulsé, quoiqu'il se présentât par la tête, & ne vînt à périr par le délai de l'opération, & qu'il ne survînt à la mere quelque dangereuse perte de sang, je jugeai plus à propos de le retourner pour le tirer aussi par les pieds comme je fis. Ce dernier enfant étoit une fille vivante, mais d'une proportion d'un quart plus petite que le premier : il n'y avoit qu'un seul délivre qui étoit commun à ces deux enfans : la mere avoit eu les jambes fort enflées dans tout le dernier mois de sa grossesse, comme ont ordinairement toutes les femmes grosses de plusieurs enfans, qui ont aussi coûtume d'accoucher assez souvent quinze jours devant la fin du neuviéme mois de leur grossesse, comme il arriva à cette femme, qui se porta néanmoins fort bien après que je l'eus ainsi délivrée.

Observation XIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main & le cordon de l'ombilic avec la tête.

Le 20 Août 1694 j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit la main & le cordon de l'ombilic avec la tête, la mere ayant vuidé toutes ses eaux dès le jour précédent ; je tirai cet enfant vivant, après avoir repoussé sa main & le cordon de l'ombilic au derriere de la tête, que je réduisis par ce moyen dans la si-

tuation naturelle, empêchant cependant que ces parties que j'avois réduites, ne fussent derechef repoussées au dehors dans le tems des douleurs, jusques à ce que la tête de l'enfant eût été entierement poussée au passage.

OBSERVATION XIV.

D'une femme qui avoit une petite tumeur au sein droit, qui étant devenue carcinomateuse, la fit enfin mourir.

LE 30 Août 1694 je vis une femme qui avoit une petite tumeur au sein droit au-dessus du mammelon, laquelle étoit dure, & fortement attachée sur le muscle pectoral; ce qui étoit cause d'une douleur assez considérable qu'elle sentoit au bras du même côté, qui me fit juger que cette tumeur quoique petite, deviendroit avec le temps carcinomateuse, comme il arriva dans la suite, nonobstant tous les remedes qu'on lui fit pour l'en empêcher.

OBSERVATION XV.

D'une Dame qui mourut d'un flux de ventre continuel depuis près d'un an, ayant pour lors un faux soupçon de grossesse depuis cinq mois.

LE 10 Septembre 1694, je vis une jeune Dame âgée de 22 ans, qui avoit un flux de ventre continuel depuis près d'un an, qui l'avoit réduite presque à l'extrémité; ayant de plus une très-méchante toux qui dénotoit qu'elle avoit toute la poitrine gâtée. On me dit pour lors qu'elle avoit eu depuis cinq mois quelque soupçon de grossesse, sur ce qu'elle n'avoit point eu ses mois depuis tout ce tems-là, & qu'elle avoit même crû avoir senti quelque mouvement dans le ventre étant à Forges, où elle étoit allée par le conseil des Medecins, pour y prendre des eaux minérales pour son dévoyement, & qu'elle avoit encore eu quelques autres signes équivoques de grossesse; mais l'ayant examinée, je lui trouvai l'orifice interne de la matrice si petit, & la matrice même si peu tuméfiée, que je ne crus pas ce soupçon de grossesse bien fondé, & je lui dis que si j'avois été appellé plûtôt pour lui donner conseil, je l'aurois fait saigner depuis cinq mois entiers qu'elle n'avoit point eu ses menstrues,

au

au moins trois ou quatre fois, pour suppléer au défaut de cette évacuation naturelle, nonobstant la foiblesse où elle étoit réduite, à cause de la persévérance de son devoyement. Je trouvai enfin cette Dame en si mauvais état lorsque je la vis, que je crus qu'elle mourroit dans peu, comme il arriva sept ou huit jours ensuite. Elle vuida par le siége, quelques jours devant que de mourir, un fort grand ver tout vivant, qui avoit été selon l'apparence, la cause des fréquentes foiblesses & maux de cœur avec nausées & vomissemens, dont elle avoit été travaillée : c'étoit la même Dame dont j'ai parlé en l'Observation 600 du livre des Observations que j'ai ci-devant donné au Public.

Observation XVI.

D'une femme qui mourut d'une disposition inflammatoire de la matrice.

Le 14 Septembre 1694, je fus à Saint-Germain-en-Laye, voir une femme accouchée depuis dix jours de son premier enfant, par les mains d'une Sagefemme Angloise qui avoit desiré avoir mon conseil, sur les accidens qui étoient survenus à cette femme après sa couche ; mais je trouvai la malade en un fort mauvais état lorsque je la vis, ayant un très-mauvais poulx, avec de fréquens tressaillemens convulsifs des bras, & autres accidens, causés par une disposition inflammatoire de la matrice, qui la firent mourir quelques jours ensuite, comme je l'avois bien prédit en la voyant en ce mauvais état.

Observation XVII.

D'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis plus de quinze jours.

Le 10 Octobre 1694, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant qui venoit les pieds devant, & qu'elle portoit mort en son ventre depuis plus de quinze jours, s'étant blessée par la grande fatigue qu'elle s'étoit donnée à solliciter son mari qui étoit malade, n'ayant eu pour lors aucun égard à la conservation de l'enfant qu'elle portoit en son ventre : cette femme se porta bien néanmoins après que je l'eus délivrée de cet enfant mort, à quoi contribua aussi beaucoup la joie qu'elle eut de la bonne convalescence de son mari, qui adoucit bien le chagrin

qu'elle pouvoit avoir de la mort de son enfant. La joye contribue bien à la vérité à la bonne convalescence des femmes en couche ; mais le chagrin au contraire leur cause souvent de funestes accidens.

Observation XVIII.

Du laborieux accouchement d'une femme à qui une Sagefemme & trois assez célebres Chirurgiens avoient tenté inutilement l'un après l'autre, durant plus de trois jours entiers, pour lui tirer son enfant.

Le 17 Octobre 1694, j'ai accouché une femme d'un enfant extrêmement gros, que je lui tirai du ventre après qu'une Sagefemme & trois assez célebres Chirurgiens se furent lassés inutilement, en se relevant l'un après l'autre, pour tâcher de faire extraction de cet enfant qui s'étoit présenté naturellement. La Sagefemme essaya premierement de tirer cet enfant par la tête qu'il présentoit ; mais comme il avoit vraisemblablement les épaules fort larges, & proportionnées au reste du corps, elle ne put venir à bout de tirer dehors cet enfant, qui pour lors étoit vivant, ainsi qu'il paroissoit par les mouvemens manifestes de sa tête ; de sorte que cette Sagefemme ayant épuisé enfin toutes ses forces, elle envoya querir le premier de ces trois Chirurgiens pour la secourir, lequel étant venu fit de si violens efforts pour tirer la tête de cet enfant, qu'il la sépara entierement du corps, l'enfant restant toujours arrêté au passage par la grosseur de ses épaules. Ce premier Chirurgien s'étant ainsi lassé, le second qui fut mandé se mit à travailler, & arracha les deux bras de l'enfant l'un après l'autre, sans pouvoir venir à bout de faire suivre le corps qui restoit toujours au-dedans ; ce que voyant le troisieme Chirurgien, il voulut tenter de tirer l'enfant par les pieds ; & pour cet effet ayant amené un des pieds au passage, il le tira d'une si violente force, que l'os de la jambe se sépara de l'os de la cuisse au droit du genoüil, cette jambe ne tenant plus à la cuisse que par le seul cuir, sans que pour tout cela il pût faire suivre le reste du corps de l'enfant, ni qu'il pût jamais trouver l'autre pied pour le tirer avec ce premier, comme il devoit avoir essayé devant que de tirer ainsi qu'il avoit fait ce premier pied seul ; de sorte que ces trois Chirurgiens ayant épuisé l'un après l'autre toutes les forces de leurs corps & de leur esprit, furent obligés de renoncer à cette laborieuse opération. Ce fut en ce déplorable état que je trouvai cette pauvre femme en arrivant chez elle, où l'on m'avoit mandé pour la secourir, comme je fis en la présence de ces trois mêmes Chirurgiens que je trou-

vai auprès d'elle. Pour y parvenir, ayant fait mettre cette femme dans une situation convenable à faire extraction du reste du corps de son enfant, dont ils n'avoient jamais pû venir à bout en plus de trois heures de temps qu'ils y avoient travaillé ; je commençai à ôter la jambe droite de cet enfant que je trouvai pendante hors le passage, ne tenant plus à la cuisse que par la seule peau, comme j'ai dit, après quoi je glissai ma main dans la matrice, ce premier pied retranché m'ayant donné lieu de le faire assez facilement, pour y prendre l'autre pied que ces Chirurgiens n'avoient pas pû trouver, lequel j'amenai aussitôt dehors ; & l'ayant fortement empoigné, y ayant auparavant mis un lac, que je donnai à tenir à l'un de ces Chirurgiens afin qu'il m'aidât à le tirer lorsque je lui dirois, j'achevai facilement l'extraction du reste du corps de ce gros enfant, que la mere croyoit avoir porté en son ventre dix mois entiers, en supputant le temps de sa grossesse par celui auquel elle avoit eu la derniere évacuation de ses mois. Cette femme ayant été ainsi délivrée se porta assez bien le jour ensuite, pour donner lieu d'esperer qu'elle pourroit être assez heureuse d'échaper, nonobstant un si laborieux travail: mais elle fut surprise dès le second jour d'une si grosse fiévre, avec un très-grand mal de tête, ébloüissement de la vûe, & d'une difficulté de parler, avec une espece de paralysie de la langue, que je crus qu'elle mourroit, comme il arriva au sixieme jour de son accouchement. Si ces trois Chirurgiens avoient opéré avec jugement comme je fis en leur présence, ils auroient pû délivrer cette femme qu'ils violenterent inutilement, durant plus de trois heures entieres: cependant je la délivrai assez facilement en leur présence, comme je viens de dire, en moins d'un demi-quart d'heure. L'on connoîtra bien la cause pour laquelle ces Chirurgiens ne purent pas venir à bout de cette opération qui leur fut si laborieuse, quand j'aurai déclaré la faute qu'un chacun d'eux avoit faite: qui est que le premier voyant que tous les violens efforts qu'il avoit fait pour tirer la tête de l'enfant, ne servoient à rien, il devoit introduire un doigt de chacune de ses mains jusques sous l'aisselle de chaque bras de l'enfant, & donnant cependant la tête à tirer à une autre personne, il devoit lui-même tâcher de tirer dehors les épaules de l'enfant avec ses doigts glissés, comme je viens de dire, sous l'aisselle de chacun des bras. Pour le second de ces Chirurgiens qui se mit à travailler après que le premier se fut fort fatigué & lassé, il tira bien à la vérité les bras de l'enfant dehors en conduisant les doigts de sa main sous chacun des bras ; mais il fit aussi une grande faute, qui étoit qu'aussitôt qu'il

en eut tiré un dehors, il le tira seul si fortement, qu'il le démembra du corps de l'enfant; ce qu'ayant fait, il tira encore l'autre bras seul, & le démembra de la même maniere qu'il avoit fait le premier, sans pouvoir faire sortir le corps de l'enfant qui resta toujours au ventre de la mere; ce qui ne seroit pas arrivé, si ce même Chirurgien, au lieu de tirer chacun des bras seul, les eût tirés tous deux ensemble, moyennant quoi en faisant une attraction directe, il auroit indubitablement en même temps tiré le corps de l'enfant, dont il ne put pas venir à bout en ne tirant qu'un bras à la fois: car faisant ainsi, l'attraction étoit toujours oblique, au lieu d'être droite, comme elle auroit été, si ayant amené au dehors les deux bras, il les eût tirés comme j'ai dit, également joints ensemble. Ce second Chirurgien s'étant donc fort fatigué céda la place au troisieme, qui crut mieux faire en retournant le corps de l'enfant pour le tirer par les pieds, comme il essaya de le faire autant qu'il put, en introduisant sa main dans la matrice, pour y chercher les pieds: en ayant trouvé un, il le tira dehors & la jambe jusqu'au genoüil; ayant cette jambe il la tira d'une si grande force, qu'il la sépara de l'os de la cuisse au droit du genoüil où elle ne tenoit plus qu'à la simple peau, pendante ainsi hors du passage: c'étoit là le déplorable état où je ttouvai, comme j'ai dit, cette pauvre femme. La faute que fit ce troisieme Chirurgien étoit d'avoir voulu tirer cet enfant, qui étoit fort gros, par un seul pied: car il devoit en ayant amené un au dehors, faire en sorte de trouver l'autre, afin de les tirer tous deux ensemble, comme on doit toujours faire quand les enfans qu'on veut tirer par les pieds sont fort gros, afin de les pouvoir mieux retourner, & de les tirer ensuite plus directement & plus facilement. Pour ne pas diminuer la réputation de ces trois Chirurgiens qui sont mes confreres, je n'ai pas voulu les nommer, ni leur déclarer la faute que j'avois connue que chacun d'eux avoit faite, devant plus de dix personnes qui étoient présentes lorsque je délivrai cette femme: mais le lendemain ayant rencontré le plus célebre des trois, je lui fis connoître sincerement ma pensée, en l'avertissant de ce que chacun d'eux devoit avoir fait en cette laborieuse opération. Il m'avoüa avec la même sincerité que celle avec laquelle je lui parlai, qu'il étoit entierement de mon sentiment sur ce sujet, & me remercia bien de mon avertissement. Je le chargeai d'en avertir pareillement les deux autres; il me promit bien qu'il le feroit, afin qu'ils en pussent profiter aussi-bien que lui.

OBSERVATION XIX.

De l'accouchement d'une femme, qui ayant eu une perte de ſang au ſecond mois de ſa groſſeſſe, crut pour lors n'être pas groſſe, & dans la ſuite être accouchée au terme de ſept mois.

LE 18 Octobre 1694, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint naturellement au terme de neuf mois complets, étant d'une bonne proportion convenable à ce terme, quoique la mere eût eu une perte de ſang aſſez conſidérable durant trois ſemaines, n'étant encore groſſe que de deux mois, & qu'elle eût fait une violente chute ſur le côté du ventre quinze jours avant que d'accoucher auſſi heureuſement qu'elle fit, tant pour elle que pour ſon enfant qui ſe portoit très-bien. L'on auroit pû croire que cette femme ſeroit accouchée de cet enfant juſtement à ſept mois, s'il n'avoit été que de la groſſeur & de la proportion ordinaire aux enfans de ce terme prématuré, à cauſe de la perte de ſang qui étoit arrivée à la mere au ſecond mois de ſa groſſeſſe, que l'on auroit pû croire n'avoir été qu'une ſimple évacuation menſtruelle; mais la groſſeur de ce même enfant bien proportionnée à celle qui eſt ordinaire aux enfans qui naiſſent au terme de neuf mois complets, faiſoit bien voir manifeſtement que celui-ci étoit véritablement de ce dernier terme, & que c'étoit une perte de ſang qui étoit arrivée à ſa mere au ſecond mois de ſa groſſeſſe, & non pas une ſimple évacuation menſtruelle. Je pourrois bien rapporter plus de cent autres exemples ſemblables, qui ſerviroient à confirmer la même choſe, que celle-ci fait aſſez.

OBSERVATION XX.

De l'accouchement d'une femme d'un petit fétus de deux mois & demi, dont l'arrierefaix étoit reſté en la matrice.

LE 14 Décembre 1694, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant de deux mois & demi, dont l'arrierefaix étoit reſté dans la matrice, que je trouvai tout-à-fait fermée lorſque je la touchai; ce qui fit que ne voyant pas que cette femme eût aucun autre accident preſſant, je jugeai plus à propos de commettre à la nature l'expulſion de cet arrierefaix, que de lui faire aucune violence pour dilater ſa matrice, qui étoit entierement fermée, comme

il auroit fallu faire pour l'en délivrer en ce temps ; mais la natutre s'en dégagea fort bien elle-même en cinq ou ſix jours, l'ayant expulſé en pluſieurs parcelles ſuppurées, après quoi cette femme ſe porta bien. Il y a beaucoup plus de sûreté dans ces ſortes d'avortemens de petits enfans de ce terme, de commettre comme je fis en celui-ci, à la nature l'expulſion de ces petits arrierefaix, quand on trouve la matrice fermée, que de faire aucune violence pour l'avoir, qui pourroit être dans la ſuite bien plus préjudiciable à la mere.

OBSERVATION XXI.

De l'avortement d'un petit enfant tout corrrompu au terme de quatre mois, avec une grande perte de ſang.

LE 17 Décembre 1694, je délivrai une femme d'un petit enfant avorton corrompu & tout émacié, de la longueur du plus grand doigt de la main. Cette femme croyoit être groſſe de quatre mois ou environ. Je la délivrai auſſi en même temps de l'arrierefaix de cet avorton qui lui avoit cauſé une ſi grande perte de ſang, qu'elle en étoit tombée en foibleſſe par pluſieurs fois ; mais auſſi-tôt que je l'eus ainſi délivrée, cette perte de ſang ceſſa, & la femme ſe porta bien enſuite. Je me conduiſis différemment dans ces deux exemples que j'ai rapportés dans ces deux dernieres Obſervations de l'avortement qui arriva à chacune de ces deux femmes ; car en celle de ci-devant je commis à la nature l'expulſion de l'arrierefaix, n'y ayant aucun accident qui m'obligeât de faire aucune violence pour ouvrir la matrice qui étoit fermée ; mais en celle-ci la femme avoit une ſi grande perte de ſang, qu'elle auroit couru un grand riſque de la vie ſi je ne l'euſſe délivrée de la maniere que je fis, cette perte de ſang contribuant même pour lors à une plus facile dilatation de la matrice.

OBSERVATION XXII.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant ſe portoit bien, quoique la mere eût une fievre maligne au ſixieme mois de ſa groſſeſſe.

LE 30 Décembre 1691, j'ai accouché une Dame de ſon premier enfant, qui étoit un garçon, qui ſe portoit très-bien & la mere auſſi, quoiqu'elle eût eu une fievre double tierce continue, très-violente, avec les accidens d'une fievre maligne, étant dans

le sixieme mois de sa grosseſſe, dont elle fut guérie par l'usage du quinquina que je lui avois conseillé, après l'avoir fait saigner deux fois du bras.

OBSERVATION XXIII.

De l'accouchement d'une Dame qui n'étant grosse que de six mois eut la petite vérole, dont il ne lui étoit resté aucune incommodité.

LE 4 Janvier 1695, j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement. Comme cette Dame n'avoit pas coutume d'avoir bien réglément ses menstrues, & qu'elle étoit quelquefois jusqu'à quatre mois sans les avoir, plusieurs personnes la croyant grosse plûtôt qu'elle ne l'étoit devenue, & voyant qu'elle passoit le tems auquel elle devoit accoucher, selon leur supputation, s'imaginoient que sa grosseſſe n'étoit pas véritable. Etant grosse de six mois ou environ, elle eut la petite vérole, dont elle guérit heureusement, sans qu'il lui restât aucune incommodité non plus qu'à son enfant, au corps duquel il ne me parut aucun vestige de cette maladie, comme j'en ai vû à quelques autres enfans, dont les meres avoient eu durant leur grosseſſe une semblable maladie. J'en ai rapporté un exemple en l'observation 600 du Livre d'Observations que j'ai ci-devant donné au public.

OBSERVATION XXIV.

De la difficulté d'un accouchement causée par la forte constriction des parties intérieures du vagin.

LE 5 Janvier 1695, j'ai accouché une femme d'une fille, qui bien que très-foible en venant au monde, ne laissa pas de se bien porter ensuite. La foibleſſe de cet enfant ne venoit que de la difficulté qu'il y eut en l'accouchement de cette femme, à cause d'une forte constriction des parties intérieures du vagina, laquelle constriction procédoit des fortes cicatrices qui s'étoient faites en cette partie, après la pourriture qui y étoit arrivée ensuite de son précédent accouchement, qui étoit celui de son premier enfant, où elle avoit été fort maltraitée, & encore plus mal gouvernée dans la suite par le Chirurgien qui l'avoit accouchée cette premiere fois; car il auroit dû empêcher par ses soins cette réunion intérieure du vagina, après que les escarres que la pourriture qui arriva en cette partie s'en furent séparées.

OBSERVATION XXV.

D'une grande perte de sang causée par la rétention d'un morceau de l'arrierefaix depuis un mois.

LE 10 Janvier 1695, je délivrai une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par un morceau d'arrierefaix de la grosseur d'un œuf de poule, que sa Sagefemme en l'accouchant, il y avoit un mois, lui avoit laissé dans la matrice, ce qui lui avoit causé quelques mouvemens convulsifs, il y avoit environ quinze jours : cependant ce corps étrange ne me paroissoit point plus corrompu que s'il n'eût séjourné que deux jours dans la matrice, où il avoit enfin causé une grande perte de sang, le jour même que j'en délivrai cette femme, qui se porta très-bien ensuite. La raison pour laquelle il ne me parut aucune corruption cadavéreuse en ce corps étrange, qui avoit demeuré si long-temps dans la matrice, étoit qu'il falloit qu'il y eût été adhérent durant tout ce temps, par quelques racines vives, qui venant enfin à s'en détacher, avoient été cause de cette perte de sang, qui lui arriva dans les efforts que la nature fit pour en faire l'expulsion.

OBSERVATION XXVI.

De l'accouchement d'une femme qui eut durant plusieurs jours de très-violens mouvemens convulsifs.

LE 22 Janvier 1695, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une fille, qui vint naturellement, mais si foible quand elle vint au monde, qu'elle en paroissoit être prête d'expirer; cependant elle se porta bien dans la suite : mais comme la mere étoit d'un âge assez avancé, & d'une habitude assez replete, elle eut un travail fort laborieux durant plusieurs jours, & il lui survint plusieurs mouvemens convulsifs très-violens au deux & troisieme, & même jusqu'au cinq & sixieme jour de sa couche, qui m'obligerent à la faire saigner par deux fois du pied, après quoi elle commença à se mieux porter; & guerit parfaitement dans la suite.

OBSERVATION XXVII.

De l'heureux accouchement d'une femme guérie d'une très-violente fievre par l'usage du quinquina.

LE 7 Mars 1695, j'ai accouché une femme d'une fille à terme, qui se portoit bien, quoique la mere n'étant grosse que de cinq

cinq mois, eut eu durant douze ou quinze jours une très-violente fiévre dont elle fut guérie par l'uſage du quinquina. C'eſt un très-bon remede dont on peut auſſi-bien ſe ſervir pour les femmes groſſes, que pour les autres perſonnes ; mais il doit toujours être précédé de quelques ſaignées du bras.

OBSERVATION XXVIII.

D'une femme qui mourut quelques heures après avoir été accouchée, pour avoir trop différé à lui tirer du ventre ſon enfant mort.

LE 5 Avril 1695, un de mes Confreres accoucha en ma préſence, une femme âgée de 32 ans, qui étoit en travail depuis ſix jours de ſon premier enfant, qui étoit reſté ayant la tête engagée au paſſage depuis trois jours à cauſe de ſa groſſeur : il n'y avoit pour lors preſque plus d'eſpérance de pouvoir ſauver la vie à cette femme, qui étoit ſi foible & ſi abbatue, qu'elle mourut quelques heures enſuite que ce Chirurgien lui eut tiré du ventre avec un crochet ſon enfant qui étoit mort depuis plus de trois jours, comme il nous parut par ſa corruption. J'avois vû cette femme le jour précédent, & avois conſeillé d'entreprendre l'opération dès ce même temps, auquel elle avoit des forces ſuffiſantes à pouvoir en eſpérer une bonne iſſue ; mais ce Chirurgien n'ayant pas ſuivi mon conſeil, & ayant differé juſques au lendemain, ce délai fut cauſe que cette opération fut entierement inutile. Il me parut même ſi néceſſaire de l'entreprendre dès cette premiere fois que je vis cette femme, que je déclarai pour lors que je l'aurois faite encore un jour auparavant, ſans tant attendre inutilement, comme l'on fit, ſous prétexte que la mere diſoit qu'elle croyoit avoir ſenti ſon enfant remuer il y avoit peu de temps ; mais le degré de corruption qui paroiſſoit au corps de cet enfant après qu'on l'eut tiré du ventre de la mere, me fit bien connoître que c'étoit plûtôt quelque treſſaillement de matrice, ou quelques ventoſités comprimées dans les inteſtins autour de la matrice, qu'un véritable mouvement d'enfant qu'elle avoit crû avoir ſenti.

OBSERVATION XXIX.

De deux femmes dont les violens vomiſſemens avoient cauſé la mort de leur enfant en leur ventre.

LE 6 Avril 1695, j'ai accouché une femme à la fin du ſeptiéme mois de ſa groſſeſſe, d'une petite fille morte en ſon ventre depuis quinze jours, ſans aucune autre cauſe manifeſte que d'un très-violent vomiſſement, depuis lequel temps elle ne l'avoit plus ſenti

remuer. Mais si cette femme eut suivi le salutaire conseil que je lui avois donné de se faire saigner devant que cet accident lui arrivât, elle auroit peut-être pû l'éviter, comme auroit aussi pû faire une autre femme que je délivrai le 25 Juin suivant, d'un petit enfant de trois mois, tout émacié & mort en son ventre depuis dix jours sans autre cause manifeste, sinon qu'elle avoit été aussi beaucoup travaillée de très-violens vomissemens, & avoit négligé de suivre le conseil que je lui avois donné de se faire saigner.

OBSERVATION XXX.

D'une Dame qui ne laissa pas d'accoucher heureusement à terme, quoiqu'elle eût été travaillée de très-violens vomissemens.

LE 30 Juin 1695, j'ai accouché à Versailles une Dame d'une fille qui vint naturellement au terme de neuf mois complets, la mere & l'enfant se portant bien tous deux, quoique la mere, six semaines auparavant, n'étant pour lors grosse que de sept mois & demi, eût été extrêmement travaillée durant vingt-quatre heures de très-violens vomissemens, qui lui faisoient vuider jusqu'à des matieres noires, qui paroissoient venir des intestins avec de très-grandes douleurs dans le ventre, principalement en l'hypocondre droit, vers la région du foye; ce qui me fit juger que cet accident ne procédoit que d'une bile, qui se fermentant extraordinairement dans la vessie du fiel, le causoit en se dégorgeant par le canal hépatique dans le premier intestin, d'où elle refluoit par la violence du vomissement jusques au fond de l'estomac; mais ce même accident se calma aussi-tôt que j'eus fait saigner du bras cette Dame, qui porta ensuite son enfant jusques au terme de neuf mois complets, & en accoucha très-heureusement comme j'ai dit.

OBSERVATION XXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, chacun desquels se présentoit en mauvaise posture.

LE 7 Juillet 1695, j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles, dont le premier présentoit la main & l'épaule avec sortie du cordon de l'ombilic; & le second venoit les pieds devant. Je les tirai tous deux vivans & se portant bien, ayant repoussé au-dedans la main & l'épaule & le cordon de l'ombilic de ce premier enfant, pour le tirer par les pieds après l'avoir retourné; ce qu'ayant fait, je tirai aussi le second par les pieds qu'il présentoit, comme j'ai dit; c'étoit la cinquiéme grossesse de cette femme, qui avoit déja eu en sa premiere grossesse deux enfans, dont l'un étoit un gar-

çon, & l'autre une fille ; mais dans cette derniere groſſeſſe, les deux enfans mâles dont je la délivrai, étoient extrêmement gros pour jumeaux, à cauſe que contre l'ordinaire des femmes qui accouchent de deux enfans, & qui ne les portent preſque jamais, juſques à la fin du terme de neuf mois accomplis ; elle avoit porté juſtement à ce qu'elle me dit, ceux-ci neuf mois entiers. Ces deux enfans avoient chacun un gros arrierefaix ſéparé l'un de l'autre. L'exemple de cette femme, qui dans ces deux différentes groſſeſſes avoit fait en l'une deux enfans mâles, & en l'autre un garçon & une fille, fait bien voir qu'il y a dans la matiere ſéminale de la femme, auſſi-bien qu'en celle de l'homme, des parties qui peuvent coopérer & engendrer des enfans de différent ſexe.

Observation XXXII.

De l'heureux accouchement d'une pauvre Jardiniere trouvée en un preſſant travail au milieu du rempart de la ville.

Le 22 Juillet 1695, je délivrai par cas fortuit une pauvre Jardiniere, qui en revenant à cinq heures du matin de la Halle, où elle avoit été porter une grande hôtée de légumes, venoit d'accoucher dans le moment d'une groſſe fille vivante, ayant été tout d'un coup ſurpriſe de très-vives douleurs d'accouchement au milieu du grand chemin, ſur les remparts de la ville, derriere les murs du Couvent des Capucines, où la providence de Dieu m'ayant fait paſſer pour le ſoulagement de cette pauvre femme ; dans ce même moment je la délivrai auſſi-tôt de l'arrierefaix de cet enfant dont elle venoit d'accoucher, en ſe tenant tout de bout ſuſpendue au col d'une autre femme qui l'accompagnoit ; l'ayant ainſi délivrée elle avoit tant de courage qu'elle vouloit s'en aller à pied à ſon logis qui étoit fort éloigné ; mais je ne le voulus pas permettre, pour éviter qu'elle ne tombât en foibleſſe, je la fis reporter chez elle par trois ou quatre perſonnes qui s'étoient rencontrées-là en paſſant, & qui voulurent bien à ma priere donner ce ſecours à cette femme, qui s'étant informée de mon nom & de ma demeure à quelques-uns d'eux qui me connoiſſoient, vint chez moi huit ou dix jours enſuite, pour me remercier du charitable ſecours que je lui avois donné.

Observation XXXIII.

D'une femme âgée de 60 ans qui vuida une eſpece de corps étranger de la matrice, de la groſſeur d'un œuf de poule.

Le 7 Août 1695, je vis avec un de mes Confreres une femme âgée de 60 ans, qui après avoir eu douze ans une entiere privation de ſes menſtrues, avoit eu néanmoins par de longs intervalles

de temps quelque perte de ſang, qui s'étant renouvellée plus fortement depuis ſix mois, lui avoit fait vuider le même jour que je la vis une eſpece de corps étrange de la groſſeur d'un œuf de poule, qui paroiſſoit preſque ſemblable à un morceau d'arrierefaix, ſinon qu'il étoit mollaſſe, & n'avoit aucune liaiſon de fibres, comme ſi ç'eût été une eſpece de graiſſe rougeâtre, ce qui me fit croire que c'étoit un gros fongus que la nature avoit elle-même expulſé hors de la matrice. J'ai vû en pluſieurs autres femmes de ces ſortes de corps étranges de différente groſſeur, que l'on ne doit pas croire avoir été engendrés par conception. Ce ſont des excroiſſances de chair fongueuſe attachées à la ſubſtance intérieure de la matrice en maniere d'hémorroïdes, que l'on ſent quelquefois ſe préſenter à l'embouchure de ſon orifice interne d'une groſſeur fort conſidérable, & qui ſont extirpables par la ligature qu'on y peut faire, quand leur baſe eſt petite; j'en ai extirpé de la ſorte à quelques femmes pour remédier à un continuel écoulement d'humeurs de cette partie, dont elles ont été guéries après cette opération.

OBSERVATION XXXIV.

D'une Dame qui ayant été ſtérile durant les quatre premieres années de ſon mariage, fut rendue féconde par l'uſage des eaux minérales & de Forge.

LE 13 Septembre j'ai accouché une Dame âgée de 35 ans de ſon premier enfant, qui étoit un gros garçon qui vint naturellement. Cette Dame avoit été ſtérile à ſon grand regret durant les quatres premieres années de ſon mariage: m'ayant conſulté pour en connoître la cauſe, & y remédier s'il étoit poſſible, je lui conſeillai de ſe baigner en ſon logis, & d'aller enſuite à Forges pour y prendre les eaux minérales, qui lui furent ſi ſalutaires, qu'elle devint groſſe de cet enfant quelques mois enſuite, comme il eſt arrivé à beaucoup d'autres femmes à qui j'ai donné le même conſeil, tant pour la même intention, que pour remédier à pluſieurs incommodités auxquelles elles étoient ſujettes. Il faut remarquer que le bain d'eau tiede eſt fort utile avant l'uſage de boiſſon de ces eaux minérales; parce que le bain amolliſſant toutes les parties, les rend plus pénétrables à ces eaux minérales, qui paſſant mieux à travers la ſubſtance des parties, où il y a quelque obſtruction, les en délivrent plus facilement; & l'on doit encore remarquer qu'il y a dans toutes les eaux minérales un certain eſprit pénétrant, qui eſt ſi ſubtil, qu'il s'évapore facilement, preſque auſſi-tôt que ces eaux ſont hors de leur ſource. C'eſt pourquoi elles ſont incomparablement plus ſalu-

taires étant prises au lieu même de leur source, que lorsqu'on les prend en d'autres lieux qui en sont éloignés.

OBSERVATION XXXV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois par la passion violente d'un grand chagrin qui lui avoit causé une grande perte de sang.

LE 16 Septembre je délivrai une femme d'un petit enfant avorton de trois mois ; elle étoit pour lors dans une grande perte de sang, qui lui étoit arrivée après avoir senti huit jours auparavant de grandes douleurs dans le ventre, dont elle fut tout d'un coup surprise par le grand & subit chagrin qu'elle avoit eu en apprenant la résolution qu'une de ses sœurs, qui lui disoit adieu, avoit prise de se retirer du monde, pour aller passer le reste de ses jours dans un Couvent. On peut voir par cet exemple que les grandes & subites agitations de l'esprit, peuvent aussi-bien que celles du corps, causer aux femmes grosses l'avortement de leur enfant, & principalement quand ces violentes passions de l'esprit sont fort chagrinantes, comme fit celle-ci en cette femme dont je viens de parler ; ou que ces mêmes agitations de l'esprit sont trés-turbulentes, comme la colore outrée, ou une grande & subite frayeur, dont j'ai vû plusieurs exemples.

OBSERVATION XXXVI.

De l'heureux accouchement d'une femme, quoique le cordon de l'ombilic se fût présenté à côté de la tête de l'enfant.

LE 5 Octobre 1695, je vis une femme qui venoit d'accoucher très-heureusement d'une fille qui vint naturellement, quoique le cordon de l'ombilic se présentât à côté de la tête de son enfant, à ce que me dit la Sagefemme qui l'avoit accouchée ; & comme son accouchement fut très-prompt, cela fit que la santé de l'enfant n'en fut pas intéressée par la sortie de ce cordon, qui ne demeura ainsi engagé au passage que très-peu de temps ; car autrement y restant long-temps comprimé, cela l'auroit certainement fait périr en le privant du sang qui doit se communiquer à l'enfant, pour le vivifier durant tout le temps qu'il est au ventre de sa mere.

OBSERVATION XXXVII.

De l'accouchement d'une Dame au terme de sept mois & huit jours dont l'enfant venoit la face en-dessus, avec un presque continuel écoulement de ses eaux depuis plus d'un mois.

LE 10 Octobre 1691, j'ai accouché au terme de sept mois & huit jours une Dame de son premier enfant, qui étoit une petite fille proportionnée au terme prématuré où elle étoit née. Cependant comme elle avoit ces huit jours plus que le terme de sept mois entiers, elle paroissoit pour lors, nonobstant sa petitesse & la délicatesse ordinaire aux enfans nés à ce terme, donner quelque petite espérance de pouvoir vivre dans la suite. Cet enfant venoit la face en-dessus, & la mere avoit eu une presque continuelle évacuation de ses eaux depuis plus d'un mois entier, pour raison dequoi je lui avois fait garder exactement le repos au lit durant tout ce temps. L'arrierefaix de ce petit enfant étoit fort gros & fort épais par rapport à la petitesse de l'enfant, qui fut cause que la mere qui étoit d'une habitude assez plétorique, vuida une si grande abondance de sang durant les deux premieres heures après être accouchée, qu'elle en tomba par plusieurs fois en de médiocres foiblesses qui cesserent après cela: de sorte que l'on peut dire que nonobstant l'état où elle étoit depuis un mois entier, par un écoulement presque continuel des eaux de son enfant qui venoit la face en-dessus, l'embonpoint de cette femme qui passoit la médiocrité, & son âge qui étoit pour lors un peu avancé, qui sont toutes dispositions qui peuvent rendre un travail fort laborieux dans un premier accouchement; le sien ne laissa pas d'être assez heureux pour la mere qui se porta bien après; mais comme son enfant étoit venu à un terme trop prématuré, il fut toujours dans la suite d'une très-foible complexion, & ne vécut que quatre ou cinq ans.

OBSERVATION XXXVIII.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant avoit le cordon de l'ombilic si extraordinairement long, qu'il étoit noüé d'un véritable nœud.

LE 29 Octobre 1695, j'accouchai une Dame d'un très-gros garçon qui vint naturellement: mais il avoit le cordon de son nombril si extraordinairement long, que je le trouvai en avoir deux tours au col; ce qui tenant ainsi l'enfant bridé, avoit prolongé le travail de la mere durant un jour & demi, outre laquelle disposition de ce cordon, je trouvai encore qu'il étoit noüé d'un véritable nœud, à trois doigts du ventre de l'enfant, comme je l'avois déja vû en

sept ou huit autres femmes, qui avoient aussi toutes le cordon de leur enfant extraordinairement long & noüé de même ; & quoique cette Dame fût extraordinairement délicate, & si maigre qu'elle en étoit tout émaciée, n'ayant pris durant tout le cours de sa grossesse que très-peu d'alimens, son enfant ne laissa pas d'être extraordinairement gros ; l'ayant même porté en son ventre douze ou treize jours plus que le terme de neuf mois entiers ; à quoi avoit bien pû contribuer le repos exact qu'elle avoit gardé en son lit durant tous les sept & huit premiers mois de sa grossesse, afin de se préserver d'un accouchement pareil à celui qui lui étoit arrivé en sa précédente grossesse qui étoit sa premiere, où elle étoit avortée malheureusement d'un enfant de trois mois.

Observation XXXIX.

De l'accouchement d'une Dame qui fut préservée d'un grand danger où elle étoit de mourir par trois saignées du pied qui lui furent très-salutaires après son accouchement.

Le 6 Novembre 1695, j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement : cette Dame après s'être assez bien portée durant les six premiers mois de sa grossesse, fut griévement malade d'une fievre double tierce continue, dont elle fut surprise étant pour lors à la campagne, & dont elle guérit néanmoins par l'usage du quinquina que je lui avois conseillé de prendre, après s'être fait saigner une fois du bras ; mais quelques jours devant que d'accoucher elle avoit encore quelques accès de fievre, qui pouvoient venir d'une très-violente toux, dont elle étoit fort travaillée, & qui donnoit lieu de craindre qu'elle ne fût griévement malade après qu'elle seroit accouchée, néanmoins elle accoucha assez heureusement, & se porta bien les deux premiers jours, après quoi elle fut surprise d'un transport au cerveau avec une grosse fievre & une entiere aliénation de jugement qui la mirent en très-grand danger de la vie ; ce qui m'obligea de la faire promptement saigner du pied, & même de conseiller de réitérer encore une autre saignée de l'autre pied dès le jour suivant ; mais au lieu de suivre mon conseil, le pere de la malade appréhendant qu'elle ne fût trop foible pour supporter cette seconde saignée, fut querir un très-fameux Médecin, qui l'ayant vûe se contenta de la faire ventouser fort imprudemment sur les deux épaules, qu'il fallut découvrir pour faire ce mauvais remede, en l'exposant à l'air dans le temps que la malade étoit tout en sueur de la fievre de son lait ; ce qui augmenta encore son transport au lieu de le diminuer ; cependant étant survenu, &

voyant cette Dame en ce mauvais état, je la fis aussi-tôt saigner une seconde fois du pied, comme j'avois conseillé de faire dès auparavant, elle en fut d'abord considérablement soulagée; mais sa fievre persévérant encore avec une entiere suppression de ses vuidanges, je conseillai de lui faire encore une troisieme saignée du pied, qui ayant été faite la garantit de l'extrême péril de la vie où elle avoit été, & contribua beaucoup à un parfait rétablissement de sa santé.

OBSERVATION XL.

Du laborieux accouchement d'une femme à qui un petit purgatif fut très-salutaire pour réveiller ses douleurs, qui ne devinrent efficaces que par ce remede.

LE 17 Novembre 1695, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement; mais la mere qui étoit une petite femme, sentit auparavant durant trois jours des douleurs qui ne produisoient aucun effet, n'ayant senti de véritables douleurs que le jour qu'elle accoucha par un travail assez laborieux; & je fus même obligé de lui faire prendre par la bouche une légere infusion de deux gros de sené, avec le jus d'une orange, pour rendre ses douleurs plus efficaces qu'elles n'étoient auparavant; ce qui ayant produit le bon effet que j'en espérois, la fit accoucher assez heureusement, cinq heures après qu'elle eut pris ce remede, qui lui fut salutaire & à son enfant.

OBSERVATION XLI.

De l'accouchement d'une Dame qui fut surprise de deux ou trois convulsions après son accouchement, causées par l'odeur suave d'une Dame qui vint en sa chambre.

LE 30 Novembre 1695, j'ai accouché une jeune Dame âgée seulement de 17 ans de son premier enfant qui étoit un garçon qui vint naturellement; mais quoique je l'eusse ainsi accouchée & délivrée très-heureusement, elle fut tout d'un coup surprise de deux ou trois violentes convulsions causées par l'odeur suave dont étoit parfumée une Dame de ses amies, qui étoit entrée en sa chambre pour lui faire compliment sur son heureux accouchement; ayant été averti de ce dangereux accident, je trouvai son Médecin en sa chambre qui se disposoit à lui faire prendre l'émétique: mais je m'oppose fortement à ce remede, que j'ai toujours trouvé pernicieux en ces occasions, & je la fis aussi-tôt saigner du pied; après quoi elle se porta bien, & accoucha si heureusement & si promptement de deux autres enfans dans la suite, qu'en arrivant chez elle

je

je la trouvai chaque fois accouchée naturellement toute seule.

OBSERVATION XLII.

De l'accouchement d'une Dame, qui fut accéléré prématurément de trois semaines par une trop grande saignée qui lui fut faite.

LE 8 Décembre 1695, je vis une Dame qui venoit d'accoucher toute seule d'un garçon qui se portoit assez bien pour le terme de sa grossesse où il étoit venu, qui n'étoit que de huit mois & huit jours, la naissance de son enfant ayant été vrai-semblablement accélérée par une saignée de trois grandes palettes de sang, au lieu de deux petites palettes seulement que je lui avois conseillé de se faire tirer; ce qui fit que son enfant étant extrordinairement agité en son ventre depuis deux ou trois jours qu'on lui avoit fait cette saignée, elle en accoucha trois semaines entieres plûtôt qu'elle n'auroit fait; & comme elle ne fut secourue en son accouchement, qui fut très-prompt, à cause de la médiocre grosseur de son enfant, que par son mari, je trouvai en examinant son arrierefaix que toutes les membranes en avoient été séparées, & qu'elles étoient restées au-dedans de la matrice, dont je la délivrai aussi-tôt que je fus arrivé chez elle. Il faut toujours examiner de la sorte un arrierefaix après qu'il est hors de la matrice, pour voir si toutes les membranes ont été aussi tirées, car si elles restoient au-dedans, comme il arrive quelquefois quand elles se rompent & se séparent du corps charnu de l'arrierefaix, elles causent dans la suite de très-grandes douleurs dans le ventre, & plusieurs autres fâcheux accidens aux femmes accouchées; & souvent la fievre avec excrétion de vuidanges très-fétides, jusqu'à ce que ces membranes restées ayent été entierement expulsées de la matrice.

OBSERVATION XLIII.

D'une femme qui fut surprise de plusieurs convulsions après son accouchement, dont elle fut heureusement délivrée par deux saignées du pied qui lui furent très-salutaires.

LE premier Janvier 1696, je vis une femme accouchée assez heureusement depuis deux jours au terme ordinaire, à ce que me dit la Sagefemme qui l'avoit assistée à son accouchement; cependant cette femme fut surprise de deux ou trois convulsions, qui l'auroient mise en très-grand péril de la vie, si je ne lui eusse fait faire deux saignées du pied, qui la préserverent de mourir, & firent qu'elle se porta bien ensuite de ce remede, que j'ai tonjours trouvé être bien plus salutaire en un pareil accident, que l'émetique que d'autres personnes avoient proposé de lui donner; car le violent vo-

missement que cause ordinairement l'émétique, porte avec impétuosité les humeurs à la tête, qui est déja embarrassée de celles qui s'y étant portées en trop grande abondance, ont causé la convulsion.

Observation XLIV.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant vuida beaucoup de sang par le nombril, quoiqu'il eût été noüé assez exactement.

Le même jour premier Janvier 1696, j'ai accouché une Dame d'un des plus gros enfans mâles que j'aye de ma vie reçu, dont le cordon de l'ombilic étoit si gros, que quoique je l'eusse très-exactement noüé à triple nœud, comme j'ai toujours coutume de faire, il ne laissa pas de vuider du sang assez considérablement, sans que la santé de l'enfant en fût intéressée, comme il arrive quelquefois à ces sortes de gros cordons; parce que venant dans la suite à se flétrir, la ligature, quelque serrée qu'elle ait été, s'en relâche: c'est pourquoi il faut toujours, pour une plus grande sûreté, faire une double ligature à un doigt de distance l'une de l'autre, à ces sortes de gros cordons.

Observation XLV.

De l'accouchement d'une Dame qui eut plusieurs foiblesses après être accouchée, par l'abondante évacuation de ses vuidanges.

Le 5 Janvier 1696, j'ai accouché une Dame d'une très-grosse fille, qui vint naturellement; & comme son arrierefaix étoit aussi fort gros, car il est proportionné à la grosseur de l'enfant, elle eut une grande évacuation qui ordinairement lui causa quelque légere foiblesse après être accouchée; parce que ces gros arrierefaix ayant de gros vaisseaux, rendent toujours l'évacuation des vuidanges de la couche très-abondantes. Cette Dame croyoit avoir porté son enfant huit ou dix jours dans le dixieme mois de sa grossesse, qui paroissoit vrai-semblable à considérer sa grosseur, étant très-certain que tous les enfans qui passent le terme de neuf mois complets, quand ils naissent, sont toujours plus gros que les autres; & la mere de cette même Dame qui étoit présente à son accouchement, me dit qu'elle l'avoit portée étant grosse d'elle, neuf mois & demi entiers, dont elle étoit pour lors très-certaine par l'absence de son mari durant tout ce temps. Comme l'on voit par l'exemple de cette femme & celle de la mere, qu'il y a des femmes qui portent quelquefois leurs enfans plus de neuf mois; ce qui est d'autant plus rare, que ce terme accompli est excédé d'un plus grand nombre de jours; on en

voit d'autres au contraire qui ont coutume d'accoucher ordinairement huit ou dix jours, & quelques autres quinze jours devant la fin du neuvieme mois de leur groſſeſſe, dont les enfans ne ſont ordinairement pour ce ſujet que d'une médiocre groſſeur.

OBSERVATION XLVI.

De l'écoulement involontaire de l'urine, cauſé par une fiſtule au col de la veſſie.

LE 24 Janvier 1696, je vis une pauvre femme qui avoit depuis plus de quatre ans un continuel écoulement involontaire de l'urine, cauſé par une fiſtule incurable qui lui étoit arrivée enſuite de la pourriture qui lui étoit venue aux parties, après un laborieux accouchement qu'elle eut, n'ayant été ſecourue dans ſon travail, qui dura pluſieurs jours, que par la Sagefemme du village où elle étoit demeurante; & comme cette fiſtule venoit d'une conſomption total du col de la veſſie, je crus qu'elle étoit entierement incurable. On voit néanmoins quelquefois de ces ſortes de fiſtules, quand elles ſont petites ou médiocres, & qu'elles ne viennent pas d'une totale deſtruction du col de la veſſie, guéries peu à peu entierement dans la ſuite, après avoir ſouffert durant quatre ou cinq mois cette incommodité.

OBSERVATION XLVII.

De l'accouchement laborieux d'une Dame, qui fut prolongé durant quatre jours, parce que ſon enfant avoit le col embarraſſé de trois tours du cordon de l'ombilic.

LE 31 Janvier 1696, j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; ce ne fut qu'après que la mere eut ſenti durant quatre jours entiers de très-mauvaiſes douleurs qui ne produiſoient aucun effet, parce que cet enfant avoit le col embarraſſé de trois tours de ſon cordon; ce qui fut la véritable cauſe d'une ſi longue prolongation de ſon travail, comme il arrive ordinairement dans ces ſortes de diſpoſitions, & principalement quand les enfans ſont auſſi gros que l'étoit celui de cette Dame.

OBSERVATION XLVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en ſon ventre par une perte de ſang.

LE 2 Avril 1696, j'ai accouché une femme au terme de ſept mois, qui avoit été ſurpriſe dès le jour précédent d'une perte de ſang aſſez conſidérable, qui avoit fait mourir ſon enfant en ſon ventre; & comme cette perte provenoit de l'abondance du ſang qui avoit

paru d'abord sans aucune cause manifeste, & que cette femme qui n'avoit pas eu d'autres accidens pressans pour accélérer son accouchement, eut enfin des douleurs assez bonnes, elle accoucha heureusement de cet enfant mort, selon l'apparence dès le jour précédent, comme il me parut par plusieurs caillots de sang noir qui sortirent de la matrice dans le moment que je la délivrai de son arrierefaix, auxquels on voyoit plusieurs endroits tout livides, qui s'étant prématurément détachés de la matrice, avoient causé cette perte de sang, qui fut ainsi funeste à l'enfant.

Observation XLIX.

De l'avortement d'une Dame qui prétendant n'avoir vuidé qu'un simple faux germe, de la grosseur d'un médiocre œuf de poule, on trouva en ouvrant ses membranes un petit fétus de la grosseur d'une petite mouche à miel.

Le 17 Avril 1696, j'ai vû une Dame qui venoit de vuider une espece de prétendu faux germe, de la grosseur d'un médiocre œuf de poule, renfermant en ses membranes, qui étoient toutes entieres, des eaux & un petit fétus avorté qui n'étoit que de la grosseur d'une petite mouche à miel, quoique cette Dame fût grosse de six mois entiers, sans en avoir eu aucune certitude, parce qu'après les deux premiers mois de la suppression de ses menstrues elle avoit eu une médiocre perte de sang qui avoit eu deux ou trois récidives, par différens intervalles de quinze jours ou trois semaines, & une fois même d'un mois tout entier, de l'une à l'autre; lesquelles médiocres pertes de sang elle croyoit pour lors une simple évacuation de ses mois; & ne fut desabusée de cette croyance, aussi bien que son mari, qu'en voyant dans ce prétendu faux germe, que j'ouvris en leur presence, ce petit avorton; ce qui prouve bien que tous ces prétendus faux germes que l'on voit vuider à plusieurs femmes, ne sont effectivement que de petits & véritables arrierefaix, dont les fétus avortés ayant été privés de leur principe de vie dès le commencement, ne se manifestent pas à la vûe, comme il m'avoit encore bien paru par un autre semblable prétendu faux germe, que cette même Dame avoit vuidé en ma présence le 15 de Juin 1693, dans lequel je trouvai un autre petit fétus avorté de la grosseur d'un grain de chénevi, ayant pour lors un soupçonde grossesse de deux mois & demi.

OBSERVATION L.

D'une Dame qui avorta d'un petit fétus de deux mois, par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort d'un de ſes parens.

LE 28 Avril 1696, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit fétus de deux mois ou environ, cet accident lui étant arrivé par la fatigue & l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort d'un de ſes parens, quinze jours auparavant; ce qui lui avoit cauſé dès ce temps-là une perte de ſang, qui fut le ſigne avantcoureur de cet avortement, que je lui avois bien prédit, & qui augmenta d'autant plus le chagrin où elle étoit de n'avoir point d'autres enfans.

OBSERVATION LI.

D'une femme groſſe de huit mois & demi, qui mourut avec ſon enfant dans le ventre, qu'on lui tira par l'ouverture de ſon corps après ſa mort.

LE 15 Mai 1696, je vis une femme groſſe de huit mois & demi, qui venoit de mourir avec ſon enfant dans le ventre, par de très-violentes convulſions dont elle avoit été ſurpriſe depuis douze heures: c'étoit une femme extraordinairement replete qui avoit perdu ſon mari depuis peu, & étoit revenue d'un long voyage depuis deux jours ſeulement, ce qui avoit beaucoup contribué à lui cauſer ce funeſte accident, qui la fit d'autant plûtôt périr, qu'au lieu de la ſaigner d'abord, qui étoit le plus ſalutaire remede qu'on lui eût pû faire en cet état, on lui avoit fait prendre l'émétique qui rendit encore l'accident plus funeſte. Un autre Chirurgien qui avoit été mandé pour la ſecourir, ayant fait en ma préſence l'ouverture de ſon corps après ſa mort, on trouva ſon enfant mort en ſon ventre.

OBSERVATION LII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant qui étoit mort en ſon ventre depuis trois ſemaines.

LE 17 Mai 1696, je délivrai une femme d'un petit enfant qui étoit mort en ſon ventre depuis trois ſemaines ou environ, qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, ainſi qu'il me parut à ſa corruption; ce qui me fit manifeſtement connoître que cet avortement ne lui avoit point été cauſé par l'agitation du corps & de l'eſprit qu'elle s'étoit donnée depuis deux jours, qu'un de ſes Domeſtiques lui avoit volé une Lettre de Change de mille livres; mais plûtôt par quelque autre cauſe qui avoit précédé cette derniere, qui avoit ſeulement déterminé la nature par ce nouvel accident, à ſe dégager du fardeau inutile de cet enfant mort.

OBSERVATION LIII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis deux ou trois mois.

LE 15 Juin 1696, j'ai accouché une femme grosse de sept mois ou environ, d'un petit enfant avorton qu'elle portoit mort en son ventre depuis deux ou trois mois, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, comme il me parut par la corruption de cet avorton & par la proportion de la grosseur de son corps, qui étoit semblable à celle d'un enfant de quatre mois seulement. Cette femme avoit, lorsque je la délivrai de cet enfant mort, une médiocre perte de sang, qui lui continuoit depuis un mois entier.

OBSERVATION LIV.

D'une femme qui, quoiqu'elle fût accouchée naturellement, mourut d'apoplexie au quatrieme jour ensuite.

LE 10 Juillet 1696, j'ai accouché une femme de quarante-cinq ans passés, d'une grosse fille qui vint naturellement: cependant quoique la mere qui étoit d'une habitude fort replete, se portât très-bien pour lors, & durant les deux premiers jours après qu'elle fut accouchée, elle fut surprise au quatrieme jour de son accouchement d'une si forte apoplexie, qu'elle en mourut le même jour: c'étoit la vingt-unieme grossesse de cette femme, qui après avoir été durant toute sa vie une des plus fécondes, & être toujours accouchée fort heureusement de tous ses enfans, dont elle en avoit dix ou douze tous vivans, la plûpart desquels je lui avois reçûs, vint à périr ainsi malheureusement par ce funeste accident.

OBSERVATION LV.

D'une femme accouchée au terme de huit mois d'un enfant qui présentoit le bras.

LE 22 Juillet 1696, j'ai accouché une femme au terme de huit mois ou environ, d'un enfant mâle qui présentoit le bras devant: cette mauvaise posture qui auroit fait périr l'enfant, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis. Je le tirai vivant & se portant bien, ce qui me fit croire pour lors qu'ils pourroit vivre dans la suite nonobstant sa petitesse, qui étoit assez proportionnée au terme de huit mois, dont il étoit, & l'agitation qu'il avoit

ſoufferte pour le retourner & le délivrer du ventre de ſa mere, où il étoit en une mauvaiſe ſituation ; car bien loin que je ſois de l'opinion commune que les enfans de huit mois ne vivent pas, comme font bien à ce que l'on prétend, ceux qui naiſſent au terme de ſept mois ; je ſuis entierement perſuadé par une infinité d'exemples, que les enfans vivent d'autant mieux qu'ils approchent du véritable terme de la groſſeſſe qui eſt la fin du neuvieme mois ; & qu'ainſi les enfans qui viennent à huit mois ſont une fois plus gros & incomparablement plus vigoureux que ceux qui naiſſent à ſept mois, qui ne ſont véritablement que des avortons, dont à grande peine en voit-on ſeulement un de cinquante vivre plus de quinze jours.

OBSERVATION LVI.

D'une Dame qui accoucha au terme de ſept mois d'un enfant qu'elle portoit mort en ſon ventre depuis trois ſemaines.

LE 24 Juillet 1696, j'ai accouché une Dame d'une petite fille au terme de ſept mois, qu'elle portoit mort en ſon ventre depuis trois ſemaines, qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit ſenti remuer, s'étant bleſſée en faiſant un aſſez long voyage, ſans s'être précautionnée de ſe faire ſaigner avant que de l'entreprendre, comme doivent faire toutes les femmes groſſes, qui ont quelques voyages de néceſſité indiſpenſable à faire : c'eſt un remede de précaution qui les rend moins ſujettes à être bleſſées par l'ébranlement & la grande agitation qu'elles ſouffrent ordinairement dans les voyages de longue traite.

OBSERVATION LVII.

D'une Dame qui fut accouchée au terme de huit mois, ayant depuis trois ſemaines une très-grande perte de ſang.

LE 15 Juillet 1696, j'ai accouché une Dame d'une petite fille de huit mois, ou environ, qui ſe portoit aſſez bien, quoique la mere eût eu depuis trois ſemaines une très-grande perte de ſang par pluſieurs récidives, qui devint enfin ſi ſurabondante, que je crois que cette Dame ſeroit indubitablement morte, ſi je ne l'euſſe promptement accouchée comme je fis, en perçant ſes eaux & tirant incontinent après ſon enfant par les pieds, à quoi je fus obligé par la grandeur de cette perte de ſang, qui venoit du détachement d'une partie de l'arrierefaix qui ſe préſentoit au paſſage, la mere & l'enfant quoiqu'il ne fût que de huit mois ſeulement, ſe porterent bien dans la ſuite, nonobſtant la grandeur de l'accident, qui les auroit fait périr tous deux ſi je ne les euſſe ainſi ſecourus.

OBSERVATION LVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras, avec une perte de sang considérable.

LE 17 Août 1696, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui présentoit le bras devant, je le tirai par les pieds après l'avoir retourné : il étoit vivant, mais si foible qu'il expira une demi-heure ensuite : la mere avoit été surprise d'une perte de sang assez considérable quinze jours auparavant, & avoit même dès ce temps-là vuidé aussi presque toutes les eaux de son enfant, que l'on sentoit pour lors se présenter mal, la matrice étant déja dilatée de la largeur d'une piece de quinze sols ; nonobstant laquelle disposition, elle ne laissa pas de le porter encore ces quinze jours entiers, après lesquels elle fut tout d'un coup surprise des douleurs de l'accouchement, & d'un renouvellement de sa perte de sang, qui m'obligea enfin de la secourir promptement comme je fis, n'ayant pas jugé à propos d'en entreprendre l'opération devant ce temps, tant parce que lorsque je vis cette femme quinze jours auparavant dans l'état où j'ai dit que je l'avois trouvée, elle n'avoit pour lors aucune disposition à l'accouchement, ne sentant aucune douleur, que l'accident de la perte de sang qu'elle avoit, n'étoit point assez pressant pour m'obliger à lui tirer son enfant en cet état.

OBSERVATION LIX.

D'une jeune Dame accouchée au terme de huit mois d'un enfant qui se portoit bien, quoique la mere eût été malade d'une fievre double tierce continue, durant plus de trois semaines.

LE 6 Septembre 1696, j'ai accouché une jeune Dame d'un petit enfant mâle au terme de huit mois & quatre ou cinq jours de sa premiere grossesse, qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une fievre double tierce continue durant plus de trois semaines, n'étant grosse que de cinq mois, lorsqu'elle en fut surprise. Deux Médecins qui la voyoient en ce temps-là ne voulant pas suivre mon sentiment, qui étoit de lui faire prendre le quinquina, après l'avoir saignée une fois ou deux du bras, faillirent à la faire mourir, l'ayant voulu faire purger plusieurs fois, comme ils firent assez imprudemment, avec le tarte-émétique & l'antimoine diaphorétique, ce qui lui causa de si violens vomissemens qu'elle en eut des mouvemens convulsifs, avec un si grand mal de gorge qu'elle en cracha du sang, & eut des douleurs si grandes dans le ventre durant une nuit, qu'elle en faillit avorter dès ce temps-là, auquel son enfant

fant me parut tourné, ayant même trouvé la matrice ouverte à introduire le doigt; cependant ayant reconnu que ces douleurs qui ne procédoient que de l'irritation de ces purgatifs qu'elle avoit pris, & des violens vomiſſemens qu'ils lui avoient cauſés, n'étoient pas de véritables douleurs de l'accouchement, je les fis ceſſer entierement par une petite ſaignée du bras que je fis faire à cette Dame, à qui je fis auſſi prendre quelques verrées de ſimple petit-lait tiede, pour calmer un peu l'impreſſion de chaleur que ces remedes purgatifs avoient faite en tout ſon corps; après quoi tous ces accidens qui paroiſſoient devoir être funeſtes à la mere & à l'enfant ceſſerent entierement, ayant pris du quinquina dans la ſuite, comme je lui avois conſeillé.

OBSERVATION LX.

D'une femme qui accoucha heureuſement, ayant été guérie d'une fiévre quarte par l'uſage du quinquina.

LE 10 Septembre 1696, j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint naturellement: cette Dame avoit eu peu de temps auparavant quatre ou cinq accès de fiévre quarte dont elle avoit été heureuſement guérie, par le conſeil que je lui donnai de prendre du quinquina après s'être fait ſaigner une fois du bras, comme les femmes groſſes doivent toujours faire avant l'uſage de ce ſalutaire remede.

OBSERVATION LXI.

D'une Dame ſtérile qui devint enfin féconde, après dix-huit ans de mariage.

LE 23 Septembre 1696, j'ai accouché une Dame de ſon premier enfant qui étoit une fille qui vint naturellement: cette Dame avoit été toujours ſtérile durant dix-huit années qu'il y avoit qu'elle étoit mariée; comme elle étoit déja d'un âge aſſez avancé pour la rendre encore plus ſtérile qu'elle n'avoit été auparavant, elle n'eut plus d'enfant dans la ſuite. Lorſqu'elle devint groſſe de cet enfant dont je l'accouchai, elle negligeoit beaucoup de conſerver ſa groſſeſſe qu'elle ignoroit elle-même, par l'opinion de toutes les perſonnes qui la connoiſſant pour ſtérile, ne pouvoient pas croire qu'elle fût véritablement groſſe d'enfant; mais étant venue me conſulter dans ce doute, je l'aſſurai qu'elle l'étoit très-certainement, & je lui conſeillai de ſe conſerver en ſorte qu'elle pût accoucher heureuſement à terme comme elle fit.

OBSERVATION LXII.

D'une femme qui avoit porté un peſſaire d'yvoire durant vingt ans.

LE 25 Septembre 1696, j'ai retiré de la matrice d'une femme âgée de ſoixante-ſept ans, un fort grand peſſaire d'yvoire, en maniere de ſimple cercle, qu'un faiſeur de Brayers lui avoit mis, pour une deſcente de matrice dont elle étoit incommodée : elle avoit porté durant vingt ans ce même peſſaire, ſans en recevoir aucune incommodité, mais depuis deux ans il lui étoit arrivé une ſi grande fluxion d'humeurs ſur cette partie, qu'il y étoit ſurvenu une diſpoſition ulcéreuſe, avec un grand écoulement de matiere purulente mêlée de ſang depuis ſix mois ; de ſorte que cette femme en étant extraordinairement affoiblie, elle avoit eu recours à un de mes confreres, qui jugeant bien que ce peſſaire tenoit lieu d'un corps étranger en cette partie en l'état où elle étoit, avoit eſſayé de le tirer dehors ; mais n'en ayant pas pû venir à bout, il m'avoit mandé pour le faire comme je fis facilement en ſa préſence, après quoi cette femme ſe porta très-bien, & ne ſentit plus dans la ſuite toutes les incommodités qu'elle avoit endurées depuis deux ans.

OBSERVATION LXIII.

De l'heureux accouchement d'une Dame qui avoit eu une perte de ſang qui lui avoit duré quinze jours, n'étant groſſe que de deux mois.

LE 30 Septembre 1696, j'ai accouché une Dame d'une très-groſſe fille qui vint naturellement au terme de neuf mois : c'étoit la cinquieme fille que cette Dame avoit eue tout de ſuite, ſans avoir eu aucun garçon dans toutes ſes groſſeſſes précédentes ; & dans cette derniere, n'étant encore groſſe que de deux mois, elle avoit eu une médiocre perte de ſang qui lui avoit duré près de quinze jours, nonobſtant quoi elle avoit conſervé ſa groſſeſſe, par une ſaignée du bras que je lui fis faire, & par le repos au lit, & l'abſtinence de coucher avec ſon mari durant un mois entier, comme il eſt neceſſaire de conſeiller à toutes les femmes groſſes auſquelles il paroît quelque perte de cette nature, de quelque temps qu'elles puiſſent être groſſes.

OBSERVATION LXIV.

D'une Dame qui avorta d'un petit fétus de la groſſeur d'une mouche à miel, tout enveloppé de ſes membranes.

LE 10 Octobre 1696, je vis une Dame qui venoit d'avorter d'un petit fétus, de la groſſeur d'une mouche à miel, qu'elle rendit tout enveloppé de ſes eaux & de ſes membranes, le tout enſemble

étant de la groſſeur d'un œuf de pigeon, croyant pour lors être groſſe de quatre mois & demi; mais je crus qu'il étoit bien plus vraiſemblable, que le principe de vie ayant été détruit en cet avorton dès le premier mois de la groſſeſſe de cette Dame par une perte de ſang qu'elle eut en ce temps-là, cet accident avoit été cauſe qu'il étoit reſté ainſi petit juſqu'au temps que la nature l'expulſa.

OBSERVATION LXV.

De l'accouchement d'une Dame, de deux enfans au terme de ſept mois & demi, dont le premier venoit la face en-deſſus, & l'autre les pieds devant.

LE 11 Octobre 1696, j'ai accouché une Dame de deux enfans mâles au terme de ſept mois & demi ou environ de ſa groſſeſſe, qui quoique petits, pour être venus à un terme ſi prématuré, paroiſſoient être aſſez vigoureux pour eſperer qu'ils pourroient ſe faire nourrir & vivre dans la ſuite. Ces deux jumeaux n'avoient qu'un arrierefaix qui leur étoit commun; le premier s'étoit préſenté la face en-deſſus, & l'autre les pieds devant: celui-ci mourut trois ſemaines enſuite, & l'autre a vécu, & ſe portoit bien, à ce que me dit la mere le 8 Avril 1700 en l'accouchant d'un autre enfant, qui étoit une fille qui vint auſſi la face en-deſſus.

OBSERVATION LXVI.

De l'accouchement naturel d'une Dame, dont l'arrierefaix avoit au milieu de ſes membranes une autre eſpece de petit arrierefaix entierement ſéparé.

LE 5 Décembre 1696, j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint naturellement. Je remarquai après l'avoir délivrée de ſon arrierefaix une choſe aſſez particuliere, que j'avois déja vûe en quelques autres femmes, qui eſt qu'au milieu des membranes de l'arrierefaix, il y avoit une autre eſpece de petit arrierefaix particulier bien figuré, & de même ſubſtance que le véritable arrierefaix, dont il étoit entierement ſéparé, ayant ſa conſcription particuliere à plus de quatre grands travers de pouces qu'avoit un interſtice membraneux qui étoit entre les deux; ce petit arrierefaix étoit de la largeur de deux pouces, & de l'épaiſſeur d'un demi doigt, ayant deux ou trois conſidérables vaiſſeaux qui s'y remarquoient manifeſtement: de ſorte que ſi ce ſecond petit arrierefaix fût reſté en la matrice après avoir délivré la mere de l'autre, qui avoit ſa figure bien réguliere, on auroit crû que c'eût été quelque faux germe, ou quelqu'autre corps étranger, ſi on n'avoit pas bien préciſément examiné la choſe.

OBSERVATION LXVII.

D'une Dame qui eut un très-laborieux travail durant deux jours entiers.

LE 15 Décembre 1696, j'ai accouché à Versailles une jeune Dame de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement ; mais ce ne fut qu'après un très-laborieux travail pendant deux jours, ayant eu dans tout le temps qu'il dura de très-fortes & vives douleurs de reins toujours entrecoupées, qui ne répondoient presque point en-bas, à cause de la briéveté du cordon de l'enfant, qui outre cela faisoit une circonvolution vers le jarret d'une des jambes de cet enfant ; ce qui faisoit continuellement rejaillir les douleurs vers les reins de la mere, de sorte que appréhendant que ces mêmes douleurs ne lui fissent perdre enfin toutes ses forces qui commençoient à diminuer, je trouvai à propos, avec l'approbation d'un très-célebre Médecin, qui étoit présent au travail de cette Dame, de lui faire prendre une légere infusion de deux gros de sené, & d'une once de manne avec le jus d'orange, afin de déterminer les douleurs vers le bas ; ce qui ayant produit le bon effet que j'en avois espéré, fit accoucher fort heureusement cette Dame, quatre heures après qu'elle eût pris ce remede.

OBSERVATION LXVIII.

D'une Dame qui avorta d'un enfant de cinq mois & demi ne croyant pas être grosse, se figurant que les eaux qu'elle vuidoit en grande abondance, venoient d'une simple hydropisie de matrice.

LE 16 Décembre 1696, je vis une Dame qui étoit avortée depuis trois jours d'un petit enfant de cinq mois & demi, qui ne vêcut qu'une heure : cette Dame avoit pour lors depuis deux mois & demi, une perte d'eau & de sang qu'elle vuidoit de temps en temps par intervalle en très-grande abondance, qui faisoit qu'elle ne pouvoit pas croire, aussi bien que tous ceux qu'elle avoit consultés avant moi, qu'elle fût véritablement grosse d'enfant, comme je l'en avois toujours assurée ; car ils s'imaginoient aussi-bien qu'elle, que ce n'étoit qu'une simple hydropisie de matrice, dont la nature se dégageoit par l'écoulement de cette abondance d'eau qu'elle vuidoit de temps en temps, comme je viens de dire.

Observation LXIX.

D'une jeune femme qui avorta au troisiéme mois de sa grossesse, ensuite d'un flux de ventre durant dix ou douze jours.

LE 18 Décembre 1696, je vis une jeune femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant de trois mois, qui étoit son premier enfant; elle avoit depuis dix ou douze jours un flux de ventre, pour lequel le Médecin qui la voyoit, l'avoit fait saigner trois fois, & lui avoit fait prendre ce même jour une médecine purgative, qui avoit beaucoup contribué à causer cet avortement à cette jeune femme, qui n'ayant pas plus de quinze ans me parut d'une complexion très-délicate; comme sa matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet avorton, je trouvai plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de l'arrierefaix qui étoit demeuré au dedans, que de faire aucune violence pour le tirer dans le temps que je fus appellé; ce qui réussit comme je l'avois fait espérer, car dès le lendemain la matrice s'en dégagea d'elle-même sans aucun accident.

Observation LXX.

D'une femme morte avec son enfant dans le ventre, où le Chirurgien trouva la matrice être très-mince dans les derniers mois de sa grossesse.

LE 24 Janvier 1697, un de mes Confreres me dit qu'il venoit de Palaiseau, où il étoit allé pour secourir une pauvre femme grosse de neuf mois ou environ de son second enfant, laquelle il avoit trouvée en arrivant morte depuis deux heures avec son enfant dans le ventre, par une grande perte de sang suivie de convulsions, dont elle avoit été surprise dès le jour précédent; cette grande & subite perte ayant succedé à une petite & simple qui lui étoit arrivée depuis sept ou huit jours: & comme le Chirurgien de Palaiseau avoit négligé de tirer l'enfant de cette femme par l'opération Césarienne aussi-tôt qu'elle fut expirée, cet autre Chirurgien de mes confreres le tira par cette voye; mais il le trouva mort, & connut qu'une portion de l'arrierefaix, qui s'étoit détaché de la matrice, avoit été cause de ce funeste accident; il me dit aussi en même temps, qu'il avoit trouvé, en faisant l'ouverture du corps de cette femme, la matrice extrêmement mince, comme elle est ordinairement dans les derniers mois de la grossesse, quand les eaux de l'enfant qui en faisoient une grande distension, ne s'en sont pas écoulées.

OBSERVATION LXXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant ſe préſentoit la face devant.

LE 27 Janvier 1697, j'accouchai une très-jeune femme de ſon premier enfant, qui étoit un gros garçon qui préſentoit la face devant, & la bouche la premiere; ce qui rendit très-long & fort laborieux le travail de la mere qui étoit une très-petite femme, qui n'avoit pour lors que quinze ans: ſon enfant ſouffrit tant dans cette mauvaiſe poſture en laquelle il s'étoit préſenté, qu'il ne vécut que cinq heures, après que j'en eus heureuſement délivré la mere qui ſe porta bien enſuite: mais tout le viſage de l'enfant étoit ſi défiguré de s'être préſenté en une ſi mauvaiſe poſture, qu'il paroiſſoit être celui d'un très-hideux Maure, comme il arrive ordinairement à tous les enfans qui ſe préſentent de la ſorte.

OBSERVATION LXXII.

Du laborieux accouchement d'une femme cauſé par la rupture du cordon de l'arrierefaix.

LE 8 Février 1697, je vis une femme entre les mains d'un Chirurgien, qui après avoir reçû l'enfant dont elle venoit d'accoucher naturellement, la voulant délivrer de ſon arrierefaix, en rompit le cordon; ce qui l'avoit obligé de porter dans cet inſtant ſa main dans la matrice pour en tirer cet arrierefaix qui y étoit reſté; mais n'étant pas bien verſé dans ces ſortes d'opérations, il n'avoit pas pû le faire qu'avec une très-grande difficulté, & en faiſant beaucoup ſouffrir la mere, pour tirer, comme il avoit déja fait, la plus grande partie de cet arrierefaix toute en morceaux: de ſorte qu'étant arrivé ſur ces entrefaites, & voyant cette femme ſe plaindre des extrêmes violences qu'il lui avoit faites, je jugeai à propos de lui conſeiller de commettre plûtôt à la nature le reſte de cette opération par trop laborieuſe. Il ſuivit mon conſeil que je crus plus ſalutaire pour cette femme; & la nature ſe dégagea mieux d'elle-même dans la ſuite, de ce qui pouvoit être reſté dans la matrice, que n'auroit pû faire ce Chirurgien en continuant une ſi laborieuſe opération.

OBSERVATION LXXIII.

D'une fille âgée de 27 ans qui étoit une vraie nine, qui pour ſon malheur étant devenue groſſe d'enfant, mourut avec ſon enfant dans le ventre.

LE 17 Mars 1697, je vis à l'appartement de la Maîtreſſe Sage-femme de l'Hôtel-Dieu, une fille âgée de vingt-ſept ans, groſſe de huit mois & demi ou environ, qui n'étoit pas plus grande qu'une vraie nine, n'ayant que deux pieds de hauteur; elle avoit l'épine du dos & les deux jambes toutes torſes, & les os des cuiſſes extrêmement courts; ce qui contribuoit beaucoup à la rendre plus petite qu'elle n'auroit été, ſi ces parties ne ſe fuſſent point ainſi mal conformées dès les premieres années de ſa plus tendre jeuneſſe: cependant cette fille de la figure que je viens de la décrire, qui n'auroit pas été capable de donner de l'amour à un Eſope, ne laiſſa pas d'en donner pour ſon malheur à l'un des domeſtiques du logis où elle demeuroit, qui lui fit l'enfant dont elle étoit groſſe. Lorſque je la vis ainſi, elle ſe portoit aſſez bien, ſentant remuer ſon enfant, & ayant du lait en ſon ſein qui étoit aſſez bien conformé; mais ſon ventre touchoit par le bas ſes deux genoüils; ce qui donnoit grand lieu de craindre pour ſa vie, & pour celle de ſon enfant, quand elle ſe trouveroit mal pour accoucher, comme il arriva en effet; car elle mourut ainſi que l'on me dit enſuite, avec ſon enfant dans le ventre, après avoir eu durant trois jours entiers un travail des plus laborieux, ſans qu'elle pût jamais accoucher, ni être ſecourue par les Chirurgiens qui la virent en ce déplorable état, qui les fit craindre qu'elle ne mourût entre leurs mains, s'ils avoient tenté de la délivrer de ſon enfant; ce qu'ils ne pouvoient pas faire qu'en ſe ſervant d'inſtrument pour démembrer cet enfant s'il étoit néceſſaire, ou pour le tirer tout entier en faiſant l'opération Céſarienne à la mere, qui ſeroit toujours indubitablement morte après cette cruelle opération.

OBSERVATION LXXIV.

D'une femme accouchée au terme de quatre ou cinq mois, qui mourut quelques jours enſuite par une inflammation univerſelle du ventre.

LE 20 Mars 1697, je vis une femme accouchée le jour précédent au terme de quatre ou cinq mois d'un enfant mort, à ce que me dit un de mes confreres qui l'avoit délivrée de cet enfant, & qui dès le lendemain voyant que cette femme avoit le ventre extrêmement tendu, & croyant que cette grande tenſion ne venoit

que d'une grande abondance d'humeurs retenues, dont la nature auroit de la peine à se dégager, si elle n'étoit aidée, à ce qu'il prétendoit, lui avoit fait prendre pour ce sujet un verre d'une potion purgative qu'elle avoit vomie; ce que ce Chirurgien voyant, il m'avoit mandé, dans le doute où il étoit, s'il feroit prendre à cette femme un autre verre restant du même purgatif qu'il lui avoit déja donné, pour mieux dégager, selon qu'il prétendoit, ainsi que j'ai dit, l'embarras qui étoit en son ventre; mais ayant bien examiné la malade, & le funeste état où elle étoit, je reconnus facilement que tout son ventre n'étoit ainsi extrêmement tendu que par une inflammation universelle, & je lui dis que c'étoit un très-pernicieux remede qu'un purgatif donné à une femme en l'état déplorable où elle étoit, & que je croyois qu'elle mourroit très-certainement, comme il arriva dès le lendemain.

Observation LXXV.

D'une femme qui accoucha heureusement, quoiqu'elle eût vuidé, n'étant grosse que de deux mois, beaucoup d'eau rousse de la matrice.

Le 22 Avril 1697, j'ai accouché une Dame d'une grosse fille à terme, qui vint naturellement & se portant bien, quoique la mere n'étant qu'au terme de deux mois de sa grossesse, eût vuidé beaucoup d'eau rousse de la matrice, par deux ou trois diverses fois, à quelques jours d'intervalle l'un de l'autre, & qu'il lui eût même paru quelque teinture de sang, qui est ordinairement un signe avant-coureur des avortemens qui arrivent aux femmes: ce même accident néanmoins ne préjudicia point à la grossesse de celle-ci, ni à la santé de son enfant qui vint à terme comme j'ai dit.

Observation LXXVI.

D'une femme accouchée depuis quinze jours au terme de huit mois d'un enfant vivant, laquelle sentant plusieurs mouvemens dans son ventre, s'imaginoit que c'étoit un autre enfant que la Sagefemme y avoit laissé.

Le 29 Avril 1697, je vis une femme accouchée depuis 15 jours au terme de huit mois ou environ, d'un enfant vivant & proportionné en grosseur à celle des enfans de ce terme; cette femme étant pour lors très-foible & extrêmement émaciée, à cause d'un fréquent vomissement qui avoit continué avec violence durant toute sa grossesse, & même après son accouchement, croyant cependant sentir mouvoir en son ventre, comme si un autre enfant y fût encore

core resté après l'expulsion de ce premier. Plusieurs personnes qui la virent, sentant un mouvement manifeste en mettant la main sur son ventre, furent de cette opinion; mais ayant vû moi-même cette femme quinze jours après son accouchement, je crus que ces sortes de mouvemens que l'on sentoit effectivement en mettant la main vers le côté gauche de la région ombilicale, venoient plûtôt d'une espece de mouvement convulsif, ou contraction subite de quelque partie en maniere de tressaillement, ou de quelqu'intestin rempli de matiere endurcie, ou de la rate même, ou de quelqu'autre partie, que d'un enfant; & comme cette femme étoit extrêmement fatiguée de continuels vomissemens, je la fis saigner du pied, après quoi elle se porta un peu mieux dans la suite. Et ce qui étoit outre cela remarquable en cette femme, étoit qu'en sa pénultieme grossesse elle étoit accouchée de trois enfans vivans; mais ses violens vomissemens lui étant revenus, elle mourut le 15 Mai suivant, auquel jour m'étant trouvé à l'ouverture de son corps après sa mort avec deux de mes confreres, nous vîmes que c'étoit une tumeur skirreuse vers l'orifice inférieur de l'estomac, qui avoit été enfin la véritable cause de sa mort, & des mouvemens convulsifs de cette partie skirreuse, qui agitant ainsi son ventre, faisoient croire à plusieurs personnes qui la virent qu'il lui étoit resté un autre enfant dedans, se persuadant cette opinion sur ce qu'elle étoit effectivement accouchée de trois enfans vivans comme j'ai dit, dans sa pénultiéme grossesse. Pour ce qui est de sa matrice, nous la trouvâmes dans un état & d'une figure comme est celle des autres femmes qui ne font qu'un enfant.

OBSERVATION LXXVII.

D'une femme qui avoit un faux soupçon de grossesse, qui n'étoit fondé que sur des signes fort équivoques, qui venoient seulement d'une diminution de l'évacuation menstruale

LE 30 Avril 1697, je vis une femme qui avoit pour lors quelque soupçon de grossesse, qui n'étoit fondé que sur des signes fort équivoques, & principalement à cause d'une tumeur assez considérable vers la région de la matrice, & de quelques autres signes douteux qui procédoient seulement d'une diminution de l'évacuation menstruale, laquelle diminution ayant fait tuméfier extraordinairement les deux testicules, avoit donné lieu à ce faux soupçon de grossesse, en faisant ainsi tuméfier le ventre de cette femme. Elle avoit aussi été fort travaillée d'une très-mauvaise fluxion sur la poitrine, avec une toux continuelle durant deux ou trois

mois, qui lui avoit enfin causé une hydropisie de poitrine, qui la fit mourir peu de tems après que je l'eus vûe en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit, sçachant bien que la matrice étant l'horloge de la santé des femmes, elles ne peuvent avoir une considérable diminution ou privation entiere de leur évacuation menstruale, qu'il ne leur arrive pour ce sujet dans la suite beaucoup d'incommodités, & des accidens qui leur sont souvent funestes, ainsi que furent ceux qui firent mourir la femme dont je viens de parler.

OBSERVATION LXXVIII.

De l'accouchement d'une femme à l'enfant de laquelle il survint un hydrocéphale d'une monstrueuse grosseur, qui le fit mourir.

LE 7 Mai 1697, j'ai accouché une femme de son premier enfant qui étoit une fille, qui vint naturellement, sinon que sa naissance avoit été accélérée de cinq semaines par le trop grand exercice que la mere avoit fait quelques jours auparavant, qui lui avoit même causé une perte de sang assez considérable. Cet enfant étant ainsi venu prématurément, étoit fort petit, & n'étoit que de la proportion ordinaire aux enfans de ce terme: il paroissoit néanmoins être assez vigoureux pour donner espérance qu'il pourroit vivre dans la suite; mais deux mois après on perdit cette espérance par un hydrocéphale qui étant survenu à la tête de cet enfant, & qui s'augmentant de jour en jour, devint enfin d'une si monstrueuse grosseur, qu'il avoit une fois plus de circonférence que la tête d'un très-gros homme; & comme cet hydrocéphale procédoit d'une très-grande abondance d'eau, qui faisoit une prodigieuse distension de toutes les parties de la tête de cet enfant, un très-célebre Chirurgien prétendant évacuer toutes ces eaux, lui fit appliquer un cautere au derriere de la tête vers la nuque du col; mais aussi-tôt que ce cautere eut produit l'effet qu'il prétendoit, & que cette grande abondance d'eau qui avoit causé à cet enfant un si prodigieux hydrocéphale s'en fut écoulé, le même jour l'enfant mourut de convulsions dont il fut surpris en même temps.

OBSERVATION LXXIX.

D'une Dame qui accoucha d'un enfant mort en son ventre, sans aucune autre cause manifeste que celle de gros chiens qui étoient auprès d'elle le jour & la nuit.

LE 28 Juin 1697, j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle mort en son ventre, sans autre cause manifeste que celle de gros chiens qui étoient jour & nuit auprès d'elle, qui pouvoient l'avoir blessée, comme il lui étoit déja arrivé en d'autres de ses précédentes grossesses; ce qui fit qu'ayant quitté par le conseil que

je lui donnai pour lors, la mauvaise habitude qu'elle avoit de souffrir ainsi ces gros chiens auprès d'elle dans ses autres grossesses suivantes, elle accoucha heureusement de ses autres enfans.

Observation LXXX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang très-considérable.

Le 30 Juin 1697, j'ai accouché une femme grosse de huit mois, qui avoit une perte de sang très-considérable depuis huit ou dix jours, & qui étoit en grand risque de la vie, si je ne l'eusse pour lors délivrée de son enfant qui étoit mort en son ventre, tant à cause de la grande perte de sang qu'elle avoit, qu'à cause du cordon de l'ombilic de son enfant qui étoit sorti depuis huit heures, lorsque sa Sagefemme me manda pour la secourir, comme je fis aussi-tôt en retournant son enfant pour le tirer par les pieds.

Observation LXXXI.

De l'accouchement d'une Dame qui eut un très-laborieux travail durant cinq jours entiers.

Le premier Août 1697, j'ai accouché une Dame âgée de 43 ans de son premier enfant, qui étoit un garçon qui vint naturellement; mais son travail, qui dura cinq jours entiers, fut si laborieux, que je fus obligé de la faire saigner trois fois du bras durant ce tems, pour éviter qu'elle n'eût un transport au cerveau, & de lui faire même prendre en différentes fois deux légeres infusions de séné avec le jus d'une orange, afin de lui réveiller ses douleurs qui cesserent plusieurs fois, après avoir été assez fortes pour en faire accoucher toute autre. Elle accoucha enfin avec tant de difficulté, que son enfant, qui pour sa grosseur avoit demeuré trop long-tems au passage, vint si foible qu'il ne vécut que douze heures; mais la mere, qui auroit très-certainement péri si je ne l'eusse secourue de la maniere que je fis, se porta bien ensuite. On voit par cet exemple que l'âge avancé des femmes, & la grosseur de leur enfant, rendent leur premier accouchement très-laborieux.

Observation LXXXII.

De l'accouchement prématuré d'une Dame, qui fut accéléré par un flux de ventre durant douze jours, & par plusieurs purgatifs réitérés.

Le 5 Août 1697, j'ai accouché une Dame d'une petite fille qui vint au terme de sept mois & demi de sa grossesse; la naissance prématurée de cet enfant ayant été accélérée, tant par la dis-

position ordinaire de la mere, qui avoit coutume en ses autres précédentes grossesses d'accoucher ainsi prématurément, qu'à cause qu'elle avoit eu depuis peu un flux de ventre durant douze ou quinze jours, que parce que son Médecin lui avoit fait prendre par trois fois dix-huit grains de rhubarbe à chaque fois, prétendant la guérir de son flux de ventre; mais si elle m'eût demandé avis, je lui aurois conseillé de se faire saigner du bras, & de ne point se purger dans le terme où elle étoit, qui étoit justement le temps où elle avoit coutume d'accoucher prématurément. Ce purgatif, quoique léger, lui avoit causé une perte de sang assez considérable pour en appréhender la suite, & avoit fait détacher de telle sorte l'arrierefaix, que l'enfant fut poussé dehors après plusieurs gros caillots de sang, tout enveloppé de ses membranes & de l'arrierefaix en même temps, étant si foible qu'il ne vécut que deux jours.

OBSERVATION LXXXIII.

D'une Dame qui accoucha au terme de sept mois d'un enfant mort en son ventre, par l'agitation d'un voyage de deux cens lieues qu'elle venoit de faire.

LE 13 Août 1697, j'ai accouché une Dame d'un enfant de sept mois, mort en son ventre depuis deux jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer; à quoi avoit beaucoup contribué un voyage de deux cens lieues qu'elle venoit de faire à grandes journées, étant travaillée d'un très-violent mal de tête qui lui prenoit tous les jours par accès vers le midi, pourquoi on l'avoit fait saigner deux fois du bras depuis dix ou douze jours qu'elle étoit arrivée de son voyage, mais sans aucun soulagement; ce qui fit que m'ayant demandé avis, je lui conseillai de prendre du quinquina, ayant considéré que le violent mal de tête dont elle se plaignoit n'étoit qu'un accident d'une disposition fiévreuse où elle étoit; ce qu'ayant fait durant trois jours, elle fut guérie de ce violent mal de tête, & accoucha assez heureusement de cet enfant mort dont je la délivrai. Le cordon de l'ombilic de son enfant étoit naturellement fort court, & étoit outre cela embarrassé au col de l'enfant; ce qui prolongea fort le travail de la mere, à qui je fis considérer par son exemple la nécessité qu'il y a que les femmes grosses menent une vie plus sédentaire qu'elle n'avoit fait, en entreprenant un si long & pénible voyage dans l'état où elle étoit.

Observation LXXXIV.

D'une femme qui accoucha d'un gros enfant mort en son ventre depuis trois ou quatre jours, s'étant blessée par une extrême colere.

Le 18 Octobre 1697, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, mort en son ventre depuis trois ou quatre jours qu'elle ne l'avoit senti remuer, sentant seulement un soulevement de temps en temps, après s'être blessée par une extrême colere où elle se mit huit ou dix jours auparavant, contre un de ses domestiques; & encore plus manifestement en voulant elle-même donner le foüet à un de ses enfans, qui regimboit fortement contre sa mere qui le vouloit ainsi châtier. Cet enfant mort dont je la délivrai avoit les épaules si larges, que ma seule force n'avoit pas été suffisante à le tirer du ventre de sa mere, si je n'eusse fait tirer par une autre personne un linge dont j'avois engagé la tête sous le menton, pour me donner lieu de dégager en même tems plus facilement les épaules du passage, où elles étoient arrêtées.

Observation LXXXV.

De l'accouchement d'une Dame qui avoit eu un continuel écoulement des eaux de son enfant depuis un mois entier.

Le 18 Décembre 1697, j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint au terme de huit mois, & qui étoit assez vigoureuse pour vivre dans la suite, quoique la mere eût eu un continuel écoulement de ses eaux durant tout le dernier mois de cette grossesse; ces eaux ayant même paru considérablement teintes de sang, cinq ou six jours devant son accouchement. Cet exemple me confirma, aussi-bien qu'un très-grand nombre d'autres que j'ai vûs, que les enfans nés à huit mois vivent incomparablement mieux, & qu'ils sont toujours bien plus vigoureux que les enfans nés à sept mois; mais se peut-il jamais trouver un plus bel exemple pour prouver cette vérité, que celui de M. Dionis mon parent, oncle de M. Dionis mon cousin, premier Chirurgien de Madame la Duchesse de Bourgogne, lequel n'est mort que depuis quelques années, après avoir vêcu quatre-vingt-six ans, quoiqu'il fût né à huit mois de la grossesse de sa mere, par une occasion bien fatale qui en avoit accéléré l'accouchement. J'en ai rapporté les raisons au chapitre premier de mon second Livre des Accouchemens, & plusieurs exemples dans mon Livre d'Observations.

OBSERVATION LXXXVI.

D'une femme qui venoit d'accoucher prématurément de deux petites filles au terme de six mois & demi, qui ne vêcurent que jusqu'au lendemain, & furent enfin cause de la mort de la mere, qui avoit eu auparavant douze ou quinze couches prématurées.

LE 24 Janvier 1698, je vis une femme qui venoit d'accoucher prématurément de deux petites filles au terme de six mois & demi de sa grossesse, qui lui fut encore plus fatale que n'avoient été douze ou quinze autres, où je l'avois toujours vûe malheureusement avorter de tous les enfans qu'elle avoit conçûs, qui quoiqu'ils fussent presque tous vivans lorsqu'elle en avortoit ainsi prématurément, depuis le troisieme mois jusqu'au cinquieme mois inclusivement de toutes ses précédentes grossesses, périssoient tous peu d'heures après, nonobstant toutes les précautions qu'elle eût apportées, pour tâcher d'éviter un si grand malheur qui lui étoit arrivé un si grand nombre de fois réitérées consécutivement, comme je viens de dire: de sorte que cette femme voyant qu'avec les salutaires conseils que je lui avois donnés pour la conservation de sa grossesse, elle s'étoit heureusement préservée cette derniere fois jusqu'au terme de six mois & demi, elle avoit une grande espérance de la conserver jusqu'à terme de neuf mois complets, dont elle fut enfin frustrée par l'avortement de ces deux petites filles, qui ne vêcurent que jusqu'au lendemain. Cette femme avoit eu durant dix ou douze jours un petit flux de ventre, avec une toux qui lui étoit survenue, après un purgatif qu'elle avoit pris par le conseil d'un Médecin de ses amis, qui au lieu d'aider d'autant mieux à la conservation de sa grossesse jusqu'à terme, avoit d'autant plus contribué à la faire accoucher prématurément, à quoi elle étoit d'elle-même, par sa propre constitution naturelle, toute disposée: de sorte qu'on peut bien dire, comme j'ai fait, que cette derniere couche lui fut encore plus fatale que n'avoient été toutes les autres précédentes; car elle mourut enfin quarante jours ensuite, ayant été durant tout ce temps-là malade d'une fievre continue avec des redoublemens. On voit quelquefois de ces sortes de femmes, qui quoiqu'elles ayent en elles par une très-malheureuse fécondité, une disposition à les faire facilement concevoir leurs enfans, en ont aussi une autre qui les fait aussi facilement, mais encore bien plus malheureusement avorter.

OBSERVATION LXXXVII.

D'une dame qui vuida dans ſon baſſin, au terme de deux mois de ſa groſſeſſe, un petit enfant tout enveloppé de ſes membranes & de ſes eaux.

LE 25 Janvier 1698, je vis une Dame qui vuida en ma préſence en prenant ſon baſſin, un petit enfant tout enveloppé de ſes membranes & de ſes eaux, avec une médiocre perte de ſang, au terme de deux mois ou environ de ſa groſſeſſe. Elle me dit qu'elle avoit fait un très-méchant rêve en dormant qui l'avoit extrêmement fatiguée, s'étant ſubitement éveillée en ce tems avec une grande palpitation de cœur, qui lui avoit duré plus d'une demi-heure, ce qui avoit bien pû autant contribuer à lui cauſer cet avortement, que pluſieurs voyages qu'elle avoit faits enſuite de Verſailles à Paris & à Marly, au lieu de ſe tenir de repos comme elle auroit dû faire pour la conſervation de ſa groſſeſſe, ainſi que je lui avois conſeillé. J'ai encore vû cette même Dame avoir dans la ſuite deux ou trois avortemens au même tems ou environ de ſes groſſeſſes; ce qui faiſoit bien connoître la diſpoſition qu'elle avoit en elle à un ſi malheureux accident.

OBSERVATION LXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant préſentoit l'épaule avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 26 Janvier 1698, j'ai accouché une femme d'un enfant qui préſentoit l'épaule avec ſortie du cordon de l'ombilic; ce qui l'avoit fait mourir en ſon ventre devant que j'euſſe été mandé pour la ſecourir, comme je fis en tirant cet enfant par les pieds, après l'avoir retourné. Cette femme me dit pour lors qu'elle avoit été preſque entieremeut guérie d'une iſſue involontaire d'urine où je l'avois vûe après ſon précédent accouchement, cauſée par une fiſtule qui lui étoit arrivée enſuite de la pourriture qui s'étoit faite à ſes parties, quoique la Sagefemme qui l'avoit accouchée ne lui eût fait aucune violence à ce qu'elle m'aſſura, ainſi qu'il étoit encore arrivé à une autre femme que j'avois vûe en pareil accident. Ces ſortes de fiſtules peuvent bien quelquefois guérir quand elles ſont petites, mais les grandes ſont ordinairement incurables.

OBSERVATION LXXXIX.

De l'accouchement d'une femme, dont la groſſeſſe avoit été ignorée de pluſieurs Medecins dans le commencement.

LE 27 Janvier 1698, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme: la mere ayant été fort incommodée dès le commencement de cette groſſeſſe qui étoit ſa ſeptieme, avoit

consulté plusieurs Médecins, qui n'ayant pas connu sa grossesse, lui avoient fait faire beaucoup de remedes inutiles, & la vouloient encore faire saigner du pied lorsqu'elle me consulta sur toutes ses incommodités, que je connus bien ne procéder certainement que d'une véritable grossesse, dont l'ayant assurée, elle cessa aussi-tôt l'usage de tous les remedes qu'on lui vouloit faire faire aussi mal-à-propos que tous les autres qu'on lui avoit conseillés dans l'ignorance de sa grossesse. Elle se trouva si bien du salutaire conseil que je lui donnai, n'étant pour lors grosse que de quatre mois, qui étoit de ne faire aucun remede dans la suite que ceux qui pouvoient convenir à une femme grosse, qu'elle porta son enfant jusqu'à la fin de son terme dont je l'accouchai très-heureusement.

OBSERVATION XC.

De l'accouchement naturel d'une Dame, qui avoit eu sept garçons tout de suite, dont elle étoit toujours heureusement accouchée, & qui en sa huitieme grossesse fit une fille qui lui causa la mort.

LE 24 Mars 1698, j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; c'étoit le septieme de ses enfans, qui tous étoient de sexe masculin; elle avoit eu les cinq premiers avec son défunt mari, ensuite dequoi ayant épousé un second mari, elle eut les deux derniers dont je l'ai accouchée heureusement, comme j'ai aussi fait des cinq premiers; ce qui faisoit bien voir la disposition qui étoit en elle d'engendrer plûtôt des garçons que des filles, bien contraire à celle de plusieurs autres femmes que j'ai aussi moi-même accouchées d'un encore plus grand nombre de filles qu'elles avoient faites tout de suite; mais l'exemple de cette Dame dont je viens de parler m'a très-bien fait connoître l'inconstance des félicités humaines: car après avoir eu sept garçons tout de suite, & être accouchée fort heureusement, comme j'ai dit, elle devint grosse l'année suivante d'une fille qu'elle souhaitoit passionnément; mais s'étant blessée vers la fin du huitieme mois de cette derniere grossesse, elle fut surprise d'une perte de sang durant quinze jours qui se renouvellant par intervalles de tems en tems, devint enfin si excessive que je fus obligé de l'accoucher, pour tâcher de lui sauver la vie & à son enfant, comme j'ai fait à un grand nombre d'autres femmes avec un heureux événement; mais ayant été appellé trop tard pour l'aider en cette extrême nécessité, le secours que je lui donnai en l'accouchant, ne lui servit qu'à prolonger sa vie durant quelques heures; car l'extrême foiblesse où cette excessive perte de sang l'avoit réduite, la fit mourir deux heures après que je l'eus délivrée de

son

ſon enfant, qui ayant été baptiſé, vécut encore quatre ou cinq jours après la mere.

OBSERVATION XCI.

D'une femme à qui, étant avortée depuis deux jours au quatrième mois de ſa groſſeſſe, l'arrierefaix étoit reſté en ſa matrice, & lui avoit cauſé une grande perte de ſang.

LE 30 Mars 1698, je fus à Verſailles où je délivrai une femme de l'arrierefaix qui lui étoit reſté en la matrice depuis douze jours entiers qu'il y avoit qu'elle étoit avortée d'un enfant de quatre mois, ſa Sagefemme ne l'ayant pas pû délivrer de cet arrierefaix, ayant trouvé, à ce qu'elle me dit, la matrice fermée incontinent après la ſortie de l'enfant. Cet arrierefaix ainſi reſté, avoit cauſé à cette femme une très-grande perte de ſang, ſuivie de pluſieurs foibleſſes réitérées, qui la mettant en grand danger de la vie, obligerent le Médecin qui la voyoit, de me demander pour la ſecourir, comme je fis en la délivrant, auſſi-tôt que je fus arrivé chez elle, de cet arrierefaix retenu en la matrice depuis un ſi long temps, après quoi elle ſe porta très-bien.

OBSERVATION XCII.

D'une femme qui mourut un jour après avoir été accouchée, ayant eu un très-laborieux travail durant cinq jours.

LE 16 Avril 1698, je vis une femme avec un Médecin ſon parent, qui fut accouchée en notre préſence par un Chirurgien, qui lui tira, avec une extrême peine durant près de deux heures, un très-gros enfant mort en ſon ventre, & qui étoit reſté la tête fortement engagée au paſſage. Comme c'étoit ſon premier enfant, elle avoit eu durant cinq jours entiers un laborieux travail, ſans pouvoir accoucher : elle avoit pour lors le ventre extraordinairement tendu, une groſſe fiévre, avec un fréquent vomiſſement & un hoquet; tous leſquels accidens marquoient aſſez la diſpoſition inflammatoire qui étoit en tout ſon bas-ventre; ce que voyant, je jugeai bien que cette opération lui ſeroit inutile, & très-laborieuſe, comme elle fut en effet; cette femme mourut un jour enſuite, ainſi que je l'avois prédit.

Observation XCIII.

D'une femme à qui l'on fit l'opération Césarienne après sa mort, qui lui arriva par trois fortes convulsions.

Le 25 Avril 1698, je vis une pauvre femme morte, à qui un Chirurgien qui étoit présent, venoit de faire l'opération Césarienne, après qu'elle fut expirée grosse à terme, par la violence de trois fortes convulsions dont elle avoit été subitement surprise: ce Chirurgien me dit qu'il avoit trouvé son enfant mort, & que c'étoit la seconde grossesse de cette femme. Son mari qui m'étoit venu querir pour la secourir dans un si pressant besoin, me dit qu'elle étoit néanmoins accouchée assez heureusement de son premier enfant; mais qu'elle étoit sujette à l'épilepsie depuis huit ans, qu'elle avoit eu une très-grande frayeur. Il fut fort surpris de ce qu'en entrant dans la chambre de sa femme avec moi, qui venoit pour la secourir, s'il eût été possible, nous la trouvâmes morte ainsi malheureusement avec son enfant, que ce Chirurgien venoit de lui tirer du ventre de la maniere que je viens de dire.

Observation XCIV.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme, quoiqu'elle eût vuidé une grande abondance d'eau un mois auparavant.

Le 26 Avril 1698, j'ai accouché une femme d'un garçon, qui vint naturellement à terme, & qui se portoit très-bien, quoiqu'elle eût vuidé une très-grande abondance d'eau sans douleur un mois auparavant, & qu'elle eût continué d'en vuider par plusieurs autres fois depuis ce temps-là; & j'ai même vû plusieurs autres femmes en vuider de la sorte en abondance plus de deux mois auparavant, & ne laisser pas dans la suite de conserver leur grossesse, & d'accoucher aussi heureusement à terme, que si cet accident ne leur fût pas arrivé. L'écoulement prématuré de ces eaux vient de la foiblesse des membranes qui les contiennent, & qui venant à s'ouvrir par la violence qu'elles reçoivent par une trop grande distension, ou par quelque effort que la femme peut avoir fait, laissent en même temps écouler les eaux qu'elles contiennent, par le lieu où elles ont été entr'ouvertes; de sorte que si ce même lieu étoit vers la partie inférieure de ces membranes, toutes les eaux s'en écouleroient, après quoi les douleurs de l'accouchement succéderoient infailliblement; mais lorsque l'ouverture est supérieure, il ne s'en écoule que la surabondance, jusques à cette ouverture, après quoi cet écoulement vient à cesser pour quelque temps, & recommence aussi quelquefois

à paroître dans la suite, lorsque de nouvelles eaux s'y étant engendrées en une suffisante quantité, viennent par intervalles à renouveller le même accident.

Observation XCV.

De l'accouchement d'une Dame au terme de six mois d'un enfant qui venoit les pieds devant.

Le 27 Avril 1698, j'ai accouché une Dame d'une petite fille de six mois, qui pour être venue à un terme si prématuré ne vécut qu'un jour. Je tirai cet enfant par les pieds qu'il présentoit : la mere avoit pour lors une grande jauniſſe qui lui étoit arrivée depuis dix ou douze jours, par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort de son pere ; ce qui avoit beaucoup contribué à la faire accoucher ainsi prématurément, comme aussi un purgatif qu'on lui avoit fait prendre depuis trois ou quatre jours pour la guérir, à ce que l'on prétendoit, de sa jauniſſe : & quoique son travail n'eût pas été fort laborieux, elle eut durant deux ou trois heures ensuite une si grande évacuation de vuidanges, qu'elle en eut plusieurs foiblesses, après quoi elle se porta assez bien nonobstant ces accidens qui lui étoient arrivés.

Observation XCVI.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois & huit jours d'un enfant qui se portoit bien, quoique la mere eût eu une perte de sang durant sept ou huit jours au troisiéme mois de sa grossesse.

Le 28 Avril 1698, j'ai accouché une Dame d'une petite fille au terme de huit mois & huit jours, qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang durant sept ou huit jours, n'étant pour lors grosse que de trois mois, comme il lui étoit déja arrivé dans ses deux précédentes grossesses, nonobstant quoi, elle n'avoit pas laissé d'accoucher heureusement dans la premiere semaine du neuviéme mois de sa grossesse, d'enfans qui se portoient bien, ainsi qu'elle fit encore en celle-ci.

Observation XCVII.

De l'accouchement d'une femme au terme de sept mois, dont l'enfant qui étoit mort présentoit le cul devant, la mere ayant été tout subitement surprise d'un très-violent mal de tête, avec éblouissement de la vûe.

Le 9 Mai 1698, j'ai accouché une femme au terme de sept mois de son premier enfant, qui présentoit le cul devant, & étoit mort depuis peu au ventre de sa mere, qui après s'être assez bien

portée pendant tout le temps de sa grossesse, fut tout d'un coup surprise d'un très-violent mal de tête avec un si grand éblouissement de la vûe, durant deux jours entiers, que l'on fut obligé de la saigner trois fois en trois jours de temps, après quoi sa vûe que l'on appréhendoit qu'elle ne perdît, se rétablit. Le cordon de cet enfant mort dont je la délivrai, étoit tout noir & corrompu dans toute son étendue, & l'arrierefaix en étoit à demi skirreux : cette femme se porta assez bien après être accouchée durant un mois entier; mais après cela elle fut tout d'un coup surprise de convulsion & d'une forte apoplexie, dont elle mourut subitement en deux heures de temps : ce funeste accident lui arriva le jour précédent que ces mois avoient commencé à paroître : de sorte que la nature n'ayant pas pû se dégager entierement de la superfluité surabondante des menstrues comme elle avoit tâché de faire, il se fit un si grand transport d'humeurs au cerveau, qu'elle en tomba en même temps dans cette apoplexie, qui la fit ainsi mourir.

OBSERVATION XCVIII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit dans une très-grande perte de sang, & d'une autre femme à qui un Chirurgien avoit témérairement fait l'opération Césarienne, qui est toujours fatale à la mere.

LE 4 Juillet 1698, j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi, qui étoit dans une très-grande perte de sang qui l'avoit réduite à l'extrêmité de la vie, lorsque je fus appellé par sa Sagefemme pour la secourir. Je fus obligé de retourner son enfant pour le tirer promptement par les pieds, sans quoi elle seroit indubitablement morte de cette perte de sang, qui venant du détachement de l'arrierefaix, avoit déja fait mourir l'enfant; mais après que j'eus fait cette opération, qui fut salutaire à la mere, qui se porta bien dans la suite; la Sagefemme m'en donnant des louanges, que j'attribuai à Dieu seul, qui dans ces sortes d'opérations périlleuses conduit le jugement & les mains du Chirurgien qui les entreprend dans une si urgente nécessité, me dit pour lors avoir vû, il y avoit environ douze ans, un Chirurgien faire en sa présence l'opération Césarienne à une femme, pour lui tirer du ventre son enfant qui étoit vivant, afin de lui procurer le Baptême, sans quoi il étoit en danger d'en être privé à ce qu'il prétendoit, par le peu d'espérance qu'il avoit que la mere pût accoucher d'elle-même, étant en travail de cet enfant qui étoit son premier, depuis plusieurs jours; mais par cette témérité il tua cette pauvre femme, qui mourut quelques jours après cette cruelle opération, qui fut à la vérité salutaire à l'enfant, puisqu'il vivoit en-

core lorſque la Sage-femme m'en fit la relation ; mais comme il pouvoit bien dans cette néceſſité ondoyer la tête de l'enfant qui ſe préſentoit au paſſage, & lui procurer par ce moyen le Baptême, je croi qu'il fit une grande faute, que j'eſtime un véritable crime, de n'avoir pas en cette occaſion préféré la vie de la mere à celle de l'enfant, comme on doit toûjours faire, lorſqu'il eſt impoſſible de la ſauver à tous deux. Si l'on m'alléguoit, pour excuſer la témérité de ce Chirurgien, la ſuppoſition qu'il faiſoit que la mere pouvoit échapper après cette opération, cette ſuppoſition n'eſt pas bonne à faire à tous ceux qui ſçavent auſſi-bien que moi, que cette opération eſt toûjours mortelle à la mere.

Observation XCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant, la mere ayant vuidé ſes eaux quinze jours auparavant.

Le 7 Juillet 1698, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois, d'un garçon qui venoit le cul devant : cette femme avoit vuidé les eaux de ſon enfant quinze jours auparavant, nonobſtant quoi cet enfant ſe portoit très-bien. Je le laiſſai venir en cette mauvaiſe ſituation, voyant que la mere avoit des douleurs aſſez fortes pour eſperer qu'elle en accoucheroit promptement, comme elle fit : car j'ai ſouvent connu par expérience qu'il étoit plus ſûr de laiſſer venir les enfans en cette mauvaiſe poſture quand les douleurs de la mere ſont très-bonnes, que de riſquer à les retourner ſans une urgente néceſſité.

Observation C.

D'une femme qui accoucha de deux enfans mâles au terme de huit mois, qui ſe portoient bien, quoique la mere eût une perte de ſang au ſecond mois de ſa groſſeſſe, cauſée par l'émétique qu'on lui avoit fait prendre imprudemment.

Le 24 Juillet 1698, j'ai accouché une femme au terme de huit mois, de deux enfans mâles qui ſe portoient bien, quoique la mere eût eu une perte de ſang au ſecond mois de ſa groſſeſſe, cauſée par de l'émétique qu'on lui avoit fait prendre fort imprudemment, attribuant les incommodités qu'elle avoit pour lors, à autre maladie qu'à ſa groſſeſſe qu'elle ignora elle-même, juſqu'à ce que l'ayant viſitée, je lui fis connoître dès ce même temps, qu'elle étoit véritablement groſſe, ſans quoi elle n'auroit pas conſervé ſa groſſeſſe, comme elle fit, en ſuivant les ſalutaires conſeils que je lui donnai pour ce ſujet.

Observation CI.

De l'accouchement d'une Dame au terme de sept mois d'un enfant mort en son ventre depuis quinze jours.

Le 28 Juillet 1698, j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit une petite fille qu'elle avoit portée morte en son ventre depuis quinze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti s'agiter extraordinairement durant un jour, & qui paroissoit à sa proportion, être du terme de sept mois ou environ; mais comme cette Dame n'avoit que dix-huit ans, & qu'elle n'avoit jamais été bien réglée de ses mois, sa grossesse avoit été ignorée durant les trois premiers mois par elle-même, & par plusieurs personnes qu'elle avoit consultées sur ses incommodités, qui lui avoient fait prendre très-mal à propos quantité de remedes pour lui procurer l'évacuation de ses menstrues, croyant que toutes ces incommodités dont elle se plaignoit, ne venoient que de leur simple rétention, en quoi ils s'étoient fort trompés : cela fit que dans la suite après un parfait rétablissement de sa santé, étant redevenue grosse, & ayant suivi les salutaires conseils que je lui donnai, elle conserva bien ses autres grossesses; & je l'ai accouché fort heureusement de plusieurs autres enfans vivans.

Observation CII.

De l'accouchement d'une Dame au terme de cinq mois, d'une petite fille qui venoit les pieds devant.

Le 18 Août 1698, j'ai accouché une Dame au terme de cinq mois de sa grossesse, d'une petite fille qui venoit les pieds devant; cette Dame avoit déja eu deux mois auparavant, une grande disposition à avorter de cet enfant dès ce temps-là, ayant senti pour lors durant trois ou quatre heures des douleurs dans le ventre, avec un considérable écoulement d'eau de la matrice, nonobstant quoi elle avoit porté cet enfant deux mois, & en avorta ainsi sans aucune autre cause manifeste.

Observation CIII.

De l'accouchement d'une Dame, dont l'enfant expira peu de temps après être né, à cause de l'extrême compression que la tête de l'enfant avoit faite au cordon de l'ombilic qui se présentoit au passage.

Le 22 Août 1698, j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle, qui expira aussi-tôt que je l'eus reçû. Il s'étoit bien présenté la tête la premiere, qui est la posture naturelle qu'il devoit avoir;

mais par un grand malheur pour cet enfant, c'étoit avec une continuelle sortie du cordon de l'ombilic, qui fut tellement comprimé par la tête de l'enfant durant toute la longueur du travail, que cet accident fut cause de sa mort en naissant de la sorte ; à quoi je ne pus pas remédier par toutes les précautions que je pus apporter pour repousser au dedans ce cordon qui se présentoit toujours devant la tête, qui le repoussoit continuellement au dehors à chaque douleur qui survenoit à la mere : & comme ces douleurs étoient de très-mauvaise nature, & peu efficaces, l'enfant fut tellement débilité par l'interception du sang dans ce cordon ainsi comprimé durant plus d'une grande heure, que ce fâcheux accident fut cause qu'il expira un quart-d'heure après être né de la sorte. J'aurois bien pû en cette occasion tenter de retourner cet enfant pour le tirer par les pieds ; mais comme c'étoit un très-gros enfant qui auroit rendu l'opération très-laborieuse, je n'eusse pas pû le faire sans mettre la mere en risque de la vie aussi-bien que l'enfant : c'est pourquoi je jugeai plus à propos de laisser venir l'enfant dans la posture où il s'étoit présenté, que de les mettre tous deux conjointement dans ce danger.

OBSERVATION CIV.

D'une Dame qui avorta au troisiéme mois de sa grossesse, par l'effet d'une violente colique néphrétique, & de plusieurs remedes qu'on lui fit prendre mal-à-propos.

LE 11 Septembre 1698, j'ai accouché une Dame au terme de trois mois ou environ de sa grossesse, d'un petit fétus de la grosseur d'une petite mouche à miel. Cette Dame n'étant encore grosse que de quinze jours ou trois semaines, fut surprise d'une violente colique néphrétique, à quoi elle étoit ordinairement sujette, qui lui causa de très-fréquens vomissemens, pour lesquels son Medecin ne la croyant pas grosse, lui fit prendre pour lors un doux Emétique, prétendant remédier par ce moyen à son vomissement ; mais voyant que ce remede n'avoit pas opéré comme il le désiroit, il lui fit prendre encore quelques jours ensuite une medecine purgative, qui lui causa durant quelques jours une petite perte de sang, qui cessa néanmoins après qu'elle eût été saignée du bras par mon conseil, pour remédier à ce nouvel accident, qui ayant dès ce temps-là détruit le principe de vie en ce petit fétus, fut cause qu'il resta de la proportion qu'il étoit pour lors, jusques au temps qu'il fut expulsé, qui étoit environ la fin du troisiéme mois de sa grossesse, après une perte de sang qui avoit toujours continué à cette Dame durant quinze jours ; mais si on l'eût seulement saignée sans lui faire aucun

autre remede, comme je l'avois conseillé, il y auroit eu lieu d'espérer qu'elle auroit pû plus facilement conserver sa grosseſſe, comme elle a bien fait plusieurs autres grosseſſes suivantes, dont je l'ai accouchée heureusement à terme d'enfans vivans.

Observation CV.

D'une Dame qui accoucha heureusement, quoique sa matrice eût paru dilatée de la largeur de l'extrémité du doigt plus de trois semaines auparavant.

Le 12 Septembre 1698, j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; elle avoit vuidé par la matrice quelques eaux glaireuses plus de trois semaines auparavant, sentant même quelques douleurs qui pouvoient faire croire qu'elle accoucheroit dès ce temps-là, & d'autant plûtôt en ce que sa matrice étoit dilatée de la largeur de l'extrémité du doigt, ce qui donnoit lieu de sentir manifestement la tête de son enfant, nonobstant quoi elle ne laissa pas de le porter encore durant ces trois semaines, & d'en accoucher heureusement. Lorsque cette Dame vuida, comme j'ai dit, ses eaux glaireuses de la matrice, la partie supérieure de l'orifice interne me parut tuméfiée de la grosseur de la moitié d'un œuf, & allongée jusques à paroître à l'extérieur du passage, comme si ç'eût été une espece de descente de matrice, qui se réduisit néanmoins par le repos au lit, que je lui conseillai de garder durant quelques jours, & par une saignée du bras que je lui fis faire.

Observation CVI.

D'une Dame âgée de 58 ans, qui avoit un ulcere carcinomateux incurable à la matrice.

Le 20 Sept. 1698, je vis une Dame âgée de 58 ans, qui après avoir perdu par l'âge l'évacuation de ses menstrues depuis dix ans, avoir été surprise d'une perte de sang avec caillots dont elle étoit incommodée depuis six mois, qui venoit d'un ulcere carcinomateux en la matrice, que je crus pour lors la devoir faire mourir très-certainement dans la suite, comme il arriva trois mois après que je l'eus vûe en cet état. Elle étoit outre cela sujette à une fâcheuse colique néphrétique, qui lui faisoit souvent vuider des pierres d'une grosseur considérable par le conduit de l'urine: & quoique sa maladie fût entierement incurable, comme sont tous les ulceres carcinomateux de la matrice, dont j'ai vû plus de trois cens exemples en d'autres femmes qui en sont toutes mortes dans la suite, ainsi que je leur avois auparavant prédit, il n'y en a pas eu une à qui plusieurs différens charlatans n'eussent

n'eussent promis de les guérir par l'effet des prétendus remedes qu'ils leur avoient donnés ; comme il s'en trouva plusieurs qui firent en vain une pareille promesse à cette Dame, à qui ils donnerent beaucoup de remedes qui ne servirent qu'à la faire encore d'autant plûtôt mourir.

OBSERVATION CVII.

D'une Dame qui fit une espece de mole toute particuliere, composée d'un très-grand nombre de vessicules remplies d'eau.

LE 21 Septembre 1698, j'ai délivré une Dame d'une espece de mole toute particuliere, composée d'un très-grand nombre de vessicules remplies d'eau en maniere d'hidatide ; toute leur masse ressemblante aux grains d'une grape de raisin, qui étoit de différente grosseur, tout farcis de sang caillé dans leurs intervalles. Cette Dame croyoit pour lors être grosse de plus de cinq mois, & avoir senti quelquefois mouvoir en son ventre, comme si c'eût été un véritable enfant ; ce qui devoit être attribué à certains tressaillemens de la matrice qui lui arrivoient de temps en temps ; & elle avoit une mediocre perte de sang qui lui avoit toujours continué depuis trois mois, comme je l'avois vû arriver en une autre femme dont j'ai parlé en l'Observation 377 de mon livre d'Observations. Deux jours après que j'eus délivré cette Dame de cette espece de mole, je vis encore une autre femme, qui après un pareil soupçon de grossesse de cinq mois, & une médiocre perte de sang depuis deux mois & demi, qui cessoit un peu & revenoit par intervalles, fut surprise tout d'un coup d'une perte plus abondante, & vuida une semblable mole composée aussi d'un très-grand nombre de pareilles vessicules, qui s'étoient ainsi irrégulierement engendrées dans les premiers jours de la conception ; toutes les particules de la matiere sémina-le, au lieu de former un enfant, comme elles auroient dû faire dans une disposition naturelle, ne formant par leur mouvement confus & désordonné qu'un corps étrange, comme étoit celui dont je viens de faire la description.

OBSERVATION CVIII.

De l'accouchement d'une Dame au terme de huit mois & demi, par une perte de sang intérieure, causée par l'accourcissement du cordon de l'enfant.

LE 12 Novembre 1698, j'ai accouché une Dame au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un enfant mâle mort en son ventre par le détachement de l'arrierefaix, qui avoit causé à la mere une perte de sang intérieurement, si abondante que son enfant en étoit mort, ce qui n'étoit arrivé que depuis un jour, comme il

me parut vraisemblable, par la disposition de l'enfant qui n'étoit point corrompu, & par de gros caillots de sang endurci dont toute la face intérieure de l'arrierefaix étoit farcie, ce qui manifestoit bien le détachement prématuré qui en étoit arrivé, qui avoit fait ainsi périr l'enfant, qui avoit le col embarrassé de deux tours de son cordon, laquelle disposition avoit beaucoup contribué à cet accident, avec l'agitation extraordinaire d'un carrosse fort rude que la mere avoit soufferte le jour même & la veille de celui auquel elle accoucha. On peut facilement concevoir comme le cordon d'un enfant fort accourci par les contours dont il a le col embarrassé, ne lui laisse plus la liberté de se mouvoir facilement, sans tirailler en même tems l'arrierefaix auquel il est attaché; à quoi contribue d'autant plus la mere, qui au lieu de mener une vie sedentaire, vient à s'agiter extraordinairement dans le dernier mois de sa grossesse.

OBSERVATION CIX.

D'une Dame qui accouchant avec une grande fluxion de poitrine, mourut le quatrieme jour de son accouchement.

LE 4 Décembre 1698, j'ai accouché une Dame d'un très-gros garçon qui venoit la face en-dessus: cette Dame avoit pour lors une grande douleur de côté, avec une fluxion de poitrine qui lui avoit déja causé trois accès de fiévre, dont le dernier avoit excité par sa violence les douleurs de l'accouchement, qui au lieu de la soulager de cette fluxion de poitrine, comme on esperoit contre mon sentiment, au contraire cette funeste maladie en fut après tellement augmentée, que cette Dame mourut le quatrieme jour de son accouchement comme je l'avois bien prédit dès le lendemain que je la vis avec une suppression de vuidanges, une très-grosse fiévre, & une si grande difficulté de respirer avec râlement, qu'elle étoit obligée d'être continuellement à son seant, ses crachats étant tanés & d'une très-mauvaise qualité, avec augmentation de sa douleur de côté; par tous lesquels signes je connus bien qu'elle mourroit très-certainement dans peu de jours, comme il arriva. Il faut observer par cet exemple ce que j'ai connus par beaucoup d'autres semblables; qui est que tant s'en faut que les femmes qui accouchent lorsqu'elles ont quelque maladie, qui de soi étoit déja fort dangereuse, en soient soulagées après leur accouchement, comme on l'espere souvent en vain; bien au contraire, cette même maladie en devient ordinairement plus dangereuse, par une entiere suppression de vuidanges de la couche qui arrive, parce que la nature qui est pour lors occupée par une maladie, qui étant de soi très-dangereuse, comme j'ai dit, ne se pou-

vant pas bien dégager, ainſi qu'elle devroit faire par une bonne & louable évacuation des vuidanges de la couche, & ſes humeurs retenues venant à refluer vers les parties principales, augmentent ainſi la maladie, & la rendent encore plus funeſte qu'elle n'étoit avant l'accouchement.

OBSERVATION CX

De l'accouchement d'une Dame qui eut durant ſix ſemaines entieres pluſieurs récidives d'une perte de ſang fort conſidérable.

LE 10 Décembre 1698, j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle vivant au huitieme mois de ſa groſſeſſe, étant pour lors en une ſi grande perte de ſang, avec des foibleſſes réitérées, que ſi je ne l'euſſe accouchée en retournant ſon enfant pour le tirer par les pieds, elle ſeroit indubitablement morte dans peu d'heures avec ſon enfant dans le ventre. Il y avoit ſix ſemaines entieres que cette perte duroit à cette Dame, qui s'étoit bleſſée en allant au voyage que la Cour fit à Compiegne; mais comme cette perte étoit ſeulement médiocre durant tout ce temps, elle s'arrêta par pluſieurs intervalles par le moyen des deux ſaignées du bras que je lui fis faire à différentes fois, & du repos au lit que je lui fis obſerver; ce qui contribua beaucoup au ſalut de ſon enfant qui ſe porta bien enſuite, quoiqu'il fût né de la ſorte à huit mois par le ſecours que je lui donnai, qui fut auſſi ſalutaire à la mere.

OBSERVATION CXI.

D'une Dame qui fut traitée mal-à-propos durant trois mois, d'une prétendue relaxation de matrice.

LE 28 Décembre 1698, je vis à Verſailles une Dame qui ſe plaignoit d'être fort incommodée d'une grande peſanteur de la matrice depuis cinq ou ſix mois qu'elle étoit accouchée au terme de huit mois: cette Dame me dit pour lors qu'on l'avoit traitée depuis trois ou quatre mois, comme ſi elle eût eu une véritable relaxation de la matrice, pour laquelle on lui avoit fait garder le lit, & on lui avoit auſſi mis un peſſaire avec lequel on avoit prétendu la guérir de cette relaxation imaginaire, qui ne procédoit que d'une ſimple peſanteur de matrice, cauſée par un gonflement de cette partie qui s'obſervoit de temps en temps de la ſuperfluité des menſtrues, dont il ne ſe faiſoit pas une aſſez libre évacuation, tant pour la durée du temps, que pour la qualité de cette même évacuation; ce qui cauſoit toute ſon incommodité, que l'on augmentoit encore, en lui faiſant uſer mal-à-propos de lotions aſtringentes en cette partie, qui

en retenant les ſuperfluités que la nature envoye ordinairement, augmentoient encore ſon incommodité au lieu de l'en ſoulager, comme je fis par les ſalutaires conſeils que je lui donnai; de ſorte que les ayant ſuivis, elle fut non-ſeulement guérie de cette peſanteur de matrice, dont elle avoit été ſi long-temps incommodée depuis ſa derniere couche, comme je viens de dire; mais peu de mois enſuite elle redevint groſſe par trois fois conſécutives l'une après l'autre, de trois des plus beaux enfans mâles que l'on puiſſe voir, qu'elle a portés juſqu'à neuf mois entiers, & qui tous trois ſe portent parfaitement bien, quoique la mere ſoit d'une délicateſſe extraordinaire, & qui étant toujours accouchée de tous ſes autres enfans précédens à des termes prématurés, les avoit tous vû mourir peu de temps enſuite; mais cette vertueuſe Dame a auſſi beaucoup contribué de ſa part de la ſatisfaction qu'elle a d'avoir préſentement une ſi belle lignée, en ſe contraignant de garder très-exactement le lit, durant tous les trois derniers mois de ſes trois dernieres groſſeſſes, comme je lui avois conſeillé; ce qui lui a ſi bien réuſſi, qu'elle a même porté le dernier de ſes trois enfans que je lui avois reçus, huit ou dix jours plus que les neuf mois complets; & comme les enfans ſont ordinairement d'autant plus gros, qu'ils ſéjournent plus long-temps au ventre de leur mere; ce dernier, pour cette raiſon, étoit le plus gros & le plus fort de tous ceux qu'elle avoit eus auparavant.

OBSERVATION CXII.

D'une femme qui accoucha de deux filles vivantes, quoique la mere eût eu quelques heures auparavant deux aſſez fortes convulſions.

LE 27 Janvier 1699, j'ai accouché une femme de deux filles vivantes au terme de huit mois & huit jours, quoique la mere eût eu quelques heures auparavant deux aſſez fortes convulſions, qui avoient été précédées d'un très-grand mal de tête durant toute la nuit: je la fis ſaigner deux fois du bras avant que de l'accoucher; & comme elle ne revenoit point à connoiſſance après être accouchée, je la fis ſaigner du pied dès le lendemain, après quoi la connoiſſance lui revint, & elle ſe porta bien enſuite; ſes parens s'oppoſerent autant qu'ils purent à cette ſaignée du pied, vû les deux ſaignées du bras qu'on lui avoit faite le jour précédent, dans l'appréhenſion qu'ils avoient qu'elle ne mourût de foibleſſe; mais ils connurent bien après, que ſans ce remede elle ſeroit indubitablement morte, lequel au lieu de débiliter la nature, la fortifia au contraire, ayant été fort à propos, ainſi que la grandeur de l'accident le requeroit.

OBSERVATION CXIII.

D'une Dame à qui l'on fit imprudemment juſqu'à cinq ſaignées, & uſer de bains réïtérés, pour une fréquente envie d'uriner, qui la firent accoucher prématurément au ſeptiéme mois de ſa groſſeſſe, d'un enfant qui expira très-peu après.

LE 8 Avril 1699, je vis une Dame groſſe de ſept mois ou environ, qui ſentoit depuis quelques jours de très-grandes douleurs de reins, avec envie fréquente d'uriner, qui lui cauſoient la fievre, pour raiſon de quoi elle avoit déja été ſaignée par trois fois depuis dix jours ſans aucun ſoulagement manifeſte, & avoit même été baignée par le mauvais conſeil du Chirurgien qui l'accouchoit ordinairement, joint à celui de deux Médecins qui furent d'avis de réïtérer encore les bains, & pluſieurs autres remedes qu'ils lui firent prendre, que je jugeai être pernicieux dans l'état préſent de ſa groſſeſſe, & qui pouvoient la faire accoucher prématurément, comme il arriva quelques jours enſuite, ainſi que je l'avois bien prédit; ſes Médecins l'ayant fait ſaigner juſques à cinq fois, & ayant auſſi continué à la baigner durant quelques jours, ſon travail ſe déclara, & cela fut cauſe que ſon enfant mourut peu après qu'elle fut ainſi prématurément accouchée; ce qui vrai-ſemblablement ne ſeroit pas arrivé, ſi on avoit ſuivi mon conſeil, qui étoit de ſe contenter des trois ſaignées, qu'on lui avoit déja faites, & de lui faire prendre quelques émulſions, pour calmer un peu ſes douleurs de reins, & les fréquentes envies d'uriner qu'elle reſſentoit, & ſur-tout de s'abſtenir de l'uſage des bains qu'on lui conſeilloit; car il eſt dangereux de traiter les femmes groſſes dans les maladies qui leur arrivent, comme on feroit en ſemblables maladies, celles qui ne ſont pas groſſes.

OBSERVATION CXIV.

D'une femme qui étoit en une très-grande perte de ſang, cauſée par la rétention de l'arrierefaix d'un enfant de trois mois & demi, dont elle étoit avortée depuis quatre jours.

LE 17 Juin 1699, je délivrai une femme de l'arrierefaix d'un petit enfant dont elle étoit avortée au terme de trois mois & demi de ſa groſſeſſe il y avoit quatre jours, la nature ayant facilement pouſſé dehors ce petit enfant avec ſes eaux; mais comme la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petiteſſe de cet enfant, l'arrierefaix fut retenu dedans, à cauſe de ſon volume qui étoit trois fois plus gros, comme il arrive aſſez ordinairement en ces ſortes d'avortemens: cette Dame avoit pour lors une très-grande

perte de sang, qui cessa aussi-tôt que je l'eus délivrée de cet arrierefaix, qui en étoit la cause. L'accident de cette couche prématurée lui étoit arrivé ensuite d'un gros rhume avec une toux violente, & par de fréquentes purgations que des Médecins qui la voyoient lui avoient conseillé de prendre, pour remédier, à ce qu'ils prétendoient, à toutes les incommodités dont elle se plaignoit; mais au lieu de ces médecines purgatives, je lui aurois conseillé, si elle m'eût consulté sur ce sujet, de se faire saigner une fois du bras, & de prendre ensuite du lait d'ânesse, pour tâcher de calmer sa toux, qui fut encore plus irritée qu'elle n'étoit avant que de prendre ces médecines purgatives.

Observation CXV.

D'une Dame qui accoucha au terme de sept mois & demi, d'un enfant qui avoit le ventre extraordinairement tuméfié, par un très-gros foye tout endurci.

Le premier Juillet 1699, j'ai accouché une Dame d'un enfant de sept mois & demi, ou environ, qui étoit si foible qu'il expira demi-heure ensuite : cet enfant avoit tout le ventre extraordinairement tuméfié par un très-gros foye tout endurci, par un effet du mauvais tempérament de la mere, qui étoit souvent des quinze jours entiers sans avoir la liberté de son ventre; & ce qui me parut encore plus extraordinaire, est que tout l'épiderme du corps de cet enfant se séparoit très-facilement de la peau, quoiqu'il fût encore vivant lorsque je le tirai du ventre de sa mere, qui se porta néanmoins assez bien après que je l'eus ainsi accouchée.

Observation CXVI.

D'une Dame qui étoit avortée depuis un jour, & qui étoit en grande perte de sang, causée par la rétention de l'arrierefaix.

Le 17 Juillet 1699, je fus à Versailles délivrer une Dame qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois le jour précédent, dont l'arrierefaix qui étoit resté en la matrice lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en tomboit continuellement en foiblesse; ce qui m'obligea de la délivrer de cet arrierefaix retenu aussi-tôt que je fus arrivé chez elle pour la secourir, comme je fis dans ce pressant besoin; après quoi cette perte, qui l'avoit presque réduite à l'extrémité, cessa aussi-tôt, & tous les accidens qu'elle lui avoit causés.

OBSERVATION CXVII.

D'une Dame, qui ayant vuidé les eaux de ſon enfant depuis quinze jours, & ne l'ayant point ſenti depuis huit jours, voulut croire qu'il étoit mort, quoiqu'il fût vivant.

AU même mois de Juillet 1699, on me conſulta pour une Dame qui accoucha au terme de neuf mois complets de ſon premier enfant vivant, quoiqu'elle eût vuidé ſes eaux il y avoit environ quinze jours, & qu'elle ne le ſentît plus remuer depuis plus de huit jours, à ce qu'elle diſoit; ce qui faiſoit croire au Chirurgien qui la devoit aſſiſter en ſon accouchement, que ſon enfant étoit mort en ſon ventre, contre la vérité, ne prenant pas garde que l'enfant n'ayant plus la liberté de faire les mouvemens particuliers de ſes membres lorſque les eaux ſe ſont écoulées, parce que la matrice ſe reſſerre & embraſſe étroitement & immédiatement l'enfant, ce qui fait qu'il n'a plus pour lors que le mouvement de totalité de ſon corps, qui paroît une eſpece de mouvement de décidence qui peut tromper ceux qui n'y font pas réflexion, comme ce Chirurgien, qui vouloit fort imprudemment donner à cette Dame une médecine pour lui faire vuider, à ce qu'il prétendoit, ſon enfant qu'il croyoit être mort en ſon ventre; ce que cette Dame n'ayant jamais voulu accepter pour l'extrême répugnance qu'elle avoit de prendre ce remede; cependant ſix heures après l'inſtance réitérée qu'on lui en avoit fait, ſon travail commença à ſe déclarer naturellement, & elle accoucha enſuite très-heureuſement de ſon enfant qui étoit bien vivant.

OBSERVATION CXVIII.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois, d'un enfant qui avoit la tête d'une figure monſtrueuſe, & les deux pieds bots.

LE 17 Septembre 1699, j'ai accouché une Dame au terme de huit mois de ſa groſſeſſe, d'une fille qui avoit la tête d'une figure monſtrueuſe, n'ayant point de cerveau; mais au lieu de toute la partie ſupérieure de la tête, on voyoit ſeulement une ſubſtance étrangere de couleur d'un rouge brun, qui y paroiſſoit, avec l'extrêmité inférieure du coronal & de l'occipital, & les deux yeux fort éminens en dehors; mais le reſte étoit conformé à l'ordinaire avec les autres parties du corps, à l'exception des deux pieds qui étoient bots en dedans; & comme cette Dame me dit pour lors, que dès le commencement de ſa groſſeſſe, elle avoit fait un très-fatiguant voyage, juſques à faire des vingt-cinq lieues en un ſeul jour, il y avoit bien de l'apparence que ce fut la violente agitation qu'elle reçut en ce rude voyage, qui avoit contribué à donner à ſon enfant la figure monſtrueuſe

que l'on voyoit à sa tête & à ses pieds : cet enfant étoit manifestement vivant, lorsque je le tirai du ventre de sa mere, remuant assez fortement les bras & les jambes, sans toutefois faire aucun cri : mais il mourut un quart-d'heure ensuite, comme ont toujours coutume de faire tous ceux qui ont la tête ainsi monstrueuse, & que je l'ai vû arriver à cinq ou six autres enfans, qui avoient à peu près la tête figurée comme celui-ci avoit la sienne. On en peut voir plusieurs exemples au chapitre 10 de mon premier Livre des Accouchemens.

Observation CXIX.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant présentoit le bras, & avoit le col embarrassé de trois tours de son cordon.

Le 24 Septembre 1699, j'ai accouché une Dame d'un très-gros enfant mâle qui présentoit le bras devant, & avoit le col embarrassé de trois tours de son cordon : je le tirai par les pieds après avoir repoussé au-dedans le bras qu'il présentoit, afin de lui retourner plus facilement le corps aussi-tôt que j'eus trouvé les deux pieds ; cet enfant étoit vivant, & se porta bien, après être revenu au bout d'un quart-d'heure de la foiblesse où il étoit, causée tant par la mauvaise situation en laquelle il s'étoit présenté, que par les contours de son cordon dont il avoit le col embarrassé, qui avec la grosseur de l'enfant, avoient rendu l'opération d'autant plus laborieuse.

Observation CXX.

De l'accouchement d'une Dame qui avoit une perte de sang excessive.

Le 21 Octobre 1699, j'ai accouché une Dame grosse à terme, qui avoit une perte de sang depuis sept ou huit jours, qui étoit devenue enfin si excessive, que je fus obligé de l'accoucher pour lui sauver la vie qu'elle couroit grand risque de perdre sans le secours que je lui donnai, son enfant étoit mort en son ventre, par la grandeur de cette perte de sang, qui venoit du détachement intérieur de l'arrierefaix ; mais la mere se porta bien ensuite.

Observation CXXI.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant se portoit très-bien, quoique la mere eût eu la petite vérole au cinquiéme mois de sa grossesse.

Au mois de Décembre 1699, j'ai accouché à Versailles une Dame d'un garçon qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu la petite vérole au cinquiéme mois de sa grossesse, ne lui étant resté aucune incommodité d'une si dangereuse maladie non plus qu'à son enfant.

OBSERVATION CXXII.

De l'Accouchement d'une Dame, qui nonobſtant qu'elle eût de très-pernicieux accidens, qui ſembloient lui devoir être funeſtes, ne laiſſa pas de ſe bien porter dans la ſuite.

LE premier Juillet 1700, j'ai accouché une Dame au terme de ſept mois & trois ſemaines, d'une petite fille aſſez foible, ſur le corps de laquelle paroiſſoient pluſieurs taches rouges qui dénotoient que la ſanté de cet enfant avoit été alterée par la mauvaiſe où étoit la mere, qui pour lors étoit dans un grand accès de fievre depuis vingt-quatre heures, dont elle avoit été ſurpriſe avec un friſon enſuite, d'un rhume avec toux & douleur de gorge, dont elle étoit fort incommodée depuis huit jours, & d'une douleur de côté fixe audeſſous de la mammelle avec augmentation de ſa toux & crachats teints de ſang, qui marquoient en elle une vraie diſpoſition pluretique qui la fit accoucher ainſi prématurément: cependant nonobſtant tous ces fâcheux accidens qui donnoient lieu d'apprehender pour ſa vie, elle ſe porta bien dans la ſuite, la nature s'étant bien dégagée par une bonne & louable évacuation des vuidanges de ſa couche qui lui fut très-ſalutaire.

OBSERVATION CXXIII.

De l'Accouchement heureux d'une Dame qui eut un gros enfant mâle qui ſe portoit bien, nonobſtant un autre enfant mâle jumeau mort au ventre de ſa mere, qui n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi.

LE 5 Novembre 1700, j'ai accouché une Dame d'un très-gros enfant mâle au terme de neuf mois complets, qui étoit fort ſain, nonobſtant un autre enfant mâle jumeau mort au ventre de ſa mere, lequel n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi tout au plus, & paroiſſoit tout flétri & émacié ſans aucune féteur, étant encore enveloppé de ſes membranes & de ſes eaux particulieres, & n'ayant qu'un même arrierefaix commun avec celui qui étoit vivant: de ſorte qu'il paroiſſoit que la mere l'avoit porté plus de quatre mois mort en ſon ventre ſans avoir en aucune façon intereſſé ſa ſanté ni celle de l'autre enfant, qui étoit vivant, ſinon que celui-ci avoit le pied gauche fort contourné en dedans, en maniere de pied bot; ce qui pouvoit venir de la ſituation contrainte qu'il avoit eue au ventre de la mere, à cauſe de cet enfant mort.

OBSERVATION CXXIV.

De l'accouchement d'une Dame, dont l'enfant se portoit bien, quoique la mere eût été très-malade d'une fievre double tierce continue durant trois semaines, dont elle fut guérie par l'usage du Quinquina.

LE 3 Décembre 1700, j'ai accouché une Dame au terme de neuf mois d'une fille qui vint naturellement, & qui se portoit fort bien, quoique la mere eût été très-malade d'une fievre double tierce continue durant trois semaines, dont elle avoit été bien guérie depuis un mois, par l'usage du Quinquina, que je lui avois conseillé, après l'avoir fait saigner une fois du bras, comme on doit toujours faire avant l'usage de ce remede pour le rendre plus salutaire à la mere & à l'enfant.

OBSERVATION CXXV.

D'une Dame qui accoucha naturellement & sans difficulté, & qui nonobstant mourut à la fin du neuvieme jour d'une fievre maligne, dont elle fut surprise.

LE 11 Decembre 1700, j'ai accouchée une femme d'une fille qui vint fort naturellement, & sans aucune difficulté, nonobstant quoi la mere mourut à la fin du neuviéme jour d'une fievre maligne, dont son mari & ses parens furent fort étonnés, vû qu'elle étoit accouchée si heureusement en leur présence, ne sçachant pas comme moi, que les femmes accouchées sont beaucoup plus susceptibles en ce tems de toutes les maladies ausquelles elles ont quelque disposition: cet exemple me fit souvenir d'un autre bien plus considérable que j'ai vû une certaine année, il y a plus de quarante ans, où la plus grande partie des femmes en couche moururent ainsi de fievre maligne, quoiqu'elles fussent accouchées très-heureusement; & la mortalité fut pour lors si grande sur toutes les femmes accouchées en l'Hôtel-Dieu de Paris, que plus des deux tiers moururent de la sorte; ce qui obligea M. le Premier Président de commettre plusieurs celebres Médecins & Chirurgiens pour faire ouverture de leurs corps après leur mort pour en connoître la véritable cause; ce qui ayant été éxécuté, ils n'en trouverent point d'autre cause évidente.

OBSERVATION CXXVI.

D'une Dame qui accoucha d'un petit enfant de quatre mois & demi, dont la grossesse avoit été ignorée, à cause d'une perte de sang qu'elle avoit depuis deux mois, qui se renouvelloit de tems en tems.

LE 18 Février 1701, je vis à Versailles une femme qui avoit une perte de sang depuis deux mois, qui se renouvelloit assez considérablement de tems en tems, & plusieurs autres incommodités qu'un celebre Chirurgien qui l'avoit vûë le même jour, attribuoit à ce que l'on me dit, à un Squire de matrice, qu'il croyoit devoir devenir carcinomateux dans la suite : mais étant venu voir cette femme suivant la réquisition de son mari qui avoit été fort allarmé du sentiment de ce Chirurgien, & l'ayant moi-même examinée, je trouvai que ce Chirurgien s'étoit fort trompé en son jugement, & que cette même femme étoit véritablement grosse d'enfant comme je l'en assurai pour lors aussi-bien que son mari ; ce qui se trouva si vrai, qu'elle accoucha cinq ou six jours après d'un petit enfant de quatre mois & demi ou environ qui vêcut deux ou trois heures, lequel auroit même pû être conservé jusqu'à terme au ventre de sa mere, si sa grossesse avoit été connue dans le commencement, & qu'on n'eût attribué, comme on avoit fait, à d'autres maladies imaginaires les incommodités qu'elle ressentoit.

OBSERVATION CXXVII.

D'une femme qui accoucha d'un enfant qui expira peu de tems après à cause de la sortie & de la compression du cordon de l'ombilic.

LE 18 Mars 1701, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui étoit si foible qu'il expira un quart-d'heure après, à cause que le cordon de son nombril avoit été poussé dehors dans le tems que je n'étois pas chez elle au moment que ses eaux s'écoulerent, qui firent sortir avec elles ce cordon ; & quoique je l'eusse reduit au-dedans aussi-tôt que je fus arrivé, n'y ayant pas pour lors une dilatation de la matrice, ni des douleurs assez fortes pour en esperer un prompt accouchement, qui auroit été nécessaire pour le salut de l'enfant, dont la tête comprimoit toujours cependant ce cordon quoique réduit, cela débilita tellement l'enfant qu'il expira comme j'ai dit un quart-d'heure après être né de la sorte, parce que l'enfant ayant nécessairement besoin d'être vivifié par le sang de sa mere qui lui doit être communiqué durant tout le tems qu'il est en son ventre, s'il vient à en être privé par la forte compression de son cordon, il ne manque pas de périr en très-peu de tems.

OBSERVATION CXXVIII.

D'une femme qui accoucha d'un enfant mort au cinquieme mois de sa grossesse, ayant eu avant cela, durant douze ou quinze jours, une fievre double tierce.

LE 27 Mars 1701, je vis une Dame qui venoit d'avorter d'un enfant mort au cinquieme mois de sa premiere grossesse, ayant eu avant cela durant douze ou quinze jours une fievre double tierce avec de grandes douleurs dans le ventre & dans les reins, qui contribuerent beaucoup à lui causer cet accident, qui fut funeste à l'enfant. J'ai souvent vû que les femmes grosses qui sont malades de ces sortes de fievres, ont presque toujours de très-grandes douleurs dans le ventre & aux reins dans tous les redoublemens des accès de leur fiévre, causées par la grande ardeur de toutes les humeurs du corps, qui étant pour lors extraordinairement échauffées & rarefiées, & venant pour ce sujet à occuper plus de place qu'auparavant, & gonflant toutes les parties qui les contiennent, en font une distension très-douloureuse, la même chose arrivant aussi aux eaux qui sont contenues avec l'enfant dans la matrice; ce qui provoque assez souvent prématurément les douleurs de l'accouchement.

OBSERVATION CXXIX.

D'une Dame grosse de huit mois, qui ayant été surprise par des convulsions, mourut peu de tems après être accouchée, pour n'avoir pas été saignée, comme on lui avoit conseillé.

AU mois de Mai 1701, je fus mandé pour voir une Dame grosse de huit mois, d'une habitude fort replete, qui avoit été surprise de deux fortes convulsions, après avoir été travaillée durant quinze jours d'un violent mal de tête, avec un éresipele qui avoit disparu depuis quelques jours, ensuite dequoi elle avoit été surprise de ces deux convulsions, qui me parurent pour ce sujet devoir être certainement funestes à cette Dame, comme je le déclarai dès lors à tous ses parens & amis qui étoient chez elle, leur disant que je ne croyois pas qu'on pût dans l'état présent où elle étoit lui faire un meilleur remede que celui de la saigner au plûtôt, pour prévenir un troisieme accès de cette convulsion, qui pourroit être encore plus violent que les deux précédens; mais un Médecin empirique qui étoit là présent, s'opposa fortement au bon conseil que je donnai de faire saigner au plûtôt cette Dame, comme je viens de dire, sans alleguer d'autre raison que celle de dire que cette Dame étant au huitiéme mois de sa grossesse, si on venoit à la saigner, cette saignée la dé-

bilitant encore, la pourroit faire accoucher en ce prétendu mauvais mois de sa grossesse. Voyant cette opposition je me contentai, après avoir bien refuté la mauvaise raison de ce mauvais Médecin, de dire que je croyois que cette Dame mourroit très-certainement dans peu, comme il arriva deux jours après avoir été accouchée par un célébre Chirurgien, ayant été encore surprise auparavant d'une troisiéme convulsion, ainsi que je l'avois prédit, qui obligea ses parens de mander au plûtôt ce Chirurgien, pour l'accoucher, comme il fit fort bien, ayant trouvé lorsqu'il fut mandé, que cette derniere convulsion plus forte que les précédentes avoit enfin excité en elle les douleurs de l'accouchement, qui ne fut pas néanmoins salutaire ni à la mere ni à l'enfant, qui périrent tous deux par ce funeste accident, dont on auroit peut-être pû les garantir par deux ou trois saignées faites à propos, durant les quinze jours que cette Dame avoit été travaillée de ce violent mal de tête, qui fut le signe avant-coureur de cet éréſipele qui parut ensuite, & des convulsions dont elle fut surprise.

Observation CXXX.

D'une Dame qui accoucha au terme de cinq mois & demi, d'une petite fille morte en son ventre par une perte de sang.

Le 1er Juillet 1701, j'ai accouché une Dame au terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'une petite fille morte en son ventre par une perte de sang, qui quoiqu'elle ne parût que petite à l'extérieur, avoit été néanmoins grande au dedans, ainsi qu'il me parut par beaucoup de caillots endurcis, qui furent poussés dehors avec le délivre dans le même moment que l'enfant fut expulsé par une forte douleur qui lui survint, après beaucoup de petites & mauvaises qu'elle avoit eues durant trois ou quatre heures, ayant même eu une aliénation de jugement durant une heure, qui donnoit lieu d'en appréhender un mauvais événement; cependant elle accoucha assez facilement une demi-heure après que je lui eus fait tirer deux petites palettes de sang du bras, & elle se porta bien ensuite.

Observation CXXXI.

D'une femme qui avoit un squire de matrice, qui paroissant de nature carcinomateuse, la devoit faire mourir dans la suite.

Le 13 Juillet 1701, je vis une femme âgée de quarante-six ans, qui ayant été fort déréglée en ses mois depuis deux ans, avoit un squire de matrice si considérable qu'il se manifestoit au-dehors

en lui mettant la main sur le ventre ; ayant outre cela une espece de fougue que l'on sentoit sortir hors de l'orifice interne de la grosseur de l'extrémité du doigt, lesquelles mauvaises dispositions je crus devoir certainement faire mourir cette femme dans la suite, parce qu'elles me parurent de nature carcinomateuse.

Observation CXXXII.

D'une Dame qui accoucha d'un enfant mort en son ventre, dont il ne paroissoit point d'autre cause manifeste, sinon que cet enfant avoit le col court & embarrassé de deux ou trois tours de son cordon.

AU mois d'Août 1701, j'ai accouché une Dame de son premier enfant à terme, qui vint mort, quoique le travail de la mere eût été peu laborieux ; cependant je ne trouvai autre cause conjecturale de la mort de cet enfant que d'avoir le col court & embarrassé de deux ou trois tours du cordon de son nombril, ce qui n'étoit pas une cause bien manifeste : on pouvoit néanmoins attribuer ce mauvais événement à cette seule cause, puisqu'il n'en paroissoit point d'autre.

Observation CXXXIII.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois & demi, d'un enfant qui se portoit bien, nonobstant le déplorable état où étoit la mere, qui étoit toute languissante depuis deux ans d'un abcès aux reins.

AU même mois d'Août 1701, j'ai accouché une Dame au terme de huit mois & demi de sa grossesse d'un garçon qui se portoit assez bien, nonobstant le déplorable état où étoit la mere qui étoit toute languissante depuis deux ans d'un abcès aux reins, qui lui avoit causé un grand nombre de mauvais accidens, qui la fit enfin mourir huit mois ensuite, comme je l'avois prédit : cependant cette Dame toute infirme qu'elle étoit, pour ce même abcès de reins qui la fit enfin périr de la maniere que je viens de dire, n'avoit pas laissé d'avoir fait encore quatre ou cinq autres enfans, & de les porter tous jusques à terme dont je l'avois accouchée aussi heureusement que de ce dernier.

Observation CXXXIV.

D'un enfant mâle né depuis trois semaines, qui avoit une tumeur en l'aîne, causée par un de ses testicules, laquelle on croyoit être une hernie.

LE 22 Novembre 1701, un Chirurgien me fit voir un enfant mâle âgé seulement de trois semaines, qui avoit une tumeur en l'aîne droite, qu'il me dit être, à ce qu'il croyoit, une hernie en

maniere de bubonocele ; mais l'ayant examiné en ſa préſence, je lui fis voir manifeſtement que cette prétendue hernie étoit un des teſticules de l'enfant qui n'étant pas deſcendu dans le ſcrotum, & étant reſté en l'aîne y formoit cette tumeur ; & que la preuve de cela paroiſſoit très-manifeſtement, en ce qu'il n'y avoit qu'un teſticule dans le ſcrotum de cet enfant, & pour ce ſujet je lui conſeillai de ne mettre aucune compreſſe ni aucun bandage ſur cette tumeur, de crainte de meurtrir & de violenter le teſticule qui y étoit reſté, lequel deſcendroit de lui-même peu à peu avec le tems dans le ſcrotum, où il auroit dû être naturellement placé avec l'autre qui s'y rencontroit.

Observation CXXXV.

D'une Dame qui ſe croyant groſſe de près de trois mois, vuida une eſpece de faux germe dans lequel il y avoit un très-petit fétus avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de chenevi.

Le 24 Novembre 1701, je vis une Dame qui ſe croyant groſſe de près de trois mois, fut ſurpriſe d'une médiocre perte de ſang durant un jour, après quoi elle vuida avec quelques médiocres douleurs, une eſpece de faux germe, dans lequel je trouvai un très-petit fétus avorté qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de chénevi qui étoit envelopé de ſes eaux, où l'on voyoit un petit filet auquel il étoit attaché, qui n'étoit autre choſe que le cordon du nombril de ce petit avorton, dont le principe de vie ayant été détruit peu de jours après ſa conception, avoit été cauſe qu'il n'avoit pas groſſi depuis ce tems.

Observation CXXXVI.

D'une Dame qui mourut d'une fiévre maligne au quatriéme jour après ſon accouchement.

Le 10 Décembre 1701, je vis une Dame qui venoit d'accoucher aſſez heureuſement d'un gros enfant mâle que ſa garde avoit reçû. Cette Dame avoit eu durant trois jours de très-mauvaiſes douleurs entrecoupées, qui ceſſoient le jour & augmentoient conſidérablement durant toutes les nuits, par une eſpece de redoublement de fiévre qui paroiſſoit maligne, & qui ayant fort augmenté la fit mourir au quatriéme jour après ſon accouchement, lui étant ſurvenu un dévoyement avec une diſpoſition à tranſport au cerveau, à quoi avoit beaucoup contribué un remede qu'on lui fit prendre fort mal à propos, qu'un de ſes amis lui avoit donné, prétendant qu'il étoit très-propre pour appaiſer les tranchées dont elle ſe plaignoit : ce

prétendu remede étoit composé de trois prises, dont elle prit deux les deux premiers jours, & voyant qu'elle n'en recevoit aucun soulagement, elle voulut prendre la troisiéme, mais elle ne l'eût pas si-tôt avalée qu'elle sentit une très-grande chaleur dans son estomac avec plusieurs accidens qui la firent mourir le jour ensuite.

OBSERVATION CXXXVII.

De l'Accouchement d'une Dame dont l'enfant présentoit un des côtés de la face tournée en dessus

LE 14 Décembre 1701, j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit un garçon qui présentoit un des côtés de la face tournée en dessus, la tête étant renversée, dans l'impulsion des douleurs, sur l'épaule du côté opposite au côté de la face qui se présentoit; ce qui rendant la sortie de l'enfant impossible, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, & comme je fis, pour sauver la vie à la mere & à l'enfant qui se porterent bien tous deux par le salutaire secours que je leur donnai fort à propos. Ayant examiné cet enfant, après que je l'eus ainsi tiré du ventre de sa mere, je trouvai qu'il avoit quatre dents très-visibles, deux en haut & deux en bas de différent côté.

OBSERVATION CXXXVIII.

Du second Accouchement d'une Dame qui fut fort heureux, quoiqu'en son premier accouchement elle eût eu un renversement de matrice, dont elle faillit mourir.

LE 2 Juillet 1702, j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement: c'étoit son second enfant qui vint à la fin du neuviéme mois de sa grossesse; mais elle avoit été accouchée de son premier par un autre Chirurgien, n'étant alors qu'au terme de huit mois, & ce premier enfant étant beaucoup plus petit pour ce sujet que ce second qui étoit fort gros, l'ayant porté, comme j'ai dit, jusqu'à la fin du neuviéme mois: Elle me dit outre cela qu'en accouchant de son premier enfant, elle avoit eu un renversement de matrice dont elle faillit à mourir, ayant senti des extrêmes douleurs pour lui remettre la matrice qui avoit été ainsi renversée, lorsque ce Chirurgien la voulut délivrer; mais par les précautions que je pris en l'accouchant de ce second enfant, je la garantis bien de ce dangereux accident qu'elle apprehendoit extrêmement, & elle se porta très-bien ensuite.

OBSERVATION CXXXIX.

D'une Dame qui accoucha de son premier enfant, qui avoit le cordon de l'ombilic plus court de la moitié qu'à l'ordinaire, & les deux mains mal conformées, en maniere de mains potes.

LE 15 Juillet 1702, jai accouché une Dame de son premier enfant qui étoit un garçon, dont le cordon de l'ombilic étoit de la moitié plus court qu'à l'ordinaire, ce qui avoit tellement contraint cet enfant dans le ventre de sa mere qu'elle étoit souvent des cinq & six jours sans le sentir remuer, n'ayant pas une pleine liberté de se mouvoir à cause du peu de longueur qu'avoit son cordon, ce qui fut peut-être aussi cause qu'étant demeuré long-tems dans une posture contraire, les poignets de ses deux mains en devinrent mal conformés en maniere de mains potes, le pouce de chaque main paroissant vacillant, & sans os ni falanges qui le soûtinssent; à quoi avoit encore pû contribuer une très-forte imagination de la mere qui se plaisoit durant sa grossesse à regarder attentivement un chien, qui laissoit tomber en dansant ses pates de devant comme si elles eussent été immobiles: cet enfant au surplus étoit bien conformé de toutes les parties de son corps, & se portoit bien.

OBSERVATION CXL.

De l'accouchement d'une Dame, dont l'enfant présentoit le côté de la hanche avec un coude.

LE 6 Août 1702, j'ai accouché à Versailles une Dame d'une grosse fille qui présentoit le côté de la hanche avec un coude: il y avoit trois jours que cette Dame étoit en de continuelles mauvaises douleurs, & deux jours entiers que les eaux de son enfant s'étoient écoulées, sans qu'il eût paru aucune dilatation de matrice suffisante pour pouvoir espérer l'accouchement; mais enfin lui étant survenu des douleurs assez fortes, la matrice commença à se dilater, & l'on connut que l'enfant qui se présentoit en cette mauvaise posture avoit vuidé toutes ses matieres; & comme ces douleurs étoient devenues assez fortes, le Chirurgien qui étoit auprès de cette Dame commença d'espérer qu'elle accoucheroit dans peu, par la croyance qu'il avoit que son enfant venoit bien, à cause d'une espece de rondeur solide que la hanche & la fesse de l'enfant qu'il sentoit s'avancer un peu vers le passage, y faisoient; mais ces douleurs qui lui avoient

donné cette vaine espérance étant entiérement cessées, on me manda pour la secourir, comme je fis aussi-tôt que je fus arrivé chez elle, après avoir reconnu qu'il étoit impossible que la nature pût achever l'expulsion de cet enfant dans la mauvaise situation où il étoit : c'est pourquoi je fus obligé de le dégager promptement & de le tirer par les pieds ; & comme l'opération étoit laborieuse, & que cet enfant étoit déja très-foible avant que de l'entreprendre, il ne me parut, après l'avoir tiré du ventre de sa mere, vivant que durant quelques momens, pendant lesquels il respira deux ou trois fois très-manifestement ; mais la mere, nonobstant un si long & laborieux travail, se porta bien ensuite.

Observation CXLI.

De l'accouchement d'une Dame, au terme de sept mois, qui avoit été accéléré par un flux dyssentérique.

Le 29 Septembre 1702, j'ai accouché une Dame au terme de sept mois de grossesse, d'une petite fille qui ne vêcut que peu d'heures, sa naissance ayant été accélérée par le flux dyssentérique dont la mere étoit fort incommodée depuis deux ou trois jours, & qui ayant toujours continué après son accouchement avec grande foiblesse, vomissement, fiévre & transport au cerveau, la fit mourir le cinquiéme jour ensuite, comme je l'avois prédit, la voyant ainsi accouchée prématurément par la violence d'une si pernicieuse maladie.

Observation CXLII.

De l'heureux accouchement d'une Dame qui avoit été très-malade d'une colique néphrétique six semaines auparavant, qui lui avoit causé de continuels vomissemens durant cinq ou six jours.

Le 12 Novembre 1702, j'ai accouché une Dame à terme d'un garçon qui se portoit bien, quoique la mere eût été très-violemment malade d'une colique néphrétique, six semaines auparavant, qui lui avoit causé de continuels vomissemens durant cinq ou six jours qui m'obligerent à la faire saigner par deux fois du bras, & à lui faire prendre aussi par deux différentes fois un demi-grain de Laudanum, qui produisirent un bon effet, & contribuerent à lui faire porter son enfant jusques à terme, & à en accoucher aussi heureusement qu'elle fit.

OBSERVATION CXLIII.

De l'imprudence d'une Garde, qui ayant voulu accoucher une Dame, avoit rompu le cordon de l'enfant, qui perdit tout son sang durant qu'elle voulut délivrer la mere de son arrierefaix, qui étoit resté en la matrice.

LE 14 Décembre 1702, je vis une Dame à Versailles qui étoit accouchée depuis une heure, d'un garçon que je trouvai si foible en arrivant chez elle, qu'il expira un quart-d'heure ensuite; la mere n'ayant été secourue en son accouchement que par sa Garde; qui, par son imprudence, fut cause de la mort de cet enfant dont le cordon étoit si court, que cette Garde l'avoit rompu en tirant l'enfant; de sorte qu'après cela n'ayant pas songé de nouer ce cordon, comme elle le devoit faire devant que de s'occuper à délivrer la mere de son arrierefaix, durant cet intervalle de tems qui fut assez long, l'enfant avoit perdu une si grande abondance de sang par son nombril, qui n'étoit pas encore noué, & en étoit devenu si foible, qu'il expira en ma présence ainsi que je l'ai dit.

OBSERVATION CXLIV.

D'une Dame qui étoit avortée d'un petit fétus de deux ou trois mois tout émacié, dont le délivre étant resté dans la matrice, n'en fut expulsé dans la suite qu'en suppuration.

LE 2 Janvier 1703, je vis une Dame qui étoit avortée depuis quelques jours d'un petit fétus de deux ou trois mois tout émacié, dont le délivre étant resté en la matrice, n'en fut expulsé dans la suite qu'en suppuration, par des excrétions purulentes & fort fétides, pendant douze ou quinze jours, durant lequel temps elle fut fort incommodée de vapeurs, & de maux de cœur procédans de l'infection que causent ces sortes de corps étranges retenus en la matrice, & d'une disposition fiévreuse qui dure ordinairement jusques à ce que l'on voye que les excrétions de cette partie soient tout-à-fait purifiées, qui est la véritable marque qui fait connoître que la nature est tout-à-fait dégagée; après quoi l'on voit aussi-tôt cesser entierement tous les accidens que la rétention de ces corps étranges avoit causée, comme il arriva à cette Dame qui se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXLV.

D'un fongus de substance assez solide, semblable à une espece de faux-germe de la grosseur d'un médiocre œuf de poule, qu'une femme de 74 ans avoit vuidé par la matrice, qui l'avoit ainsi expulsé.

LE 18 Mars 1703, un de mes Confreres me fit voir un fongus de substance assez solide, de la grosseur d'un médiocre œuf de poule semblable en apparence à une espece de faux-germe qu'il me dit avoir été vuidé & expulsé de la matrice d'une femme âgée de soixante & quatorze ans, qui étoit Sagefemme de profession, & qui l'avoit rendu la nuit précédente après avoir eu une perte de sang qui lui avoit toujours continué depuis plus de six mois, & avoit commencé à lui paroître il y avoit quatre ans, cessant quelquefois par intervalles. J'ouvris en sa présence ce corps étrange avec des ciseaux; sa substance m'en parut fort coriace, spongieuse, & caverneuse, ayant en elle beaucoup de petites cellules; mais il ne faut pas croire que ces sortes de corps étranges se puissent engendrer par conception; chose qui auroit été impossible en une femme de soixante & quatorze ans; ce sont des especes de fongus qui s'engendrent quelquefois dans la matrice où ils les font adherans, qui naissent d'une espece d'hémorroïde, en sa partie intérieure; de sorte que si leur adherance en cette partie n'est pas trop forte, la nature s'en peut quelquefois dégager d'elle-même, comme il étoit arrivé à cette femme, ou bien on l'en peut délivrer quand on sent manifestement ces sortes de fongus se presenter à l'orifice interne de la matrice en les extirpant par la ligature, quand ils sont si avancés hors de l'orifice, qu'on puisse faire cette opération, que j'ai moi-même faite avec bon succès à plusieurs femmes.

OBSERVATION CXLVI.

D'une jeune femme accouchée de son premier enfant par la violence de plusieurs convulsions qui la firent mourir aussi-bien que son enfant.

LE 15 Mars 1703, je vis une femme accouchée depuis une heure de son premier enfant, qui étoit une très-grosse fille morte en son ventre, par la violence des convulsions dont elle avoit été surprise: comme elle étoit dans un profond assoupissement, lorsque je la vis, & sans aucune connoissance, avec plusieurs autres accidens pernicieux, je crus bien qu'elle mourroit très-certainement, comme il arriva dès le jour suivant, étant toujours restée après son accouchement sans aucune connoissance. J'ai bien vû beaucoup de femmes rechapper qui avoient été surprises de très-violentes convulsions

avant que d'accoucher, mais elles étoient revenues à connoissance dans les intervalles des convulsions; & pour celles qui restoient ainsi sans aucune connoissance après être accouchées, je les ai vûes presque toutes mourir peu de temps après.

Observation CXLVII.

D'une très-fameuse Garde, qui s'étant ingerée d'accoucher une Dame, auprès de laquelle elle étoit seulement pour la garder, lui ayant reçû un très-gros enfant, que la nature avoit elle-même expulsé, crut qu'il lui en étoit resté un second dans le ventre, où elle avoit seulement laissé l'arrierefaix de l'enfant qu'elle avoit reçû.

Le 23 May 1703, je fus mandé avec un grand empressement chez une Dame qui venoit d'être accouchée par sa Garde, qui assuroit, comme elle le croyoit, qu'il lui étoit encore resté un autre enfant dans le ventre, & que pour le tirer il falloit de necessité avoir mon secours; mais cette Garde s'étoit très-lourdement trompée; car ayant moi-même examiné la chose aussi-tôt que je fus arrivé, je trouvai qu'il n'y avoit plus d'enfant à venir, mais seulement un fort gros arrierefaix qui se présentoit, qui étoit celui de l'enfant que cette Garde avoit seulement reçû, sans tirer dehors cet arrierefaix dont je délivrai cette Dame en un moment, ce que lui ayant fait connoître par démonstration, elle fut aussi-tôt toute consolée, & grandement joyeuse de ce que je l'avois en même temps délivrée de la grande appréhension que l'ignorance de sa Garde lui avoit causée; & ce qui étoit de singulier en cette Dame est que cet enfant, qui étoit une fille, comme avoient été les sept précedentes qu'elle avoit eues sans avoir fait aucun garçon, de tous lesquels enfans je l'avois accouchée, excepté deux autres que cette même Garde lui avoit encore reçûs en mon absence; ce qui faisoit connoître en elle, au grand regret de son mari qui en étoit fort chagrin, la grande disposition qu'elle avoit d'engendrer toûjours des enfans de ce même sexe feminin, toute contraire à celle de plusieurs autres femmes que j'ai moi-même accouchées de sept garçons tout de suite.

Observation CXLVIII.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant présentoit le genouil; c'étoit le troisieme des enfans de cette Dame, qui s'étoient tous présentés en mauvaise posture dans ses accouchemens.

Le 2 Août 1703, j'ai accouché une Dame d'un garçon qui présentoit le genouil, je le tirai par les pieds se portant très-bien, nonobstant la mauvaise situation en laquelle il se présentoit, & que

ſa mere eût eu une perte de ſang fort conſidérable lorſqu'elle n'étoit groſſe que de deux mois, laquelle ceſſa par les bons conſeils que je lui donnai, qui contribuerent beaucoup à lui faire porter ſon enfant juſqu'à terme; & cette même Dame étoit ſi ſujette à avoir des enfans mal ſitués dans la plûpart de ſes accouchemens, que c'étoit le troiſieme enfant mal tourné dont je l'avois très-heureuſement délivrée; le premier venoit le cul devant, le ſecond préſentoit les pieds, & ce dernier le genouil, comme je viens de dire; tous leſquels enfans ſe porterent très-bien dans la ſuite, & la mere auſſi.

OBSERVATINO CXLIX.

De deux femmes qui avorterent de leurs enfans par differentes cauſes.

LE 15 Avril 1704, je vis une Dame qui venoit d'avorter au cinq ou ſixieme mois de ſa groſſeſſe d'un petit enfant tout émacié, mort en ſon ventre, ſans aucune cauſe manifeſte de s'être bleſſée, que par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu ſix ſemaines auparavant pour la mort de ſon premiet enfant, qui avoit ainſi fait périr dès ce tems ce dernier dont elle venoit d'avorter; & quelques jours enſuite je vis une Marchande Drapiere qui étoit auſſi avortée depuis quatre jours au ſecond mois de ſa groſſeſſe d'un petit fétus qui fut expulſé avec une perte de ſang très-abondante, ſans autre cauſe manifeſte de s'être bleſſée que celle d'avoir étendu les bras un peu trop fortement pour meſurer de l'étoffe ſept ou huit jours auparavant: ces exemples font bien connoître que les femmes ſont obligées d'uſer de toutes ſortes de précautions pour la conſervation des enfans dont elles ſont groſſes.

OBSERVATION CL. ET DERNIERE.

Contenant une Relation de la véritable cauſe de l'écoulement involontaire de l'urine arrivée à une Dame, enſuite d'un de ſes accouchemens, & de la malheureuſe deſtinée de cette Dame, qui mourut immédiatement après ſon dernier accouchement, comme on lui avoit prédit.

JE finirai enfin ces cent cinquante nouvelles & dernieres Obſervations, pour les joindre à la ſuite des ſept cens autres que j'ai ci-devant données au public, par une Relation fidelle de quatre differens laborieux accouchemens d'une Dame à qui je donnai dans ſes preſſans beſoins un très-ſalutaire ſecours: je n'avois pas voulu juſques à préſent communiquer cette Relation qu'à mes ſeuls amis, mais comme je ne la crois pas moins utile au Public que toutes mes autres Obſervations, j'ai jugé à propos de lui en faire part, la mettant ici dans ſon entier.

RELATION TRES-SINCERE ET FIDELE,

Où l'on fait manifeſtement connoître la véritable cauſe de l'écoulement involontaire de l'urine dont Madame . . . fut incommodée depuis ſon dernier accouchement, dans lequel je la ſecourus & la delivrai le 24 Novembre 1695, d'un très-gros enfant mort en ſon ventre, après un fort laborieux travail durant quatre jours.*

POur mieux connoître la véritable cauſe du fâcheux accident arrivé à Madame *.... depuis ſon dernier accouchement, il eſt très-néceſſaire de faire remarquer ſa véritable diſpoſition naturelle: cette Dame étoit d'une complexion aſſez délicate, ſujette à de grands maux de reins, qui lui ont fait vuider ſouvent du gravier par les voies de l'urine, & pluſieurs fois même des pierres d'une groſſeur bien conſidérable. Il faut ſçavoir auſſi qu'elle avoit l'eſpace d'entre les os du paſſage de l'enfant naturellement ſi ſerré, qu'il auroit été entierement impoſſible qu'elle eût accouché de deux autres enfans vivans, comme elle a fait dans la ſuite, ſi ces mêmes enfans n'avoient été plus d'un tiers moins gros que ſon dernier: c'eſt pourquoi avant que de faire la relation du dernier accouchement de cette Dame, il faut rapporter fidelement toutes les circonſtances de ſes trois précédens accouchemens, où je l'ai toujours aſſiſtée; & dans tous leſquels, auſſi-bien qu'en ce dernier, j'oſe dire qu'après Dieu, je n'ai pas peu contribué à lui conſerver la vie, qu'elle auroit indubitablement perdue, ſans les ſalutaires ſecours qui lui furent donnés par mes ſoins.

Le premier accouchement de Madame *.... fut le 31 Janvier 1691, l'on peut voir dans mon livre d'*Obſervations ſur la groſſeſſe & l'accouchement des Femmes*, la Relation fidelle que j'en donne en la DCIX Obſervation, dans laquelle je parle de cette Dame dans les termes ſuivans, ſans pourtant la nommer.

» Le trente-unieme Janvier 1691, j'ai accouché une jeune femme » âgée de vingt ans, de ſon premier enfant, qui étoit un garçon, qui » préſentoit le bras & la tête, ſes eaux s'étant écoulées dès le com- » mencement de ſon travail; ce qui fut cauſe qu'il en fut rendu des » plus laborieux. Je repouſſai le bras de l'enfant juſqu'au derriere de » ſa tête, auſſi-tôt que je le pus faire, afin de lui donner lieu de ve- » nir naturellement, comme il vint en effet; mais ce ne fut qu'après » avoir demeuré la tête au paſſage près de deux jours entiers, non-

» obstant quoi il vint vivant, mais étant pour lors très-foible, & » ayant une fort grosse tumeur au-dessus de la tête, causée par la » grande compression que cette partie avoit reçûë durant toute la » longueur du tems qu'elle avoit été ainsi arrêtée entre les os du pas- » sage de la mere qui étoient fort serrés; laquelle compression avoit » été si extrême, que le cuir chevelu se mortifia entierement en » deux endroits, vers les deux côtés de la tête, à l'opposite l'un de » l'autre, de la largeur du bout du doigt, jusqu'à découvrir l'os mê- » me d'un côté, de la largeur de l'ongle du petit doigt. Cet enfant » revint néanmoins de la grande foiblesse en laquelle il étoit, par les bons soins que j'en eus; & la grosse tumeur du dessus de sa tête » que cette grande compression y avoit causée, se dissipa peu-à-peu » dès le jour même, comme il arrive assez ordinairement; & les » escarres de ces deux endroits du cuir chevelu qui avoient été » mortifiés, en étant tombés, les deux petits ulceres qui resterent » en ces mêmes endroits, guérirent après quelque tems, l'un en » dix ou douze jours, & l'autre en trente cinq jours, seulement à » cause de l'os qui s'étoit découvert. Après quoi ce même enfant, » qui avoit couru un si grand risque de la vie, en demeurant si long- » tems la tête arrêtée au passage, se porta parfaitement bien, & la » mere aussi.

Ayant fait la description du premier accouchement de Madame * .... & de toutes ses circonstances, il faut rapporter ce qui arriva de son second accouchement, qui fut le premier Avril 1693, dont je fais encore une fidele description, qu'on peut aussi voir dans la DCLXXIV. Observation de mon Livre d'*Observations sur la Grossesse & l'Accouchement des Femmes*, dans les mêmes termes qui suivent.

» Le 1er Avril 1693, j'ai accouché une femme au terme de cinq » mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qu'elle portoit mort en » son ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point senti » remuer, après une troisiéme médecine que son Médecin lui avoit » fait prendre, dont elle avoit été trop fortement purgée. Cette » femme n'étant grosse que de trois mois, avoit eu la petite verole, » dont elle étoit néanmoins bien guérie, sentant même après sa gué- » rison, très-bien remuer son enfant durant quinze jours, jusqu'à ce » qu'ayant été trop agitée par cette derniere médecine purgative, il » vînt à mourir, comme il parut bien, en ce que la mere ne le sentit » plus du tout remuer ensuite; & que quinze jours devant que d'a- » vorter de cet enfant mort elle fut surprise d'une perte de sang abon-

dante

» dante, qui ayant continué durant tout ce tems, provoqua enfin » l'expulsion de ce même enfant, qui me parut n'avoir que la pro- » portion d'un enfant de quatre mois. Son corps étoit si corrompu, » qu'il étoit tout dépouillé de son épiderme; mais il n'avoit aucun » vestige de la petite verole que sa mere avoit eue, comme j'en ai » vû en quelques autres enfans, de qui les meres avoient été affligées » de la même maladie dans le tems de leur grossesse. L'arrierefaix » de cet enfant etoit aussi gros que celui d'un enfant à terme; ce qui » fit que j'eus un peu de peine à le tirer, parce que la matrice ne s'é- » toit ouverte qu'à proportion de la petitesse du corps de l'enfant. » Mais cet arrierefaix ne participoit pas de la corruption qui paroiſ- » soit en cet enfant avorton, dont la mere ayant été ainsi fort heu- » reusement délivrée, se porta si bien ensuite, que je croi même que » si son Medecin ne lui eût pas fait ainsi prendre malheureusement » cette troisieme medecine, prétendant la purger entierement des » mauvaises humeurs qu'il supposoit pouvoir être restées dans ses » entrailles après la petite vérole, dont elle étoit neanmoins fort » bien guérie, elle auroit pû porter son enfant vivant jusqu'à terme, » & en accoucher heureusement.

Pour le troisieme accouchement de Madame.... qui fut le septiéme Juillet 1694, il n'y eut rien de particulier à remarquer, sinon qu'elle accoucha de ce troisieme enfant avec beaucoup moins de difficulté que de son premier, n'ayant été qu'un seul jour en travail; parce que ce dernier enfant qui étoit vivant, & qui se porte bien présentement, étoit pour lors petit; nonobstant quoi il ne put pas être repoussé dehors, sans que sa tête en parût d'abord toute applatie, à cause de l'extrême compression qu'elle avoit reçûe par l'anguſtie des os de la mere qui forment le passage, qu'elle avoit naturellement si extraordinairement serrés, qu'entre deux mille femmes il ne s'en rencontre pas une qui les ait ainsi conformés.

Ces trois premiers accouchemens de Madame.... étant décrits avec toutes leurs circonstances, il ne reste plus qu'à faire une fidelle Relation de celles de son quatrieme & dernier accouchement, où je l'ai encore secourue, & où je n'ai pas moins contribué que dans les précédens à sauver la vie de cette Dame, qu'elle auroit indubitablement perdue dès lors, si je ne l'eusse delivrée, comme je fis, d'un très-gros enfant mort en son ventre; après un fort laborieux travail durant quatre jours, de la maniere qui suit

Madame.... grosse au terme de neuf mois entiers, & même de plusieurs jours, s'étant mieux portée qu'à son ordinaire, & ayant

eu un très-grand appétit, qu'elle avoit bien satisfait durant tout le tems de cette derniere grossesse, fut surprise des premieres douleurs de l'accouchement dès la nuit au matin du vingt-un Novembre 1695, auquel temps elle m'envoya querir pour la secourir. Etant arrivé chez elle, je la trouvai dans une assez bonne disposition de la part des douleurs, pour en esperer un aussi heureux accouchement qu'avoit été celui de son troisiéme enfant, si ce quatriéme n'eût pas de beaucoup excédé en grosseur le troisiéme. Elle eut durant toute la journée par plusieurs & diverses fois de très-fortes douleurs, qui auroient été plus que suffisantes pour faire heureusement accoucher toute autre femme, qui n'auroit pas eu les os du passage aussi serrés, comme elle les a, par une mauvaise conformation de ses parties, qui lui étant naturelle, a fait toute la difficulté de son accouchement. Après avoir eu durant ce premier jour de très-fortes douleurs, ses eaux s'écoulerent en ce tems à l'ordinaire; mais la tête de son enfant, qui étoit des plus grosses, ayant été poussée au commencement de ce passage trop étroit, elle y resta toujours depuis ce premier jour après l'entier écoulement des eaux, sans pouvoir être poussée plus avant par les douleurs, qui ayant été très-fortes & vigoureuses, commencerent à se rallentir peu à peu, & enfin à cesser tout-à-fait.

Je fis cependant tout ce que le jugement & l'expérience de 40 années me purent suggérer pour reveiller les douleurs de Madame.... en lui faisant prendre plusieurs remedes propres à produire cet effet, & la mettant dans plusieurs différentes situations convenables, qui lui procurerent par plusieurs fois de très-bonnes & fortes douleurs, qui auroient été efficaces sans doute, si la grosseur de la tête de l'enfant, & le vice de conformation des os du passage, n'avoient été en Madame.... deux obstacles, qui furent aussi insurmontables durant le second & le troisiéme jour de son travail qu'ils avoient été dès le premier jour. Enfin reconnoissant bien par le mauvais état où étoit ladite Dame au quatriéme jour de ce laborieux travail, qu'il n'y avoit plus lieu d'esperer qu'elle pût accoucher d'elle-même, sans les derniers secours de l'Art, je la fis saigner du bras une seconde fois, & lui fis prendre ensuite par la bouche une legere infusion de deux dragmes de séné avec le jus d'une orange, afin de réveiller encore, autant qu'il étoit possible, par ce petit purgatif, ses douleurs qui étoient entiérement cessées.

Ce remede produisit bien l'effet qu'on en devoit espérer, & fit encore en cette extrêmité revenir de très-bonnes douleurs, qui

néanmoins furent aussi inutiles qu'auparavant, pour la même raison de l'angustie des os du passage, & de l'extrême grosseur de la tête de l'enfant, qui par un trop long séjour qu'il y fit durant trois jours après l'écoulement des eaux, vint enfin à y périr.

Les choses restées en cet état, après avoir reconnu que les forces de Madame.... diminuoient beaucoup, & qu'elle commençoit même d'avoir un transport au cerveau, avec aliénation de jugement, par de fréquens intervalles, je proposai à Madame.... mere de la malade, & à M.... son mari, de mander M. du Tertre leur Chirurgien ordinaire, qui n'est pas moins entendu au fait des Accouchemens qu'en celui de la saignée où il excelle. J'en fis accepter la proposition d'autant plus volontiers à Monsieur & à Madame... & à ladite Madame.... leur mere, que je leur fis entendre qu'il pouvoit donner un meilleur conseil en cette occasion, que tout autre; parce qu'ayant été lui-même présent au premier Accouchement de Madame.... il pouvoit plus facilement connoître la véritable cause de la difficulté qui se rencontroit en ce dernier, se souvenant bien de celle du premier, dont il avoit été témoin oculaire.

On le demanda aussi-tôt pour déliberer avec moi ce qui étoit à faire, pour tâcher de sauver la vie á Madame.... en l'extrêmité où elle étoit réduite. M. du Tertre étant venu, & moi lui ayant exposé toutes les choses qui s'étoient passées depuis le commencement du travail, & l'état présent de la malade, ledit sieur du Tertre la toucha lui-même, & reconnut aussi-tôt que la grande difficulté de l'accouchement procédoit veritablement de l'extrême angustie des os du passage, qui par une mauvaise conformation étoient, comme il a été dit, beaucoup plus serrés en Madame.... qu'en toute autre femme, ainsi que je lui fis remarquer. Cependant il fut du sentiment qu'on pourroit tenter à lui donner un second purgatif plus fort que celui que je lui avois fait prendre, il n'y avoit que quatre heures, afin, disoit-il, d'exciter la nature à faire ses derniers efforts, par lesquels il dit, qu'il esperoit qu'elle pourroit peut-être accoucher de ce dernier enfant, comme elle avoit fait de son premier en sa présence; & pour cet effet, il conseilla de lui exciter le vomissement, en lui faisant prendre du tartre émétique, avec une once de manne dans un bouillon; mais je lui dis positivement que je ne croyois pas que ce second purgatif pût j'amais faire accoucher Madame.... en l'état où les choses étoient, & que ne produisant pas l'effet qu'on en esperoit inutilement, ce même second purgatif pris immédiatement après l'agitation du premier, ne manqueroit pas

d'allumer le feu dans les entrailles de Madame .... & de lui causer une disposition inflammatoire aux parties : j'insistai même beaucoup, pour faire valoir mes raisons ; mais voyant que M. du Tertre persistoit toujours à donner bonne esperance de l'effet du remede qu'il avoit proposé, je fus obligé d'y acquiescer, pour ne pas paroître trop opiniâtre en mon sentiment. Ce ne fut néanmoins qu'après avoir fait mon pronostic de ce qui arriva dans la suite.

Madame .... ayant pris sur les huit heures du matin ce remede, que son Apotiquaire lui avoit préparé ; il lui excita seulement plusieurs nausées, sans aucun vomissement, & fit tout son effet par bas, comme je l'avois préjugé, & augmenta en même tems la disposition inflammatoire qui commençoit d'être aux parties ; après quoi il ne restoit plus rien à faire en cette extrêmité, pour tâcher de sauver la vie à Madame .... qui avoit reçû ses sacremens dès le matin ; que de tenter le dernier remede, dont M. du Tertre étoit convenu avec moi ; qui étoit de lui tirer son enfant par le moyen du crochet, y ayant pour lors une certitude morale qu'il étoit mort en son ventre, par la longueur du tems qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit pas senti remuer, & par le long séjour que la tête avoit fait au passage, où elle avoit été dans une très-grande compression, & par des excrétions très-puantes qui s'écouloient de la matrice.

C'est enfin ce que j'éxécutai le susdit jour vingt-quatre Novembre 1695, à une heure après midi ; & comme j'avois bien reconnu que la tête de cet enfant étoit si grosse, qu'il auroit été impossible de la tirer sans en diminuer le volume, à cause de l'angustie des os du passage de la mere, je fis d'abord avec mon instrument, conduit avec prudence & jugement, comme il étoit convenable, une ouverture suffisante entre les os pariétaux de cette tête, par laquelle ouverture, après avoir vuidé avec deux de mes doigts une partie du cerveau, je fis passer cette tête applatie ; après quoi l'ayant prise avec mes seules mains, j'achevai aussi-tôt de tirer le reste du corps de cet enfant mort qui étoit des plus gros, & l'arriere faix incontinent ensuite, qui fut suivi en même tems d'excrétions de la matrice qui étoient d'une infection si grande, que toutes les personnes qui étoient pour lors dans la chambre de la malade, n'en purent supporter la puante odeur. Cependant comme durant toute cette operation, qui fut achevée en un demi quart-d'heure, la mere ne témoigna pas aucune plainte extraordinaire que je lui eusse fait aucune violence considerable, on crut la voyant ainsi délivrée, qu'il y avoit lieu de bien esperer pour le recouvrement de sa santé, mais comme elle avoit

pour lors une groſſe fievre, qui devint encore plus violente & maligne durant les trois ou quatre pemiers jours après ſon accouchement, par l'irritation, & par le feu que ce dernier purgatif avoit allumé dans toutes ſes entrailles, avec un continuel flux de ventre & d'urine, il y eut lieu d'appréhender pour la vie, ou que venant à réchapper, elle ne fut incommodée dans la ſuite d'un écoulement involontaire d'urine qu'elle a eu toujours depuis ce temps-là, & qui provenoit de ce que le col de la veſſie ayant été trop fortement comprimé par la tête de l'enfant reſtée au paſſage pendant quatre jours que ce travail a duré, il eſt arrivé une mortification enſuite de l'inflammation qui y étoit dès les premiers jours, & qui en a fait ſéparer une eſcarre de la largeur d'une piece de quinze ſols, après quoi il eſt reſté en ce même endroit une fiſtule qui cauſe ce continuel écoulement involontaire de l'urine pour lequel Monſieur & Madame... ont conſulté pluſieurs fois M. Beſſiere, fameux Chirurgien, auquel j'expliquai au long ce qui donnoit à connoître la véritable cauſe de ce fâcheux accident, en lui faiſant voir cette même portion du col de la veſſie, qui s'en étoit détachée par la mortification qui y étoit arrivée pour les raiſons marquées ci-deſſus, & que M. Beſſiere jugea toutes être très-ſingulieres, qui étoit que cette portion du col de la veſſie, qui s'en étoit ainſi ſéparée, étoit toute farcie de quantité de petites pierres très-ſolides, dont la ſubſtance étoit toute pénetrée, leſquelles ſelon toute apparence, s'y étoient engendrées par les ſedimens graveleux, auſquels ladite Dame étoit naturellement ſujette, & qui s'étoient amaſſés durant les quatre jours de ſon laborieux travail; la forte compreſſion de la tête de l'enfant reſtée au paſſage, empêchant pour lors ces mêmes ſédimens graveleux d'être expulſés de même que le plus liquide de l'urine, qui s'en échapoit toujours par intetvalle.

Mais comme les ignorans qui ne jugent ordinairement des choſes que par leur évenement, ſans en rechercher ni examiner les véritables cauſes, & que les méchans, les médiſans, & tous les envieux de la réputation que je me ſuis acquiſe dans l'exercice de mon Art, prennent occaſion de cet accident de Madame.... pour m'en imputer auſſi fauſſement que malicieuſement la cauſe; j'ai jugé à propes d'en informer le Public par cette ſincere & véritable Relation, qui pourra auſſi ſervir de fidele inſtruction à tous ceux qui ſe verront obligés de conſulter ſur de pareilles incommodités.

Certificat de Monſieur Beſſiere, Maître Chirurgien Juré à Paris, Chirurgien de Roy en ſes Camps & Armées de la Cour.

JE ſouſſigné, certifie que la préſente Relation eſt très-fidele & véritable dans toutes ſes circonſtances, qui ſont bien remarquables: en foi dequoi je l'ai ſignée. A Paris le 2 Février 1698. BESSIERE.

Je ne puis rien ajoûter à cette Relation, & aux obſervations que j'ai cidevant communiquées au Public, de plus étonnant & de plus conſidérable que ce qui eſt arrivé dans la ſuite à cette même Dame, par ſa malheureuſe deſtinée, qu'elle n'a pû éviter, quoique je l'en euſſe fait avertir par Madame ſa belle-ſœur, qui me dit en l'accouchant le 10 Février 1702, qu'elle étoit très-affligée de ſe voir ſans enfans, ayant perdu depuis peu le ſeul qui lui étoit reſté, qui étoit le troiſiéme dont je l'avois accouchée le 7 Juillet 1694, ainſi que je l'ai déclaré daus la préſente Relation; & qu'elle l'avoit priée de me demander ſi ce flux involontaire d'urine, dont elle avoit été incommodée durant une année, & duquel elle étoit néanmoins guérie dans la ſuite, ne l'empêcheroit pas de pouvoir eſpérer d'avoir encore quelqu'autre enfant, qui la pût conſoler de la perte qu'elle avoit faite de celui que je lui avois reçû, & ſi au cas qu'elle devînt groſſe je voudrois bien l'accoucher dans la ſuite: à laquelle demande je lui répondis que je croyois bien que cet accident ne l'empêcheroit pas de devenir groſſe, mais que ce ſeroit le plus grand malheur qui lui pût arriver, préjugeant bien pour lors qu'elle périroit ſi elle la devenoit, par la difficulté qu'elle auroit en ſon accouchement, qui ne ſeroit pas moins grande que celle de ſes précédens, dont je l'avois heureuſement délivrée. Qu'au reſte elle pouvoit faire choix d'une autre perſonne que moi, pour la ſervir en cette occaſion, qui lui ſeroit indubitablement fatale, ſi elle n'y étoit ſecourue auſſi-bien qu'elle le fut de moi, comme j'ai dit, dans tous ſes quatre premiers accouchemens: cependant, nonobſtant un ſi poſitif avertiſſement, que je iui fis donner par Madame ſa belle-ſœur, ne pouvant éviter, comme j'ai dit, ſa malheureuſe deſtinée, elle redevint groſſe; & pour ſe précautionner contre cette fatale prédiction, elle choiſit à mon refus un célebre Chirurgien pour la ſecourir en ſon accouchement, qui la vit mourir en ſa préſence deux heures après lui avoir tiré du ventre avec une grande difficulté, ſon enfant qui étoit mort durant le travail de la mere, qui fut très-laborieux durant deux ou trois jours, pour les raiſons que j'ai aſſez déclarées dans les deſcriptions que j'ai faite de ſes précédens accouchemens, qui pouvoient êtte connus de ce célébre Chirurgien qui l'accoucha cette derniere fois avec un ſi funeſte événement, fort contraire à la grande eſpérance qu'il avoit donnée de ſon habileté.

Comme j'ai entierement quitté depuis trois ans l'exercice de ma Profeſſion, parce que les infirmités de l'âge avancé où je ſuis ſur ma 73 année, ne me permettent pas de la continuer davantage, j'ai crû qu'après y avoir rempli mon devoir au mieux qu'il ma été poſſible durant plus de 50 ans, je pouvois me repoſer, & attendre avec patience l'heure à laquelle il plaira

à Dieu de me retirer de ce monde, implorant cependant ſa grande miſéricorde, en laquelle je mets toute ma confiance, & le priant auſſi d'éclairer l'entendement de ceux qui liront les ouvrages que j'ai donnés au Public, concernant ma Profeſſion, & de leur inſpirer des moyens plus ſûrs pour aider les femmes groſſes & accouchées & leurs enfans, que tous ceux que j'ai enſeignés dans ces écrits; & que lui ſeul qui eſt digne de louanges, en ſoit à jamais glorifié par les uns & par les autres.

Approbation pour les dernieres Obſervations de Monſieur Mauriceau.

JE ſouſſigné, Conſeiller, Lecteur & Profeſſeur Royal, Docteur Régent de la Faculté de Medecine de Paris, certifie avoir examiné par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce Manuſcrit intitulé, *Dernieres Obſervations de M. Mauriceau ſur les Maladies des femmes groſſes & accouchées, &c.* dans leque je n'ai rien trouvé qui ne ſoit très-digne de l'impreſſion. Fait à Paris ce 27 Septembre 1706. ANDRY.

FIN.

25, A. 475
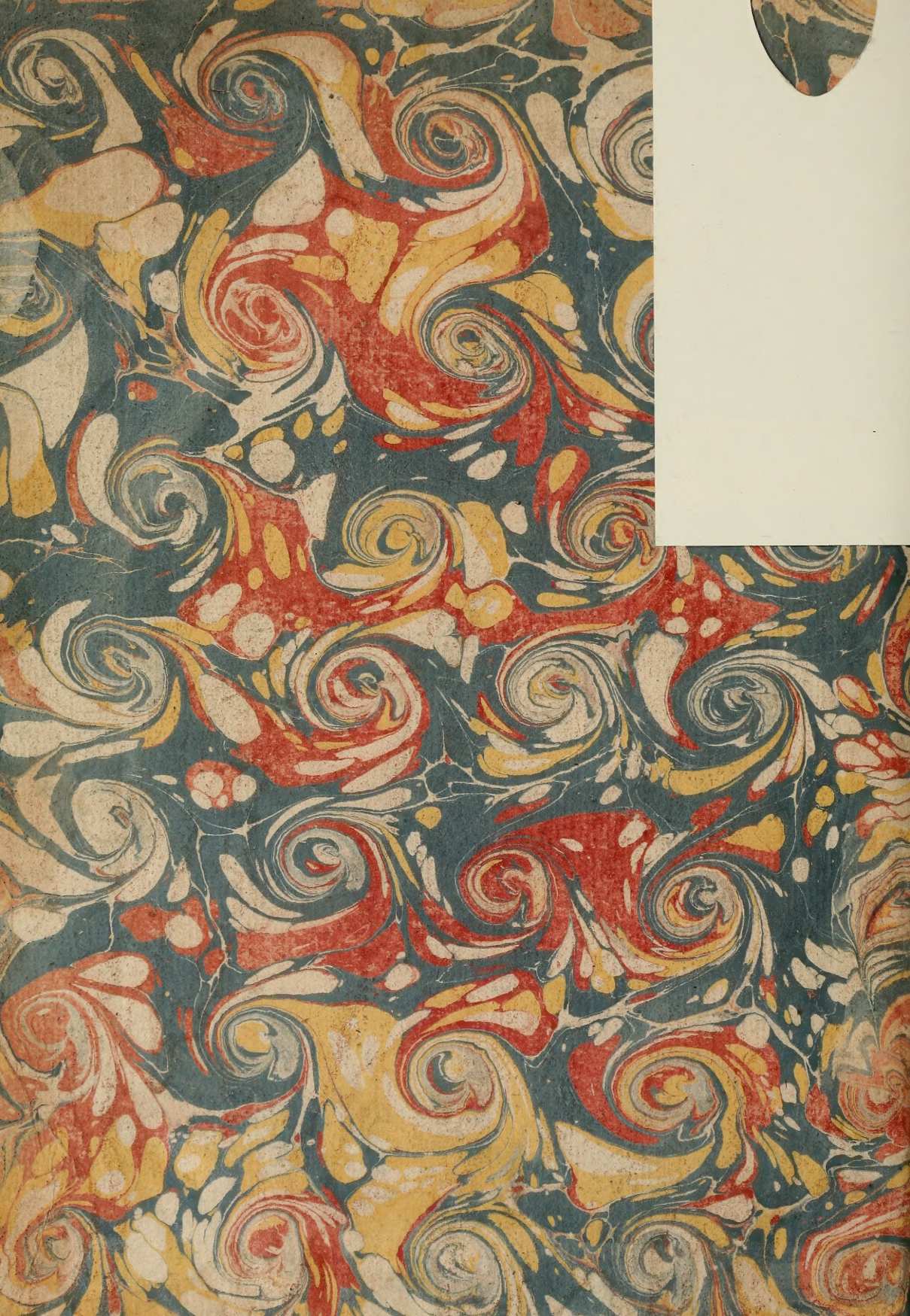
COUNTWAY LIBRARY OF MEDICINE
RG
93
M44
1740a
v. 2
RARE BOOKS DEPARTMENT